Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n24viedespeuples06pari

TOME VI. — N° 24 10 AVRIL 1922.

LA VIE DES PEUPLES

WITHDRAWN FROM VICTORIA UNIVERSITY LIBRARY

SOMMAIRE

Auguste GAUVAIN	*Comment éclata la Guerre* ..... (Copyright 1922, Auguste Gauvain)	729
Rabindranath TAGORE.	*Le Génie du Japon*	814
Mathilde POMÈS	*Miguel de Unamuno*	832
Miguel de UNAMUNO ..	*Deux mères*	841
Claude BERTON	*Quelques aspects de la Conférence de Washington*	865
Paul RIVAL	*Henry Bataille*	891
« Spectator »	*L'Horoscope de la Conférence de Gênes*	917
« Actor »	*Gênes, l'Allemagne et la Russie*	926
Henri HAUSER	*La reconstruction économique de l'Europe* .	941
Johannès LINNANKOSKI	*L'hymne à la fleur de feu*	967
André CAZAMIAN	*Poèmes*	987
N.	*En lisant Witté*	996
Jacques ESPIRA	*Un saint de l'Inde : Gandhi*	1008
Louis EISENMANN	*Le dernier des Habsbourg*	1025
Charles CESTRE	*Une université du Middle-West*	1031

Vie littéraire	1049	**Vie politique**	1110
Vie du Passé	1064	**Vie internationale**	1140
Vie théâtrale	1076	**A travers les Livres**	1167
Vie économique	1087	**A travers les Journaux**	1179
Vie financière	1097	**A travers les Revues**	1179

Traduction et reproduction interdites

Prix : 5 francs

SOMMAIRE DES CHRONIQUES

Pages

Vie littéraire

Claude BERTON : *Fantaisies et réalités* . 1049

Vie du Passé

Gabriel BOURGUET : *Trois ambitieux : Le duc d'Epernon ; le Grand Conti ; Struensée* 1064

Vie théâtrale

NISMES : *Les Romanesques* et *La Dernière Nuit de don Juan* 1076

Vie économique

J. DECAMPS et P. GUEBHARD : *La production du vin ; L'industrie sidérurgique ; Le commerce extérieur de la France* 1087

Vie financière

J. DECAMPS et P. GUEBHARD : *La situation en Allemagne, Angleterre, Argentine, Belgique, Bulgarie, au Chili, en Espagne, Grèce, Italie, Pologne, Roumanie, Russie, Suisse* 1097

Vie politique

*** : *La démission de M. Delcassé en 1905* 1110

A. L : *Le nouveau royaume souverain d'Egypte* 1121

*** : *Le manifeste de l'opposition hongroise* 1125

H. POMMIER : *Les caractéristiques de l'opinion publique japonaise* 1130

R. C. : *La question de Vilna et la politique intérieure de Pologne* 1136

Vie internationale

P. L. : *Le relevé des paiements allemands* 1140

La Conférence financière interalliée 1144

L'Allemagne paiera-t-elle ? 1147

La Commission des réparations et les paiements de 1922 1153

Les Etats-Unis et les frais d'occupation 1159

Le budget de la Commission des réparations 1160

C. R. : *Le Japon et l'Accord naval* 1161

C. B. : *Fiat pax per jus* 1164

A travers les Livres

Emile DELAGE : *Un livre d'Otto Bauer sur le bolchevisme* 1167

A travers les Revues

A. L. : *La question d'Egypte* 1179

P. R. : *Brigands napolitains d'autrefois.* 1186

P. R. : *Mazzini et l'Angleterre* 1189

LA VIE DES PEUPLES

Revue de la Pensée et de l'Activité françaises et étrangères

Paraît le 10 de chaque mois en un volume in-8° d'au moins 192 pages

DIRECTEUR-FONDATEUR : **A. DE LAPRADELLE**, *professeur à l'Université de Paris*

PRIÈRE D'ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

La Rédaction de la Revue : 2, Rue Lecourbe, Paris (XV^e^) — Tél. Ségur 84-40

L'Administration de la Revue : A la Librairie Guillon, 5, Place de la Sorbonne, Paris (V^e^)

Secrétaire Général : JEAN BONNEROT.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

	Un an	Six mois
FRANCE	50 fr.	.... 30 fr.
ETRANGER	70 fr.	.... 40 fr.

Fr. Lit.
V

COMMENT ÉCLATA LA GUERRE [1]

I

La crise austro-serbe

L'ATTENTAT DE SERAJÉVO ET LES CAUSES DE LA GUERRE

Le dimanche 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand, héritier présomptif d'Autriche-Hongrie, accompagné de sa femme morganatique, Sophie Chotek, duchesse de Hohenberg, visitait la ville de Serajévo, où son oncle l'empereur François-Joseph lui avait prescrit de se rendre afin de présider aux manœuvres des troupes assemblées en Bosnie. Prévenu qu'il courait des dangers en raison de la surexcitation des esprits dans la population serbe du pays, l'archiduc avait communiqué ses appréhensions au général Potiorek, gouverneur de Bosnie et d'Herzégovine, et à l'empereur lui-même. Au dire du prince de Hohenlohe, gouverneur de Trieste, le général aurait répondu que des raisons politiques rendaient désirable la visite de l'héritier du trône ce dimanche-là, jour anniversaire de la bataille de Kossovo où les Turcs avaient écrasé les Serbes en 1389. De son côté François-Joseph Ier aurait insisté pour que le voyage s'accomplît suivant le programme. Tandis que le couple princier passait en automobile dans les rues de Serajévo, un jeune Bosniaque du nom de Gabrinovitch, ouvrier typographe, jeta sur la voiture une bombe qui n'atteignit pas ses

1. Cette étude est un fragment du Tome IX *(Histoire de la Grande Guerre)* de l'Histoire de France contemporaine publiée sous la direction d'Ernest Lavisse, que la librairie Hachette va mettre très prochainement en vente.

Copyright by A. Gauvain, 1922

occupants, tout en blessant plusieurs personnes de la suite. Malgré cet avertissement, l'archiduc continua sa visite sans que la police, sévèrement réprimandée par lui, prît des précautions spéciales. Peu après, un étudiant bosniaque, Gavrilo Princip, tira sur l'archiduc et sa femme deux coups de revolver qui causèrent leur mort presque immédiate.

Le crime avait été commis par deux sujets austro-hongrois, en territoire austro-hongrois. Il semblait donc que la répression dût rester une affaire austro-hongroise et ne pas créer de complications politiques en dehors de la monarchie dualiste. Au point de vue dynastique, la brusque disparition de l'héritier présomptif éclaircissait la situation plutôt qu'elle ne l'assombrissait. En effet, l'archiduc François-Ferdinand, fils de feu l'archiduc Charles-Louis, devenu héritier de la Couronne après la mort tragique de l'archiduc Rodolphe, fils unique de François-Joseph Ier, avait épousé morganatiquement la comtesse Sophie Chotek et, à cette occasion, il avait dû renoncer solennellement pour sa femme et sa descendance « à tous les droits, titres, armoiries et privilèges qui appartiennent aux veuves *ebenbürtig* (de naissance égale) ». Entourée de toutes les garanties protocolaires, cette renonciation était enregistrée à la fois dans le statut de famille des Habsbourg et dans le statut du royaume de Hongrie. Néanmoins on était persuadé à Vienne et à Pest que, sitôt après la mort de l'empereur-roi François-Joseph, le nouveau souverain ferait annuler ses serments et assurerait à ses fils l'héritage des Habsbourg. On le soupçonnait même d'avoir tout récemment obtenu de Guillaume II, lors de la visite du kaiser au château de Konopicht le 11 juin, la promesse de reconnaître les droits des fils issus du mariage avec la comtesse Chotek, moyennant certains remaniements territoriaux enveloppés de mystère. D'ailleurs, violent, concentré, hautain, avare, mal équilibré, sujet à des crises attribuées à une maladie incurable, l'héritier du trône n'inspirait aucun des sentiments d'attachement et de vénération qui permettaient à son oncle de faire subsister au jour le jour un Etat vermoulu que les fidèles soutiens de la dynastie jugeaient incapable de survivre longtemps à l'empereur régnant.

Il éveillait de profondes défiances chez les Magyars, qui connaissaient son dessein de supprimer le dualisme et de fédéraliser la Monarchie sur la base des nationalités. La duchesse de Hohenberg n'était pas plus aimée que son mari.

Le drame de Serajévo dissipait les appréhensions de la Cour et des Magyars. Il assurait la succession du trône au second héritier présomptif, l'archiduc Charles-François-Joseph, fils aîné de feu l'archiduc Othon, second fils de l'archiduc Charles-Louis. Tout rentrait dans l'ordre légitime. En outre, le jeune archiduc Charles-François-Joseph, marié à la princesse Zita de Bourbon-Parme, jouissait de l'affection sincère de l'empereur. La perspective de l'avènement de ce jeune prince semblait donc rasséréner l'horizon politique. Pourtant, quelques jours à peine s'étaient écoulés après le drame de Serajévo, que toute l'Europe sentait peser sur elle la menace d'un conflit aux conséquences incalculables. On devinait que la volonté de guerre qui s'était révélée chez certains gouvernements depuis la crise marocaine et les guerres balkaniques allait exploiter le nouveau prétexte qui se présentait.

En Autriche-Hongrie, le vieil édifice habsbourgeois s'affaissait de toutes parts. Les nombreuses nations antagonistes qu'il abritait depuis des siècles n'y pouvaient plus vivre. Les Allemands et les Magyars, à qui le Compromis de 1867 avait conféré la prépondérance, n'étaient plus capables de la conserver. En Cisleithanie, l'empereur avait en vain essayé de tous les systèmes. Le Cabinet de Vienne, fréquemment remanié, n'aboutissait à rien; il administrait au jour le jour à coups de décrets rendus en vertu du paragraphe 14 de la Constitution. La Croatie et la Slavonie vivaient sous l'état de siège; la Transylvanie était traitée en province sujette. Chacun se disait qu'une pareille situation ne pouvait pas durer.

Déjà, pendant la crise bosniaque de 1908-1909, de puissantes influences avaient agi pour déchaîner la guerre. Sur les conseils de la Russie, de la France et de l'Angleterre, le gouvernement serbe se garda de relever aucune provocation. De son côté, la Russie finit par reconnaître l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, et la paix fut maintenue. Mais les victoires bal-

kaniques de 1912 et de 1913 consacrèrent le triomphe du serbisme et du roumanisme, c'est-à-dire des deux grands mouvements nationaux qui menaçaient au sud l'intégrité de la double monarchie. Elles ouvrirent l'espoir de la libération chez les autres nationalités soumises à la domination des Habsbourg. Tout craquait à Vienne et à Pest. Le prince Fürstenberg, ministre d'Autriche-Hongrie à Bucarest, disait à M. Take Jonesco : « Vous êtes des vainqueurs ; nous sommes des vaincus ». Les militaires étaient navrés de n'avoir pas été chargés d'intervenir avant la fin des hostilités. Les diplomates de la manière forte, nombreux dans la nouvelle génération, ne se consolaient pas d'avoir en vain tendu leurs pièges aux Serbes pendant les négociations balkaniques. Les fonctionnaires allemands et magyars étaient discrédités vis-à-vis de leurs administrés d'autre race. De grands financiers de Vienne allaient jusqu'à déclarer qu'il vaudrait mieux que la guerre éclatât tout de suite, car l'attente des événements et l'incertitude perpétuelle étaient plus ruineuses que tout. Des hommes passant pour jouir de la confiance de l'archiduc héritier disaient ou écrivaient que la Monarchie devait se retremper dans un bain de sang. Si la grande majorité des populations désirait le maintien de la paix, toute la clientèle traditionnelle des Habsbourg, déçue et frémissante, attendait une occasion de détruire ce qu'elle appelait le « panserbisme », cause supposée de tous les déboires de la Monarchie.

Ces sentiments s'accordaient avec ceux de l'Allemagne. Depuis les traités de paix turco-balkaniques, le Cabinet de Berlin, de concert avec celui de Vienne, s'ingéniait à susciter des difficultés à la Serbie et à la Grèce. Chose plus grave, par l'intermédiaire de journalistes officieux, il prenait position contre la Russie. Le 2 mars 1914, la *Gazette de Cologne* publia une très longue correspondance de Pétersbourg [1] qui dénonçait « la légende de l'amitié historique russo-allemande », et énumérait, sous une forme comminatoire, une longue série de griefs contre la Russie. « En 1917, disait le correspondant,

1. On a su plus tard qu'elle avait été écrite à l'ambassade d'Allemagne.

la réorganisation militaire de la Russie sera terminée et ses parcs d'artillerie seront au complet. Les intérêts vitaux de l'Allemagne lui commandent de ne pas attendre 1917 pour sommer le tsar de se prononcer pour ou contre elle ». La question de la guerre préventive était posée. Elle fut traitée ouvertement par les grands journaux de Berlin. La *Gazelle de la Croix* exprima le regret que l'Allemagne eût négligé en 1905 « l'occasion de provoquer une explication décisive avec la France dans les conditions les plus favorables ». Le *Berliner Tageblatt* soutint qu'il y avait « des cas où un État entouré de voisins trop puissants doit, par devoir envers soi-même, ne pas attendre qu'on lui porte le coup de grâce ». Il ajoutait — et d'autres journaux se joignaient à lui — que l'Allemagne devait se hâter avant que la monarchie des Habsbourg tombât en pleine décomposition. Ce thème défraya la presse pendant plusieurs semaines. Il était visible que le gouvernement allemand, ulcéré par les défaites turques et déçu dans ses plans de domination de l'Orient, cherchait un moyen de faire sauter l'obstacle serbe qui séparait la Germanie de l'empire Ottoman, et ne reculait pas devant la perspective d'une guerre générale.

Derrière la Russie il visait la France. Ses armements croissants, son emprunt militaire d'un milliard, son attitude lors de l'incident de Saverne, ses chicanes sur l'application de la convention marocaine du 4 novembre 1911, ses querelles périodiques à propos de la Légion étrangère, les polémiques acerbes au sujet de la loi de trois ans, la célébration bruyante des anniversaires de 1813 indiquaient qu'il tenait absolument à prendre sur la France une avance militaire et à tenir ouvertes des questions propres à déchaîner un conflit au moment opportun. Chaque observateur pouvait s'en rendre compte. Mais les gouvernements français et belge possédaient des éléments d'information décisifs ignorés du public. A la fin de mars 1913, M. Etienne, ministre de la guerre dans le Cabinet Briand, avait reçu, d'une source sûre, communication d'un rapport officiel et secret sur le renforcement de l'armée allemande. Ce rapport [1]

1. On a attribué ce document à Ludendorff qui remplit de 1911 à la fin de 1912 les fonctions de chef de la section des opérations au grand état-major. Mais Ludendorff a protesté contre cette attribution en donnant de fortes raisons.

exposait sans nul détour les avantages et la nécessité d'une guerre offensive, ainsi que les moyens d'habituer le public à cette idée; il se terminait par un court, mais substantiel programme annexionniste, englobant la Bourgogne, la Lorraine et les provinces baltiques.

Au commencement de novembre 1913, Guillaume II lui même avait annoncé au roi des Belges, venu lui rendre visite à Potsdam, que la guerre avec la France était « inévitable et prochaine » en raison des armements français. Il exprima en même temps sa conviction de la supériorité écrasante de l'armée allemande et sa confiance dans la certitude du succès. « Cette fois, dit-il, il faut en finir, et Votre Majesté ne peut se douter de l'enthousiasme irrésistible qui, ce jour-là, entraînera le peuple allemand tout entier ». Comme Albert Ier se récriait en protestant qu'on travestissait les intentions du gouvernement français et les sentiments de la nation française, Guillaume II et le général de Moltke maintinrent leur opinion. Au dîner offert le 6 novembre à Albert Ier, le général de Moltke tint les mêmes propos à l'attaché militaire belge : « Rien, dit-il, ne résistera au *furor teutonicus*, une fois qu'il sera déchaîné ». Après le dîner, dans un entretien avec le roi, il formula, dans les mêmes termes que son souverain, des accusations contre la France, et affecta la même confiance dans la victoire. Ces déclarations avaient probablement pour but d'intimider le roi et de l'engager à laisser violer la neutralité de la Belgique. Mais elles produisirent un effet bien différent de celui que leurs auteurs désiraient. Elles servirent de stimulant pour accélérer la mise au point de la réforme militaire à laquelle Léopold II avait travaillé jusqu'à la veille même de sa mort. D'ailleurs, elles furent communiquées immédiatement à Paris.

De multiples indices, recueillis par nos attachés militaires et navals, et consignés dans leurs rapports, révélaient les dispositions agressives des hommes dirigeants d'Allemagne. Avec M. de Kiderlen-Waechter, mort ministre des Affaires étrangères en décembre 1912, le dernier ministre partisan de la paix avait disparu dans l'empire. Le chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, était un fonctionnaire sans politique

propre et sans autorité personnelle. L'empereur, longtemps partagé entre des instincts hégémoniques et une prudence poltronne, cédait aux courants militaristes depuis le fiasco de la négociation marocaine. Le Kronprinz, prince impulsif et léger, affichait ses opinions belliqueuses. D'accord avec l'empereur, le grand-amiral de Tirpitz créait une flotte de guerre capable de disputer à l'Angleterre la domination des mers, et le Cabinet de Berlin se refusait obstinément à conclure avec celui de Londres un arrangement modérant la course ruineuse aux armements navals. Le moment approchait où, suivant l'expression du prince de Bülow[1], le peuple allemand allait pouvoir réclamer « la place au soleil à laquelle il avait droit et vers laquelle il lui fallait diriger ses efforts ».

En Turquie, le gouvernement prétendait recouvrer la souveraineté des îles attribuées à la Grèce par la Conférence de Londres. Il persécutait les Hellènes résidant en territoire ottoman. Il cherchait à islamiser certaines régions d'Asie Mineure, le vilayet de Smyrne entre autres, en installant les musulmans émigrés de Macédoine dans les propriétés de chrétiens dépossédés. Dans le milieu de juin 1914, la tension entre les Cabinets de Constantinople et d'Athènes avait atteint un tel degré que les bateaux grecs de commerce et de guerre avaient reçu des instructions en vue d'un conflit imminent.

Les rapports entre Athènes et Sofia n'étaient guère meilleurs. Le ressentiment causé par l'issue de la deuxième guerre balkanique portait les Bulgares à des manifestations violentes contre les Grecs. D'autre part, le roi Ferdinand, usant d'une pression qui ressemblait à un coup de force parlementaire, imposait au Sobranié le vote d'un emprunt contracté près des banques allemandes. Dans la seconde quinzaine de juin, on parlait couramment d'une troisième guerre balkanique comme d'une éventualité probable. La situation parut assez inquiétante aux gouvernements russe et roumain pour qu'ils chargeassent leurs représentants à Constantinople d'attirer, en

1. Dans *Deutschland unter Wilhelm dem Zweiten*, ouvrage publié à l'occasion de la 25e année de règne de Guillaume II.

termes presque comminatoires, l'attention du grand vizir Saïd Halim Pacha sur les graves dommages que la fermeture des Dardanelles causerait au commerce riverain de la mer Noire au cas d'une guerre turco-grecque. A Pest, le comte Khuen-Hédervary, ancien président du Conseil de Hongrie, déclarait aux Délégations, en présence du comte Tisza qui approuvait, que les nouvelles frontières balkaniques, tracées seulement sur le papier, devaient être rectifiées. Commentant l'entrevue de Konopicht, à laquelle assistaient l'amiral de Tirpitz et le général de Moltke, la *Nouvelle Presse libre* écrivait : « La flotte austro-hongroise est appelée à coopérer à des événements qui changeront la face du monde ».

Quelques jours après, le Cabinet de Vienne élaborait un long mémoire confidentiel où il exposait, point par point, que la situation était devenue intolérable pour la Monarchie : l'influence dans les Balkans lui échappait, la Roumanie se tournait vers la Triple-Entente malgré la fidélité du roi Charles à l'alliance germanique, la Bulgarie était étouffée entre ses voisins, la Grèce marchait avec la Serbie, la Turquie était travaillée par la diplomatie franco-russe; l'équilibre européen et l'empire allemand étaient menacés. En conséquence, concluait le mémoire, « c'est l'intérêt commun de la Monarchie et de l'Allemagne, dans l'état actuel de la crise balkanique, de s'opposer en temps opportun, et énergiquement, à un développement auquel la Russie aspirait, qu'elle accomplissait méthodiquement, et qui, plus tard, ne pourrait peut-être plus être annulé ».

A n'en pas douter, Guillaume II et François-Ferdinand s'étaient entretenus de combinaisons de vaste envergure. L'importance de leurs accords se révèle dans cette exclamation de Guillaume II apprenant l'attentat de Serajévo au cours des régates de Kiel : « Toute mon œuvre est à recommencer ». L'idée de guerre était si bien enracinée dans l'esprit du kaiser qu'il disait quelques heures plus tard au prince de Monaco : « Si la guerre éclate, on verra ce que c'est qu'une armée. Les armées napoléoniennes n'étaient rien en comparaison de ce qu'est aujourd'hui l'armée allemande ».

L'ULTIMATUM A LA SERBIE

Les informations transmises à Vienne par les agents austro-hongrois en Serbie et en Bosnie n'apportèrent aucune preuve de la complicité d'autorités serbes quelconques avec les auteurs du crime de Serajévo. Dans le *Livre rouge* où le Cabinet de Vienne a réuni les pièces qui, dans sa pensée, devaient le mieux établir la culpabilité de la Serbie, on découvre seulement trois éléments d'accusation. Le premier est une dépêche de M. de Storck, chargé d'affaires à Belgrade en l'absence de son chef, le baron Giesl. Ce diplomate se plaint à Vienne que M. Grouitch, secrétaire général des Affaires étrangères, interrogé par lui sur les mesures que la police royale avait prises, lui ait répondu que la police serbe ne s'était pas occupée de l'affaire. Mais pourquoi la police serbe aurait-elle pris, sans y être invitée, des mesures au sujet d'un crime commis par des étrangers hors du territoire du royaume? — Le second grief est contenu dans une dépêche du consul général austro-hongrois à Uskub, qui rapporte ce qu'un agent lui mande de Pristina : l'anniversaire de Kossovo a été fêté le 28 avec des démonstrations exceptionnelles, en présence de gens venus de Croatie et de Dalmatie; quand on connut le drame de Serajévo, « la foule fanatisée fut prise d'une *Stimmung* qui, d'après les hommes de confiance les plus sûrs, ne peut être qualifiée que d'inhumaine ». Le consul général ne définit pas autrement l'état d'esprit incriminé. Il omet aussi de mentionner que, pour la première fois depuis 1389, les gens de Pristina, affranchis seulement en 1913, avaient l'occasion de fêter leur délivrance. — Le troisième grief est indiqué dans un rapport, du 6 juillet, du gérant du consulat austro-hongrois à Nich. Cet employé subalterne reproche aux « cercles dirigeants » de Nich de n'avoir pas témoigné d'émotion en apprenant l'assassinat de l'archiduc-héritier et de sa femme. Il soupçonne ces « cercles » d'avoir ressenti de la joie. Il interprète les condoléances des autorités comme « la plus amère ironie ».

Enfin, mais daté seulement du 21 juillet, vient un rapport rédigé par le baron Giesl après son retour à Belgrade. Quoique ce diplomate n'ait rien vu de ce qui s'est passé en Serbie depuis la fin de juin et qu'il n'ait pris part à aucune enquête, il déclare la Serbie complice du crime de Serajévo. Il justifie son opinion comme suit : « Je tiens pour un axiome connu que la politique de la Serbie est fondée sur la séparation des territoires habités par les Yougoslaves et l'anéantissement de la Monarchie comme grande puissance et qu'elle vise ce seul but ». Partant de cet « axiome connu », le baron Giesl conclut : « Un règlement de comptes avec la Serbie, une guerre pour la situation de grande puissance de la Monarchie (*um die Grossmachtstellung der Monarchie*), pour son existence comme telle, est inévitable avec le temps... Un contrôle efficace pourrait seul nettoyer les écuries d'Augias de l'agitation grand-serbe... Des demi-mesures, une demande de satisfactions, de longs pourparlers et finalement un compromis pourri (*ein faules Kompromiss*) seraient le coup le plus dur qui pût frapper le prestige de l'Autriche en Serbie et sa situation (*Machtstellung*) en Europe.

Quant aux agents de la police impériale et royale chargés de l'enquête en Bosnie, ils n'ont découvert aucune trace de culpabilité serbe. Le 13 juillet, le conseiller de Wiesner, délégué à Serajévo, télégraphiait que la complicité du gouvernement serbe dans l'exécution ou la préparation de l'attentat — ou dans la fourniture d'armes — n'était prouvée par rien, « ni même à présumer ». « Il existe au contraire, affirmait M. de Wiesner, des indications qui permettent de considérer cette complicité comme inexistante ».

De loin, le prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne à Londres, a le pressentiment de négligences inexplicables des autorités austro-hongroises. Le 16 juillet il écrit à M. de Jagow, ministre des Affaires étrangères : « Si la police I. R. et les autorités du pays de Bosnie ont conduit le prince héritier par une allée de « lanceurs de bombes », je n'y puis voir de raison suffisante pour risquer les os du célèbre grenadier poméranien en soutenant la politique des pan-ours autrichiens ». Ce

pressentiment est confirmé par les informations précises parvenues aux ambassades étrangères à Vienne. On y apprend que le général Potiorek a revendiqué l'honneur de veiller sur l'archiduc, qu'il a substitué à la police ordinaire un personnel de son choix, et qu'on a confié le recrutement de ce personnel extraordinaire ainsi que le soin de le répartir dans les rues de Serajévo à un fougueux agitateur panslaviste qui se donnait pour un fidèle sujet de sa Majesté I. R. Cet individu avait placé des conjurés à chaque carrefour, si bien que l'archiduc, qui avait échappé au premier attentat, succomba au second.

Pourtant la pénurie des griefs n'arrête pas le Cabinet de Vienne. Avant de savoir s'il recevra jamais la moindre confirmation de ses soupçons, il décide de « punir » la Serbie. Aussitôt après l'attentat, il ajoute à son grand mémoire précité un post-scriptum où il insiste sur l'impossibilité pour la Monarchie de supporter plus longtemps le mouvement grand-serbe, et sur « la nécessité de déchirer d'une main vigoureuse les fils du réseau dont ses ennemis voulaient envelopper sa tête ». Dès le 2 juillet, François-Joseph écrit à Guillaume II une lettre autographe détaillée qui constitue un programme d'action. Après avoir exposé les embarras où se débat la Monarchie, il déclare :

« Les efforts de mon gouvernement doivent à l'avenir avoir pour but l'isolement et l'amoindrissement de la Serbie... Il importe de créer, sous les auspices de la Triple Alliance, une nouvelle alliance balkanique dont le but sera de barrer l'avance de la vague panslave et d'assurer la paix à nos pays. Mais cela ne sera possible que si la Serbie, qui forme actuellement la pierre angulaire de la politique panslave, est éliminée comme facteur politique dans le Balkan. Toi aussi, après le dernier et terrible événement de Bosnie, tu auras la conviction qu'on ne saurait songer à résoudre l'antagonisme qui nous sépare de la Serbie, et que le maintien, par tous les monarques européens, d'une politique de paix sera menacé aussi longtemps que ce foyer d'agitation criminelle de Belgrade restera impuni. »

Ainsi, dès le 2 juillet, l'empereur-roi est résolu à saisir l'occasion de l'assassinat de son neveu pour redresser toute la politique européenne suivant les idées développées dans le mémoire

du Ballplatz. Incarnation de l'idée monarchique dans l'Europe moderne, imbu de préjugés aristocratiques, la conscience inerte et le cœur desséché, regardant de haut ses peuples, il ne lui vient point à l'esprit que le trouble de ses « pays et royaumes » résulte de son mauvais gouvernement, et que les dangers extérieurs qu'il dénonce proviennent de ses erreurs. Il ne se demande point comment des forces centrifuges entraînent ses pays slaves hors de la Monarchie vers un Etat nouveau à peine sorti de la sujétion turque, alors que ces pays, administrés avec prévoyance par une des plus vieilles bureaucraties du continent, auraient exercé une puissante attraction sur les Serbes libres. Souverain par la grâce de Dieu et prince germanique, il n'admettra, à aucun moment de la négociation qui va s'ouvrir, qu'on porte atteinte à son prétendu droit « d'éliminer la Serbie », ni à la solidarité monarchique et militaire des deux empires Centraux. Derrière lui, le comte Berchtold, courtisan raffiné, grand seigneur élégant et désinvolte, ministre des Affaires étrangères sans vocation, est un simple interprète.

Mais, à côté de lui, se trouvent quelques hommes qui, sans posséder une conscience plus haute, s'inspirent d'un égoïsme plus perspicace. Le 30 juin, l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne, M. de Tschirschky, fait part au chancelier des inquiétudes que lui cause le projet du comte Berchtold d'en finir avec la Serbie. Diplomate arrogant, ennemi des Serbes, partisan résolu de la manière forte, il émet pourtant l'opinion qu'il importe de se garder de démarches précipitées, de ne pas perdre de vue que l'Autriche n'est pas seule dans ce monde, et qu'elle doit tenir compte de la situation générale de l'Europe, spécialement de l'attitude de l'Italie et de la Roumanie. Le 2 juillet, l'ambassadeur exprime les mêmes préoccupations à Berchtold. Mais celui-ci répond que la manière d'exploiter la victoire sur la Serbie est une *cura posterior*, et qu'il vaut mieux ne pas pressentir auparavant l'Italie et la Roumanie, parce que ces deux puissances demanderaient des compensations inacceptables : il suffirait de dire aux tiers que la Monarchie devait combattre pour son existence.

D'autre part, le 1er juillet, aux premiers grondements de l'orage, le comte Tisza écrit à François-Joseph Ier. Ministre énergique jusqu'à la brutalité, d'esprit froid, d'un patriotisme étroit mais aigu, Magyar avant tout et ne s'intéressant aux affaires de la Monarchie que dans leurs rapports avec la Hongrie, il s'est réjoui dans son cœur de la disparition de l'archiduc François-Ferdinand, l'ennemi du dualisme, le partisan de l'autonomie des nationalités, qui n'avait jamais réussi à parler convenablement le magyar. Il s'étonne que l'attentat de Serajévo, qui le délivre de son principal souci, soit exploité comme prétexte d'une grande action en Orient. En termes sobres et précis, il déclare au monarque qu'il n'existe aucun motif suffisant de rendre la Serbie responsable du crime de Serajévo et de provoquer une guerre contre elle, que l'alliance roumaine est perdue et la Bulgarie épuisée, et qu'il ne sera possible de songer à une entreprise balkanique qu'après avoir regagné le concours ou l'amitié des Etats de la péninsule autres que la Serbie. Il termine en suppliant le souverain d'apaiser les préventions de Guillaume II contre la Serbie, tout en s'assurant de son puissant appui dans les Balkans.

Ces deux avertissements sont mal reçus. En lisant le rapport de Tschirschky, Guillaume s'emporte. Il écrit en marge du passage relatif au règlement de comptes avec la Serbie : « Aujourd'hui ou jamais ». Puis : « Qui l'a autorisé à dire cela? Que c'est bête ! Ça ne le regarde pas, c'est l'affaire exclusive de l'Autriche. Après, si ça va mal, on dira que l'Allemagne n'a pas voulu. Que Tschirschky me fasse le plaisir de laisser là toutes ces sottises. Avec les Serbes, il faut en finir, et le plus tôt possible ». De son côté, François-Joseph ne se laisse point détourner de son dessein par les observations de Tisza. Il charge le prince Hohenlohe, qui jouit de toute sa confiance, d'expliquer oralement sa pensée à Guillaume II, et le comte Hoyos, conseiller d'ambassade, va porter à Berlin sa lettre autographe rédigée le 2. Le 4, Hoyos transmet la lettre au comte Szögyeny, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, en ajoutant verbalement que, par l'expression « amoindrissement de la Serbie » employée par François-Joseph, il convient d'en-

tendre le partage de la Serbie entre ses voisins. Le dimanche 5, Szögyeny déjeune à Potsdam avec Guillaume II et lui remet la missive impériale. Le kaiser entre entièrement dans les vues de son allié, quoiqu'il y découvre aussitôt « une sérieuse complication européenne ». Il promet l'appui complet de l'Allemagne, même dans le cas où le conflit conduirait à une guerre avec la Russie. Il dit qu'il regretterait que l'Autriche ne saisît pas un moment aussi favorable pour régler ses comptes avec la Serbie.

Comme Guillaume II doit s'embarquer le lendemain sur le *Hohenzollern* pour une croisière dans la mer du Nord, il confère dans la journée avec les principaux personnages civils et militaires : le chancelier, le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Zimmermann, qui gère le département pendant le voyage de noces de M. de Jagow ; l'amiral de Capelle, suppléant l'amiral de Tirpitz; le général de Bertram, chef intérimaire du grand état-major en l'absence du général de Moltke qui fait une cure à Carlsbad, et diverses personnes de moindre importance investies de rôles spéciaux. Peut-être n'y eut-il pas, comme on l'a dit, un Conseil de Couronne. Mais, que la situation ait été exposée et discutée dans un véritable Conseil ou dans une suite de conversations, le gouvernement allemand décide le 5 juillet de prendre des mesures préparatoires de guerre, et des ordres sont donnés en prévision, non seulement d'une guerre austro-serbe, mais d'une guerre austro-russe et de tout ce qui s'ensuivrait. Le 6, à neuf heures quinze du matin, Guillaume II part pour Kiel après avoir reçu encore plusieurs personnages. Pendant son voyage, il restait relié à Berlin par la télégraphie sans fil. Après son départ, Szögyeny voit le chancelier, qui confirme les assurances de l'empereur. D'après Bethmann-Hollweg aussi, l'Autriche devait saisir l'occasion présente sans prévenir l'Italie ni la Roumanie; seul Tschirschky devait être mis au courant. Le même jour, une dépêche du chancelier avertit l'ambassadeur du kaiser que l'Autriche décidera elle-même ce qu'elle doit faire, et que Guillaume II se tiendra à ses côtés conformément à ses devoirs d'alliance et à sa vieille amitié.

Dès le lendemain matin, un Conseil des ministres se réunit à Vienne sous la présidence de Berchtold. Sont présents : le comte Stürgkh, président du Conseil autrichien; le comte Tisza, président du Conseil hongrois; M. de Bilinski, ministre commun des Finances; le général de Krobatin, ministre de la Guerre; le général Conrad de Hœtzendorf, chef de l'état-major général; le contre-amiral de Kailer, commandant la Marine. Un protocole rédigé par le comte Hoyos (treize pages du *Livre rouge*) rend compte de cette séance mémorable.

Berchtold explique que le moment est venu de rendre la Serbie à jamais inoffensive et que l'Allemagne a promis son appui inconditionnel. Il constate que les hostilités avec la Serbie peuvent conduire à la guerre avec la Russie, mais il croit que la situation ira empirant et qu'il faut agir sans retard. Tisza spécifie : 1° qu'une action diplomatique doit précéder l'action militaire; 2° que les conditions à poser à la Serbie ne doivent pas être inexécutables; 3° que l'objet de l'action militaire doit être l'amoindrissement, non l'anéantissement de la Serbie, car celui-ci entraînerait une guerre à mort avec la Russie, et le gouvernement hongrois n'admettra jamais que la Monarchie annexe une partie de la Serbie; 4° qu'il n'appartient pas à l'Allemagne de juger si la Monarchie doit ou non attaquer la Serbie; 5° qu'il conviendrait d'attendre pour une attaque de ce genre que, par suite de la différence de la natalité en France et en Allemagne, les effectifs français fussent affaiblis et ceux de l'Allemagne renforcés; 6° qu'un succès diplomatique, joint à une énergique réforme administrative en Serbie, améliorerait suffisamment la situation. Berchtold relève l'inutilité des succès diplomatiques et rappelle le précédent de 1908-1909; il insiste sur la nécessité d'agir avant que les effectifs russes soient trop formidables.

Stürgkh parle dans le même sens en se référant à l'avis conforme du général Potiorek; il remarque aussi que l'Allemagne manifeste maintenant des dispositions qu'on ne retrouvera peut-être plus. Bilinski insiste sur l'avis de Potiorek et sur l'inefficacité des succès diplomatiques. Tisza met en doute l'autorité, en matière politique, de Potiorek, dont la

police, le jour de l'attentat, a laissé vaguer sur le chemin de l'archiduc-héritier six ou sept garnements bien connus d'elle. Le ministre de la Guerre se prononce pour la guerre immédiate, en regrettant qu'on ait déjà négligé deux occasions. Tisza revient sur la convenance d'attendre un moment plus favorable, où par exemple, la Russie serait occupée en Extrême-Orient et la Serbie aux prises avec la Bulgarie. Mais Berchtold expose que le temps travaillera plutôt contre l'Autriche et que, pour regagner la Roumanie, liée à la Serbie par la dernière guerre balkanique, il faut préalablement mettre la Serbie hors de cause, faute de quoi le mouvement grand-roumain s'ajouterait au mouvement grand-serbe. Après une longue délibération, on opine à l'unanimité, moins la voix de Tisza, qu'un succès purement diplomatique serait vain, et qu'il faut « une solution radicale au moyen d'une action militaire ». Tisza accepte ensuite qu'on pose à la Serbie des conditions très dures, pourvu qu'elles ne soient pas inacceptables, et que leur refus puisse justifier une déclaration de guerre. Puis on se sépare pour déjeuner.

On rentre en séance l'après-midi. On examine longuement la procédure de la mobilisation, le théâtre d'opérations à la frontière russe et les développements probables d'une guerre européenne. Tisza maintient sa manière de voir, et attaque l'administration du général Potiorek, qu'il rend responsable de la désorganisation de la Bosnie. En présence de cette divergence de vues, Berchtold dit qu'il va se rendre à Ischl pour prendre les ordres de l'empereur.

Le 8 juillet, Tschirschky prévient Berchtold que Berlin s'attend à une action contre la Serbie et ne comprendrait pas que l'Autriche laissât passer la présente occasion sans frapper un coup. « Du reste, dit-il, l'empereur Guillaume a écrit au roi de Roumanie une lettre dont la netteté ne laisse rien à désirer ».

Le même jour, Tisza écrit à François-Joseph une très longue lettre, où il lui expose en détail sa conviction qu'une guerre provoquée par l'Autriche-Hongrie serait menée dans des conditions très défavorables, tandis qu'un succès diplomatique permettrait d'attendre un moment plus propice. Il déclare

qu'il ne peut assumer aucune part de responsabilité dans l'agression projetée contre la Serbie, non point par égard pour ce pays, mais parce que la guerre doit survenir dans des conditions telles que le bon droit de la Monarchie soit évident aux yeux de tous.

Un autre Conseil des ministres devait se tenir le lendemain 9. Mais Berchtold ne revint d'Ischl que le 10. François-Joseph était satisfait de la décision prise d'en finir avec la Serbie et de l'appui de Guillaume II, « en se rendant complètement compte de la portée d'une telle décision », suivant l'expression de Berchtold à Tschirschky. Il suggéra lui-même à son ministre le moyen de concilier les deux tendances apparues au Conseil du 7 : on adresserait à la Serbie des demandes concrètes telles qu'on éviterait l'odieux d'une attaque subite contre ce pays, et que son refus faciliterait à la Roumanie et à l'Angleterre une attitude neutre. Mais là gisait la difficulté : si les demandes n'étaient pas excessives, elles pourraient être acceptées, ce qui ruinerait tout le plan; si elles étaient inacceptables, l'odieux de la rupture retomberait sur l'Autriche. Fort embarrassé, Berchtold demanda les conseils de Berlin pour la rédaction d'une sommation qui rendît tout à fait impossible une acceptation de la Serbie. Il se plaignit en même temps que Tisza se mît en travers et prétendît procéder en gentleman. Enfin il informa Berlin que le chef de l'état-major général et le ministre de la Marine allaient partir en congé « pour prévenir toute alarme ».

Guillaume II s'empressa de formuler le conseil désiré : « Demandez l'évacuation du sandjak de Novi-Bazar. Alors on est tout de suite en pleine guerre. L'Autriche doit immédiatement reprendre le sandjak pour empêcher l'union de la Serbie et du Monténégro et couper aux Serbes l'accès de la mer ». Toutefois l'ardeur du kaiser n'exclut point la prudence. De Bergen il demanda à la Wilhelmstrasse s'il était nécessaire qu'il adressât le 12 juillet à Belgrade le télégramme traditionnel de félicitations pour l'anniversaire du roi Pierre. Sur réponse affirmative, il envoya les compliments habituels afin de détourner les soupçons. A Berlin, M. de Jagow, qui venait de repren-

dre possession de ses fonctions, jugea excessif le conseil du kaiser. Il répondit à Vienne que la rédaction de l'ultimatum concernait exclusivement l'Autriche. Personnellement il croyait que, dans un conflit austro-serbe, l'Italie prendrait parti pour la Serbie. Il engagea donc très vivement le Cabinet de Vienne à offrir à Rome des compensations suffisantes.

Mais à Vienne on ne voulait plus entendre parler ni de retards, ni de négociations préalables, ni de compensations. Le 12, Berchtold prescrivit à M. de Mérey, ambassadeur près le Quirinal, d'informer le marquis de San Giuliano de l'ultimatum seulement une heure ou deux d'avance. Le 14, l'accord s'établit directement entre les deux ministres-présidents. Tisza posa la seule condition que la Monarchie n'annexerait aucun morceau de territoire serbe, à l'exception de petites rectifications de frontière. L'ultimatum, auquel on mettait la dernière main, « serait rédigé de telle façon que son acceptation fût pour ainsi dire exclue »; il serait remis le 25 juillet après le départ de Pétersbourg de M. Poincaré, qui devait y séjourner du 20 au 23. La mobilisation aurait lieu aussitôt après l'expiration du délai de quarante-huit heures imparti à la Serbie. Ainsi la tête la plus solide de la Monarchie cédait aussi au vertige belliqueux. D'après Berchtold, Tisza aurait même accentué la dureté de plusieurs passages de l'ultimatum en élaboration. Il s'était converti à la politique d'action dans la conviction que la guerre serait courte, et lui permettrait enfin de créer une armée nationale magyare, commandée en magyar par des officiers magyars, qui lui servirait après la victoire pour dominer toute la Monarchie.

Tandis que les diplomates mettaient au point le scénario, les militaires parachevaient les préparatifs dissimulables. Quant à la flotte, Guillaume II lui donna l'ordre de rester concentrée jusqu'au 25. Il réprima son désir de revenir à Potsdam, de peur de jeter l'alarme. On pria les journaux de mettre une sourdine à leurs polémiques. Le 19, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* publia un article très modéré destiné à rassurer le public. Afin qu'on ne se trompât point à Vienne sur le caractère de ces observations du journal officieux,

Jagow chargea Tschirschky de prévenir Berchtold que c'était une feinte. Bethmann-Hollweg s'en alla dans son domaine de Hohenfinow. Berchtold ne quitta pas Vienne ; mais il avertit Szögyeny qu'il importait que la presse, tout en soutenant la politique convenue, ne tînt pas « un langage systématiquement exagéré, de nature à rendre la situation plus tendue et à faire naître une pensée de médiation chez d'autres puissances ».

La presse austro-allemande respecta ces prescriptions. Depuis le 29 juin elle soutenait avec persévérance cette double thèse : il faut punir la Serbie, et cette punition concerne exclusivement l'Autriche-Hongrie. Le 29 juin, la *Reichspost*, l'interprète ordinaire de l'entourage de l'archiduc François-Ferdinand, écrivait :

« Nous avons négligé d'enfumer à temps la tanière venimeuse de Belgrade... L'humeur de notre armée la poussait instinctivement à courir sus aux Serbes, dans les phases décisives des dernières années, pour mettre ainsi un terme aux intolérables provocations de cet Etat. On lui a toujours imposé une contrainte préjudiciable à son esprit. Maintenant nous sommes sous le coup de la plus terrible des provocations... Nous avons une défaite à réparer, nous avons à faire payer le meurtre de Serajévo à ses instigateurs. L'assassinat de notre archiduc-héritier est pour nous l'avis que la onzième heure a sonné : nous attendons le coup de la douzième. »

La *Germania* mettait en cause « la nationalité serbe tout entière » et l'entourage du roi Pierre Ier. Elle invitait le Cabinet de Vienne à imposer à la Serbie le concours de la police hongroise sur le territoire serbe. Le *Berliner Tageblatt* affirmait le droit de l'Autriche d'exiger des garanties. La *Militærische Rundschau* précisait :

« L'instant nous est encore favorable. Si nous ne nous décidons pas à la guerre, celle que nous devrons faire dans un ou trois ans au plus tard s'engagera dans des circonstances moins propices... Puisqu'un jour nous devons accepter la lutte, provoquons-la tout de suite.

Quant à la *Nouvelle Presse libre*, journal viennois à la fois semi-officieux et pangermaniste, elle réclamait la guerre au

couteau au panserbisme, l'extermination de la maudite race serbe. Elle prédisait que les diplomates n'auraient pas de vacances cet été-là. Les intentions gouvernementales se devinaient si bien d'après le ton de la presse et l'attitude des hommes politiques que, dès le 2 juillet, M. Dumaine, ambassadeur de France à Vienne, écrivait à Paris que la demande d'enquête du gouvernement autrichien sur les origines de l'attentat de Serajévo comporterait des conditions intolérables pour la dignité du gouvernement de Belgrade, et « fournirait, à la suite d'un refus, le grief permettant de procéder à une exécution militaire ». M. Dumaine remarquait aussi que, chez les Autrichiens, la haine des Serbes allait de pair avec la foi en Dieu et le culte de l'empereur. Encouragée par l'inertie de la police, cette haine se traduisit à Serajévo et dans plusieurs villes de Croatie par le pillage des maisons appartenant à des orthodoxes et par des sévices graves sur la personne des orthodoxes. A Vienne même, des manifestations violentes contre ce qui passait pour serbe souillèrent la capitale.

Comme ces excès pouvaient mettre en garde la Serbie et les puissances étrangères, François-Joseph résolut d'en atténuer l'effet par un document public. Le jour où Szögyeny remettait à Guillaume II la lettre autographe où le vieux monarque proposait comme programme aux monarques européens la destruction du foyer d'agitation criminelle de Belgrade, il adressait à ses ministres un rescrit où il attribuait le crime de Serajévo au « vertige d'un petit nombre d'hommes induits en erreur », et proclamait sa résolution de persister jusqu'à son dernier soupir dans la voie reconnue la meilleure pour le bien de ses peuples. Le public européen tira de ces paroles ambiguës la conclusion que François-Joseph, parvenu aux extrêmes limites de la vie, répudiait toute idée de vengeance et n'ambitionnait plus que de terminer en paix un règne trop souvent troublé qui durait depuis soixante-six ans. Pourtant, à la honte de ce souverain, ce n'était qu'une feinte.

Bethmann-Hollweg et Jagow se montraient aussi cauteleux. Avertis par le prince Lichnowsky, M. de Flotow et M. de Waldburg, que la neutralité de l'Angleterre n'était pas cer-

taine, que l'Italie ne marcherait pas avec l'Autriche et que la Roumanie serait difficile à contenir, ils essayaient de modérer le Cabinet de Vienne, sans rien risquer qui pût les compromettre dans l'esprit de leurs alliés. Le 17, Jagow fit dire à Berchtold qu'il aimerait à savoir quels étaient en définitive les buts de guerre territoriaux et autres du gouvernement austro-hongrois. Quant au chancelier, il adressa de Hohenfinow des remontrances au Kronprinz au sujet de son attitude belliqueuse, et pria l'empereur de calmer l'intempérance de langage de l'héritier de la couronne.

LA REMISE DE L'ULTIMATUM

Le 19 juillet, le cours de la destinée est fixé à Vienne. Un Conseil des ministres, composé des mêmes personnages que celui du 7, se réunit pour prendre les suprêmes arrangements en vue de la guerre. Berchtold propose de faire remettre à Belgrade, le jeudi 23 à cinq heures du soir, l'ultimatum enjoignant à la Serbie d'accepter sans aucune réserve toutes les conditions énumérées dans ce document ; l'ordre de mobilisation serait donné dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26. Après un exposé militaire des généraux de Hœtzendorff et de Krobatin, Tisza stipule, pour seule condition de son adhésion, la déclaration unanime du Conseil qu'aucun plan de conquête n'est lié à l'action contre la Serbie, et que la Monarchie n'annexera aucun morceau de Serbie à l'exception de rectifications de frontière d'ordre stratégique. Berchtold y consent, sous la réserve que la Serbie soit assez diminuée par des cessions de territoires à la Bulgarie, à la Grèce, à l'Albanie, éventuellement aussi à la Roumanie, pour qu'elle ne soit plus dangereuse. Tisza n'admet pas cette réserve pour des raisons de politique intérieure et extérieure, surtout parce qu'il est convaincu que la Russie se battra à outrance pour empêcher l'écrasement de la Serbie. Stürgkh suggère qu'on pourrait se contenter de la déposition de la dynastie serbe, d'une convention militaire et

d'autres mesures qui mettraient la Serbie sous la dépendance de la Monarchie. Le ministre de la Guerre se rallie à cette proposition, pourvu que les rectifications stratégiques de frontière comprennent une tête de pont sur la Save, c'est-à-dire le cercle de Chabatz environ. Tous les membres du Conseil tombent d'accord sur cette transaction, et l'on décide que dès le début de la guerre on déclarera aux puissances étrangères que la Monarchie ne fait pas une guerre de conquête et qu'elle ne médite pas d'incorporer le royaume serbe. « Naturellement, ajoute-t-on, les rectifications de frontières stratégiquement nécessaires, l'amoindrissement de la Serbie en faveur d'autres Etats, ainsi que les occupations passagères de territoires serbes, qui, éventuellement deviendraient nécessaires, ne doivent pas être exclus par cette déclaration ».

Le procès-verbal de la séance du 19 ne contient aucune trace de discussion du texte même de l'ultimatum. Il semble que ce texte ait été préalablement l'objet d'un examen séparé. Quoi qu'il en soit, il est dès le lendemain envoyé au baron Giesl à Belgrade, avec ordre de le remettre le jeudi soir 23 juillet, entre quatre et cinq heures, au gouvernement serbe. Dans une lettre particulière, Berchtold prescrit à Giesl de n'admettre, en aucun cas, ni prolongation de délai, ni réserves sur les conditions, ni discussion sur l'interprétation de celles-ci : la Serbie devait accepter purement et simplement. S'il n'en était pas ainsi, le ministre devait aussitôt rompre les relations et quitter Belgrade avec le personnel de la légation.

Le même jour, Berchtold expédie le texte de l'ultimatum à ses ambassadeurs à Berlin, Rome, Paris, Londres, Pétersbourg et Constantinople, avec des instructions spéciales pour chacun d'eux. Les cinq ambassadeurs devront communiquer l'ultimatum, en en laissant copie, dans la matinée du 24. Les ministres austro-hongrois à Bucarest, Sofia, Athènes, Cettigné et Durazzo sont également informés. Szögyeny et Mérey reçoivent en outre une note confidentielle où ils trouveront les arguments nécessaires pour combattre les demandes éventuelles de compensations de l'Italie sur la base de l'article VII du pacte triplicien. De plus, Mérey est averti très

confidentiellement que San Giuliano connaît déjà par une indiscrétion de l'ambassade d'Allemagne les intentions de l'Autriche.

Le 20, Berchtold se plaint de cette indiscrétion à Tschirschky qui venait lui confier les inquiétudes de la Wilhelmstrasse sur l'Italie. A toutes les instances de l'ambassadeur sur l'opportunité d'entrer en conversation avec Rome au sujet des compensations, il répond que l'Italie n'a droit à rien. Dès lors que l'Autriche ne veut ou ne peut annexer aucun territoire important, elle ne consent pas à donner à des tiers, que ce soit l'Italie ou la Roumanie, des compensations qui rendraient onéreuse l'opération contre la Serbie et compromettraient ce qu'on considère à Vienne et à Pest comme des intérêts vitaux. D'ailleurs Guillaume II semble partager cet avis; il s'imagine volontiers que Victor-Emmanuel III et Charles Ier se comporteront en fidèles alliés sans chicaner sur l'interprétation des textes, et en souverains conscients de la solidarité monarchique. Quant au grand état-major de Berlin, qui manœuvre dans la coulisse, il ne s'embarrasse point des objections des diplomates. Par les multiples moyens d'influence dont il dispose près du kaiser, il pousse à la solution violente. Il compte sur un succès militaire foudroyant pour régler les difficultés diplomatiques à la pleine satisfaction des deux empires Centraux.

Dans la nuit du 20 au 21, Berchtold se rend à Ischl et soumet le texte de l'ultimatum à l'empereur, qui l'approuve sans modification. Le 21, il communique le document à Tschirschky et charge Szögyeny d'en remettre copie à Jagow. Celui-ci reçoit le pli de Tschirschky dans l'après-midi du 22, et la visite de Szögyeny entre sept et huit heures du soir. Cette double communication était rigoureusement confidentielle. Officiellement la note devait être remise seulement le 24 à Berlin comme dans les autres capitales, de façon que le gouvernement allemand pût prétendre n'en avoir pas eu connaissance auparavant.

Au dernier momment on change l'heure de la remise de l'ulmatum. Berchtold, étant informé de Berlin que M. Poincaré quittera Pétersbourg le 23 juillet à onze heures du soir seule-

ment au lieu de dix, ordonne à Giesl de remettre l'ultimatum à six heures au lieu de cinq. En effet, il tenait essentiellement à ce que la nouvelle ne parvînt à Pétersbourg qu'après le départ du Président de la République, de sorte qu'aucune délibération ne pût avoir lieu entre les personnages de la Double-Alliance. Avant l'heure fatale, Berchtold, expédie encore dépêche sur dépêche à Giesl pour lui adresser ses ultimes recommandations. Enfin, le 23, à six heures du soir sonnant, Giesl remet l'ultimatum qualifié de *befristete Demarche* — démarche à temps limité — à M. Patchou, ministre des Finances, remplaçant par intérim M. Pachitch, présdient du Conseil et ministre des Affaires étrangères, qui voyageait en province à l'occasion des élections générales pour le renouvellement de la Skoupchtina dissoute.

Rien ne pourra plus arrêter la marche des événements.

La teneur de l'ultimatum répondait bien aux intentions de ses auteurs. Le document commençait par rappeler l'engagement pris le 31 mars 1909 par le gouvernement serbe, sous le coup d'une menace de guerre, de changer le cours de sa politique actuelle envers l'Autriche-Hongrie pour vivre désormais avec cette dernière « sur le pied d'un bon voisinage ». Après une longue énumération de vagues griefs, il affirmait, en alléguant de prétendus aveux des assassins de l'archiduc-héritier, que le crime de Serajévo avait été tramé à Belgrade, exécuté avec des armes et des explosifs fournis par des officiers et des fonctionnaires serbes, et facilité par les complaisances du service-frontière serbe. Aucune preuve n'était produite à l'appui de ces accusations. On se référait à un « mémoire concernant les résultats de l'instruction de Serajévo », mais la pièce annexe ainsi désignée contenait seulement quelques imputations sans preuves ou commencements de preuves quelconques.

Le véritable mémoire, qui n'était pas encore prêt à ce moment, fut communiqué ultérieurement aux gouvernements à titre d'annexe à la circulaire, datée du 22 juillet, que Berchtold adressa aux grandes puissances. Quoique volumineux, il ne renfermait que des coupures de journaux serbes, des rapports sur la société *Narodna Odbrana* (la Défense nationale) et les

sociétés de Sokols, et des extraits de témoignages recueillis par les magistrats de Serajévo chargés de l'instruction du crime du 28 juin. En somme, les pièces qualifiées d'accablantes se réduisaient à deux : 1° « un expert judiciaire » affirmait que les bombes dont s'était servi — sans succès — un des accusés étaient de provenance serbe, identiques à vingt et une bombes trouvées en 1913 dans la Save près de Broko; 2° dans la salle de réception du ministre de la Guerre à Belgrade se trouvaient quatre tableaux allégoriques, dont trois représentaient des victoires serbes, et dont le quatrième « symbolisait la réalisation des tendances de la Serbie hostiles à la Monarchie ». On s'explique qu'un pareil dossier n'ait été remis aux chancelleries que le 27 juillet, après la rupture avec la Serbie.

L'acte d'accusation une fois dressé, le gouvernement austro-hongrois se déclarait résolu à ne pas poursuivre plus longtemps son « attitude de longanimité expectative », et « à mettre fin à des menées qui forment une menace perpétuelle pour la tranquillité de la Monarchie ». En conséquence, il commençait par demander au gouvernement serbe de faire publier à la première page du *Journal officiel* du 13-26 juillet, et de porter simultanément à la connaissance de l'armée par un ordre du jour du roi, qui serait inséré dans le *Bulletin officiel de l'armée*, une « énonciation » dont les termes étaient libellés *ne varietur*. Cette énonciation condamnait la propagande serbe en Autriche-Hongrie, ainsi que la participation d'officiers et de fonctionnaires serbes à cette propagande, désapprouvait toute tentative d'immixtion dans les destinées des habitants de quelque partie de l'Autriche-Hongrie que ce fût, et « avertissait formellement les officiers, les fonctionnaires et toute la population du royaume que dorénavant il serait procédé avec la dernière rigueur contre les personnes qui se rendraient coupables de pareils agissements ». Le gouvernement serbe devait s'engager en outre : 1° à supprimer toute publication excitant à la haine, au mépris ou au démembrement de l'Autriche-Hongrie; 2° à dissoudre immédiatement les sociétés s'adonnant à la propagande contre l'Autriche-Hongrie et à confisquer tous les moyens de propagande; 3° à éliminer sans délai « du corps enseignant et

des moyens d'instruction tout ce qui sert ou pourrait servir à fomenter cette propagande »; 4° à destituer tous les officiers et fonctionnaires coupables de cette propagande « et dont le gouvernement Impérial et Royal se réservait de communiquer les noms au gouvernement Royal »; 5° à accepter la collaboration en Serbie des organes du gouvernement Impérial et Royal dans la suppression du mouvement subversif dirigé contre l'intégrité territoriale de la Monarchie; 6° « à ouvrir une enquête judiciaire contre les partisans du complot du 28 juin se trouvant sur le territoire serbe; des organes délégués par le gouvernement Impérial et Royal prendront part aux recherches y relatives »; 7°, 8°, 9°, 10° à procéder d'urgence à l'arrestation de personnes nominativement désignées, à empêcher le trafic illicite d'armes et d'explosifs par la frontière, à licencier et à punir un certain nombre de fonctionnaires, à fournir des explications sur les propos hostiles à la Monarchie tenus par de hauts fonctionnaires serbes en Serbie et à l'étranger, à informer sans retard le gouvernement impérial et Royal de l'exécution de toutes les mesures susindiquées.

Le délai fixé pour la réponse devait expirer le samedi, 25 juillet, à six heures du soir.

Ces conditions mettaient la Serbie sous la tutelle autrichienne et visaient directement le roi. Elles révélaient chez les hommes dirigeants des deux empires une volonté de guerre irréductible : de guerre contre la Serbie seule, si l'Europe laissait écraser ce petit État; de guerre générale, si la Russie se portait au secours du roi Pierre. Divers témoignages permettent de croire que plusieurs princes allemands, notamment le roi de Bavière, partageaient les intentions des deux empereurs. En tout cas, le gouvernement de Munich était au courant de la machination austro-allemande. Dès le 18 juillet, le ministre de Bavière à Berlin prévenait le Cabinet de Munich que le gouvernement allemand préparait une action diplomatique en vue de la localisation de la guerre qui allait éclater : « S'appuyant, disait-il, sur le fait que l'empereur est en voyage dans le Nord et que le chef du grand état-major et le ministre de la Guerre de Prusse sont en congé, la chancellerie impériale

prétendra avoir été surprise par l'action de l'Autriche exactement au même degré que les autres puissances. » Le 23 juillet, le président du Conseil bavarois avouait à M. Allizé, ministre de France à Munich, qu'il avait connaissance de l'ultimatum autrichien, et que la situation était très sérieuse. Quant à l'opinion allemande, telle qu'elle se réflétait dans la presse, elle poussait hardiment à l'exécution de la Serbie. A Vienne, à la seule exception de la *Zeit*, les journaux tenaient un langage féroce.

II

La crise européenne

Le voyage de M. Poincaré en Russie

Au moment où les deux empires Centraux jetaient à la Serbie un défi mortel, M. Raymond Poincaré accompagné de M. Viviani, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, se trouvait à Pétersbourg, où il était déjà venu deux ans plus tôt comme président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Soit comme chef du gouvernement, soit comme chef de l'Etat, il avait constamment suivi, dans les affaires extérieures, une politique ferme, prévoyante et modérée. Informé comme il l'était des projets belliqueux de l'Allemagne, que le public pouvait seulement deviner, il avait dû s'attacher à prémunir la France contre des dangers trop probables, tout en s'efforçant, durant les dernières crises, de faire prévaloir des solutions transactionnelles honorables. Il ne manquait point de personnes en France pour qualifier ces transactions de défaillances. Elles attestaient du moins la volonté pacifique de la France, de la Russie et de la Grande-Bretagne.

Au commencement de juin 1914, le Cabinet Doumergue avait donné sa démission. M. Doumergue était un radical-socialiste professant un pacifisme notoire. Après un court

ministère Ribot, il eut pour successeur définitif M. Viviani, socialiste, qui constitua un ministère composé d'hommes de gauche, ennemis résolus de toute aventure extérieure, et dont plusieurs étaient des amis de M. Joseph Caillaux. Pendant la crise ministérielle, qui dura deux semaines, la presse allemande tint un langage presque insultant pour la France. Elle escomptait ouvertement la suppression du service de trois ans et la rupture de l'alliance russe. Le *Leipziger Tageblatt* écrivait qu'il fallait à la France, non un président du Conseil, mais un syndic de faillite. La *Gazette de la Croix* s'étonnait que les hommes politiques français ne voulussent pas avouer que la France tombait au rang de Puissance de second ordre. La *Tœgliche Rundschau* souhaitait le retour au pouvoir de M. Caillaux à Paris, du comte Witte à Pétersbourg. Mais, tout en s'exprimant de la façon la plus désobligeante sur ce qu'elle appelait la décadence, la décomposition française, la presse d'outre-Rhin constatait elle-même que la France et son Parlement étaient pacifiques. Le procès de Mme Caillaux alors en cours n'affaiblissait point cette dernière impression. Au contraire, il inspirait aux Allemands, l'idée que le Cabinet de Paris, livré à lui-même, ne se laisserait pas entraîner dans un conflit armé.

Le gouvernement russe n'était pas moins pacifique. Le tsar Nicolas ne manquait point, dans les audiences qu'il accordait à ses représentants à l'étranger, de les inviter à ne pas oublier, durant leur mission, que la Russie ne voulait pas faire la guerre. L'Austro-Allemagne connaissait si bien cet état d'esprit qu'elle spéculait sur lui pour imposer ses solutions par l'intimidation. Mais il était un degré d'effacement qu'aucun tsar ne pouvait souffrir, ou que la nation russe n'aurait point pardonné au souverain. Tel était le cas pour l'abandon à l'Autriche des frères slaves orthodoxes des Balkans. Aussi M. Schébéko, ambassadeur du tsar à Vienne, malgré son optimisme naturel et son vif désir de vivre paisiblement dans ce poste où il venait de s'installer, prévint-il ses collègues, le 21 juillet, avant de partir en congé, « que toute démarche quelconque faite par l'Autriche pour humilier la Serbie ne pouvait laisser la Russie indifférente. »

Partis de Dunkerque le matin du 16 juillet à bord du cuirassé *France*, MM. Poincaré et Viviani arrivèrent le 20 dans la rade de Cronstadt. Ce voyage, conforme aux traditions de l'alliance franco-russe, avait été décidé dès le mois de janvier, alors que Delcassé était encore ambassadeur à Pétersbourg. Il était la suite des voyages des Présidents Félix Faure, Loubet et Fallières. Il succédait aux visites échangées l'année précédente entre M. Poincaré et les rois d'Angleterre et d'Espagne. Sa date avait été fixée entre le 20 et le 24 juillet, parce qu'elle répondait le mieux aux convenances réciproques des deux chefs d'Etat. Il faisait partie d'un programme comprenant des visites aux rois de Suède, de Norvège et de Danemark. De plus, il semblait particulièrement opportun en raison des intrigues qui essayaient de saper la Double Alliance à Pétersbourg. On savait, à Paris, le tsar fidèle, mais faible, et l'on désirait déjouer par des conversations cordiales avec Nicolas II les machinations des intrigants. Au retour, les escales dans les trois capitales scandinaves devaient ranimer les sympathies pour la France dans des pays où l'Allemagne les combattait de toutes ses forces. A Stockholm, il s'agissait aussi de détruire ou d'atténuer la déplorable impression provoquée par la découverte récente d'actes, touchant à l'espionnage, de l'attaché militaire de Russie.

Les toasts échangés le 20 au dîner de gala de Péterhof entre le tsar et le Président de la République reflétaient à la fois la politique des deux pays et les préoccupations présentes. Nicolas II déclara que la France et la Russie étaient étroitement liées pour sauvegarder leurs intérêts en collaborant à l'équilibre et à la paix en Europe. Puis il précisa en ajoutant que les deux pays s'appuyaient sur des amitiés communes et sur la plénitude de leurs forces. M. Poincaré répondit en se félicitant qu'une association permanente de près de vingt-cinq ans eût été consacrée à maintenir l'équilibre dans le monde et que cette alliance, affermie par une longue expérience et complétée par de précieuses amitiés, s'appuyât sur des armées de terre et de mer qui se connaissaient, s'estimaient, étaient habituées à fraterniser, et permettaient aux deux pays de poursui-

vre, en collaboration intime et quotidienne, une œuvre de paix et de civilisation. Ces allusions aux conventions militaire et navale franco-russes et à l'entente avec l'Angleterre signifiaient que, résolument pacifiques, la France et la Russie ne laisseraient pas renverser l'équilibre de l'Europe. Toutefois, à ce moment, le tsar pensait si peu à la guerre qu'il promit à M. Poincaré de venir bientôt en France accompagné de l'impératrice.

Le gouvernement anglais, présidé par M. Asquith et comprenant des hommes éminents, comme M. Lloyd George et Sir Edward Grey, passionnément attachés à la paix, avait donné de nombreuses preuves de son horreur de la guerre. Cette réserve était poussée si loin que les Allemands et les Austro-Hongrois la prenaient volontiers pour une volonté bien arrêtée de n'entrer en guerre en aucun cas. Ce n'était pourtant point l'avis de Lichnowsky, qui écrivait le 16 juillet à Bethmann-Hollweg : « Je crois pouvoir dire avec certitude qu'on ne réussira pas, en cas de guerre, à influencer contre la Serbie l'opinion publique anglaise, même en évoquant les ombres sanglantes de Draga et de son amant. » Ce diplomate ami de la paix avait essayé de mettre sur pied avec Grey un traité fixant en Asie Mineure les sphères d'influence de l'Angleterre et de l'Allemagne, et correspondant à un arrangement du même genre de la France avec la Turquie. Dans l'été de 1914, les papiers étaient prêts pour la signature. Mais, de la part de Berlin, cette négociation n'avait pour objet que de détourner l'attention, de même que celle des Turcs à Paris était destinée à soutirer un emprunt à l'épargne française, moyennant des contre-valeurs que la guerre projetée ne permettrait pas d'encaisser. A Londres, le conseiller de l'ambassade allemande, M. de Kühlmann, travaillait en vue de la guerre, tandis que son chef s'ingéniait, de bonne foi, à régler les différends. Dès que Lichnowsky eut vent de ce qui se tramait, il donna à Berlin des avertissements pressants contre une politique d'aventure, et conseilla de recommander aux Autrichiens la modération. Il rappela en même temps que, d'après ce que lui avait déclaré naguère Lord Haldane, l'Angleterre ne permet-

trait jamais que la France fût affaiblie ou anéantie. Jagow répondit que la Russie n'était pas prête et que l'Allemagne devait risquer le coup. C'est donc en pleine connaissance de cause que le gouvernement allemand se décida.

Pendant ces jours critiques où les hommes dirigeants des deux empires Centraux soupesaient la force de résistance de la nation française, le procès de Mme Caillaux se déroulait devant la cour d'assises de la Seine dans une atmosphère de scandale. Du 20 juillet au 29, jour où fut prononcé l'acquittement de l'accusée, les débats se poursuivirent durant huit longues audiences devant un public enfiévré. Les polémiques brutales qui mettaient aux prises les partis et les journaux semblaient de bon augure de l'autre côté du Rhin.

Avant de quitter Pétersbourg, Viviani s'était concerté avec Sazonoff et l'ambassadeur d'Angleterre pour que les représentants des trois puissances à Vienne fissent entendre sans retard à Berchtold les conseils de modération que réclamait la situation. Parti de Cronstadt le 23 à dix heures du soir, Viviani télégraphia en ce sens, vers une heure du matin, à M. Bienvenu-Martin, garde des Sceaux, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères par intérim. Le 24, dans la matinée, au sortir du golfe de Finlande, le *France* recueillit un radiogramme de l'ambassade de France à Pétersbourg contenant un résumé de l'ultimatum. Viviani télégraphia sans retard à Londres et à Pétersbourg qu'il était d'avis : 1° que la Serbie offrît immédiatement toutes les satisfactions compatibles avec son honneur et son indépendance; 2° qu'elle demandât la prolongation du délai de quarante-huit heures, dans lequel l'Autriche réclamait une réponse; 3° que l'Angleterre, la Russie et la France s'entendissent pour appuyer cette demande; 4° que la Triple Entente recherchât s'il ne serait pas possible de substituer une enquête internationale à une enquête austro-serbe. C'est seulement à leur arrivée à Stockholm, le lendemain 25, que MM. Poincaré et Viviani prirent connaissance des nouvelles. Ils hésitèrent d'abord sur le parti à prendre : accomplir le programme primitif ou revenir en droiture à Dunkerque aussitôt après les fêtes de Stock-

holm. Ils décidèrent d'attendre des éclaircissements en cours de route, et, après avoir assisté aux fêtes préparées, repartirent le 26 au matin. Le 27, il leur parvint un radiogramme de Paris indiquant que leur retour était attendu avec quelque impatience. En conséquence, Viviani prévint les ministres de France à Copenhague et à Christiania qu'il rentrait directement à Paris, et M. Poincaré télégraphia aux rois de Danemark et de Norvège que la gravité des événements lui faisait un devoir impérieux de regagner la France. Le matin du 29, les deux hommes d'Etat arrivaient à Dunkerque. Ils étaient le soir à Paris, et Viviani reprenait dans la nuit du 29 au 30 la direction des affaires.

Dans l'intervalle, les événements s'étaient développés suivant le plan conçu par les Cabinets de Vienne et de Berlin.

La déclaration de guerre a la Serbie.

A Paris, en remettant à M. Bienvenu-Martin la copie de l'ultimatum, le comte Szecsen s'abstint de sortir des généralités. Il fit seulement observer qu'il s'agissait d'une affaire qui devait être réglée directement entre la Serbie et l'Autriche, et Bienvenu-Martin se tint sur la réserve. Mais, quelques heures plus tard, le baron de Schœn vint lire au président du Conseil intérimaire une note du gouvernement allemand, où se trouvait développée la thèse de la culpabilité de la Serbie et du droit de l'Autriche-Hongrie de prendre les mesures militaires qu'elle jugerait convenables. L'ambassadeur insista sur les deux derniers paragraphes, où Jagow déclarait que le conflit actuel devait être réglé exclusivement entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, « toute intervention d'une autre puissance devant, par le jeu naturel des alliances, provoquer des conséquences incalculables ». Sur l'observation de Bienvenu-Martin qu'il convenait de laisser la porte ouverte à un accommodement, Schœn répondit vaguement « que l'espoir restait toujours possible ». La communication de Szecsen était toute protocolaire; celle de Schœn revêtait un caractère déjà comminatoire envers la France.

Le langage tenu le même jour par Jagow à Jules Cambon n'atténuait pas cette impression. Il était calculé pour prévenir une médiation des amis de la Serbie. On désirait intimider Paris. Jules Cambon remarqua tout de suite que le gouvernement allemand n'avait pas pu s'engager à soutenir les prétentions de Vienne sans en connaître la portée, et que les deux Cabinets impériaux avaient coupé les ponts derrière eux. Sir Horace Rumbold, chargé d'affaires d'Angleterre à Berlin, éprouva et transmit à Londres des impressions analogues. En dépit de toute vraisemblance, Jagow soutenait, conformément au plan combiné avec Vienne, qu'il n'avait pas eu connaissance préalable de l'ultimatum. Sentant que cette affirmation trouvait peu de créance, Zimmermann télégraphia dans la journée du 24 juillet aux ambassadeurs allemands à Paris, Londres et Pétersbourg, de démentir dans les termes suivants tous les bruits relatifs à la connivence de Berlin avec Vienne : « Nous n'avons eu aucune espèce d'influence sur la rédaction de la note, et nous avons eu aussi peu que les autres puissances l'occasion de prendre position, de quelque manière que ce fût, avant sa publication. »

A Pétersbourg, Sazonoff comprit tout de suite qu'on marchait rapidement vers une crise redoutable. Des émeutes ouvrières d'origine suspecte, d'ailleurs promptement réprimées, révélaient l'intention de mettre le gouvernement russe en face de graves difficultés intérieures à un moment particulièrement critique. Esprit fin, très attaché au système de la Triple Entente et connaissant bien les affaires germaniques, Sazonoff était convaincu que l'Autriche n'aurait jamais agi comme elle venait de le faire sans avoir consulté préalablement l'Allemagne, et que les conditions posées à Belgrade avaient été combinées de sorte qu'elles fussent inacceptables. « Vous voulez la guerre, dit-il au comte Szapary, ambassadeur de François-Joseph; vous avez brûlé les ponts derrière vous, vous mettez le feu à l'Europe. » Au comte de Pourtalès, ambassadeur de Guillaume II, il déclara nettement que la Russie ne saurait admettre que le conflit austro-serbe fût réglé seulement entre les deux parties et que l'Autriche fût à la fois juge et accusatrice : si l'Autriche voulait avaler la

Serbie, la Russie s'y opposerait par la force ! Après ces deux entretiens, il pria les ambassadeurs de France et d'Angleterre de proclamer la solidarité de leur pays avec la Russie. M. Paléologue répondit que la France, en cas de besoin, remplirait toutes les obligations de l'Alliance. Sir G. Buchanan, représentant d'une puissance amie et non alliée, put seulement promettre le concours de son gouvernement pour une action modératrice. Sazonoff fit observer que, si la Russie et la France étaient engagées dans une guerre, il serait difficile à l'Angleterre de rester à l'écart. Tôt ou tard, expliqua-t-il, l'Angleterre sera impliquée dans la guerre, si celle-ci éclate; or, elle rendra la guerre plus probable si, dès le début, elle ne fait pas cause commune avec la Russie et la France. Buchanan s'empressa de communiquer ces suggestions à Londres.

Le lendemain 25, Sazonoff expédia une circulaire télégraphique marquant deux points essentiels : 1° le gouvernement russe suivait attentivement l'évolution du conflit austro-serbe, qui ne pouvait pas laisser la Russie indifférente; 2° il priait les Cabinets de Paris et de Londres d'appuyer à Vienne sa demande de prolongation du délai fixé à la Serbie. Cette demande fut transmise d'urgence dans la matinée du 25 au baron Macchio et à Jagow par les chargés d'affaires russes à Vienne et à Berlin. Dans un nouvel entretien du même jour avec Buchanan, Sazonoff confirma son intention de ne pas précipiter un conflit, mais déclara que, si l'Allemagne ne contenait pas l'Autriche, la situation était désespérée.

A Londres, Grey déclara au comte Mensdorf, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, et à Lichnowsky que jamais un document aussi formidable que l'ultimatum à la Serbie n'avait été adressé à un Etat indépendant, et il proposa que les quatre Cabinets de Londres, de Paris, de Rome et de Berlin s'entendissent « pour demander aux gouvernements autrichien et russe de ne point franchir la frontière », de façon que les autres puissances eussent le temps d'agir à Vienne et à Pétersbourg pour arranger les choses.

Lichnowsky accueillit favorablement cette ouverture, sans se douter des véritables intentions de son souverain. Au moment où il exprimait à Grey l'avis que l'Autriche pourrait

accepter une médiation des puissances, Allemagne comprise. Guillaume II écrivait en marge des dépêches de ses agents : « Comme toute cette soi-disant grande puissance serbe se montre creuse ! Tous les Etats slaves ont cette conformation. Il faut marcher ferme sur les pieds de cette crapule. »! Il invitait l'Autriche à ne pas laisser mettre en discussion sa démarche à Belgrade. Il la pressait de s'emparer du sandjak de Novi-Bazar. « L'Autriche, ajoutait-il, doit demeurer prépondérante dans les Balkans à l'égard des petites puissances et aux dépens de la Russie: autrement il n'y aura jamais de repos. » Il rejetait les propositions de médiation et de prolongation de délai, et traitait d'absurde l'hypothèse d'une guerre longue et acharnée. En marge du passage où Lichnowsky confiait ses craintes sur l'attitude de certains pays, il écrivait : « Il n'a qu'à proposer la Perse à l'Angleterre. » Les ministres de Guillaume II, tout en tenant un langage lénifiant aux diplomates de la Triple Entente, étaient si bien d'accord avec le kaiser que Szögyeny télégraphiait le 25 à Berchtold :

« Ici on suppose généralement que la réponse éventuellement négative de la Serbie sera suivie immédiatement de votre déclaration de guerre, combinée avec des opérations belliqueuses. On voit dans chaque recul du commencement des opérations un grand danger relativement à l'immixtion des autres puissances. On vous conseille de la manière la plus urgente de procéder immédiatement et de mettre le monde devant un fait accompli. »

En l'absence de Berchtold, qui était à Ischl, Macchio répondit à la demande de prolongation de délai par un refus catégorique, et son attitude fut ensuite approuvée sans réserve par son chef. Les autorités militaires allemandes consignèrent les garnisons d'Alsace-Lorraine et mirent en état d'armement les ouvrages proches de la frontière française.

A Bruxelles, le danger apparut dès la première heure. Dans la soirée du 24, après délibération du Conseil des ministres, M. Davignon, ministre de Affaires étrangères, envoya aux ministres de Belgique près des puissances signataires des traités du 19 avril 1839 et garantes de la neutralité de la Belgique

des instructions détaillées, leur donnant des indications précises sur ce qu'ils auraient à faire « si l'éventualité d'une guerre franco-allemande devenait plus menaçante ». Au courant des intentions allemandes depuis les confidences de Guillaume II au roi Albert, le gouvernement belge découvrit tout de suite dans la querelle cherchée à la Serbie le prétexte d'une guerre brusquée avec la France.

A Rome, par suite d'une indisposition de M. de Mérey et de complications télégraphiques, la communication fut faite le 24 au lieu du 22. Berchtold se fiait aux belles paroles de l'ambassadeur de Victor-Emmanuel III à Vienne, le duc d'Avarna, chaud triplicien, et aux assurances récentes du marquis de San-Giuliano que l'Italie avait besoin d'une Autriche forte comme rempart contre la marée slave. Il espérait entraîner l'Italie en invoquant le *casus fœderis* prévu dans l'article 3 de la Triple-Alliance, ainsi conçu :

« Si une ou deux des puissances contractantes, sans provocation de leur part, sont attaquées par deux ou plusieurs puissances non signataires du présent traité et sont entraînées dans une guerre avec les dites puissances, le *casus fœderis* se présente pour tous les contractants en même temps. »

Le 24 juillet, Berchtold dut déchanter. Salandra et San Giuliano se plaignirent vivement du caractère agressif de la démarche de l'Autriche, et déclarèrent que le *casus fœderis* ne jouait pas dans la circonstance. M. Bollati, ambassadeur d'Italie à Berlin, demanda positivement des compensations en vertu de l'article 7 de la Triple alliance, dont voici la teneur :

« L'Autriche-Hongrie et l'Italie, n'ayant en vue que le maintien, autant que possible, du *statu quo* territorial en Orient, s'engagent à user de leur influence pour prévenir toute modification territoriale qui porterait dommage à l'une ou à l'autre des puissances signataires du présent traité. Elles se communiqueront à cet effet tous les renseignements de nature à s'éclairer mutuellement sur leurs propres dispositions ainsi que sur celles d'autres puissances. Toutefois, dans le cas où, par suite des événements, le maintien du *statu quo* dans les régions des Balkans ou des côtes et îles ottomanes dans l'Adriatique

et dans la mer Egée deviendrait impossible, et que, soit en conséquence de l'action d'une Puissance tierce, soit autrement, l'Autriche-Hongrie ou l'Italie se verraient dans la nécessité de le modifier par une occupation temporaire ou permanente de leur part, cette occupation n'aura lieu qu'après un accord préalable entre les deux Puissances, basé sur le principe d'une compensation réciproque pour tout avantage, territorial ou autre, que chacune d'elles obtiendrait en sus du *statu quo* actuel, et donnant satisfaction aux intérêts et aux prétentions bien fondées des deux parties. »

Berchtold et François-Joseph restèrent sourds à toutes les demandes de compensations. Ils voulaient étrangler la Serbie sans céder un kilomètre carré. D'ailleurs, l'un et l'autre professaient pour les Italiens presque autant de dédain que pour les Serbes.

Sur ces entrefaites, l'imprévu survint. Le 25 juillet, à cinq heures trois quarts, M. Pachitch remit au baron Giesl une réponse qui constituait l'acceptation presque intégrale de tous les points de l'ultimatum. Cédant au sentiment du péril imminent et au conseil des Cabinets de Pétersbourg, de Paris et de Londres d'aller jusqu'à l'extrême limite des concessions compatibles avec les droits souverains de la Serbie, le gouvernement serbe se résignait à subir toutes les conditions austro-hongroises, sauf une : la participation des agents austro-hongrois à l'enquête judiciaire ouverte contre les personnes qui auraient été mêlées au complot du 28 juin et qui se trouveraient sur le territoire du royaume. Cette participation était déclarée contraire à la Constitution et au Code de procédure criminelle. « Cependant, ajoutait la note, dans des cas concrets, des communications sur les résultats de l'instruction en question pourraient être données aux agents austro-hongrois. » Devant toutes les autres injonctions le gouvernement serbe s'inclinait, se bornant à demander sur plusieurs points des précisions qui lui permissent d'exécuter ce qu'on réclamait de lui. La note était conçue en termes très dignes, sans faux-fuyants et se terminait par la proposition, dans le cas où le gouvernement austro-hongrois ne serait pas satisfait de cette réponse, de « remettre la question, soit à la décision du tri-

bunal de La Haye, soit aux grandes Puissances qui ont pris part à l'élaboration de la déclaration que le gouvernement serbe a faite le 18-31 mars 1909. »

Une pareille soumission déconcertait les prévisions de Vienne et de Berlin. Néanmoins, conformément à ses instructions, Giesl remit dès six heures une note rédigée d'avance, déclarant rompues les relations diplomatiques entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. A six heures et demie, il quitta Belgrade avec tout le personnel de la légation par le train de Semlin. Dans la nuit du 25 au 26, avant l'arrivée de Giesl à Budapest, le journal officiel hongrois, le *Budapesti Közlöny* imprimait et publiait le texte de trente-trois décrets ordonnant la mobilisation des corps d'armée de Prague, Leitmeritz, Budapest, Gratz, Temesvar, Hermannstadt, Agram et Serajévo, la mobilisation éventuelle du corps d'armée de Raguse, la convocation du landsturm, la militarisation générale du service des chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones, la nomination de commissaires royaux, la suspension des libertés constitutionnelles, l'ajournement du Parlement, etc. Tous ces décrets étaient exécutoires dès le lendemain matin 27. Celui qui ordonnait la mobilisation était daté du 24. Dans la soirée du samedi 25, le général Putnik, chef de l'état-major serbe, qui passait par la gare de Kelenföld, dans le voisinage de Budapest, fut arrêté et traité en prisonnier de guerre. Toute la nuit et la journée du lendemain, les musiques militaires hongroises parcoururent les rues de la capitale en jouant des airs nationaux. La foule chantait des refrains belliqueux. En tête de son numéro du 26, en caractères sensationnels, le *Pester Lloyd* annonça la guerre contre la Serbie.

Les circonstances dans lesquelles Giesl rompait les relations ne laissaient à la Serbie aucun espoir de solution pacifique. Aussi le gouvernement de Belgrade résolut-il de quitter immédiatement la capitale, qui se trouvait sous le canon de Semlin. Le soir même du 25, il alla s'installer à Nich, accompagné du ministre de Russie et de M. Auguste Boppe, le nouveau ministre de France arrivé dans la matinée. La mobilisation générale fut décrétée dans la soirée.

Dès le matin du 26, les journaux de Vienne célébrèrent en articles enthousiastes la guerre tant désirée. Le *Neues Wiener Tagblatt* s'écriait : « En avant ! Les dés de fer ont roulé. L'empereur nous appelle. L'armée qui, deux fois, dans son obéissance muette, a remis au fourreau l'épée à moitié dégaînée, répond avec allégresse au cri de son maître... En avant ! » A Berlin, même allégresse. La *Gazette de Cologne* proclamait la solidarité de l'Allemagne avec l'Autriche-Hongrie et terminait par cette phrase comminatoire : « Ce serait une honte pour notre siècle si l'humanité devait se déchirer parce que la Serbie couvre de son bouclier les jeunes drôles qui ont assassiné l'archiduc François-Ferdinand et sa femme. Cela ne peut pas, ne doit pas être; *Hands off* ! *Hânde weg* ! » La foule se livrait à de tapageuses manifestations en faveur de l'Autriche et contre l'ambassade de Russie. Cependant, ni l'agence Wolff, ni les journaux allemands ne publièrent le texte de la réponse serbe; on laissa tout d'abord croire au public que c'était un refus.

Le 26, Guillaume II quitte en hâte les eaux norvégiennes pour rentrer par Kiel à Berlin. Il était tellement convaincu de l'imminence de l'ouverture des hostilités, qu'il craignait d'être pris par la flotte russe. A son arrivée, en lisant la réponse serbe, il est décontenancé. « C'est un brillant résultat, note-t-il, pour un délai de quarante-huit heures ! C'est plus qu'on ne pouvait attendre ! Un grand succès moral pour Vienne ! Mais il fait disparaître toute raison de guerre, et Giesl aurait dû rester tranquillement à Belgrade. Après cela, moi, je n'aurais jamais ordonné la mobilisation. » Mais les événements suivent le cours irrésistible que la politique de l'ultimatum a déterminé. L'attaque diplomatique est aussi brusquée que va l'être l'attaque militaire. Le 27 juillet, le Cabinet de Vienne décide d'adresser le lendemain une déclaration de guerre à la Serbie, afin, relate Tschirschky, de prévenir toute tentative d'intervention.

A Paris, Schœn demande avec insistance au quai d'Orsay d'affirmer publiquement « la solidarité pacifique » de la France et de l'Allemagne, c'est-à-dire l'abandon de la Russie par la

France, et d'agir à Pétersbourg pour y conseiller la modération. N'ayant pas obtenu ce qu'il désirait, il écrit à M. Philippe Berthelot, faisant fonction de directeur politique, une lettre particulière, où il exprime « la ferme confiance que le gouvernement français, avec lequel il se sait solidaire dans l'ardent désir que la paix européenne puisse être maintenue, usera de toute son influence dans un esprit apaisant auprès du Cabinet de Pétersbourg ». Schœn cherche à compromettre la France au regard de la Russie et à incriminer celle-ci indirectement.

Pendant ce temps (27 juillet), Grey propose que les ambassadeurs de France, d'Allemagne et d'Italie à Londres recherchent avec lui « un moyen de résoudre les difficultés actuelles, étant entendu que, pendant cette conversation, la Russie, l'Autriche et la Serbie s'abstiendraient de toute opération militaire active. » Le chef du Foreign Office prévient l'ambassadeur d'Allemagne que, si l'Autriche envahissait la Serbie, après la réponse serbe, elle démontrerait qu'elle ne poursuivait pas seulement le règlement des questions mentionnées dans sa note du 23 juillet, mais qu'elle voudrait écraser un petit Etat : « Alors se poserait une question européenne, et il s'ensuivrait une guerre, la plus terrible que l'Europe eût jamais vue, et à laquelle d'autres puissances seraient amenées à prendre part ». Lichnowsky comprend et se hâte de télégraphier à Berlin que Grey se rangera *unbedingt* du côté de la France et de la Russie, pour montrer qu'il n'entend pas tolérer la défaite morale ou militaire de la Triple Entente. La France et l'Italie acceptent immédiatement la proposition de Grey. En même temps, le gouvernement britannique fait publier un ordre arrêtant la démobilisation de la flotte concentrée à Portland à l'occasion de la grande revue passée à Spithead le 19 juillet, et Grey explique à l'ambassadeur d'Autriche à Londres et à l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne que, devant le risque d'une conflagration générale, il n'est pas possible à l'Angleterre de disperser ses forces. Il insiste sur le fait que le Cabinet de Vienne vient d'infliger à la Serbie la plus profonde humiliation qu'ait jamais subie un pays et qu'il est inexplicable qu'on traite ce pays comme s'il avait répondu par un

simple refus. Enfin, à la Chambre des Communes, il expose que le conflit actuel risque d'aboutir « à une des plus grandes catastrophes qui se soient jamais abattues d'un seul coup sur le continent européen ». Le *Times* déclare que, si l'on veut éprouver la fermeté de l'adhésion de l'Angleterre aux principes qui régissent ses amitiés et garantissent l'équilibre européen, on trouvera l'Angleterre prête et résolue à soutenir ces principes avec toute la force de l'empire. Le *Morning Post* s'exprime avec la dernière sévérité sur le compte de l'Autriche, qui se constitue « juge, juré et témoin » dans le procès de la Serbie et qui provoque une guerre dans laquelle la France devra se battre pour sa propre existence. Alors, dit-il, l'Angleterre sera derrière la France.

Tous ces avertissements étaient nets et catégoriques. Néanmoins Jagow n'admet rien qui ressemble à une conférence des Puissances, à « une espèce de cour d'arbitrage ». Il se dérobe obstinément devant les instances très vives de Jules Cambon. Il déclare que l'Allemagne a des engagements avec l'Autriche et ne peut pas intervenir dans le conflit austro-serbe. Il allègue qu'il n'a pas encore eu le temps de lire la réponse serbe. Il se réfère à des conversations directes entre Vienne et Pétersbourg. D'autre part, voyant la conflagration sur le point d'éclater, lui et le chancelier, tant en leur nom qu'au nom de l'empereur, invitent Tschirschky, le 26 et le 27, à répéter à Vienne qu'il est « indispensable que l'Autriche s'entende en temps utile avec l'Italie sur l'article 7 du pacte triplicien et sur la question des compensations ».

Au quai d'Orsay, Schœn se dit sans instructions. Il reproche à la presse française d'accuser l'Allemagne de pousser l'Autriche. Il réitère l'affirmation que l'Allemagne n'a pas connu l'ultimatum.

Les metteurs en scène austro-allemands s'aperçoivent alors qu'ils manquent leurs effets. Le 28, Guillaume II écrit à Jagow une lettre où il expose la situation de cette façon : après la capitulation serbe, toute cause de guerre est éliminée ; toutefois, comme les Serbes sont des Orientaux faux et hypocrites, il faut employer avec eux « une douce violence » ;

il convient de saisir un gage, Belgrade, afin de garantir l'exécution des promesses et de donner à l'armée, mobilisée en vain pour la troisième fois, l'apparence d'un succès aux yeux de l'étranger; toute cause de guerre ayant disparu, l'empereur est « prêt à accepter le rôle de médiateur à l'égard de l'Autriche, sur la base de l'occupation militaire temporaire de la Serbie, en ménageant le plus possible le sentiment national autrichien et l'honneur de ses armes ». Le même jour, Bethmann-Hollweg télégraphie dans le même sens à Tschirschky; mais il indique nettement que, s'il est désormais impossible au Cabinet de Vienne de maintenir une attitude complètement intransigeante qui lui aliénerait l'opinion publique, il importe avant tout « que la responsabilité de l'extension éventuelle du conflit aux Etats qui ne sont pas directement intéressés dans la question retombe dans toutes les circonstances, sur la Russie ». Il prescrit aussi à l'ambassadeur d' « éviter soigneusement de créer l'impression que l'Allemagne désire retenir l'Autriche ».

Mais, à Vienne, où sont arrivés les conseils impérieux de Berlin, transmis par Szögyeny le 25 et le 27, on est déjà décidé. Le 28 à onze heures du matin, avant d'avoir reçu communication de la dépêche de Bethmann-Hollweg à Tschirschky, Berchtold déclare la guerre à la Serbie. Sir Maurice de Bunsen apprend la nouvelle au Ballplatz en venant chercher la réponse à la proposition Grey. Sans fournir aucune justification, Berchtold qualifie la guerre de juste et d'inévitable. Il répond par une fin de non-recevoir à toutes les propositions de discuter la réponse serbe. Sous le couvert des décrets du 26, la mobilisation des forces de terre et de mer de la Monarchie s'accélère. Ni à Berlin, ni à Vienne, on ne pouvait se dissimuler les conséquences fatales de ces mesures. Le 18 juillet, l'envoyé de Bavière à Berlin, dans le rapport déjà cité, expliquait qu'on devait s'arranger de manière que l'Autriche ne mobilisât pas toute son armée, notamment les troupes casernées en Galicie, pour éviter que se produisît *automatiquement* une contre-mobilisation de la Russie, qui forcerait l'Allemagne ainsi que la France à prendre les mêmes mesures « et provoquerait ainsi la guerre européenne ». Or, depuis le 27, les mouvements de

troupes dans la Monarchie indiquaient que toutes les forces du pays étaient mises sur pied. Les agents consulaires français signalaient la mobilisation des corps d'armée de Bohême et de Galicie et le transport de troupes de Vienne et de Budapest à la frontière russe. En conséquence, avant de connaître la déclaration de guerre à la Serbie, la Russie avait commencé de prendre de son côté quelques précautions militaires. Si restreintes qu'elles fussent, elles alarmaient Berchtold qui, le 28, chargea Szögyeny de demander au Cabinet de Berlin de parler fort à Pétersbourg. Le lendemain, nouvelle dépêche du même dans le même sens, en termes encore plus énergiques. Le ministre ajoutait que les opérations de guerre en Serbie se poursuivraient quoi qu'il dût arriver. En même temps, François-Joseph prescrivait à ses ambassadeurs de déclarer à Pétersbourg, Londres, Paris et Rome que l'état de guerre entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie rendait inutile toute discussion sur l'affaire serbe, mais qu'il était loisible au Cabinet anglais d'agir à Pétersbourg pour assurer la localisation de la guerre.

Les projets de médiation et les mobilisations

Pour la troisième fois en cinq jours, la Triple-Entente se trouvait inopinément placée en face d'un acte attentatoire à la paix. Après un ultimatum dépassant en rigueur tout ce qu'on pouvait imaginer, après une rupture diplomatique suivant de quelques minutes l'acceptation presque intégrale de cet ultimatum, une déclaration de guerre éclatait au milieu des négociations, sans que l'Etat qui la lançait fût menacé d'aucun côté ni d'aucune manière.

A Pétersbourg, on réagit en décrétant la mobilisation dans les arrondissements militaires d'Odessa, de Moscou, de Kief et de Kazan (13 corps d'armée). Puis le tsar Nicolas envoie à Guillaume II un télégramme où il le prie de lui venir en aide pour maintenir la paix. « Une guerre ignoble a été déclarée à un pays faible, disait-il... Pour prévenir la calamité que serait

une guerre européenne, je te prie, au nom de notre vieille amitié, de faire tout ce que tu pourras pour empêcher tes alliés d'aller trop loin[1]. » Ce télégramme, arrivé à Berlin le 29 à une heure dix du matin, se croise avec une dépêche de Guillaume II rédigée de concert avec le chancelier et M. de Stumm, mise au net le 28 à dix heures quarante-cinq du soir, et expédiée le 29 à une heure quarante-cinq du matin. Le kaiser invoquait la solidarité dynastique contre les régicides, rappelait l'assassinat du roi Alexandre et de la reine Draga, priait le tsar de réagir contre l'émotion produite en Russie par l'action de l'Autriche, prétendait exercer toute son influence à Vienne en faveur d'un arrangement satisfaisant avec la Russie, et demandait le concours de Nicolas II pour « apaiser les difficultés qui pouvaient encore surgir. »

En lisant le télégramme du tsar, le kaiser ne songe nullement à donner suite aux beaux sentiments énoncés dans le sien. Il est encouragé dans l'expectative par une lettre de son frère, le prince Henri, datée de Kiel, du 28. Envoyé en mission d'exploration politique à Londres, le prince Henri revenait d'Angleterre avec la conviction que le gouvernement britannique resterait neutre et chercherait à contenir la Russie. Il citait même à ce sujet une phrase catégorique du roi George. Soit que la citation fût inexacte, soit que le prince Henri eût pris pour des assurances de vagues propos de courtoisie, sa lettre donnait une idée fausse de la situation diplomatique. En tout cas, elle se trouvait en contradiction avec les informations envoyées jour après jour par Lichnowsky.

Aussi Bethmann-Hollweg, plus attentif et réfléchi que l'empereur, fait-il appeler Sir E. Goschen deux fois dans la journée du 29. Dans le premier entretien, il prétend avoir poussé très loin ses conseils à Vienne. D'ailleurs tous les représentants de l'Allemagne à l'étranger ont reçu l'ordre de dire et disent, en effet, que leur gouvernement prêche au Cabinet de Vienne la conciliation. Toutefois, comme le chancelier sent que son

1. Le texte original est en anglais, de même que la réponse de Guillaume II et les autres dépêches échangées entre les deux souverains. Les heures indiquées sont celles relevées dans : *Die deutschen Dokumente zum Kriegsausbruch.*

double jeu ne peut se soutenir longtemps, il tient à prendre ses sûretés. Il fait donc revenir l'ambassadeur d'Angleterre dans la soirée, et lui pose nettement la question de la neutralité. L'Allemagne, dit-il en substance, n'a point pour but des acquisitions territoriales aux frais de la France en Europe, la question des colonies restant réservée; elle compte respecter l'intégrité et la neutralité des Pays-Bas; si elle se trouve dans la nécessité d'entreprendre des opérations en Belgique, elle respectera aussi l'intégrité de ce pays, à condition qu'il ne se range pas contre l'Allemagne; en conséquence, elle espère que l'Angleterre observera la neutralité. Il offre « une forte enchère » pour s'assurer cette neutralité, et déclare que, depuis le jour où il est devenu chancelier, « il s'est proposé d'établir une entente avec l'Angleterre ». Derrière le conflit austro-serbe on voit apparaître la conflagration européenne. Goschen se borne à répondre que son gouvernement voudra sans doute garder sa pleine liberté.

Il avait raison. Le même jour, Grey déclarait à Lichnowsky que, dans le cas où l'Allemagne et la France seraient impliquées, l'Angleterre pourrait être amenée à intervenir, et qu'alors son intervention serait immédiate. En même temps, il disait à Paul Cambon qu'on devait se garder en France de croire l'Angleterre engagée envers elle comme en 1911, dans l'affaire marocaine, où les deux pays étaient liés; si l'Allemagne et la France venaient à être impliquées dans le conflit actuel, l'Angleterre, libre d'engagement, aurait à décider ce que les intérêts britanniques exigeaient.

Revenu à Paris dans la soirée, Viviani donne aussitôt sa pleine adhésion aux projets de médiation à quatre. Mais l'artillerie autrichienne bombarde déjà Belgrade, ville ouverte, et les bateaux de commerce serbes sont capturés. Or, Sazonoff a déclaré que, le jour où l'Autriche passerait la frontière serbe, la Russie mobiliserait. On touche à l'instant où, personne ne voulant être devancé par l'adversaire, on passera de la préparation à l'action. Le gouvernement belge décide de mettre l'armée sur le pied de paix renforcée.

De toutes parts, les agents français en Allemagne signalent

des mouvements de troupes et de matériel vers la frontière de France. Les permissionnaires, rappelés depuis cinq jours, ont rejoint leurs corps. La garnison de Metz, renforcée par des éléments de l'intérieur, s'installe le long de la frontière. Du Luxembourg aux Vosges, les troupes prennent leurs positions de combat. Dans les places fortes voisines, on procède au déboisement, à la mise en place de l'armement, à la construction de batteries, à l'établissement de réseaux de fils de fer. Les gares sont occupées militairement. Rappelés par convocations individuelles, les réservistes affluent par milliers dans les dépôts. Les routes sont barrées. Les automobiles ne circulent plus qu'avec un permis. En deux endroits, le 29, des patrouilles allemandes pénètrent sur le territoire français. Sous menace d'être fusillés, les Alsaciens-Lorrains du Reichsland ont défense de passer la frontière.

En France, les permissionnaires sont rappelés seulement le 29. Le 30, après délibération en Conseil des ministres, le Cabinet Viviani décide de tenir les troupes de couverture à dix kilomètres de la frontière, au lieu de les porter sur les positions de combat prévues dans le plan de concentration. En signalant cette mesure au Cabinet de Londres, il fait remarquer que le gouvernement de la République tient à montrer ainsi « que la France pas plus que la Russie, n'a la responsabilité de l'attaque. »

Le 29, en apprenant la mobilisation partielle de la Russie, le gouvernement allemand fait notifier à Pétersbourg par Pourtalès | que, si la Russie ne cesse pas ses préparatifs militaires, l'Allemagne mobilisera de son côté. Sazonoff répond que ces préparatifs sont justifiés par ceux de l'Autriche et l'intransigeance de cette puissance, qui refuse à la fois les conversations directes avec Pétersbourg et la médiation des quatre puissances. D'autre part, il informe les gouvernements étrangers qu'il adhère à toutes les propositions ayant pour objet de résoudre le conflit à l'amiable. Il s'assure en même temps des dispositions de la France. Viviani déclare qu'elle est résolue à remplir toutes les obligations de l'Alliance, tout en ne négligeant aucun effort en vue d'une solution paci-

fique. Il exprime en même temps « le désir de voir éviter toute mesure militaire qui pourrait offrir à l'Allemagne un prétexte à la mobilisation générale ». Le chef d'état-major russe fait surseoir à un certain nombre de mesures militaires, et convoque l'attaché militaire d'Allemagne, à qui il donne sa parole d'honneur que la mobilisation partielle ordonnée le matin vise exclusivement l'Autriche.

Dans la soirée du 29, deux télégrammes impériaux se croisent encore. A 6 h. 30, Guillaume II fait expédier de Potsdam une dépêche répondant à celle du tsar arrivée le matin. Il justifie entièrement l'action de l'Autriche, engage la Russie à rester spectatrice, exprime l'avis qu'un accord direct entre Vienne et Pétersbourg est possible et désirable, affirme qu'il continue ses efforts en ce sens, et termine par l'observation que des mesures militaires de la Russie, qui seraient considérées comme provocantes pour l'Autriche, hâteraient une calamité et compromettraient le rôle de médiateur qu'il a accepté. Il reste donc sur ses positions. A huit heures vingt (heure orientale) avant d'avoir reçu ce télégramme, Nicolas II en expédie un second de Péterhof à Guillaume II : après des remerciements pour le ton amical du précédent télégramme, il demande des explications sur la divergence existant entre ce document et le message officiel présenté le jour même par Pourtalès à Sazonoff, et propose de soumettre le conflit austro-serbe à la Conférence de La Haye. Puis, après avoir conféré avec Sazonoff qui se montre très préoccupé de l'attitude comminatoire de Pourtalès, et avec le chef d'état-major général, qui craint d'être pris de court, le tsar ordonne pour la nuit même la mobilisation des treize corps visés par sa décision précédente, et signe le décret de mobilisation générale. Mais, quelques instants après, il reçoit la dépêche du kaiser. Toujours désireux de ne laisser échapper aucune chance de maintenir la paix, il téléphone au ministre de la Guerre de surseoir à la mobilisation générale.

Pendant ce temps, son télégramme de huit heures vingt arrive à Potsdam. Il inquiète le chancelier qui, le soir même, charge Pourtalès « d'expliquer la prétendue contradiction

signalée par le tsar, tout en excluant l'idée de la Conférence de La Haye. » L'inquiétude de Bethmann-Hollweg s'accroît quelques minutes plus tard, quand lui parvient (neuf heures douze) le compte rendu de l'entretien de Grey avec Lichnowsky. Le chancelier mesure l'étendue du danger, il voit l'Allemagne obligée de supporter le poids principal d'une lutte avec trois ou même quatre grandes puissances — l'Italie n'étant pas sûre —, et à trois heures du matin, il télégraphie à Tschirschky de représenter à Berchtold que le prestige politique de l'Autriche, l'honneur de ses armes et ses revendications justifiées seront suffisamment sauvegardés par l'occupation de Belgrade ou d'autres places. Il recommande instamment à Vienne d'accepter la médiation. Il insiste pour que l'Autriche n'entraîne pas l'Allemagne dans une conflagration générale sans tenir compte des avis de la Wilhelmstrasse, ou tout au moins pour qu'elle continue les conversations afin de mettre la Russie dans son tort.

Plus nerveux et plus impulsif que son chancelier, l'empereur traduit en termes d'une extrême violence sa colère et sa déception. Il couvre d'injures les marges de la copie du compte rendu de son ambassadeur. Il traite les Anglais de pharisiens, de coquins, de cyniques, de méphistophéliques, de canailles et de vulgaires boutiquiers. Il qualifie Grey de sinistre fourbe, de vulgaire goujat, de vil imposteur. Il se croit trompé, roulé, cerné. Il affirme que l'Angleterre *seule* porte la responsabilité de la guerre, et il demande à ses ministres de le publier partout. S'étant cru tout permis pour arriver à ses fins, il se voit découvert, s'indigne et s'apeure. Chef suprême de l'armée, il lui voue une confiance illimitée. Toutefois, quand il s'aperçoit que sa combinaison va le mettre aux prises avec l'Angleterre, il craint que, malgré tout, l'Allemagne ne soit pas de force à briser à la fois les grandes puissances militaires continentales et la plus grande puissance maritime du monde. Des perspectives de défaite lui apparaissent en de brusques lueurs. Mais dans la journée il se ressaisit et le grand état-major le rassure. Ni la colère ni la peur ne changent ses déterminations. Quand il lit un troisième télé-

gramme du tsar, parti de Pétersbourg à une heure vingt du matin, où Nicolas II le prie d'exercer une forte pression sur l'Autriche pour la déterminer à s'entendre avec la Russie, il se récrie. Il n'admet pas que la Russie prenne des précautions militaires équivalentes à celles de l'Autriche. Il termine ses annotations par ces mots : « Mon rôle est fini. » Dans sa réponse officielle expédiée à trois heures trente après-midi, il prétend que l'Autriche ne mobilise que contre la Serbie, et que, si la Russie mobilise contre l'Autriche, son rôle de médiateur sera compromis, sinon rendu impossible. « C'est toi, déclare-t-il en terminant à Nicolas II, qui auras à supporter la responsabilité pour la paix ou la guerre. »

Guillaume II ne se préoccupe point d'empêcher la guerre imminente. Il ne prie pas son alliée de suspendre des opérations militaires qui doivent, il le sait, provoquer la mobilisation russe. Il cherche seulement à se couvrir et à déplacer les responsabilités. Cette intention est formellement exprimée dans le procès-verbal de la séance du Conseil tenu à Berlin dans le courant de la journée du 30 par les ministres prussiens sous la présidence du chancelier. Après avoir exposé la situation, Bethmann-Hollweg dit : « Les motifs déterminants de l'attitude de l'Allemagne dans le conflit actuel sont les suivants : il convient d'attacher le plus grand prix à mettre la Russie dans son tort, et l'on atteindrait ce but par une déclaration austro-hongroise de nature à réduire à l'absurde les affirmations du gouvernement russe. » Bethmann-Hollweg explique ensuite que l'Angleterre prendra parti pour la Double Alliance, que l'Italie craint de ne pouvoir tenir ses engagements, et qu'il ne faut compter ni sur l'aide de la Roumanie, ni sur celle de la Bulgarie. Par contre, dit-il, il n'y a rien de grave à craindre des socialistes ; il n'est question ni d'une grève générale ou partielle, ni de sabotage.

Dans la soirée, Guillaume II s'abandonne à de nouvelles et longues imprécations contre l'Angleterre, à propos d'une dépêche du matin où Pourtalès rapporte que Sazonoff ne veut pas laisser écraser la Serbie et ne voit pas la possibilité de révoquer l'ordre de mobilisation partielle. Il accuse la

Triple-Entente de l'avoir encerclé, de lui avoir jeté un filet sur la tête, de vouloir l'anéantissement politique et économique de l'Allemagne. Il veut dénoncer au monde entier les menées de ses adversaires : « Et il faut que nos consuls en Turquie et aux Indes enflamment tout le monde musulman pour une insurrection sauvage contre cet odieux peuple de boutiquiers, menteur et sans conscience. Car, si nous devons être saignés à blanc, il faut que l'Angleterre perde au moins les Indes. »

Cependant Bethmann-Hollweg comprend qu'il faut tenter un dernier effort à Vienne. A sept heures quinze, Guillaume II communique par télégramme à l'empereur François-Joseph la demande de médiation du tsar et la proposition Bethmann-Hollweg expédiée à trois heures. Puis, à neuf heures, le chancelier adresse à Tschirschky un nouveau télégramme, n° 200, très énergique, où il recommande avec instance à l'Autriche d'accepter la proposition Grey, « qui sauvegarde sa position gous tous les rapports. » Mais, deux heures plus tard, il télégraphie à Tschirsckhy « de ne pas exécuter provisoirement l'instruction n° 200 », et peu après, dans un autre télégramme, il explique à l'ambassadeur que l'exécution de l'instruction n° 200 a été suspendue parce que l'état-major général vient de l'informer que les préparatifs militaires des voisins, notamment à l'Est, forcent l'Allemagne à de promptes décisions. Il se ravise pourtant encore une fois, jugeant sans doute l'explication imprudente, arrête la transmission du télégramme, et envoie à Vienne une autre explication, fondée sur un télégramme du roi d'Angleterre qui vient d'arriver.

On devine les arguments que l'état-major général a dû mettre en avant ce soir-là. D'après un long mémoire, daté du 29, qu'il avait adressé au chancelier, la guerre générale était certaine, car l'Autriche ne pouvait faire la guerre à la Serbie sans mobiliser l'autre moitié de son armée, par précaution contre la Russie, et, dès l'instant où l'Autriche mobilisait toute son armée, un choc entre elle et la Russie était inévitable. Obligée par le *casus fœderis* de secourir son alliée, l'Allemagne devait mobiliser. De son côté, la Russie en ferait au-

tant et serait soutenue par la France. A moins d'un miracle les événements se développeraient ainsi. L'Allemagne était exposée à ce que les responsabilités fussent rejetées sur elle, mais elle devait rester fidèle à l'alliance autrichienne. En somme, le grand état-major tenait absolument à garder une avance soigneusement préparée. Or, cette avance était perdue si la Russie suivait l'Autriche dans ses préparatifs. Il fallait renoncer à la guerre, ou prendre immédiatement position. Suivant l'opinion du général de Moltke — rapportée par le chargé d'affaires bavarois — les circonstances étaient militairement si favorables qu'il ne pourrait jamais s'en retrouver d'aussi bonnes. « L'état-major général prussien, ajoutait Lichterfeld le 31 juillet, envisage la guerre contre la France avec la plus entière confiance; il compte abattre la France en quatre semaines. »

Dans la journée même du 30, une manœuvre se produit. A une heure de l'après-midi, une édition spéciale de l'officieux *Lokal Anzeiger*, distribuée dans les rues de Berlin, annonce que « le décret de mobilisation de l'armée et de la flotte allemande vient d'être promulguée ». A deux heures, Jagow dément la nouvelle et les numéros du *Lokal Anzeiger* sont saisis. Mais, dans l'intervalle, l'ambassadeur de Russie a télégraphié la nouvelle à Pétersbourg. L'administration allemande laisse transmettre cette dépêche, et retarde la transmission des télégrammes qui démentent la nouvelle. D'après M. Jules Cambon (nº 105 du *Livre Jaune*), il semble certain qu'un Conseil extraordinaire, tenu la veille au soir à Potsdam sous la présidence de l'empereur, a décidé la mobilisation et que, sous l'impression de nouvelles ultérieures, l'exécution de la mesure a été suspendue. L'état-major reprocha plus tard au chancelier de lui avoir fait perdre deux jours.

La manœuvre allemande apparaît en pleine lumière dans un projet de note au gouvernement belge rédigé par le général de Moltke et daté du 26 juillet. Le chef du grand état-major propose ce jour-là de notifier ce qui suit à Bruxelles : le gouvernement impérial, ayant reçu des nouvelles sûres, d'après lesquelles des forces franco-anglaises auraient l'intention de

marcher sur la Meuse par Givet-Namur, craint que la Belgique ne soit pas en mesure de repousser ces forces avec ses propres moyens, et il juge nécessaire de faire entrer des troupes allemandes en Belgique; il s'engage, pour le cas où la Belgique observerait une attitude amicale, à lui restituer ses territoires après la paix et à la dédommager entièrement; dans le cas contraire, il traitera le royaume en ennemi; il attend une réponse satisfaisante dans les vingt-quatre heures, faute de quoi les hostilités seront ouvertes immédiatement. Soumis à MM. de Bethmann-Hollweg, de Jagow, Zimmermann et de Stumm, ce projet de note est définitivement approuvé le 29, avec quelques retouches qui font disparaître les passages relatifs à la coopération présumée de forces anglaises avec les Français et la menace d'ouverture des hostilités. Il est expédié le 30, sous pli cacheté, à M. de Below-Saleske, ministre d'Allemagne à Bruxelles, avec ordre de n'ouvrir le pli qu'après en avoir reçu l'ordre télégraphique. Une annexe préparée par le général de Moltke est destinée à la Hollande; elle contient une copie de la note à la Belgique et l'assurance que l'Allemagne respectera la neutralité des Pays-Bas, avec cette réserve : « Si, de la partie sud de la province de Limbourg, on signalait des violations de frontière, le gouvernement royal devrait être assuré qu'il ne s'agit que d'erreurs de petits détachements que l'Allemagne réparerait aussitôt ». Le scénario, élaboré le 26 était donc réglé dès le 29 entre les militaires et le gouvernement.

Dès lors, toutes les conversations et les dépêches des chancelleries ne sont plus qu'un jeu diplomatique. Elles offrent un vif intérêt psychologique, car plusieurs mettent à nu les caractères des hommes dirigeants. Mais elles ne modifient pas le cours des événements. Tout au plus note-t-on quelques hésitations, qui révèlent plutôt les appréhensions de la dernière heure que l'intention de se dégager de l'engrenage où l'on s'est délibérément engagé.

Le 30, aux nouvelles de Londres, de Pétersbourg et de Berlin, François-Joseph et Berchtold sentent passer un frisson. Néanmoins, ils ne renoncent pas à leur projet d'écraser la

Serbie. Berchtold télégraphie à Pétersbourg qu'il est disposé à causer sur les questions concernant directement les rapports austro-russes. Seulement, il exclut de la conversation le conflit austro-serbe, que, dit-il, « il n'a jamais été dans notre intention de laisser discuter. » Dans la matinée du 31, il mande à Berlin que, malgré la mobilisation russe, l'Autriche est disposée à examiner la proposition anglaise de médiation. Cette première partie de la dépêche permet d'espérer une détente, car il propose de négocier sur la base de l'occupation par l'Autriche de Belgrade ou d'autres localités. Mais la dernière partie détruit l'effet de la première « *Naturellement*, ajoute Berchtold, la condition de notre acceptation est que notre action militaire se poursuive dans l'intervalle, et que le Cabinet anglais engage le gouvernement russe à arrêter la mobilisation russe dirigée contre nous, auquel cas nous rapporterions aussitôt les contre-mesures militaires défensives prises en Galicie contre la Russie. »

Ainsi l'Autriche veut poursuivre à fond l'exécution de la Serbie tout en arrêtant la mobilisation russe. Sous une forme d'apparence plus conciliante, elle s'en tient à sa thèse du début qui est aussi la thèse germanique : le conflit austro-serbe concerne exclusivement l'Autriche-Hongrie. Or, le comte Szapary et M. Schébéko lui ont déclaré que la Russie s'opposera par la force à l'exécution militaire de la Serbie. A titre d'extrême concession, Sazonoff précise le 30 que la Russie s'engage à cesser ses préparatifs de guerre, « si l'Autriche, reconnaissant que la question austro-serbe a assumé le caractère d'une question européenne, se déclare prête à éliminer de son ultimatum les points qui portent atteinte aux droits souverains de la Serbie ». A Vienne et à Berlin, cette condition est aussitôt déclarée inacceptable. Lichnowsky le notifie à Grey.

Si le Cabinet de Vienne avait réellement voulu accepter la proposition Grey, il aurait dit : nous suspendrons les opérations militaires si la Russie arrête sa mobilisation, et nous examinerons ensuite avec les quatre puissances quels gages il convient que nous prenions en Serbie. S'il avait voulu la paix.

il se serait tenu pour satisfait par la promesse de gages territoriaux. La proposition britannique fondée sur cette concession allait plutôt au-delà de ce que des médiateurs pouvaient suggérer. Par sa situation géographique, la Serbie jouait un rôle capital dans l'équilibre européen. L'occupation militaire de ce pays par l'Autriche aurait ouvert à la Germanie le chemin de l'Orient, et l'aurait mise en contact direct avec la Grèce, la Bulgarie et la Turquie. Si la médiation avait échoué ensuite et si la conflagration générale avait éclaté, l'Austro-Allemagne serait entrée en guerre avec un avantage immense. Cet avantage eût été doublé si la Triple Entente avait laissé s'accomplir la mobilisation dans un des deux empires germaniques sans prendre de son côté des mesures équivalentes. La Russie était donc en droit de mobiliser dans la même proportion que l'Autriche, avant que l'Allemagne eût mis en mouvement un seul régiment. C'est pourquoi, le soir du 30 juillet, vers sept heures, le tsar Nicolas décida d'ordonner la mobilisation générale, qui fut publiée le lendemain matin.

En prenant connaissance du marché proposé par Bethmann-Hollweg à Goschen au sujet de la neutralité de l'Angleterre, Grey s'aperçut que la question européenne se posait dans toute son ampleur, et que la combinaison allemande avait pour but de réduire la France à la vassalité; aussi déclara-t-il que ce serait pour l'Angleterre une honte, dont la bonne renommée de ce pays ne se remettrait jamais, que de passer un pareil marché. Il estima le moment venu d'envisager avec la France toutes les hypothèses et de les discuter en commun. En effet, d'après les lettres échangées entre Grey et Paul Cambon le 22 novembre 1912, les gouvernements anglais et français devaient, au cas où l'un d'eux aurait un motif grave d'appréhender une agression ou une menace pour la paix générale, agir de concert en vue de prévenir l'agression ou de sauvegarder la paix.

Le matin du 31, Grey avertit Goschen qu'il restait disposé à s'entremettre pour faire obtenir satisfaction à l'Autriche, sur la base du respect de la souveraineté et de l'indépendance

territoriale de la Serbie, mais que, si les propositions raisonnables en faveur du maintien de la paix étaient rejetées par les empires Centraux et si la France était impliquée dans le conflit, l'Angleterre le serait aussi (*drawn in*). C'était net. Pourtant Bethmann-Hollweg écouta de la bouche de Goschen cette communication décisive sans broncher, sans présenter la moindre observation.

Les mesures irréparables s'accomplissent le 31. Dans la matinée, le gouvernement allemand décrète « l'état de danger de guerre », qui permet aux autorités militaires de prendre, sous le couvert de l'état de siège, toutes les mesures qu'il juge convenables. Il barre les ponts et les routes sur la frontière du Luxembourg et ferme la frontière germano-suisse « afin d'empêcher les espions français de recueillir par la Suisse des nouvelles sûres ».

Le Conseil fédéral suisse décrète des mesures préparatoires de mobilisation. Le gouvernement hollandais fait de même. Le gouvernement belge décrète la mobilisation générale pour le 1er août.

Dans la journée, un Conseil des ministres se tient à Vienne. Berchtold présente un exposé de la situation, duquel il résulte que Grey propose une médiation à quatre, et que, si cette proposition est repoussée, il s'ensuivra une guerre européenne à laquelle l'Angleterre se verra obligée de participer. L'Italie conseille à l'Autriche de se contenter de garanties pour l'avenir. L'Allemagne fait savoir que, si l'Autriche refuse toute médiation, les deux empires Centraux auront affaire à une coalition de toute l'Europe, car ni l'Italie ni la Roumanie ne marcheront avec eux. En conséquence, le Cabinet de Berlin engage celui de Vienne à accepter la médiation. Berchtold dit qu'il a tout d'abord répondu qu'il était impossible de suspendre les hostilités contre la Serbie et qu'ensuite il a pris les ordres de Sa Majesté. Le monarque a déclaré qu'on ne pouvait arrêter les opérations militaires, et qu'il fallait éviter soigneusement d'accepter la proposition anglaise au fond, *in meritorischer Hinsicht*, mais qu'on pouvait l'accueillir dans la forme et déférer de cette manière au désir du chancelier allemand.

Berchtold se prononce résolument contre la solution britannique; il juge insuffisants un succès diplomatique et l'occupation de Belgrade, qui laisseraient l'armée serbe intacte et n'empêcheraient point la Russie de passer pour avoir sauvé la Serbie: on ne ferait qu'ajourner le conflit à deux ou trois ans, à une époque beaucoup moins favorable. Bilinski émet l'avis que, depuis la mobilisation autrichienne, on ne peut plus adhérer à des propositions qui auraient été acceptables antérieurement. Tisza se rallie complètement à l'opinion du ministre des Affaires étrangères. Il déclare qu'il serait très périlleux — *verhangnisvoll* — d'accepter au fond la proposition anglaise. Il demande toutefois s'il ne convient pas de répondre évasivement. Stürgkh et Bilinski se prononcent avec énergie contre tout projet de conférence. Burian s'étant exprimé dans le même sens, on décide de répondre que l'Autriche accepte en principe la proposition Grey, à la condition que les hostilités contre la Serbie continuent et que la mobilisation russe soit arrêtée. L'équivoque persiste.

On passe ensuite à la discussion des rapports avec l'Italie et de l'article VII du traité de la Triple Alliance. Burian, Tisza et Stürgkh estiment que l'Italie n'a droit à aucune compensation, et qu'elle ne pourrait en recevoir qu'après avoir coopéré avec l'Autriche à une grande guerre. Le Conseil décide que, dans le cas où la Monarchie procéderait à une occupation prolongée — *dauernde Besetzung* — du territoire serbe, elle envisagerait une compensation pour l'Italie, et que, si l'Italie remplissait effectivement — *tatsächlich* — son devoir d'alliée, on parlerait aussi d'une cession de Vallona en sa faveur, l'Autriche-Hongrie s'assurant de son côté une influence prépondérante dans le nord de l'Albanie.

Des télégrammes conformes aux décisions prises sont aussitôt expédiés de Vienne. Celui qui est destiné à Rome est rédigé en termes intentionnellement vagues.

III

La conflagration générale.

Les déclarations de guerre à la Russie et à la France.

Au commencement de l'après-midi du 31, François-Joseph, qui est revenu de Schönbrunn, répond au télégramme de Guillaume II, expédié la veille au soir, qu'il vient d'ordonner la mobilisation générale de ses troupes, quoiqu'il ait reçu la proposition Grey. Il donne deux raisons : 1° la mobilisation russe sur les frontières austro-hongroises; 2° le péril pour ses États d'un nouveau sauvetage de la Serbie par une intervention russe. Au moment où les chancelleries de la Triple-Entente croient la Cour de Vienne engagée dans la voie de la médiation, le vieux monarque repousse toute médiation, avec « la conscience de la portée de ses résolutions... et la certitude que les forces armées de l'Allemagne se dresseront dans une fidélité immuable en faveur de la Monarchie et de la Triple-Alliance ». Deux heures après (quatre heures cinq), Guillaume II télégraphie à son allié qu'il vient de proclamer l'état de danger de guerre, lequel sera suivi de la mobilisation définitive dans le plus court délai possible, probablement le 2 août. Il se déclare prêt à commencer la guerre contre la Russie et *contre la France*, et conseille à l'Autriche de mettre ses forces principales en ligne contre la Russie au lieu de les disséminer dans une offensive contre la Serbie. « Cela est d'autant plus important, dit-il, qu'une grande partie de mon armée sera occupée par la France. » Il insiste en même temps pour que Vienne s'assure la participation de l'Italie à la guerre. Ainsi la guerre avec la Serbie, but initial du conflit, est reléguée à l'arrière-plan; il s'agit maintenant de la guerre à la France, qui n'a cessé de s'entremettre pour le maintien de la paix, et qui pousse jusqu'à l'imprudence le souci d'éviter toute mesure qu'on puisse invoquer comme prétexte d'une agression.

Entre deux et trois heures, deux télégrammes impériaux se croisent entre Pétersbourg et Berlin. Nicolas II assure que, « techniquement », il ne peut suspendre ses préparatifs militaires, et il donne « sa parole solennelle » que, aussi longtemps que dureront les pourparlers avec l'Autriche au sujet de la Serbie, ses troupes ne se livreront à aucun acte de provocation. Guillaume II prétend que son action médiatrice a été contrecarrée par la mobilisation russe à la frontière autrichienne, et que ce n'est pas lui qui portera la responsabilité de l'affreux désastre qui menace le monde civilisé.

A l'heure où ce télégramme est rédigé, le gouvernement allemand ne semble pas avoir reçu la nouvelle officielle de la mobilisation générale russe publiée dans la matinée à Pétersbourg. Dans un rapport confidentiel du grand état-major remis au chancelier l'après-midi, il est dit seulement : « Contrairement aux assurances du gouvernement russe, la mobilisation a été ordonnée également dans les districts frontières avoisinant l'Allemagne. » D'autre part, dans la nuit du 31 juillet au 1er août, l'attaché militaire allemand à Pétersbourg informe l'état-major que l'ordre de mobilisation n'énumère pas les classes appelées, et que, d'après Sazonoff, les nouvelles mesures militaires correspondent seulement à celles que l'Allemagne a déjà prises. Quant aux télégrammes précédents de l'attaché militaire, ils ne mentionnent que la mise sur pied d'un certain nombre d'armées russes. Mais le gouvernement allemand, fidèle à sa pensée directrice, veut à tout prix conserver l'avance que lui donne la rapidité de sa mobilisation sur celle de la Russie. Arrivé à la phase du conflit où l'on compte par heures et non plus par jours, il passe des préparatifs clandestins aux mesures officielles, et il provoque les ruptures diplomatiques, qu'il fera suivre immédiatement de l'ouverture des hostilités.

A trois heures trente de l'après-midi, Bethmann-Hollweg expédie à Pétersbourg et à Paris une sommation catégorique. Il déclare à la Russie que si, dans les douze heures, elle n'arrête pas toute mesure de guerre — *jede Kriegsmassnahme* — contre l'Allemagne, celle-ci ordonnera la mobilisation géné-

rale. Il exige une réponse précise dans le délai fixé. Mais il ne parle pas d'ouverture des hostilités, de sorte que, le lendemain, Nicolas II croit pouvoir, dans un télégramme à Guillaume II, exprimer l'espoir que les mesures allemandes ne signifient pas la guerre, et que les négociations continueront. Au contraire, dans la sommation adressée à la France, le chancelier, en notifiant ce qu'il vient de signifier à la Russie, précise que la *mobilisation allemande signifiera inévitablement la guerre.* Il demande au gouvernement français de déclarer, dans le délai de dix-huit heures, si, dans une guerre entre l'Allemagne et la Russie, il restera neutre. Il termine par cette instruction, précédée du mot *Secret*, à M. de Schœn : « Si, ce qu'il n'y a pas lieu de supposer, le gouvernement français déclare qu'il restera neutre, je prie V. E. de déclarer au gouvernement français que nous devrons exiger, comme gages de sa neutralité, la remise des forteresses de Toul et de Verdun, que nous occuperons, et que nous restituerons après que la guerre sera terminée. La réponse à cette question doit être connue ici avant demain à quatre heures de l'après-midi. » Rien n'est négligé pour rendre la guerre inévitable. Seulement, comme on désire à Berlin que les préparatifs russes ne soient pas précipités, on s'abstient de parler à Pétersbourg de l'éventualité des hostilités, tandis qu'on veut brusquer la France. C'est vers la frontière française, non à la frontière russe, que se concentrent les armées allemandes. Malgré la gravité de la situation, Viviani n'ordonne pas encore la mobilisation générale. Après trois Conseils des ministres, tenus dans la journée à l'Élysée, il se contente de prescrire l'achèvement de la seconde ligne de couverture.

A la même heure, Bethmann-Hollweg informe le gouvernement italien de ce qu'il vient de notifier à Paris et à Pétersbourg, et il ajoute : « Si, comme il y a tout lieu de l'attendre, la réponse de la France est négative, nous devons déclarer immédiatement l'état de guerre entre nous et la France. Nous comptons fermement que l'Italie se conformera aux obligations qu'elle a contractées. » Guillaume II télégraphie dans le même sens à Victor-Emmanuel III.

A cinq heures trente, le chancelier télégraphie à Bucarest que, si la Roumanie remplit ses obligations d'alliée et participe activement à la guerre aux côtés de l'Allemagne, elle recevra en compensation la Bessarabie. — A six heures quarante-cinq, il invite le baron de Wangenheim à déclarer au grand-vizir qu'il est prêt à conclure immédiatement le traité d'alliance en négociation avec la Porte, si la Turquie « peut entreprendre et entreprend une action sérieuse — *nennenswerte Action* — contre la Russie ».

A la fin de l'après-midi, Guillaume II rentre à Berlin. A six heures quinze, il paraît au balcon du château royal et harangue la foule qui l'acclame : « Nous montrerons à nos ennemis, dit-il, ce qu'il en coûte de provoquer l'Allemagne. » Et, désormais transformé à ses propres yeux en instrument de la Providence, en vicaire du Dieu allemand, il crie à son peuple : « Allez dans les églises ! »

En France, on voit venir l'orage. Dans certains cercles politiques, dans les milieux socialistes surtout, on se berce encore de l'espoir qu'au dernier moment les choses s'arrangeront : on s'imagine que l'Allemagne ne se résoudra pas à déchaîner une guerre que l'état de son industrie et de ses finances ne lui permettrait pas de soutenir pendant plus de quelques mois; on croit trouver le salut dans les propositions transactionnelles dont on relève avec empressement les moindres traces. Cependant le gouvernement s'efforce de se prémunir contre le péril. Paul Cambon prie instamment le gouvernement britannique d'envisager sans retard les conditions du concours que la France attend de l'Angleterre. Le Président de la République écrit au roi George V une lettre pressante où, tout en reconnaissant que les accords militaires et navals entre les deux pays laissent entière la liberté de décision de l'Angleterre, il insiste sur l'importance de l'unité d'action diplomatique de la Triple-Entente et sur l'effet modérateur que ne manquerait pas de produire à Vienne et à Berlin « la certitude que l'Entente cordiale s'affirmerait, le cas échéant, jusque sur les champs de bataille ».

A l'issue d'un Conseil des ministres réuni à ce sujet, Grey

demande aux gouvernements français et allemand s'ils sont disposés à s'engager à respecter la neutralité de la Belgique, « autant qu'une autre puissance ne l'aura pas violée ». Viviani, qui avait déjà spontanément assuré à la Belgique que la France respecterait sa neutralité, s'empresse de renouveler cette assurance. Jagow se dérobe en alléguant qu'il lui faut consulter l'empereur et le chancelier. De peur de provoquer une scission dans le Cabinet, dont plusieurs membres sont résolument pacifistes, le gouvernement britannique observe une grande réserve ; néanmoins il donne à la flotte des instructions précises en vue des pires éventualités.

A sept heures du soir, après avoir mis en sûreté les archives de l'ambassade, Schœn s'acquitte près de Viviani de la mission de Bethmann-Hollweg, et dit qu'il viendra chercher la réponse le lendemain samedi à une heure. Il ne parle pas du paragraphe secret. Mais il prie Viviani de présenter au Président de la République ses hommages et remerciements, et il demande qu'on veuille bien prendre « des dispositions pour sa propre personne ». C'est une attitude de rupture, quoique le gouvernement français ait dix-huit heures pour répondre. Avec raison, Viviani y voit la volonté arrêtée de l'Allemagne de faire la guerre à la France. A Paris, on est inquiet, mais calme; on ne se livre à aucune manifestation tapageuse. Schœn va et vient à pied, sans être l'objet de la moindre incorrection. Mais, vers huit heures, un nommé Villain assassine à coups de revolver, dans un restaurant, M. Jean Jaurès, qu'il soupçonnait, bien à tort, de gêner la défense nationale. Le 29, le chef du parti socialiste français était allé à Bruxelles à une réunion de socialistes de différents pays, dans l'espoir de déterminer les socialistes allemands à empêcher la guerre par une attitude catégorique. Il était revenu découragé, sans que son ardent patriotisme fût ébranlé.

A minuit, Pourtalès exécute à Pétersbourg ses instructions. Sazonoff lui répète que, pour des raisons techniques, la mobilisation ne peut être arrêtée, et il insiste sur la parole donnée par Nicolas II à Guillaume II de ne pas ouvrir les hostilités. Effrayé devant la perspective de la participation de la Russie

à la guerre, participation qu'il n'avait pas crue possible. Pourtalès redouble d'efforts pour obtenir la suspension des mesures militaires. Mais il se heurte à la même fin de non-recevoir. D'ailleurs, pas plus que Lichnowsky, il ne paraît être au courant des véritables intentions de son gouvernement.

Le 1er août, les actes suivent les menaces. Avant que les réponses de la Russie et de la France arrivent à Berlin, Guillaume II approuve le texte des déclarations de guerre à ces deux puissances.

A midi cinquante-deux, Bethmann-Hollweg envoie à Pourtalès le texte de la déclaration de guerre à la Russie, qu'il doit remettre à Sazonoff ce même jour, à cinq heures, dans le cas où celui-ci ne donnerait pas de réponse satisfaisante à la sommation de la veille. Ce document accuse la Russie d'avoir procédé à la mobilisation générale, tandis que Guillaume II « s'appliquait à accomplir un rôle médiateur auprès des Cabinets de Vienne et de Pétersbourg », et d'avoir placé l'empire allemand vis-à-vis d'un danger grave et imminent. En conséquence, ajoute-t-il, la « Russie ayant refusé de faire droit [*ou* n'ayant pas cru devoir répondre] à cette demande et ayant manifesté par ce refus [*ou* cette attitude] que son action était dirigée contre l'Allemagne, S. M. l'empereur relève le défi et se considère en état de guerre avec la Russie ». Les deux termes de l'alternative sont prévus; Pourtalès les transcrit tels quels sur la note destinée à Sazonoff.

Le projet de déclaration de guerre à la France, qui ne met la France en cause qu'en raison de son alliance avec la Russie, sans formuler aucun grief d'aucune sorte, n'est pas expédié.

A une heure qui n'est pas indiquée dans le protocole de la séance, le Conseil fédéral se réunit à Berlin. Le chancelier lui présente un long exposé de la situation, où toutes les responsabilités du conflit sont rejetées sur la Russie et la France. Il justifie les ultimatums à ces deux pays par « le danger de perdre l'avance que nous procure la très rapide mobilisation de nos troupes ». Il déclare que la guerre est imposée à l'Allemagne, menacée de perdre sa situation de grande puissance en Europe, qu'elle exigera d'immenses sa-

crifices, mais qu'avec l'aide de Dieu l'Allemagne ira courageusement et résolument au combat qu'elle doit soutenir pour son honneur, sa liberté et sa puissance. A l'unanimité, le Conseil fédéral consent à ce que les déclarations de guerre annoncées soient lancées dans le cas où la France et la Russie ne répondraient pas d'une façon satisfaisante. Le chancelier prend acte de cet assentiment unanime, et dit : « Si les dés de fer sont jetés, que Dieu nous aide ! »

A onze heures du matin, Viviani reçoit la visite de Schoen. Il signale à l'ambassadeur le contraste entre les propositions transactionnelles anglaises et l'ultimatum allemand à la Russie, et attire son attention sur les responsabilités qu'assumerait le gouvernement impérial en prenant des initiatives de nature à compromettre irrémédiablement la paix. D'après le *Livre Jaune*, Schœn ne demande pas la réponse à la sommation de son gouvernement, et « se borne à dire de lui-même (à Viviani) qu'elle n'est pas douteuse ». D'après la dépêche expédiée à une heure quinze par Schœn à Berlin, l'ambassadeur aurait demandé de nouveau très nettement si, dans une guerre germano-russe, la France resterait neutre, et Viviani aurait répondu que la France ferait ce que commanderaient ses intérêts. Cette version correspond à celle de M. Poincaré. Comme la réponse ne fait pas prévoir la neutralité de la France, Schœn ne parle pas de l'occupation de Toul et Verdun.

Viviani notifie au gouvernement du Luxembourg que la France respectera la neutralité du grand-duché.

Cependant, dans le branle-bas militaire général, après la sommation de l'Allemagne, la France ne peut plus, sans extrême imprudence, maintenir sa réserve. Elle n'était même pas sûre de l'attitude de l'Angleterre. En effet, George V, dans sa réponse à M. Poincaré, tout en employant des expressions très cordiales, se contentait de promettre que son gouvernement continuerait de discuter franchement et librement avec M. Cambon tous les points de nature à intéresser les deux nations. En outre, Viviani savait par Paléologue que Pourtalès avait notifié au gouvernement russe la mobi-

lisation allemande. En conséquence, conformément à une décision du Conseil des ministres prise quelques heures auparavant, la mobilisation générale des armées françaises de terre et de mer est décrétée à trois heures quarante, le premier jour de la mobilisation étant le dimanche 2 août. Une proclamation « A la nation française » explique cette mesure, qui est toute de précaution.

Vers la même heure, la mobilisation générale est proclamée en Allemagne. Elle devient publique à cinq heures. A ce moment, le gouvernement allemand n'est pas encore en possession de la dépêche expédiée à une heure cinq par Schœn. Il ne la connaît qu'après six heures. A dix heures un quart, il reçoit un second télégramme, très court, de Schœn, lui rendant compte d'une nouvelle visite faite au quai d'Orsay à cinq heures et demi[1] : Viviani maintenait sa formule de la matinée au sujet de la neutralité de la France, et continuait d'espérer que, malgré la mobilisation, les négociations continueraient sur la base du projet britannique, que le Cabinet de Paris soutenait chaleureusement.

A sept heures, Pourtalès demande à Sazonoff si celui-ci peut lui donner la déclaration spécifiée dans la sommation présentée à minuit. Sur la réponse négative du ministre, l'ambassadeur lui remet la déclaration de guerre dont le chancelier a télégraphié le texte à midi cinquante-deux. Mais, dans son trouble, il laisse figurer sur sa note officielle les deux termes de l'alternative. D'ailleurs, il est en proie à la plus vive émotion. « La malédiction des peuples retombera sur vous, lui dit Sazonoff. Dans tout ce que j'ai tenté pour sauver la paix, je n'ai pas trouvé en vous le moindre concours. » L'ambassadeur, qui a spéculé sur le succès de l'intimidation et a cru jusqu'au dernier moment à la reculade de la Russie, balbutie des mots indistincts et sort brusquement. Guillaume II ne garde pas plus de sang-froid. Trois heures après cette scène, à dix heures trente, il adresse au tsar une dépêche où il réclame une réponse immédiate à la sommation allemande, et prie

1. Visite non mentionnée au *Livre Jaune*.

Nicolas II d'ordonner immédiatement à ses troupes de ne commettre sous aucun prétexte la plus légère violation de frontière. Invité à expliquer une demande aussi étrange expédiée après la remise de la déclaration de guerre, Pourtalès allègue que le télégramme impérial a été expédié l'avant-veille. Le gouvernement allemand s'embrouille dans son propre jeu.

A Vienne, l'empereur-roi salue avec une sorte d'allégresse le dénouement violent du conflit. Dans un télégramme à Guillaume II, remis à dix heures trente du soir par le comte Szögyeny, il remercie son allié de la communication relative à la proclamation de l'état de danger de guerre. Cette bonne nouvelle « réjouit son cœur ». François-Joseph annonce que son état major s'est mis à concentrer toutes ses forces contre la Russie, et il se déclare « heureux et réjoui » des préparatifs allemands militaires et diplomatiques.

A Londres, Grey communique à Lichnowsky une déclaration adoptée à l'unanimité par le Cabinet, et d'où il résulte que l'Angleterre, profondément affectée par la réponse allemande relative à la neutralité de la Belgique, désire recevoir à ce sujet une assurance positive : « S'il survenait, dit Grey, une violation de la neutralité de la Belgique par un des belligérants alors que l'autre la respecterait, il serait extrêmement difficile de calmer l'opinion publique de l'Angleterre. » Arrivée à Berlin un peu après dix heures du soir, la dépêche de l'ambassadeur est couverte par l'empereur d'annotations gonflées de colère contre Grey : « C'est une franche canaille ! Le coquin est fou ou idiot ! Il ment ! Des blagues ! etc. »

A Rome, San Giuliano déclare aux ambassadeurs de France, d'Allemagne et d'Angleterre, et télégraphie aux ambassadeurs du roi à l'étranger que, la guerre entreprise par l'Autriche ayant un caractère agressif qui ne cadre pas avec le caractère purement défensif de la Triple Alliance, l'Italie ne participera pas à la guerre. François-Joseph essaie bien de reprendre Victor-Emmanuel, en affectant de croire à sa fidélité et « à l'interprétation identique » du pacte triplicien par les deux gouvernements. Mais Victor-Emmanuel lui rend la monnaie de

sa pièce, en l'assurant que l'Italie « fera tout ce qu'elle pourra pour contribuer à rétablir la paix aussitôt que possible ». D'ailleurs, l'ambassadeur d'Allemagne près le Quirinal se disait convaincu que l'Italie tenait surtout compte de l'attitude de l'Angleterre, et ne s'exposerait jamais à voir ses ports bombardés par des bateaux anglais. Guillaume II résume lui-même la dépêche de M. de Flotow par cette annotation marginale : « Alors, si nous ne respectons pas la neutralité de la Belgique, l'Angleterre nous attaque et l'Italie se détache de nous ; voilà la vérité en deux mots ! »

Le président du Conseil portugais annonce à Londres que le Portugal remplira ses obligations d'alliance envers l'Angleterre.

Dans la soirée, un détachement de troupes prussiennes occupe la gare luxembourgeoise de Ulflingen et arrache les rails sur le territoire luxembourgeois.

Déjà la mise en scène germanique apparaît aux yeux des bons observateurs. Le 1er août, le baron Beyens conclut ainsi son rapport à M. Davignon : « Le gouvernement allemand semble avoir machiné ce scénario pour aboutir à la guerre, qu'il veut rendre inévitable, mais dont il cherche à rejeter la responsabilité sur la Russie. » M. Davignon télégraphie à ses agents au dehors d'exécuter les instructions données par la lettre ministérielle du 24 juillet.

Un peu avant minuit, Isvolsky se présente à l'Elysée, annonce la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, et demande ce que fera la France. Réuni de minuit à quatre heures du matin, le Conseil des ministres décide que la France remplira toutes les obligations de l'Alliance, mais que, afin de ne pas favoriser les plans du gouvernement allemand qui désire qu'elle prenne l'initiative de la rupture, elle ne déclarera pas la guerre. Isvolsky, qui attend, est aussitôt informé de cette décision, qu'il approuve. Ensuite le Conseil proclame l'état de siège et, conformément à la loi qui prescrit en pareil cas la réunion du Parlement dans les quarante-huit heures, il convoque les Chambres pour le surlendemain mardi.

L'OUVERTURE DES HOSTILITÉS

Le 2 août, les hostilités commencent.

A l'aube, des troupes allemandes entrent dans le grand-duché de Luxembourg par les ponts de Wasserbillich et de Remich, et s'avancent avec des trains blindés sur Luxembourg. La grande-duchesse et son premier ministre, M. Eyschen, protestent. Le ministre d'Allemagne, M. Buch, prie M. Eyschen de considérer les mesures militaires allemandes, non comme un acte hostile, mais comme des précautions contre l'attaque éventuelle d'une armée française; il promet au Luxembourg une indemnité complète pour les dommages subis. Le général commandant le VIII^e^ corps d'armée allemand occupe Luxembourg, et y fait distribuer une proclamation prétendant que, la France ayant violé la neutralité du Luxembourg et commencé les hostilités, le kaiser « aussi » a ordonné à ses troupes d'occuper le grand-duché. M. de Schœn remet au quai d'Orsay une note portant que cette irruption ne constitue pas un acte d'hostilité, et doit être considérée « comme une mesure purement préventive pour la protection des chemins de fer qui, par suite des traités existant entre l'Allemagne et le grand-duché de Luxembourg, se trouvent sous l'administration allemande ».

Dans la nuit du 1^er^ au 2, les troupes allemandes pénètrent sur le territoire français près de Cirey, de Longwy, de Boron et de Delle. Viviani remet à de Schœn une protestation motivée.

A quatre heures du matin, deux escadrons de cosaques s'avancent vers Johannesburg, en Prusse orientale. M. de Bethmann-Hollweg prétend le lendemain que ce fait s'est passé la veille dans l'après-midi, et il conclut dans un mémoire au Reichstag que c'est la Russie qui a commencé la guerre contre l'Allemagne.

A dix heures sept, sur la route de Joncherey à Favernis, près Delle, le caporal Peugeot est tué à coups de revolver par

le lieutenant allemand Mayer, qui a pénétré sur le territoire français à la tête d'une patrouille du IIIe chasseurs à cheval de Mulhouse.

Dans le courant de la journée, on se demande à Berlin s'il convient d'envahir immédiatement la France. Mais, après entente avec le ministère de la Guerre et l'état-major général, le chancelier décide que la déclaration de guerre à la France ne sera pas encore remise. « Nous espérons que les Français nous attaqueront », rapporte Bethmann-Hollweg à l'empereur.

Cet espoir ne se réalise pas. Retirées loin de la frontière, les troupes françaises ne répondent pas aux provocations de la matinée. Pourtant, l'état-major général allemand ne veut pas ajourner l'attaque foudroyante sur Paris, qu'il a préparée étape par étape dans les moindres détails. Donc, en attendant qu'il se produise des imprudences du côté français, on envoie de la Wilhelmstrasse à Bruxelles l'ordre à M. de Below-Saleske d'ouvrir le pli fermé annexé à la dépêche du 29 juillet, et d'exécuter le même soir, à huit heures, les instructions qui y sont contenues. Jagow modifie seulement quelques mots, et réduit de vingt-quatre à douze heures le délai fixé pour l'acceptation. Il précise que le délai expirera le 3 août à huit heures du matin, et que la Wilhelmstrasse doit être informée de la réponse belge avant deux heures, heure allemande. Il renouvelle en même temps ses accusations au sujet des mauvaises intentions de la France à l'égard de la Belgique, et recommande au ministre de donner à M. Davignon « l'impression que toutes les instructions au sujet de cette affaire ne vous sont parvenues qu'aujourd'hui ». Il termine en suggérant que les troupes belges se retirent dans la direction d'Anvers et que les troupes allemandes assurent la protection de Bruxelles contre les troubles intérieurs.

En même temps, malgré les avertissements reçus de Rome et de Bucarest sur l'attitude de l'Italie et de la Roumanie, le chancelier invite les gouvernements italien et roumain à mobiliser en vue d'une entrée immédiate en campagne aux côtés de l'Allemagne, « en raison de la violation du territoire

allemand par la Russie, qui nous a contraints à la guerre ». Or, la déclaration de guerre à la Russie, partie de Berlin le 1er août à une heure après-midi, avait été signifiée à Pétersbourg le soir à sept heures, et la prétendue violation du territoire allemand avait eu lieu le 2 août à quatre heures du matin.

Enfin, le chef de l'amirauté allemande avertit le commandant en chef de la flotte que les hostilités contre la France commenceront probablement le 3 août, et « qu'une attitude hostile de l'Angleterre doit être attendue immédiatement ».

Dans la soirée, M. de Below-Saleske s'acquitte exactement de sa mission. Jusqu'à la dernière minute il laisse croire aux ministres et aux journalistes belges que l'Allemagne respectera la neutralité de la Belgique. Puis, à sept heures, il remet à M. Davignon l'ultimatum sommant la Belgique de laisser les troupes allemandes opérer sur son territoire. A une heure trente du matin, il retourne au ministère des Affaires étrangères, et annonce, d'ordre de son gouvernement, que des dirigeables français ont jeté des bombes en Allemagne et qu'une patrouille de cavalerie française a traversé la frontière allemande. Comme M. Van der Elst, secrétaire général du ministère, lui dit qu'il ne s'explique pas le but de sa communication, M. de Below répond que les actes signalés, contraires au droit des gens, étaient de nature à faire supposer d'autres violations du droit des gens par la France.

Réunis pendant la nuit en Conseil de Couronne sous la présidence du roi, les hommes d'État belges décident de repousser par tous les moyens les atteintes à la neutralité belge, garantie par les traités de 1839 confirmés par les traités de 1870. En conséquence, M. Davignon répond à M. de Below que la Belgique, consciente de ses droits et de son rôle, rejette des propositions dont l'acceptation lui ferait sacrifier l'honneur de la nation et trahir ses devoirs vis-à-vis de l'Europe. Avis est aussitôt donné de cette décision aux gouvernements étrangers. M. Klobukowski, ministre de France à Bruxelles, dit alors à M. Davignon que, si le gouvernement royal faisait appel au gouvernement français garant de la neutralité belge, celui-ci répondrait immédiatement à cet appel en envoyant cinq

corps d'armée. Mais le gouvernement belge n'ose pas aller jusque-là. Il se borne à demander l'intervention diplomatique de l'Angleterre. Il entretient le suprême espoir que l'Allemagne ne passera pas de la menace aux actes. Il attend que le territoire national soit envahi avant de recourir à l'intervention des puissances garantes.

Le Cabinet de Londres n'est guère plus hardi. Réuni en Conseil le matin du 2 août, il se demande s'il convient de prendre immédiatement position. Asquith, Grey et Winston Churchill plaident la solidarité de l'Angleterre avec la France. Lloyd George, Lord Morley, Ramsay Mac Donald, John Burns inclinent vers l'expectative. On adopte un moyen terme. On autorise Grey à donner a Paul Cambon « l'assurance que, si la flotte allemande pénètre dans le Pas-de-Calais ou traverse la mer du Nord pour entreprendre des opérations de guerre contre la côte française, la flotte britannique donnera toute la protection en son pouvoir ». En remettant une note en ce sens à l'ambassadeur de France, Grey déclare qu'il considérera la violation de la neutralité belge par l'Allemagne comme un *casus belli*. Le lendemain, à la Chambre des Communes, il donne lecture de la note remise la veille à Cambon, et y ajoute des commentaires énergiques. La Chambre vote les crédits demandés par le gouvernement. La mobilisation des forces de terre et de mer est décidée.

Le matin du *3 août*, Bethmann-Hollweg croit avoir trouvé son prétexte contre la France. En effet, le conseiller provincial de Geldern a télégraphié la veille au gouverneur de Düsseldorf que 80 officiers français en uniforme prussien, montés dans 12 automobiles, ont en vain tenté de franchir la frontière hollando-allemande près de Walbeck. Le chancelier ne se demande point comment des gardes-frontière allemands ont pu reconnaître des officiers français dans des voyageurs portant l'uniforme prussien et restés tous en territoire hollandais, ni en quoi consiste la prétendue tentative non suivie d'effet. Il s'empresse de télégraphier à Londres, à Bruxelles et à la Haye « que c'est là, du fait de la France, la plus grave violation de la neutralité qu'on puisse imaginer. » D'autres

renseignements de même valeur lui parviennent un peu plus tard. Jagow les télégraphie partout; à Rome il les transmet en prétendant qu'on se trouve en présence du *casus fœderis* prévu par la Triple-Alliance. Bethmann-Hollweg envoie dépêche sur dépêche à Londres pour dénoncer les provocations de la France et de la Russie et nier les violations de la frontière française. Il essaie de rassurer encore l'Angleterre, en déclarant que l'Allemagne s'abstiendra de menacer les côtes du Nord de la France aussi longtemps que l'Angleterre restera neutre. Szögyeny fait alors observer à Jagow que l'attaque de la France par le territoire belge va détruire les dernières chances de la neutralité de l'Angleterre. On lui répond « que maintenant les militaires ont la parole, et qu'on ne peut pas la leur couper ».

Dans la matinée, le prince Ruspoli, chargé d'affaires d'Italie à Paris, notifie à Viviani la déclaration de neutralité de son pays.

Entre onze heures et midi, le chancelier reçoit de Constantinople la nouvelle que le traité secret d'alliance avec la Turquie a été signé la veille dans l'après-midi. Ce traité oblige la Turquie à marcher avec l'Allemagne, « dans le cas où la Russie interviendrait par des mesures militaires actives, et créerait par là pour l'Allemagne le *casus fœderis* vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie ». Il confère à la mission militaire allemande en Turquie la direction générale de l'armée turque. Valable jusqu'au 31 décembre 1918, il entre en vigueur dès le moment de sa signature, avant l'échange des ratifications.

Entre une heure et deux heures, Bethmann-Hollweg expédie à Schoen l'ordre d'aller à six heures du soir du même jour porter au gouvernement français la déclaration de guerre de l'Allemagne. Le texte du télégramme étant arrivé mutilé à Paris, Schoen remet au quai d'Orsay, à six heures quarante-cinq, la déclaration suivante, qui correspond en substance au texte publié plus tard à Berlin :

« Les autorités administratives et militaires allemandes ont constaté un certain nombre d'actes d'hostilité caractérisée commis sur le terri-

toire allemand par des aviateurs militaires français. Plusieurs de ces derniers ont manifestement violé la neutralité de la Belgique en survolant le territoire de ce pays; l'un a essayé de détruire des constructions près de Wesel, d'autres ont été aperçus sur la région de l'Eiffel, un autre a jeté des bombes sur le chemin de fer près de Karlsruhe et de Nuremberg [1].

Je suis chargé et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence qu'en présence de ces agressions, l'empire allemand se considère en état de guerre avec la France, du fait de cette dernière Puissance.

J'ai en même temps l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que les autorités allemandes retiendront les navires marchands français dans les ports allemands, mais qu'elles les relâcheront si, dans les quarante-huit heures, la réciprocité complète est assurée.

Ma mission diplomatique ayant pris ainsi fin, il ne me reste plus qu'à prier Votre Excellence de vouloir bien me munir de mes passeports et de prendre les mesures qu'elle jugera utiles pour assurer mon retour en Allemagne avec le personnel de l'ambassade, ainsi qu'avec le personnel de la légation de Bavière et du consulat général d'Allemagne à Paris. »

Viviani proteste aussitôt contre les allégations inexactes de l'ambassadeur allemand, et lui rappelle les violations caractérisées de la frontière française commises depuis deux jours par des détachements de troupes allemandes. Dans une circulaire aux agents français à l'étranger et dans une note aux représentants des puissances à Paris, il proteste encore, et déclare que le gouvernement de la République se conformera, durant les hostilités, et sous réserve de réciprocité, aux dispositions des conventions internationales signées par la France, concernant le droit de la guerre sur terre et sur mer. A Paris, quelques bagarres se produisent dans les rues où des sujets allemands ou austro-hongrois tiennent des magasins. On pille quelques boutiques. Viviani fait rétablir l'ordre. Dans la soirée, il remanie son Cabinet en raison des circonstances. Il conserve seulement la présidence du Conseil, et confie les Affaires étrangères à M. Doumergue, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères dans l'avant-dernier Cabinet.

1. La veille, 2 août, le ministre de Prusse à Munich avait télégraphié au chancelier pour démentir les nouvelles répandues par le bureau de correspondance de l'Allemagne du Sud au sujet des avions français et des bombes jetées.

LA JOURNÉE DU 4 AOUT.

Le 4 août, dans l'émotion générale, mais sans que l'ordre soit troublé nulle part, le Parlement français se réunit pour entendre les communications du gouvernement. Le message du Président de la République rappelle que, depuis plus de quarante ans, la France, refoulant au fond de son cœur le désir des réparations légitimes, n'a usé de sa force renouvelée et rajeunie que dans l'intérêt du progrès et pour le bien de l'humanité, et qu'elle a le droit de se rendre solennellement cette justice qu'elle a fait jusqu'au dernier moment des efforts suprêmes pour conjurer la guerre qui vient d'éclater, et dont l'empire d'Allemagne supportera, devant l'histoire, l'écrasante responsabilité. Le message, écouté debout par les deux Assemblées frémissantes, et salué d'applaudissements prolongés, proclame « l'union sacrée » de tous les fils de la France.

Viviani expose ensuite longuement les événements et les négociations tels qu'on les connaissait alors, c'est-à-dire d'après les dépêches reçues par les Cabinets de la Triple-Entente et les démarches faites près d'eux. Il insiste sur les préparatifs militaires de l'Allemagne et sur ses récents actes d'hostilité, et conclut par ces mots :

« Ce qu'on attaque, ce sont les libertés de l'Europe, dont la France, ses alliées et ses amis sont fiers d'être les défenseurs.

Ces libertés, nous allons les défendre, car ce sont elles qui sont en cause, et tout le reste n'a été que prétextes. La France, injustement provoquée, n'a pas voulu la guerre, elle a tout fait pour la conjurer. Puisqu'on la lui impose, elle se défendra contre l'Allemagne et contre toute puissance qui, n'ayant pas encore fait connaître son sentiment, prendrait part aux côtés de cette dernière au conflit entre les deux pays. Nous sommes sans reproche. Nous serons sans peur. (*Tous les députés se lèvent et applaudissent longuement*). »

A ces appels, l'union sacrée s'accomplit. De même que la mobilisation des armées se poursuivait dans toute la France en ordre parfait, celle des esprits, celle qui devait préparer les

populations à supporter de longues et terribles épreuves, s'effectua dans le calme et le recueillement. Il n'y eut plus de partis. S'inclinant devant l'évidence de l'agression germanique, les socialistes donnèrent tout leur concours au gouvernement. Ils ne cherchèrent point à tirer vengeance de l'assassinat de Jaurès, et, confiant dans leur patriotisme, le Cabinet n'usa point de ses pouvoirs discrétionnaires pour faire arrêter préventivement les plus suspects d'entre eux désignés sur ce qu'on appelait le carnet B. Tout le pays, mû par la même volonté, se dressa du même élan contre l'envahisseur.

Au même moment, la même union se manifestait en Allemagne. Des conservateurs aux socialistes, tous les partis se rallièrent autour du gouvernement. Le comité directeur de la social-démocratie, qui avait lancé le 25 juillet un manifeste sommant le gouvernement d'exercer son influence sur l'Autriche pour le maintien de la paix, fit cause commune le 4 août avec M. de Bethmann-Hollweg. Il fut convaincu par le *Livre Blanc* publié par le gouvernement. Déposé par le chancelier sur le bureau du Reichstag le 3 août, c'est-à-dire trente et quelques heures après la déclaration de guerre à la Russie, quelques heures avant la déclaration de guerre à la France, cet imposant recueil de documents, précédé d'un long mémoire explicatif, et suivi de la mention « Terminé le 2 août à midi », annonçait que la Russie et la France avaient ouvert les hostilités contre l'Allemagne. Pourtant, il avait fallu du temps pour l'élaborer, le composer, l'imprimer, le brocher et le distribuer. Par quel miracle pouvait-il invoquer contre la France des faits, d'ailleurs inexacts, que M. de Bethmann-Hollweg lui-même ne connaissait pas le matin du 3 août, à plus forte raison le 2 août à midi? Le peuple allemand ne chercha point à le savoir. Quand il apprit successivement que la guerre venait d'éclater avec les trois puissances de l'Entente, il se livra aux manifestations les plus violentes et les plus grossières contre les représentants et les nationaux de ces trois États.

Néanmoins, l'enchaînement des événements relatés dans le *Livre Blanc* était si éloquent par lui-même, que, malgré les habiletés d'arrangement, ce recueil produisit à Rome, et même

à Vienne, l'impression que l'action des deux empires Centraux contre la Serbie avait été concertée entre eux longtemps d'avance et dans tous les détails. Berchtold s'en aperçut tout de suite. Afin de prévenir les effets de cette impression, il eut encore le front de télégraphier à Rome (10 août) que le gouvernement austro-hongrois s'attendait si peu au rejet de ses justes demandes par la Serbie, qu'il n'avait pris aucune mesure militaire préparatoire.

A six heures du matin, M. de Below-Saleske déclare à M. Davignon que, « par suite du refus opposé par le gouvernement de Sa Majesté le roi aux propositions bien intentionnées que lui avait soumises le gouvernement impérial, celui-ci se verra, à son plus vif regret, forcé d'exécuter — au besoin par la force des armes — les mesures de sécurité exposées comme indispensables vis-à-vis des menaces françaises ». En même temps, les troupes allemandes franchissent la frontière belge à Gemmenich; elles se présentent devant Liége, en sommant la place de se rendre. A neuf heures, Jagow reçoit le baron Beyens. Il lui avoue que l'Allemagne ne peut rien reprocher à la Belgique, qui a toujours été d'une correction parfaite, mais que c'est une question de vie ou de mort pour l'Allemagne de passer par la Belgique pour écraser d'abord la France et se tourner ensuite contre la Russie. Dans la matinée, Davignon envoie ses passeports à Below-Saleske, et prescrit à Beyens de demander les siens. Puis il fait appel à l'Angleterre, à la France et à la Russie pour coopérer, comme puissances garantes, à la défense du territoire belge.

Sur l'ordre de Sir Edward Grey, Sir E. Goschen proteste contre la violation du traité du 18 avril 1839 par l'Allemagne et somme celle-ci de donner, avant minuit, des assurances catégoriques au sujet du respect de cette neutralité, faute de quoi l'Angleterre « se verra obligée de prendre toutes mesures en son pouvoir pour maintenir la neutralité de la Belgique ». M. de Jagow répond, à deux reprises, que la décision du gouvernement est irrévocable, attendu que « c'est une question de vie ou de mort pour l'Allemagne de pénétrer en France par la voie la plus rapide et la plus facile, de manière à prendre

une bonne avance dans les opérations et à s'efforcer de frapper un coup décisif le plus tôt possible ». « Si nous avions passé par la route plus au sud, ajoute-t-il, nous n'aurions pas pu, vu le petit nombre de chemins et la force des forteresses, espérer passer sans rencontrer une opposition formidable, impliquant une grosse perte de temps, Cette perte de temps aurait été autant de temps gagné par les Russes pour amener les troupes sur la frontière allemande. Agir avec rapidité, voilà le maître atout de l'Allemagne ; celui de la Russie est d'avoir d'inépuisables ressources en soldats. »

Le plan est clair. A cette phase de la crise, le gouvernement allemand ne le dissimule point. Soit qu'il ne voie pas d'autre explication possible, soit qu'il compte sur un succès foudroyant à la suite duquel on le félicitera de son crime comme d'une combinaison de génie, il reconnaît qu'il commet une injustice. L'après-midi, M. de Bethmann-Hollweg le déclare publiquement devant le Reichstag assemblé pour entendre la voix du destin. Après une harangue de l'empereur, et après avoir présenté lui-même un exposé mensonger ou tendancieux des événements, notamment en ce qui concerne les prétendues attaques des troupes françaises, le chancelier dit :

« Nous nous trouvons en état de légitime défense, et nécessité ne connaît pas de loi. Nos troupes ont occupé Luxembourg et ont, peut-être, déjà pénétré en Belgique. Cela est en contradiction avec les prescriptions du droit des gens. La France a, il est vrai, déclaré à Bruxelles qu'elle était résolue à respecter la neutralité de la Belgique aussi longtemps que l'adversaire la respecterait. Mais nous savions que la France se tenait prête à envahir la Belgique. La France pouvait attendre. Nous pas. Une attaque française sur notre flanc dans la région du Rhin inférieur aurait pu devenir fatale. C'est ainsi que nous avons été forcés de passer outre aux protestations justifiées des gouvernements luxembourgeois et belge. L'injustice, je parle ouvertement, l'injustice que nous commettons de cette façon, nous la réparerons dès que notre but militaire sera atteint. A celui qui est menacé au point où nous le sommes, et qui lutte pour son bien suprême, il n'est permis que de songer à percer son chemin. (*der darf nur daran denken wie er sich durchhaut* !). »

Quoiqu'il n'ignore plus rien des intentions de l'Angleterre, le chancelier ose encore parler de la neutralité de cette puis-

sance. Pour justifier une agression préméditée depuis longtemps, il impute aux États victimes de ses machinations des desseins belliqueux, mais il ne trouve rien contre la Belgique, et il plaide coupable. Plus tard seulement, il truquera les dossiers diplomatiques afin d'y faire apparaître des traces de la prétendue culpabilité belge. Le 4 août 1914, il avoue l'injustice, et il la fait approuver comme telle par une assemblée enthousiaste, qui, confiante dans les précédents de Sadowa et de Sedan, croit voir s'ouvrir une ère de grandeur et de prospérité illimitées. En termes indignés le président Kaempf dénonce la perfidie des puissants ennemis qui menacent l'Allemagne à droite et à gauche, et qui ont envahi le territoire allemand sans déclaration de guerre. Puis le Reichstag vote cinq milliards de crédits, et s'ajourne au mois de novembre.

Le soir, le chancelier joue devant Sir E. Goschen la comédie de la surprise. Il affecte d'être stupéfait par l'ultimatum britannique. « Quoi ! s'écrie-t-il, pour un mot — neutralité — pour un bout de papier (*a scrap of paper*), la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation parente dont le plus vif désir était d'être son amie ! » Ce juriste accuse l'Angleterre d'assaillir l'Allemagne comme on frappe par derrière un homme au moment où il défend sa vie contre deux assaillants. Ce ministre qui, depuis le 5 juillet, prépare la guerre avec des raffinements de dissimulation, que ses agents ont avertie des conséquences de ses actes, rejette avec véhémence sur la Grande-Bretagne la responsabilité de tous les terribles événements qui vont se dérouler. Sa politique, gémit-il, s'écroule comme un château de cartes. Il ne lui paraît pas croyable que l'Angleterre fasse honneur à ses engagements envers la Belgique. Quand les risques sont si grands, tient-on ses engagements ? — Goschen reste abasourdi par ce flux de récriminations. Le chancelier lui débite alors un dernier mensonge : cette rupture est d'autant plus malencontreuse que le Cabinet de Berlin a travaillé jusqu'au dernier moment avec celui de Londres pour maintenir la paix entre l'Autriche et la Russie !

Les accusations du gouvernement contre la Triple Entente

produisent aussitôt leur effet dans la rue. Vers dix heures du soir, une édition spéciale du *Berliner Tageblatt* annonce la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Allemagne, et la foule se met à briser les vitres de l'ambassade britannique. Des cailloux tombent jusque dans les salons où se tient la famille de l'ambassadeur. M. de Jagow vient présenter des excuses; mais, fidèle au système prussien, il allègue que la foule a pu être incitée à la violence par des gestes faits et des projectiles jetés de l'ambassade. Le lendemain matin, Guillaume II envoie un aide de camp exprimer ses regrets sur un ton des plus acerbes : la conduite de la foule « donne une idée des sentiments qu'éprouve le peuple au sujet de l'acte que fait la Grande-Bretagne en se joignant à d'autres nations contre ses vieux alliés de Waterloo ». En conséquence, l'empereur se dépouille de ses titres de feld-maréchal et d'amiral britanniques. Dès le matin du 5, l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne, et les ministres de France et de Russie notifient à M. Davignon que leurs gouvernements coopéreront avec la Grande-Bretagne à la défense du territoire belge.

L'Autriche et l'Allemagne.

Le gouvernement austro-hongrois était arrivé au dénouement du drame diplomatique. Il semblait qu'il eût dû, comme l'Allemagne, accomplir sans plus tarder les dernières formalités, et déclarer la guerre aux puissances avec lesquelles son alliée se trouvait en hostilité ouverte. Il hésita pourtant plusieurs jours. Mis en joie par la perspective de « punir » la Serbie, les Viennois s'étaient tout d'abord livrés à de tapageuses manifestations. Le lendemain de l'assassinat de Jaurès, M. Weisskirchner, premier bourgmestre de Vienne, avait annoncé, devant plus de 10.000 auditeurs massés sur la place de l'Hôtel-de-Ville, que la révolution sociale avait éclaté à Paris, que les massacres et les incendies dévastaient notre capitale, et que le Président Poincaré avait été mis à mort.

Chaque jour des bandes d'individus exaltés proféraient des menaces devant la légation de Serbie et secouaient la grille de l'ambassade de France aux cris de : « Empoisonneurs de fontaines ! » Mais, quand les Viennois virent qu'on allait vraiment faire la guerre, ils ressentirent un frisson. Le départ des troupes eut lieu de nuit, afin qu'elles échappassent aux lamentations de longs cortèges de femmes et d'enfants. Berchtold crut devoir en rester à sa déclaration de guerre à la Serbie.

Etonné de ce silence, Jagow télégraphia le 5 à Vienne, pour presser l'Autriche de déclarer la guerre à la France, à la Russie et à l'Angleterre. Berchtold, qui avait demandé à l'empereur, le 3, l'autorisation de principe de déclarer la guerre à la Russie, s'exécuta le 5 au soir vis-à vis de cette puissance. Mais il sollicita un répit pour les notifications à la France et à l'Angleterre, afin que la flotte austro-hongroise, qui n'était pas encore prête, ne fût pas exposée à de grands dangers. Bethmann-Hollweg accorda un délai de cinq jours expirant le 12.

A Paris, on se montra moins patient. On s'étonnait d'autant plus de la présence du comte Szecsen que l'on avait des raisons de croire que des troupes d'Innsbruck étaient transportées à la frontière française et que l'artillerie lourde des usines Skoda tirait sur les forts belges. Doumergue demanda donc des explications à Vienne. Berchtold répondit le 10 à Dumaine « qu'aucune troupe austro-hongroise n'avait été transportée vers l'ouest hors du territoire autrichien ». Pourtant le gouvernement français était informé que des fractions de l'armée I. R. agissaient contre la France, soit directement, soit en remplaçant en Allemagne des corps allemands. Comme la position de Szecsen devenait de plus en plus délicate, et que des incidents regrettables pouvaient survenir d'un instant à l'autre, Doumergue fit remettre, le 10, ses passeports à l'ambassadeur et prescrivit à Dumaine de réclamer les siens. Grey se comporta de même avec Mensdorff, en l'avertissant que l'état de guerre entre l'Autriche et l'Angleterre commencerait le 12 à minuit.

Dumaine quitta Vienne le 12 août à huit heures du soir.

Il avait l'impression que la Monarchie allait à sa perte. Stürgkh et Berchtold lui rappelaient la parabole du Christ selon saint Mathieu : « Ce sont des aveugles que conduisent des aveugles... Ils tomberont tous dans le fossé. » L'Autriche venait de commettre, dans les conditions les moins honorables, la pire des imprudences. Elle s'était lancée dans une entreprise où, de gré ou de force, elle serait liée jusqu'au bout à l'Allemagne. Vaincue, elle disparaîtrait de l'Europe comme puissance de premier et même de second ordre. Victorieuse, elle deviendrait la vassale de l'Allemagne, ou plutôt elle se fondrait dans cette immense *Millel-Europa* des pangermanistes, qui n'eût été que le prête-nom de la Grande Allemagne. Mais, devant l'abîme creusé par un siècle de mauvais gouvernement, elle était prise de vertige. « Croyez-moi, disait à Dumaine un des premiers fonctionnaires du Ballplatz, nous ne pouvions agir autrement que nous n'avons fait. En Serbie, en Russie, dans tous les pays slaves et dans quelques autres, qui les soutiennent, la conviction s'est établie que l'Autriche-Hongrie se disloque et que sa désagrégation complète ne serait plus l'affaire que de quatre à cinq ans. Mieux vaut précipiter la catastrophe que de tolérer qu'on nous regarde comme condamnés. » C'était bien, en effet, la conclusion du mémoire rédigé avant l'attentat de Serajévo et joint à la lettre écrite le 2 juillet 1914 par François-Joseph à Guillaume II. L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand ne fut pas la cause de la guerre; il fournit seulement un prétexte à un gouvernement qui avait déjà pris ses résolutions, et qui se croyait, à juste titre, assuré du concours d'un complice.

Ce complice, en réalité, était le pire des ennemis. C'est lui qui, au cours des deux derniers siècles, avait dépouillé, découronné, ravalé les Habsbourg et rejeté la Monarchie vers les Balkans. Guillaume II, en couvrant François-Joseph Ier de son armure étincelante, fut-il uniquement poussé par le sentiment de la solidarité monarchique? Non certes. Quoiqu'il éprouvât ce sentiment à un très haut degré, il était trop prussien et trop allemand pour y céder. Abandonné à lui-même, il n'aurait vraisemblablement pas osé ce qu'il fit sous la pres-

sion des militaires. Fanfaron, brouillon et poltron, il hésitait au moment d'agir. Mais, chef de la maison de Hohenzollern, il incarnait la dynastie et le pays dont la guerre était l'industrie nationale. Empereur allemand, il était l'instrument plutôt que le frein des passions d'un peuple qui se croyait appelé par décret spécial de la Providence à régir le monde. Il crut voir dans les événements de 1914 l'occasion de réaliser un plan grandiose. Quand il s'aperçut à la fin de juillet que les événements ne se développaient pas comme il l'avait rêvé, il eut envie de reculer. Son entourage militaire lui fit alors connaître son devoir, et son frère Habsbourg lui rappela ses engagements. Il savait que l'Autriche-Hongrie se disloquerait un jour ou l'autre. Comme Charles Ier de Roumanie, il était l'allié des Habsbourg en attendant que leur succession s'ouvrît. En se décidant, sur les instances de Vienne, à la démarche qui rendit inévitable la conflagration générale, il partageait sans doute l'opinion qu'exprimait alors à Vienne un de ses agents diplomatiques à un étranger qui parlait de la fatale désagrégation de l'Autriche : « Croyez bien que, si ce malheur lui arrive, nous nous arrangerons pour en ramasser le plus gros morceau. »

Quant au peuple allemand, enclin par ses instincts à la guerre préventive, dupe de la fable de l'encerclement de l'Allemagne, il se complut dans l'exaltation patriotique. Il ne se soucia point de contrôler l'exactitude des affirmations de son gouvernement. Habitué à se laisser gouverner et à croire ses maîtres, il répondit joyeusement à leur appel et déploya une énergie sauvage. Il partit en guerre avec la conviction de rapporter un prodigieux butin. Une foi aveugle dans la victoire et d'irrésistibles instincts de rapine le poussaient à l'assaut de la France « *Nach Paris !* » Tel fut dès le premier jour son mot de ralliement. Il commença par accabler de grossièretés tous les agents français rappelés d'Allemagne en France. Il continua par les exécutions sommaires, les pillages, les incendies et les déportations. Il se voyait le maître du monde.

Les dernières ruptures

Une fois le conflit déchaîné, les diverses puissances intéressées précisèrent leurs positions.

Le 4 août, la Hollande établit sur l'Escaut, d'accord avec le gouvernement belge, le balisage de guerre, tout en assurant le maintien de la navigation. Le 6, elle proclama sa neutralité. — Le 6, le Monténégro déclara au ministre d'Autriche-Hongrie à Cettigné qu'il prenait les armes pour la défense de la Serbie. — Le 7, l'ambassadeur des Etats-Unis à Vienne remit au Ballplatz une lettre de M. Woodrow Wilson à François-Joseph Ier, où le Président offrait à l'empereur, conformément à l'article III de la convention de la Haye, ses bons offices en vue du rétablissement de la paix. L'empereur prit acte de cette offre, en disant qu'il accepterait avec reconnaissance, d'accord avec ses alliés, la médiation américaine, au moment où l'honneur des armes le lui permettrait et où les buts de guerre seraient atteints. — Envahi depuis le 2, le Luxembourg devint une simple annexe de l'Allemagne. Le 8, M. Eyschen dut transmettre au ministre de Belgique près la Cour grand-ducale une invitation du commandant des troupes d'occupation à quitter le grand-duché.

Au même moment, le gouvernement allemand tentait à Bruxelles un nouveau coup diplomatique. Les troupes allemandes ayant rencontré devant Liége une résistance imprévue, et n'ayant pu s'emparer que de la ville elle-même sans les forts, il fit annoncer le 10 à M. Davignon, par l'intermédiaire des Pays-Bas, que la forteresse de Liége, avait été prise d'assaut, que l'Allemagne regrettait ces rencontres sanglantes et qu'elle désirait éviter à la Belgique les horreurs ultérieures de la guerre. En conséquence, il se déclarait « prêt à tout accord avec la Belgique qui pouvait se concilier de n'importe quelle manière avec son conflit avec la France », et renouvelait l'assurance solennelle qu'il était toujours prêt à évacuer la Belgique aussitôt que l'état de guerre le lui permettrait.

C'était la répétition de la manœuvre du 2 août, sous une forme plus insinuante. Le Cabinet de Berlin pensait que, terrorisés par les premières horreurs de la guerre, les Belges céderaient à une défaillance. Après entente avec les Cabinets de Londres et de Paris, M. Davignon télégraphia le 12 à la Haye que, fidèle à ses devoirs internationaux, la Belgique réitérait simplement sa réponse à l'ultimatum du 2 août.

Le 16 et le 17, en réponse à une suggestion belge d'observer la neutralité dans le bassin conventionnel du Congo, la France déclara qu'il importait de frapper l'ennemi partout où l'on pouvait l'atteindre et qu'elle désirait reprendre la partie du Congo qu'elle avait dû céder à la suite des incidents d'Agadir. Le gouvernement britannique refusa de même, attendu que les troupes allemandes de l'Est africain avaient déjà pris l'offensive contre le protectorat anglais de l'Afrique australe et que des troupes britanniques avaient déjà attaqué le port allemand de Dar-Es-Salaam.

Le 19, le Japon adressa à Berlin un ultimatum sommant l'Allemagne : 1° de retirer sans retard des eaux japonaises et chinoises les vaisseaux de guerre allemands et bâtiments armés de toute sorte, et de désarmer immédiatement ceux qui ne pouvaient pas être retirés; 2° de livrer, jusqu'au 15 septembre 1914, au plus tard, sans conditions et sans indemnité, aux autorités impériales japonaises l'ensemble du territoire affermé de Kiao-Tchéou, en vue d'une restitution éventuelle de ce territoire à la Chine. Il fixait le 23 août à midi comme dernier délai pour « l'acceptation sans conditions des conseils ci-dessus ». Le matin du 23, le chargé d'affaires du Japon reçut la déclaration verbale suivante : « Le gouvernement allemand n'a aucune réponse à donner aux exigences du Japon. Il se voit donc dans l'obligation de rappeler son ambassadeur à Tokio et de remettre ses passeports au chargé d'affaires japonais à Berlin ». Le 24, à la suite d'une démarche analogue de l'ambassadeur du Japon à Vienne, Berchtold rappela de Tokio le baron Müller.

Le 28, Berchtold s'acquitta d'une formalité pénible entre toutes : il déclara la guerre à la Belgique. Voici le motif qu'il invoqua :

« Vu que la Belgique, après avoir refusé d'accepter les propositions qui lui avaient été adressées à plusieurs reprises par l'Allemagne, prête sa coopération militaire à la France et à la Grande-Bretagne, qui toutes deux ont déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie, et en présence du fait que, comme il vient d'être constaté, les ressortissants autrichiens et hongrois se trouvant en Belgique, ont, sous les yeux des autorités royales, dû subir un traitement contraire aux exigences les plus primitives de l'humanité et inadmissible même vis-à-vis des sujets d'un État ennemi... »

Enchaînée à l'Allemagne, l'Autriche se trouvait réduite à accuser les Belges de barbarie, alors que les Allemands fusillaient les inoffensifs citoyens du petit royaume neutre, et brûlaient Louvain.

A ce moment la Belgique était presque complètement envahie. L'armée française avait perdu la bataille des frontières. Le 26 août, M. Viviani remania de nouveau son Cabinet pour faire un gouvernement d'union sacrée. Il confia la Justice à M. Briand, les Affaires étrangères, à M. Delcassé, les Finances à M. Ribot, la Guerre à M. Millerand, la Marine à M. Augagneur, les Travaux publics à M. Sembat, et prit M. Guesde comme ministre d'Etat sans portefeuille.

Le premier soin de M. Delcassé fut de mettre le sceau à l'Entente cordiale, qu'il avait conclue le 8 avril 1904, et au rapprochement anglo-russe, qui s'était opéré le 31 août 1907 sous ses auspices, en transformant pour toute la durée de la guerre la Triple Entente en une alliance ferme. Engagées à Londres, les négociations aboutirent promptement à la signature de la déclaration suivante, le 4 septembre, par Paul Cambon, Benckendorff et Grey :

« Les Gouvernements britannique, français et russe s'engagent mutuellement à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présente guerre.

Les trois gouvernements conviennent que, lorsqu'il y aura lieu de discuter les termes de la paix, aucune des Puissances alliées ne pourra poser des conditions de paix sans accord préalable avec chacun des autres alliés. »

Finalement, la politique allemande, qui avait tendu constamment à disloquer la Double Alliance et à ruiner l'Entente cordiale, et qui, jusqu'aux derniers jours de la crise européenne, avait spéculé sur les hésitations de la Russie, la défaillance de la France et l'indifférence de l'Angleterre, réunissait ces trois puissances en un bloc compact. Les deux groupes allaient s'affronter dans une lutte acharnée, jusqu'à ce que l'un des deux réduisît l'autre à merci. Toutes les questions laissées en suspens par la diplomatie allaient être tranchées par l'épée. Le différend austro-serbe passait à l'arrière-plan. Il s'agissait des destinées de l'Europe.

Auguste GAUVAIN.

LE GÉNIE DU JAPON

Un matin le monde entier leva les yeux avec étonnement. Pendant la nuit, le Japon avait rompu les murailles de ses antiques coutumes et en sortait triomphant. Cette transformation s'était produite avec une rapidité incroyable, comme l'on change de vêtement, non comme la lente construction d'un édifice nouveau. Le nouveau Japon montra en même temps la force consciente, sûre d'elle- même, de l'âge viril, la vigueur et la souplesse infinies de la vie naissante. On craignit d'abord qu'il ne s'agît que d'un caprice subit de l'histoire, d'un jeu puéril du temps, d'une bulle de savon, parfaite dans sa rondeur et sa belle coloration, creuse et sans contenu. Mais le Japon a montré définitivement que la manifestation subite de sa puissance n'était pas un miracle sans durée, un phénomène fortuit et passager dans le fleuve des temps, projeté des profondeurs pour être entraîné l'instant d'après dans la mer de l'oubli.

Car le Japon est en même temps antique et moderne. Il a sa part de l'héritage de la vieille civilisation orientale qui impose à l'homme le devoir de chercher la richesse et la force véritable en lui, dans son âme, de cette civilisation qui lui donne la force intérieure de résister aux pertes et aux dangers, le rend capable de se sacrifier, sans compter et sans espoir de récompense, qui lui apprend à braver la mort, à se soumettre aux innombrables obligations que lui impose envers les autres hommes la vie dans la Société. Il a sa part de l'héritage de cette civilisation qui dans toutes choses finies nous a donné

la vision de l'Infini, qui nous a fait reconnaître que l'univers est pénétré de vie et d'âme, qu'il n'est pas une énorme machine qu'un jour aurait produite le diable Hasard ou qu'aurait créée un dieu téléologique vivant dans quelque ciel lointain. En un mot le Japon moderne s'est épanoui dans l'antique Orient comme la fleur du lotus qui se balance dans l'air avec légèreté et grâce, et qui pourtant a ses racines profondes et solides dans le sol où elle a poussé.

Le Japon, cet enfant de l'Orient, s'est emparé audacieusement de tous les dons des temps modernes. Il a montré l'audace de son génie en rompant les barrières de l'habitude que la paresse avait peu à peu élevées; sa propre énergie et sa prévoyance allaient dorénavant être sa sûreté et sa protection. Ainsi il est entré en contact avec la vie moderne et s'est chargé avec une ardeur admirable, un talent étonnant, des devoirs de la civilisation moderne.

Voilà ce qui a donné du courage au reste de l'Orient. Nous avons reconnu qu'il y a en nous de la vie et de la force, qu'il suffit de rejeter l'écorce desséchée et de plonger nus dans les eaux de Jouvence du temps présent. Nous avons reconnu que se réfugier dans des choses mortes, c'est mourir et que seul vit celui qui prend sur lui tous les risques de la vie.

Le Japon nous a enseigné à apprendre le mot d'ordre de notre temps, pour pouvoir répondre à l'appel de la sentinelle. Le Japon a révélé à l'Asie que la vieille semence conserve le germe de vie, pourvu qu'il soit déposé dans le sol des temps présents.

Quant à moi, je ne puis croire que le Japon soit devenu ce qu'il est en imitant l'Occident. Nous ne pouvons imiter la vie, simuler à la longue la force; l'imitation tue la force là où elle existe, car elle lie notre nature intime et nous entrave partout. C'est comme si en passant sur nos os la peau d'un autre homme nous créions un conflit éternel entre ces deux êtres.

Je n'ai pas encore eu l'occasion d'entrer en contact assez étroit avec le Japon pour pouvoir me faire une idée de ce qu'il est dans son essence, où est sa force ou quels dangers le menacent. Celui qui appartient comme moi à l'Orient, étudie

avec un intérêt extrême les problèmes actuels et la façon dont le Japon cherche à les résoudre. Tout le monde est dans l'attente de ce que ce grand peuple oriental fera des possibilités et des devoirs qu'il a reçus des mains de l'époque moderne. Si ce n'est qu'une copie de l'Occident, les grandes espérances qu'il a éveillées ne se réaliseront pas. Ce sont en effet de graves problèmes que la civilisation a posés, sans les résoudre entièrement. Le conflit entre l'Etat et l'individu, entre le travail et le capital, entre l'homme et la femme; le conflit entre la recherche des biens matériels et le désir de vie spirituelle, entre l'égoïsme organisé des peuples et les idéaux supérieurs de l'humanité et tous les conflits pénibles qui résultent de l'opposition entre les organisateurs gigantesques du commerce et de l'Etat et les instincts les plus naturels de l'homme qui aspirent à la simplicité, à la beauté, aux loisirs; tout cela doit être mis en harmonie par des moyens que personne encore n'entrevoit.

Nous avons vu ce fleuve de la civilisation arrêté et barré par les débris que lui amenaient ses innombrables affluents. Nous avons vu qu'avec toute son humanité tant vantée, la civilisation s'est révélée la menace la plus terrible pour les hommes, menace plus grave que les incursions subites des barbares nomades dont les hommes ont souffert dans les siècles passés. Nous avons vu qu'elle a créé des formes d'esclavage pires que celles qu'aucune société humaine a pratiquées, esclavage dont les chaînes sont indestructibles, parce qu'elles sont invisibles ou parce qu'elles ont le nom et l'apparence de la liberté. Nous avons vu que l'homme, sous l'empire de la vulgarité effroyable de cette civilisation, perd la foi dans tous les hauts idéaux de la vie qui ont fait sa grandeur.

C'est pourquoi vous autres Japonais vous ne pouvez d'un cœur léger adopter la civilisation moderne avec toutes ses tendances, toutes ses méthodes et ses institutions, en croyant que tout cela en fait partie. Vous devez appliquer votre génie oriental, vos forces spirituelles, votre amour de la simplicité, votre conscience des devoirs sociaux à travers une voie nou-

velle pour ce char de triomphe du Progrès, qui roule énorme, lourd et grinçant sur ses essieux. Vous devez réduire au minimum les sacrifices énormes de vies d'hommes et de liberté, qu'il exige à chaque pas sur son chemin. Pendant de longues générations vous avez senti, pensé, travaillé à votre façon et vénéré vos dieux. Vous ne pouvez vous défaire de vos traditions comme d'un vieil habit. Car elles ont passé dans votre sang, dans la moelle de vos os, dans le tissu de votre chair, dans les circonvolutions de votre cerveau, et elles impriment nécessairement leur cachet à tout ce que vous touchez, sans même que vous le sachiez, même contre votre volonté. Jadis vous avez trouvé une solution des problèmes humains qui vous satisfaisait, vous aviez votre propre philosophie de la vie et votre propre art de la vie. Tout cela vous devez l'appliquer à la situation présente et il en naîtra une création nouvelle et non une simple copie, création appartenant entièrement à l'âme de votre peuple et qu'il présentera fièrement au monde comme sa contribution au bonheur de l'humanité. De tous les peuples d'Asie, vous autres Japonais, vous avez la faculté d'utiliser selon votre génie et vos besoins ce que vous avez reçu de l'Occident. Vous avez le bonheur de ne pas être entravés du dehors; votre responsabilité n'en est que plus grande; vous répondez au nom de toute l'Asie aux questions que l'Europe a posées devant l'humanité. Dans votre pays se poursuivront les expériences par lesquelles l'Orient changera l'image de la civilisation moderne, en lui infusant la vie là où elle est machine, en remplaçant le froid calcul par le sentiment humain, en recherchant moins la puissance et le succès que le développement harmonieux et vivant, la vérité et la beauté.

Je dois vous rappeler les temps où tout l'Orient asiatique, de la Birmanie jusqu'au Japon, était uni avec l'Inde du lien de l'amitié la plus étroite, le seul lien naturel entre les peuples. Alors existait une union directe des cœurs, nous formions tous ensemble un système nerveux vivant, nous ressentions ensemble les besoins les plus profonds de l'humanité. Nous ne vivions pas dans la crainte réciproque, nous n'avions pas besoin de nous armer pour nous tenir en échec. Ni l'égoïsme, ni la

cupidité ne nous poussaient les uns vers les autres, nous échangions des idées et des idéaux, les biens de l'amour le plus haut étaient donnés et reçus. Les différences de langues et de coutumes n'empêchaient pas l'union des âmes la plus intime; aucun orgueil de race, aucune présomption insolente dans la conscience d'une supériorité matérielle ou spirituelle ne troublaient nos rapports; des feuilles et des fleurs nouvelles s'épanouissaient sur le sol de l'art et de la littérature aux rayons du soleil de l'humanité, et des peuples de pays, de langues, de passés différents proclamaient ce qui fait l'unité la plus haute de l'humanité, le lien d'amour le plus puissant. Ne nous rappelons-nous pas que dans cet âge d'or, lorsque les hommes tendaient ensemble vers l'idéal le plus élevé, la nature a mis en vous des réserves de ce baume d'immortalité qui a permis à votre peuple de renaître dans un âge nouveau et qui lui a donné la force de rejeter son vieux corps usé et de revêtir un corps nouveau, de sortir indemne de l'ébranlement de la révolution la plus merveilleuse que le monde ait jamais vue? Je crois que seul l'élément divin dans l'homme est capable d'un pareil miracle, renouvelant ce qui est usé, changeant la faiblesse en force, la honte en victoire glorieuse. Cet élément divin en vous n'a pas été créé dans cet âge hideux de machines grinçantes et d'égoïsme immodéré, non point au milieu des mensonges bruyants de la politique, la vaine suffisance d'une hypocrisie triomphante, mais à l'aurore de cet âge héroïque où le ciel était plus proche de la terre, où l'homme avait foi dans son âme, dans l'âme manifeste de l'univers.

Ce qui, dans ce pays, a fait sur moi l'impression la plus profonde, c'est de constater que vous n'avez pas pénétré les mystères de la Nature par l'analyse méthodique, mais que vous vous en êtes emparés par une intuition directe. Vous avez compris le langage de ses lignes et la musique de ses couleurs, l'harmonie dans ses irrégularités, et le rythme dans la liberté de ses mouvements; vous avez vu comment elle mène les troupes innombrables des êtres en évitant tout frottement, comment dans ses créations les antagonismes eux-mêmes se résolvent dans la danse et dans la musique, comment en elle

l'abondance est la plénitude du don absolu de soi-même et non une folle prodigalité. Vous avez reconnu que la Nature conserve sa force dans des formes de beauté et que cette beauté nourrit sur son sein comme une mère les forces gigantesques en les maintenant en une action créatrice et pourtant dans le calme. Vous avez reconnu que les forces de la nature se préservent de l'épuisement par le rythme d'une grâce parfaite et que, par la douceur de ses mouvements sinueux, elle enlève la fatigue aux muscles du monde. J'ai senti que vous avez réussi à adapter votre vie à ces mystères et que vous avez fait entrer dans votre âme la vérité contenue dans la beauté de toute chose. On peut acquérir rapidement une simple connaissance des choses, mais leur âme ne peut être découverte que par des siècles de domination de soi-même. Dominer la nature du dehors est beaucoup plus facile que la conquérir par l'amour, ce qui n'est possible qu'à un esprit vraiment créateur. Votre peuple a manifesté cette puissance créatrice ; il n'a pas acquis, il a créé ; il n'a pas étalé des choses, mais manifesté sa propre âme. Ce génie créateur appartient à tous les peuples ; il s'empare des natures humaines et les forme selon son idéal. Mais au Japon il semble avoir réalisé sa tâche en pénétrant dans l'esprit du peuple, en se répandant dans ses muscles et dans ses nerfs. Vos instincts sont devenus sûrs, vos sens aigus, vos mains ont acquis une habileté naturelle. Le génie créateur de l'Europe a donné à ses peuples la force de s'organiser, qui s'est manifestée surtout dans la politique, dans le commerce, dans les entreprises scientifiques. Le génie créateur du Japon vous a révélé la beauté dans la nature et vous a donné la force de la réaliser dans la vie. C'est pourquoi la force d'organisation vous est venue si vite en aide lorsque vous en avez eu besoin. Car le rythme de la beauté est l'âme, dont l'organisation n'est que l'enveloppe corporelle.

Dans chaque civilisation s'exprime une expérience humaine particulière. L'Europe semble avoir ressenti le plus profondément l'opposition des choses dans l'univers qu'on n'arrive à maîtriser qu'en en faisant la conquête. Aussi est-elle toujours prête à la lutte et met-elle tous ses soins à organiser des forces.

Le Japon a senti dans le monde le contact d'un Etre devant lequel son âme s'incline avec vénération. Il ne se vante pas de dominer la nature, il lui présente avec une ferveur infinie et joyeuse l'offrande de son amour. Sa communion avec le monde est la communion profonde de l'âme. Ce lien spirituel d'amour l'unit aux coteaux de son pays, à la mer et aux fleuves, aux forêts et à tous les trésors de beauté et de poésie; il a reçu dans son âme le bruissement, les murmures et les soupirs des bois, les sanglots des flots; le jour il a suivi le soleil dans sa course en une contemplation silencieuse et étonnée, la nuit la lune, et il est heureux lorsqu'il peut fermer ses ateliers et ses boutiques pour aller à la campagne saluer les saisons dans les vergers et dans les champs de blé. Ouvrir ainsi son cœur à l'âme du monde n'est pas le privilège d'une partie de votre population riche, n'est pas l'acquisition artificielle, le produit d'une civilisation exotique, tous y ont part, tous les hommes, toutes les femmes de toutes les classes. L'expérience de vos âmes, qui ont senti dans les profondeurs de l'univers un Etre personnel, s'est incorporée dans votre civilisation, qui est la civilisation du devoir filial, votre peuple est devenu une famille, dont l'empereur est le chef. Votre unité nationale n'est pas fondée sur la fraternité d'armes en vue de la défense et de l'attaque, ou sur un compagnonnage de brigands aventuriers qui partagent également les risques et le butin. Elle ne résulte pas de la nécessité de s'organiser pour des buts dépassant ce cercle, elle n'est que l'extension du sentiment familial et des obligations du cœur à un champ plus vaste dans l'espace et dans le temps.

Pour ces raisons j'appréhende les transformations qui menacent la civilisation japonaise, comme un danger personnel. Car nulle part comme au Japon, n'apparaît de façon plus lamentable la dissemblance énorme entre l'âge moderne où l'utilité est le seul lien qui unisse les hommes, et la dignité et la force cachée de la beauté calme.

Le danger est que la laideur organisée ne fasse le siège de l'esprit et ne remporte la victoire grâce à son poids écrasant, à la ténacité de l'attaque, à la puissance de la raillerie, qu'elle

dirige contre les sentiments profonds du cœur. Son insistance grossière attire violemment notre regard et domine nos sens; nous sacrifions sur son autel, comme le sauvage à son fétiche qui lui semble puissant à cause de sa laideur épouvantable. C'est pourquoi la rivalité de cette civilisation est un tel danger pour ce qui est calme, profond et tendre.

Je suis certain qu'il y a chez vous des hommes qui n'ont aucune compréhension de vos idéaux et ne veulent que gagner, non grandir. Ils se vantent bruyamment d'avoir modernisé le Japon. Je pense comme eux que l'esprit d'un peuple doit être en harmonie avec l'esprit du temps, mais je leur ferai remarquer que l'imitation du moderne est aussi peu la vraie modernité que la versification est la vraie poésie. Ce n'est qu'imitation, mais l'imitation est plus bruyante que l'original et le suit servilement. Songeons que ceux qu'anime vraiment l'esprit moderne ont aussi peu besoin de moderniser que les vrais braves de parader. La modernité n'est pas dans les vêtements européens, ou dans les bâtiments hideux où l'on enferme les enfants pour les instruire, ou dans les boîtes percées de rangées parallèles de fenêtres où les hommes sont emprisonnés pendant toute leur vie. L'esprit moderne ne se manifeste certainement pas dans les chapeaux des dames chargés de toutes les absurdités imaginables. Ces choses ne sont pas modernes, mais seulement européennes. Le véritable esprit moderne consiste non pas à dépendre de la mode, non pas à se mettre sous la tutelle de maîtres d'école européens; mais il réside dans la liberté intellectuelle, dans l'indépendance de la pensée et de l'action, dans la science, non dans l'absurde application qu'on en fait à la vie pour aboutir à cette servile copie de nos naturalistes qui rabaissent la science au niveau d'une superstition ridicule, en voulant l'appliquer à toutes les fins imaginables et inimaginables.

Je ne veux pas dire par là que le Japon ne doive pas songer à se procurer des armes modernes pour sa défense. Mais il ne devrait pas dépasser les limites prescrites par l'instinct de conservation. Le Japon doit se rappeler que la vraie puissance n'est pas dans les armes, mais dans l'homme qui brandit ces

armes et si, dans un désir ardent de puissance, il multiplie ses armes au dépens de son âme, il est en plus grand danger que ses ennemis.

Un être vivant est une chose si fragile, qu'il a besoin de protection. Dans la nature, la vie se protège par des enveloppes qui sont elles-mêmes formées d'éléments vivants. C'est pourquoi elles suivent pas à pas la croissance de la vie ou s'en détachent aisément, le moment venu, et sont oubliées. La vraie protection de l'homme ce sont ses idéaux qui ont un rapport vivant avec sa vie et grandissent avec elle. Mais pour son malheur toutes ses enveloppes ne sont pas vivantes, quelques-unes sont faites d'acier paresseux et mort. En s'en servant, l'homme doit veiller à ce qu'elles ne deviennent pas ses tyrans. Lorsqu'il est si faible qu'il se rapetisse pour s'accommoder à ses enveloppes protectrices, en laissant son âme s'atrophier, il s'abandonne à un lent suicide. Si le Japon veut échapper à ce danger, il faut qu'il garde la foi dans la loi morale qui domine la vie et soit persuadé que les peuples de l'Occident marchent dans la voie du suicide, en étouffant leur humanité sous le poids écrasant de leurs organisations, pour se maintenir au pouvoir et les autres dans la servitude.

Je ne puis croire que l'imitation extérieure de l'Occident qui se manifeste de plus en plus dans le Japon moderne soit essentielle pour sa force et son existence. Elle charge sa nature et l'affaiblit, ce qu'il ressentira d'autant plus qu'il persistera dans cette imitation. Les habitudes que prennent les Japonais modernes dès leur enfance — les habitudes de vie européenne, les habitudes d'une civilisation étrangère — seront pour eux un obstacle sérieux à comprendre leur vraie nature. Si les enfants du Japon devaient oublier leur passé, refouler le fleuve qui coule des sommets de leur histoire ancienne, les eaux vivantes qui ont rendu leur civilisation si riche en beauté et en force manqueraient à leur avenir,

Mais plus dangereuse encore pour le Japon que l'imitation des formes extérieures de la civilisation occidentale est l'adoption des motifs d'action. Son idéal social commence déjà à céder dans la lutte contre la politique et déjà il montre du

goût pour le jeu du hasard de la politique où les joueurs engagent leurs âmes pour gagner la partie. Je vois sa devise empruntée aux sciences naturelles : « La survivance des êtres les mieux adaptés », je la vois en grandes lettres au-dessus de l'entrée de son histoire contemporaine, cette devise dont le sens est : « Aide-toi et ne te soucie pas de ce que ton salut coûte aux autres » — la devise de l'aveugle qui ne croit qu'à ce qu'il touche, parce qu'il ne voit pas. Mais ceux qui voient sé sentent siétroitement unis aux hommes, que le coup qu'ils portent aux autres retombe sur eux-mêmes. La plus grande découverte que l'homme ait jamais faite est la découverte de cette loi morale qui déclare que l'homme est d'autant plus près de la vérité qu'il se reconnaît et prend conscience de lui-même dans les autres. Cette vérité n'a pas seulement une valeur individuelle, elle se manifeste dans toutes les sphères de la vie. Les peuples qui cultivent ardemment la cécité morale sous le nom de patriotisme, périront rapidement et violemment. Jadis nous avons eu à supporter les incursions de conquérants étrangers; il y eut cruautés, effusions de sang, intrigues de rivalités et cupidité. Mais tout cela n'atteignait pas l'âme du peuple dans ses profondeurs, car le peuple dans son ensemble n'était pas mêlé à ces événements. Ces choses ne procédaient que de l'ambition d'individus isolés. Le peuple lui-même, n'ayant aucune part de responsabilité dans la vilenie et l'infamie de ces aventures, en avait le profit moral : ses qualités d'héroïsme et d'humanité se développaient ; chaque jour grandissaient sa loyauté inébranlable, son obéissance absolue aux obligations de l'honneur, sa faculté de sacrifice complet, son intrépidité dans la mort et dans les dangers. L'idéal qui a son siège dans ie cœur du peuple n'était pas menacé sérieusement par les variations de la politique des rois et des capitaines. Aujourd'hui que l'esprit de la civilisation occidentale est arrivé au pouvoir, dans tout le peuple, dès l'enfance, la haine et l'ambition sont développées par tous les moyens : on représente l'histoire à demi-vraie ou fausse, on répand des idées erronées sur les autres peuples, on nourrit des sentiments déplaisants envers eux, on fixe dans les mémoires, souvent

aux dépens de la vérité, des événements qui, par sentiment d'humanité, devraient être oubliés au plus vite, en créant ainsi constamment des menaces fâcheuses contre le voisin et les peuples étrangers. C'est empoisonner l'amour des hommes à sa source. C'est décrier l'idéal qui naît de la vie des plus grands et des meilleurs d'entre les hommes. C'est élever l'égoïsme comme une idole gigantesque pour tous les peuples. Nous pouvons tout recevoir des mains des sciences naturelles, sauf cet élixir de mort spirituelle.

Ne croyez pas un instant que le mal que vous faites aux autres peuples ne vous contaminera pas vous-mêmes, et que la haine que vous semez autour de vous sera pour vous en toute éternité un mur de défense ! En remplissant l'esprit de tout un peuple du sentiment démesuré de sa supériorité, en lui apprenant à être fier de son atonie morale et de ses richesses mal acquises, en perpétuant l'humiliation des peuples vaincus, en exposant les trophées de guerre, en s'en servant dans les écoles pour nourrir dans le cœur des enfants le mépris des autres, on imite l'Occident là où il présente un chancre purulent qui s'étend et le ronge jusqu'aux sources de la vie. Nos plantes nourricières, nécessaires pour l'entretien de la vie, sont le produit de longs siècles de sélection et de culture délicates. Mais les plantes que nous ne transformons pas pour en tirer le suc vivifiant n'ont pas besoin de la culture patiente de générations entières. Il n'est pas facile de se débarrasser de mauvaises herbes, mais il est facile de laisser les plantes nourricières retourner à l'état sauvage en un long abandon. Ainsi la civilisation qui s'est adaptée avec tant d'amour à votre sol et s'est mêlée intimement à votre vie et à votre humanité, a dû être, dans le passé, cultivée et émondée inlassablement, elle exige aujourd'hui encore un travail, une vigilance de tous les instants. On peut transplanter ce qui n'est que moderne, les sciences naturelles et l'organisation par exemple; mais les parties qui tiennent à notre être intime ont des fibres si tendres, des racines si nombreuses et si étendues, qu'elles meurent lorsqu'elles sont arrachées à leur sol naturel. De là mon inquiétude en vous voyant d'une main

rude imprimer à votre idéal politique le cachet des idées politiques de l'Occident. Dans la politique occidentale, l'Etat est une conception abstraite, l'union des hommes fondée sur le principe d'utilité. Cette civilisation, n'ayant pas ses racines dans le sentiment, est d'un maniement si aisé que je vois là un danger réel.

Un demi-siècle vous a suffi pour vous rendre maîtres de cette machine et il y a parmi vous des hommes qui la préfèrent à l'idéal vivant né avec votre peuple et que vous avez cultivé pendant des siècles. Ils ressemblent à des enfants qui, dans l'ardeur du jeu, croient préférer leur jouet à leur mère.

L'homme est le plus grand là où il est inconscient. Votre civilisation, née du sentiment de votre communauté, a ses racines dans les profondeurs d'une vie saine où les regards scrutateurs de l'analyse ne pénètrent pas. Une communauté purement politique est toute consciente, elle se manifeste comme une explosion subite de la fièvre d'agression qui s'est emparée aujourd'hui avec violence de votre âme. Le moment est venu où il est nécessaire de vous faire énergiquement reprendre une pleine conscience de vous même, afin que vous reconnaissiez à temps, avant qu'il soit trop tard, où sont les vraies sources de votre vie nationale. Le passé vous a été donné par Dieu, quant au présent c'est à vous de choisir.

C'est pourquoi vous devez vous poser ces questions : avons-nous mal compris le monde et avons-nous fondé nos rapports avec lui sur une ignorance de la nature humaine? L'instinct occidental est-il dans le vrai, lui qui veut édifier le salut national derrière une muraille de défiance à l'égard de toute l'humanité?

Lorsque l'Occident parlait de la possibilité qu'un peuple oriental pût progresser, sans doute vous sentiez retentir en vous le ton profond de la crainte. En effet, la puissance qui a donné à l'Occident la suprématie, est une puisance malfaisante aussi longtemps que seul il la détient; il est tranquille, tandis que le reste du monde tremble. La civilisation actuelle de l'Europe, si elle veut vivre, doit tendre à maintenir à son service exclusif Satan et ses suppôts. Leurs armements mili-

taires et leur diplomatie tendent vers ce seul but. Mais tous ces rites coûteux qui servent à conjurer le mauvais esprit mènent, sur la voie de la prospérité matérielle, au bord de l'abîme. Les Furies que l'Occident a lancées sur la terre de Dieu se retourneront contre lui-même et le menaceront et le pousseront à des armements toujours plus terribles; il ne trouvera aucun repos, oubliera tout, ne songera plus qu'aux dangers qu'il prépare à d'autres et dont il se charge lui-même. Il sacrifie d'autres pays à cette politique infernale. Il se nourrit de ceux qui sont abattus, s'en engraisse, aussi longtemps que les cadavres sont frais; mais ils finiront par pourrir et commenceront leur œuvre de vengeance en répandant au loin leurs miasmes impurs, en empoisonnant les forces vives de ceux qui s'en nourrissent. Le Japon possédait des trésors d'humanité, l'amour enthousiaste de l'héroïsme et de la beauté, un don admirable d'empire sur soi-même, la faculté d'exprimer son âme dans l'œuvre d'art; mais les peuples d'Occident ne l'ont respecté que lorsqu'il a fait voir que les chiens de Satan peuvent être élevés autre part que dans les chenils d'Europe et qu'au Japon aussi on peut les dresser et les nourrir de la misère des hommes. Ils reconnaissent les droits d'égalité du Japon maintenant qu'ils savent que lui aussi possède la clef qui ouvrira, dès qu'il le voudra, les écluses de l'enfer et inondera cette belle terre de ses flots, qu'il sait danser lui aussi au son de la mélodie infernale de pillage, de meurtre, de viol, tandis que le monde périt. Nous savons que l'homme, dont le sens moral n'est pas développé, ne respecte que le dieu dont il craint la méchanceté. Mais est-ce là l'idéal humain vers lequel nous devons fièrement élever nos regards? Si, après des siècles de civilisation, les peuples se craignent comme des bêtes sauvages qui dans la nuit recherchent leur proie, s'ils ferment leurs portes inhospitalières et ne s'unissent que pour l'attaque et la défense, s'ils cachent dans leurs antres leurs secrets commerciaux, diplomatiques et militaires, s'ils offrent aux chiens aboyants, pour les calmer, la chair des autres qui ne leur appartient pas, s'ils tiennent dans un état d'abaissement des peuples déchus qui essayent de se redresser, s'ils

ne voient leur propre sécurité que dans la faiblesse des autres peuples, si de la main droite, ils présentent la religion aux peuples plus faibles tandis que, de la main gauche, ils les dépouillent, est-ce là un spectacle capable d'éveiller notre envie? Devons-nous nous agenouiller devant le génie de cette civilisation qui sème à pleines mains sur tout le monde des germes de crainte, d'envie, de défiance et le mensonge édifiant de son pacifisme, de sa bonne volonté et de la fraternité universelle ? Pouvons-nous, sans avoir de la défiance au cœur, accourir sur le marché occidental pour échanger notre héritage contre ces produits exotiques? Je sais combien il est difficile de se connaître soi-même, je sais que l'ivrogne nie furieusement son ivrognerie ; mais l'Occident s'inquiète de ses défauts et y cherche des remèdes. Pourtant il est comme le gourmand qui n'a pas le courage d'abandonner son intempérance et se raccroche sottement à l'espoir de guérir par des médicaments ses indigestions. L'Europe n'a pas la volonté ferme de renoncer à sa politique inhumaine, à toutes les passions basses qui en dépendent ; elle ne croit qu'à une réforme du système et non à la réforme du cœur.

Nous sommes prêts à adopter leurs machines, non avec le cœur, mais avec le cerveau seulement. Nous les expérimenterons et nous construirons des hangars pour les placer, mais nous ne les laisserons pas entrer dans notre foyer, dans nos temples. Il y a des peuples qui adorent les bêtes qu'ils tuent ; nous pouvons leur acheter de la viande, lorsque nous avons faim, mais nous n'adopterons pas leur culte. Nous ne devons pas empoisonner les cœurs de nos enfants de cette foi superstitieuse : « les affaires sont les affaires, la guerre est la guerre, la politique est la politique ». Songeons que les affaires doivent être pour les hommes plus que de simples affaires, qu'il doit en être de même de la guerre et de la politique. Vous aviez au Japon votre industrie originale ; combien elle était scrupuleusement honnête et consciencieuse, vos produits, leur élégance et leur solidité, l'exécution parfaite des moindres détails, que l'on aperçoit à peine à l'achat, le prouvent pleinement. Mais la marée de fraude a balayé votre pays en venant des parties

du monde où les affaires sont les affaires et où l'honnêteté n'est appliquée que comme la meilleure des politiques. N'avez-vous jamais eu un mouvement de honte en voyant les affiches barbouiller non seulement toute la ville de mensonges et d'exagérations, mais aussi pénétrer dans les champs verdoyants où le laboureur fait honnêtement son travail, sur les sommets des collines que salue le premier rayon du matin? Il est facile d'émousser notre honnêteté et notre délicatesse par des frottements constants, tandis que le mensonge parade orgueilleusement au nom du commerce, de la politique et du patriotisme à tel point que toute protestation contre son ingérence continuelle dans notre vie passe pour une sentimentalité indigne d'un homme.

Vous en êtes arrivés au point que les descendants de ces héros qui n'auraient pas, au prix de leur vie, failli à leur parole, qui auraient trouvé coupable de tromper les hommes pour un vil gain, qui même dans la lutte auraient préféré la défaite à une victoire malhonnête, que les héritiers de ces hommes usent largement du mensonge et n'ont pas honte d'en tirer profit. Cela provient du prestige de ce mot « moderne ». Si le sens purement pratique est moderne, la beauté, elle, est éternelle; si un bas égoïsme est chose moderne, l'idéal humain n'est pas une invention nouvelle. Quelque moderne que soit l'habileté technique qui, pour l'amour de la méthode et des machines, atrophie et estropie l'homme, n'oublions pas qu'elle ne durera pas éternellement.

En tâchant de nous libérer de l'arrogance européenne et de notre propre aveuglement, nous tombons facilement dans le défaut contraire et, par une défiance systématique à l'égard de l'Occident, nous fermons nos yeux à la vérité. Lorsque nous nous arrachons à une illusion, le contre-coup de la désillusion nous éloigne autant de la réalité que le premier élan de l'illusion. Essayons de retourner à un état d'âme normal où nous voyons nettement le danger qui nous menace et pouvons l'éviter sans être injuste pour la cause du danger. Nous sommes naturellement tentés de payer l'Europe de la même monnaie et de rendre le mépris pour le mépris, le mal pour le mal.

Mais ce serait encore imiter un des pires traits de caractère de l'Europe dans ses rapports avec les peuples qu'elle désigne du nom de races jaunes, rouges, cuivrées, noires. (C'est là du reste un point où nous autres peuples asiatiques devons nous avouer tout aussi coupables; nous avons violé l'humanité en traitant avec cruauté des hommes qui professaient une foi particulière, étaient d'une couleur, d'une caste particulières). Parce que nous craignons notre propre faiblesse, qui s'en laisse imposer par la vue de la force, nous tentons de la remplacer par une autre faiblesse qui nous rend aveugle à ce qui fait la vraie gloire de l'Occident. Ce n'est que quand nous connaîtrons la vraie grandeur, la vraie noblesse de l'Europe que nous pourrons nous garder efficacement de ce qu'il y a en Europe de bas et de cupide. On est aisément injuste dans ses jugements lorsqu'on se trouve en présence de la misère humaine, et on s'abandonne à des théories pessimistes lorsque le cœur souffre. Mais seul peut désespérer de l'humanité celui qui perd la foi dans la puissance supérieure qui rend des forces à l'humanité lorsqu'elle est dans le plus misérable abaissement et fait renaître la vie des ruines mêmes. Reconnaissons qu'en Europe il y a une âme vivante qui lutte silencieusement contre les organisations gigantesques par lesquelles les hommes, les femmes, les enfants sont broyés, parce que leur mécanisme ne reconnaît aucune loi spirituelle ni humaine, une âme vivante dont la sensibilité ne se laisse pas entièrement émousser par l'habitude dangereuse d'agir sans égard envers les peuples pour lesquels elle ne ressent aucune sympathie naturelle. Jamais l'Occident ne se serait élevé au niveau qu'il a atteint si sa force n'était que la force de la bête sauvage et de la machine. La partie divine de son cœur souffre des douleurs que sa main inflige au monde; de cette douleur découle le baume secret qui guérira toutes ces douleurs. Toujours il a combattu contre lui-même et rompu les liens que ses mains avaient imposés à des membres débiles; et lorsqu'il forçait par les armes un grand peuple à boire le poison qu'il lui offrait par amour d'un vil gain, il se ressaisissait, reconnaissait son erreur et cherchait à la réparer. Cela prouve que

dans des contrées qui semblent désertes et stériles coulent des sources cachées d'humanité, que le vrai fondement de la nature humaine qui survit à toute cette lâcheté et à cette cruauté, n'est pas l'égoïsme, mais le respect de l'idéal désintéressé. Nous ferions tort à l'Europe et à nous-mêmes, si nous prétendions qu'elle nous a séduits par le seul étalage de sa force. A travers la fumée des canons et la poussière des marchés, la lumière de sa nature morale a lui et nous a apporté l'idéal de liberté morale qui a des sources plus profondes que les conventions sociales et dont le domaine est le monde entier.

Malgré sa répugnance, l'Orient a senti instinctivement qu'il avait beaucoup à apprendre de l'Europe, non seulement quant aux moyens d'action de sa puissance, mais aussi quant aux sources intimes de sa pensée qui tiennent à l'esprit et à la nature morale de l'homme. L'Europe nous a enseigné qu'à côté des devoirs envers la famille et le clan, nous avons des devoirs supérieurs envers la communauté; elle nous a enseigné la sainteté de la loi qui affranchit la Société du bon plaisir des individus, en assure le progrès constant et établit pour tous les hommes l'égalité des droits dans toutes les circonstances de la vie. Et surtout, l'Europe a maintenu haut et terme l'étendard de la liberté à travers des souffrances et des luttes séculaires : liberté de conscience, liberté de pensée et d'action, liberté de l'idéal artistique et littéraire. L'Europe nous ayant inspiré un profond respect, elle en est d'autant plus dangereuse pour nous dans ses faiblesses et dans ses perfidies, dangereuse comme un poison que l'on nous sert mélangé à notre nourriture préférée. Nous avons un espoir de salut : nous pouvons appeler l'Europe elle-même à notre secours dans la lutte contre ses séductions et ses violations du droit; comme elle a toujours hautement affirmé un idéal moral d'après lequel nous pouvons la juger et lui rendre sensible son abaissement, nous avons le moyen de la citer devant son propre tribunal et de l'humilier et cette humiliation est le signe de la vraie noblesse.

Mais nous craignons que le poison soit plus actif que la nourriture et que ce qui aujourd'hui se manifeste comme une

force, ne soit pas un signe de santé, mais du contraire. Nous craignons que le mal, lorsqu'il prend des formes aussi gigantesques, n'exerce une séduction néfaste. Quoique par son manque de mesure inouï il soit condamné à perdre l'équilibre, il est à craindre que les malheurs qu'il aura causés avant sa chute ne soient irréparables.

Croyez fermement et reconnaissez clairement, je vous en supplie, que l'édifice pesant du progrès moderne, soutenu par les crampons de fer de l'utilité et roulant sur les roues de l'égoïsme, ne se maintiendra pas longtemps. Il y aura certainement des chocs, car il est forcé de rouler sur les rails de l'organisation, il ne peut pas choisir librement son chemin, et s'il déraille, tout le train déraillera avec lui. Le jour arrivera où il s'effondrera et troublera sérieusement le trafic mondial. Ne voyons-nous pas les signes précurseurs ! A travers le vacarme de la guerre, à travers les cris de haine, les plaintes du désespoir, le remuement inouï de la boue accumulée pendant des siècles sur le sol de la civilisation humaine, n'entendons-nous pas une voix qui crie à notre âme que la tour de l'égoïsme national qui prend le nom de patriotisme et fait flotter insolemment son drapeau dans le ciel, est ébranlée, entraînée par sa propre masse et que son drapeau roule dans la poussière et que sa lumière s'éteint? Mes frères, quand les flammes rouges de cet énorme incendie projettent pétillantes leur rire jusqu'aux étoiles, ayez confiance dans les étoiles et non dans le feu dévorant. Lorsque les flammes seront consumées et éteintes et ne laisseront qu'un tas de cendres comme trace de leur passage, la lumière éternelle luira de nouveau en Orient, dans cet Orient où est née l'aurore de l'histoire humaine. Qui sait si l'aube de ce jour n'a pas déjà paru, si à l'horizon asiatique le soleil ne s'est pas déjà levé? Comme les poètes de mes ancêtres, je salue l'aurore de ce soleil levant qui, encore une fois, illuminera le monde entier.

Je sais que ma voix est trop faible pour s'élever au-dessus du bruit de cette époque agitée et il sera facile au moindre gamin des rues de me lancer à la tête le mot « utopies ». Ce mot s'accroche à moi, est ineffaçable et fait que les gens respec-

tables me méprisent. Je sais quel danger on court auprès de la foule grossière lorsqu'on l'on passe pour idéaliste, aujourd'hui que les trônes ont perdu leur dignité, que les prophètes sont un anachronisme, que les cris des marchés dominent toutes les autres voix. Mais lorsqu'un jour je me trouvais près des dernières maisons de la ville de Yokohama, qui regorgeait d'objets modernes, et que je vis le soleil disparaître lentement dans votre mer du Sud, qui m'apparaissait étendue dans sa calme majesté entre vos collines couronnées de pins, lorsque je vis le grand Fujiyama pâlir à l'horizon doré comme un dieu qui est vaincu par sa propre splendeur, la musique de l'éternité monta jusqu'à moi à travers le silence du soir et j'ai reconnu que le ciel et la terre avec toute leur beauté sont du côté des poètes et des idéalistes et non du côté des marchands qui méprisent grossièrement tout ce qui est sentiment; j'ai reconnu que l'homme, après avoir pendant un temps oublié son origine divine, se la rappellera, que le ciel est toujours en contact avec la terre et ne l'abandonne pas éternellement aux loups ravisseurs du temps présent.

RABINDRANATH TAGORE.

(*Trad. E. Schneegans.*)

MIGUEL DE UNAMUNO

Sur les collines dénudées, aux tons gris glacés d'argent par la pâle lumière d'hiver, avec quelques rehauts de neige ,commence à se profiler Salamanque, cette Salamanque chère à qui connaît tant soit peu les lettres espagnoles.

Les nuages du passé qui flottaient encore devant mes yeux s'évanouissent. Il y a longtemps qu'on ne rencontre plus, endormi sur le bord du Tormes, le gamin qui cherche à se faufiler à l'Université, à la suite des jeunes seigneurs ses maîtres et qui, devenu le *Licencié de verre* prouvera que « des hommes se font » non seulement « les évêques » mais aussi, les fous les plus lucides et les plus sages.

Il y a longtemps que sous des fenêtres fermées ne résonnent plus les échos de ces sérénades souvent interrompus par un cliquetis d'épées et que la police, dans ses rondes nocturnes ne court plus le risque de voir arracher à ses mains, moins redoutables que celles d'une *Tante supposée* par un épouseur romanesque, une jeune et belle aventurière.

Du tableau si vivant, si pittoresque de la Salamanque du XVII^e^ siècle, demeurée la grande ville universitaire d'Espagne après avoir été, au Moyen-Age, l'une des capitales intellectuelles d'Europe, au même titre que Bologne, Oxford et Paris, toute bourdonnante encore de ses huit à dix mille étudiants, sans compter les gens de maison qui accompagnaient les *majorats* les plus illustres du pays, de toutes ces scènes, retracées avec une fidélité nostalgique par Cervantes, Alarcon, Rojas et tant d'autres, il ne reste que le cadre.

Mais ce cadre, même vidé de tels souvenirs, n'en demeure pas moins émouvant. Salamanque est l'un des joyaux de l'Espagne. La mort y a revêtu je ne sais quelle teinte splendide d'éternité. Les tours, les clochers, les murailles y ont ce ton riche et savoureux des grains de blé mûr, quand ils ruissellent sur l'aire, au sortir de leur enveloppe de paille. Un oxyde de fer contenu dans le grès opère ce miracle. Mais ce n'est pas une réaction chimique que le regard discerne, c'est la patine d'une lumière séculaire qu'il évoque, imbibant la pierre jusqu'au cœur.

Comme par miracle encore, cette pierre au grain tendre s'est trouvée admirablement propre à traduire la fantaisie la plus délicate des artistes, jusqu'à ce travail minutieux d'orfèvrerie qui a valu son nom au plateresque. Ce style, qui côtoie le mièvre, n'y tombe pas, en Espagne. Quand on est raffiné, dans la patrie de Góngora, on l'est avec une fougue, un emportement, un don de l'étonnant qui sont du génie; ce génie peut passer à certains yeux pour de la folie, il ne pourra jamais passer pour de la fadeur.

C'est l'une des créations les plus achevées de ce plateresque que l'on admire sur la façade de l'Université, avant de pénétrer sous le portique où résonnèrent les pas de Fray Luis de Leon et dans les salles où tant de maîtres illustres enseignèrent. Malgré les inconstestables mérites de leurs successeurs, malgré la haute tradition humaniste et orientaliste qu'ils conservent, ces salles sembleraient bien mornes aujourd'hui, si les éclats d'une voix puissante n'en réveillaient les échos assoupis : la voix de don Miguel de Unamuno..

Il y a quelques années, c'est dans le cabinet rectoral que j'eusse salué l'illustre maître. Aujourd'hui [1] destitué pour ses opinions libérales, voire anti-monarchistes, c'est à son domicile particulier que je vais le voir.

Quelle émotion à pénétrer pour la première fois dans cet asile où afflue la pensée universelle, dans ce vaste cabinet nu,

1. Au moment où je trace ces lignes, j'apprends que le vote de ses collègues a rendu Unamuno aux fonctions rectorales et qu'il vient en même temps d'être nommé Président de la Ligue des droits de l'homme.

presque monacal, sans autre ornement que des livres, quelques photographies et un moulage de la main — une main singulièrement fine et racée — de l'écrivain !

Tandis que je considère ce moulage, cherchant à me représenter tout entier celui qui en a fourni le modèle, la porte s'est ouverte en silence. Je lève les yeux : Unamuno est devant moi. Instantanément *el arbol de Guernica*, l'arbre de la liberté, cher aux Basques, ce symbole de leur indomptable énergie et de leur amour farouche de l'indépendance, ce chêne né sur « des monts aux entrailles de fer » et qui ne redoute ni l'ouragan, ni la cognée, surgit dans ma mémoire; telle est la force, telle est l'assurance que respirent les traits de mon hôte.

Du salut courtois de bienvenue qu'il m'adresse, c'est à peine si je distingue la formule, toute secouée que je suis par cette voix nette, aux résonances si profondes, au timbre si viril. J'y perçois cependant une sorte de réticence et comme une interrogation.

Qui suis-je? par quel angle rocheux recevrai-je le choc de la personnalité qui se dresse en face de moi? Quelques coups de sonde établissent d'abord la communication littéraire. Comme s'il me savait gré de certaines coïncidences, l'éminent humaniste — qui est, au plus point, l'homme de son temps, qui lit tout, qui sait tout, qui parle toutes les langues — me récite du Carducci, du Verdaguer, des fragments de poèmes en dialecte galicien, en portugais et entr'autres pages américaines, celles où l'argentin Sarmiento, le seul Président de République qui ait eu peut-être du génie, évoque dans son chef-d'œuvre, Facundo, l'ombre terrible de son héros.

Quel tribun parla jamais ainsi? Quel artiste sut rendre avec cette puissance la pulsation vitale du verbe et du rythme? Ah ! ce n'est pas à enseigner à ses étudiants des racines grecques qu'on aurait dû condamner le Recteur, irrévérent envers les têtes couronnées: c'est à déclamer Eschyle sur les places publiques.

Car les dieux lui ont donné les accents qu'on imagine aux Titans révoltés et aux prophètes farouches : si le Moïse de Michel-Ange pouvait parler, il parlerait comme Unamuno.

Cependant, il s'adoucit, quand il s'agit de l'Amérique. Avec sa beauté intacte, sa liberté, ses solitudes, toutes les possibilités qu'elle offre à la volonté humaine, cette patrie de l'avenir de sa race le tente; il m'envie d'aller vers elle, lui qui depuis longtemps trompe son désir en suivant, mieux que personne en Europe, tous les mouvements de la pensée hispano-américaine.

Sans s'interrompre, il m'entraîne au dehors, pour visiter la ville. Palais, couvents, bibliothèques, tout s'ouvre devant « don Miguel ». Voici les cathédrales,

el alto soto de torres

qu'en se couchant dore le soleil de Castille; voici le couvent de Santo-Domingo, où fut jugé et emprisonné Christophe Colomb, le découvreur de mondes; voici San Esteban, où dort, dans son tombeau, le duc d'Albe, le formidable exécuteur des pensées de Philippe II; voici enfin, sur le Tormes, les arches inébranlées du pont romain.

C'est un jour de fin de tempête. De grandes nuées aux contours nets, s'étagent en architecture bossuée, courent et se chevauchent, sous le fouet aigu du vent. Parfois, stabilité relative, semblant d'éclaircie, jeux de lueurs pâles que, comme un miroir, reflète la terre. Vaste, nu, avec ses chaumes et ses labours, aux tons infinis de gris et de brun, avec son lacis de courbes — les champs, en Castille, ne sont pas bornés en lignes droites et le labourage se fait, non en sillons rectilignes, mais au tour — ce paysage hivernal, dont la nudité révèle toute la structure, telles ces plages où les courants marins inscrivent, en se retirant, leurs tourbillons sur le sable, n'a-t-il pas emprisonné et figé quelque grand remous atmosphérique, quelque colère céleste?

Debout contre le parapet, s'enlevant sur le fond livide et mouvant du ciel, avec ses traits énergiques, avec sa poitrine bombée comme une cuirasse et qui semble devoir résonner comme de l'airain, l'homme qu'une faveur du sort m'a donné pour guide, m'apparaît, en ce moment, comme le fils d'une race antérieure à toutes nos nationalités européennes, comme

le grand *conquistador* spirituel, en qui la culture, loin de saper aucune base vitale, n'a fait qu'élargir à toute la mesure humaine la prise de possession du temps et de l'espace, comme l'adversaire irréductible de tout nihilisme, comme le pilote héroïque qui ne veut pas lâcher barre, tient bon contre les flots qui l'engloutissent et nie qu'il puisse périr.

Instantané fugitif? Vision arbitraire? Interrogeons à ce sujet l'œuvre de l'écrivain?

Et d'abord, notons ceci : quoique d'origine basque et quoique fier de cette origine, Unamuno n'a jamais écrit qu'en espagnol. D'une part, sa force énorme se fût épuisée vainement à créer une langue nouvelle; de l'autre, il était trop artiste pour préférer un outil neuf à celui que lui transmettaient brillant, souple, docile, des générations de maîtres et de créateurs.

Cet outil, on peut, sans crainte, affirmer qu'il l'a poli encore. Nul n'a poussé plus loin cette aptitude, où Ganivet reconnaît une qualité essentiellement espagnole, de traduire les idées les plus abstraites par des images, par une langue vivante et colorée. Sans tomber dans l'affectation, il a usé de l'archaïsme, du néologisme, du terme précis emprunté à toutes les techniques; il a fait prévaloir, en un mot, le droit de l'écrivain à une langue individuelle et en cela encore, l'auteur de l'Idearium fixant les caractères du génie espagnol, ne l'eût pas renié.

Espagnol par la forme, Unamuno ne l'est pas moins par l'inspiration. Les trésors de l'humaniste, le butin du lettré ne l'emportent jamais chez lui sur le fonds national. Ils ne le colorent même pas. Cet érudit aura pu s'abreuver directement à trente siècles de culture, sans perdre un atome de son originalité.

Par contre, la partie la plus importante de son œuvre se relie à toute une tradition espagnole. Sans doute, les problèmes les plus divers ont tenté sa plume d'essayiste. Mais celui qui, pour lui, prime tous les autres, c'est *le problème espagnol*, celui qui, depuis la fin du XVII^e^ siècle a préoccupé tous les grands esprits de l'autre côté des Pyrénées : comment rendre à l'Espagne sa place parmi les grandes nations?

L'exposé de ce débat serait beaucoup trop long. Disons seulement qu'il a mis constamment en présence deux partis : celui des *matérialistes*, en quelque sorte, persuadés qu'il faut chercher la régénération dans l'instruction, dans de sages réformes, dans le progrès, pris au sens vulgaire et celui des *idéalistes*, ces derniers imputant la décadence de leur pays à des motifs spirituels, au manque de curiosité intellectuelle plutôt qu'à l'ignorance, à la foi passive, à la peur de l'inquiétude, à l'atonie. Dire que Unamuno a, dans ce domaine, créé, un mot nouveau, équivalent à non-vouloir, c'est, je pense, le situer assez clairement dans le camp des seconds; on peut même dire qu'il en est aujourd'hui le chef, tant par ses écrits que par ses actes.

Que si, pour avoir servi le « Dieu de Don Quichotte », pour l'avoir adjuré avec la véhémence des prophètes d'envoyer à son peuple le déchirement spirituel, la douleur rénovatrice, pour avoir été le grand inquiéteur de l'âme espagnole contemporaine, on ne lui reconnaissait pas droit de cité hors des frontières de son pays, cependant assez vaste, car il est encore, pour lui, celui où « le soleil ne se couche pas » Unamuno pourrait produire d'autres titres.

Il suffit de le voir pour deviner en lui comme la vivante négation de tout renoncement.

Pressentant dans l'excessif objectivisme de la fin du dernier siècle, dans la prosternation scientifique devant le fait, une forme d'amoindrissement de la personnalité, Unamuno a vigoureusement opposé à la science, la sagesse, à la connaissance, ou plutôt à l'entassement des connaissances, la préoccupation constante de la valeur de la vie, à l'intellectualisme « qui empoisonne l'âme », le goût de cette méditation de la mort qu'il appelle, par amour de Saint-Augustin, la « sagesse africaine ».

De même qu'il a pu, en tant qu'artiste, traverser sans dommage l'érudition, de même, aucune des formes de l'énervement,

1. Remarquons, en passant, que les germanophiles ont été surtout recrutés dans ce camp-là.

de la lassitude, de l'abdication n'a entamé en lui le granit ancestral, la force primitive de l'instinct. Et en se faisant l'apôtre de la volonté contre l'intellectualisme, en supportant sans être en écrasé, tout le poids de ce que Nietzche appelait le « nihilisme européen », n'a-t-il pas justement fait œuvre de bon Européen?

Vouloir ne pas être, une telle formule comment l'eût-il comprise, lui qui précisément a reproché à l'auteur de Zarathoustra son « éternel retour » comme un leurre puéril, comme une lueur intermittente dans l'inconscience, comme un tour de passe-passe contre le néant? Comment l'eût-il admise, l'affirmateur forcené de soi — partant, de tout —, que le besoin d'immortalité, besoin sans nul cabotinage, besoin vital[1], a poussé à inventer une nouvelle forme de la béatitude, une sorte d'éternelle inquiétude, un devenir au sein de l'absolu, une aspiration inextinguible au *moi* dans le *soi*, plaidée avec quelle éloquence et quelles ressources de dialectique dans *Le sentiment tragique de la vie !*

Sans doute, cette éloquence et cette dialectique peuvent ne pas nous convaincre; elles ne peuvent nous laisser indifférents. Et quand Unamuno, abandonnant toute démonstration, se contente de nous dire, en poète, son angoisse de la mort, son effroi de l'au-delà, il touche au tréfonds même de notre sensibilité. Il n'est plus alors seulement Espagnol, par ses revendications individualistes et ses attaches avec les grands mystiques, ni européen par sa philosophie *dynamique*, il est misérablement, partant, profondément humain.

Plût à Dieu qu'il eût, pour notre émotion, sinon pour notre joie, dépeint sous ce jour-là les héros de ses romans et de ses

1. J'ai besoin de l'immortalité de mon âme; la persistance indéfinie de ma conscientce individuelle, j'en ai besoin; sans cette immortalité, sans la foi en cette immortalité, je ne peux vivre; et le doute, l'incertitude où je suis de la posséder me tourmente. Comme il me la faut, ma passion me pousse à l'affirmer, à l'affirmer arbitrairement et lorsque je m'efforce de faire que les autres y croient lorsque je m'efforce d'y croire moi-même, je violente la logique et me sers d'arguments que me reprochent comme d'ingénieux paradoxes les pauvres hommes sans passion, résignés d'avance à se dissoudre un jour tout entiers dans le néant (Essais. — Tome VII).

nouvelles[1] ! Mais ceux-ci ne connaissent guère les troubles de la chair. Ils vivent dans le pur domaine du vouloir. Les passions qui les déchirent sont des passions de la personnalité : la tragédie des instincts affaiblis, l'irrésolution, l'envie, le besoin de dominer.

Par la force, par la tension intérieure, la galerie de ses personnages rivalise avec celle des sybilles et des prophètes de la Sixtine. Mais il ne faut pas lui demander, non plus qu'à Michel-Ange, les ravissantes couleurs de la tendresse, de la douceur, de l'abandon. Ses femmes même sont des *volontés* déchaînées. La théorie favorite du grand écrivain, c'est que, pour celles-ci le problème vital, ce n'est pas l'homme, c'est l'enfant.

Il nous a paru curieux de présenter aux lecteurs français une de ces forcenées de la passion de *durer*, de durer par l'enfant, dans un de ces drames heurtés, saccadés, étranges pour notre goût, mais, qui ont du moins le mérite de nous montrer sous un aspect insolite cette Espagne dont notre romantisme affadi se fait une image si fausse.

Mathilde Pomès.

1. Outre ses poésies (*Rosario de sonetos liricos, El Cristo de Velasquez*), ses Souvenirs d'enfance et de jeunesse, Le sentiment tragique de la vie (traduction française parue à la *Nouvelle Revue française*) une dizaine de volumes d'Essais et des impressions de voyage, Miguel de Unamuno a publié trois romans dont le plus connu est *Abel Sanchez* et deux volumes de nouvelles, parmi lesquelles son *Nada menos que todo un hombre*, traduit en plusieurs langues et qui le sera bientôt en français.

DEUX MÈRES

I

Comment Raquel avait-elle eu l'idée de lui proposer, comme femme légitime, Berta Lapeira? Comment avait-elle découvert, non que Berta fût éprise de lui, Juan, mais bien que lui, en songe, alors qu'il perdait, endormi, cette volonté qui n'était pas sa volonté à lui, mais celle de Raquel, rêvait que l'angélique créature venait à son aide pour le délivrer? Et s'il y avait là un germe d'amour futur, Raquel ne cherchait-elle pas à l'arracher en l'obligeant à se marier avec Berta, afin de pouvoir elle-même, veuve stérile, devenir mère en sa rivale?

Juan connaissait Berta depuis son enfance. Leurs familles avaient été liées. Les parents de Juan, resté orphelin très jeune, avaient été de grands amis de Pedro Lapeira et de sa femme. Ceux-ci lui avaient toujours témoigné de l'intérêt; ils avaient déploré plus que personne ses intrigues avec des aventurières d'occasion. Si bien qu'en le voyant, épave non de l'amour, mais des amours, se réfugier auprès de la veuve stérile, ils se réjouirent comme d'un bonheur arrivé au fils de leurs amis, sans soupçonner que ce port-là était battu des tempêtes.

Contrairement à ce que croyait Juan lui-même, le judicieux ménage Lapeira estimait que cette liaison était une sorte de mariage, que Juan avait besoin d'une volonté apte à suppléer celle qui lui faisait défaut et qu'au cas où il aurait des enfants, c'était le salut pour lui.

Souvent, cette tragi-comédie dont s'occupait la ville était l'ob-

jet de leurs commentaires domestiques à table, en présence de leur fille dont ils ne se cachaient pas, de cette angélique Berta qui finit de la sorte par s'intéresser à Juan.

Mais quand elle entendit ses parents déplorer que Raquel n'eût pas un enfant de Juan et que cette union fortuite ne devînt pas, de par la loi divine et humaine — ou plutôt théocratique et démocratique — un nœud indissoluble, elle sentait au fond d'elle-même le désir que cela ne fût pas, et elle rêvait ensuite, en secret, de pouvoir devenir l'ange rédempteur de cette épave des amours, de pouvoir l'arracher au port battu des tempêtes.

Comment un même rêve était-il venu à Juan et à Berta? Au cours des visites assez fréquentes de Juan, les regards des jeunes gens s'étaient parfois rencontrés, leurs mains s'étaient pressées. Assez récemment même, Berta avait reçu le compagnon de ses jeux d'enfant, en l'absence de ses parents qui avaient un peu tardé à rentrer. A leur insu, leur rêve était né.

Juan pressentit le danger et dominé par la volonté de Raquel qui était la sienne, avait de plus en plus espacé ses visites. Les maîtres de la maison devinèrent la cause d'une telle abstention. « Comme elle le domine! Elle l'isole du monde entier ! » se disaient les parents. Mais à leur fille, l'angélique Berta, tout contre son cœur, un petit ange déchu murmurait dans le silence de la nuit et du sommeil : « Il te redoute »...

Et maintenant, c'était Raquel, Raquel en personne qui le poussait dans les bras de Berta. Dans les bras?

Pressentant que Raquel l'entraînait à la mort, le pauvre Juan regrettait toutes les tourmentes de ses passagères amours de jadis. Quel désir de paternité pouvait-il avoir, lui ! Pourquoi donner au monde un être comme lui?

Mais que pouvait-il faire?

Poussé et guidé par Raquel, il redevint l'assidu de la maison Lapeira, ce qui dilata d'aise le cœur de la fille et celui des parents, surtout quand ils devinèrent ses intentions. Plus que jamais, ils s'apitoyèrent sur la fascination où il vivait. Et don Pedro et dona Maria la commentaient.

DON PEDRO. — Pauvre garçon ! Comme on voit bien qu'il souffre !. .

DONA MARIA. — Et ça se comprend, Pedro, ça se comprend.

DON PEDRO. — Te souviens-tu de notre Tomasa? Sûrement, elle parlerait d'un philtre...

DONA MARIA. — Oui, ce mot, dans sa bouche ne laissait pas d'être plaisant... Si elle s'était regardée dans un miroir, la pauvre...

DON PEDRO. — Et si elle avait vu dans quel état l'avaient laissée ses neuf couches et le travail terrible auquel elle était condamnée... ! Et si elle avait été capable de voir l'autre, telle qu'elle est...

DONA MARIA. — Voilà comment vous êtes, les hommes... Tous des cochons.

DON PEDRO. — Tous?

DONA MARIA. — Pardonne-moi, Pedro ; toi, non !

DON PEDRO. — Mais, après tout, le philtre de la petite veuve s'explique fort bien...

DONA MARIA. — Ah ! coquin, toi aussi?

DON PEDRO. — C'est que j'ai des yeux, Maria, et les yeux sont toujours jeunes...

DONA MARIA. — Plus que nous-mêmes...

DON PEDRO. — Et que va-t-il advenir de ce garçon maintenant?

DONA MARIA. — Voyons-le venir, Pedro... Car, moi, je le vois venir.

DON PEDRO. — Et moi donc ! Et elle?

DONA MARIA. — Elle? Hé bien, je vais la préparer tout doucement, en cas...

DON PEDRO. — Et cette liaison?

DONA MARIA. — Ne vois-tu pas, enfant que tu es, que ce qu'il cherche précisément, c'est à la rompre? Tu ne t'en es pas rendu compte?

DON PEDRO. — Sans doute. Mais la rupture ne se fera pas sans quelques sacrifices de sa part...

DONA MARIA. — Et quand ça serait ainsi...? N'est-il pas très riche et même s'il sacrifie quelque chose...

Don Pedro. — C'est vrai...

Dona Maria. — C'est à nous de le sauver, Pedro ; la voix de ses parents nous le demande...

Don Pedro. — Et il faut nous arranger pour que notre fille nous le demande aussi.

De son côté, celle-ci souhaitait ardemment le salut de don Juan. Le salut de don Juan... ou le sien, à elle? Elle se disait : « Oh ! lui arracher cet homme et voir comment est cet homme, à elle, cet homme qu'elle a fait, elle, et qui lui appartient, corps et âme... Que ne lui aura-t-elle pas appris?... Que ne saura point mon pauvre Juan?... Et lui, lui me fera pareille à elle... »

L'être que Berta aimait éperdûment, c'était Raquel. Raquel était son idole.

II

Le pauvre Juan, désormais sans Don, était tout tremblant entre les deux femmes, entre son ange et son démon rédempteurs. Derrière lui était Raquel, devant lui, Berta et toutes les deux le poussaient. Vers quel but? Vers sa perte, il le pressentait. Il se perdrait en elles. Elles le déchiraient l'une et l'autre. Et il se sentait comme l'enfant que, devant Salomon, se disputaient les deux mères sans savoir laquelle des deux, Raquel ou Berta, le voulait tout entier pour l'autre ou partagé en moitiés égales dans la mort. Les yeux bleus, les yeux clairs de Berta, de la vierge, comme une mer sans fond et sans rivage, l'entraînaient vers l'abîme. Et derrière lui, ou plutôt tout autour de lui, l'enveloppant, les yeux noirs, les yeux ténébreux de Raquel, de la veuve, comme une nuit sans fond et sans étoiles le poussaient vers ce même abîme.

Berta. — Mais qu'as-tu donc, Juan? Ouvre-moi ton cœur une bonne fois. Ne suis-je pas ton amie d'enfance, presque ta sœur...?

Don Juan. — Ma sœur... ma sœur...

BERTA. — Quoi? Ce nom de sœur ne te plaît pas?

DON JUAN. — Je n'en ai pas eu. A peine ai-je connu ma mère... Je puis dire que je n'ai pas connu de femme...

BERTA. — Que dis-tu? Allons donc !...

DON JUAN. — Des femmes, oui. Mais une femme, ce qui s'appelle une femme, non !

BERTA. — Et cette veuve? cette Raquel?

Berta fut étonnée que ce nom lui eût échappé sans la moindre gêne, sans un tremblement de voix et que Juan l'eût entendu en toute tranquillité !

DON JUAN. — Cette femme, Berta, m'a sauvé; elle m'a sauvé des femmes.

BERTA. — Je te crois. Mais, maintenant...

DON JUAN. — Maintenant... hé bien, maintenant il me faut me sauver d'elle !

Et en disant ces mots, Juan sentait le regard des yeux ténébreux le pousser avec plus de force.

BERTA. — Est-ce que je puis t'être utile en cela?

DON JUAN. — Oh ! Berta, Berta...

BERTA. — Apparemment, ce que tu veux, c'est que la déclaration vienne de moi...

DON JUAN. — Mais, Berta...

BERTA. — Quand te sentiras-tu vraiment homme, Juan ? Quand auras-tu une volonté à toi, bien à toi?

DON JUAN. — Hé bien, soit; veux-tu me sauver?

BERTA. — Comment?

DON JUAN. — En te mariant avec moi?

BERTA. — Enfin, nous y voilà. Tu veux donc te marier avec moi?

DON JUAN. — N'est-ce pas clair?

BERTA. — Clair?... C'est obscur, très obscur. Tu veux te marier avec moi?

DON JUAN. — Oui.

BERTA. — De ta propre volonté?

Juan frémit en découvrant des ténèbres, au fond des yeux bleus, des yeux clairs de la vierge. « N'a-t-elle pas deviné la vérité? » se dit-il, et il fut sur le point de reculer. Mais les yeux

noirs de la veuve le poussèrent : « Quoi que tu dises, tu ne peux pas mentir... »

Don Juan. — De ma propre volonté !

Berta. — Tu en as donc une, Juan?

Don Juan. — C'est pour en avoir une que je veux que tu sois ma femme...

Berta. — Alors...?

Don Juan. — Alors... quoi?

Berta. — Tu vas quitter l'autre, auparavant?

Don juan. — Berta... Berta..

Berta. — Bien; ne parlons plus de cela, si tu le veux, car tout revient à dire que te sentant incapable de te détacher de cette femme, tu veux que ce soit moi qui t'en détache. C'est bien ça?

Don Juan. — Oui, c'est bien ça — et il baissa la tête.

Berta. — Et que je te donne la volonté qui te fait défaut...

Don Juan. — C'est ça..

Berta. — Et que je lutte contre sa volonté à elle...

Don Juan. — C'est ça.

Berta. — Hé bien, soit !

Don Juan. — Oh ! Berta, Berta... !

Berta. — Tiens-toi tranquille. Regarde-moi, mais ne me touche pas. Mes parents peuvent entrer d'un moment à l'autre.

Don Juan. — Que diront-ils, Berta ?

Berta. — Mais es-tu donc assez niais, Juan, pour ne pas voir que nous avions tout prévu, tout pesé...?

Don Juan. — Alors?

Berta. — Nous allons tous te sauver.

III

Les accords au sujet de son mariage avec Berta empoisonnèrent jusqu'au tréfonds l'âme du pauvre Juan. Les parents de Berta, les Lapeira montraient un grand souci d'assurer sans surprises possibles l'avenir matériel de leur fille et peut-

être pensaient-ils aussi au leur. Berta n'était pas leur fille unique, comme certains le croyaient; ils avaient un fils qui était parti très jeune pour l'Amérique et dont on n'avait jamais plus parlé, chez lui moins qu'ailleurs. Les Lapeira prétendaient que Juan dotât leur fille avant de l'épouser, mais ils refusaient, de leur côté, de mettre leur futur gendre au courant de leur situation de fortune. Et Juan se dérobait, à son tour, à leurs exigences, en alléguant que, aussitôt marié, il ferait un testament en instituant sa femme légataire universelle, après avoir, avec l'approbation de ses futurs beaux-parents, versé un petit capital à Raquel.

Raquel n'était nullement un obstacle, ni pour les époux Lapeira, ni pour leur fille. Ils consentaient à avoir avec elle de bons rapports, comme avec une amie intelligente et qui, jusqu'à un certain point, avait été un bien pour Juan, sûrs qu'ils étaient les uns et les autres que Berta aurait assez d'adresse et de douceur pour conquérir entièrement le cœur de son mari et que Raquel elle-même finirait par contribuer au bonheur du jeune ménage. Pourvu qu'on lui assurât l'existence matérielle et la considération des honnêtes gens ! Après tout, ce n'était pas une aventurière vulgaire et elle ne s'était jamais vendue au plus offrant. Son intrigue avec Juan avait été l'œuvre de la passion, et, qui sait? peut-être de la compassion. Ainsi pensaient ou s'entêtaient à penser les Lapeira.

Mais le plus grave en cette affaire, ce que ni les parents de l'angélique fiancée, ni personne dans la ville, où, cependant, on prétendait connaître la veuve, ce que nul ne pouvait soupçonner, c'est que Raquel avait fait signer à Juan un contrat.

Il reconnaissait avoir vendu à sa maîtresse tous ses biens immeubles, au nom de laquelle étaient aussi inscrites toutes ses autres valeurs. Lui -même ne figurait désormais que comme mandataire et administrateur. Et tandis qu'elle réussissait, dans son astuce, à garder ces tractations secrètes, elle connaissait mieux que quiconque les affaires de la famille Lapeira.

RAQUEL. — Ecoute, Juan, d'ici peu, peut-être même avant le mariage ou, en tout cas, tout de suite après, la petite fortune des parents de Berta, de ta future épouse..., épouse,

entends-tu? Non pas femme, mais épouse, la fortune de ta future épouse sera mienne, c'est-à-dire nôtre.

Don Juan. — Nôtre?

Raquel. — Oui, pour le fils que nous aurons, si elle nous en donne un... Et sinon...

Don Juan. — Ah ! tu me fais mourir, Quelina[1].

Raquel. — Tais-toi, mon petit. J'ai déjà mis le grappin sur cette fortune-là. Je vais racheter des titres, des hypothèques... Oh ! après tout, cette Raquel, c'est une bonne personne, digne de tout respect, qui a sauvé le mari de notre fille, le sauveur de notre situation, le soutien de notre vieillesse! Et il le sera, pour sûr, il le sera. Pourquoi pas?

Don Juan. — Raquel ! Raquel !

Raquel. — Ne geins pas ainsi, Juan. On dirait un agneau qu'on égorger...

Don Juan. — Et c'est exact...

Raquel. — Non, ça ne l'est pas. Je veux faire de toi un homme ! Je veux faire de toi un père !

Don Juan. — Toi?

Raquel. — Oui, moi; moi, Raquel !

Juan se sentait agoniser.

Don Juan. — Mais dis-moi Quelina, dis-moi—et il y avait des larmes dans sa voix — pourquoi m'as-tu aimé? Pourquoi m'as-tu fait perdre le sens? Pourquoi m'as-tu sucé jusqu'à la moelle ma propre volonté? Pourquoi as-tu fait de moi un pantin? Pourquoi, pourquoi ne m'as tu pas abandonné à la vie que je menais...?

Raquel. — Où serais-tu à cette heure? Mort de misère, après t'être ruiné, mort de misère et de pourriture.

Don Juan. — Tant mieux, oui, tant mieux, que je fusse mort de misère et de pourriture. Je ne verrais pas la misère et la pourriture où je croupis. Est-ce que je m'appartiens? Est-ce que je suis encore moi-même? Pourquoi m'as-tu volé le corps et l'âme?

Et le pauvre Juan suffoquait de sanglots.

Raquel le prit, comme autrefois, maternellement, l'assit sur

1. Diminutif affectueux de Raquel.

ses genoux, l'embrassa, le serra contre son corps stérile, contre ses seins gonflés d'un sang rouge qui n'avait pu se transformer en lait et laissant tomber sa tête sur la tête de l'homme, la recouvrant de ses cheveux défaits, elle pleura convulsivement sur lui. Et elle disait :

« Mon fils, mon fils ! Ce n'est pas moi qui t'ai volé ton âme, c'est toi qui m'as volé la mienne ! C'est toi qui m'as volé mon corps ! toi ! mon fils ! Je t'ai vu perdu... je t'ai vu cherchant ce que l'on ne peut pas trouver. Et moi... hé bien ! moi, je cherchais un enfant... Et j'ai cru que je le trouverais en toi; j'ai cru que tu me donnerais ce fils sans lequel je ne puis vivre... Et je veux que tu me le donnes..

Don Juan. — Mais, mon amour, il ne sera pas à toi.

Raquel. — Si, il le sera ; il sera à moi, à moi... comme tu l'es, toi... Ne suis-je pas ta femme?

Don Juan. — Oui, tu es ma femme, toi.

Raquel. — Elle... elle sera ton épouse. Epouse ! c'est ce terme qu'emploient les savetiers. Mais moi, moi, je serai ta femme et la mère de votre enfant... de mon enfant..

Don Juan. — Et si nous n'en avons pas?

Raquel. — Tais-toi, Juan. Si vous n'en avez pas... si elle ne nous donne pas d'enfant.. je suis capable de...

Don Juan. — Assez, Raquel, ta voix rauque me fait peur.

Raquel. — ... et de te marier ensuite avec une autre !

Don Juan. — Mais si cela dépendait de moi?

Raquel écarta Juan d'un geste brusque, se dressa devant lui comme une bête blessée, le perça du regard, mais, se ressaisissant, après le coup de stylet qui avait glacé son cœur, elle attira son homme en lui criant :

« Viens, Juan; viens, mon fils. Mon fils ! Pourquoi me faut-il un autre fils que toi? N'es-tu pas mon enfant? »

Et elle dut le mettre au lit, pris de fièvre, évanoui.

IV

Raquel ne consentit pas à assister au mariage, comme l'auraient voulu Berta et ses parents. Elle n'eut pas, pour cela à feindre une maladie : elle était malade pour de bon.

RAQUEL. — Je ne croyais pas, Juan, qu'ils iraient aussi loin. Je les savais fats et vaniteux, la fille aussi bien que le père et la mère. Mais je ne les croyais pas capables d'oser affronter ainsi le qu'en dira-t-on. Sans doute, notre liaison n'a jamais causé de scandale; nous n'en avons pas fait étalage, en nous montrant ensemble en public. Mais personne cependant, ne l'ignore dans la ville. En insistant auprès de toi, pour me faire inviter à ta noce, ils ne cherchaient donc qu'à donner plus d'éclat au triomphe de leur fille. Imbéciles ! Et elle? et ton épouse?

DON JUAN. — Je t'en prie, Raquel...

RAQUEL. — Eh bien ! quoi? Comment la trouves-tu? Quel goût ont ses baisers? Lui as-tu appris un peu de ce que t'apprirent *ces* femmes? Car, de ce que je t'ai appris, moi, tu ne peux rien lui apprendre ! Ton épouse !... que t'en semble-t-il? Car toi, toi, tu n'es pas à elle.

DON JUAN. — Pas plus que je ne suis à moi-même...

RAQUEL. — Tu es à moi, à moi, entends-tu, à moi! Et maintenant, tu sais bien quel est *notre* devoir. Ne le perds pas de vue. Et viens chez nous le moins que tu pourras.

DON JUAN. — Mais Raquel...

RAQUEL. — Il n'y a pas de Raquel qui tienne. Maintenant tu te dois à ton épouse, Occupe-toi d'elle.

DON JUAN. — Mais puisque c'est elle qui m'engage à venir te voir de temps en temps...

RAQUEL. — Je m'en doutais. Petite sotte ! Elle prétend m'imiter, n'est-ce pas?

DON JUAN. — Elle t'imite autant qu'elle le peut : dans les robes, la coiffure, les gestes, l'allure...

RAQUEL. — Quand vous êtes venus me voir la première fois, quand vous m'avez fait cette visite d'étiquette.. presque, j'ai bien vu qu'elle m'étudiait.

DON JUAN. — Elle dit qu'il doit y avoir plus d'intimité entre nous, surtout en habitant si près les uns des autres, presque à côté...

RAQUEL. — C'est une tactique de substitution. Elle veut que tu nous voies souvent l'une à côté de l'autre; elle veut que tu nous compares...

DON JUAN. — Je crois qu'il s'agit de tout autre chose...

RAQUEL. — Ah ?

DON JUAN. — Je crois qu'elle est éprise de toi, que tu la subjugues...

Raquel pencha la tête, une pâleur intense décolora son visage, elle serra ses mains sur son cœur, traversé par un fer rouge...

« Ce qu'il faut, dit-elle, c'est que tout cela porte son fruit... »

Et comme Juan l'attirait pour le baiser d'adieu — ce baiser long, profond, goulu d'autrefois — la veuve le repoussa :

RAQUEL. — Non plus maintenant ! Je ne veux pas que tu le lui apportes, à elle; je ne veux pas l'en frustrer, non plus.

DON JUAN. — Tu es jalouse ?

RAQUEL. — Jalouse? Pauvre nigaud ! Tu crois donc que je peux être jalouse de ton épouse? De ton épouse !... Moi ! Moi ta femme !... Après vous avoir mariés ! Après vous avoir unis ! Faites donc des enfants pour le ciel... pour le ciel et pour moi !

DON JUAN. — Mon ciel, c'est toi...

RAQUEL. — Ton enfer, dis-tu pourtant, à d'autres moments.

DON JUAN. — C'est vrai.

RAQUEL. — N'importe, viens, mon fils, tiens, prends...

Et lui prenant la tête entre ses mains, elle posa sur son front un baiser sec, ardent et le renvoya sur ces mots :

« Va-t-en, maintenant, et fais ton devoir auprès d'elle. Et tous les deux, faites votre devoir vis-à-vis de moi. Sinon, tu le sais, je suis capable...

V

Ce n'était que trop vrai : Berta étudiait en Raquel le secret de conquérir son mari et de se conquérir en même temps, le secret de devenir elle-même, d'être une femme. Et c'est ainsi qu'elle se laissait absorber par le tyran de Juan et qu'à travers l'autre, elle allait à sa propre découverte. Un jour,

elle n'y tint plus. Et comme d'un accord tacite, elles avaient, toutes les deux, Raquel et Berta, envoyé leur Juan à une partie de chasse avec des amis, l'épouse alla voir la veuve.

BERTA. — Vous allez être choquée de me voir ici seule...

RAQUEL. — Mais non, je n'en suis pas choquée. J'attendais même votre visite.

BERTA. — Vous l'attendiez?

RAQUEL. — Oui, je l'attendais. Après tout, il me semble avoir fait quelque chose pour votre mari, pour notre cher Juan, et peut-être son mariage...

BERTA. — Oui, je sais que si vous, avec votre affection ne l'eussiez point sauvé des autres femmes...

RAQUEL. — Bah ! des femmes...

BERTA. — Et j'ai su apprécier aussi votre générosité...

RAQUEL. — Ma générosité? Comment ça? Ah ! oui, j'y suis. Ça non. Comment l'aurais-je lié à mon sort? Car, il a voulu, en effet, se marier avec moi...

BERTA. — C'est ce que je supposais...

RAQUEL. — Mais comme nous nous étions éprouvés, et comme la bénédiction du curé aurait pu sanctifier notre union, mais non la rendre féconde... Pourquoi rougissez-vous ainsi Berta? N'êtes-vous pas venue pour que nous parlions à cœur ouvert?...

BERTA. — Oui, Raquel, parlons ainsi !

RAQUEL. — Je ne pouvais pas le sacrifier à mon égoïsme. Ce que je n'ai pu obtenir, qu'il l'obtienne, lui .

BERTA. — Oh ! merci, merci, Raquel.

RAQUEL. — Merci? Non, ne me remerciez pas. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour lui.

BERTA. — Eh bien, pour l'avoir fait pour lui... merci !

RAQUEL. — Ah !

BERTA. — Ça vous choque?

RAQUEL. — Non, ça ne me choque pas ; mais peu à peu vous apprendrez...

BERTA. — Quoi? A feindre?

RAQUEL. — Non, à être sincère !

BERTA. — Vous croyez donc que je ne le suis pas?

RAQUEL. — Il y a des façons de feindre qui sont très sincères. Le mariage est une école où on les apprend.

BERTA. — Comment ?

RAQUEL. — J'ai été mariée...

BERTA. — Mais oui, c'est cependant vrai que vous êtes veuve.

RAQUEL. — Veuve... veuve... Je l'ai toujours été. Je crois que je suis née veuve. Mon véritable mari est mort avant que je ne sois née. Mais laissons ces folies de côté. Comment est-ce que ça va, avec Juan?

BERTA. — Les hommes...

RAQUEL. — Les hommes, non; l'homme, l'homme. Quand vous m'avez dit que j'avais sauvé notre Juan des femmes, j'ai haussé les épaules. Et maintenant, je vous dis, Berta, que vous devez vous occuper de l'homme, de votre homme et chercher l'homme en lui...

BERTA. — J'essaie; mais...

RAQUEL. — Mais quoi?

BERTA. — Je n'arrive pas à découvrir sa volonté...

RAQUEL. — Est-ce que vous viendriez la chercher ici par hasard?

BERTA. — Oh ! non. Mais...

RAQUEL. — Avec ces *mais*, vous n'irez nulle part..

BERTA. — Où dois-je donc aller?

RAUQEL. — Où? Vous voulez que je vous dise où?

Berta toute pâle, vacilla, tandis que les regards acérés de Raquel fendaient le silence. Et après une pause :

BERTA. — Oui, où?

RAQUEL. — A la maternité. Voilà votre devoir. Puisque je n'ai pu être mère, soyez-le !

Il y eut un nouveau silence étouffant que Berta interrompit enfin :

BERTA. — Je le serai !

RAQUEL. — Dieu soit loué ! Ne vous ai-je pas demandé si vous veniez chercher ici la volonté de Juan? Hé bien la volonté de Juan, de notre homme, c'est d'être père.

BERTA — Sa volonté?

RAQUEL. — La sienne. Oui, la sienne, puisque c'est la mienne.

BERTA. — Plus que jamais, j'admire maintenant votre générosité...

RAQUEL. — Ma générosité? Non, ça non. Mais comptez tous les deux sur mon amitié inflexible et qui peut encore vous être utile...

BERTA. — Je n'en doute pas.

Et quand Berta eut pris congé, Raquel la reconduisant jusqu'à la porte lui dit :

— Dites à vos parents que je dois aller les voir.

BERTA. — Mes parents?

RAQUEL. — Oui, pour affaires... Pour me consoler de mon veuvage, je m'occupe d'affaires, de questions d'argent.

Et la porte fermée, elle murmura : « Pauvre épouse » !

VI

Quand enfin, un matin d'automne, Berta annonça à son mari qu'elle allait le rendre père, celui-ci sentit sur la chair de son âme torturée, la douloureuse empreinte des deux chaînes qui le ligotaient. Et il sentit tout le poids de sa volonté morte. Le grand combat approchait. Ce fils serait donc vraiment son fils? Il allait lui, être père? Qu'est-ce qu'être père?

Berta, de son côté, se sentait transportée. Elle avait vaincu Raquel ! Mais elle pressentait en même temps qu'une telle victoire était une défaite. Elle se rappelait les paroles de la veuve et le regard de sphinx qu'elle avait eu en les prononçant.

Lorsque Juan annonça la bonne nouvelle à Raquel, celle-ci devint livide, la respiration lui manqua ; puis le feu lui monta au visage, sa poitrine se gonfla, elle devint moite, dut s'asseoir et enfin, d'une voix blanche, elle murmura :

« Enfin, je te tiens ! »

Elle le saisit, toute palpitante, l'étreignit avec frénésie, baisa ses yeux, sa bouche, le repoussa un peu, les paumes appliquées à ses joues, le regardant dans les yeux, se regar-

dant dans ses pupilles, et le baisant de nouveau, elle fixait obstinément sa propre image en miniature, dans ses yeux à lui et comme une folle, murmurait d'une voix rauque : « Laisse que je me baise ! » et lui couvrait les yeux de baisers. Juan croyait devenir fou.

RAQUEL. — Maintenant, tu peux venir plus souvent... Maintenant, tu ne lui es plus aussi nécessaire.

DON JUAN. — Cependant, c'est maintenant qu'elle désire me voir le plus possible près d'elle...

RAQUEL. — Ça se comprend. Maintenant, elle est en train de se former... C'est vrai...! Il faut que tu entoures de tendresse le petit... Mais elle en aura bientôt assez de toi... tu la gêneras.

Et c'est ce qui arriva. Pendant les premiers mois, Berta le voulait à côté d'elle. Elle voulait se sentir choyée. Elle passait des heures, sa main dans la main de Juan, le regardant dans les yeux. Sans le vouloir, elle lui parlait de Raquel.

BERTA. — Qu'est-ce qu'elle en dit?

DON JUAN. — Elle a eu une grande joie en l'apprenant.

BERTA. — Tu le crois?

DON JUAN. — Comment ne le croirais-je pas?

BERTA. — Moi, non. Cette femme est un démon, un démon, qui t'a fasciné...

DON JUAN. — Et toi, lui as-tu échappé?

BERTA. — Quel philtre t'a-t-elle versé?

DON JUAN. — Tu y reviens?...

BERTA. — Mais désormais, tu seras à moi, rien qu'à moi...

« A moi ! A moi ! Voilà ce qu'elles disent, l'une et l'autre » pensa Juan.

BERTA. — Il faut que nous allions la voir.

DON JUAN. — Maintenant?

BERTA. — Maintenant, oui; pourquoi pas?

DON JUAN. — Pour la voir ou pour qu'elle te voie?

BERTA. — Pour la voir et qu'elle me voie ! Pour voir comment elle me voit !

Berta exigeait que son mari la fît sortir et se promenait à son bras, quêtant les regards des gens. Mais au bout de quelques mois, quand ses mouvements furent plus lents, il arriva

ce que Raquel avait prédit. Son mari l'écœurait, elle recherchait la solitude. Elle entra dans la période des nausées et des malaises et elle lui disait quelquefois : « Que fais-tu? Pourquoi es-tu là? Sors, va prendre le frais, laisse-moi la paix... Quel dommage que vous ne tâtiez pas un peu de ceci, vous autres, hommes... Ote-toi de là, tu me donnes mal au cœur... Ne peux-tu rester tranquille? Ne laisseras-tu pas cette chaise en paix?... Ne m'agace pas davantage. Va-t-en et ne reviens pas tout de suite. Je vais me coucher. Sors, va-t'en, va la voir et commentez mon tourment ensemble... Je sais, je sais que tu as voulu te marier avec elle et je sais aussi pourquoi elle n'a pas voulu de toi... »

Don Juan.— Songe un peu à ce que tu dis, Berta.

Berta. — Mais puisque c'est elle qui me l'a dit, elle qui, en fin de compte, est une femme, une femme comme moi.

Don Juan. — Non... pas comme toi.

Berta. — C'est vrai, pas comme moi. Elle n'a pas enduré ce que j'endure... Les hommes, vous êtes tous infects... Va, va-t'en la voir... va-t'en voir ta veuve...

Lorsque Juan allait voir Raquel et lui répétait tout ce que son épouse avait dit, la veuve était folle de joie. La scène des baisers sur les yeux recommençait. Elle le retenait auprès d'elle. Parfois, elle le gardait toute la nuit et, à l'aube, en lui ouvrant la porte pour qu'il se glissât dehors, elle lui disait après un dernier baiser . « Maintenant qu'elle ne t'attend plus va auprès d'elle et console-la par de bonnes paroles... Dis-lui que je ne l'oublie pas et... que j'attends. »

VII

Juan allait et venait dans la pièce, hors de lui-même. Il sentait le vide dans sa tête et dans son cœur. On eût dit que les plaintes et les gémissements de Berta lui parvenaient d'un autre monde. Il ne voyait pas le vieux Lapeira, son beau-père, assis dans un coin sombre, dans l'attente de son petit-fils. Et

comme le pauvre Juan croyait rêver, il ne fut pas surpris de voir la porte s'ouvrir et d'apercevoir... Raquel !

— Vous, ici? s'écria don Pedro en se redressant.

Raquel. — Moi-même. Je viens dans le cas où je pourrais me rendre utile.,.

Don Pedro. — Vous rendre utile? Dans une circonstance pareille !

Raquel. — Pour courir chercher quelqu'un ou quelque chose... Que sais-je?... N'oubliez pas, don Pedro, que je suis veuve.

Don Pedro. — Sans doute, mais...

Raquel. — Il n'y a pas de mais... Me voici.

Don Pedro. — Bien; je vais prévenir ma femme.

Dona Maria vint parler à Raquel : « Mais, Madame, au nom du ciel...

Raquel. — Ne suis-je pas une amie de la maison?

Dona Maria. — Oui; mais qu'elle ne le sache pas... qu'elle ne vous entende pas.

Raquel. — Et quand elle m'entendrait...

Dona Maria. — Je vous en prie, Madame, parlez plus bas... qu'elle ne vous entende pas... plus bas...

Au même instant, un cri déchirant se fit entendre. Dona Maria courut auprès de sa fille; Raquel sondait le silence qui avait suivi le cri. Elle s'assit. Un moment après, comme Juan passait auprès d'elle, elle l'arrêta, lui saisit le bras, lui lança anxieusement : « Qu'est-ce?

Don Juan. — Une fille...

Raquel. — Elle s'appellera Raquel. »

Et la veuve s'éclipsa.

VIII

Dans l'entrevue qu'il eut avec les grands-parents de la nouveau-née, Juan fut très surpris de n'entendre ceux-ci faire aucune objection au désir qu'il insinuait, tremblant de crainte,

en sentant par derrière les regards de la veuve lui transpercer le cœur, son désir de donner à sa fille le nom de Raquel. Ses beaux-parents paraissaient accablés. Que s'était-il passé?

Dona Maria. — Nous avons tant d'obligation à cette femme... et puis, après tout, elle a été pour toi presque une mère...

Don Juan. — C'est vrai.

Dona Maria. — Je crois même que nous devons aller plus loin, que nous devons lui demander d'être marraine de l'enfant.

Don Pedro. — D'autant mieux que cela servira de frein à la médisance...

Don Juan. — Ou d'aiguillon; on dira...

Don Pedro. — Il faut affronter l'opinion publique; surtout quand elle est dans l'erreur, ou bien ne pourrais-tu pas porter la tête haute, dans la rue?

Don Juan. — Je le peux, sans doute !

Don Pedro. — Ainsi donc, le suffrage de sa propre conscience doit suffire à chacun de nous.

Et don Pedro jeta un regard à sa femme, comme s'il avait énoncé une pensée profonde, apte à lui donner du prestige aux yeux de celle qui le connaissait le mieux.

Mais la surprise de Juan se changea en terreur quand, à cette proposition de nom et de marrainage, il entendit la mère de son enfant répondre tristement : « Qu'il en soit comme vous voulez ! » La pauvre Berta, il est vrai, à la suite de violentes hémorragies, semblait vivre dans un monde irréel, avec des bourdonnements de tête incessants et ne voyait ce qui l'entourait qu'à travers un brouillard.

Au bout de très peu de temps, Raquel, la marraine, s'installait à peu près chez la jeune mère, avec l'autorité d'une maîtresse de maison. Berta la vit s'approcher d'elle, comme un fantôme de l'autre monde. Les yeux de la veuve brillaient d'un éclat nouveau. Elle se pencha sur l'accouchée et lui donna un baiser. Le bruit de ce baiser, pourtant presque silencieux, emplit la chambre. Berta sentait en elle agoniser en rêve un rêve d'agonie. Elle entendit la voix assurée et ferme de la veuve, dire sur un ton de commandement :

« Maintenant, Berta, il faut chercher une nourrice. Car, dans l'état où vous êtes, il ne serait pas prudent de nourrir vous-même la petite. Vos deux existences seraient en danger... »

Les yeux de Berta se remplirent de larmes.

RAQUEL. — Je vous comprends, c'est bien naturel. Je sais ce que c'est qu'une mère : mais la prudence avant tout... Il faut vous réserver pour d'autres occasions...

Berta. — Oh ! même s'il fallait que meure...

RAQUEL. — Qui? La petite? Ma Quelina? Non, mille fois non !!!

Elle prit l'enfant, l'emmaillota, l'embrassa avec une telle frénésie que la pauvre mère sentait son cœur se serrer. Ne pouvant endurer plus longtemps ce cauchemar, elle gémit :

« Assez, assez, Raquel. Ne l'énervez pas. Ce qu'il lui faut, pauvre petit ange, c'est le sommeil... dormir...

Raquel se mit alors à bercer dans ses bras le petit être, avec d'étranges chansons, dans une langue inconnue de Berta et des siens, non moins que de Juan. Que lui chantait-elle? Un silence épais se fit autour de ces berceuses qui semblaient venir d'un monde lointain, très lointain, perdu dans la brume des songes... Juan, en les écoutant, sentait le sommeil le gagner, un sommeil de mort qui emplissait son cœur vide d'une terreur folle. Qu'était tout cela? Quel en était le sens? Quel était le sens de sa propre vie?

IX

Plus tard, lorsque Berta, rétablie, commençait à secouer la léthargie douloureuse de ses couches et qu'elle se vit séparée de sa petite fille, de sa Quelina, par Raquel et par la nourrice que celle-ci avait dénichée et qui lui obéissait en tout, elle se prépara à la lutte. Elle voyait enfin clairement dans quel abîme elle était tombée. Elle voyait à qui et à quoi elle avait été sacrifiée. Encore ne voyait-elle pas tout ; elle ne le pouvait pas. Il y avait, dans la veuve, des abîmes dont elle ne pouvait même

pas approcher. Elle ne s'y efforçait pas non plus; rien que de se pencher sur le bord lui eût donné le vertige. Et puis, quel mystère que ces berceuses en une langue inconnue...

BERTA. — Mais qu'est-ce donc que vous chantez?

RAQUEL. — Des souvenirs d'enfance.

BERTA. — Comment ça?

RAQUEL. — Ne cherchez pas a en savoir davantage, Berta. A quoi bon?

Non. Elle, Berta, ne pouvait souhaiter en savoir davantage. Elle n'en savait déjà que trop. Plût à Dieu qu'elle n'en eût point tant appris ! Plût à Dieu qu'elle ne se fût pas laissée tenter par le serpent, qu'elle n'eût pas goûté au fruit de l'arbre de science. Quant à ses parents, à ses bons parents, ils semblaient fuir la maison. Il fallait, pour qu'ils la vissent, leur apporter leur petite-fille. Et c'était la nourrice qui la leur apportait.

Ce que sentit alors Berta, ce fut une pitié dévorante s'allumer dans son cœur pour son homme, pour son pauvre Juan. Elle le serrait dans ses bras amaigris comme si elle eût voulu le protéger contre quelque ennemi caché, contre quelque danger terrible. Elle appuyait son front moite, échevelé à l'épaule de son mari et pleurait, pleurait longuement. Sa poitrine soulevée par des sanglots convulsifs palpitait contre le cœur déchiré de Don Juan. Et comme, dans une de ces étreintes, l'épouse-mère gémissait : « Mon fils ! mon fils ! » elle fut paralysée de terreur en voyant une angoisse mortelle crisper le visage livide de son mari.

BERTA. — Qu'as-tu, mon fils? qu'est-ce qui t'arrive?

DON JUAN. — Tais-toi, Raquel, tais-toi, tu me tues...

BERTA. — Mais Juan, c'est auprès de moi que tu es, auprès de ta Berta...

DON JUAN. — Je ne sais plus où je suis.

BERTA. — Voyons, mon fils, qu'as-tu? Ne dis pas ça, Juan, ressaisis-toi.

Berta devinait le tourment de son homme. Elle se proposait, en lui devenant maternelle, de le reconquérir, de le délivrer. S'il fallait, pour cela, renoncer à sa fille, l'abandonner à l'autre, tant pis. Elle aimait son mari, son homme.

De son côté, l'homme, ce Juan jadis sans volonté, se sentait redevenir homme, homme plus que père. Il sentait qu'il n'avait été, pour Raquel, qu'un moyen, un instrument. Un instrument de quoi? D'une soif furieuse de maternité? D'une étrange vengeance, d'une vengeance d'autres mondes? Ces berceuses inquiétantes que Raquel chantait en une langue inconnue à Quelina, sa fille, plutôt que sa filleule — oui, sa fille, la fille de la veuve stérile — ne parlaient-elles pas d'une douce vengeance, d'une vengeance insinuante et endormante comme ces poisons qui versent le sommeil?

Et de quel air Raquel le regardait maintenant, lui, son Juan ! Comme elle le cherchait moins qu'auparavant !

Mais leurs rares rencontres étaient semblables aux rencontres de jadis, avec une ardeur plus sombre, une frénésie plus folle.

La veuve lui dit une fois :

« Maintenant consacre-toi à Berta, à ton épouse, donne-toi davantage à elle. Il faut qu'elle ait un fils, elle le mérite. Quant à Quelina, elle est à moi, tu le sais bien, a moi. Peu s'en fallut pour que je ne contraignisse Berta à accoucher sur mes genoux, à l'instar des femmes de l'Histoire Sainte. Maintenant, consacre-toi à elle.

Don Juan. — Raquel, Raquel, tu me fais mourir.

Raquel. — Ecoute, Juan. Ce refrain-là, il y a longtemps que tu le rabâches. Je suis sûre que tu ne le lui as pas épargné non plus à elle, à ton épouse. Si tu as envie de mourir, meurs, mais ne nous accuse pas. Pour moi, je crois que tu dois vivre; longtemps encore Berta aura besoin de toi.

Et comme Juan luttait pour s'arracher aux bras robustes de Raquel, celle-ci lui dit en le serrant davantage contre elle :

« Elle nous a déjà vus... Hé bien, soit ! qu'elle nous voie ! » Berta entrait.

Raquel. — Je t'ai vue venir — et elle appuya sur le *te* — Mais tu te trompes.

Elle posa sa main, comme un joug, sur le cou de Juan en le repoussant légèrement et reprit :

« Tu te trompes. J'étais en train de prendre ton mari,

de le prendre pour te le donner. Je lui disais de se consacrer à toi, sans réserve. Je te le cède. Je suis déjà mère par lui, c'est ton tour maintenant : sois-le. Il faut que tupuisses pleinement lui donner le nom de fils. Pourvu toutefois qu'en lui donnant ce titre nous ne soyons pas en train de le faire mourir, comme il le prétend.

Tu connais l'histoire des deux mères qui comparurent devant Salomon en réclamant toutes les deux le même enfant.

Hé bien, l'enfant, le voici : c'est notre Juan. Je ne veux pas que nous le partagions; il a raison, ce serait le tuer. Prends-le tout entier.

BERTA. — Ainsi donc, tu...

RAQUEL. — C'est moi qui suis la mère, la véritable mère !

Berta, hors d'elle-même, prit le bras de son mari, qui se laissait faire sans résistance, se planta devant Raquel et le poussa vers elle en criant :

« Non ! La mère, c'est moi, moi, entends-tu. Je veux qu'il vive, je veux qu'il reste entier, je le veux plus que toi. Garde-le, achève de le tuer. Mais rends-moi ma fille ! rends-moi mon enfant !

RAQUEL. — Quelle fille?

BERTA. — Queli... Elle ne pouvait prononcer le nom chéri.

RAQUEL. — Quelina? Ma fille? Moi-même? Que je te rende ma Raquel? pour que tu fasses d'elle une femme comme toi? une seconde Berta Lapeira, un exemplaire de ta race? de cette race des bonnes épouses? Ah ! j'ai été épouse, moi aussi; je sais...

BERTA. — Est-ce ma faute si après ton mari, le mien non plus n'a pu tirer de toi ce qu'il a tiré de moi, ce que j'ai pu, moi, créer par lui?

RAQUEL. — Juan, mon fils, vas-tu te partager? Ou bien veux-tu rester tout entier à ton épouse?

Sans répondre, Juan s'enfuit.

X

Juan s'enfuit. Il voulut fuir les deux femmes et peut-être quelque chose de pire. Que se passa-t-il? Tout ce qu'on sut, c'est qu'on le ramena moribond d'une excursion en automobile, en montagne. Il mourut sans reprendre connaissance. Ni le chauffeur, ni l'ami qui l'accompagnait ne purent fournir d'explications. Au moment où la voiture côtoyait un précipice, il était tombé — soit par accident, soit chute volontaire, ils ne savaient — il avait roulé dans le précipice; on l'avait relevé déchiqueté. Il avait le crâne fracturé et le corps contusionné.

Les regards de Berta et de Raquel se croisèrent comme des épées sur ce corps livide, inanimé de leur Juan.

BERTA. — Maintenant, l'affaire de l'enfant, de ma fille est claire...

RAQUEL. — Ah ! Et de quoi va-t-elle vivre? Qui va la nourrir? Qui va l'élever? Toi? Avec quoi? Avec quoi vivras-tu toi-même? Et tes parents que leur reste-t-il?

BERTA. — La fortune de Juan.

RAQUEL. — Juan ne laisse aucune fortune. Tout ce qui était à lui est à moi. Tu le sais désormais, si tu ne le savais déjà...

BERTA. — Voleuse !

RAQUEL. — Ce n'est là qu'un mot ; et puis, de nous deux quelle est la voleuse? Peut-être est-ce toi... Car toi et tes pareilles, vous êtes toutes des voleuses. Je ne veux pas que ma fille, que ma Quelina vous ressemble.

Et maintenant, consulte tes parents. Voyez ensemble ce que vous décidez : vivre comme des mendiants ou vivre en paix avec la voleuse.

BERTA. — En paix?

RAQUEL. — En paix, aux yeux du monde.

* * *

Berta s'entretint longuement avec ses parents. Aidés par un avocat en renom, ils prirent connaissance du tes-

tament de don Juan. Celui-ci ne possédait rien en propre. Toute sa fortune était passée légalement aux mains de Raquel. Il leur fallut accepter les conditions de celle-ci. La veuve leur assurait à tous trois l'existence, à condition qu'on lui laissât la petite fille.

Leur seule consolation, c'est que Berta attendait un second enfant. Raquel consentait à verser un capital au nom de l'enfant posthume du malheureux don Juan. Mais cet enfant, comment serait-il élevé?

RAQUEL. — Si tu te remaries, Berta, je te doterai. Réfléchis. L'état de veuve est bien triste...

Miguel DE UNAMUNO.

(*Traduction de Mlle Pomès autorisée par l'auteur. Reproduction interdite.*)

QUELQUES ASPECTS

DE

LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

La situation des Etats-Unis avant la Conférence

Quelques aspects de la Conférence de Washington. Quelques ! seulement, car ils sont multiples : il faudrait, pour en donner une vision complète, entrer dans des digressions géographiques, ethniques, économiques, infiniment compliquées et dérouler l'immense panorama mondial des nations de l'univers en effervescence, ici ruinées, là-bas florissantes, ailleurs en proie aux révolutions depuis la seconde année de la Grande guerre.

La Conférence de Washington, les Américains le répètent non sans raison, est la conséquence des imperfections du Traité de Versailles. En ceci, ils ne se trompent pas. Cependant, ils n'ajoutent pas à cette considération de base que l'assemblée des hommes d'Etats européens, réunis dans la capitale administrative de l'Union à l'invitation du Président Harding, fut aussi une conséquence de leur incroyable fortune, et la première imposante manifestation de leur hégémonie sur l'autre hémisphère.

Qu'il suffise de dire que la Conférence de Washington, avant d'être prudemment ou imprudemment dénommée « Conférence de la limitation des armements », a failli recevoir le titre de « Conférence du Pacifique ». On a les meilleures raisons de

croire que les hommes politiques américains ont d'abord pensé à lui donner cette qualification qui reflète en réalité leur pensée profonde, le plan de leurs ambitions.

Le titre de « Conférence de la limitation des armements », en dépit de cette expression restrictive, n'a pas manqué d'amener dans l'esprit des Européens et des Américains eux-mêmes de regrettables, mais trop fatales illusions. Les Français l'ont dénommée : « La Conférence du désarmement », certains Américains : « La Conférence des armes ».

Le Président Harding, qui a tout de suite, au ton des journaux des Etats-Unis, senti le danger des espérances immédiatement surgies en face de cette dénomination, s'est efforcé, dans des discours, de mettre comme il le put ses concitoyens en garde contre le mirage ingénu de la paix universelle, entrevu par des millions d'esprits simplistes comme la conclusion merveilleuse de la Conférence de Washington.

Malgré ces sages avertissements, il n'est pas parvenu à dissiper toute erreur. Et, pour nombre d'Américains, et pour un bien plus grand nombre d'Européens, la Conférence n'a pas atteint son objet, la conférence est un fiasco.

J. M. Keynes, avec quelques autres vérités, disait dans un de ses derniers livres : « Les foules qui vivent dans la salle de spectacle qu'est le monde veulent quelque chose de plus grand et de plus simple que la vérité. »

Les foules américaines voulaient et espéraient l'assurance de la paix mondiale magnifiquement et magnanimement décrétée dans la capitale administrative de l'Union. Les résultats de la Conférence les ont déçus. Les Américains, comme les Européens, n'ont pas encore compris que la paix, œuvre de construction et d'entente, est chose beaucoup plus compliquée que la guerre, œuvre de destruction. Et le fâcheux, au milieu de cette déception, est que les Américains accusent spécialement la France d'être l'obstacle à la pacification universelle rêvée.

Il fallait aux foules quelque chose de plus grand et de plus simple que la vérité, et il fallait aux foules américaines, à la fois idéalistes et éprises de résultats tangibles, une vision

concrète de résultats moraux et matériels qu'elles entrevoyaient au terme de cette mémorable assemblée des grandes Puissances de l'Univers.

L'opinion américaine, à la veille de la Conférence de Washington, se résumait ainsi dans un long article de la *Saturday Evening Post*, organe de la classe moyenne américaine, qui travaille, qui commerce et qui trafique :

« Les paysans, les fermiers, les artisans, les ouvriers, les commerçants et les banquiers, dans le monde entier, demandent la paix. Ceux que n'inspirent pas des raisons humanitaires la réclament pour des raisons d'affaires. Cette idée que quelqu'un peut tirer un profit de la guerre, et conserver cet avantage, a complètement disparu. La théorie, suivant laquelle le monde peut continuer des dépenses d'armements et en même temps, éviter la banqueroute, s'est effondrée comme s'est effondré le Zeppelin R-2.

« Les noms des délégués à la Conférence ont été publiés. Quelques-uns inspirent confiance. Quelques autres ont figuré dans le fiasco de Versailles. Il en est beaucoup trop qui représentent la politique et trop peu qui représentent le commerce. On s'étonne pourquoi un Hoover avec son expérience et avec sa passion pour la paix n'a pas été choisi comme président. On s'étonne aussi pourquoi les agriculteurs qui fournissent le pain et les gars robustes, les ouvriers dont l'énergie et dont les enfants ont été requis pour la conscription, les manufacturiers qui ont donné leurs usines et leurs fils pour combattre dans la guerre, n'ont pas été mis à même de faire entendre leur voix, quand leur avenir et leur existence étaient en jeu.

« Ces véritables délégués que l'on n'a pas convoqués sont des millions de créatures humaines à qui rien ne reste, sauf le souvenir de leurs morts... On leur a dit que les leurs avaient péri pour mettre fin à la guerre. La Conférence va-t-elle confirmer cette promesse ?...

« La vérité, c'est que la guerre doit disparaître parce que nous ne pouvons pas la supporter. Matériellement, nous ne pouvons pas la supporter en dépit des burlesques petits écrits des apologistes de la guerre, qui nous enseignent ses mérites pour relever une nation... Quand à ce qui est de cet argument que la guerre régénère un pays en éliminant les plus faibles, on n'a qu'à contempler l'Europe pour lui trouver une réponse. Les plus robustes des jeunes gens ont été tués, et les vieux hommes survivent : voilà la guerre. Les enfants dans des nations entières sont sous-nourris; dans d'autres pays, vieux et jeunes meurent d'inanition, de typhus, de choléra : telles sont les conséquences de la guerre.

« Moralement, nous ne pouvons la supporter. Les apologistes de la

vieille antienne de la mort et de la destruction nous disent que cela est excellent pour les âmes. Cependant, jamais le monde n'a été tellement encombré de lamentables, pitoyables prostituées, de femmes ayant perdu leur mari, leur fils, tout ce qui les attachait à la vie. Jamais le mépris des lois n'a été aussi audacieux. Jamais les délinquants n'ont montré une pareille impudence. Jamais le lien de la moralité n'a été aussi lâche. Jamais les scrupules de la religion n'ont eu moins d'influence sur le peuple.

« Au point de vue économique, nous ne pouvons pas la supporter. Nous ne pouvons pas supporter cette situation du mark à un cent, de la lire à quatre cents, du franc à sept cents, et de la livre sterling à trois dollars soixante-dix. Il n'y aura pas de renaissance possible dans le monde du commerce tant que la France maintiendra 800.000 hommes sous les armes et que la Grande-Bretagne, le Japon et les Etats-Unis continueront d'entretenir leurs grandes forces navales. Nous ne pouvons supporter que les entreprises américaines soient frustrées des milliards, tous les ans, qui seront engloutis sous les eaux, tirés dans les airs et gaspillés au milieu des guerres ou à leur suite. Et les autres nations peuvent-elles supporter le poids de leurs formidables impôts, consacrés aux armements?

« Nous ne pouvons supporter de voir ces hordes de sans-travail. Nos agriculteurs sont à l'ouvrage depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil pour assurer juste leur subsistance, et nos manufacturiers ferment leurs usines pour ne pas faire banqueroute. Et nous ne pouvons mettre un terme à cette situation que le jour ou le monde cessera de dilapider ses ressources essentielles, aussi bien que le surplus de ses ressources, dans des guerres, le jour où nous ferons entendre à nos dirigeants que nous nous refusons à cette injustifiable confiscation par les impôts, à cet abominable gaspillage de notre substance et de nos vies pour la guerre ».

Le ton de cet article est violent, irrité, comminatoire. C'est le cri populaire : « Depuis la paix, nous n'avons pas la paix. Il nous faut la paix ».

Quelle était donc la situation intérieure des États-Unis à l'ouverture de la conférence de Washington?... Excellente pour l'ensemble de la nation, qui sortait de la grande guerre avec un prestige et une puissance sans précédent, non seulement dans son histoire, mais aussi dans l'histoire de n'importe quelle nation du monde.

On a comparé cette situation à celle de l'Angleterre au lendemain de Waterloo. Dans l'ordre de grandeur, il n'y a pourtant aucune comparaison possible.

Les Etats-Unis possèdent 25 % du blé, 60 % du coton, 75 % du maïs, 40 % du fer, 20 % de l'or, 40 % de l'argent, 59 % du charbon, 60 % du cuivre, 60 % du pétrole produit dans le monde entier. Ils donnent 34 % des objets manufacturés et 25 % des récoltes de l'univers. Leurs transactions dans le monde, au cours de la guerre, s'étaient accrues dans une proportion extraordinaire. La « National Bureau of Economics » indique que, au lendemain de la guerre, de 1917 à 1919, les revenus aux États-Unis se sont considérablement augmentés. Le total en 1919 était évalué au chiffre de 34 milliards 410 millions de dollars. Les évaluations pour 1919 se montent à 65 milliards 500 millions de dollars. Par tête, en 1913, le chiffre de revenu représentait environ 254 dollars, en 1919 on l'estimait à 629 dollars. De plus cette grande prospérité se trouve répartie d'une manière plus large. Lorsque, dans les années entre 1913 et 1915, 32 % de ces revenus appartenaient à 5 % seulement de l'ensemble de la population, en 1919, la part de ce groupe tombe à 24 %. En 1910, la part des capitalistes et de la direction dans les entreprises représentait 31 % des bénéfices acquis, laissant 69 % pour les salaires. En 1919, cette part des capitalistes et de la direction descend à 23 %, et celle des salaires monte à 75 %. En 1901, les exportations étaient de 1.405.000.000 de dollars, les importations de 380.000.000 de dollars. En 1911, les exportations montent à 2.092.000.000 de dollars et les importations à 1.512.000.000 dolllars. En 1921, les exportations, en baisse pourtant sur 1920, se montent à 4.484.000 de dollars et les importations à 2.500.000.000 de dollars. En 1914, les États-Unis comptèrent 1.600.000 voitures automobiles; le recensement de 1921 donne le chiffre de 10.487.000. Les États-Unis, dont la marine marchande, avant la guerre, avait un chiffre de transport insignifiant, désormais chargent sur leurs bateaux 45 % de leurs exportations.

Mais si, vers l'Europe sans doute, le commerce américain avait grossi son chiffre d'affaires, l'expansion économique américaine avait gagné en Asie et en Océanie, pays d'avenir. Dans les Indes néerlandaises les transactions américaines

passe à de 2.500.000 dollars en 1913, à 35 millions de dollars en 1919. En Chine les trois premiers mois de 1920 donnent 30 millions de dollars, contre 18 millions dans les mêmes mois de 1913. L'année fiscale 1920 donne en Chine et en Océanie un total de 1 milliard de dollars, contre 208 millions de dollars en 1913.

Ce tableau comporte quelques ombres, des ombres que l'article de la *Saturday Evening Post* fait ressortir si vigoureusement dans le texte cité plus haut.

L'Europe doit une somme formidable aux Etats-Unis, dont voici le détail, d'après les évaluations de la Trésorerie américaine, à la date de juin 1921 :

	en dollars
Belgique	324.214.407
Tchéco-Slovaquie ...	62.236.204
France	2.997.445.800
Angleterre	4.275.000.000
Grèce	15.000.000
Italie	1.645.034.050
Roumanie	25.000.000
Russie	185.729.750
Serbie	20.780.465

La guerre improvisée avec des moyens énormes a coûté très cher aux Etats-Unis. La dette américaine se monte à 23 milliards de dollars. C'est peu pour 108 millions d'habitants, en face de la France avec 58 milliards de dollars de dettes pour une population de 39 millions d'âmes. Néanmoins « l'homme dans la rue » aux Etats-Unis est bien loin de l'Europe et de la France, pour faire cette comparaison. Le prix de la vie reste à un taux élevé. Il a atteint, en 1920, 75 % au-dessus du taux de 1913. En 1921, (dans le dernier mois) il est encore de 63 % supérieur au taux de 1913, et, malgré des fluctuations sur certains articles, ce taux a une tendance à se maintenir.

En outre, il s'est produit un phénomène inverse à ce qui se

passe en Europe. Les agriculteurs, après avoir profité de la guerre, comme tous les agriculteurs dans le monde entier, se trouvent aux Etats-Unis depuis deux ans dans une situation critique.

Les Etats-Unis sont le seul pays (pays où l'opinion publique possède une puissance réelle) au milieu duquel le gouvernement ait fait un effort véritable pour arriver à un abaissement du prix de la vie devant les plaintes de la population. Or, le prix de la vie ayant surtout pour base le prix des aliments fournis par la population agricole, éleveurs et cultivateurs, c'est sur eux que s'exerça une pression, indirecte sans doute, mais désastreuse pour leurs intérêts.

La Banque Fédérale de Réserve resserra ses crédits, il y a deux ans. Des banques agricoles sautèrent en grand nombre; il se produisit une crise qui dure encore. Les denrées fermières baissèrent sans doute, mais le malaise des agriculteurs durement atteints eut son retentissement sur le commerce en général. Il arriva aux Etats-Unis ce qui arriverait en France, par exemple, si les agriculteurs étaient, du jour au lendemain, taxés sur leurs bénéfices aux taux élevés des impôts qui atteignent le travail, l'industrie et le commerce. Si souhaitable que soit cette mesure en toute équité, elle aboutirait fatalement à une véritable catastrophe de l'industrie et du commerce français, qui ont surtout leur écoulement à l'intérieur. Quant au travail, il subirait durement un renchérissement de la vie.

Si les Américains n'ont pas hésité à tenter cette dangereuse épreuve sur leurs agriculteurs, c'est aussi parce que ceux-ci ont cessé de représenter le nombre. La guerre a transformé les Etats-Unis de pays essentiellement agricole en pays industriel, producteur d'objets fabriqués et de matières premières.

Entre 1890 et 1900, dans les exportations américaines, les objets fabriqués ne comptaient que pour 15 %. Avant la guerre leur valeur s'élevait déjà à 30 %. Pendant la guerre ce taux est monté à 50 %. Il s'élève encore.

Le dernier recensement (1920) donne une idée de cette

évolution. Les villes renferment actuellement 54.308.032 habitants, et les immenses territoires agricoles américains ne sont peuplés que de 51.350.739 individus.

Au mécontentement des agriculteurs en pleine crise qui retentit sur l'industrie, et représente un des graves problèmes intérieurs de l'administration républicaine, menacée dans son avenir politique par des millions de fermiers et planteurs, il faut ajouter les réclamations des mobilisés qui exigeaient non sans raison leur prime de démobilisation. On les faisait attendre et le gouvernement semblait vouloir esquiver le paiement de cette prime promise.

Les démobilisés sont partout, au lendemain de la guerre, une grande force d'opinion. Et, pendant que les agriculteurs, qui vendaient à perte parfois (dans certains districts, ils en sont arrivés à brûler leur blé, moins cher que le charbon) réclamaient l'ouverture des marchés et l'allègement des impôts, en exigeant de l'Europe le paiement de ses dettes, les démobilisés disaient que, si l'Europe réglait ses créances, le gouvernement aurait tout de suite sous la main de quoi leur régler leur *bonus* (la prime de démobilisation).

A ce concert de plaintes venaient se joindre les commerçants et les industriels, demandant l'ouverture de marchés nouveaux et la réorganisation de l'Europe, par ses propres moyens, afin de pouvoir vendre à l'Europe qui resserrait ses achats, et, par suite de la baisse du mark, envahissait les Etats-Unis de produits allemands.

Les gens de Wall-Street, plus près que n'importe quel autre groupe social des éléments directeurs de gouvernement, et bien que ne possédant plus cette prépondérance des années de Mac-Kinley, auraient été assez insensibles aux lamentations des agriculteurs et de la masse du public, s'ils n'avaient eu, eux-mêmes, dans leur prospérité, de sérieux embarras. Un des grands financiers américains, Th. W. Lamont, en a fait l'aveu récemment : les Etats-Unis sont encombrés d'un stock d'or formidable, 3.545.000.000 de dollars. « Nous ne pouvons manger ou boire cet or, a-t-il dit ; ou l'emporter avec nous dans la tombe ! »

Par quel mécanisme économique parviendra-t-on à utiliser cette accumulation gigantesque de métal précieux pour le plus grand profit des Etats-Unis?

Telles étaient à l'ouverture de la Conférence de Washington les difficultés indéniables en face desquelles se trouvaient les Etats-Unis au milieu de leur abondance et placés subitement dans une situation de prépondérance nullement prévue par leur organisme gouvernemental, créé au contraire pour l'expansion intérieure, la conquête et le peuplement d'un immense territoire ni exploité, ni peuplé, et nullement agencé pour la grande politique internationale.

Les résultats apparents du traité

La place manque ici pour donner un récit des débats de la Conférence. Nous nous en tiendrons à ses résultats apparents et à la psychologie des personnages qui ont guidé ces discussions. D'ailleurs, à l'heure présente, les traités élaborés par la Conférence passent devant l'examen du Sénat et les réserves, les restrictions des sénateurs peuvent les modifier complètement.

Les Américains voulaient rompre l'alliance anglo-japonaise et ils voulaient la paix dans le Pacifique. Le plan Hughes, 255.000 tonnes à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, 315.000 tonnes au Japon et 195.000 tonnes à l'Italie et à la France, a été adopté. Aucun *capital-ship*, construit pour compléter ce programme dans les marines qui ne possèdent pas le tonnage consenti, ne devra excéder 85.000 tonnes. Le calibre des pièces ne doit pas être supérieur à 16 pouces. Le nombre de sous-marins n'est pas limité, mais les navires auxiliaires ne devront pas avoir plus de 10.000 tonnes et leurs canons plus de huit pouces. Le tonnage total des navires porteurs d'avions est limité à 135.000 tonnes pour les Etats-Unis; 135.000 tonnes pour la Grande-Bretagne, 60.000 tonnes pour la France, autant pour l'Italie et 80.000 tonnes pour le Japon.

En ce qui concerne les bases et les fortifications navales, les Etats-Unis consentent à n'en point construire de nouvelles sur le Pacifique, sauf dans les îles qui regardent sur leur côte, dans l'Alaska, dans la zone du canal de Panama et dans les Hawaï. La Grande-Bretagne s'interdit de construire de nouvelles bases navales à Hong-Kong, ou dans aucune de ses possessions insulaires dans le Pacifique à l'est du 110e degré de longitude, à l'exception des îles proches du Canada, de l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Japon s'abstiendra également de construire des bases nouvelles dans ses possessions insulaires. L'usage de gaz toxiques ou asphyxiants est formellement interdit. Une commission a été nommée pour l'examen des nouveaux engins de guerre.

Le traité anglo-japonais est remplacé par le traité des quatre puissances : Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Japon, garantissant la paix dans le Pacifique.

Les Etats-Unis, par leur accord avec la Japon au sujet de l'île de Yap, deviennent maîtres du service des câbles de cette île, qui les relie à l'Asie, à l'Océanie et à l'Europe. Ils conservent comme base navale, avec les Hawaï, dans les Iles Samoa, Pago-Pago, ce qui leur constitue un triangle d'opérations au milieu du Pacifique. Triangle immense, aux pointes très écartées, c'est vrai, mais créant une position centrale. Les Japonais sont autorisés à conserver leur dernier navire construit par souscription publique le : *Mutsu*. Les Britanniques se fortifieront à Singapour. Les Japonais voient leurs droits confirmés en Mandchourie. La question du Chantoung est résolue à l'avantage de la Chine, sauf certains arrangements de chemin de fer, qui laissent aux Japonais des droits sur le pays.

Le principe de la porte ouverte est confirmé en Chine, ce qui assure toute liberté aux opérations américaines, avec le Consortium des banques de Chine, organisé par Th. W. Lamont.

Et la paix universelle?... Et le désarmement?...

Voici comment, dans une correspondance particulière, un remarquable journaliste américain, Nicholas Roosevelt, ap-

précie les résultats de la Conférence de Washington :

« La Conférence de Washington a clos ses travaux et maintenant, bien qu'il soit assez difficile de saisir l'ensemble des résultats atteints par ses délibérations, ce qui ressort clairement de leur examen, c'est le refus délibéré de toucher aux problèmes essentiellement locaux de l'Europe.

Dans l'initiale invitation adressée aux nations européennes pour les rassembler à Washington, la Conférence avait pour objet la discussion de la limitation des armements et des questions du Pacifique. Et c'est ce qui fut fait. Tous les efforts tentés pour introduire d'autres sujets de discussion échouèrent.

L'Italie essaya sans le moindre succès de faire dévier le débat vers le problème si compliqué des armements terrestres de l'Europe, comme aussi échouèrent les différentes tentatives du côté français et du côté anglais d'amener plus ou moins directement dans les entretiens les dettes et les réparations. Voilà ce que la Conférence a évité. Son œuvre positive peut se diviser en trois chapitres de faits d'importance diverse pour le monde et pour les différentes nations.

Le premier chapitre comprend les conventions conclues au sujet de la limitation des armements. Le caractère remarquable de ces conventions, c'est que, pour la première fois, dans l'histoire des civilisations occidentales, les grandes puissances navales ont volontairement renoncé à leur droit, jusqu'ici tenu pour sacré, de demeurer seules juges du développement de leurs forces sur les mers. Le fait qu'il a été admis enfin que l'examen de la force armée d'une puissance puisse regarder les autres puissances, crée désormais un précédent et ouvre des perspectives absolument nouvelles dans le domaine des relations internationales. Ce n'est pas assez de dire, que les nations se sont simplement abstenues de réaliser des projets qu'elles ne souhaitaient pas pousser jusqu'à leur terme. Il n'est pas davantage juste d'affirmer que, par l'arrêt de la limitation de leur construction de navires, les nations ont toutes ensemble adopté des mesures auxquelles séparément la nécessité les ait contraintes. Certes, il faut l'avouer, ces facteurs importants ont pu avoir leur part d'influence déterminante dans les négociations, sans pourtant modifier en quoi que ce soit la forte signification du résultat final, car, non seulement les flottes des grandes puissances navales se trouvent limitées en nombre et en force et pour une période de plusieurs années, mais en dernier ressort, on doit constater l'abandon d'un privilège souverain.

Il ne s'agit pas là d'une résolution théroïque, d'un simple vœu, inséré au milieu des clauses d'un accord international, exprimant l'espoir d'une amélioration des relations entre les peuples ; on se trouve en

présence d'une réussite absolue, parfaitement définie, matérialisée dans les faits et non point développée dans des paroles.

Le second chapitre de ces faits intéresse plus particulièrement l'Amérique et le Japon et jusqu'à un certain point la Grande-Bretagne. Il comprend les dispositions diverses, par lesquelles, en supprimant les causes de friction entre les Etats-Unis et le Japon, on a reculé dans un avenir lointain les risques d'une guerre entre ces deux nations. Ce n'est pas un secret que les relations entre les Etats-Unis et le Japon s'étaient singulièrement tendues depuis l'armistice. Les deux pays se regardaient mutuellement sans aucune confiance et chacun s'armait en vue d'un conflit possible. La Conférence a éclairci l'atmosphère entre l'Amérique et le Japon, et dissipé la plupart de ces causes d'appréhension, en démontrant que ni l'une ni l'autre de ces deux nations, en réalité, ne nourrissait de dessein agressif.

La convention navale place les puissances ayant des intérêts dans le Pacifique dans cette situation qu'une victoire sur la mer n'amènerait rien de décisif. Le maintien du statu quo pour les fortifications et les bases navales et les arrangements convenus pour la proportion générale de flottes rendent extrêmement difficile l'entreprise d'une campagne navale victorieuse dans le Pacifique.

Si l'on ajoute à ces accords la stipulation du traité des quatre puissances, au sujet des îles du Pacifique, traité dans lequel la France est une des parties, il semble bien que tout ce dispositif diplomatique soit organisé pour le mieux, afin de conduire à un arrangement amiable des difficultés qui risqueraient de s'aggraver dangereusement entre les nations du grand Océan.

Les Japonais se rendent compte maintenant que les Etats-Unis n'ont aucune visée d'expansion dans le Pacifique ou sur le continent asiatique. Ils comprennent que l'Amérique a des intérêts commerciaux en Chine, et qu'elle continuera sa politique de relations amicales avec les Chinois; mais les Japonais discernent aussi le point de vue des Etats-Unis, qui n'ont aucune ambition politique en Chine et qui ne sont, en dernier examen, nullement prêts à soutenir une politique agressive en Chine par la force de leurs armes. Ainsi s'évanouit un des plus graves motifs de crainte du Japon qui redoutait de voir les Etats-Unis s'efforcer de faire constamment échec à sa politique d'expansion en Chine. En acceptant le principe de l'égalité commerciale, auquel, jusqu'ici, ils s'étaient tacitement ou ouvertement opposés, les Japonais reconnaissent que leur situation géographique leur donne assez d'avantages sur les autres nations pour ne pas réclamer un traitement privilégié. Le baron Shiderara, l'ambassadeur du Japon aux Etats-Unis, et membre de la délégation japonaise, a ainsi résumé la position du Japon en Chine :

Dire que le Japon a des intérêts spéciaux en Chine équivaut à cons-

later un simple état de fait. Ceci n'indique ni prétentions, ni revendications capables de causer un préjudice à la Chine ou à toute autre nation, pas plus que nous ne soyions animés de la moindre intention de nous assurer des conventions économiques préférentielles ou exclusives en Chine. Pourquoi redouterions-nous la concurrence étrangère sur le marché chinois, pourvu qu'elle soit menée loyalement et honnêtement? Favorisés par la position géographique, possédant une connaissance très nette des besoins actuels du peuple chinois, nos commerçants, nos hommes d'affaires peuvent parfaitement rester livrés à eux-mêmes dans leurs entreprises commerciales, industrielles et financières en Chine, sans avoir besoin du secours de conventions préférentielles ou exclusives.

La confirmation tacite de la situation du Japon en Mandchourie est une victoire de plus pour les Japonais. Il en est de même de la carence à prendre parti d'une manière définie en face de la question sibérienne. On a cependant l'impression en Amérique que cette carence, en ce qui touche la paix entre le monde oriental et le monde occidental, ne peut pas avoir de conséquences fâcheuses. On peut envisager que, dès que la Russie recouvrera ses forces, le Japon aura fort à faire en Orient pour protéger ses intérêts dans l'hinterland asiatique contre les agressions chinoises et russes.

Il est vraisemblable que, plus le Japon sera sur le qui-vive en Mandchourie et dans la Sibérie orientale, moins il y aura de chances de voir son active ambition s'étendre vers le Pacifique et peut-être y troubler la paix.

Le troisième succès remporté par la Conférence peut ne pas être considéré d'un regard favorable dans certains pays; pourtant, ce n'est pas une raison pour le diminuer ou le passer sous silence. Il s'agit du renforcement matériel des liens d'amitié et d'entente entre les différents peuples de langue anglaise. Non seulement la communauté d'idées et de cultures, qui depuis longtemps unit les populations des Etats-Unis et des Dominions s'est trouvée resserrée plus étroitement, mais elle a été vivifiée par le sentiment de la communauté des intérêts d'ordre pratique qui rattachent entre eux ces peuples de même langue. Dans le Pacifique, le problème du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont exactement ceux qui préoccupent les Etats-Unis, et, comme l'attention des Dominions britanniques est aujourd'hui, et sera encore longtemps tournée bien plutôt vers l'Asie que vers l'Europe, il y a entre eux toutes les chances d'une longue coopération. A ces éléments de strict intérêt vient s'ajouter le sentiment d'appartenir à la même famille, sentiment très puissant entre les Américains, les Canadiens et les Australiens. Pour les Américains, le Canada n'est pas l'étranger, et l'Australie, bien que moins connue, est appréciée comme un pays qui partage tellement les idées et les coutumes américaines que nous considérons les Australiens ainsi que nos propres

concitoyens. Il ne s'ensuit pas que les Etats-Unis et l'Angleterre vont se trouver constamment d'accord sur toutes les questions, et marcher absolument la main dans la main, mais on a posé la base d'une entente plus complète, et on a la certitude d'une collaboration plus étroite qu'il en fut jamais entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne.

Ces trois résultats formels — la limitation des marines de guerre, l'élimination des causes de friction entre les Etats-Unis et le Japon, le resserrement des liens entre les nations de langue anglaise — sont les aboutissements tangibles de la Conférence. Aucun d'ailleurs n'a d'influence directe sur les différentes politiques nationales du continent européen dans sa constitution actuelle, mais on peut penser qu'il était nécessaire que ces problèmes reçussent une solution, avant le retour complet des relations économiques et politiques entre les peuples.

Ainsi se trouvent développés, sur le mode optimiste, les résultats de la Conférence de Washington; résultats sans aucune action positive, mais qui représentent l'effet de la plus incroyable des initiatives prises par le gouvernement américain, contraignant les peuples européens à venir discuter à Washington leur puissance militaire sur les mers. Il y a un fait assuré : l'arrêt des constructions navales et le maintien du statu quo dans le Pacifique. Est-ce pour dix ans?... C'est au moins pour cinq ans.

Quant au traité des quatre puissances, modifié au Sénat, ce n'est plus désormais qu'une entente n'engageant les Etats-Unis, en cas de conflit, qu'à l'obligation d'envisager et de discuter la situation. Pour les puissances européennes, c'est une espèce d'affront. Les Etats-Unis, après Washington, maintiennent leur politique d'isolement.

Le Japon, lui, gagne en prestige à continuer de faire figure de grande Puissance, au milieu de ce traité à quatre, mais sa situation en Mandchourie et en Chine n'est nullement consolidée — au contraire. Quant aux Dominions britanniques, les voici un peu plus rapprochés de l'Union américaine et leurs lois restrictives de l'immigration jaune ne seront en rien modifiées.

Les influences de l'Ouest.

Ce traité n'est donc qu'une pierre d'attente, le premier pas accompli par les Etats-Unis vers leur grande politique du Pacifique. Les intérêts de l'Europe n'y ont eu aucune part. On a complètement écarté des problèmes purement européens, de même que les réparations et les problèmes américo-européens, comme la question des dettes.

L'opinion américaine, pourtant, a été déçue. Il suffit de mettre en regard les traits enflammés de l'article de la *Saturday Evening Post* et la sage énumération des faits que nous donnons ici. La Conférence de Washington a tous les caractères d'une grande politique d'hommes d'affaires, élaborée par des légistes habiles, décidés, mais n'envisageant les choses de l'univers que dans la zone de leur hémisphère, ce qui est déjà énorme, encore que tout à fait insuffisant. C'est la politique de Ch. Evans Hughes, un homme de l'Ouest, exclusivement américain, sec, net et précis, honnête, grand travailleur, dépouilleur de chiffres et de textes, du Secrétaire d'Etat qui déjeune en dix-neuf minutes, porte une barbe quand tout le monde autour de lui est rasé, et domine le parti républicain après en avoir, il y a vingt ans, déshonoré devant la justice quelques-uns des principaux chefs.

C'est une politique de l'Ouest, de l'expansion vers le Pacifique et dans laquelle il est fait abstraction de l'Europe, de ses besoins, de ses traditions, de son avenir, — politique exclusivement propre à l'Amérique et à renforcer la doctrine de Monroe, dont le texte est réellement la formule d'exclusion des Européens de l'autre hémisphère, politique qui ne conçoit autre chose que la concurrence économique et qui, à base religieuse, mais dépourvue de préjugés religieux, conserve ses préjugés de race.

Les gens de l'Ouest, néanmoins, pendant qu'on travaillait pour eux, simples et d'une seule pièce, très provinciaux, n'ont pas compris les dessous de cette immense préparation

qui neutralise la puissance britannique, la sépare du Japon, bloqué en Asie, et rassemble en un faisceau les peuples de langue anglaise, c'est-à-dire le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, dont les regards « se tournent bien plus vers l'Asie que vers l'Europe» où ils ont cessé de contempler la métropole, qui a maintenant un Dominion, l'Irlande, à côté d'elle, comme la dominatrice des Océans.

Les Borah, les Johnson, sénateurs de l'Ouest, furieux, ont attaqué les conventions de la Conférence. Ils n'en ont pas deviné le sens, et ils risquent de compromettre l'avenir du parti républicain aux prochaines élections. Afin de donner satisfaction à ces nationalistes fougueux, le gouvernement américain entreprend un mouvement de pression sur l'Europe : il réclame ses créances et les frais de son armée d'occupation, bien que les banquiers de l'Est et les experts économistes soient tous persuadés de l'impossibilité pour les peuples d'Europe d'effectuer aux Etats-Unis le règlement de ce qu'ils doivent.

Autour du Président Harding, dans le groupe de l'administration, l'opinion des gens avertis s'est déclarée : la question des dettes est insoluble autrement que par l'annulation. Le Président lui-même a été gagné à cet avis, mais il est tenu par ses discours, par la propagande de son *stumping-tour* avant son élection ! Il faut que l'Europe paie.

Si l'administration républicaine s'aventurait à proposer l'annulation des dettes, infailliblement la nation se retournerait vers les démocrates, et le Président Harding, qui a des chances actuellement d'être réélu, (car on ne voit aucun candidat dans le parti, sinon Hughes et Hoover) avec tout son parti irait au-devant d'un échec.

Cependant l'impuissance de l'Europe à payer est maintenant un fait acquis, une vérité première, parmi la haute banque et la plupart des économistes américains. Voici ce que dit Edward R. P. Seligman, professeur d'économie politique à Columbia University.

« Les arguments qui s'opposent à un paiement immédiat à brève échéance du principal ou même de l'intérêt des dettes des Alliés sont à mon avis irréfutables. Les arguments sont à la fois moraux et écono-

miques. Les dettes des Alliés ne peuvent être considérées comme de justes dettes. Si la guerre a été une entreprise faite en commun, pour un but commun, il y a peu de motifs pour que l'on sépare la contribution financière de la contribution humaine. Dans la force armée, l'élément humain a été surtout représenté par la France et par l'Italie. L'élément matériel et la puissance maritime furent fournis par la Grande-Bretagne, les vivres furent surtout dus aux Etats-Unis. Si nous faisons payer à la France et à l'Italie le blé qui fit subsister leurs armées, et les uniformes qui garantirent du froid leurs soldats, nous pourrions aussi bien leur faire payer tant par homme de l'armée américaine. Puisqu'il est presque impossible d'élaborer un barême par lequel les charges de la guerre se trouveraient équitablement réparties entre les Alliés, il n'est pas douteux que l'attitude la plus injuste à concevoir serait celle « des créanciers actuels qui arracheraient le paiement de leur dette à leurs débiteurs actuels ».

Néanmoins, une Commission a été nommée pour l'examen et la consolidation des dettes des Alliés. Cette Commission ne comprend ni un grand banquier de l'Est, ni un économiste professionnel. Tous gens de l'Ouest, Ch. Evans Hughes, H. C. Hoover, And. W. Mellon, le sénateur Smoot, le congressman Burton. Pas un de ces hommes, sauf Hoover, qui ait une connaissance réelle des problèmes européens, économiques, sociaux ou politiques. Leur nomination confirme la puissance politique de ce Middle-West, dont *La Vie des Peuples* parlait dans un de ses derniers numéros à propos de *Main-Street* de Sinclair Lewis, l'Ouest-Moyen qui systématiquement ignore le vieux monde, et considère les formidables questions qui agitent l'univers avec la même étroitesse d'esprit, le même sens borné que ses petits tracas locaux, ses petites réformes de petite cité.

Nous nous demandons si les Européens ont bien la mesure de leur diminution, lorsqu'ils pensent que leurs énormes dettes de guerre, terrible blessure économique qui laisse le désarroi dans toute leur vie publique et privée, vont être soumiess à l'appréciation du sénateur Smoot, Mormon, affilié aux grandes banques des Mormons de l'Ouest et grande autorité parmi les membres de l'église « des saints des derniers jours ».

En quoi la connaissance du mécanisme financier des États

de l'Ouest peut-elle préparer le sénateur Smoot à pénétrer dans toute sa complication la situation financière de l'Europe et à lui apporter, en ce qui concerne les États-Unis, une solution quelconque?... Mais il est de l'Ouest. Un grand homme de l'Ouest, aussi, c'est Borah, et Borah, il ne faut pas l'oublier, soi-disant promoteur de la Conférence, entendait la limiter aux discussions entre les États-Unis, l'Angleterre et le Japon. Les autres puissances, qui ont des intérêts dans le Pacifique, n'existaient pas pour lui.

Borah, qui ignore l'Europe, peut rendre l'existence assez difficile au groupe républicain dans lequel on se rend compte du danger mondial d'une Europe affaiblie et prolongeant sa convalescence de la guerre plus longtemps que ne dure sa maladie.

L'influence de Borah, personnifiant l'Ouest, est indéniable. Cet homme, dont ses amis disent : « William trouverait peut-être la vie chose agréable, s'il ne s'était pas aperçu qu'elle est plaisante pour les autres », avait eu assez de prestige pour amener la suppression de tout l'appareil de fête, par quoi on célèbre l'installation d'un Président, lors de la cérémonie de l'installation de M. Harding à la Maison-Blanche. Il représente les tendances d'une très nombreuse population.

L'Ouest et l'Ouest moyen, avec leur caractère provincial, austère, réformiste pour les petites choses, tâtillon, envisageant la grande politique comme d'étroites combinaisons de bourgade, se trouve maintenant en proie aux revendications des fermiers dans la détresse, et constitue par conséquent un danger pour les républicains et un obstacle sérieux à l'instauration d'une politique de sagesse, de justice et de générosité vis-à-vis de l'Europe.

L'Impasse.

A la Conférence de Washington la France a été jouée par l'Angleterre constamment. Voyant, en face de la décision américaine, qu'il n'y avait aucune résistance à offrir, après le

discours de Ch. Evans Hughes du 12 novembre, M. Balfour et ses collègues, contraints de signer la déchéance du Royaume-Uni, c'est-à-dire de renoncer au principe de la supériorité sur les mers et d'accepter le partage de la domination navale avec les Etats-Unis, se retournèrent vers la France. Le secrétaire d'Etat, Hughes, marcha donc la main dans la main avec l'habile M. Balfour.

Nous avons commis à Washington toutes les erreurs. Partis sans programme et même sans personnel suffisant, nos représentants se lancèrent dans les plus imprudentes déclarations : une grande armée, une grande marine et des sous-marins... Et les délégués français ne tinrent aucun compte de l'opinion publique américaine, représentée devant eux par les journalistes américains. L'opinion publique américaine : la moitié de la politique aux Etats-Unis !

Il est vrai de dire que personne, dans la délégation, n'avait une idée quelconque de ce que pouvait être l'opinion américaine, et surtout cette puissante opinion de l'Ouest, si ignorante elle-même, si hostile d'avance à tout ce qui vient d'Europe.

La France a perdu de la sorte beaucoup de terrain aux Etats-Unis.

Dans le monde du commerce et des affaires, son point de vue de la question des sous-marins, la plus défendable des thèses françaises, lui a fait beaucoup de tort.

Il ne faut pas oublier qu'une des causes du revirement du peuple américain au cours de la guerre, d'abord accroché à la neutralité à tout prix, puis entrant dans le conflit, a été, non point tant le coulage du *Lusitania*, mais l'arrivée à New-York d'un sous-marin allemand, sous-marin commercial sans doute, mais dont le départ était signalé par le coulage de trois cargos dans les eaux américaines. Que des sous-marins partis d'Europe pussent venir dans leurs eaux, cela fit sentir aux Américains qu'ils pouvaient peut-être ne point se trouver à l'abri des risques de la guerre. Et leur vision du conflit se modifia du tout au tout. La nation qui réclame un libre usage de ce genre d'arme, le sous-marin, perd beaucoup de sympathie américaine.

Tous les journaux commerciaux et financiers avaient réclamé la suppression des sous-marins.

« Le sous-marin est un engin infernal. Lorsque les Allemands s'en sont servis, il n'y eut pas de mots capables de dépeindre son « inhumanité envers l'humanité ». Bien souvent on a fait remarquer qu'il ne pouvait pas venir à la surface parlementer avec un navire dont il ne connaissait pas l'armement dissimulé, l'aborder et le fouiller et enlever les passagers avant de le couler. Cependant, trois années après l'armistice, il semble accepté comme engin de guerre ».

Ainsi s'exprime un des journaux de finance les plus autorisés : le *Commercial and Financial Chronicle*, et le *Wall Street Journal* avec tous les autres, imprimèrent la même chose.

Cette multitude de citoyens de la classe moyenne américaine, qui vend et qui trafique, se trouva donc en majorité opposée à la thèse française. Les agriculteurs, nous l'avons dit, très atteints, n'avaient qu'une pensée : ne plus s'occuper de l'Europe que pour la contraindre à payer, et en même temps à acheter les céréales invendues.

Restait la classe américaine éclairée et riche, qui, attachée à une tradition de respect et d'amitié pour la belle *France*, se sentait prête à soutenir ses justes réclamations, mais les propagandistes anglais, et des Américains qui passent pour bien informés, vinrent faire remarquer que la France soutenait l'esprit belliqueux de la Pologne, de la Tchéco-Slovaquie, de la Roumanie, des « Etats successeurs de l'Autriche » et que ces armées, ces défenses militaires, cet esprit de combativité entravaient complètement le relèvement de l'Europe et le retardaient indéfiniment. La France impérialiste retarde le relèvement de l'Europe et ruine la Grande-Bretagne.

Voici, entre beaucoup d'explications du même ordre, cette thèse présentée par Frank Simmond, dans le *Sunday Herald*, article réimprimé dans un grand nombre de journaux de l'Union.

Il conclut :

« La Grande-Bretagne voudrait licencier les armées et restaurer l'organisation économique au prix du sacrifice des sentiments na-

tionaux. Elle voudrait ouvrir des voies au commerce aux dépens des espérances politiques des nombreuses nations qui viennent de se délivrer de la tyrannie et qui sont à l'œuvre pour édifier à grand'peine les bases de leur nationalisme. Si le système rêvé par la France réussit à s'installer, la Grande-Bretagne va subir une terrible diminution dans sa population et dans sa prospérité. Des millions de ses nationaux devront émigrer, parce qu'ils ne trouveront plus de travail chez eux. Mais, si c'est la politique britannique qui l'emporte, la Pologne, la Roumanie, la Thcéco-Slovaquie, et la Yougo-Slavie, peuvent ne durer qu'une période très brève, et la présence de la France sur le Rhin ne peut se prolonger au-delà de quelques années.

« La Grande-Bretagne considère la question d'Europe comme un problème économique. La France la considère comme un problème politique. La solution britannique semble contenir la ruine politique de la France, et non pas de la France seule, mais aussi de toutes les petites nations qui envisagent la situation comme le fait la France. Mais les Britanniques s'aperçoivent que si les visées de la France prédominent, si les armées françaises continuent de maintenir le géant allemand, pendant que les petits Etats prennent des forces, tout en retardant sa réorganisation économique, dans ce cas, l'avenir pour les Britanniques ne peut être que très sombre. Ainsi, il doit être évident qu'il ne sera pas aisé de modifier brusquement la position prise par la France.

La France a son armée, elle a son alliance avec la Pologne et la Pologne est unie avec beaucoup d'autres nations par des alliances directes et indirectes. Depuis trois années, les Britanniques ont essayé de rompre la forte position prise par la France. Ils l'ont tenté à Paris, ils l'ont tenté avec plus de hardiesse à Washington au cours de la dernière Conférence, recherchant l'effort des Américains pour contraindre la France à réduire son armée. Là ils ont échoué, se heurtant à la question des sous-marins qui fut la réplique dernière de la France aux attaques britanniques contre l'armée française.

Les Américains étaient prêts à écouter d'une oreille trop complaisante tout ce que l'on pouvait raconter au sujet du militarisme français et à négliger les origines essentielles de la politique française sur le continent et de la politique britannique au-delà du continent. Les attaques britanniques contre la force armée de la France n'ont pas leurs raisons dans une crainte de la puissance militaire de la France. Les Britanniques ne redoutent pas une agression. Mais ils croient et ils pensent avec assez de motifs que tant que la France conservera son armée, elle dominera l'Europe dans ce sens qu'elle soutiendra l'esprit nationaliste dans tous les différents « Etats successeurs ». Et en les soutenant de la sorte elle retardera la reconstruction de l'Europe suivant le plan allemand qui leur semble à eux, Britanniques, le seul espoir leur permettant d'échapper à leur terrible situation actuelle.

La vérité, qui n'est pas très nettement perçue aux Etats-Unis, c'est que la France tient le Britannique à la gorge. La France se relève de la guerre très rapidement. La Grande-Bretagne n'en fait pas autant parce que le relèvement de la France dépend de la France même, pendant que le relèvement des Britanniques dépend du relèvement économique des nations placées bien au-delà du contrôle de la Grande-Bretagne. Dans une très large mesure la France a la possibilité de retarder ce relèvement, et, jusqu'à un certain point, sa politique entrave ce relèvement, puisque la reconstruction des nations séparées qui sont en quelque sorte sa sauvegarde interdit toute restauration d'une unité économique en temps utile. Si la France s'obstine, si la Grande-Bretagne ne peut pas seule ou avec l'aide de l'Amérique modifier la politique française, alors la Grande-Bretagne doit combattre la France ou l'acheter. Tel est le fait brutal.

Une guerre entre la France et la Grande-Bretagne, aujourd'hui, serait la vie ou la mort de la Grande-Bretagne, comme il en fut de la guerre entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne il y a quelques années. Ce n'est pas une guerre par les armes, c'est une guerre de politiques. Jusqu'ici l'avantage est resté à la France, car la France est parvenue à défendre sa politique et à la maintenir. Elle a son armée et son armée est sur le Rhin. L'Allemagne est à sa merci, et éparpillées au milieu de l'Europe se trouvent quatre ou cinq sections grandissantes qui toutes partagent la conception de la France au sujet de la nouvelle Europe et chaque jour deviennent politiquement plus vigoureuses.

« La zone dévastée de la Grande-Bretagne est représentée par ses usines inactives et leurs 3 millions de sans-travail » a dit quelqu'un l'autre jour, en commentant la situation, et la chose est parfaitement exacte. Plus de 30 % de la zone dévastée de la France a été rendu à la production. La France n'a que 16.000 sans travail et son maximum est de 85.000 chômeurs. Si l'Allemagne paie, la France est sauvée économiquement et industriellement, mais amener l'Allemagne à payer signifie maintenir sans terme le chômage en Grande-Bretagne.

Le véritable problème, à Cannes, à Washington, en ce qui concerne la Grande-Bretagne et la France, est tout entier dans ceci : les grands intérêts américains qui vont de pair avec les intérêts britanniques de cet ordre sont tous attachés à vaincre la politique française, mais la tâche est énorme et les risques de retard sont considérables ».

Quelles que soient les erreurs, les maladresses, les légèretés des membres de la délégation française à Washington, que pouvaient-ils pour remonter ce courant d'opinion, quand un ami de la France, F. Simmond, un des journalistes les plus écoutés de l'Union, déclare que la France est le véritable obstacle à la reprise des affaires et au prompt relèvement de l'Europe?

F. Simmond, ami de la France, présente avec sympathie la thèse que ses ennemis présentent avec acrimonie.

C'est une impasse.

On peut voir à quel point, actuellement, la situation est bloquée, entre les Etats-Unis et la France, par cet autre article de Mark Sullivan, qui a paru dans un journal de New-York, hier républicain, aujourd'hui démocrate, et qui appartient aux grandes affaires :

« L'attitude de la France à la Conférence de Washington a profondément déçu les Etats-Unis. Elle est la véritable cause du revirement qui s'est produit dans l'opinion américaine au détriment de la France.

A leur arrivée, les délégués français furent accueillis très cordialement. Mais il fallut bientôt se rendre compte que leur attitude était en désaccord avec l'esprit même de la Conférence.

En premier lieu, dès qu'on voulut parler du désarmement terrestre, M. Briand proclama que la France, ayant à craindre à la fois la Russie et l'Allemagne, ne pouvait réduire son armée. C'était, pour les promoteurs de la Conférence, un échec sévère. Les Américains le reçurent avec une généreuse tolérance. Ils estimèrent que les craintes de la France, tout injustifiées qu'elles fussent, étaient excusables. Et ils espéraient qu'une fois cette concession obtenue, les Français allaient collaborer de bon cœur sur les autres articles de l'ordre du jour.

Mais, quand on passa à la question qui faisait l'objet principal de la Conférence, le désarmement naval, on vit avec stupéfaction la France réclamer le droit de construire dix « capital ships » de 35.000 tonnes chacun. M. Briand dut capituler devant la fermeté de M. Hughes. Une impression fâcheuse n'en persista pas moins. On alla jusqu'à supposer qu'en fait la demande de la France n'était pas sérieuse et qu'elle tendait seulement à un marchandage avec la Grande-Bretagne, l'abandon des « capital ships » français à Washington devant être compensé par une alliance franco-britannique en Europe. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il est un argument qu'il faut signaler à la décharge de la France. Les projets d'accord naval entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon impliquaient que la suprématie maritime de ces trois pays serait reconnue comme définitive, de même que la situation inférieure de la marine française. Or, la France pouvait objecter que si, au cours de la guerre, et dans un intérêt commun, elle avait dû sacrifier ses forces de mer à ses forces de terre, ses alliés et associés étaient mal fondés à prendre prétexte de cet état de choses pour lui interdire de relever sa marine.

Vint ensuite la question des sous-marins. Ici la France ne céda pas. A l'effroi des autres nations, elle prétendit non seulement conserver

les unités qu'elle possédait, mais encore en construire de nouvelles jusqu'à concurrence d'un tonnage égal à celui qui était attribué à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (90.000 tonnes). De même, elle refusa d'abaisser au-dessous de 330.000 tonnes son tonnage en navires auxiliaires.

Voilà donc trois points — armements terrestres, sous-marins, navires auxiliaires — sur lesquels la Conférence fut contrainte de rien faire. Pour les trois, l'unique cause de l'échec fut la France. Sans la France la Conférence aurait pu marquer un succès de 100/100 — aurait pu en vérité, dépasser même ce succès de 100/100.

Le rôle joué par la France dans cette affaire est très grave. Il ne peut pas être pardonné et ne sera pas pardonné. La France elle-même a déjà commencé à voir la lumière et les plus importants journaux français annoncent que l'attitude adoptée par leurs délégués à Washington fut une grave erreur.

Tels sont les faits, et ils ne peuvent être niés. La France a mal agi et il est inutile de chercher à atténuer la chose. Le mieux à faire, de beaucoup, est de laisser la France comprendre clairement quels sont les sentiments de l'Amérique à l'égard de l'obstruction qu'elle a faite contre notre grande entreprise d'idéalisme et de la laisser reconnaître que l'isolement moral dans lequel elle se trouve est son œuvre.

Non pas comme justification, ni même comme atténuation, mais plutôt à titre d'explication, certaines choses peuvent être dites. La France fut invitée à une Conférence où elle se trouva dépassée (outranked) par trois nations. Or, historiquement, la France a été l'égale d'une de ces trois nations, la Grande-Bretagne. Quant aux autres, elle leur a été supérieure, alors que, quand la France était l'une des deux grandes Puissances mondiales, l'Amérique ne comptait que quelques millions de colons mal dégrossis et le Japon était dans le monde un élément totalement négligé. Que la France éprouve quelque peine de ce changement dans sa situation relativement aux autres pays, on peut le comprendre. Cela ne justifie pas ce qu'elle a fait, mais l'explique jusqu'à un certain point. La France est le « nouveau pauvre » parmi les nations. L'Amérique et la Japon sont des « nouveaux riches ». La France a toute la susceptibilité du nouveau pauvre. Elle est la bénéficiaire d'une grande quantité d'œuvres charitables organisées par l'Amérique. Elle est notre « parente pauvre » et elle montre la fierté qui se rencontre fréquemment dans cette situation. A ces circonstances s'ajouta le fait que les Français, à la Conférence, parurent toujours être — comme disent les gens de la Nouvelle-Angleterre — « dans tous leurs états ».

La France attribue sa descente aux sacrifices qu'elle a endurés dans la dernière guerre, et dans sa précédente guerre contre l'Allemagne. C'est exact jusqu'à un certain point; mais si la France voulait

s'interroger avec plus de sang-froid, elle comprendrait que cette descente est due en grande partie à une cause interne. Elle est due au faible taux de ses naissances.

Quand la France fit la guerre contre l'Allemagne en 1870, les deux belligérants avaient la même population, 40 millions d'habitants, à peu près. Quand la France dut reprendre les armes en 1914, elle n'avait toujours que 40 millions d'habitants, tandis que l'Allemagne en comptait près de 70 millions. Ce changement de rapport dans la population est la principale faiblesse de la France. Tant que les mères des autres nations auront la volonté d'aller plus loin dans le sacrifice de la maternité, la France devra continuer à descendre l'échelle des forces nationales.

A la longue, le taux des naissances effacera les frontières, entrera par surprise dans les forteresses, et rendra vaine toute barrière élevée pour la défense. Dans les rapports des nations entre elles, le taux des naissances est un facteur biologique qui a la puissance d'une force de la nature. »

Il n'y a rien à ajouter. Mais nous pouvons méditer sur cette dernière phrase.

Il faudra du temps pour que les Américains comprennent l'Europe.

Il y a heureusement, aux Etats-Unis, des gens nombreux qui se rendent compte que le véritable patrimoine intellectuel américain est en Europe, et particulièrement en France.

L'Ouest et l'Ouest moyen opèrent leur évolution vers des idées plus avancées et plus généreuses. La conquête du Pacifique, qui débute par cette première Conférence, en dehors des intérêts d'affaires, a le sens profond d'une défense du monde blanc contre le monde jaune, et nous sommes parmi les blancs. Enfin, la Conférence de Washington qui n'a contenté personne, ni les Américains ni les Européens, n'est que le début d'une immense opération appelée peut-être à placer l'hégémonie sur l'autre hémisphère au pouvoir des Américains, mais nous avons conscience qu'ils ne peuvent obtenir cette hégémonie, sans s'appuyer sur la grande collectivité européenne, qui reste, sur notre hémisphère, très forte et très organisée malgré ses divisions et très grande malgré ses détresses.

Si les nécessités de la politique intérieure ont poussé M. Briand à des déclarations dangereuses, au cours de la Confé-

rence de Washington, ce sont aussi des raisons de politique intérieure qui obligent l'administration du Président Harding à des manifestations qui ne sont pas opportunes. La politique intérieure des peuples a souvent l'apparence de manifestations d'égoïsme et de niaiserie collectives, défiant la réalité des faits...

Peu importe : le monde ne se réorganisera pas sans que l'Amérique et l'Europe ne marchent la main dans la main. Seulement, il faut envisager que, depuis la guerre, l'Amérique a beaucoup grandi, et que ses pas sont, pour qui doit la suivre, d'une ampleur imposante.

Claude BERTON.

HENRY BATAILLE

Entre 1905 et 1912, lorsque, dans un jaillissement soudain, il jetait sur la scène ses premières grandes pièces, si hardies, si fiévreuses, si déchirantes, celles que l'on n'oubliera pas, il prit dans son charme la jeunesse, la jeunesse encore incertaine et dolente, à peine sortie de l'enfance et qui cherche confusément dans l'amour une berceuse encore et des tendresses; il prit aussi les femmes que la mélancolie amoureuse attirera toujours; pour les hommes, il les inquiéta, il les troubla, il leur révéla des lueurs nouvelles; jamais il ne les maîtrisa. Il avait reçu tous les dons : la sensibilité, l'éloquence, la force d'émotion, l'intelligence du cœur, le sens de la scène; un seul don lui manquait, celui qui met dans les drames de Corneille un tremblement si profond : le viril.

Il sortait d'une vieille famille de province, un peu ralentie, un peu étouffée. Famille de petite noblesse et de magistrature. Un grand-père avait envoyé des vers aux Jeux Floraux. Le père est magistrat. Bataille naît à Nîmes, en une ville grandiose et déserte où catholiques et huguenots se surveillent impitoyablement, s'épient. Ville des convenances et de la respectabilité. Bataille quitte Nîmes à quatre ans. Il n'a pas eu le temps de subir l'influence. Mais, l'air de Nîmes, la famille l'a subi, elle en porte la trace. Les sœurs de Bataille sont déjà grandes et sans doute elles se souviendront. Le père a siégé plusieurs années au tribunal. Pour la mère, la jeunesse est enfuie. Elle ne peut plus se transformer. Ces êtres gardent dans leurs corps, dans tous leurs gestes la raideur de gens de robe passant sous les regards dans les vastes avenues de Nîmes. Pour les trouver, pour les voir revivre, pensez aux Ples-

sans de la *Marche nuptiale*, à cette province grise, fière, un peu vide.

La terre d'où sortent ces Bataille est un Midi sans joie, une étroite vallée sèche, plantée de vignes entre de raides mamelons de pierre bleue, éblouissante de soleil mais très dure. Le pays désolé de Moux et de l'Aric, une petite Palestine, le passage du vent. Par lui, on va des étangs salés du Bas-Languedoc aux riches plaines de Toulouse. La route est âpre, désolée. Elle donne un vin fort et lourd, un vin réchauffant, mais sans gaieté. Le charme de ce pays, on ne peut le saisir avec les mains. C'est un charme léger et mélancolique où se mêlent la pureté d'une terre sans eau, la délicatesse de teintes de garrigues jamais cultivées, quelques cyprès funèbres et soudain la violence du vent qui jette aux joues de petits grains secs de poussière. Un pays pour les jeux d'âme.

C'est là que Bataille a ouvert les yeux sur le monde. Trois mois par an, il vivait dans ces vignes, sur ces côtes sans chair. Après les grands soleils immobiles d'août, septembre paraissait avec les cohortes de vendangeurs, venus d'Espagne, les charrettes aux raisins noirs. Des chants, l'odeur des pressoirs et du vin. Joie éphémère et d'ailleurs sans délire. La maison des Bataille attendait, une maison d'ancêtres, trop vaste, sans doute, peut-être délabrée, la chambre pure d'enfant, la chambre blanche... les salles pleines encore du souvenir des morts.

Sur la colline, sous neuf cyprès dressés, la tombe de l'aïeul; plus bas, dans une vigne, une porte de plâtre : tous les autres, le grand-père et les siens.

Et quand l'hiver commence, c'est Paris, un Paris qui se sent de Moux et de Nîmes. Ils logent sur les quais près du Palais, devant la traînée du fleuve, si triste par les journées grises d'hiver. Le père est un esprit fantasque sous sa robe de conseiller à la Cour et l'on devine en lui quelques traits de l'âme future de Bataille. Il porte peut-être une sourde révolte contre son hermine, contre la pudeur obligée. Il envoie ses filles à l'atelier de peinture Flandrin-Henner. Mais le fils, le petit garçon, le tard-venu, on le couve. On le garde dans l'édredon auprès du feu, loin de l'air vif. Tous les jours on l'accompagne,

derrière Saint-Séverin, dans une pension de demoiselles. Les garçons, sans doute, sont trop violents. Regardons un portrait de ce temps. C'est un enfant très frêle : des yeux très pénétrants, trop pénétrants peut-être, des jambes sans chair, des os menus. Bataille écoute les leçons de Mlle Blanc, frôle les petites filles, essaye le baiser en buvant de l'encre au creux de leurs mains. A la maison, au bord du fleuve vert, il trouve du silence et des caresses. Dans ces familles de province où jamais la passion n'a pu se soulever, le sentiment s'étale, crée de doux liens très tièdes. Les enfants s'asseoient sur de petites chaises aux pieds des mères qui brodent ou qui lisent. Chez Bataille, la mère est âgée, le père est malade d'un mal qui ne peut pardonner. C'est une maison de silence. On lui lit des vers, ses sœurs parlent d'art. Dans le calme artificiel, à l'écart de la vie, l'imagination s'élève. On le mène au théâtre; il rêve d'une brune héroïne de drame, il s'éprend de « Mignon ».

A dix ans, on l'enlève aux femmes, au moins pendant quelques heures du jour. On le met dans un lycée, à Henri-IV. Avec mille regrets et mille craintes, parce qu'il le faut, que c'est l'ordre social. Ces craintes, le petit les perçoit, elles passent en lui. Et dès le premier contact avec les hommes, avec les êtres de son âge, il se sent étranger, inassimilable. Il comprend obscurément que ces garçons, avec leur esprit social, sont les ennemis de son rêve intérieur, de ce qui est lui-même. Trop longtemps ses parents l'ont laissé grandir seul. Maintenant il est formé. On l'a jeté trop tard parmi les hommes. Le noyau de l'individu ne se dissoudra plus. Son père, d'ailleurs, le dresse contre les professeurs. Déjà se forme un sentiment complexe : il s'écarte de ces garçons qu'il juge grossiers, il souffre de ne pas avoir leur force tranquille et aussi d'être un isolé.

Deux coups terribles viennent le frapper, et, remuant encore son esprit d'enfant, faisant monter des pensées, des sentiments nouveaux, l'enferment dans sa solitude. Dans la maison de Moux où toujours la mort a posé, son père meurt presque subitement. La mort qui, d'ordinaire, est pour l'enfant un mot vague, une chose irréalisée, il la voit de près, elle le

touche. Quel est son trouble alors? Il ne l'a jamais dit expressément. Imaginons-le cependant. On ne prend jamais garde aux douleurs des enfants parce que de brusques coups de soleil les chavirent. Elles chavirent, mais, chez certains, ne se dissipent pas. Elles reviennent par intervalles, ouvrant des méditations désolées.

Chez celui-ci, surtout, qui vit maintenant seul auprès d'une mère frappée pour toujours et malade. Les sœurs se sont mariées, un frère aîné est mort. Dans la maison, le silence est intense. C'est là, vers cette robe noire que Bataille revient au sortir des cours d'Henri IV. Et la mère parle, le soir : des disparus, du cœur, de la mort qu'elle sent venir. Le jour où la mort arrive, où une tache de sang apparaît soudain dans ses yeux, tandis qu'épouvanté, l'enfant la serre dans ses bras, elle ne peut que lui dire : « Aimons-nous ! Aimons-nous ! »

Après une agonie de plusieurs jours, elle s'éteint sous ses yeux. Il est seul. Ses sœurs sont parties sans doute loin de Paris. Il a douze ans. Que faire d'un enfant de cet âge? Peut-être, s'il entrait alors dans une famille robuste, à la fois délicate et saine, reviendrait-il insensiblement vers les hommes ! Mais on le jette, lui, le solitaire, à la caserne, à l'internat, à la règle sociale absolue, à l'ordre raisonnable qu'aucun sentiment ne tempère. Il se resserre sur lui-même, il se tait et il souffre.

Il est différent de ceux qui l'entourent, donc il est haï. L'enfant ne peut souffrir l'exceptionnel. Il se tait, chose inconnue à cet âge, donc, il espionne, il « cafarde ». Certes, il a des défauts qu'on peut imaginer : il est amer, sarcastique, méprisant; il jalouse, il hait ces garçons robustes. Il se venge lorsqu'il le peut, et souvent par des petitesses. Il refuse de prêter son devoir, il ne souffle pas la leçon. Pour le pion aussi, il est la bête noire. Retenue sur retenue. D'un an entier, pas un jour de sortie. Mais ce chétif n'est pas un résigné. Ses haines sont fortes; il les portera jusqu'au bout, avec une ténacité que souvent les enfants ignorent. Le pion l'a attaqué; il ne peut rien pour se défendre; mais, silencieusement, il attend l'occasion, il guette, il épie, il découvre. Ce pion a un vice et

Bataille, très instruit déjà, l'a surpris. Tout seul, abandonné de tous, il le dénonce au proviseur. L'affaire semble d'abord tourner contre lui ; il s'entête. Il ne trouve d'appui que chez l'aumônier qu'il a séduit par son application au catéchisme, par son ardeur mystique. Enfin le pion est démasqué, chassé. Mais Bataille, lui aussi, doit quitter le lycée. Son tuteur qui, peut-être, commence enfin à le comprendre, le met dans un collège de prêtres à Versailles, chez les Eudistes. Là, Bataille s'épanouit. Le lycée napoléonien l'avait blessé. La maison religieuse, avec ses chuchotements, ses robes noires, ses chants d'église, ses encens, fera éclore cet enfant de femmes, cet Eliacin sensuel.

Il passe là ses deux ou trois années de pré-adolescence. Il dessine et il peint. Sans cesse, un crayon à la main, il saisit des visages d'hommes. Prendre la vie par le dessin et non la vie des arbres ou des choses, la vie frémissante des êtres les plus riches, à la fois sentants et pensants. Il écrit aussi. Dans son pupitre, des vers s'accumulent, languissants et imprécis, les premiers vers de la *Chambre blanche*. Dire une plainte profonde et s'épandre soi-même au-dessus du réel, d'autre part, copier les autres, percer leur secret, c'est déjà une complexité étrange de sa nature. En pleine philosophie, il quitte le collège : il entre à l'Académie Jullian, il apprend la peinture.

Surtout, il apprend la vie, car, d'un seul coup, il est jeté en pleine nature. Lui, l'adolescent replié et secret, il rencontre les plus simples, les plus clairs, les plus naïvement sensuels des jeunes hommes : des apprentis peintres. Au sortir des pénombres silencieuses de Versailles, ce sont les cris d'une brigade libre, la nudité des modèles candidement étalée, la beauté des corps et des choses, l'amour de la vie physique. Bataille, cœur déjà fatigué par la rêverie, se mêle à la fraîche jeunesse. Il reçoit le choc, il est ému, peut-être inconsciemment encore. Plus tard, dans la *Femme nue*, dans le *Phalène* des souvenirs de ces réactions perceront.

*
* *

Penchons-nous sur les vers qu'il écrit alors, entre quinze et vingt-deux ans. Examinons même ceux qu'il a écrits plus tard et qu'il a recueillis dans le *Beau voyage*, car ils prolongent les premiers. Efforçons-nous de saisir l'âme de cet être qui, pour la première fois, s'offre aux hommes. Ecoutons la musique qu'il a choisie, le son des vers, les arrêts de la phrase. Car, en cette fin du XIX^e^ siècle, les rythmes sont affranchis, le vers s'allonge ou se brise suivant la fantaisie, suivant l'instinct.

Une plainte mélancolique, rêveuse, infinie, la plainte d'un être longtemps silencieux et qui soudain ose parler, qui pleure, qui se livre. La plainte que l'orphelin de Henri-IV disait peut-être le soir, dans ses draps numérotés, lorsque, le dortoir endormi, il évoquait sa mère. Il soupire, il chuchote, il rêve de crépuscules. Il veut de la douceur, des larmes.

Mystérieuse poésie d'appartement, faite de mots incertains et répétés, de mots si quotidiens qu'ils sont amortis et usés, qu'on peut en tirer toutes les nuances du pianissimo, phrases longues, accablées, défaillantes.

Cette musique insaisissable, il ne l'inventait pas. Elle flottait brumeuse, sur ce siècle trop vieux, trop fatigué, incertain des routes nouvelles. Le timbre seul était inentendu. La chanson était celle d'un temps crépusculaire qui fuyait le soleil, les contours trop précis.

La poésie, pour cette époque étrange, c'était le mépris de la vigueur, de l'ardeur. A force de délicatesse, la poésie devenait femme. Les chansons tremblées de Verlaine, le lyrisme blessé de Lafforgue, les effusions lasses de Rodenbach, la sensualité fondante de Samain, les frêles complaintes de Maeterlinck, les insondables symphonies de Mallarmé, autant de chants, de tristes sirènes, autant d'appels à l'engourdissement, au sommeil, à la mort. Les enfants malades et les forêts de légende, les fontaines et les fées, les yeux noyés, les bagues apparaissaient, très vagues, dans ces trop molles rêveries. Comment Bataille aurait-il résisté? Il cherchait la douceur, et partout la langueur flottait. Il vivait replié sur des souvenirs d'enfance que la mort avait brusquement éteints, et les

plus usés de ces poètes se disaient de pauvres enfants. Adolescent et romanesque, il aima ces alanguissements de phtisique; raffiné et craignant la foule, il fut charmé par ce mystère interdit aux êtres grossiers; sentimental plus que franchement sensuel, il se prit à ce parfum de légendes, à cette simplicité affectée de chansons populaires, à cette préciosité qui, au premier éveil, séduit toujours les délicats. Il chanta des berceuses, de petits cris inarticulés, les infantes et l'oiseau bleu. Il fit chatoyer dans ses doigts les joujoux des poètes de Bruges.

Un moment encore, Bataille se retournait vers le passé. Souvent, ces enfants trop rêveurs, lorsqu'ils arrivent à l'âge d'homme, s'effarent de ce qui est viril et le nomment grossièreté. Ils se rejettent vers leur âme d'hier, si précieusement féminine. La faiblesse leur paraît élégance, raffinement, noblesse. Mais, déjà, et malgré leurs efforts, l'être nouveau sort d'eux-mêmes, se montre. C'est la premier frisson de la terre en mars. Le vent est froid, mais il y a des odeurs dans l'air.

Il parle d'amour, il se plaint. Est-ce désir de domination, de conquête? Non. Il ne veut que la tendresse. Ne pas prendre, plutôt être pris. Peut-être même se faire bercer. Car un être pareil, si défiant de tout, qui pourra jamais le prendre? Il se dérobera sans brutalité, mais par ruse, avec de petits sourires silencieux. Aimer, c'est jeter sur un autre être une force surabondante. Celui-ci réserve sa force. Qu'on l'aime seulement, qu'on l'enveloppe de tiédeur !

L'amour, jaillissement de joie, comme ce Bataille dolent le déforme ! Ce qu'il cherche dans l'amour, c'est une source inépuisable de tristesse. Il veut souffrir, s'attendrir sur lui-même ou sur ceux qui l'entourent, il veut pleurer. Son plaisir, ce n'est pas la prise, c'est l'état incertain où le sentiment et les sens se rejoignent. Plaisir déchirant mais artificiel, puisqu'il faut que le cœur ou l'esprit, que l'imagination même interviennent. Plaisir trop délicat, trop exceptionnel pour durer et qui ne peut donner à l'être une satisfaction entière puisqu'on n'y arrive qu'en se dupant partiellement soi-même.

Plaisir où l'amour n'entre pas. Car un amour complet exalte instinctivement chaque minute, sans que l'esprit doive intervenir. Il supporte le plein air, le ciel bleu, les branches. Il les recherche même, pour mieux sentir sa largeur. Dans le *Beau voyage*, rien que des crépuscules, des aubes mouillées, des fleurs, de la rosée, des parfums, du silence. Les heures où l'on rêve, non les instants où l'on agit. Aucun appel vers le bonheur, le bonheur ne pouvant exister, n'étant que l'absence de maux.

Ah ! puisque le mot heureux est un mot vain, il faut se rejeter sur cette unique chose qui exalte l'homme un instant, qui rend la vie plus intense. Il faut s'attacher à cet amour-tendresse, tout en caresses et en larmes, il faut s'ouvrir à lui, essayer de se perdre. Essayer ! On ne pourrait réussir, si un autre sentiment ne venait renforcer cet amour, le rendre déchirant, infini. C'est le sentiment de la mort.

Par deux fois, quand il avait onze ans, la mort lui a arraché d'un coup les êtres qui étaient la source de toute chaleur. Alors, puisque tout est fragile, comment se prendre pour toujours, comment appuyer son cœur sans retour sur un cœur qui peut s'arrêter brusquement ? Tout, sur cette terre, s'effrite et chaque instant est une mort. Il rêve devant les trains, image du mouvement vain, les trains qui, sans fin, courent le vaste monde et qui marquent le temps, qui à grands coups de sifflet brisent les vieux amours, qui conduisent aux pays du rêve.

Car il est des pays dont on rêve et qui, dès qu'on les touche, déçoivent, des pays préparés pour la volupté : villes d'eaux, décors d'opéra, casinos et terrasses qui rendent plus intense l'amour trop frêle, qui aident l'imagination. Les valses, les lumières, les soirs au bord de lacs cosmopolites, tous ces plaisirs modernes apprêtés, trop suaves. Bataille s'abandonne à eux. Mais il en sent le mensonge, la machinale banalité. Ne pouvoir se hausser jusqu'au sentiment sain, devoir se duper pour être ému et savoir qu'il se dupe, c'est sa mélancolie particulière.

Le cœur, l'imagination sentimentale, c'est par cela seule-

ment qu'il vit. « Ah ! semble-t-il se dire, puisque ces amours sont si faibles, pense qu'ils finiront ; souffre à l'idée qu'ils vont passer. On jouit mieux de ce qui va se perdre. Pleure sur le présent qui va finir, sur le passé qui est mort, sur toi-même qui dois mourir. Arrête-toi dans les lieux où les amours sont le plus éphémères : palaces, restaurants de nuit ; rêve dans les salles d'attente si grises, qui ont vu tant de séparations aux sanglots étouffés sous les mots ordinaires. Amuse-toi des joujoux modernes, du téléphone, de l'électricité qui donnent quelques sensations nouvelles et qui marquent, par leur naissance, la fuite du passé, cette fuite perpétuelle dont tu souffres et dont tu jouis. »

* * *

Quel destin attend ce jeune homme triste, désespéré ? Il fait penser à Baudelaire. Il n'a ni son orgueil, ni sa force, ni son ardeur. Il est au même point pourtant : religiosité, mais croyance perdue, incapacité d'aimer, repliement sur soi-même. Tandis que Baudelaire, intelligence plus précise, refuse le mensonge sentimental, se plonge aux sens, cherche, au fond de la chair, l'inconnu, Bataille s'attarde aux berceuses, aux tromperies de l'imagination. « Ah ! que ces attendrissements sont médiocres ! » répète-t-il sans cesse. Mais il n'ose, comme Baudelaire, prendre corps à corps la bête instinctive et la transpercer de ses yeux. Baudelaire portait en lui des musiques infinies, un orchestre, de grandes orgues ; Bataille est un violon éperdu, aux solos souvent rabâcheurs. Alors, quoi ? Que fera-t-il sur la terre ? S'attendrir sur lui-même ? Toujours ? Mieux vaudrait mourir tout de suite. Saisir l'âme des autres au bout de ses pinceaux ? Il saisit l'extérieur ; mais, pour l'âme profonde, elle échappe.

Un jour qu'il était en Bretagne, dans la forêt de Huelgoat, il se souvint d'une vieille complainte, d'une histoire de mort et d'amour. Il laissa tomber ses pinceaux. Des êtres surgissaient de la complainte, des figures imaginaires qui lui ressemblaient, en qui il se livrait ingénuement, librement à l'amour,

sans entendre le ricanement du réel. Lui, Bataille, ne pouvait aimer. Mais il serait « Ervoanik » ou « Aliette ». Pendant qu'il inventerait leur aventure, il sentirait, il souffrirait. Avec eux, il croirait, il s'exalterait. Ce fut son premier drame : la *Lépreuse*. Il avait vingt-deux ans.

La *Lépreuse* est écrite en vers : elle est l'œuvre encore du Bataille languissant des poèmes. Un décor brumeux de Bretagne, des êtres pudiques, secrets, presque hiératiques, et bien souvent obscurs, une époque lointaine, des mots simples et populaires formaient l'atmosphère de son premier rêve. Il avait peur encore des clartés qui brisent l'illusion. L'amour emplit le drame. Et c'est l'amour même des poèmes, l'amour lié à la mort. Un baiser d'Aliette est délicieux non parce qu'elle a des lèvres pures, mais parce que ce baiser donne la lèpre, condamne à la solitude, à la mort. Et cette Aliette mystérieuse, porte en elle le souvenir de tous les hommes qui l'ont connue. Elle porte en elle cette complexité, sans laquelle, pour un Bataille, il n'est point d'amour.

Une femme alors apparaît dans la vie de Bataille. C'est l'interprète d'Aliette, Berthe Bady. Actrice frémissante comme un animal trop nerveux, grands yeux fiévreux dans un visage pâle, irrégulier, voix rauque exhalée de profondeurs obscures, marchant lourdement, s'habillant mal, toujours inégale, mais tragiquement passionnée sous ses cheveux noirs, douleur vivante, inquiétude, tourment. A Bataille nerveux mais souvent alangui, elle apporta son intensité, son paroxysme. Cette femme ignora toujours le sourire, mais elle était l'ardeur.

Il écrivit *Ton sang*, pièce brumeuse, funèbre encore, énigmatique, lourde d'Ibsen et de Scandinavie. Malgré Berthe Bady qui d'ailleurs surprenait encore le public, *Ton sang* échoua. Alors Bataille, insatisfait par tout ce flou, essaya de se dégager de la poésie factice et d'aller vers l'intelligence. Le peintre de portraits se réveillait. C'est au réel qu'il voulut s'attaquer. L'insuccès de *Ton sang* aiguisait ce demi-faible qui, ne possédant pas la grande force musculaire, sentait dans ses nerfs au moins assez de vigueur pour dominer les salles de Paris. Bataille voulait le succès pour se prouver à lui-même sa

force. L'enfant isolé de Henri-IV, toujours écarté des hommes, avait besoin de s'essayer contre eux.

L'*Enchantement*, pièce peu réussie, intéresse comme un mélange inattendu où des tendances en formation se heurtent. Le cadre, la coupe viennent de la comédie du boulevard; la construction est adroite, trop adroite; Bataille, soucieux du succès, ne néglige aucune ficelle. L'idée première est venue de l'esprit. C'est, sous une déformation nouvelle, le sentiment fondamental de Bataille. Ce qui émeut le plus est risible. Un grand amour, l'unique source humaine de bonheur est une chose ridicule. Mais la conception de la pièce n'est pas uniquement intellectuelle et Bataille se complaît à décrire Jeannine, la petite possédée, à se confondre avec elle, à imaginer une grande passion, cette chose toujours rêvée, jamais atteinte. Cette passion, il la rend plus forte en la faisant presque incestueuse, Jeannine étant presque la fille d'Isabelle, dont elle aime le mari. L'*Enchantement* est une sorte de *Phèdre* retournée. Quant aux deux personnages qui représentent la santé, Georges et Isabelle, ils aga ent visiblement Bataille qui fait, de l'un, un imbécile, de l'autre une prétentieuse, qui les livre à l'amour, la passion des faibles. Un Bataille nouveau se révèle dans l'*Enchantement*, un Bataille dont nous savons le mystère, nous qui l'avons suivi dès l'enfance, mais qui dut surprendre en 1900, un Bataille grinçant, ennemi des hommes (les trois héros de sa pièce sont antipathiques), inquiétant, sarcastique, semblant croire à l'amour fatal, mais le raillant, donnant à une comédie amère ce beau titre : l'*Enchantement*, plus soucieux de raffiner sur l'amour, de trouver des situations émouvantes que de créer des êtres vivants, élégants, raffiné et pourtant recourant à des moyens grossiers, un être énigmatique qui, à défaut d'une lumière, apportera des frissons nouveaux.

Il lit *Résurrection* de Tolstoï. Cet amour-pitié, ce christianisme mêlé de chair, cet Evangile parmi les prostituées devait séduire cette âme tendre et impure. Il porte le roman à la scène, il en fait une longue élégie. Il néglige Néklioudoff, il néglige la question sociale; c'est à la Maslova qu'il s'attache, à la femme souffrante, dégradée. Toujours un charme l'atti-

rera non vers la courtisane (le mot est trop pompeux et triomphant), mais vers la pauvre femme qui a été possédée par les hommes, en qui dorment des souvenirs, qui est complexe de tout son passé. La Maslova, bien qu'elle soit venue de Tolstoï, ressemble à Aliette. *Résurrection* est peut-être du Bataille plus vrai que l'*Enchantement*. Dans cette aventure d'un autre, il a laissé son cœur parler. Et Berthe Bady joue la pièce, Berthe Bady qui n'a pas joué l'*Enchantement*, qui sera l'héroïne des grands drames.

Elle ne joue pas le *Masque* qui, plus encore que l'*Enchantement*, est à base intellectuelle. Réjane joue cette étude un peu sèche de la psychologie des gens de lettres. Bataille se confine dans l'observation; c'est une pièce écrite avec l'esprit. Or, l'esprit de Bataille, très raffiné, manque de cet équilibre solide que donne la santé. Le *Masque* semble trop grêle; il tombe. Le premier acte, cependant, révèle un côté de Bataille nouveau : la réalité reproduite par petites touches d'impressionniste, l'illusion de la vie donnée par un mouvement nerveux et peut-être trop trépidant, le tableau de mœurs fait sans construction raisonnée, et d'instinct.

* * *

La période d'essai est terminée. Bataille va donner coup sur coup ses quatre grands drames : *Maman Colibri*, la *Marche nuptiale*, la *Femme nue*, la *Vierge folle*. Jusqu'à présent, nous avons vu les qualités différentes de Bataille paraître tour à tour, se disputer l'homme sans arriver jamais à la fusion. Le goût de la plainte lyrique, le goût du type réel qu'on saisit à coups de crayon, le goût de l'intelligence psychologique se sont révélés isolément. Bataille en possession de ses forces s'abandonne à l'instinct créateur et l'harmonie se fonde.

Le drame de Bataille, dont les types parfaits sont les trois premières grandes pièces, la *Vierge folle* annonçant déjà une transformation, est un drame à un personnage, suivant le type qui a donné tant de chefs-d'œuvre depuis *Œdipe-Roi* jusqu'à la *Phèdre* de Racine, en passant par *Othello* et par *Hamlet*, l'his-

toire d'une destinée humaine. Ce que Bataille veut dire avant tout, c'est lui-même ou plutôt il veut se donner à lui-même l'illusion d'une aventure magnifique, passionnée. Et son héros sera toujours une femme parce que Bataille, comme peut-être Racine, se sentant plus féminin que mâle, évite le type d'homme, dont il ne porte pas la richesse en lui. Poliche, le seul héros masculin de la grande époque de Bataille, est un faible, un tendre; il n'a rien de viril. Les hommes qui doivent, dans la pensée de Bataille, être vraiment des hommes, il les trace d'un trait tantôt flou, tantôt trop appuyé. Il en fait des êtres incertains comme le mari du *Scandale* à qui l'interprétation de Guitry prêtait seule un semblant de vie, le Roger Lechâtelier de la *Marche nuptiale* qui ne se sauve de la muflerie que parce que lui aussi, il est inconsistant, des êtres violents, insupportables, de petites brutes comme le fils de *Maman Colibri*, le frère de la *Vierge folle*, des mufles déclarés et grossiers comme le mari de la *Vierge Folle*, l'amant de l'*Enfant de l'Amour*. Jamais Bataille n'a su saisir le point exact où, chez l'homme, la tendresse et la force se mêlent pour donner un être viril. Les hommes de Bataille n'existent qu'en fonction de la femme qui les aime (car c'est toujours, sauf dans *Poliche*, la femme qui aime). Vrais comme silhouettes, parce que Bataille saisit bien l'extérieur, ils sont trop souvent des fantoches faits de l'esprit boulevardier et pleins de son. Ils ne vivent que par ce qu'ils contiennent de féminin: le Bernier de la *Femme nue* par son goût de soumission dans l'amour et par son égoïste lâcheté, l'*Enfant de l'Amour* qui n'est qu'un simple enfant.

La femme, est-ce Bataille lui-même? Quel travail se produit dans le poète, travail obscur en grande partie, et par lequel une créature imaginaire se forme avec des fragments de la chair d'un être bien vivant! Bataille, enfant rêveur, comme Chateaubriand, comme tous les jeunes contemplatifs, a rêvé d'images de femmes. Ces formes idéales, à l'âge où il ignore la vie, il ne peut les avoir tirées que de lui-même. De ce qu'il est en réalité, et surtout de ce qu'il désire. Formes très ressemblantes ou très opposées, elles sont comme des portraits tantôt positifs, tantôt négatifs de lui-même.

Ces formes restent imprécises et dépouillées de chair. Et, nous le savons, Bataille est en deuil de ne les avoir jamais rencontrées. Or, s'aidant sans cesse de l'imagination pour rendre plus intense les amours réels qu'il rencontre, il projette ces formes sur l'être qui vit auprès de lui. C'est Berthe Bady. Il la revêt de ce reflet encore pâle. Elle y jette sa force, sa véhémence. La créature imaginaire lui revient, frémissante. L'idée s'est faite chair. Cette nouvelle créature, elle a pris dans celle qui lui prête son corps assez d'inconnu, assez de mystère pour que celui même dont elle est sortie la regarde ébloui, soit attiré par son enchantement. C'est une âme étrangère qui s'offre à le recevoir, pas assez étrangère cependant pour qu'il ne puisse lui prêter sa propre voix, souffrir en elle. Sortir de soi, vivre d'une vie différente de sa vie propre, devenir pour quelques instants Irène de Rysbergue, Grâce de Plessans, Loulou, c'est un premier plaisir. Dire par les lèvres de ces héroïnes un grand sentiment intérieur qui est particulier à lui-même et par conséquent s'émouvoir sur soi, c'est un plaisir qui devient une ivresse.

Maman Colibri, la première, c'est le sentiment profond de Bataille, le plus profond sans doute, le grand sentiment de tous les poètes à sensibilité féminine, celui de Chateaubriand, de Lamartine, de Loti: la fuite éternelle du temps. Voilà la poésie poignante de *Maman Colibri*, poésie concentrée presque tout entière dans le troisième acte. C'est la grande explosion lyrique qu'on ne pourra jamais oublier. « O temps, suspends ton vol », c'est le cri éternel que vient revivifier un cadre nouveau, des sensations inconnues ou du moins jamais dites, et surtout un appel étrange vers la jeunesse. Lorsque Colibri se jette au cou de Georget, c'est à ses propres vingt ans qu'elle s'accroche. La beauté de ce drame est là et non dans le débat social sur le droit à l'amour, dans la théorie philosophique sur les « passages de Vénus ». Bataille vaut par l'instinct plus que par la raison. Sa philosophie reste toujours obscure: ses exposés d'idées sont de l'amphigouri. Quant à la portée sociale de ses drames, comment pourrait-elle exister? Aucune des héroïnes de Bataille n'est mère et Colibri ne fait pas exception

à la règle. Pour Bataille, l'amour est une fin, non pas un moyen de perpétuer la race. Peindre la femme hors de sa fonction maternelle, c'est créer volontairement des êtres d'exception. Le théâtre de Bataille reste hors de la société.

La Marche nuptiale est plus complexe et sans doute moins pure. L'idée première de Grâce de Plessans, c'est l'idée de l'amour sacrifié et peut-être ne serait-on pas trop hardi en pensant que le couvent où Grâce a été élevée ressemble au collège des Eudistes à Versailles et que Bataille, à treize ou quatorze ans, empli de mysticisme, a pu rêver de donner sa propre part de bonheur pour faire le bonheur d'un être inférieur. C'est l'histoire même de Grâce et du professeur de piano, histoire qui a toujours surpris le public. Le public compte peu de ces imaginatifs qui peuvent croire à la vérité des plus invraisemblables histoires parce qu'ils ne les vivent qu'en esprit. L'aventure devient toute simple si vous prêtez à Grâce une âme analogue à celle qui se révèle dans le *Beau voyage*, si Grâce, incapable d'aimer instinctivement, remplace l'amour par les sentiments qui l'avoisinent : la tendresse ou la pitié, par exemple. Remarquez que l'amour de Grâce pour Roger Lechatelier n'est pas décrit et que les deux derniers actes, qui devraient être la peinture de cet amour, exposent lyriquement une idée magnifique, mais qui déplace le sujet : l'idée du don unique de soi. Et remarquez que cette deuxième idée, si singulier que cela paraisse, a bien pu naître aussi au couvent des Eudistes, chez un petit garçon mystique et chaste, épris d'amour de Dieu.

C'est un portrait de l'homme que je tente de tracer ici. Je n'insiste donc pas sur la mécanique théâtrale de ses drames. Mais je note que jamais Bataille ne trace une évolution psychologique, qu'il ne va pas du point A au point B, à la manière de Marivaux par exemple. C'est là le procédé des psychologues purs, chez qui l'intelligence domine. Bataille donne non l'histoire de la crise, mais le paroxysme, le moment où l'âme tenaillée éclate en grands cris lyriques. Dans ces grands moments où le fond monte, l'être perd son caractère particulier, devient l'homme ou la femme. Il exprime une idée ou un

sentiment éternel que Bataille porte en lui et laisse s'exhaler.

Peu après *Poliche*, une grande crise s'ouvrait dans sa vie, jusqu'alors si dénuée de troubles profonds. Pour des causes restées secrètes, il voulait se séparer de la femme qui vivait à côté de lui depuis si longtemps, qui lui avait insufflé sa force, qui avait porté ses grandes œuvres au public. Bataille se lassait peut-être de ce romantisme, de cette passion. Par une complexité nouvelle, qui ne peut étonner chez un homme si plein de détours, en même temps qu'il s'écartait d'une femme dont la fièvre l'avait excédé, il se penchait avec émotion sur elle, épiait une détresse que lui-même faisait naître. Cet assoiffé de fortes sensations, cet homme qui avait inventé les histoires les plus douloureuses pour se faire souffrir en imagination, créa une douleur réelle. A propos de cette souffrance, il versa des larmes et en même temps il l'augmenta, peut-être pour mieux s'attendrir. A ce moment, il peut apparaître comme un monstre. Rappelons-nous que pour lui l'imagination et le réel se mêlent, que celle qui souffre est l'interprète qui, peut-être, a poussé devant lui des cris plus profonds pour des douleurs fictives. Voyons-les se débattre dans un monde étrange, à mi-chemin de l'imaginaire et du réel.

De ce débat atroce sort la *Femme nue* et, deux ans après, la *Vierge folle*. La *Femme nue*, malgré quelques scènes inutiles, est le chef-d'œuvre. Cette fois, Bataille n'a pas dû inventer une situation irréelle pour faire jaillir le fond de la douleur. Une pauvre femme, une Maslova parisienne, la femme que les hommes ont prise, la plus chère à Bataille, triste et presque purement instinctive, tout amour pour l'amant supérieur, pour le maître, triomphante d'abord par son charme naïf, puis abandonnée parce qu'elle est trop simple, trop connue. La fin du troisième acte de la *Femme nue* est une des plus belles scènes de passion du théâtre français. Berthe Bady la joua avec des yeux hagards, des gestes désolés. Elle jouait son propre martyre.

Ils restèrent deux ans ensemble. Elle joua le *Scandale*, pièce toute en terreur physique et en coups de théâtre; après un premier acte exquis, du Bernstein mêlé de Sardou. Mais, pour

Bady, un rôle de bête traquée. Avant de la rejeter, il lui arrachait tout son génie. La maison, maintenant, devenait un enfer. De nouveau, Bataille pensait à tirer un drame de cette vie pantelante. La *Femme nue*, trop instinctive, n'avait pu se hausser jusqu'à la splendeur du renoncement accepté. Bataille sentait en Berthe Bady, en lui-même, des puissances de sentiment encore jamais devinées. Il écrivit la *Vierge folle*, pièce fausse et heurtée au début et à la fin, sublime au troisième acte. Fanny Armaury consent à voir partir celui qu'elle aime, qui est son mari. Elle attendra qu'il revienne, qu'il la reprenne. Bady, encore, joua ce rôle. A la générale, la salle en larmes, frissonnante, se leva d'un seul coup, tendant les mains vers la femme qui venait de lui jeter sa propre souffrance, dont ce fut le dernier moment rayonnant. Bataille, dès lors, la repoussa, lui enleva ses rôles, même cette *Vierge Folle*. Il ne lui laissa que la *Femme nue* où sans doute personne jamais ne pourra la remplacer. Uniquement épris de rêve et d'art, il s'étonnait sans doute de la voir se plaindre, puisque de ses souffrances il avait fait de grandes œuvres puisqu'elle-même grâce, à ses mots, avait connu des émotions encore insoupçonnées [1].

* * *

Dès ce moment, le temps des chefs-d'œuvre est passé. L'harmonie établie au moment de *Maman Colibri* se brise et un Bataille nouveau apparaît, celui que l'on avait entrevu dans l'*Enchantement* et le *Masque*, le Bataille de l'intelligence. Dans l'intervalle, il est devenu un maître de la construction scénique. Ce n'est plus lui-même qu'il dira ; il cherchera des sujets philosophiques, mais soit défaillance de son esprit, soit désir du succès et souci du coup de théâtre, il n'osera les porter jus-

1. Un fait qu'on me racontait récemment peut éclairer cet état d'âme. Un des plus grands poètes de ce temps quittait sa maîtresse après un amour de quinze ans. Un matin un de ses amis le trouva accablé. « Je ne comprendrai jamais cette femme, disait-il. Je lui ai écrit une lettre de dix-sept pages, une lettre passionnée, magnifique. J'y ai mis toute la souffrance de ne plus aimer. C'est ce que j'ai écrit de plus beau. Elle l'a déchirée. Elle me renvoie ce billet. Vous pouvez regarder ». L'ami regarda et vit sur un morceau de papier ces simples mots : « Tu n'es qu'un misérable ».

qu'au bout. Il ne saura pas non plus trouver l'atmosphère qui doit environner les grands sujets. Ce réalisme trépidant, qui s'alliait avec des drames de passion sentimentale et sensuelle, étonne dans des pièces d'idées.

L'*Enfant de l'Amour* est encore une œuvre de l'ancienne manière. Le premier acte, qui met en scène les souffrances d'un enfant délaissé, est un des plus jolis qu'il ait écrits. L'orphelin de Henri-IV et de la *Chambre blanche* reparaît. C'est un dernier retour vers l'enfance. Les *Flambeaux*, pièce d'idées, contiennent un beau premier acte, mais le drame tourne ensuite à l'anecdote et par moments, dans les laboratoires de ces savants, traînent quelques parfums de vieille courtisane. Le *Phalène*, qui dressa contre lui la presse entière, renferme de très grandes beautés, aux deux premiers actes notamment. Pour une fois, Bataille est revenu à son idée fondamentale : l'amour se mêlant à la mort. Le troisième acte du *Phalène* est le sujet même de la *Lépreuse*. Mais l'Ervoanik moderne est désenchanté. Il s'écarte de la mort.

La guerre vint, laissant Bataille trop malade, à l'écart. Le grand mouvement de la race ne l'émut pas profondément. Il publia un volume de vers, la *Divine Tragédie*, où il s'efforçait de se faire épique : il n'était que grandiloquent. Les poèmes consacrés à la souffrance des femmes doivent être mis à part. Souvent trop verbeux, ils étaient délicats, pénétrants, parfois déchirants. On devrait les relire. Une grande pièce hybride, l'*Amazone*, débordement de phrases, exploitait d'une manière assez déplaisante l'angoisse des femmes, puis leur douleur.

L'*Amazone* voulait être un hymne à la vaillance et à la joie. Depuis le départ de Bady, Bataille se tendait vers la santé, vers la sérénité. L'interprète de ses pièces nouvelles, jeune, saine, rayonnante, semblait l'entraîner vers la clarté. Le cœur, les sens lui paraissaient de plus en plus fades et presque méprisables. Il repoussait maintenant la souffrance. Il voulait la lumière et le jeu de la pensée. Les pièces intéressaient toujours par l'idée, par les silhouettes; elles restaient froides. Et Bataille multipliait artificiellement les coups de théâtre pour les réchauffer.

Une idée domine les pièces qu'il donna dans ces dernières années : la suprématie de liens de l'intelligence ou du cœur sur les liens de la chair et du sang. Dans les *Flambeaux* déjà, il niait que l'acte de chair ait une importance quelconque pour ceux qui ont une vie spirituelle intense. Dans l'*Animateur*, il montre une fille proclamant que la vraie paternité est celle de l'éducation, non celle de la chair, repoussant sa mère et suivant l'homme qu'elle sait ne pas être son père. Les *Sœurs d'amour* décrivent un amour de femme qui reste dans le sentiment, ne peut aller jusqu'à la chair. L'*Homme à la Rose* nous fait voir Don Juan cherchant vainement un amour après qu'il a perdu son nom, le femme n'ayant aimé en lui qu'un rêve, une idée. La *Tendresse* oppose l'affection à l'amour charnel. La *Chair humaine* montre un père et son fils naturel indifférents malgré les liens du sang.

Ce n'était plus le Bataille d'autrefois, le Bataille qui apportait de l'âme. Ses pièces écrites trop rapidement amusaient un soir, puis on les oubliait. Il avait un trait plus nerveux cependant. Quand le souffle l'emportait, un Bataille nouveau apparaissait, un Bataille acéré, étudiant les êtres, donnant des écorchés, le dessinateur des premiers portraits, dépassant maintenant la silhouette, arrivant très loin dans les êtres. C'était pénétrant, mais glacé. Dans une pièce jouée cet hiver, la *Possession*, il écrivait un acte, le premier qui dépasse tout ce que le réaliste a jamais produit. Un volume de vers, la *Quadrature de l'Amour*, publié récemment, contient des observations si aiguës qu'on pourrait le comparer aux plus fameux recueils de maximes s'il n'était écrit volontairement de vers de mirliton. Il y a là un trésor presque perdu et qui est le véritable testament de Bataille.

Il s'éteint à cinquante ans, saisi subitement par cette mort qui frappa jadis son père et sa mère. Il a passé dans Paris, soulevant des tempêtes, sans jamais obtenir un triomphe absolu, inquiétant ceux qui l'approchaient, ayant peu d'amis, solitaire et secret. Il a eu un enterrement de théâtre, une foule de répétition générale, fardée, indifférente, des discours officiels. A treize ans, voyant le cercueil de Hugo descendre les Champs-

Elysées, il avait rêvé les grandes émotions populaires. Le peuple lui échappa toujours. Le peuple n'est pris que par les forts. Or, si pour trouver une figure idéale de ce que fut Bataille on cherche dans les rêves de l'art, ce n'est ni l'équilibre de Raphaël qu'il évoque, ni la vigueur des beaux captifs de Michel-Ange, mais plutôt quelque ange de Vinci intelligent et tendre, mystérieux, les lèvres souriantes et aiguës, mystique et vicieux, curieux de l'enfer et du ciel.

Paul Rival.

L'HOROSCOPE DE GÊNES

Tois mois écoulés depuis l'annonce de la convocation d'une grande conférence européenne ont rabattu les enthousiasmes et calmé les craintes qui, au premier moment, en avaient accueilli la nouvelle. Il n'y a plus aujourd'hui d'esprit sincère et sérieux pour s'attendre à un revirement magique qui, aux bords azurés de la rivière du Ponent, ferait d'un coup naître du chaos d'après guerre une Europe nouvelle, de concorde, de prospérité, de fraternité. Mais il n'y en a plus guère, par ailleurs, qui tienne cette première rencontre officielle et plénière des Allemands avec leurs vainqueurs et des Russes soviétistes avec les Alliés qu'ils ont trahis pour la source fatale de terribles catastrophes, renversement des alliances et nouvelle guerre. Partout, et même, en dépit des apparences et des attitudes, chez les Allemands et en Russie, il semble bien admis aujourd'hui que, dans la marche à la reconstruction de l'Europe, Gênes ne sera qu'une étape ou une tentative de plus, différente des autres par l'étiquette — le mot pris aux deux sens qu'il peut avoir chez nous — par le protocole, par le programme, peut-être même un peu par l'esprit dont elle procède (car enfin, les essais ne peuvent se multiplier et les années passer sans qu'aux expériences successivement inutiles les idées se modifient quelque peu), mais sans rien, au fond, de révolutionnaire, de sensationnel, de génial ou de miraculeux.

D'une mise au point si heureuse, c'est le temps, sans nul doute, qu'il convient avant tout de louer. Une fois de plus, il s'est montré homme d'Etat et politique supérieur aux plus renommés, parce qu'il est plus puissant qu'eux. Nest-ce pas, tout simplement, qu'à leur laisser le loisir de la réflexion il donne à la raison celui de vaincre, de prendre sa revanche sur les premiers emportements de l'imagination et de la passion,

qui s'expriment certes de manière diverse chez les hommespolitiques et dans la masse de l'opinion, mais, qui, aussi habituels aux uns qu'à l'autre, y sont également violents et dangereux.

Il ne faudrait point, de ce que les craintes ont le droit d'être moins vives, conclure trop tôt que tout risque soit désormais écarté, et qu'à Gênes tout doive, comme on dit, marcher sur des roulettes. La prudence commande de s'attendre à des surprises, à des incidents, à de ces situations où ce n'est pas de trop, pour éviter un fâcheux accident, de la proverbiale ingéniosité des diplomates, ou de la souplesse, féconde en ressources, des hommes politiques et des experts qui, lentement, à la faveur des Congrès, preparent à côté de la carrière la naissance d'une diplomatie nouvelle, moderne.

C'est merveille que, pauvres d'idées comme ils le sont, les bolchevistes aient pu, depuis trois ans, manœuvrer leurs adversaires comme ils ont fait. Ils n'ont dû ce succès qu'à leur génie de l'intrigue, à leur maîtrise de la chicane, à leur habileté, supérieure encore à celle des Allemands, dans l'usage d'une propagande mensongère, toute calculée pour désorienter et dérouter leurs adversaires, ahuris sous ce bombardement bien réglé de nouvelles surprenantes et contradictoires. Le péril de Gênes est qu'ils s'y rencontrent avec les Allemands et peuvent opérer en liaison, en accord avec eux. Non point qu'il y ait, qu'il puisse y avoir entente sur des programmes positifs : comment la grande industrie allemande, de plus en plus maîtresse de l'Allemagne, de plus en plus résolue à restaurer à son profit l'ordre ancien de l'Empire et à reprendre les concessions arrachées dans le premier trouble de la Révolution par le socialisme et même par la démocratie, s'entendrait-elle vraiment, sincèrement, avec les chefs du communisme, prisonniers jusqu'au bout de leur chimère, en dépit du démenti des faits? Mais l'Allemagne capitaliste et la Russie communiste sont également décidées à tout faire pour achever de rompre le faisceau déjà relâché des Alliés.

En face de cette coalition impatiente, audacieuse, sans scrupule, les Alliés seraient fort mal en point s'ils ne s'affranchissaient des autosuggestions qui, depuis trois ans, ont paralysé

de leur part toute action positive, de cette terreur devant l'infernale astuce du bolchevisme, de cette involontaire conviction de la supériorité que donne à l'Allemagne sa diabolique habileté à ruser et à se camoufler. Si, dans cette lutte de trois ans, ils ont été jusqu'ici toujours les vaincus, que ne s'en prennent-ils à eux-mêmes? Leur programme n'a jamais été net, précis, résolu, constructif. Subissant la loi d'adversaires dont leur imagination même faisait en grande partie la force, ils se sont, pas à pas, mais irrésistiblement, vu rejeter dans une défensive anxieuse, timide, malhabile, et par suite d'avance condamnée à l'échec; se laissant dominer par l'adversaire, ils ont, dans cette lutte politique, renouvelé toutes les fautes qui, dans la première et la plus longue moitié de la guerre, ont bien failli les conduire à une irrémédiable défaite. Sans unité de front et de pensée, sans conception stratégique, sans aucun sens profond de leur nécessaire solidarité et des concessions mutuelles qu'elle impose, comment auraient-ils pu résister victorieusement à des assauts donnés avec l'élan du désespoir?

*
* *

L'idée de Gênes est née uniquement du désaccord franco-anglais, de l'opposition fondamentale entre deux manières de voir, dont chacun des deux grands alliés d'Occident a, depuis la victoire, adopté et exclusivement considéré seulement l'un, sans apercevoir qu'aucune solution heureuse, équitable, complète des problèmes européens n'était possible que par leur conciliation. L'Angleterre n'a regardé l'Europe nouvelle que sous l'angle des intérêts commerciaux; la France, saturée d'histoire, n'a vu ou voulu discerner que l'aspect politique des problèmes de réajustement et de reconstruction. Nos Alliés ont manqué d'idéalisme, de psychologie, d'intelligence continentale; de notre côté, c'est le sens pratique qui s'est montré en défaut, et nous avons trop souvent prêté au reproche d'être des orateurs — ou des rhéteurs — et des poètes, mais point des hommes d'affaires, ni des hommes d'Etat. Tout le malentendu est là; et si juste que soit notre cause, si

légitimes nos sentiments ou nos ressentiments contre l'ennemi qui a érigé la barbarie en maxime et la terreur en méthode de guerre, si naturel notre étonnement à constater que nos alliés, après avoir combattu quatre ans sur notre sol et vu nos ruines, n'étaient point au diapason, peut-être devrions-nous à notre renom traditionnel de finesse comme à notre intérêt et à la place nouvelle que la guerre nous a donnée en Europe et dans le monde de sortir un peu de nous-mêmes pour, comme on dit vulgairement, entrer, ne fût-ce qu'une minute, dans la peau du partenaire, chercher à comprendre l'état d'esprit de l'Angleterre, et, au lieu d'y opposer avec raideur le nôtre nous mettre en quête de la nécessaire conciliation. Elle nous eût probablement coûté moins cher que tant d'affirmations obstinées d'inébranlable résistance, chaque fois suivies de concessions toujours coûteuses, et parfois dangereuses.

Objectera-t-on qu'il n'est point facile de s'entendre avec M. Lloyd George, dont la souplesse d'esprit confine à la versatilité et dont la mobilité de sentiments lui donne parfois l'air d'être fuyant et insincère? Si pourtant nous avons tour à tour mis en face de lui les chefs de gouvernements les plus divers de caractère, d'attitude et de passé, les uns énergiques jusqu'à la brutalité ou jusqu'à la violence et fermes jusqu'à l'entêtement, d'autres d'une habileté que certains tenaient pour mollesse et si avides de conciliation qu'ils en semblaient faibles et résignés à abandonner nos droits plutôt que leur rêve, si des méthodes si différentes, et parfois si opposées, n'ont pu venir à bout du malentendu foncier qui nous séparait de nos alliés, n'est-ce pas la preuve que la question était mal posée et qu'entre deux doctrines si contraires qu'elles en paraissaient s'exclure, seule une nette, franche, énergique explication permettait de trouver la thèse moyenne sur laquelle pût se faire l'accord? Mais pour se mettre au clair avec un ami et allié, il faut d'abord être au clair avec soi-même. Nous reprochons à l'Angleterre ses hésitations : pouvons-nous, en un sincère examen de conscience, nous absoudre nous-mêmes du même péché?

Avons-nous toujours su exactement sur quel pied nous

voulions être avec l'Angleterre, association, amitié et alliance, ou jalousie et frivolité? Le souvenir des « cent ans » de lutte coloniale ne tend-il pas à faire dévier nos rapports de la direction nouvelle que leur impose l'immense transformation opérée dans le monde non-seulement par la grande guerre, mais par le demi-siècle d'évolution économique et sociale dont elle a été l'aboutissant? Pour nommer les choses par leur nom, n'avons-nous pas trop souvent, induits en tentation par la volonté de conserver nos efforts ou nos ambitions à la proportion de ceux de l'Angleterre, suscité, et plus d'une fois sans utilité, des discussions pénibles et des problèmes épineux, comme si nous n'avions ni mesuré exactement nos forces et les risques de les disperser, ni médité la leçon des embarras dont l'Angleterre paie l'erreur d'avoir vu trop grand dans ses desseins de politique mondiale. Si nous n'avons pas le droit de sacrifier en Orient un patrimoine où nous avons servi l'humanité et qui nous reste nécessaire, n'y a-t-il des manières de le sauvegarder et de la faire fructifier moins compromettantes et moins onéreuses que celles que nous avons choisies? En Russie, avons-nous beaucoup gagné à affecter d'opposer la rigidité de nos principes politiques et moraux au complaisant possibilisme de l'Angleterre? Elle continue ce flirt avec les Soviets auquel elle voudrait donner la consécration légitime : peut-être pourrions-nous, en échange d'un acquiescement au moins tacite à son dessein, dans des conditions à débattre, obtenir d'elle un appui plus franc pour notre politique d'énergie raisonnée à l'égard de l'Allemagne et, pour dire tout net, le désarmement de lord d'Abernon. Mais encore eût-il fallu, et dans la question russe et dans la question allemande, renoncer aux formules pompeuses qui masquent mal l'embarras et l'incertitude, cesser de nous cantonner d'un air boudeur ou rageur dans la négation, dresser un plan positif, et, pour employer le néologisme à la mode, constructif, faire preuve de cette imagination politique où de bons juges voient la marque de l'homme d'Etat, et qui n'est, au fond, que la combinaison d'une réflexion mûrie avec la conscience de la nécessité d'agir.

*
* *

Les dernières déclarations publiques faites aux Parlements français et anglais par les premiers ministres semblent donner la garantie d'un accord sincère sur le programme de la réunion; et la netteté avec laquelle M. Lloyd George a placé au-dessus de toute atteinte et de toute revision les traités et les réparations a de quoi calmer, au moins jusqu'à nouvel ordre, les inquiétudes qu'avait pu faire naître telle de ses déclarations antérieures. Pour estimer que, dans ces conditions, la Conférence a perdu tout intérêt, il n'y aura que ceux, anciens ennemis, « neutraux » impénitents ou adversaires des alliances, aux yeux de qui elle n'aura rien fait tant qu'elle n'aura pas tout défait. Mais pour tous les alliés de la grande guerre, et les petits plus encore que les grands, Gênes ne peut être de quelque utilité que si les vainqueurs, dont l'union a forcé la victoire et sauvé le monde d'une écrasante hégémonie, y demeurent ou s'y remettent d'accord sur l'application et sur le développement de la paix. Que toutes assurances, tous gages soient donnés sur ce point à ceux qui restent dans l'esprit de 1914 et de 1918, il est difficile d'apercevoir alors pourquoi l'un ou l'autre d'entre eux refuserait de mettre à profit l'occasion exceptionnelle qu'offre une réunion si complète d'étudier sincèrement, sans arrière-pensée de « torpillage », les propositions ou les suggestions pratiques que peut faire jaillir la discussion, ou que peuvent même présenter les anciens ennemis.

Ce n'est point à l'étranger seulement qu'on a marqué quelque surprise de voir la délégation française enfermée dans des pouvoirs si étroits, et comme ligotée. Elle ne va à Gênes qu'*ad referendum*: et dans ce fait on a voulu découvrir le signe d'une incurable défiance et d'un mauvais vouloir persistants, et donc, doublement, le plus funeste augure pour le succès de la grande conversation internationale. Pour n'être pas injuste, il convient pourtant de n'oublier ni un certain accord de Londres, dont la signature un peu précipitée par le plénipotentiaire français a entraîné des incidents désagréables et gê-

nants, ni les souvenirs encore trop cuisants de Washington. Peut-être le procédé adopté pour Gênes n'est-il pas le meilleur que l'on pût concevoir. Mais, si les débuts de la conférence prouvent que réellement il n'y a point à craindre la surprise de batteries brusquement démasquées tirant à obus incendiaires sur les traités et les réparations, si, pour le dire encore plus nettement, ils démontrent que le plus récent discours de M. Lloyd George est vraiment le dernier mot de l'Angleterre, toute sa pensée et son arrière-pensée, le gouvernement français pourra se trouver tout naturellement amené à tempérer dans la pratique la rigueur théorique de son point de vue, et à faire à l'idée et au système même de la Conférence une confiance que désormais il sentira plus justifiée.

L'Italie, qui assume avec l'honneur de la présidence les devoirs qu'il comporte, a à cœur de se montrer à la hauteur de cette grande tâche. Si, dans les manifestations de sa presse, on voit trop souvent encore reparaître les préoccupations quelque peu mesquines ou trop égoïstes et les signes d'un machiavélisme naïf à force de se croire profond, si pour ne citer qu'un exemple, on pouvait, le 15 mars, lire dans le *Giornale d'Italia* qu'il convenait à la politique italienne de se mettre à fond du côté de l'Angleterre et de profiter de l'occasion pour faire résoudre à son profit la question de Fiume, on a plaisir à constater que, dans d'autres organes, encore plus autorisés, se fait jour l'idée d'une entente avec la France, sans aucune arrière-pensée de « pointe » contre l'Angleterre. *Le Corriere della Sera* a trouvé (18 mars) une formule très heureuse pour délimiter un terrain de rapprochement : il faut, dit-il, qu'en matière de rénovation l'Italie modère son impatience, et la France atténue sa résistance. Le second point, sans nul doute, dépend du premier, et c'est beaucoup cette impatience et cette fièvre qui ont rendu suspecte chez nous tant d'ardeur à « reconstruire » l'Europe : qu'elle se calme, et la confiance en sera facilitée. Pour l'Italie officielle, son attitude est, jusqu'ici, la plus rassurante et la plus encourageante qu'on pût espérer. La fugue improvisée de M. Schanzer à Londres risquait d'éveiller quelque inquiétude, si on l'interprétait comme une dé-

monstration volontairement appuyée contre les conversations franco-anglaises et l'entente de Boulogne; mais les déclarations du ministre ont depuis lors montré qu'elle avait eu l'heureux résultat de faire l'union complète de l'Italie avec la France et l'Angleterre sur le programme délimité dans l'accord Lloyd George-Poincaré. C'est un heureux présage que de voir la naturelle autorité de la puissance présidente mise ainsi au service des idées qui seules peuvent éviter à la conférence des discussions désagréables, de pénibles divisions, et un échec aux conséquences peut-être redoutables.

La place importante ou capitale que tiendra à Gênes la question russe amènera sans doute le Japon à prendre aux discussions une part plus active qu'il n'avait coutume de faire dans la plupart des réunions antérieures. Dans quel sens se précisera sa politique? Il est d'autant plus difficile de l'entrevoir que l'abstention des Etats-Unis, plus soulignée, plus complète et plus jalouse encore qu'aux dernières réunions internationales, n'est sans doute pas de nature à diminuer la réserve où se renferment volontiers les hommes d'Etat du Soleil Levant.

Pour les fervents de Gênes, ç'a été, on n'en saurait douter, une pénible surprise que le refus de participation des Etats-Unis, cet isolement plus farouche encore, en apparence au moins, que celui de Cannes ou d'avant, cette affirmation renouvelée, renforcée, d'une volonté arrêtée de laisser l'Europe se tirer seule des embarras où elle s'est jetée. A tout le moins espérait-on voir à Gênes l'un de ces observateurs officieux dont la paradoxale situation n'a dû jusqu'ici qu'au tact et à la bonne grâce des hommes qui l'ont occupée de ne pas paraître désobligeante et, pour tout dire, un peu louche, que si le souvenir qu'évoque ce rapprochement, n'était irrespectueux, l'on serait parfois tenté de nommer « l'œil de Washington ». On nous signifie qu'il n'y aura pas, cette fois, d' « observateur » américain, officieux officiel ou officiel officieux. Mais comment les Etats-Unis, malgré qu'ils en aient, pourraient-ils se tenir complètement à l'écart d'une réunion qui traitera des problèmes politiques et économiques où ils sont le plus directement le plus largement intéressés? Leur ambassadeur à Rome,

disent les informations aux airs mystérieux et aux termes un peu contradictoires, ne les représentera pas, mais il assistera aux réunions pour pouvoir renseigner son gouvernement, comme c'est son devoir d'ambassadeur. Acceptons-en l'annonce sibylline, et persuadons-nous que, sous ses airs d'indifférence ou de dédain, le gouvernement des Etats-Unis suivra avec une attention passionnée le cours d'une réunion qui peut exercer sur sa propre politique une décisive influence.

Dans les deux grandes questions qui domineront la Conférence, l'allemande et la russe, la position de Etats-Unis semble diverse. En matière allemande, ils inclinent, selon toute apparence, du côté que l'on a pris l'habitude de nommer anglais; en matière russe, au contraire, ils pencheraient plutôt vers les idées qu'on dit françaises. A ce compte il ne saurait leur être indifférent, et moins encore désagréable, de constater que l'antagonisme anglo-français s'est fortement atténué, et qu'après avoir paru, à certains moments, à la veille de brouiller les deux principaux alliés de la grande guerre, ces deux puissances « occidentales » dont seul l'accord peut garantir l'avenir du libéralisme, de la démocratie, du progrès politique et social en Europe, Gênes, par une étrangeté qui n'est peut-être que d'apparence, a contribué à les rapprocher. Si la conférence n'échoue pas brusquement sur quelque écueil soudain découvert, si l'atmosphère d'apaisement où elle s'ouvre reste celle où se dérouleront ses débats et où mûriront ses résolutions, il est probable que les Etats-Unis, en face d'une Europe qui se sera ressaisie, se trouveront par la force même des choses conduits à modifier leur attitude, et sans abandonner les traditions de Washington et de Monroe, ce qui leur semblerait reniement et trahison, à chercher et à trouver le moyen d'en concilier le respect avec l'adaptation nécessaire aux conditions d'un univers qui, après tout, s'est, en un siècle et plus, quelque peu transformée.

* * *

De l'accord rétabli entre la France et l'Angleterre, de la

commune résolution des Alliés de ne pas laisser toucher aux traités et aux réparations, il ne faudrait cependant point conclure qu'en tout Gênes doive être la suite pure et simple, ou la reprise, ou la pâle copie des conférences antérieures. Une différence capitale se marque dès aujourd'hui : c'est que la conférence ne sera pas une simple assemblée d'entérinement des résolutions du Conseil suprême, et que les « puissances à intérêts limités », cette singulière invention du traité de Versailles, y auront voix égale au chapitre. La nouveauté est grande. Ce n'est rien moins que la revanche des saines idées méconnues en 1918 et 1919, le désaveu d'un système hérité du Congrès de Vienne et de Metternich, un triomphe pour les doctrines nouvelles du droit démocratique.

Il y a quelque chose de piquant et aussi d'humiliant à voir que c'est à M. Tchitcherine, représentant de la Russie soviétique, c'est-à-dire antidémocratique, qu'a été laissé l'honneur de souligner la signification profonde et l'immense portée de ce changement. Il est bien trop intéressé dans l'affaire pour n'avoir pas tenté de colorer l'événement au gré de sa passion ou de son intérêt : et c'est insinuer une thèse plus qu'exposer objectivement la situation que d'écrire, comme il l'a fait dans sa note à M. Poincaré, qu'à la « futile dictature » du Conseil suprême se substituait désormais l'autorité d'un Conseil de toutes les nations. Quand même, elles ne viennent pas toutes à Gênes sur le pied d'une égalité absolue et, des vainqueurs aux neutres, des neutres aux vaincus ou à ceux qui se sont exclus de la victoire, il reste, espérons-le quelque distance. Mais entre Alliés, c'est le redressement d'une longue et funeste injustice, la réparation d'une très lourde faute. Si les grands Etats avaient su plus tôt se décieder à écouter autrement que d'une oreille distraite et hautaine les avis de ces petits, souvent plus avisés, mieux avertis et plus libres de préjugés qu'eux-mêmes, le repos de l'Europe n'eût pu qu'y gagner. Ils n'ont même pas eu le mérite de reconnaître spontanément leur erreur, et il a fallu que la Petite Entente se constituât d'elle-même en grande puissance de fait pour que la Conférence de Gênes marquât un si grand changement dans les rapports des Alliés.

De ce changement, il est, certes, superflu de souligner l'importance et les conséquences heureuses, qu'il s'agisse de rapports avec l'Allemagne ou avec la Russie. Mais il n'est point sans intérêt de noter que la naïve insolence de certains prétendus « reconstructeurs » de l'Europe en a hâté le moment. Ne croit-on pas rêver à lire certains programmes d'hommes politiques ou d'hommes d'affaires, certains articles aussi, tous vieux d'à peine quelques semaines, et où s'étale avec un égoïsme qui serait cynique s'il n'avait l'excuse de la plus complète ignorance, la prétention de remettre sous contrôle ou sous tutelle, dans « l'intérêt du commerce », toute l'Europe centrale? L'appétit et l'audace des intérêts financiers — on l'a signalé de divers côtés, par exemple en Belgique — menacent le succès de la conférence de Gênes plus gravement peut-être que l'abstention des Etats-Unis, la réserve de la France, les intrigues des Allemands ou les manœuvres des Russes. Mais ils exagèrent à se croire ainsi tout permis, et même de revendiquer pour les besoins de leurs opérations la préséance sur les sentiments, la volonté et les droits des nations. Celles qui sont ici directement visées ont trouvé la vraie réponse : elles ont fait masse et, ce que l'on croyait pouvoir tenter contre des peuples de dix à vingt millions d'hommes, que l'on jugeait condamnés à l'impuissance par leur isolement, on ne se risquera plus, sans doute, à l'entreprendre contre le bloc qu'ils ont formé, contre ces soixante-dix millions d'hommes qui, unis sur un programme commun, figurent une puissance qui s'égale aux plus grandes.

Les délégués de la Petite Entente et de la Pologne, réunis à Bucarest le 4 mars, ont adopté une résolution dont les termes marquent de la façon la plus précise et la plus heureuse le sens de ce nouveau groupement. « En toutes questions, nous agirons de concert en vue d'arriver au rétablissement de la confiance internationale, et à des relations normales entre les Etats. Dans toute solution à l'application de laquelle nous devons participer, nous unirons nos efforts pour remplacer la décision des seules grandes puissances par la décision collective de tous les Etats alliés intéressés. Il serait scandaleux en

effet, et paradoxal, et au plus haut point dangereux que les peuples les plus voisins de la Russie et qui la connaissent le mieux, les peuples aussi qui ont la plus longue et la plus récente et la plus dure expérience du joug allemand et de l'ambition allemande, que ces peuples-là n'eussent pas voix délibérative, voix égale dans une conférence où doit se préciser l'attitude des Alliés à l'égard des problèmes russe et allemand. Comme, sur l'initiative de Varsovie, un rapprochement semblable s'est fait entre les Etats baltiques, Pologne, Estonie, Finlande, Lettonie, on aura, à Gênes, la première application pratique de l'une des plus fécondes idées nées de la guerre : celle d'une Europe centrale, entre Baltique et Mer Noire, formée d'Etats libres et indépendants, unis par un harmonieux et souple système de traités politiques et économiques. Toute la conception de l'Europe nouvelle qui s'est inscrite dans les traités repose sur cette idée. Elle affronte sa première grande épreuve de résistance, et elle en sortira triomphante si, dans les débats, ce nouveau groupement montre autant de clarté de vues et autant d'énergie qu'il en a apporté à l'œuvre malgré tout délicate et difficile de sa constitution.

Il a semblé, un moment, que la revendication si nette d'un droit si légitime n'était pas particulièrement agréable à Lloyd George, et qu'il cherchait des concours pour l'écarter. Ici encore, le paradoxe eût été violent de se réclamer sans cesse et si haut des idées démocratiques, et de prétendre perpétuer le plus oligarchique ou le plus autocratique des systèmes de diplomatie. Il est heureux qu'on l'ait évité, et, tout finissant bien, il ne faut point rechercher si tel gouvernement a pu hésiter entre la force des principes et les avantages des privilèges d'une grande puissance, ou tel autre, discernant dès l'abord que son intérêt était du côté de la justice et la vérité, ne les défendre qu'avec d'excessives précautions. Il ne convient pas davantage, puisque l'accord semble fait sur le fond, d'attacher trop d'importance aux formes qui, cependant, ne sont pas tout à fait indifférentes, et l'on peut se contenter de noter que mieux eût valu éviter jusqu'à l'apparence de fixer la procédure même de la seule première séance en dehors des « petits » Alliés.

Quant à l'exclusion dont a paru menacée la Société des Nations et aux conditions un peu humiliantes dans lesquelles elle est admise, ou, si l'on veut, tolérées à Gênes, le moins qu'on en puisse dire est que c'est une surprise pénible. Est-ce, comme certains l'ont prétendu, son châtiment de n'avoir point, dans l'affaire de la Haute-Silésie, rendu la sentence que désirait M. Lloyd George? Le geste, manquant d'élégance et de noblesse, préluderait singulièrement à une Conférence que volontiers l'on place sous l'invocation de la justice et de l'équité internationales. En tout cas, ici encore, il est curieux de remarquer que, contre l'Angleterre, c'est la France qui a pris la défense de la Société : changement de rôle que certes, il y a quelques mois encore, nul n'aurait osé prévoir ou prédire. Peut-être si M. Lloyd George avait fait sa retraite de Criccieth quelques semaines plus tôt, la Société serait-elle entrée à Gênes par la grande porte. Mais il est parmis d'espérer que, reçue en parente pauvre, elle saura, par ses seuls mérites, s'assurer le respect qui lui est dû et la place qui lui revient. Des changements que Gênes peut apporter à l'organisation internationale de l'Europe, le plus regrettable serait l'abandon, déclaré ou voilé, de l'idée généreuse qui, reniée par l'Amérique, d'où elle nous est venue, n'en peut qu'être plus précieuse à l'Europe.

* * *

A un délégué qui s'informait de la durée probable de la Conférence, on répondait il y a quelques jours, « de source bien informée » : quarante-huit heures ou quatre mois. Quarante-huit heures, si dès le premier jour, sur une des questions brûlantes, reconnaissance des Soviets ou discussion du traité de Versailles, le conflit éclate brutal, au point que la seule issue en soit un départ portes claquées. Quatre mois, si tout l'ordre du jour peut être examiné.

Ce ne sera sans doute pas quarante-huit heures; car, à moins que les plus solennelles déclarations ne se révèlent, une fois de plus, chiffons de papier, il n'y aura pas de surprises

« à l'esbrouffe ». Et ce ne sera sans doute pas non plus quatre mois, mais ou moins, ou plus.

On prête à l'un des auteurs des traités de paix cette boutade qu'il en faudra assurer et surveiller l'exécution pendant cinquante ans. Il est certain que les répercussions du bouleversement politique et économique du monde, et spécialement de l'Europe, sont si immenses que toute prévision en reste déjouée, et qu'au fond cette paix doit pendant longtemps rester une création ininterrompue. Seuls ont pu être fixés les principes essentiels du nouveau règlement politique : mais ils posent, à l'application, des problèmes insoupçonnés, et peut-être auparavant insoupçonnables, en telle quantité et de telle importance que c'est, à chaque fois, tout un nouvel examen complet qui s'impose. Quant au réajustement économique du monde, jamais encore n'était apparue, avec une telle clarté, la faiblesse de nos connaissances et l'infirmité de nos raisonnements en matière d'économie nationale et internationale.

Le Conseil suprême et ses conciliabules d'experts, qui ont assumé jusqu'ici cette tâche difficile de mise au point quotidienne, n'y ont pas suffi. C'est peut-être qu'elle dépassait la capacité et le pouvoir des seuls alliés, et que neutres et anciens ennemis auraient dû dès l'origine y être associés, sous des formes à définir. Il ne s'agit ici, bien entendu, que des questions économiques. Car les questions politiques sont réglées, et on ne saurait les laisser remettre en discussion. La seule qui reste ouverte est le problème russe ; or c'est précisément le seul dont, aujourd'hui, la solution politique semble devoir être nécessairement précédée d'une longue préparation économique.

On peut donc concevoir Gênes comme le début d'une ère de conférences périodiques, où des experts seraient appelés, en serrant chaque fois de plus près la réalité vivante, à assurer dans une Europe politiquement transformée la solidarité économique qui, de longues années déjà avant la guerre, avait commencé à s'établir entre les peuples du vieux continent, rendu si petit par l'élargissement du monde. Après tout le bruit

fait autour de la formule d'une « reconstruction » soudaine, miraculeuse, magique, de l'Europe, ce rôle peut à plus d'un paraître bien humble et presque ingrat. Il n'en saurait pourtant être de plus utile ni de plus glorieux ; et, si la Conférence y réussit, un grand souvenir restera attaché au nom de Gênes. Conférence politique ou conférence économique, on a beaucoup hésité entre ces deux orientations, et beaucoup discuté sur ces deux caractères. En dépit du rapprochement qui s'est opéré entre les conceptions diverses, il n'est point sûr encore qu'on soit pleinement d'accord sur le choix à faire. Les premières séances permettront d'en juger. Mais d'avance on peut tirer cet horoscope : au bout de Gênes politique, il y a le chaos et peut-être pis encore ; au bout de Gênes économique, si parmi les Alliés chacun collabore sans arrière-pensée, de toute sa bonne volonté, à l'œuvre commune, c'est l'aurore de la reconstruction de l'Europe, de la seule imaginable et possible, de la seule qui ne soit pas un dangereux mirage.

Spectator.

GÊNES, L'ALLEMAGNE ET LA RUSSIE

A la veille de la Conférence de Gênes, s'échangent tout naturellement entre les chancelleries, et aussi dans les ministères des divers Etats appelés à y participer, notes, mémoires, études, où s'élabore le travail des hommes d'Etat appelés à évoluer entre les écueils de cette grande réunion internationale et à piloter l'Europe vers sa reconstruction.

La Vie des Peuples *a la fortune de pouvoir publier aujourd'hui l'une de ces études. Si le caractère du document et la position de l'auteur s'opposent à ce que ces réflexions paraissent ici sous son nom, on y reconnaît, du moins, à chaque ligne, l'homme d'Etat expérimenté, avisé, averti, qui sait, de la connaissance précise et détaillée de toutes les questions particulières, tirer une conception d'ensemble, et au sens réaliste des nécessités pratiques associer le plus généreux idéalisme européen.*

On remarquera la large place que tient ici la psychologie des peuples et des situations politiques. Certes, les méthodes internationales évoluent très lentement, et l'événement n'a guère justifié les ardents espoirs des nobles esprits qui, des grandes leçons de la guerre, attendaient la rénovation totale d'une diplomatie surannée. Mais si la marche des idées justes peut être retardée, elle ne peut point être arrêtée. Entre les modernes Talleyrand, tout bouffis d'un mystère qui souvent ne cache que le vide, et les démagogues qui, n'ayant foi que dans l'inspiration d'un improvisation brouillonne, transportent les négociations dans une atmosphère non pas même de place publique, mais de couloirs de Parlement, la diplomatie nouvelle se fraie peu à peu la voie. Puisse-t-on, à Gênes s'inspirer de son esprit et de ses méthodes, dont voici sans nul doute, l'un des plus encourageants exemples !

I

Au début du mois de janvier 1922, les chefs des principaux gouvernements alliés, réunis à Cannes, sous la pression des difficultés économiques avec lesquelles ils se trouvent aux pri-

ses, lancèrent la formule de la « reconstruction économique de l'Europe. »

Tout le monde est d'accord, en effet, pour admettre que l'Europe se trouve économiquement désorganisée, et pour désirer voir rétablir sa vie économique. Mais les moyens à adopter pour y parvenir dépendent essentiellement de la nature même et des causes de sa désorganisation.

Quand ils cherchent à découvrir les raisons de l'état de choses actuel, la plupart des gens sont portés à procéder par comparaison avec celui d'avant-guerre. Ils se disent qu'avant la guerre il n'y avait pas de traité de Versailles qui imposât à l'Allemagne des obligations de réparations; et, sans plus de réflexion, ils concluent que le traité de Versailles, avec ses conséquences, est responsable de la situation présente; ils en demandent donc l'abolition, ou tout au moins la modification. Il est surprenant de constater combien cette idée très simpliste est répandue en Europe et dans le monde entier. Non seulement le grand nombre l'adopte, mais il se trouve des hommes politiques et des économistes pour écrire de gros livres où tout se présente comme si le traité de Versailles était la cause de l'appauvrissement général de l'Europe.

Or, le mal dont elle souffre tout entière est la conséquence inévitable, naturelle et logique des destructions de quatre années de guerre, et du fait qu'en même temps que s'accomplissait cette immense dévastation, les nations de l'Europe ont dépensé toutes leurs énergies à fabriquer des instruments de destruction, c'est-à-dire à un effort qui, du point de vue économique, était tout à fait perdu. Perte des richesses détruites, perte durant quatre ans des énergies qui auraient dû produire pour la satisfaction des besoins quotidiens des nations et la création de capitaux, réserves et instruments de production de demain: perte immense, totale, en face de besoins de l'humanité qui n'ont en rien diminué, qui plutôt se sont accrus. C'est pour cela qu'aujourd'hui les nations de l'Europe sont obligées de travailler, non pas seulement pour satisfaire leurs besoins quotidiens, mais aussi pour remplacer les richesses détruites pendant la guerre — ces richesses sans lesquelles

la vie est impossible, puisqu'elles sont les instruments de la production —, et aussi les réserves qu'elles auraient dû créer pour le lendemain. Elles sont contraintes à un effort inouï pour rattraper le temps perdu, pour créer aujourd'hui ces réserves, dont dépend la production de demain, d'après-demain, des années qui suivront. Destruction universelle de richesses, perte des efforts et de l'énergie de quatre années, voilà les deux causes les plus fortes de l'appauvrissement de l'Europe.

Il y en a une troisième qui est l'arrêt des relations économiques et l'interruption des communications internationales. Et il ne peut pas s'agir seulement de rétablir les anciennes relations économiques, mais il est nécessaire d'en créer de nouvelles, car, durant ces quatre années de guerre, le système économique de chacun des pays de l'Europe a été profondément changé. Nombre d'entre eux se sont trouvés, pendant la guerre, amenés par nécessité à produire eux-mêmes les matières qu'auparavant ils avaient l'habitude d'importer. C'est parce que, presque dans tous les pays d'Europe, l'orientation générale du système économique est devenue toute différente de ce qu'elle était avant la guerre, que s'impose l'établissement de relations économiques toutes nouvelles.

Il y a là un ensemble de pertes, qu'aucune formule, aucune réforme, aucun miracle, si même il était possible, ne sauraient effacer. Nous sommes en présence d'une réalité très dure, et il faudra des années et des années de travail pour remplacer partiellement ce qui a été détruit et ce qui a été perdu. Sur ce point, il n'y a qu'un remède à la désorganisation économique de l'Europe : le travail.

Mais la guerre a stimulé la tendance innée de l'homme à chercher dans les institutions existantes la cause des maux dont il souffre, son penchant naturel à détruire ce qui est avec l'espoir que, du coup, sa condition se trouvera améliorée. C'est ainsi qu'en Russie, comme on était mécontent du présent, on a cru qu'en détruisant les usines on détruirait le régime capitaliste et que le sort de la population en deviendrait plus heureux. Lorsqu'il est mécontent, l'homme veut

agir. Mais agir ne signifie pas toujours améliorer; agir n'est pas toujours construire, c'est parfois détruire.

Le premier devoir qui incombe aux Etats de l'Europe est de ne plus détruire, de ne pas ajouter une nouvelle désorganisation à celles qu'il a fallu subir jusqu'ici. Dans les circonstances actuelles, c'est la première règle qui s'impose à qui aspire à la reconstruction économique du monde.

II

Dès que les Allemands apprirent qu'une conférence internationale allait être convoquée à Gênes, ils y virent l'occasion et le moyen de se dérober à leurs obligations de réparations.

En 1919, l'opinion universelle était unanime à penser que les conditions de paix dictées à l'Allemagne par les Puissances alliées et associées n'avaient rien d'injuste. Mais, aujourd'hui, que de gens vont répétant qu'on a très mal traité l'Allemagne, et voient dans le Traité de Paix et dans ses conséquences la cause de l'état actuel des choses en Europe. Ils se trompent. La vérité est que, chaque fois qu'un changement est apporté au Traité de Paix, c'est une nouvelle incertitude jetée dans l'Europe; et cela est, sans nul doute, un ferment de désorganisation. Et pour que ce ferment commence à agir, il n'est même pas nécessaire que des changements effectifs soient apportés au Traité de Paix; il suffit qu'on donne aux anciennes nations ennemies l'espoir d'obtenir la modification, l'abolition de ces traités. L'incertitude ainsi entretenue, voilà, en vérité, dans toute l'Europe, l'entrave principale à une vraie reconstruction économique.

Quelle influence exerce pratiquement sur la vie de l'Allemagne l'espoir qu'on entretient ainsi chez les Allemands? En donnant aux hommes politiques d'Allemagne l'illusion qu'ils peuvent anéantir le Traité de Paix, on les encourage à y travailler, on les pousse à chercher à faire brèche dans le traité partout où ils le peuvent. Pour agir autrement, il faudrait qu'ils ne fussent pas des hommes politiques, soucieux de leur

carrière et de la faveur publique dont elle dépend. Si les Puissances alliées savaient leur inculquer, au contraire, la conviction que le Traité de Paix ne peut pas être ébranlé, ni détruit, d'eux-mêmes, ils tourneraient leurs efforts vers le travail positif, constructif, parce que ce serait désormais pour eux le seul moyen de prouver à leur nation qu'ils l'ont bien servie. Que d'énergies ainsi perdues aujourd'hui, qui pourraient être utilisées dans l'œuvre si nécessaire de construction et de reconstruction !

A force d'entendre répéter que l'Allemagne n'est pas capable de s'acquitter de ses obligations, les hommes politiques allemands se trouvent comme contraints, même s'ils ne le voulaient pas, de s'efforcer de démontrer au monde que, réellement, elle ne l'est pas. C'est ainsi qu'ils ont, à dessein, désorganisé les finances de l'Etat allemand, et qu'au lieu d'accomplir une réforme fiscale sérieuse, qui les mît à même de s'acquitter de leurs obligations, ils font marcher sans arrêt la planche aux assignats. Qui est responsable de cette désorganisation complète du système monétaire et des finances publiques? Ceux qui leur donnent l'espoir fallacieux d'échapper aux justes réparations. De même pour le désarmement. C'est l'incertitude qui règne aujourd'hui en Europe qui amène les Allemands à le retarder, dans l'illusion que demain peut-être on cessera de l'exiger d'eux. Et, comme c'est cette situation qui oblige la France à se tenir prête à toute éventualité, l'incertitude s'augmente ici, comme élément de malaise économique, de toute l'énergie humaine détournée du travail créateur par ces mesures de précaution.

Mais ces faux espoirs dont on berce l'Allemagne n'agissent pas que sur l'Etat, le peuple pris dans son ensemble. L'influence qu'ils exercent sur les individus n'est pas moins démoralisante. Au lieu de se mettre aux entreprises sérieuses, de longue durée, qui exigent un effort continu, en vue d'un objet précis et utile, ils sont conduits, comme l'Etat, à attendre, à jouer sur le temps, à spéculer, puisqu'ils espèrent que demain tout le système de l'Europe sera changé. Et ainsi, eux aussi, au lieu de contribuer à l'organisation et au relèvement de

leur pays, ils deviennent des agents de destruction de toute sa vie économique.

Même sur les pays alliés, cette incertitude où l'Europe se trouve maintenue a les plus regrettables effets. Là aussi, les gouvernements, au lieu d'aborder franchement la solution des graves problèmes qui se dressent devant eux, vivent dans l'expectative et marchent d'un provisoire à l'autre, ne sachant jamais quel nouveau changement leur apportera l'heure prochaine. Les citoyens sont paralysés dans leurs efforts, puisqu'ils ne peuvent faire avec quelque sécurité aucun projet pour demain. L'initiative ne rencontre nulle part les conditions sans lesquelles il lui est impossible de s'exercer.

Ce que les Allemands attendent de Gênes pour le Traité de Versailles, les Hongrois l'en attendent pour le Traité de Trianon. Entretenus dans leurs illusions par les fluctuations presque quotidiennes de la politique que l'on suit envers eux, ils sont dans le même état d'esprit que leurs alliés de la guerre. Pour conserver leur armée, ils ont, en dépit de l'obligation du désarmement à laquelle ils ont souscrit, transformé leurs soldats en gardes-forestiers, gendarmes, douaniers, gabelous. Mais leurs voisins, naturellement, s'en inquiètent et se trouvent ainsi empêchés de désarmer eux-mêmes, comme ils le voudraient. Donc, nouvel élément de désorganisation.

Que dire de la Russie? Les Soviets répétaient depuis longtemps que le système des traités de paix avait fait faillite, et voici qu'on leur donne une raison de croire ce que jusque-là ils n'avaient fait que dire, d'espérer qu'à la faveur de la confusion européenne l'occasion va se présenter à eux d'avancer vers cette révolution mondiale en laquelle ils cessaient d'avoir foi. Avec eux, la masse des éléments extrémistes du monde entier se trouve encouragée, tout naturellement, à voir dans la Conférence de Gênes un nouveau congrès de la paix, congrès de révision, appelé à enterrer les Traités de Versailles, de Saint-Germain, de Trianon et de Neuilly.

N'est-il pas évident que, si l'on voulait la reconstruction économique de l'Europe, il fallait d'abord convaincre tout le monde de l'intangibilité, de l'irrévocabilité de ces traités,

et qu'il n'était pas dans l'intérêt de la reconstruction, qu'il était exactement contraire à la reconstruction, de donner aux éléments de destruction et de désorganisation, dont les principaux viennent d'être énumérés, le moindre prétexte à croire que ces accords internationaux pourraient être remis en question ?

Les difficultés du change ne sont-elles pas, elles aussi, la conséquence désastreuse de l'incertitude où l'Europe se traîne depuis trois ans? Certes, la dépréciation du change de nombreux pays est le résultat de l'appauvrissement du vieux continent. Mais elle n'est pas, en elle-même, le principal des obstacles qui s'opposent au développement ou à la reprise de l'industrie et du commerce. Le principal obstacle, il est plutôt dans les fluctuations du change elles-mêmes, fruits de cette incertitude qui s'étend partout, résultats de ces changements presque quotidiens que l'Europe est obligée de subir et qui paralysent l'activité des industriels et des commerçants. C'est ce perpétuel flottement dans l'orientation de l'Europe, ce manque de toute stabilité et de toute sécurité, qui interdit aux commerçants et aux industriels tout travail sérieux et à longue vue, puisque toute prévision, même la plus brève, leur est impossible. Détournés ainsi de la production régulière et utile, ils ont une raison de plus, qui les pousse à remplacer les affaires sérieuses par la spéculation : un nouvel élément de désorganisation attaque la vie économique de l'Europe.

S'adresser aux gouvernements pour exiger d'eux qu'ils remplacent les richesses détruites pendant la guerre et les fruits normaux de l'énergie dépensée pendant quatre années à détruire, c'est pur enfantillage. Mais les peuples de l'Europe ont le droit et aussi le devoir de demander à leurs gouvernements ce qu'il dépend d'eux de faire. Ce qui dépend d'eux, c'est de cesser ces hésitations, ces fluctuations, cette modification quotidienne de la figure de l'Europe ; c'est de mettre fin à cet inutile prolongement de la désorganisation et d'apporter ainsi à la reconstruction économique de l'Europe la seule contribution solide, réelle, essentielle, qui soit aujourd'hui en leur pouvoir. Il n'est pas douteux que les hommes d'affaires

et les industriels, dont toute l'action est arrêtée par l'incertitude actuelle, apprécieraient grandement la valeur inestimable de semblable contribution.

Reste un autre grand élément politique de la reconstruction de l'Europe, qu'il ne faut pas oublier, auquel il faut au contraire toujours songer en premier lieu : c'est l'état des relations entre Paris et Londres.

La nouvelle Europe centrale, qui est au voisinage de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Russie soviétique, ressent immédiatement les répercussions de toute dissonance entre Paris et Londres. A la moindre divergence de vues entre ces deux capitales, tous les ennemis de l'ordre de choses actuel de l'Europe relèvent la tête, car ils croient alors sonnée l'heure du grand revirement. Ce n'est que grâce à l'entente entre Paris et Londres que la paix a été maintenue jusqu'ici à l'est du Rhin et cette entente est encore la seule sécurité de paix que l'Europe possède pour demain.

Un exemple frappant : l'assassinat d'Erzberger, l'été dernier. Ce ne fut pas un accident, mais l'effet de l'état d'âme qu'avait créé en Allemagne le désaccord entre la France et l'Angleterre, de l'espoir où il avait jeté les ennemis de la paix de l'Europe, convaincus que bientôt rien ne les empêcherait plus de renverser le système établi à Versailles. Or, coïncidence remarquable, presque en même temps, le Conseiller de la Légation allemande de Prague se rendit dans une réunion des Allemands de Bohême et, en termes déplacés et provocants, les excita à la résistance aux lois de l'Etat tchéco-slovaque. L'incident, qui se termina vite sur un rappel exigé par le gouvernement tchéco-slovaque, est significatif des répercussions qu'auront toujours les querelles de Paris et de Londres. D'accord, au contraire, l'Angleterre et la France ont le pouvoir de maintenir la paix en Europe. Leurs bonnes relations sont, par suite, une condition indispensable à la tranquillité du continent, un élément de son retour à l'organisation.

Pour se reconstruire, l'Europe a donc besoin avant tout d'une condition : la sécurité du lendemain, la certitude ob-

tenue par le ferme maintien de l'ordre issu de la grande guerre.

III

Quel sera sur la nation allemande l'effet psychologique produit par la participation de l'Allemagne à la Conférence de Gênes?

Pour la première fois depuis la guerre, l'Allemagne rentre, sur le pied d'égalité, dans le concert politique européen. Sans doute, elle avait, depuis la signature des Traités de paix, renoué des relations avec la famille des nations. Mais, comme elle n'avait pas encore voix au chapitre en matière politique, nul peuple n'avait intérêt à se rapprocher d'elle. A Gênes, où on va, pour la première fois, la voir traiter d'égal à égal, on s'apercevra vite qu'il y aura des nations empressées à se concilier son amitié pour des fins intéressées. Il ne faut jamais oublier que, dans le concert politique européen, l'Allemagne est toujours une grande Puissance.

Il y a en Europe des nations qui fondent une politique sur des chances d'accord avec l'Allemagne. Cela n'est pas un secret. Jusqu'ici, la chose était sans grande portée politique, car cet accord n'avait pas l'occasion de se manifester en commun, et la similitude des idées ne devient une véritable force politique que lorsqu'elle a l'occasion de se traduire en action collective. On voit ainsi la conséquence de la situation nouvelle créée par Gênes. Il en résulte un état de choses qui ne saurait laisser indifférents les pays de l'Europe centrale, et on ne peut que regretter que les grandes Puissances aient mal compris leur devoir et leur intérêt, et n'aient pas laissé à l'Europe centrale plus de temps pour achever l'œuvre, si bien commencée, de sa consolidation, avant de la mettre en face d'un si grave problème.

Comprennent-elles mieux la nature du problème que leur pose la Russie, et qui est le problème principal, essentiel, vital de la Conférence?

Il est difficile de répondre à cette question. Mais on peut

être mis sur la voie d'une réponse, si l'on se rend compte exactement de ce qui a été fait, au regard du problème russe, dans le pays qui en a le plus scientifiquement analysé les données et le plus activement entrepris la solution, en Tchéco-slovaquie.

Laissons de côté, pour le moment, les 20.000 réfugiés russes dont la Tchéco-slovaquie prend soin. Ne nous étendons même pas sur les mesures de secours, de bienfaisance, dont elle fait profiter les Russes restés en Russie, ses envois, par dizaines et dizaines de wagons, de vivres, de vêtements, d'objets de première nécessité. Ce ne sont que des palliatifs, des expédients temporaires. La Russie, il faut bien se convaincre de cette vérité, ne peut pas être sauvée par l'Europe: il faut qu'elle se sauve elle-même, et, tout ce que l'Europe peut pour elle, c'est l'aider à se sauver.

Le gouvernement tchéco-slovaque a rassemblé sur son territoire 5.000 étudiants russes. Il les loge, les nourrit, les habille, leur donne les fournitures scolaires, les livres, tout ce dont ils ont besoin pour achever leurs études. 2.000 d'entre eux sont aujourd'hui dans les écoles techniques supérieures. 80 savants et professeurs russes ont été réunis pour donner l'enseignement à cette jeunesse. Une Université pour les étudiants russes est en cours d'établissement à Prague. Outre les 5.000 étudiants russes déjà installés en Tchéco-Slovaquie, il y en a 10.000 répandus dans d'autres pays de Russie, que la Tchéco-Slovaquie est en train de faire venir chez elle pour étudier dans ses écoles techniques supérieures. De même, elle chercher à attirer les savants russes, à créer pour eux, sur son sol, un foyer de science russe, elle a fondé pour eux une revue russe qu'ils rédigent et qui stimule leur activité scientifique.

Quel est le sens de cette action? D'abord de sauver la science russe, que les bolchevicks ont pris à tâche, systématiquement, de détruire. Ensuite, et par là même, de conserver et de donner à la Russie le cadre d'intellectuels et de techniciens nécessaire, indispensable pour le jour où elle pourra se remettre à se régénérer par elle-même. C'est de l'aide pratique, efficace, réaliste, désintéressée — de l'aide qui permettra à la Russie de s'aider elle-même

Après avoir longtemps étalé avec ostentation leur mépris de l'Europe bourgeoise, les Soviets marquent aujourd'hui un impatient désir de rentrer en relations avec elle. Il n'y a pas de raisons pour l'Europe de s'y refuser de parti pris ; mais elle peut prétendre qu'avant tout, les Soviets eux-mêmes rendent ces relations possibles, donnent un sens à la reprise des rapports. Il faut donc, au préalable, qu'ils assurent aux étrangers en Russie la liberté individuelle, sinon personne n'ira d'Europe en Russie. La Russie a besoin qu'on lui apporte des capitaux et des instruments de production : cela suppose, aux yeux des Européens, la sécurité de la propriété privée. Mais la liberté individuelle et la sécurité des propriétés privées n'existent que dans un pays où la sûreté publique est organisée régulièrement. Cette organisation régulière exclut celle d'un service secret tel que celui qui terrorise aujourd'hui toute la Russie, la fameuse Tchéka. Supposez, cependant, cette sûreté publique régulièrement organisée : elle tournera à la tyrannie, à un terrorisme comme celui de la Tchéka, s'il manque dans le pays une justice ordonnée. C'est donc la suppression des tribunaux révolutionnaires qui s'impose.

Au nom de l'humanité, les Soviets supplient l'Europe de secourir la population affamée de la Russie. Au nom de la même humanité, l'Europe a le droit et même le devoir de revendiquer la liberté pour la population russe, aujourd'hui terrorisée et martyrisée. Sans liberté, la Russie ne pourra pas se sauver et l'Europe sera incapable de l'aider à se relever.

Dira-t-on que ce sont là des demandes si générales, si évidentes qu'il soit banal de les répéter? Mais à voir la tournure de certaines polémiques et le cours de certaines discussions, il apparaît bien qu'il n'est ni inutile ni superflu d'y revenir, et d'affirmer très haut que, tant que ces conditions ne seront pas remplies, et ces changements réalisés, tout accord économique et commercial avec la Russie sera une chimère ou une duperie.

Que les Soviets entrent nettement, franchement dans cette voie, et la reprise des rapports avec eux est dans l'intérêt

général de la Russie comme de l'Europe. Qu'ils refusent, qu'ils tergiversent, qu'ils biaisent, qu'ils se montrent ouvertement ou sournoisement hostiles à la restauration de la liberté des personnes et de la propriété privée, à quoi bon parler de relations avec eux, et que signifierait alors leur reconnaissance? Quand on reconnaît un gouvernement, c'est pour entrer en rapports réguliers avec lui et comment établir des rapports où manquent les conditions élémentaires et indispensables de toutes relations?

La Conférence de Gênes n'apportât-elle que ce résultat d'obtenir, non sur le papier, mais réellement, pour les Européens et pour les Russes, la liberté individuelle et la sécurité de la propriété privée, elle aurait accompli une œuvre immense car elle aurait ainsi posé les fondements de la régénération de la Russie. Elle aurait mis l'Europe à même d'aider efficacement la Russie à sa reconstruction économique, de prêter appui aux libres agriculteurs russes pour organiser leur production agricole, aux mineurs russes pour reprendre l'exploitation des mines. La liberté et la sécurité restaurées en Russie, c'est la confiance rétablie, c'est la reprise des échanges, et avec elle la possibilité d'un assainissement de la situation monétaire, qui est aujourd'hui dangereuse, menaçante pour toute l'Europe.

IV

Par convention expresse, le problème des réparations est exclu des discussions de Gênes. Mais comment peut-on méconnaître qu'il domine toute la conférence, puisque, plus encore que de la solution du problème russe, c'est de lui que dépend la reconstruction économique de l'Europe? La diversité, l'opposition des intérêts de la France et de l'Angleterre dans la question des réparations est depuis deux ans un lieu commun. La France, dit-on, a besoin d'obtenir les réparations pour reconstruire ses régions dévastées, l'Angleterre n'a besoin que de reprendre son commerce avec l'Allemagne; l'Angleterre, ajoute-t-on, est directement intéressée à ce que

l'Allemagne ne paie pas de réparations à la France, puisque ces paiements affaibliraient la capacité des Allemands à acheter des marchandises anglaises, et puisqu'aussi chaque paiement de réparations, impliquant une exportation de valeurs à l'étranger, entraîne une nouvelle baisse du mark, c'est-à-dire accroît les facilités que trouve l'Allemagne à concurrencer sur tous les marchés l'industrie et le commerce anglais.

Si répandue que soit cette manière de voir, elle est erronée. Elle procède d'une observation trop superficielle. La vérité est bien au contraire que, dans la question des réparations, les intérêts de la France et de l'Angleterre sont identiques. Ce n'est pas parce que l'Allemagne paie des réparations que le commerce anglais avec l'Allemagne et l'Europe se réduit, c'est tout simplement parce que l'Allemagne produit à bien meilleur marché que l'Angleterre. Et pourquoi produit-elle ainsi meilleur marché? C'est parce qu'elle a désorganisé ses finances, et qu'elle n'a pas depuis l'armistice trouvé le loisir ou eu la volonté de réaliser une réforme fiscale qui frappe équitablement la richesse de la population allemande. L'intérêt de l'Angleterre est d'empêcher l'Allemagne de fabriquer des billets de banque, ce qui fait la baisse du mark, et de l'obliger à lever des impôts, dont l'effet sera de relever le coût de la production allemande. Voilà les mesures qui, rendant la situation économique universelle plus normale, permettront à l'Angleterre de rétablir son commerce, donneront à l'Allemagne les ressources nécessaires pour faire face à ses obligations de réparations, et assureront par là à la France ce qui lui est nécessaire pour reconstruire ses régions dévastées.

Dans la pratique, on peut concevoir qu'il soit accordé à l'Allemagne un certain moratorium pour assainir ses finances d'Etat et pour accomplir une réforme fiscale, après quoi la mobilisation de la dette allemande s'imposerait et deviendrait possible. On ne voit pas pourquoi un emprunt international gagé sur tous les biens de l'Allemagne ne pourrait pas être réalisé, et le règlement des dettes de guerre interalliées

pourrait être lié à cette opération, qu'il faciliterait.

Une reconstruction économique de l'Europe fondée sur l'injustice serait précaire et illusoire. La justice veut que les dévastations sauvagement opérées soient réparées par ceux qui les ont commises. Qu'ils le reconnaissent et que tous le reconnaissent, qu'ils se mettent loyalement à l'œuvre; le premier pas, mais aussi le plus grand, sera fait dans la voie de cette reconstruction économique de l'Europe que le monde est unanime à souhaiter, mais qui ne peut pas, sans le plus grand danger pour tous, devenir la formule magique qu'il suffira de prononcer, sans réfléchir et sans agir, pour provoquer le miracle. Au fond, le problème est simple : le tout est de l'envisager d'un esprit lucide, d'un cœur loyal, d'une volonté précise et ferme.

Aclor.

LA RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE

Reconstruire l'Europe... C'est là une bien belle phrase. Ne serait-ce qu'une phrase? Sonore, et vide?

Avant tout, je voudrais comprendre.

J'ai peur que la plupart de ceux qui vont répétant cette phrase ne se demandent pas ce qu'elle signifie. J'ai peur qu'il n'en soit de même pour beaucoup de phrases analogues que l'on rencontre à toute heure dans la bouche des présidents de banque [1] ou des hommes d'Etat [2], sous la plume des économistes les plus sérieux comme des journalistes les plus frivoles : restaurer la stabilité économique, rétablir les rapports économiques normaux, rouvrir les canaux du commerce international, ramener les forces à l'état d'équilibre, rendre aux peuples la conscience de la solidarité de leurs intérêts, pratiquer une politique d'entr'aide, et autres formules merveilleuses.

Quant à définir l'équilibre, et la solidarité, et les rapports économiques « normaux », quant à dire pourquoi tel canal commercial est « normal » et tel autre non, et comment l'on conçoit l'entr'aide entre le fort et le petit, personne n'y songe...

Des mots, des mots. Et, sous cette draperie, quelles réalités se cachent ou, peut-être, quelles équivoques?

1. Voy. les extraits (*Ce que disent les principaux banquiers anglais*) recueillis par la *Revue économique internationale*, 25 février 1922. Le discours de M. Goodenough, *chairman* de la *Barclay's Bank*, est reproduit en entier (d'après le *Times* du 26 décembre) dans la *Revue politique et parlementaire*, 10 mars 1922.

2. N'insistons point, ils sont trop.

I

Comment il ne faut pas reconstruire.

Reconstruire l'Europe. Pour certains, cela veut dire sans doute : construire à nouveau l'Europe telle qu'elle était; revenir, économiquement du moins, au *statu quo* d'avant-guerre. Un orage a mis notre maison par terre; relevons notre maison.

On se rappelle le tableau, déjà classique en son harmonieuse ordonnance, que M. J.-M. Keynes a brossé de cette Europe d'avant-guerre[1] : entité économique (sorte d'Etats-Unis industriels) qui payait, avec l'excédent du travail de ses ouvriers et les revenus de ses capitaux investis dans les terres neuves, sa nourriture et ses matières premières. Cette image ne s'appliquait très exactement qu'à deux Etats, prototypes de la civilisation industrielle à haute tension, le Royaume-Uni dans ses îles, l'Empire allemand sur le continent; les autres étaient des satellites. Déjà ces rapports idylliques noués entre l'usine européenne et les fermes d'outre-mer étaient menacés parce que ces fermes elles-mêmes, en se peuplant, devenaient des usines. Mais tout de même subsistait cette « organisation délicate et compliquée... grâce à laquelle seule les peuples européens pouvaient travailler et vivre », depuis cinquante ans.

La folie fut de toucher à cet ingénieux mécanisme. M. Keynes voulait bien admettre qu'en déchaînant la guerre l'Allemagne en avait disloqué les rouages. Mais il accusait l'Angleterre et la France de le détraquer définitivement. Pour lui, la tâche urgente, c'était — c'est encore — de restaurer, dans la plus large mesure possible, le monde économique d'hier.

Pour le « reconstruire » — puisque l'Allemagne en était

1. Nous renverrons à notre étude (*Un avocat de l'Allemagne : J.-M. Keynes*) parue dans l'*Action nationale*, 25 avril 1920. M. Keynes est revenu sur ces problèmes dans un récent volume.

l'une des pièces maîtresses — il faut rétablir dans sa position d'avant-guerre cette Allemagne, naguère le premier client de la Russie, de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique, de l'Italie, de l'Autriche-Hongrie, le second client de la Grande-Bretagne, de la Suède, du Danemark, le troisième client de la France, etc... C'est hier que le président de la *London County, Westminster and Parr's Bank*, sir Walter Leaf, disait, du point de vue anglais : « L'Allemagne, avant la guerre, était notre meilleure cliente en dehors de l'Empire. Jusqu'à ce que nous ayons repris notre commerce avec elle, nous ne pouvons caresser aucun espoir de grande prospérité commerciale ». Et il concluait :« Notre première politique devrait être d'aider l'Allemagne à se remettre debout, à se rapprocher de son ancienne position de meilleure cliente de l'Angleterre en dehors de l'Empire ». La « première » politique; vous avez bien lu. Les réparations viendront après.

D'une façon générale, les disciples du professeur de Cambridge — ils sont nombreux même dans les pays alliés — estiment que « notre première politique » doit être de rétablir les diverses puissances économiques de l'Europe dans la situation respective où elles se trouvaient en 1913-1914. S'ils allaient au bout de leur pensée, ils demanderaient que l'on revînt même sur les clauses territoriales des traités de Versailles et autres lieux. Le *Labour Party*, cet enfant terrible, l'a demandé. Non pas que le *Labour* en veuille aux nations qui ont grandi ou qui sont nées à la faveur de la guerre; car le *Labour* est partisan du droit des peuples; il ignore seulement la géographie. De ces unités politiques nouvelles, ou élargies, qu'il connaît mal, il sait ceci qu'elles sont en même temps des unités économiques, c'est-à-dire que de nouvelles frontières commerciales, de nouvelles lignes douanières sont venues zébrer la vieille carte de l'Europe.

Cette mine de houille, qui était allemande, la voilà polonaise, ou tchèque. Est-ce tolérable? Tel gisement de fer, qui était dans le même *Zollverein* que les houillères et les usines westphaliennes, a été inclus dans le même système douanier que Nancy ou Lille. C'est le droit français, et non plus le droit allemand, qui frappe à Thionville le manganèse de l'Inde.

Tel district industriel se trouve coupé en deux. Il est remarquable que les mêmes hommes déplorent également la division du triangle industriel haut-silésien et le regroupement en une seule unité des deux moitiés du bassin ferrifère lorrain — parce que l'un et l'autre de ces changements sont, en sens inverse, des changements, des nouveautés. Toute nouveauté leur est odieuse. Les vieux courants commerciaux sont interrompus. N'importe que de nouveaux courants se dessinent. Les hommes n'aiment pas à être troublés dans leurs habitudes. Accoutumés à une certaine géographie économique, ils y voyaient le dernier mot de l'évolution, le chef-d'œuvre de l'histoire. Il leur déplaît d'être contraints d'apprendre une géographie nouvelle, et que l'aiguille ne se soit pas, à leur commandement, arrêtée sur le cadran. Un président de banque exprime le sentiment de ces modernes Josués : « Le commerce, comme un courant marin, s'engouffrera dans les *anciens* canaux tout frayés, qui sont sa voie la plus naturelle et la plus avantageuse ». Parlez-moi de ces bons vieux canaux; fi des canaux de nouvelle fabrique !

Si nos reconstructeurs admettent, à la rigueur, une modification des frontières politiques, ils voudraient qu'à ce déplacement de souveraineté ne correspondît aucune perturbation des rapports économiques. Ils ont, d'abord, souhaité que toute la Haute-Silésie demeurât allemande, parce qu'ils estimaient que le charbon haut-silésien était indispensable à l'industrie allemande. Encore que le traité de Versailles garantît à l'Allemagne, pour quinze ans, son ravitaillement en charbon de cette origine, ils ont voulu, et obtenu davantage : la création, en territoire polonais, d'une zone qui reste, de toutes manières, économiquement liée à l'Allemagne, et où le mark allemand, durant une période qui pourrait être de quinze ans, « restera la seule unité monétaire légale ».

C'est dans ces conditions « reconstructives » que M. Keynes eût consenti à nous concéder un droit décennal sur l'exploitation de la Sarre, contre un engagement de notre part de fournir à l'Allemagne, dix ans durant, au moins 50 % du fer qu'elle

tirait de la Lorraine c'-devant annexée.[1] De même pour le Luxembourg.

Ne pas toucher aux rapports préexistants, restaurer les relations d'avant-guerre, ne pas leur substituer des relations nouvelles, tel est le programme non seulement en ce qui touche l'Allemagne, mais pour toute l'Europe centrale, et surtout pour l'Autriche-Hongrie. Il était si commode, en vérité, de trouver dans l'Europe centrale un bloc dont le Compromis de 1867 et les annexions de 1908 faisaient un marché unique de 50 millions d'hommes, sans parler de la pression que ce bloc exerçait sur ses petits voisins ! L'Europe centrale, pour les exportateurs de l'Occident et de l'Extrême-Occident, c'était Vienne (en seconde ligne Budapest), avec ses maisons de commission, ses banques, ses agences de transport, son bleu Danube soumis à une même domination depuis l'aval de Passau jusqu'aux Portes-de-Fer.

Une seule commande, lancée à Vienne ou à Budapest, mettait en mouvement les usines bohêmes ou moraves, les installations minières ou pétrolifères galiciennes, sud-silésiennes, transylvaines, les moissonneuses de la Puszta. Il faut maintenant, pour obtenir le même résultat, traiter avec Prague, avec Belgrade, Varsovie, Bucarest, voire avec Rome. Aussi les princes du négoce n'aiment-ils guère ces nouveaux Etats, dont les noms sont difficiles à retenir et à prononcer, « Etats parvenus qui s'écrivent avec un trait d'union[2] ». Ils ne les croient pas destinés à durer. Ils ne souhaitent pas les voir durer. Il est des hommes pour penser — prenant leurs désirs pour des réalités — que « l'Autriche est en train de regagner sa situation déjà ancienne de centre de l'Europe sud-orientale[3] ».

C'est ainsi que les chancelleries, habituées à classer dans les mêmes cartons — uniformément étiquetés *Empire russe* —

1. De même l'entrée en franchise, pour cinq ans, des produits alsaciens et lorrains en Allemagne devait, d'après lui, avoir pour corollaire l'entrée libre des produits allemands en Alsace et en Lorraine. C'est dire que l'ancien Reichsland aurait continué à faire partie du Zollverein.

2. Le Royaume-Uni s'écrit aussi avec un trait d'union, et il n'était pas encore « uni », qu'il existait déjà un royaume de Bohême.

3. M. Goodenough, discours cité.

les documents relatifs aux pays baltiques ou à la Pologne, ou au Caucase, comme ceux de Moscou, s'effrayent à l'idée qu'il faut mettre sur des cartons différents des étiquettes neuves, apprendre qu'il est du lin, du bois estonien ou letton, des cotonnades polonaises.

N'en déplaise à ces amis d'un passé mort, ces Etats existent. D'abord, les questions économiques ne sont pas tout, et le matérialisme historique n'est pas le tout de l'histoire. Au-dessus de leur quiétude commerciale, ces peuples ont placé leur idéal national. Ils n'y renonceront plus.

D'autre part, les faits sont là. Depuis deux ou trois ans que ces Etats respirent, de nouvelles économies nationales sont nées, et qui vivent. On peut l'ignorer dans les bureaux des banquiers, ou dans les cabinets des économistes. Cela est pourtant. La Tchécoslovaquie n'est pas seulement un Etat, création de la guerre et des traités [1]; c'est une ferme, et l'une des mieux gérées de l'Europe; c'est une usine, et qui travaille, une maison de commerce, qui vend et qui achète.

« Si vous comptiez sur nous pour les fourrures de cet hiver — écrivait Choiseul à Voltaire en lui annonçant la perte du Canada — je vous avertis que c'est en Angleterre, qu'il faut vous adresser.» Pour se procurer du radium, des cristaux, des porcelaines, des meubles en bois courbé, de l'émaillerie, du sucre, les commerçants de la Cité devront écrire, non plus à Vienne, mais à Prague. Ces commerces ne sont pas détruits; la victoire a seulement changé l'adresse des commandes. La banque bohême s'est substituée, en une large mesure et pour les parties les plus vivantes de l'ancienne monarchie, à la banque viennoise, et Bratislava dispute à Budapest la position de clef du moyen Danube. Qu'on le regrette ou non, cela est.

A des degrés divers, les autres Etats cohéritiers sont devenus aussi des unités économiques. Allons-nous, par je ne sais quel pédantisme de reconstruction, briser les fils qui se sont déjà tendus à travers la nouvelle Europe centrale?

1. Nous nous permettrons de renvoyer à deux articles, parus en février 1922 dans la *Revue économique internationale* et dans *Chimie et Industrie.*

A ces Etats, l'article 222 du traité de Saint-Germain a ménagé soit entre eux, soit même avec la nouvelle Autriche et la nouvelle Magyarie, de précieuses possibilités d'entente économique. Il semble, à de récents indices, que plusieurs d'entre eux soient disposés (du moins à l'égard de l'Autriche [1]) à entrer dans cette voie, qui est la bonne pour eux et pour tous. Nos jeunes alliés y marcheront peut-être plus vite qu'il ne conviendrait et à ceux qui protestent le plus fort contre la balkanisation de l'Europe centrale, et à l'ancienne alliée de François-Joseph. Le temps n'est pas éloigné où le bloc économique de l'Europe centrale semblera, au gré de certaines mauvaises humeurs, trop solidement cimenté. Déjà, ne voyons-nous pas nos grands alliés traiter nos amis du Centre et de l'Est avec une sévérité hautaine, exiger d'eux des garanties et les soumettre à des contrôles qu'on épargne soigneusement à l'Allemagne, vaincue et récalcitrante [2]?

Mais, pour que le rapprochement des Etats cohéritiers soit fécond et durable, il importe qu'il ne leur soit imposé par personne, qu'il résulte d'accords librement conclus. A ces conditions, le commerce occidental verra disparaître la gêne indéniable que constitue pour lui le découpage de l'Europe centrale. Pour y arriver, ce n'est pas une bonne méthode que de parquer les délégués de la Petite-Entente dans les antichambres des conférences interalliées, ni d'exclure certains Etats amis de tel consortium de reconstruction européenne, où l'on fait place à l'ex-ennemi.

De même les Etats baltiques, sentant fort bien que leurs ports ne peuvent vivre sans l'arrière-pays russe et que celui-ci ne peut respirer sans Riga et Reval, sont-ils tout disposés

1. Ceci n'est pas une critique adressée à la Petite-Entente. Si le rapprochement n'est pas aussi avancé avec la Hongrie, la faute en est au gouvernement oligarchique et réactionnaire de Budapest.

2. Le *Temps* du 21 mars faisait allusion, en termes sibyllins, à « un document », à « une esquisse de projet de « reconstruction, de l'Europe centrale », d'après lequel la reconstruction de certains Etats alliés serait subordonnée à la création « parmi les alliés, d'une classe d'Etats contrôlés ». Après avoir énuméré les garanties qui seraient imposées à ces Etats, les réformes qu'ils seraient contraints d'exécuter sous l'œil des « conseillers financiers » de l'Entente, et avec le concours de ses techniciens, les gages qu'ils devraient fournir, le *Temps* rappelle que depuis trois ans, les principales Puissances « ne sont pas parvenues à obtenir du Reich Allemand, leur agresseur, leur débiteur, la moindre garantie financière ».

à des accords de transit avec tout gouvernement russe qui leur offrira des garanties sérieuses. Mais eux aussi ne veulent agir que dans le cadre de leur indépendance nationale.

Il faut donc que nos misonéïstes en fassent leur deuil : nous ne *reconstruirons* pas l'Europe d'hier. Il s'agit de *construire* une Europe nouvelle.

Si... Il y aurait un moyen de restaurer l'Europe de 1913, cette « organisation délicate et compliquée ». Un seul. Ce serait de déchaîner une nouvelle guerre, plus épouvantable encore que la dernière. A cette condition, mais à celle-là seulement, on pourrait refaire l'Europe centrale dont Vienne était la grande place de banque et le Zollverein allemand d'avant-guerre. Nous pouvons punir les peuples d'avoir été nos alliés et d'avoir eu confiance en notre victoire. Nous pouvons faire cette folie (je ne parle pas du crime) : pour restaurer un équilibre détruit, détruire de nos propres mains, dans le sang et dans les larmes, un nouvel équilibre qui naît et qui déjà s'affirme bienfaisant.

II

La position réelle du problème

Avant de chercher remède au mal, il convient d'analyser la maladie.

La crise dont souffre l'Europe — pour ne parler que de notre continent — a ceci de paradoxal qu'elle unit en soi deux phénomènes généralement opposés, contradictoires : une crise de pénurie et une crise de pléthore.

Nous pensons qu'il n'est plus nécessaire de démontrer que la crise actuelle n'est pas, au sens réel du terme, une crise de surproduction. *L'Enquête sur la production* du Bureau international du Travail [1], plus récemment le rapport du profes-

1. Le *Mémoire introductif* de 1920, qui a fait hurler de rage les intérêts que blessent certains faits, est un des documents les plus considérables du temps actuel.

seur Gini à la Société des Nations [1], nous semblent avoir mis ce point hors de conteste. « Il y a encore, lit-on dans ce dernier, crise de sous-production en ce sens que la production, toujours inférieure à celle d'avant-guerre pour toutes ou presque toutes les marchandises, ne suffit pas à couvrir les besoins universels, qui... dépassent certainement ceux d'avant-guerre ». On peut même prévoir que cette crise ira s'aggravant à mesure que le monde tendra vers l'équilibre. La reconstitution des régions dévastées — dont on oublie volontiers qu'elle est un élément non négligeable de la reconstruction européenne — ensuite « les besoins immenses de la reconstitution russe détermineront une situation économique où l'offre de matières premières restera inférieure à la demande ». De matières, et de produits.

Comment se peut-il que cette insuffisance notoire de marchandises coïncide avec une crise de sous-consommation, laquelle se traduit, socialement, par le chômage?

Le monde économique se divise, à l'heure présente, en deux catégories d'Etats : Etats riches et Etats pauvres. En tête de la première liste, les Etats-Unis; au bas de la seconde, la Russie. Si nous prenons pour commune mesure le rapport des monnaies nationales à l'or, nous pourrons dire, la situation de la France étant considérée comme moyenne, que les Etats riches sont ceux dont la monnaie vaut plus, les pauvres ceux dont la monnaie vaut moins que notre franc. Mais cet écart entre les valeurs monétaires ne fait que traduire brutalement l'écart entre les richesses réelles, c'est-à-dire les facilités actuelles de production et d'acquisition. Même lorsque certains Etats appauvris, comme l'Allemagne, arrivent à maintenir un coefficient élevé de production, ils ne le font qu'en diminuant leur richesse virtuelle puisqu'ils ne peuvent plus se procurer les matières premières.

Il y a donc, peut-on dire en gros, crise de sous-production dans les Etats pauvres, et crise de surproduction dans les

1. *Société des Nations. Commission économique et financière provisoire...* Rapport sur certains aspects du problème des matières premières... Genève, décembre 1921.

Etats riches; les Etats pauvres ne peuvent plus acheter, les Etats riches ne peuvent plus vendre[1]. D'où crise de sous-consommation.

Nous commençons maintenant à saisir la signification positive de ces mots : reconstruire l'Europe. Cela veut dire essentiellement : rendre aux Etats producteurs la possibilité d'exporter.

Depuis la révolution industrielle qui a commencé vers la fin du XVIIIe siècle, certains des pays les plus avancés dans l'ordre de la civilisation matérielle ont été le théâtre de phénomènes bien connus[2] : dépeuplement des campagnes, création d'énormes agglomérations urbaines, croissance prodigieuse des usines; les produits de ces usines, ou du moins les quantités non absorbées par la consommation intérieure, servant à payer à la fois la nourriture des producteurs et les matières nécessaires à la fabrication des nouveaux produits. Admirable mécanisme, et qui fonctionne admirablement... à condition qu'aucune pièce ne se brise. Un grain de sable dans les engrenages, et toute la machinerie grince.

Nulle part cette évolution n'a été plus précoce et plus complète qu'en Angleterre. Plus complète qu'aux Etats-Unis, car la terre des « possibilités illimitées » garde en soi des denrées et des matières pour ses besoins propres, alimentaires et industriels; d'autre part, la capacité d'absorption de son marché intérieur en produits fabriqués n'est encore dépassée que d'une façon relative. C'est donc l'Angleterre qui est le plus sensible au mauvais fonctionnement du mécanisme des échanges. Cette hyperesthésie s'exalte, pour ainsi parler, dans l'industrie typique du coton et dans la région typique du Lancashire, industrie et région qui vivent le plus exclusivement de l'apport d'une matière exotique et de la vente d'un produit sur le marché mondial. Qu'il s'agisse, comme en 1862

1. Le Conseil central de la Fédération nationale des Coopératives de France disait, le 25 décembre 1921 : « Une partie du monde ne peut plus vendre et menace de succomber à une effroyable crise de chômage parce que l'autre partie du monde ne peut plus acheter. »

2. Rappelons l'analyse classique de Paul Mantoux.

ou durant la dernière guerre [1], d'une insuffisance de matière première, ou bien, comme à l'heure actuelle, d'une fermeture des débouchés, l'effet social est le même : le chômage, avec ses douloureuses et périlleuses conséquences.

Voilà comment des Anglais, très loyalement, ont pu en arriver à dire : « Et nous aussi, nous avons nos régions dévastées. »

Toute notre sympathie pour cet ami éclairé qu'est lord Derby ne saurait nous empêcher de lui faire entendre qu'à beaucoup de continentaux — Français, Belges, Serbes, Italiens et autres — cette expression n'a point paru d'une rigoureuse exactitude. Si désastreux que soit l'arrêt de millions de broches et de centaines de milliers de métiers, cet outillage reste intact, prêt à tourner et à battre au jour de la reprise. Intacts les stocks. Intact le terroir agricole qui entoure les usines, intacts les routes, les voies ferrées, les canaux...

Il n'en reste pas moins que la crise anglaise est une cruelle, une redoutable épreuve. M. Balfour — aujourd'hui sir Arthur — ne déclamait pas quand, à Washington, il montrait la vie de l'Angleterre étroitement dépendante du commerce britannique [2]. Une Angleterre qui ne vend plus meurt de faim. Il nous apparaît donc que le problème de la reconstruction de l'Europe est, au premier chef, un problème anglais — de politique intérieure anglaise, pourrait-on dire, en même temps que de politique internationale. Reconstruire l'Europe, cela signifie, en clair : rétablir l'Angleterre dans sa position dominante d'Etat industriel, acheteur de grains, de viande, de thé, de coton, de laine, de fer, vendeur de houille, de machines, de tissus.

Or, sur une exportation totale de plus de 525 millions sterling en 1913, le Royaume-Uni expédiait en Allemagne pour plus de 40 millions et demi. Seul, l'Empire des Indes (en y joignant Ceylan) figurait au bilan avec un chiffre plus élevé,

1. Hubert D. Henderson, *The Cotton control board*, Oxford, 1922.
2. 78 % des Anglais vivent dans les villes et un Anglais seulement sur cinq se nourrit de blé britannique. Ce sont là les faits qu'il ne faut jamais perdre de vue.

74 1/2. L'Australie n'arrivait pas à 34 millions et demi, les Etats-Unis ou la France n'atteignaient pas 30. Or, déjà en 1919, et malgré la hausse des prix, les 40 millions 1/2 étaient tombés à 14 1/2.

Voilà ce que signifient pour la Grande-Bretagne ces mots froids et écolorés : la perte du marché allemand. Ou cette phrase de banquier : « Le pouvoir d'achat de l'Allemagne pour nos propres produits est presque annulé ».

Ajoutez la fermeture, non hermétique assurément, du marché russe, où, toujours en 1913, l'Angleterre venait au second rang.

Mais il ne suffit pas que l'Allemagne et la Russie aient cessé d'être des clientes. La concurrence allemande est devenue plus redoutable qu'avant guerre. L'écart entre le pouvoir d'achat du mark-papier sur le marché intérieur ou sur le marché mondial permet à l'industrie allemande des prix de revient qui, exprimés en livres sterling, sont excessivement bas. Les Anglais, qui ne voulaient pas croire avant-guerre aux dangers du *dumping* allemand, crient au *dumping* depuis la paix.

Ils se trompent. Il ne s'agit pas d'un vrai *dumping*, c'est-à-dire d'un écart volontaire entre prix intérieurs majorés et prix d'exportation artificiellement abaissés. Tout au plus pourrait-on parler d'une sorte de *dumping* automatique dû à la différence des prix de revient. Mais le résultat n'est pas moins que la Grande Bretagne voit entrer chez elle machines et tissus allemands, à des prix nettement inférieurs au coût de l'industrie britannique [1]. Je ne veux pas dire, au reste, qu'il n'y ait nul artifice dans le maintien à un niveau très bas des prix de revient allemands.

Ce n'est pas seulement sur le sol du Royaume-Uni que joue la concurrence allemande, mais sur les divers marchés où dominait le commerce britannique. La politique des hauts prix d'exportation du charbon suivie en 1920 s'est brisée non

1. Fin 1920 (rapport du Consul général de France à Liverpool) on offre les gants allemands pour automobilistes à 16 shillings 3 la douzaine de paires; les fabricants anglais, prix coûtant, ne peuvent descendre au-dessous de 23 shillings 3.

seulement contre le système des réparations (dont l'Angleterre avait essayé, à Spa, de limiter la portée), mais contre le bas prix des charbons allemands sur le marché libre[1].

Partout où reprend l'exportation allemande, c'est aux dépens de l'Angleterre. Si l'Allemagne a perdu en grande partie le marché anglais des matières colorantes, elle fournit (en 1921) aux 53 centièmes des besoins de l'Inde britannique, réduisant la métropole à 27 %. Elle s'empare, pour les mêmes produits, du marché chinois, où il faut même ajouter au tonnage dénommé allemand des marchandises qui, embarquées à Rotterdam, sont dites néerlandaises[2]. On sait également que les métallurgistes de la Ruhr ont ravi aux Anglais et aux Américains, avec des prix inférieurs de 20 à 30 %, les commandes de roues de chemins de fer de l'Etat argentin, les wagons pour le service des ports, etc.

De là chez tout Anglais — chez les hommes d'Etat ou les journalistes, surtout chez ceux du parti travailliste et du parti libéral, mais aussi chez les autres et chez l'homme de la rue — cette idée simple, solidement enfoncée dans les crânes, que le remède est là : rétablir en Allemagne un *standard of life* et des prix de revient assez élevés pour que ce pays : 1° redevienne acheteur de produits britanniques; 2° ne puisse plus faire à ces produits, dans le Royaume ou hors du Royaume, une concurrence ruineuse.

Et voilà comment le problème général de la reconstruction européenne finit par s'énoncer en ces termes très particuliers : rétablir au plus tôt la prospérité de l'Allemagne. « Il faut, écrit sir Leo Chiozza Money, que l'Europe se relève et que l'Allemagne, en particulier, prospère pour que l'Angleterre puisse vivre. »

Subsidiairement, ce qui vaut pour l'Allemagne vaut aussi pour la Russie, considérée comme débouché.

1. Sir Leo Chiozza Money, dans l'*Observer*, 8 mai 1921 : « Par suite de l'effondrement des changes de nos meilleurs amis, ils ne peuvent plus nous acheter notamment notre charbon, qui nous assurait jusqu'ici le fret de sortie de notre marine marchande ». Cité dans le rapport de M. Jean Périer.

2. St-Gall, *L'industrie allemande des produits colorants* (*Chimie et industrie*, 1922 II, p. 383).

III

Reconstruire l'Europe, ou reconstruire l'Allemagne?

Le remède, à condition qu'il soit applicable, sera-t-il suffisant? sera-t-il opérant?

Notons-le d'abord : les Anglais, qui n'aiment pas avoir plus d'une idée à la fois, se font quelques illusions. Lorsqu'ils mesurent l'affaiblissement de l'Allemagne, ils raisonnent comme si les territoires détachés du Reich avaient cessé d'exister, de produire, de consommer. Poznan, le jour où la Pologne pourra travailler en paix, absorbera sans doute autant de marchandises anglaises, et sans doute moins de marchandises allemandes que n'aurait fait Posen. Si une organisation adéquate des transports amenait à Thionville les cokes anglais au prix des cokes westphaliens, Cardiff et Newcastle n'auraient pas à s'en plaindre. De même il n'y a pas de raison, hors le déséquilibre des changes, pour que les Etats nés du démembrement de l'Autriche-Hongrie n'arrivent à un total d'importations anglaises égal à celui de la défunte Monarchie.

Mais les Anglais négligent un autre facteur. Restriction des exportations, chômage, tiennent à d'autres causes que l'effondrement du mark, la balkanisation de l'Europe centrale et le bolchévisme. Ils tiennent à la guerre même, qui a précipité la croissance de nombreuses industries, rivales de la britannique. L'Inde, de 1913 à 1919, a augmenté son exportation de 20 %, et elle fait, en Extrême-Orient et dans l'Afrique orientale, une rude concurrence à Manchester. Le boycott Gandhi a simplement rendu plus aiguë une crise déjà très avancée. L'Australie passe en ce moment même de l'ère agricole, pastorale et minière à l'ère industrielle, déjà partiellement atteinte par le Canada. Quant au Japon, il est banal de s'extasier sur son essor. La cotonnade nipponne est en train d'expulser de la Chine, le plus grand marché de demain, celle du Lancashire. Le Brésil commence à filer et à tisser son coton, etc. [1]

1. Voyez ces idées, mêlées de quelques exagérations, dans le solide ouvrage d'A. Demangeon, *Le déclin de l'Europe.*

On ne voit pas en quoi la restauration rapide de l'Allemagne empêcherait cette évolution. Ni le relèvement de la Russie, dont les Japonais, grâce à leurs positions dans la Sibérie orientale, seront les premiers bénéficiaires.

Mais plus les Anglais craignent de voir se restreindre leurs marchés d'outre-mer, plus les marchés de l'Europe centrale et surtout l'Allemagne leur apparaissent désirables. Nous voici donc, par un détour, ramenés à cette formule : la reconstruction de l'Europe, c'est, en dernière analyse, le relèvement du mark.

On raisonne même comme si la hausse du mark devait entraîner, *ipso facto*, celle des autres devises centrales. Avant la guerre, il est très vrai que les bourses de Berlin, Leipzig, Francfort exerçaient sur toute la *Milleleuropa* une influence prépondérante. Cette situation, qui avait survécu à la paix, a cessé d'exister. Depuis la récente catastrophe du mark, certaines devises se sont émancipées, affectant une allure indépendante, qui traduit les oscillations d'une économie nationale autonome. Même la malheureuse couronne autrichienne obéit en ses fluctuations à des causes locales. Il n'existe plus de *Milleleuropa* voire économique, et c'est retarder que de croire que l'on ne peut commercer avec l'Europe centrale sans l'intermédiaire allemand.

Le problème du mark, s'il n'a plus la portée « continentale » que l'on persiste à lui attribuer, reste grave. Il est complexe.

Quelle est la cause réelle de la catastrophe? A en croire les Allemands, même démocrates, et les avocats de l'Allemagne, ce serait la charge accablante imposée par le traité. Les énormes achats de dollars, livres, francs, lires, etc. auxquels la politique des réparations a condamné l'Allemagne, voilà l'explication dernière du chômage anglais.

Il est stupéfiant qu'une pareille opinion trouve crédit chez des gens sérieux. Les paiements allemands effectués jusqu'à ce jour, tout compte fait, ne dépassent guère le montant des sommes versées à l'Allemagne par la France, en numéraire ou en devises, de mai 1871 à septembre 1873. En totalisant les

diverses cessions portées au crédit de l'Allemagne [1], on arrive à un chiffre de 11 milliards de marks-or. Or il est de toute évidence qu'« un milliard de francs en 1870 représentait, dans l'index général, une valeur beaucoup plus grande qu'un milliard de francs en 1921 » [2]. La charge *actuelle* de l'Allemagne n'est donc pas d'un ordre de grandeur tel qu'elle suffise à ébranler gravement la cote des changes.

Il convient d'y ajouter la charge virtuelle. Après versement du dernier milliard, la France de 1873 n'avait plus à faire face qu'à une charge intérieure — très lourde, mais intérieure. L'Allemagne doit envisager une trentaine d'annuités extérieures. Or la cote des changes ne traduit pas seulement des rapports numériques. Elle est, en une forte mesure, un indice psychologique. Elle traduit l'opinion des peuples sur la future capacité de paiement d'un autre peuple. Un billet de cent marks, c'est l'espérance plus ou moins fondée de recevoir, à certaines dates, des quantités variables de marks-or ou de marchandises. Les réparations, même échelonnées dans le temps, pèsent donc sur le mark d'aujourd'hui.

Elles ne pèsent pas seules. Surtout elles n'expliquent pas seules l'écart entre le pouvoir d'achat intérieur et extérieur du mark. Cet écart est artificiellement élargi par toute la politique économique et financière du Reich [3]. Le maintien au dessous du niveau réel des tarifs de transport, du prix des charbons et des denrées alimentaires, la modération des charges fiscales imposées à la production et au commerce constituent une colossale subvention accordée par le Reich à l'industrie allemande pour lui permettre d'abaisser son prix de revient [4]. Il n'y a pas *dumping*, nous l'avons dit, au sens technique du mot, mais bien une gigantesque prime à l'exportation.

Peu importe la baisse du mark à Londres, à New-York, à Zu-

1. Y compris le ravitaillement de l'Allemagne au lendemain de l'armistice et dont l'Allemagne, chose inouïe, a été non pas débitée, mais créditée.
2. *Société de Banque suisse*, circulaire n° 10 de 1921.
3. C'est ce qu'indique la note récente de la Commission des Réparations (21 mars 1922).
4. Sans parler de l'évasion des capitaux, de la constitution de stocks à l'étranger et de la création de filiales industrielles au dehors.

rich si, avec des matières premières intérieures — houille, fer, ciment — et de la main d'œuvre nationale, les Allemands améliorent leur outillage. Tandis que vieux ou nouveaux Etats se voient contraints d'ajourner ou de ralentir les travaux les plus urgents — navigation intérieure, électrification, chemins de fer — l'Allemagne, à coups de milliards de marks-papier, ouvre une double voie d'eau entre le Rhin et le Danube, sans parler de la Weser, resserre les mailles déjà si ténues de son réseau ferré, recrée une flotte marchande. Que le mark-papier, richesse future, tombe à zéro : les richesses réelles construites avec ce papier demeureront, et aideront l'Allemagne, banqueroutière triomphante, à battre ses rivaux sur les marchés du monde.

Voilà ce que n'aperçoivent point les réviseurs passionnés du traité de Versailles. Ils devraient, dans leur propre intérêt, penser à deux choses. Alléger pour l'Allemagne le faix des réparations, c'est, de toute nécessité, accroître la charge qui pèse sur les bénéficiaires de ces réparations [1]. Si ce ne sont pas les Allemands qui reconstruisent Louvain ou Lens, ce sera nous et les Belges. Tout ce qu'on fera pour relever le mark en réduisant les obligations allemandes se traduira par une baisse du franc.

Or, d'un point de vue strictement égoïste, l'Angleterre a-t-elle intérêt à la baisse du franc? Si l'Allemagne était son plus gros débouché continental, la France, qui absorbait un milliard environ [2] de produits britanniques, était-elle négligeable? En y joignant la Belgique et l'Italie, sans parler de la Petite Entente, c'est un total de près de 70 millions sterling, à peu près autant que l'Inde, contre 40 1 /2 pour l'Allemagne.

1. Je sais qu'il est aujourd'hui de mode, même parmi les économistes de l'Entente, de s'indigner contre les « exagérations » des réclamations alliées. Je ne puis exposer ici les raisons qui me font rejeter cette manière de voir. J'ai essayé cette démonstration ailleurs (dans mon article de l'*Action nationale*, d'avril 1920, p. 38-41). Cette démonstration me paraît avoir été faite, d'ailleurs, avec une autorité particulière par l'Etat-Major allemand dans son livre *Die Industrie im besetzten Frankreich*.

2. 725 millions, si nous traduisons en francs les chiffres des statistiques anglaises de sortie, plus de 1.100 millions aux statistiques françaises d'entrée. Outre que les statistiques de sortie sont toujours inférieures à la vérité, notre douane a pu compter comme anglaises des marchandises entreposées ou même transbordées dans des ports anglais.

Nous ne tirerons pas avantage de ce fait qu'en 1919, avec plus de 147 millions sterling, la France a été, de beaucoup, le premier client de l'Angleterre. A ne considérer que les chiffres d'avant-guerre, les Anglais, pour retrouver l'acheteur allemand, risquent de perdre d'autres acheteurs. Déjà, avec la livre à 48 ou 50 francs, la capacité française d'achat en produits britanniques est réduite, toutes choses égales d'ailleurs, d'environ 50 %. La mise à la charge de la France d'une part plus forte des réparations réduirait cette capacité. Où serait le profit pour Manchester, Birmingham ou Cardiff? J'ajouterai : pour New-York, Pittsburgh et Chicago?

Ce n'est pas tout.

La politique qui fait du relèvement rapide de l'Allemagne la condition du retour à l'équilibre, cette politique implique une contradiction. L'acheteur allemand ne saurait être isolé du producteur allemand. Restituer à l'industrie allemande sa force d'avant-guerre, c'est en refaire, peut-être, une acquéreuse de denrées, de matières, voire de produits originaires du Royaume et de l'Empire. Mais c'est également lui rendre ces moyens de production et d'expansion qui en faisaient, avant-guerre, une concurrente si redoutable. A-t-on déjà oublié la croisade fameuse contre le *made in Germany*? Non, puisque l'Angleterre a élaboré une législation pour la sauvegarde de ses industries nationales [1]. Sous le prétexte inexact de se protéger contre le *dumping*, en réalité pour compenser les différences de change, elle a inauguré un protectionnisme qui ne frappe pas seulement l'Allemagne, mais les Etats nés de la commune victoire, mais les Alliés eux-mêmes.

Alors, que veut l'Angleterre? Et que veut aussi l'Amérique?

Elles veulent que l'Allemagne produise, et donc vende. Mais elles ne veulent pas acheter de produits allemands [2].

1. *Safeguarding of industries Act*, en vigueur pour partie depuis le 1er octobre 1921. Les surcharges compensatrices de 33 1/2 % doivent être appliquées par arrêtés du Board of Trade.

2. Durant la Conférence, je discutais avec un expert américain le fameux dilemme : ou l'Allemagne paiera, mais alors elle devra exporter plus que jamais; ou elle n'exportera pas, et ne paiera point. Nous examinions ses débouchés possibles : Russie, Amérique du Sud. Cela déjà ne plaisait guère à mon interlocuteur. « Et vous? me dit-il. — Et vous? répondis-je. — Nous? Ah ! non ».

Bon pour les continentaux, le *made in germany* ! Bon pour la Russie, où cependant ni l'Angleterre ni l'Amérique n'ont l'intention de laisser l'Allemagne cueillir seule les fruits de la reconstruction.

On espère sans doute qu'avec un mark cher les produits allemands arriveront sur les marchés extérieurs, et spécialement sur le marché russe, à des conditions voisines des conditions anglaises. Illusion. Les positions conquises, les améliorations réalisées pendant la période d'avilissement du mark, la force d'expansion que vaudrait à l'Allemagne l'allègement du fardeau des réparations, le retour aux méthodes d'avant-guerre qui suivrait cette victoire, tout cela permettrait à l'Allemagne d'accaparer le marché russe.

Alléger les réparations pour relever le mark, c'est, de la part de l'Angleterre, travailler pour son concurrent le plus dangereux.

IV

Des conditions d'une reconstruction.

On rétrécit le problème de la reconstruction européenne à n'y voir que la seule Allemagne, même accrue de la Russie.

Le problème est général, tout en présentant, suivant les lieux, des modalités particulières. C'est ainsi que le problème autrichien, peut-être le plus aigu de tous, mérite un traitement spécial. Il s'agit d'un centre purement commercial, brusquement coupé de ses relations avec les organismes producteurs. Si le traité de Lana et la conférence de Portorose ont partiellement renoué les liens déchirés, reste à faire de la République d'Autriche elle-même un producteur, ce qui paraît impossible à moins que la gestion même de l'entreprise ne soit remise à un consortium de nations industrielles. Tout autre est la situation de l'Allemagne, autre encore celle des jeunes Etats. L'un d'eux au moins se classe déjà dans la catégorie des Etats qui peuvent collaborer activement à l'œuvre de relèvement.

Les autres sont pleins, à des degrés divers, de promesses de vie.

Mais, à la voir d'ensemble, la maladie européenne peut se définir ainsi : les marchés sont devenus imperméables entre eux.

On a cent fois décrit le mécanisme des échanges qui fonctionnait depuis la fin du XIX^e siècle. Même avec les pays bimétallistes ou à étalon d'argent, les transactions se faisaient sur la base des valeurs-or. Les encaisses métalliques, à tout moment, venaient rétablir l'équilibre entre les vases communicants. Ainsi chaque marché pouvait acquérir, en marchandises ou valeurs étrangères, des quantités sensiblement équivalentes à l'excédent de sa balance des comptes. Ce système n'est plus . « Il ne reste plus aucun lien entre les devises d'un pays et celles d'un autre. Plus aucune limite automatique aux fluctuations de change et plus aucune des influences économiques restrictives et correctives qui s'éveillaient et agissaient lorsque les dettes internationales atteignaient le point où il devenait nécessaire d'expédier de l'or[1] ».

On ne trouvera le remède qu'en s'attaquant à la racine du mal. Mais croire qu'on le guérira avec de bons conseils, comme ceux que nous prodigua la conférence de Bruxelles, c'est une pure folie. Quand on est installé dans un confortable fauteuil à Wall-Street, ou même dans Lombard-Street, il y a un intolérable pharisaïsme à venir dire aux peuples qui ont des régions dévastées, qui dénombrent leurs morts et leurs mutilés, qui manquent d'aliments et de matières : « Renoncez à l'inflation fiduciaire. Payez vos dépenses au moyen de l'impôt. Produisez ». Ce n'est pas par des sermons, c'est par des mesures internationales que l'on rétablira la perméabilité des marchés.

Il faudra aussi ne pas retomber dans certains errements.

Les Etats riches, qui ne se croyaient pas alors personnellement menacés, ont doublement laissé fuir, au début de 1919, l'occasion d'éviter la catastrophe. Il eût fallu faire deux choses.

1. M. Edward Paul, à la *Bank of Liverpool*.

D'abord, maintenir et étendre l'accord interallié des changes ; en second lieu, garantir à tous un libre et équitable accès aux matières premières. Si le franc, et à sa suite la lire, etc., s'étaient trouvés liés au dollar par des crédits à long terme, les Etats dont la guerre avait suspendu l'activité normale et détruit les approvisionnements auraient pu acquérir des marchandises américaines (ou anglaises), reconstituer leur outillage détruit ou hors d'usage, redevenir des producteurs et des acheteurs.

Les Etats détenteurs de capitaux ne l'ont pas voulu. « Le délégué américain (à la Conférence de la Paix) persuada vite ses collègues qu'en ce qui touchait les Etats Unis le développement d'un plan de ce genre était impraticable... Comme indice de l'attitude probable du Congrès, il rappela qu'à une date antérieure celui-ci avait refusé d'accorder un crédit d'un milliard et demi de dollars pour achat de matières premières en Amérique dans l'intérêt commun des pays alliés[1] ». Ainsi le principal des Etats associés, la guerre à peine finie, brisait la solidarité financière interalliée, dont il eût fallu faire une solidarité entre les membres de la Société des Nations. Politique égoïste et qui — tous les égoïsmes en sont là — s'est trouvée de vue courte.

Le même égoïsme accueillit la proposition française, présentée *dès mars 1919*[2], d'équitable répartition des matières. Là encore, la solidarité interalliée se serait automatiquement étendue à la Société même. Nous n'aurions pas connu les prix d'exportation du charbon anglais qui, après avoir assuré aux propriétaires de mines et aux mineurs anglais de gros bénéfices et de hauts salaires, ont ruiné l'exportation charbonnière anglaise, déchaîné une grève sans précédent, fait de l'Angleterre une importatrice de houille, et déterminé la crise dont souffrent toutes les industries britanniques. Le Lancashire, Rouen, Mulhouse, Chemnitz non plus n'auraient pas connu la famine du coton et ces soubresauts dans le coût de la fibre qui rendent

1. Bernard M. Baruch, *The Making of the Reparations*, 1920, p. 82-83.
2. Nous nous permettons de renvoyer sur ce sujet à un article paru dans la *Revue des colonies*, de février 1922.

impossible l'établissement des prix de revient et la reprise de la consommation. Nous n'aurions pas connu les luttes, si dangereuses, pour le pétrole... L'Angleterre ne compterait pas deux millions de chômeurs [1], et les Etats-Unis le double.

Mais en 1919 on nous répondit, avec la morgue hautaine d'un milliardaire à un mendiant : « Nous gardons notre coton, notre charbon, notre pétrole. Nous ne voulons plus de contrôle interallié, nous ne voulons pas de contrôle international des matières premières. » Le délégué américain « soutint que le contrôle devait finir avec la guerre, et qu'avec la paix devait venir la restauration de l'initiative individuelle. En fait un tel contrôle ne pourrait se continuer sans une législation spéciale votée par le Congrès, législation à laquelle les délégués américains pensaient que le Congrès et les producteurs américains seraient formellement opposés ».

Erreur fatale. Tant pis pour ceux qui l'ont commise, et qui en supportent les conséquences. Mais ont-ils enfin compris? Les Etats-Unis ne semblent pas avoir compris, puisqu'ils persistent à écarter, comme ils l'ont écartée dès le début, précisément la seule des propositions de J.-M. Keynes qui visait au rétablissement de l'équilibre, à savoir l'annulation des dettes interalliées. Ils ne comprendront pas avant le jour où le marché sud-américain sera complètement saturé, où l'industrie sud-américaine sera tout à fait équipée, le jour où la concurrence japonaise leur fermera l'Extrême-Orient. Ce jour-là, ils se souviendront qu'il est un marché européen.

Règlement des dettes de guerre — lesquelles furent, en leur temps, des artifices de comptabilité interalliée — retour au système des crédits d'Etat et des crédits commerciaux à long terme, mise en commun des matières premières essentielles, on ne rétablira pas à moindres frais l'équilibre troublé de la planète. Les optimistes diront : il se rétablira de lui-même. D'accord : il est sans exemple que l'humanité, après les pires crises, ne retrouve pas son équilibre. Mais avec quelle lenteur,

1. Rapport Périer de 1921.
2. B. Baruch, *ouvr. cit.*, p. 85.

au prix de quelles souffrances ! souffrances qui, par un juste retour des choses, seront spécialement dures aux nations qui, pouvant guérir le mal, ne l'auront pas voulu.

Dans la chair pantelante de l'Europe, il est un point particulièrement douloureux : c'est l'obligation pour l'Allemagne de réparer. Si, dans l'espérance illusoire de rendre à l'Allemagne la plénitude de son pouvoir d'achat, les Etats producteurs continuent à se livrer au jeu qu'ils jouent depuis trois ans : restreindre de jour en jour l'étendue de cette obligation, nous avons vu qu'ils ne rendront service ni aux victimes, ni à eux-mêmes, ni à l'Allemagne. Ils n'ont qu'un geste à faire : transformer le problème franco-allemand, belge-allemand, etc., en un problème international, c'est-à-dire mobiliser dès à présent la dette allemande par un emprunt international. Cet emprunt serait gagé non sur des richesses évaluées en marks, et destinées à s'évanouir, mais sur les richesses réelles de l'Allemagne, placées sous le contrôle de la Société des Nations. C'est pour la Société, responsable de la restauration du monde, que l'Allemagne travaillerait. Tout ce qu'elle produirait en sus de la satisfaction de ses besoins vitaux serait réparti, toujours par les soins de la Société, aux bénéficiaires des réparations ou à ceux qui leur auraient consenti des avances. La commission des réparations, le comité des garanties agiraient en vertu d'une délégation de la Société [1].

Il ne semble pas que l'on puisse raisonnablement appliquer à la solution du problème russe des méthodes sensiblement différentes, encore que la difficulté soit non plus seulement d'écouler une production surabondante, mais bien de restaurer, du bas en haut, le mécanisme de la production.

Pour l'une comme pour l'autre tâche, ayons le courage de dire qu'il serait vain de compter exclusivement sur le concours des efforts et des intérêts individuels. Belle formule d'école que celle des harmonies économiques, mais, encore une fois, c'est une formule. Nous sommes heureux de constater

1. Il va de soi que ce plan suppose une adhésion du principal Etat détenteur d'or et de matières.

que des hommes d'action et d'affaires ne croient pas, dans le cas russe, à la souveraine efficacité des « intérêts individuels soit des Etats, soit des hommes d'affaires de chaque nationalité [1] ». Avec cette méthode, pensent-ils, « on risque de courir à des mécomptes », car l'on n'aura « aucune garantie ». Il est « à craindre que, dans cette voie, la Russie ne devienne la proie des plus intrigants et des plus scrupuleux ».

En Russie, dans l'Europe centrale, partout, seules des organisations internationales peuvent résoudre la crise internationale. Il semble que le modèle de ces organisations d'après-guerre pourrait être trouvé, sans grand peine, en ces organisations interalliées du temps de guerre, qu'on a follement laissé mourir. Nées de la guerre, disait-on, faites pour finir avec elle.

Dans les saturnales économiques du lendemain de l'armistice, on n'a pas vu, on n'a pas voulu voir que la période qui suivrait immédiatement la guerre serait plus anormale encore que n'avait été la guerre elle-même. Sous prétexte d'abaisser sans retard les « barrières économiques » entre les peuples, on a, en réalité, préparé l'érection de murailles nouvelles, plus hautes que toute barrière douanière, les murailles des changes dépréciés. Et, en face de celles-ci, les remparts protectionnistes dont se ceignent les Etats riches pour garantir leurs industriels et leurs ouvriers contre la concurrence des Etats faméliques.

On se refuse encore à voir cette angoissante réalité. Ni les Etats-Unis d'Amérique, ni la Grande-Bretagne, ni la haute finance, ni les groupements industriels et commerciaux, ni les économistes ne veulent entendre parler d'un retour aux « exécutifs » du blé, ou du charbon, aux consortiums, aux centrales des changes; ils sont encore moins préparés à admettre des centrales internationales.

Tant qu'il en sera ainsi, il est inutile de multiplier les conférences. Spa ou Atlantic-City, Bruxelles, Genève, Londres,

1. G. Hersent. *La France et la restauration économique de la Russie* (*Revue de France*, 1er mars 1922).

Cannes, autant d'avortements. Projets de crédits Ter Meulen ou autres, bons A, B, ou C, de la dette allemande — bons de milliards de marks-or qui ne valent pas le papier sur lequel ils sont écrits — systèmes de règlement de comptes par compensation, que de cadavres gisent à terre, auxquels on craint de voir se joindre le fameux consortium, aux vingt millions de livres sterling, pour la reconstitution de l'Europe !

Si une résolution virile ne ramène pas l'Europe, et l'Amérique, à une conception plus juste de la dure réalité, il en sera de la prochaine conférence comme des précédentes. Elle ne nous apportera que des phrases, pour laisser derrière soi une longue traînée de douloureuses déceptions.

Henri Hauser.

UN ROMAN FINNOIS :

L'HYMNE A LA FLEUR DE FEU

En mai 1919 un film d'une rare beauté faisait salle comble dans les cinémas de Stockholm. Son sujet était emprunté à un roman finnois : Laulu tulipunaisesti kukasta : L'hymne à la fleur de feu *de Johannes Linnankoski. Ce roman vieux de quelques années venait d'être enfin traduit en suédois et les éditions s'épuisaient les unes après les autres.*

C'était quelques semaines avant mon départ pour la Finlande. Arrivé à Helsingfors, ma première visite fut comme toujours pour les librairies. J'y fis emplette de ce roman finnois. Quelques jours après, en plein Tavastland, au milieu d'un paysage de forêts et de lacs je m'évertuais à augmenter le plus rapidement possible mes maigres connaissances en langue finnoise.

Après dîner, je me rendais sur une colline boisée où se dressait dans une clairière une sorte d'observatoire rustique. J'y montais escorté de quelque compagnon finnois et je me faisais lire alors chapitre par chapitre ce livre que le film m'avait découvert et dont je n'avais pas osé toucher la traduction suédoise, de peur de profaner ce qu'il me semblait contenir de finnois.

Etait-ce le paysage, le lent crépuscule de l'été nordique, le chant de ces voix finnoises qui me lisaient tout haut le texte ou bien son contenu lui-même ? je ne sais, mais il me sembla retrouver dans l'exubérance du style de Linnankoski tout le charme de la nature qui m'entourait, mais comme clarifié, transfiguré, rendu à la fois symbolique et intelligible.

Singulier roman que cette épopée écrite par un paysan issu de la terre finnoise, cet autodidacte extraordinaire, mort si jeune de trop d'ardeur et de trop de privations. Série d'épisodes assez lâchement liés les uns aux autres ; ce qui fait l'unité du livre, c'est la figure vraiment épique de son héros. Il n'incarne pas l'auteur, mais il représente ce que l'auteur aurait désiré être. Olavi, ce fils de paysans finnois, tout comme Linnankoski, quitte bientôt la maison paternelle. Réduit à surveiller les flottages de bois sur les cours d'eau de Finlande, il court longtemps le pays, vivant

mille aventures. Il est grand, fort et beau. Il est blond et bon. Il est prêt à risquer sa vie même par simple gageure. Il est surtout amoureux, facilement épris, facilement passionné et toujours sentimental. S'il est sentimental, il ne l'est pas comme chez nous, par simple excès d'imagination. Le mot ne doit pas nous égarer, ce que nous désignons ici en France est plus une éducation et une attitude qu'une manière d'être. Olavi est sentimental par nature, même quand il se tait, même quand son imagination est au repos. Tantôt d'une activité bouillante, tantôt perdu dans une rêverie sans contour, semblable à un fleuve sans rives, il est le jouet de la destinée et de ses instincts. Rêves, désirs, aspirations vagues, révoltes, désespoir, abattement, joie, extase, tout se succède et tout se mêle parfois presque sans transition passant d'un extrême à l'autre. C'est un homme du Nord, au sang ardent, à la nature lente, timide un instant et déchaînée l'instant d'après.

Si instinctif qu'il soit, il n'est cependant pas irréfléchi. Parfois son regard se perd dans un songe et il médite sur lui-même. Mais cette pensée-là est elle-même toute pétrie de passion. Il sent plus qu'il ne voit ce qui se passe en lui et il souffre sans remède d'être déchiré au fond de lui-même entre des instincts et des aspirations ennemis. Lorsque le crépuscule s'abaisse lentement vers lui, il se replie sur lui-même, mais sa retraite n'est pas solitaire, il s'entretient avec la lumière étrange qui l'entoure, il est assailli d'images, de fantômes, il rêve, plus qu'il ne pense. Aussi ne résout-il rien, ne décide-t-il rien. Il ignore l'art de délibérer avec lui-même. Il ne sait pas prendre de propos ferme.

Un jour, après bien des pérégrinations, il rencontre sur sa route une vierge belle et fière. C'est Kylikki, la fille d'un riche fermier. Il s'éprend d'elle et sait se faire aimer en retour. Mais elle lui résiste et dès lors sa vie cessera d'être sans but. Coûte que coûte, il s'efforcera de l'épouser. Il y parvient enfin après mille difficultés.

Tel est le roman auquel Linnankoski a donné un titre si étrange : l'hymne à la fleur de feu. Cette fleur de feu, c'est la fleur de pin, d'un rouge ardent, et qui, comme tout ce qui est rouge, nous dit le poète finnois, symbolise ce qui est beau : c'est-à-dire l'amour.

Les extraits qui suivent sont des épisodes qui donneront quelque idée de la manière de Linnankoski. Certes, rien ne peut faire revivre toute la fraîcheur ingénue, toute la saveur de l'original, de cette langue si douce et si parfumée, dans laquelle on croirait humer à chaque phrase la senteur pénétrante de résine qui s'épand dans les forêts et sur tout le paysage finlandais.

Aurélien SAUVAGEOT.

I

LA NYMPHE DES BOIS

Le soleil du soir était l'hôte du bois. Il étendait la main jusqu'aux arbres les plus éloignés ou il leur clignait de l'œil. Il attirait les plus proches dans la tiédeur de son sein.

Tout le bois n'était que joie.

Le vent du Sud racontait des histoires du pays de l'Orient, où les arbres sont merveilleusement grands, les forêts si ombreuses et la terre si chaude, l'éclat des arbres si éblouissant, les hommes bruns comme des ombres, avec de la flamme dans le regard.

Tout le bois dressait l'oreille.

Un coq de bruyère se posa sur la branche d'un pin aux fleurs rouges, tout près d'une grappe de fleurs rouges. « Il se peut, s'écria-t-il, mais nulle part aucun rivage ne connaît autant d'allégresse, ni d'harmonies aussi sonores que la forêt du Nord en été. »

Et tout le bois, d'acquiescer de la tête.

A mi-coteau s'entr'ouvrait une petite clairière, où des troncs de pins gris clair étaient couchés sur le sol, enlacés, l'un sur l'autre, leurs branches fraîchement brisées et encore fleuries de rouge, encore toutes frémissantes.

Sur un tronc d'arbre, un adolescent assis.

Il était grand et élancé comme les pins qu'il venait d'abattre. Son chapeau se balançait à un rameau de pin. Sa veste et son gilet étaient suspendus à une grosse branche morte. L'ouverture de sa chemise blanche laissait voir un torse puissant et basané et les manches retroussées jusqu'aux coudes découvraient des bras robustes, brunis par le soleil.

Il était assis, le corps légèrement penché en avant et considérait le gonflement des muscles et la tension puissante des tendons sous la peau.

Et l'adolescent sourit.

Il saisit le manche de la cognée près de lui. Il la brandit en l'air, d'un seul bras tendu, la garda ainsi un instant puis la laissa finalement retomber en se jouant.

L'adolescent sourit de nouveau.

« — En voilà déjà vingt-cinq couchés par terre et la cognée ne pèse pas encore le moins du monde ! »

Le coq de bruyère chanta. L'adolescent leva les yeux vers le sommet de la colline.

« Etrange printemps, pensa-t-il en lui-même. Jamais les pins n'ont été aussi rouges de fleurs, ni les sapins si pleins de pousses nouvelles. Jamais le ruisseau n'a bondi si allègrement, ni le coq de bruyère chanté avec tant de constance. La nature entière est comme enchantée. Je ne m'étonnerais même pas si je voyais maintenant des nymphes apparaître entre les arbres ».

Il resta un instant assis la tête dans ses mains. « On dit qu'elles ne se montrent plus maintenant. Grand-père les a vues, lui, encore. Elles sont devenues farouches et ombrageuses depuis qu'on a commencé à défricher les bois.

« — Eh là Mansikki,
eh là Muslikki,
eh là mes petites,
voici bientôt le soir ».

La voix venait de quelque part derrière la colline et elle résonnait comme une clochette d'argent sur la route en hiver.

Le cœur de l'adolescent bondit. Il se dressa brusquement et se pencha dans la direction du son. Il écouta un instant, en contenant son souffle, mais il n'entendit que le battement précipité de son cœur.

L'adolescent avança de quelques pas rapides.

« — Viendra-t-elle ici, ou...? »

« — Eh là, Tähdikki,
eh là Tiistikki,
allons mes enfants
venez, il faut partir ! »

Le son était tout proche, sur l'autre versant du coteau.

« — C'est-elle, la voici. »

L'adolescent fit précipitamment quelques pas en montant dans la direction d'où venait la voix, mais il s'étonna de sa propre précipitation, il revint en arrière et resta debout, le regard fixé sur la crête du coteau.

Un reflet d'or apparut entre les pins, un reflet d'or qui flottait au vent et sur lequel se détachait un bandeau bleu. Sous la tache jaune apparut un corsage clair, une taille mince et l'instant d'après, une jupe bleue.

« — La nymphe des bois. »

La jeune fille se dressait sur la crête du coteau. L'adolescent la voyait de profil. Sa main en visière, elle appela encore; puis elle se mit à descendre du côté opposé à l'orée du bois.

L'adolescent ne savait que faire. Il fit quelques enjambées, en courant presque vers la jeune fille. Il sauta promptement sur un tronc d'arbre, mit les mains autour de sa bouche et appela.

Mais ses mains retombèrent subitement et il resta un instant déconcerté. Il sauta ensuite sur le sol, saisit sa cognée, remonta sur le tronc d'arbre et épia la jeune fille.

La jeune fille allait tout doucement son chemin.

« — Jusqu'à ce grand pin, là-bas, j'attendrai; mais si elle ne me remarque pas avant, alors je cognerai sur une souche ».

La jeune fille allait tout doucement son chemin, — la cognée s'éleva en l'air.

« — *Eh là Man...* »

La jeune fille se retourna tout en appelant, elle remarqua le jeune homme, sursauta, rougit et demeura interdite.

« — Olavi »

« — Anikki »

Il sauta à bas du tronc, et courut vers elle. La jeune fille s'approcha.

« — Toi, ici? Et tu ne dis rien du tout? Tu es toute effarouchée? »

« — Je voulais dire quelque chose, mais je n'ai pas eu le temps.

Ils se serrèrent la main cordialement, en camarades.

« — Regarde donc », commença le jeune homme avec empressement. « Est-ce que ce n'est pas comme un château, le château féérique de Tappio? Et moi je suis le châtelain. Et toi tu es la nymphe des bois, qui viens me rendre une visite. Tes vêtements exhalent le parfum de la résine et tes cheveux sentent bon comme la feuille de bouleau. Et tu viens en jouant de la flûte au son doux comme le miel... »

La jeune fille le regardait étonnée.

« — Qu'est-ce que tu as aujourd'hui? Pourquoi es-tu comme cela? »

L'adolescent allait souriant, sans savoir pourquoi.

« — C'est la forêt qui dit toutes ces choses » dit-il en manière d'explication. « Mais maintenant, il faut que tu viennes dans mon château, jusque tout au fond. »

Ils avancèrent vers le milieu de la coupe.

« — C'est toi seul qui les as tous abattus? »

Un tiède regard se posa sur le cou basané du jeune homme et sur ses puissantes épaules.

« — Comme tu es fort ! »

L'adolescent pressa le pas.

« — Regarde, voici la grande salle du château et voici le siège d'honneur. N'est-il pas confortable? Et voici encore l'autre siège à côté. L'invité s'assied toujours sur le siège d'honneur. »

« — Et l'hôte... »? fit la jeune fille en riant.

« — Sur l'autre siège à côté, naturellement ».

Ils se considérèrent en souriant. Ils s'assirent ensuite au nœud que formaient deux troncs tombés en croix l'un sur l'autre, ils s'assirent, chacun sur son tronc, en face l'un de l'autre.

« — Est-ce qu'on ne dirait pas un peu des décorations, avec ces rameaux verdoyants et ces fleurs de feu? »

« — Oh! si, c'est un vrai château. Voilà déjà deux ans que nous nous sommes parlé pour la dernière fois et voici que nous nous retrouvons dans un château. »

« — C'est vrai, nous ne nous sommes pas vus souvent » fit le jeune homme, un léger tressaillement du souvenir dans la voix, « nous qui passions autrefois nos vacances ensemble. Te

rappelles-tu? Tu étais la fermière d'Isontalo et tu avais vingt-cinq vaches laitières dans ton étable, et des brebis, autant que Jacob à la fin de l'année où il servit chez Laban. »

« — Oh! je me rappelle, je me rappelle. » Le bleu regard de la jeune fille s'éclaira tandis que deux jeunes rires frais s'élevaient à qui mieux mieux vers le sommet du coteau.

La forêt s'éveilla de sa rêverie et se pencha pour écouter les histoires des êtres humains jouant au fermier et à la fermière.

« — Et, est-ce que tu te rappelles cette grande bataille de boules de neige au retour de l'école? Tes cheveux et ta natte ne formaient plus qu'un seul bloc de neige. C'est moi ensuite qui t'ai dénoué les cheveux, t'en souviens-tu? Et je les ai nattés à nouveau, en plein milieu de la route, n'est-ce pas? »

« — Oui, même que tu les as nattés tout de travers et que tout le monde riait. »

Les arbres échangèrent un regard : ils n'avaient jamais entendu de contes semblables de leur vie.

« — Et le temps du catéchisme », fit la jeune fille avec chaleur. « Je n'oublierai jamais ces beaux jours d'été, ni les ombrages des bouleaux dans le jardin du presbytère, ni... »

Les arbres se firent signe et hochèrent la tête. Il n'avaient jusqu'alors entendu que la sonnerie des cloches et les divinations du vieux sapin de la colline de Huuhkai sur ce que pouvait bien être cette maison munie d'une croix. Maintenant seulement ils venaient d'apprendre des êtres humains eux-mêmes ce qui s'y passait.

« — Et depuis, tu es devenue une si grande fille. Cela semble étrange, c'est comme si tu n'étais plus la même, tout en étant la même. »

« — Et toi donc... ! » La douceur de la feuille de bouleau passa dans le regard bleu de la jeune fille, « toi, grand diable qui massacres les sapins ! »

Le dialogue s'interrompit.

Les arbres se penchèrent, ils attendaient, retenant leur souffle.

Une onde tiède se répandit dans la poitrine de l'adolescent.

Elle déferla comme la vague d'équinoxe sur le sable d'un rivage imbattu des flots.

Le foulard que la jeune fille portait sur sa tête avait glissé à terre. Le jeune homme se baissa et le lui tendit. Leurs doigts s'effleurèrent le long du mince tissu. Un frisson brûlant le parcourut de la tête aux pieds. Il saisit brusquement les deux mains de la jeune fille et plongea un regard de flamme dans ses yeux.

« — Anikki », murmura-t-il. Il voulait lui dire tout le bouillonnement de son sang, mais il ne put proférer qu'un nouvel « Anikki » perplexe et essoufflé.

Une légère rougeur était montée aux joues de la jeune fille, mais elle regardait le jeune homme calme et franche; une chaude pression de la main fut sa réponse.

« Plus que personne au monde? » poursuivit le jeune homme impétueusement.

Une nouvelle pression, plus ferme que la première.

L'adolescent était plein d'allégresse, mais il se sentait toujours inquiet et déconcerté. Il eût voulu dire quelque chose d'ardent, d'enflammé. Ou bien encore faire quelque chose, se jeter à terre à ses pieds, de ses mains envelopper ses joues à elle, n'importe quoi. Seulement, il n'osait pas.

Mais son regard tomba alors sur une grappe de fleurs à côté de lui. Il dégagea une de ses mains et cueillit un petit bouquet de fleurs rouges.

« — Ne voudrais-tu pas accepter cela... en souvenir de la visite au château du Massacre...? »

« — Au château d'Olavi » fit la jeune fille et riant.

Ce mot fut comme une délivrance. Ils se regardèrent en souriant et se mirent à rire tellement que la forêt en résonna.

Le jeune homme se rapprocha et s'assit auprès de la jeune fille. Il se mit à fixer le bouquet sur son corsage. Tandis qu'il se baissait, ses cheveux effleurèrent les boucles de la jeune fille. Ce fut d'abord comme une légère et invisible caresse, à laquelle il n'osait pas croire lui-même, mais ensuite, ce fut comme un fluide ardent qui l'aurait parcouru et serait resté dans ses artères brûlantes de fièvre. C'était comme si sa res-

piration s'était arrêtée, et comme si son cœur voulait bondir hors de sa poitrine. Il entoura soudain la jeune fille de ses mains et l'attira sur ses genoux.

La jeune fille s'empourpra. Elle ne répondit pas. Elle blottit seulement son visage plein d'embarras contre l'épaule du jeune homme.

Le jeune homme la pressa encore plus étroitement contre lui. Il sentait la tiédeur de la jeune fille à travers le mince corsage, le long de sa poitrine. Il fut pris de vertige. Un sentiment de malaise invincible s'empara brusquement de lui. Il crut qu'il allait étouffer, s'il ne faisait pas un mouvement violent, afin de pouvoir respirer à nouveau. Sa main gauche glissée autour de la taille de la jeune fille se crispait en une fièvreuse pression. De la main droite, il lui releva le menton.

« — Annikki — murmurèrent ses lèvres en s'approchant.— Un, seulement? »

La jeune fille esquiva, en relevant la tête, le regarda étonnée :

« — Comment peux-tu désirer cela de moi? Tu sais que ce n'est pas bien. »

« — Tu ne tiens pas à moi autant que tu l'as dit », s'écria le jeune homme avec emportement, comme s'il l'accusait de ne pas avoir tenu une promesse.

La jeune fille éclata en sanglots. Ses frêles épaules tressaillaient d'émotion. Le bouquet se détacha et roula à terre.

« — Mon bouquet », fit-elle en sanglotant.

Une rougeur de honte monta aux joues du jeune homme. Ses mains dégagèrent leur étreinte et comme frappé de la foudre, il laissa la jeune fille glisser à ses côtés.

Elle tremblait toujours. Le jeune homme avait l'air décontenancé d'un malfaiteur, qui n'aurait pas voulu faire de mal.

« — Annikki, » dit-il, une prière dans la voix, « pardonne-moi, Annikki. Je ne sais pas moi-même ce qui m'a pris. Si tu savais comme je me repens. »

La jeune fille releva la tête et sourit à travers ses larmes.

« — Je savais bien, que tu ne pouvais pas être méchant avec moi. »

« — Et seras-tu la même qu'auparavant? La même que si rien du tout ne s'était passé? Dis? »

Il cherchait la main et le regard de la jeune fille. Et il les trouva tous deux.

« — Puis-je le fixer de nouveau à ton corsage? » demanda-t-il timidement, en ramassant le bouquet tombé à terre.

La jeune fille sourit. Le bouquet sourit.

« — Et puis après, il va falloir tout de suite partir. Maman attend les vaches. »

« — Maintenant, déjà? »

Ils se levèrent et l'adolescent attacha le bouquet sur le corsage de la jeune fille.

« — Comme tu es bonne ! » s'écria-t-il, avec une joie et une reconnaissance indicibles.

« — Et toi... Au revoir, Olavi ! »

« — Au revoir, nymphe des bois ! »

L'adolescent resta debout au milieu de la coupe et regarda jusqu'à ce qu'il ne pût plus rien distinguer de la jeune fille.

Elle se retourna encore une fois et le bouquet brilla sur son corsage clair, comme la pourpre du soir sur les nuages.

« — Aujourd'hui, je n'abattrai plus un seul arbre » se dit le jeune homme en s'asseyant sur un tronc d'arbre, la tête appuyée dans ses mains.

II

La première neige

Elle tomba, cette année, plus tard que de coutume, quelques jours seulement avant la Noël. Aussi semblait-il aux hommes que le ciel eût versé une pluie d'argent.

Les enfants la saluaient d'éclats de joie et du feu d'artifice de leurs boules de neige, les femmes la portaient par pelletées

dans leurs maisons et l'épandaient sur le plancher, qu'elles se mettaient à nettoyer. Les hommes fixaient les grelots tintants aux colliers de leurs chevaux.

Les chemins dans la forêt grouillaient de charretiers enjoués et la grand'route menant à la ville était comme parcourue d'une suite ininterrompue de pèlerins. Et ces gens ne pouvaient s'empêcher de clamer de joyeux saluts à ceux qui les rencontraient pas plus que de leur parler un peu de la neige, si inconnu que fût le passant.

Le soir commençait à tomber.

Olavi venait de rentrer de la forêt et il était assis dans la pétite chambre de la petite chaumière, où il avait son logis, quand entra un vieillard, un des paysans du village.

« — Bonsoir. Un salut de la ville ! » salua l'homme.

« — Bonsoir, bonsoir. Ne veux-tu pas t'asseoir? »

« — Je n'ai absolument pas le temps. J'ai seulement pour toi un petit salut de la ville. J'ai fait manger mon cheval ce soir à Valimäki et c'est de là qu'on te l'a envoyé : le voici »

L'homme sortit de sa poche un petit paquet enveloppé de papier et le tendit à Olavi.

Les joues du jeune homme s'empourprèrent, et c'est à peine s'il eut la force de dire merci.

Le messager l'observait très attentivement, sans en avoir l'air, et il poursuivit avec un bienveillant sourire :

« — On m'a dit que je n'avais besoin de rien dire, de donner seulement ceci. Mais peut-être ferai-je bien de raconter comment je l'ai reçu? »

« — Raconte toujours... j'écouterai bien volontiers » dit le jeune homme encore embarrassé.

« — Comme j'ai dit, j'ai donné là-bas à manger à mon cheval et, au crépuscule, je me suis mis en route. En descendant de la ferme pour passer sur la prairie, voilà que j'entends soudain des pas derrière moi. Ai-je perdu quelque chose? Telle fut ma pensée et je m'arrêtai. »

« La personne qui courait derrière moi était une gentille petite jeune fille, grande comme ça, sans coiffe et les joues toutes rouges. »

« — Y a t-il quelque chose d'oublié? » demandé-je.

« — Oui» répond la jeune fille en baissant les yeux. « Vous avez dit qu'un certain Olavi est maintenant là-bas dans votre village, n'est-ce pas? »

« — Oui, en effet. Eh bien ? »

« — C'est que je le connais et que j'aurais une commission »

« — Oh! oh ! dis-je en riant.

« — Rien d'autre qu'un petit salut», — ajoute la jeune fille avec précipitation.

« — Il parviendra sûrement, car le chemin est bon maintenant.

« — Peut-on avoir confiance en vous?» — reprend la jeune fille

« — Est-ce que je le perdrai en chemin? » — demandé-je.

« — Et vous ne vous moquerez pas de moi ! »

« — Comment me moquerais-je donc de toi, moi, un vieillard?

« — C'est ce qui m'avait donné confiance, — dit la jeune fille. — Voici ».

Et elle me donna ce que tu as là.

« — Quelque chose comme ça, de si palpable », fis-je en riant.

« — Oui, vous ne l'ouvrirez pas, dites? On peut d'ailleurs sentir assez bien ce qu'il y a dedans. »

« — Pour quelle raison l'ouvrirais-je donc? » affirmé-je.

« — Et vous le donnerez de la main à la main, n'est-ce pas? Il n'y a pas besoin de dire quoi que ce soit. »

« — Allons, allons, je comprends bien que c'est là un cadeau beau à porter », ai-je eu envie de dire, mais la voilà déjà partie en coup de vent, les cheveux flottants.

« — Voilà. C'est de cette façon là que ç'a m'a été donné. Il faut maintenant que je m'en aille. Porte-toi bien. »

« — Au revoir, et merci beaucoup... pour le tout ».

Le jeune homme alla s'asseoir près de la table, le paquet à la main. Il sentait ce qu'il y avait dedans, mais il ne se pressait pas d'ouvrir. Il se représentait comment tout cela avait dû se passer. La jeune fille aux cheveux bruns, aux yeux clairs, l'air encore presque d'une enfant, était assise dans la pièce, tandis que le voyageur, assis sur un banc de côté, mangeait des

provisions tirées de son sac de voyage de cuir rouge. L'homme avait parlé de la première neige, du chemin devenu praticable, et des travaux forestiers qu'on allait commencer dans son village aussi.

Et là aussi, il y avait plus de travail qu'auparavant, de sorte que le contremaître avait un aide, un jeune homme du nom d'Olavi.

« Olavi »! La jeune fille est sur le point de crier son nom. Elle devient brusquement rouge et interrompt son travail pour écouter avec plus d'attention. Mais le voyageur ne parle plus de ce qu'elle désirerait entendre, il bavarde sur toutes sortes d'autres sujets sans intérêt. La jeune fille n'a plus de repos et elle ne sait que faire, elle sait seulement qu'elle devrait faire quelque chose. Et elle regarde avec grande attention le visage du voyageur, tel qu'il est assis là sur le banc, en train de fumer: « Il a l'air honnête et bon, pense la jeune fille. Peut-on vraiment avoir confiance en lui? »

Alors la jeune fille va doucement dans sa chambre, comme pour chercher quelque chose, et tire quelque chose du tiroir de sa commode, quelque chose qu'elle a celé depuis longtemps. Elle cherche un papier ou un sac et elle ne peut le trouver. Elle le trouve enfin, l'applique et attache une ficelle par-dessus; elle forme un nœud bien solide, coupe très court les bouts qui dépassent de façon que des doigts ne puissent l'ouvrir... et sourit.

La jeune fille revient maintenant dans la salle, le petit paquet dans la poche. Le voyageur se dispose justement à partir. « Il faut que j'aille préparer la boisson pour les vaches », dit la jeune fille et elle se rend dans l'étable. De la fenêtre, elle voit le voyageur détacher son cheval. Le voilà qui passe la porte cochère et met son cheval au trot pour gagner la prairie. « Il est temps », pense la jeune fille et elle se précipite derrière lui.

Et le jeune homme voit la jeune fille courir. Il voit sa poitrine battre précipitamment, quand elle arrête l'homme et se met à parler. Il voit sa rougeur et son regard et sa joie quand elle a obtenu ce qu'elle voulait, sa joie si grande qu'elle

oublie de remercier et se met à retourner en courant, comme si elle voulait courir à qui mieux mieux avec son allégresse. Et une fois revenue dans la cour de la ferme, elle se retourne et regarde de tous côtés, pour voir si personne ne l'aurait vue, et puis elle entre dans l'étable...

Le jeune homme ouvre le paquet, lentement, avec un sentiment d'allégresse.

Une grosse pomme rouge sombre lui dit le salut de la jeune fille.

« La couleur de la Baie de Sorbier ! », s'exclame le jeune homme, comme si la jeune fille avait choisi toute exprès un fruit de cette couleur parmi un grand tas de pommes, bien qu'il sache que c'était certainement le seul qu'elle avait.

Et le cœur du jeune homme se gonfle de joie et de fierté, à la pensée que la jeune fille se souvient encore de lui. « A-t-on jamais vu pareille jeune fille et pareil salut? »

Et ses pensées s'en retournent vers la beauté de l'automne et il tourne la pomme dans sa main comme s'il la caressait, tandis qu'il regarde en souriant par la fenêtre.

Il sent alors la pomme presser sa main plus fermement en quelque endroit, comme si elle voulait appeler son attention sur quelque chose. Il se met à regarder ce que cela peut bien être. Il remarque en un point de la pelure une protubérance et autour comme le sillon laissé par une lame de couteau. Curieux, il en soulève le bord. Un petit bloc rond s'en détache, pareil à un couvercle en miniature. Sous le couvercle apparaît un peu de papier blanc.

« — Quoi, un salut encore plus chaleureux? » s'écrie le jeune homme et, d'une main tremblante de joie, il tire le papier de sa cachette et se met à le développer.

C'est un tout petit billet et, sur un côté, écrites d'un hâtif crayon en une écriture bien connue les lignes suivantes :

« Maintenant, je sais ce que c'est que l'ennui. As-tu tout à fait oublié ta petite Baie de Sorbier? Moi, chaque soir je m'endors en ne pensant qu'à toi ».

La pomme glisse sur les genoux du jeune homme. Le billet tremble dans sa main et dans ses yeux monte une brume qui les fait briller.

Le jeune homme lève soudain les yeux. De frais flocons de neige descendent pesamment.

Un instant passe, puis un autre. Le soir s'assombrit et enfin s'obscurcit complètement, mais le jeune homme reste toujours dans sa solitude, le billet dans la main et regardant au dehors.

Il ne voit plus rien, mais il sent les grands flocons de neige fraîche, qui tombent toujours pesamment.

III

ELÄMÄNLANKA

La lampe était allumée et un maigre feu pétillait dans l'âtre.

La jeune fille était assise à sa façon sur le plancher, elle tenait les pieds de son amant sur ses genoux, tendrement enveloppés de son tablier, comme s'ils lui appartenaient à elle.

« — Travaille, va, je ne veux pas te déranger, dit la jeune fille. Je veux seulement chauffer tes pieds et regarder en cachette comme tu es beau ».

Olavi lui jeta un regard rapide et ardent; puis il poursuivit son travail.

« — Dis-donc, Olavi », dit la jeune fille un instant après :

« Que tiendrai-je sur mes genoux, quand tu seras parti? »

Elle regardait son amant, l'air décontenancé et comme l'appelant à son aide.

Le jeune homme eut un mouvement inquiet, comme s'il venait d'écrire un chiffre faux, difficile à effacer.

« — Tu n'auras rien du tout à tenir, que je sache », dit-il, le moment d'après, d'une voix qui s'efforçait d'être légère et enjouée. « Autrefois tu n'avais rien non plus. »

« — Oui, autrefois, mais désormais..., désormais il me faudra quelque chose ».

La voix de la jeune fille frémissait si étrangement, que le

jeune homme tressaillit involontairement. Laissant tomber sa plume, il fixa en silence la flamme du foyer. Il lui semblait qu'il venait de parler à un enfant, un enfant profond, un enfant prodige, qui comprenait et sentait mieux que bien des adultes, mais qui était cependant enfant et qui commençait maintenant à lui poser de ces questions obstinées d'enfant, auxquelles il était difficile à un adulte de répondre sans blesser cet enfant.

La jeune fille le fixa longtemps, comme si elle voulait l'explorer.

« — Ne sois pas fâché, Olavi, dit-elle avec chaleur. Je suis si puérile. Remets-toi à ton travail, n'est-ce pas? Sinon, j'aurai de la peine ».

« — Comme tu es gentille », dit le jeune homme en prenant sa main avec émotion. « Mais si, je t'en parlerai, mais une autre fois, comprends-tu? »

« — Oui, c'est ça, une autre fois, une autre fois. N'y songe plus maintenant ».

Mais l'inanité de ses propres paroles hantait les oreilles d'Olavi. Il lui semblait n'avoir parlé que pour dire quelque chose, que pour apaiser un enfant. Il ressaisit sa plume mais il ne reprit pas son travail, il se mit à dessiner distraitement un carré dans la marge du registre et dans ce carré de grands points d'interrogation.

La jeune fille se rapprocha de lui, appuya sa joue contre son genou et ferma les yeux. Mais sa pensée travaillait fébrilement et la flamme d'une idée soudaine éclairait ses yeux, quand elle redressa la tête.

« — Olavi, dit-elle impétueusement, es-tu bien pressé? »

« — Non, pourquoi? ».

Il sentit aussitôt dans le son de sa voix qu'elle avait quelque chose de particulier à lui dire.

« — Ce n'est qu'une vieille histoire que je viens de me rappeler et que j'aurais envie de te raconter tout de suite ».

« — Raconte, raconte », s'écria Olavi comme allégé d'un lourd fardeau.

« — Tu es la seule jeune fille que je connaisse, à savoir raconter des histoires et à en inventer elle-même ».

« — Celle-ci n'est pas de mon invention, je l'ai entendue raconter par d'autres », affirma la jeune fille.

« — Non ? Et alors, comment cela commence-t-il?» dit Olavi avec vivacité en prenant ses deux mains dans les siennes.

« C'était une fois... n'est-ce pas ainsi? »

« — Oui tout juste, ce sont ces mots-là mêmes. Il était une fois un jeune homme et une jeune fille. Et ils s'aimaient l'un l'autre, et c'était surtout la jeune fille qui aimait, tellement qu'on ne peut pas le dire avec des mots ».

Elle regarda Olavi dans les yeux comme pour voir l'effet produit par le début de son histoire.

« — Cela commence bien » déclara Olavi, mais une pensée secrète se mit à germer dans son cœur.

« — Ils allaient au milieu des bois et sous les vieux bouleaux s'entretenaient de leur bonheur. Mais la jeune fille ne put avoir le jeune homme et ils durent se séparer. Et le jeune homme dut partir au loin et la jeune fille savait qu'elle ne verrait plus jamais celui qu'elle aimait ».

Les yeux d'Olavi s'élargirent et sa pensée secrète se mit à prendre racine. « — Continue, continue, que se passa-t-il ensuite?»

« — Alors la jeune fille dit au jeune homme juste au moment où ils allaient se quitter : Marque-moi de quelque signe afin que je puisse sentir que je t'appartiens pour toujours, afin que personne ne puisse jamais t'arracher de mon cœur. » Le jeune homme réfléchit un instant.

« — Où veux-tu que je marque ce signe? » demanda-t-il à la jeune fille. « Ici, à l'endroit de mon cœur », dit la jeune fille.

« Et la jeune fille découvrit sa poitrine et le jeune homme sortit son couteau de la gaîne et, de la pointe de la lame, il grava l'image d'un cœur sur sa poitrine juste à l'endroit du cœur »...

Un léger frisson parcourut la jeune fille.

« — Ensuite, il colora la marque ainsi laissée tout comme font les matelots quand ils se gravent des ancres sur les mains. Et quand il eut terminé, il embrassa ce signe... et ils se séparèrent ».

Le jeune homme se sentit lui-même ému... maintenant il commençait à comprendre.

« — Et ensuite, dit-il tout bas, qu'advint-il de la jeune fille qui portait un signe à l'endroit du cœur et qu'advint-il du jeune homme qui avait gravé ce signe? »

« — Du jeune homme? dit la jeune fille étonnée et s'efforçant de réfléchir. « De lui, mon histoire ne sait plus rien, elle ne parle que de la jeune fille. »

« — Oui, c'est vrai, c'est bien naturel, puisque le jeune homme est parti », dit Olavi. « Mais la jeune fille? »

« — La jeune fille considérait ce signe qu'elle portait, chaque soir en se dévêtissant et chaque matin en s'habillant et elle était si heureuse, car il lui semblait que par ce signe le jeune homme était toujours auprès d'elle. Mais ensuite ses parents prétendirent la marier et, bien que la jeune fille s'y refusât, elle dut cependant obéir. Mais elle n'aimait pas ce mari et elle gardait toujours en cachette la marque de son amant et par ce signe s'entretenait avec lui, et ainsi elle était heureuse. »

« — Et le mari? Ne remarqua-t-il rien?» demanda Olavi avec intérêt. »

« — Non, les hommes ne remarquent généralement pas les choses de ce genre. Mais ensuite cette jeune fille eut un enfant de cet homme; oui, elle était tout de même jeune fille, puisqu'elle était restée fidèle à celüi qu'elle aimait. Et cet enfant portait exactement la même marque et à la même place. Le mari vit la marque.

« — Qu'est-ce donc que cela, demanda-t-il d'une voix glacée.»

« — C'est un signe de naissance, répondit la jeune fille. »

« — Ne mens pas, s'écria le mari. C'est un signe qu'il a « hérité. Découvre-moi tout de suite ta poitrine. »

« La jeune fille s'y refusa, car elle pensait que cet homme n'avait rien à faire avec le signe. Alors le visage du mari bleuit et il arracha le corsage de la jeune fille. Mais à partir de ce moment, la jeune fille ne désira plus dissimuler sa marque, elle se dressa tout debout et, le visage blanc comme la neige, elle répondit avant qu'il eût le temps de poser une question :

« — Oui, c'est la marque de mon premier amour et ce signe

veut dire que je serai toujours sienne, comme j'ai été jusqu'à « présent ». Alors, les yeux de l'homme s'enflammèrent et, sans dire un mot de plus, il tira son couteau et le plongea dans la poitrine de la jeune fille à l'endroit du signe ».

Elle allait ajouter quelque chose, mais la voix lui manqua. Elle sentit les genoux d'Olavi trembler contre sa poitrine.

« — Tu sais bien raconter», dit le jeune homme d'une voix étouffée. Mais cette fin est trop horrible. »

« — Non, elle n'est pas du tout horrible, elle est au contraire très belle. La jeune fille ne désirait rien de plus, elle mourut le sourire sur les lèvres comme seuls meurent ceux qui sont heureux. Et puis ce n'est pas encore tout à fait fini, il y a une suite. »

« — Une suite?... » s'exclama Olavi surpris, incapable de deviner la fin que la jeune fille pouvait bien donner à son histoire.

« — Oui», poursuivit-elle, «en effet, la jeune fille arriva après la mort devant la porte du ciel. Et Saint Pierre s'y trouvait, comme toujours. »

« — Tu ne passeras pas, dit Saint Pierre, car tu portes la passion de ta jeunesse marquée sur la poitrine ».

Mais Dieu le Père entendit de son trône, car la porte du ciel était entr'ouverte.

« — Ouvre la porte, dit-il, et il considéra la poitrine de la jeune fille, et la jeune fille resta sans crainte.

« — Ne t'y entends-tu pas mieux que cela? » dit le Seigneur à Saint Pierre sur un ton de remontrance. Elle est restée fidèle à l'amour de sa jeunesse. Entre, donc mon enfant ».

Ils restèrent tous deux silencieux. La flamme bleue du foyer jouait sur le fond rouge du poêle.

« — Merci, Elämänlanka, oui, je comprends maintenant ta pensée, murmura enfin Olavi, la voix tremblante et il baisa les mains enfièvrées de la jeune fille. « Et comme tu l'as joliment racontée ! »

« — Vraiment, as-tu encore bien tout compris? » dit la jeune fille. » « Je n'ai pas encore terminé. »

« — Tu n'as pas encore terminé...? » »

« — Non ».

La jeune fille dégagea ses mains et comme pour reprendre tout ce qu'elle avait mis dans son récit, elle entoura les pieds d'Olavi de ses bras et le regarda dans les yeux d'un air implorant.

« — Donne-moi cette marque ».

Olavi sentit comme un frisson glacé le parcourir auquel succéda un frisson brûlant, puis vinrent des frissons à la fois glacés et brûlants.

« — Non, non, Elämänlanka, ne me demande pas celà, je n'aurai même pas la force de le faire, s'écria-t-il avec détresse. »

« — Tu le pourras, si tu veux. L'amour peut tout. »

« — Mais pourtant, après cette histoire. »

« — N'as-tu pas dit toi-même qu'elle était belle?

« — Oui, l'idée en est belle, que tu y avais celée, mais je t'ai dit aussi que c'était horrible... à un certain passage. »

« — Oui, tu l'as dit... mais c'est ce qu'il y avait de plus beau. Ne peux-tu pas le faire? » implora-t-elle les lèvres tremblantes.

« — Hélas, hélas! » soupira Olavi, tandis que l'angoisse lui perlait sur le front. « Je ne voudrais pourtant pas te refuser quelque chose, mais je ne pourrais plus jamais cesser ensuite de penser à ce passage de ton histoire. »

« — J'avais bien pensé que ce serait ainsi. Tu ne peux me comprendre, car tu n'es pas moi. Mais il faut que j'aie quelque chose, sinon je ne pourrai pas vivre, » dit-elle avec hâte. « Regarde. »

Elle tira de son sein un petit sachet de soie bleue, suspendu à son cou par un lacet de soie rouge.

« — Il suffira juste à couvrir la place que tu sais, vois-tu. »

« — Que c'est joli! » s'exclama Olavi comme revenu de sa frayeur et prenant le sachet dans sa main. « Et tu veux avoir quelque chose dedans? »

« — Oui. »

« — Une mèche de cheveux, es-tu donc si puérile? »

« — Non, je ne suis pas si puérile. »

« — Une fleur? »

« — Non, je ne suis pas non plus si puérile. »

« — Un madrigal alors? »

« — Non plus. Je veux t'avoir toi, tout entier. »
Olavi la regardait surpris, sans savoir quoi penser.
« — Ne comprends-tu pas? C'est ton image que je veux ».

IV

LA FLEUR ET LA JEUNE FILLE

L'Annansilmä fleurissait sur la fenêtre, sur la petite fenêtre de la petite chambrette.

L'Annansilmä fleurit au printemps et en été, celle-là, fleurissait même en hiver.

« — Je sais bien, moi, et, toi aussi, tu le sais, pourquoi tu fleuris maintenant en hiver, dit la jeune fille pensive; c'est pour que la joie sourie sur ma fenêtre ».

L'Annansilmä ne fleurit que quelques mois. Mais cette Annansilmä-là avait commencé de fleurir déjà à la Noël, elle était restée en fleur tout l'hiver et le printemps et elle embellissait de jour en jour.

« — Je sais bien, moi, et, toi aussi, tu le sais, combien de temps tu fleuriras. Tu as commencé de le faire quand je t'ai sortie de la chambre pour t'apporter ici et c'est seulement quand il ne sera plus là, lui dont tu fais la joie, que tu cesseras de fleurir ».

La jeune fille se pencha encore plus profondément sur la fleur.

« — La jeune fille ne possède qu'une seule fleur, si gracieuse et si belle », murmura-t-elle en pressant ses lèvres caressantes contre les fins pétales pourpres nouvellement éclos.

« — La jeune fille n'a qu'un seul ami, si tendre et si gentil », répondit la fleur en souriant et en inclinant de la tête vers la cour. .

V

Le rapide de Kohiseva

Le Kohiseva est splendide sous son écume printanière. Sur sa nuque inflexible, le pont courbe son arche puissante. Sous le pont, le rapide prend son élan et fait un bond dans son lit au milieu des mugissements et des remous. Il donne d'abord tout droit de la tête, puis fait un coude à droite et se brise ensuite en écumant contre la roche d'Akeälinna. Cette forteresse de pierre se dresse tel un géant au milieu du rapide, elle porte sur sa tête, dans une crevasse, un merisier à la ramure touffue, qui flotte au vent tel un panache. La roche se dresse coupant le rapide en deux. La branche de gauche porte son écume tout droit au moulin, celle de droite, encaissée de roches abruptes, charrie des troncs d'arbre. L'eau court dans le chenal en un galop impétueux, le bouillonnement des flots est ardent dans la passe étranglée, mais tout cela est court comme la joie dans la vie. Les blanches écumes se ruent et après avoir roulé du haut d'un seuil de roches dans la fosse du « Tourbillon d'Eve » elles s'arrêtent et s'apaisent pour continuer leur course plus modérément à travers le rapide inférieur.

Tel est le Kohiseva !

Johannes Linnankoski.

Trad. Aurélien Sauvageot.

POÈMES

Le Pilote

L'humanité s'avance ainsi qu'un grand navire
Qui passe avec lenteur sur l'océan des temps,
Sans que personne à bord sache qui peut prédire
Vers quel point ignoré des horizons flottants
Progresse le vaisseau sous la main qui gouverne
Sa marche imprévisible et que nul ne discerne,
Car l'étoile se cache aux miroirs des sextants.

Les visages, souvent, changent dans l'équipage :
Tels, qu'on voyait hier, sont éteints aujourd'hui;
Ils ne connaîtront pas le terme du voyage.
Ayant fait la manœuvre en peinant, comme autrui,
Chacun de ces marins sous l'océan immense
Tombe. Qui sentirait leur perte et leur absence?
Les vides sont comblés, les départs n'ont pas nui.

A l'arrière, suivant la ligne du sillage
Et le remous d'argent que la poupe a laissé,
Des hommes méditant, aux allures de sage,
Scrutent les flots calmés et le bruit effacé:
Accoudés en silence ils songent, sans angoisse,
Que c'est la même mer, qu'elle monte ou décroisse,
Qui s'agite et se tait quand la nef a passé.

Sur la proue, et leur face interrogeant la brume,
D'autres, illuminés, qui regardent là-bas,
Comme s'ils découvraient ce que nul ne présume,
Impatients, voudraient porter plus loin leurs pas.
Leurs yeux, emplis de rêve, accueillent des symptômes.
Ils déchiffrent pour tous la nue et ses fantômes :
Leur frère les entend et ne les comprend pas.

Et la foule sans nom se mêle à sa pareille,
Vaque, sans s'arrêter, à son morne travail,
Et sans ouïr les voix qui lui frappent l'oreille,
S'agite et croit toujours qu'elle est au gouvernail.
Chacun fait comme fait à ses côtés son frère,
Il accomplit le rite obscur et séculaire
Et de l'étrange nef ne connaît qu'un détail.

Quand le navire glisse avec des airs de fête,
Dans la main des meneurs fleurit l'humanité;
Mais si les ais disjoints craquent dans la tempête,
Lorsque sur le troupeau tonne leur vanité,
Ceux-là, les chefs d'un jour, qui n'ont pas peur d'eux-mê-
Tiennent, parmi les cris de haine et les blasphèmes, [mes,
La barre du vaisseau qui fuit, épouvanté.

Il va, guidé toujours vers une ancre inconnue.
Son étrave a frôlé l'écume du brisant
Sans qu'on ait vu fléchir sa marche soutenue.
Il ne sombrera pas. Mais nul regard perçant
Vers les terres tendu ne les a devinées...
Il vogue. Il va toujours, vers quelles destinées ?...
Est-ce Dieu, le pilote invisible et présent ?

La Voie

O Beauté ! que je ferme auprès de toi mes yeux.

Si le drame sans fin et sans but, où la vie
Aveugle, indifférente, agite sa folie,
Longtemps a pris les jours au piège indisieux,
S'il ne laisse après lui dans le fond de ton âme
Qu'un souffle inapaisé que n'épure la flamme;
Si ton cœur, traversé par le vol des espoirs,
Trouve toujours après quelques vides plus noirs;
Si ton amour se sent diminué, plus sombre
Entre ses bras fermés à ne serrer qu'une ombre;
Si d'avoir convoité tant de biens entassés
Ne trompe point l'ennui de tes regards lassés :

Va, la douleur te fait reconnaître la voie
Où l'homme, en s'oubliant, peut découvrir la joie.
Voici la solitude, elle veut, jusqu'au port
De cette île enchantée où croissent les fruits d'or,
Te conduire. Que ta voile, qu'un vent anime,
Suive son vol pensif, qu'oriente la cime
De la montagne où les neuf sœurs, sous l'œil du dieu,
Illuminent le cœur qui leur offre son vœu.
Abandon et douceur sur une mer sereine,
La mer bleue où sourit le sein d'une sirène
Qui montre les replis de son corps écailleux
Ou l'écume d'argent emperlant ses cheveux
Et qui chante. Ne clos point, avec vigilance,
L'oreille à ce salut, à cette délivrance,
A cette voix qui nous évade du réel,
Et par-dessus la vie édifie un vrai ciel !
Si ton corps, attiré par la chanson divine
Qui verse en nous l'oubli des choses, et fascine

Le mortel oublieux des rites du troupeau,
Tombe, en chantant aussi, dans l'abîme de l'eau,
Un dauphin va guider le chanteur qu'il honore
Vers ce couchant de pourpre où le marbre se dore.

Serein, inaltérable et triomphant, planté
Sur les piliers d'airain de l'immortalité,
S'élève un temple grec, dont la blanche colonne,
Harmonieuse, vibre un hymne qui résonne
Sous la lumière, comme un cristal sous le doigt.
Tout l'homme, dès le seuil extasié, perçoit
Que les sons, les couleurs et les lignes heureuses
Ruissellent sur notre âme, ondes voluptueuses.
La musique des mots s'insinue, et le cœur
Fait pleurer la pensée aux beaux chants de douleur
Que la Muse recueille en l'or mat d'une buire
Afin qu'ils soient plus tard un baume qu'on respire.
L'autre, mystérieuse et totale, qui vient
Des profondeurs de l'être où l'esprit pur se tient,
Fait s'affliger la joie et s'enchanter la peine
Et l'émoi sourdre au fond d'une source incertaine.
Tout s'anime, renaît, se colore et sourit.
Un songe inépuisable emporte alors l'esprit
Vers les rêves d'amour flottant de par le monde
Sur qui, pour se créer, toute beauté se fonde.
Ici pleuvent des fleurs sur le labeur humain,
Une tendre lumière éclaire le chemin
Où l'homme, pitoyable, avec sa soif mortelle,
Traînant ses durs travaux que le jour renouvelle,
S'arrête, en oubliant tout à coup ses douleurs
Lorsqu'il sent ses regards humectés d'autres pleurs.

C'est la maison de l'Art. C'est la seule demeure,
O Beauté ! Que ce soit en elle que je meure !

L'Ouvrier

Celui-là qui n'aura composé que pour lui
Son chant triste ou joyeux, selon l'heure et l'idole,
Sans savoir si l'écho redisait sa parole,
Si l'oreille attentive écoutait aujourd'hui;

Qui n'approcha jamais le ciseau de la pierre
Que pour sculpter l'émoi dont son cœur était plein,
Ainsi que le croyant, à la ferveur enclin,
Dont la lèvre toujours exhale une prière;

Celui qui partagea nos pleurs et notre faim,
Qui fit, de se connaître, une suprême étude,
Et, pensif, s'entretint avec la solitude :
Colloque de toute âme et de l'esprit divin;

Qui prit comme interprète une forme rebelle
Pour exprimer, mais sans se montrer en chemin,
La Nature mêlée avec le cœur humain
Et dire à tout venant : Voyez comme elle est belle !

Celui-là seul à qui nul habit ne fut cher,
Qui mit nus ses pensers pour qu'on vît leur stature,
Qui sut les dépouiller de la fausse parure
Et du manteau trompeur qui simule la chair;

Qui fut par-dessus tout naïf, tendre, sincère,
Et, joignant la lumière à l'amour dans son art,
Offrit tout de lui-même et garda pour sa part
La volupté que donne une œuvre nécessaire;

Celui-là qui jamais ne chercha le succès,
Qui dit son sentiment sans essayer de plaire,
Car le devoir est grave et l'art n'en doit distraire
Que si d'un idéal il nous ouvre l'accès;

Qui voulut travailler et souffrir en silence,
Heureux de formuler le vœu de son esprit,
Et, loin des vanités où l'homme se sourit,
N'espéra de la vie aucune récompense;

Celui-là qui mourut sans savoir quel aspect
Prendrait plus tard son œuvre aux regards d'un autre âge.
Qui peina pour gagner le suffrage du sage :
Celui-là seul peut-être est digne de respect.

La Soif

Puisque je dois mourir oh ! du moins, que la vie
S'étende abondamment devant moi, comme un don.
Car j'ai tendu les mains vers tout ce qui convie
L'homme à ne plus chercher si le destin le lie
Et si la large terre est pour lui la prison.

Elle m'a porté tard, Celle qui donne l'être;
La révélation du souffle dans la chair
Sur l'échelle m'a mis bien plus haut que l'ancêtre;
J'élève son désir, et je sens que pénètre
Sa soif inextinguible en moi, comme une mer.

Sous mes pieds c'est la nuit, c'est l'ossuaire immense,
Où le temps, fossoyeur, jeta les ossements;
Mais le grain du passé dans mon cœur s'ensemence,
L'inerte et blanc caillou que l'argile dispense
N'est pas tout ce qui sort de ce creuset des ans.

Je n'ai qu'à m'avancer sur la route tracée,
Mais je veux, à mon tour, repeindre le décor,
Laisser dans des prés neufs s'ébattre ma pensée :
Le monde a réuni sa beauté dispersée
Pour que mon œil s'enchante et l'embellisse encor.

Les pères ont longé la côte disparue
Sous le vent de l'Esprit, qui nous mène à son gré :
Mais l'île est vierge encor que j'aurai parcourue,
L'horizon est plus vaste ou j'arrête ma vue,
La source est plus profonde où je m'abreuverai.

Je veux aller partout où mes yeux te recouvrent,
Une et toujours diverse, étrange humanité;
J'étudierai les mille oripeaux qui te couvrent,
Tes restes surgissant des sables qui s'entr'ouvrent
Tout humides du flot de ton rêve agité;

Les fruits de ta sagesse et de ton industrie,
Ton effort incessant pour lutter et grandir,
Les liens dont tu sus te faire une patrie,
Cette pâte qui lève et qu'ils avaient pétrie
Ceux-là qui pour l'accroître ont pu vivre et souffrir.

Les signes où les morts ont scellé leurs pensées,
Les méditations tragiques de l'esprit,
Les clameurs que vers nous les foules ont poussées,
Ce qui rappelle encor des gloires éclipsées,
Et le travail de l'homme en peu de mots écrit.

Mais l'aumône jetée à la détresse humaine
Par ta joie, ô lumière, et ta force, ô beauté,
M'entraînera souvent vers un autre domaine,
Où le cœur, plus léger, monte et se rassérène
Dans cette sphère haute où tout est vérité.

Devant moi, s'éclairant de tendresses nouvelles,
Les filles de la terre ont montré leurs seins nus;
J'aperçois dans leurs yeux, dans leurs formes mortelles,
Comme une allusion des choses éternelles
Et l'art m'en traduira tous les mots inconnus.

Je t'aimerai surtout, toi, multiple et sereine,
Mère laborieuse et couverte de fleurs,
Qui dévores et ris, de germes toujours pleine,
Que n'arrêtent jamais ni la mort ni la peine
Et qui sais nous conduire en ignorant nos pleurs.

Tes monts qui, dans leurs bras, soutiennent les vallées,
Teintes d'eau remuante et d'or vert des prés frais,
J'en ai goûté la paix avec l'horreur mêlées,
Le fracas des torrents et les chansons ailées,
Et sur les rochers nus la toison des forêts.

Et celle qui sourit au soleil et palpite
Avec la voile blanche en ses plis nonchalants,
Qui s'énerve et demeure inquiète, et s'agite
Sournoisement, et qui, dans sa fureur subite,
D'un sursaut fait bondir la mort hors de ses flancs.

J'irai vers elle, et je laisserai de moi-même
Dans tout ce qui renaît, les rayons et les eaux,
Cette vibration que tout mon cœur essaime :
Qu'ils puissent retrouver mon essence suprême
Tous ceux qui fouleront la cendre de mes os !

Vous, hommes du futur, dont le destin prépare
La venue en secret, mes nuits vous ont rêvés !
Vous goûterez à tout ce qui nous fut avare,
Je ne reviendrai pas, comme un nouveau Lazare,
Pour vous voir couronner nos murs inachevés.

L'homme passe, non les hommes. L'arbre s'élève,
L'arbre immense qui pousse et monte vers le ciel;
Chaque feuille l'accroît et lui donne sa sève,
Puis se flétrit et vole, emportant comme un rêve
Un moment fugitif de l'ordre naturel.

Les générations, comme des feuilles mortes
Disparaissent, laissant toujours l'arbre debout.
Derrière elles la mort vient refermer ses portes,
Mais aux rameaux voici des bourgeons d'autres sortes
Déjà gonflés, où la sève fermente et bout.

Qu'un cœur brûlant s'éteigne ou qu'un front fier succombe,
Pour le troupeau vivant, le temps, c'est aujourd'hui :
L'homme marche sans voir à ses côtés la tombe,
Les rangs restent serrés, chaque soldat qui tombe
S'efface sans laisser aucun vide après lui.

Qu'importe une étincelle en ces apothéoses !
La gerbe de la vie éclate en mille feux,
Je vois veiller l'Amour où s'ouvriront les roses,
Les yeux qui vont s'offrir, les lèvres encor closes,
Sur ma poussière prête ont préparé leurs jeux.

Bonheur de remuer en son âme profonde
Douleur, tristesse et joie, ô bonheur de sentir
Que son corps misérable en soi renferme un monde :
Si l'océan reprend la goutte vagabonde,
Pourquoi donc tout un ciel y peut-il resplendir?

De moi ne garderai-je pas une parcelle?
Tout ce que j'ai gagné, le perdrai-je à jamais?
J'ai cédé de moi-même à l'onde universelle
Et je me sens plus fort de me mêler en elle,
Va-t-elle m'absorber tout entier désormais?

Je ne veux pas finir sans que mon cœur ressente
Ce que tu peux brûler, ô flamme du désir !
Si tu n'es qu'un éclair au sein de la tourmente,
Je ne veux pas partir sans que mon cœur augmente;
Que je meure plus grand, puisque je dois mourir !

André CAZAMIAN.

EN LISANT WITTÉ...

Sous le titre : « En lisant Witté ..., nous commençons la publication d'une série de notes écrites par un homme qui a été mêlé à la vie politique de la Russie, sous les règnes des deux derniers empereurs et qui s'efforce de rétablir sur des points qu'il connait bien, la réalité historique, çà et là égratignée, dans ses Mémoires, par le comte Witté.

Jules LEGRAS.

PAGES LIMINAIRES

Le comte Witté était, à n'en pas douter, un homme de grande force et de grande intelligence. Ayant reçu une bonne instruction, il avait étudié la pratique des chemins de fer en passant, de son plein gré, par tous les échelons du service (je me souviens de l'avoir rencontré jadis, alors qu'il était simple chef de gare), et il avait amené à un haut degré de perfection l'administration des chemins de fer du Sud-Ouest quand elle lui avait été confiée : les actionnaires lui en durent de beaux bénéfices. Enfin, c'était un homme énergique et qui aimait son pays.

Lorsqu'il occupa le poste de Ministre des Finances, il réalisa à son honneur un certain nombre de mesures que nous voulons seulement citer avant de les étudier en détail.

Il aida utilement Alexandre III à réaliser le rachat de 14.000 km. de lignes de chemins de fer en partie construites autrefois aux frais de l'État et cédées à des sociétés privées : il comprit dans ce nombre, et sans sourciller, la C^ie^ des Chemins de fer du Sud-Ouest, où il avait précédemment servi.

Après la famine de 1891, et durant les dix premières années du règne de Nicolas II, il développa les voies ferrées et les augmenta dans la proportion des deux tiers; il sut se procu-

rer, à cet effet, une somme de 900 millions de roubles. Tout en parant, par les voies ainsi construites, au renouvellement d'une famine semblable à celle de 1891, il sut amener les Compagnies privées à construire en outre de nouvelles lignes.

A force d'énergie, il sut utiliser la réserve d'or faite par ses deux prédécesseurs directs, pour réaliser le passage de la Russie à l'étalon d'or, en 1897.

Utilisant hardiment la concurrence des prêteurs internationaux, il put alléger considérablement pour la Russie l'intérêt de ses emprunts nécessaires.

En ouvrant la Russie aux capitaux étrangers, il a donné une puissante impulsion à l'industrie russe, en particulier à l'industrie textile, à celle de la houille, et à la métallurgie.

Enfin, il a conclu la paix de Portsmouth dans des conditions que seules son énergie, sa pénétration et son adresse pouvaient obtenir, et dont on trouve le détail, généralement véridique, dans le chapitre de ses Mémoires qu'il a consacré à cette question [1]. Pourtant, bien rares sont ceux de nos contemporains qui ont pleinement reconnu ses mérites en cette occasion. Quelques-uns même ont été jusqu'à l'accuser de n'avoir pas soutenu nos intérêts.

Cette énumération un peu sèche des mérites considérables que j'attribue au comte Witté me met à l'aise pour discuter en détail certaines de ses affirmations, et pour rétablir sur ces points, grâce aux documents que j'ai sauvés, la vérité historique, avec laquelle il a, çà et là, pris quelques libertés.

I

Le monopole de l'alcool

Dans ses Mémoires [2] (p. 45 sq.), Witté raconte que, lorsqu'il fut nommé Ministre des Finances, l'Empereur Alexan-

1. Nous savons par une source japonaise de premier ordre, que le Japon était *obligé* de conclure la paix, parce que l'*arrière*, chez lui ne *pouvait plus tenir*. Les Russes étaient insuffisamment renseignés à cet égard. (N. d. T.)

2. Mémoires du Comte Witté. Paris, Plon, 1921.

dre III lui fit part de son désir de réorganiser la vente de l'alcool, à l'effet de combattre l'ivrognerie parmi le peuple. Il ajoute que la question fut d'abord soulevée vers la fin du règne d'Alexandre II, mais sans résultat, parce qu'on trouva préférable le système de l'*accise*, c'est-à-dire celui des droits fixes. Alexandre III aurait dit à Witté que son but, en établissant le monopole, était de restreindre la consommation de la vodka ; que les précédents ministres, Boungué et Vychnégradski, en avaient approuvé le principe, mais remis l'exécution, et qu'il espérait aboutir cette fois, avec un ministre jeune, énergique et dévoué. Witté termine en disant que le monopole était établi presque complètement au moment de la mort d'Alexandre III, et produisait les résultats les plus encourageants, mais que, après la guerre de Mandchourie, son successeur, M. Kokovtsof, autorisa la vente de l'alcool sur une plus large échelle, dans l'intérêt des finances de l'Etat.

En réalité, ce n'est pas tout à fait ainsi que les choses se sont passées, et un peu d'histoire le fera comprendre.

Depuis de très longues années, on a vu, au cours de l'histoire russe, les souverains préoccupés de tirer de la vente de la vodka des ressources financières, et hésiter, à cet effet, entre deux procédés. Le premier consistait dans l'organisation de cabarets impériaux (*tsarskie kabaki*) placés sous la direction de fonctionnaires appelés *tsiélovalniki*, lesquels prêtaient serment d'honnêteté. Le second système, imaginé à cause des inconvénients du premier, consistait à faire prendre aux communes un abonnement annuel. Mais, comme ce système accumulait des dettes considérables au débit des sociétés communales, on revint au système des cabarets d'Etat. Quant à la vodka, la fabrication, frappée d'un droit insignifiant, en était libre : les villages la fabriquaient à leur guise.

Lorsque des propriétaires plus avisés et des industriels apparurent, il se créa des distilleries d'alcool. Au début du XIX^e^ siècle, s'établit le système de l'achat (*otkoupnaya sistema*) consistant dans l'attribution, par adjudication publique, du droit de fabriquer, durant quatre ans, de l'eau-de-vie pour tout un district (*ouyèzd*). Les adjudications se faisaient au

Sénat. Bien que le nombre des débits fût fixé à l'avance pour chaque district, l'entrepreneur obtenait aisément l'autorisation d'en ouvrir de nouveaux. Il était le seul homme de tout le district qui eût le droit d'acheter la vodka en gros ; il était d'ailleurs autorisé à l'acheter ailleurs que sur place. Lorsqu'un même entrepreneur réussissait à emporter, aux enchères, la vente de la vodka dans plusieurs districts contigus, ses affaires prenaient une grosse importance financière. Il suffisait de deux ou trois années de bonne récolte dans ses districts, pour qu'il devînt aisément millionnaire ; mais aussi, une couple de mauvaises récoltes, arrivant coup sur coup, pouvaient le ruiner. L'intérêt de l'entrepreneur était lié à la vente de la plus grande quantité possible de vodka. D'ailleurs, il faisait mine d'ignorer que ses employés (encore appelés tsiélovalnik, bien qu'ils ne prêtassent plus serment) baptisaient la vodka ou bien y mélangeaient du poivre ou d'autres produits destinés à provoquer, chez le client, le désir de continuer à boire encore et encore.

La police était chargée de surveiller les débits. C'est pour cette raison que, chaque année, au jour de l'an, l'entrepreneur préparait des enveloppes de contenus variés destinées aux tchinovniks chargés du contrôle, à commencer par le Gouverneur, et n'oubliant même pas le plus humble employé de police.

Les entrepreneurs appartenaient à diverses classes sociales ; on voyait parmi eux de grands propriétaires, comme aussi des paysans qui s'étaient rachetés du servage. Ceux qui réussissaient le mieux étaient les entrepreneurs juifs. A cette époque, les capitaux étaient rares en Russie : or, lorsqu'on prenait part aux enchères, on était contraint de verser un nantissement. Aussi voyait-on des propriétés mises en gages auprès de l'administration financière locale, pour couvrir l'Etat de la valeur du nantissement réclamé. Si l'affaire de vodka réussissait, et si l'entrepreneur réglait exactement ce qu'il devait à l'Etat, celui-ci lui versait, en retour, de 6% à 8% de la valeur pour laquelle il avait mis son bien en gage : c'était autant qui s'ajoutait aux produits de la terre. Si, au contraire, l'entrepreneur d'alcool se ruinait et ne remplissait pas ses en-

gagements, son gage, en l'espèce sa propriété, était saisi et vendu aux enchères. Aussi bien, les entrepreneurs ne s'ignoraient-ils pas entre eux. Quand il arrivait un accident à l'un d'eux considéré par ses collègues comme un honnête homme, il n'était pas rare de les voir le soutenir financièrement — à charge de revanche.

Le principal inconvénient de ce système était que, grâce aux divers tripotages de l'eau-de-vie, le peuple s'alcoolisait et ne songeait plus guère à autre chose que se procurer de la vodka. C'est pour parer à ce danger, comme aussi pour éviter la démoralisation des fonctionnaires locaux par les pots-de-vin des entrepreneurs, qu'Alexandre II, au lendemain même de l'affranchissement des serfs, supprima le système de l'entreprise, pour passer à celui de l'*accise*. L'alcool produit dans les distilleries était, selon ce système, frappé d'un droit proportionnel à son titre; après quoi on ramenait uniformément le produit au titre de 40°, chiffre fixé pour la vodka. Quant aux dépôts de vodka et aux débits, ils acquittaient un droit de patente. C'était le cas pour les « *traktirs* » qui servaient à manger et vendaient de la vodka, — et également pour les cabarets (*kabaki*), où l'on ne vendait que de l'eau-de-vie, et n'avait pas licence de restaurant; là cependant, la loi permettait de vendre divers hors d'œuvres, comme des concombres, etc.

A la tête de cette nouvelle organisation, fut placé un homme d'une haute moralité, Konstantin Karlovitch Grot, qui sut s'entourer de collaborateurs dignes de sa confiance. Toutefois, deux erreurs avaient été commises à la base même du système. La première consistait en ceci que la vodka se vendait, non pas dans des endroits spéciaux, mais au même titre que les autres produits d'alimentation. La seconde erreur était relative au prix extrêmement bas de l'impôt d'accise. De la sorte, la vodka baissa tout à coup de prix, dès qu'on eût supprimé l'adjudication du droit d'entreprise. Les hommes de mon âge se souviennent que cette baisse du prix de l'alcool eut pour résultat, durant l'hiver de 1862 à 1863, que de nombreux paysans moururent d'excès de boisson. Il fut paré à ce danger en spécialisant, pour y pratiquer la vente de la

vodka, des débits dont le nombre était fixé par les autorités locales. En outre, des besoins croissants d'argent amenèrent l'Etat à élever peu à peu le droit d'accise.

Dans les débits, en dépit des descentes de police, on vendait fréquemment de la vodka étendue d'eau: mais, dans la vente en gros, par « *védro* » de 16 bouteilles, la qualité légale était fournie. D'ailleurs, à part les ivrognes, les paysans ne buvaient guère que quand il y avait des occasions : fêtes paroissiales, fêtes de saints, etc. A ces jours-là, ils se rendaient à la ville voisine et achetaient, dans un dépôt, où la vodka était moins chère que dans les cabarets, deux ou trois *védros* d'eau-de-vie, selon le nombre des personnes, des parents qui devaient prendre part à la fête. Les parents, si loin que fût leur lieu d'habitation, se réunissaient aux grandes fêtes, chez l'un d'eux. Celui-ci abattait un animal de son troupeau; les femmes mettaient des pâtés au four, et la fête se prolongeait durant deux ou trois jours. En revanche, quand c'était le tour d'un autre parent, c'est chez lui qu'on se réunissait pour le même objet. En outre, les paysans buvaient plus ou moins quand ils se rendaient à la ville pour vendre quelques-uns de leurs produits, en particulier les jours de marché. Dans les débits d'alcool, on ne rencontrait guère que les ivrognes de profession. On y voyait se répéter des faits que signalaient l'opinion publique et la presse : par exemple, lorsqu'un client n'avait pas d'argent, on lui servait de la vodka contre un gage consistant en un vêtement ou en un ustensile domestique. Pourtant, ces ivrognes étaient plus ou moins connus, et leurs malheureuses femmes savaient où les trouver; elles les emmenaient, ou bien le cabaretier les jetait dehors.

Le principe sur lequel le comte Witté appuya sa réforme consistait à utiliser la grosse différence du prix de la vodka selon qu'on la vendait en gros ou en détail. Par suite, les paysans se trouvèrent en présence d'un article qui était beaucoup plus cher quand ils le buvaient dans les conditions les moins funestes pour leur santé, c'est-à-dire quand ils y joignaient un repas copieux. A la place des cabarets, on ouvrit des débits spécialisés, dans lesquels les amateurs pouvaient se procurer,

dans des bouteilles cachetées, une vodka d'excellente qualité, et à partir des quantités les plus infimes, *mais qu'ils ne pouvaient, sous aucun prétexte, consommer sur place.* Les distilleries assuraient la pureté du produit, et le ramenaient uniformément au titre de 40°. La vodka, privée ainsi des divers mélanges, eau, thé, etc. qu'on y introduisait auparavant, produisaient sur la gorge et dans l'estomac des consommateurs un effet de brûlure. D'ailleurs, ces débits qui n'étaient ouverts qu'à la vente étaient très propres, coquets même, et dirigés par des personnes de confiance ; ils en imposaient aux paysans. Ceux-ci étaient pressés de vider, une fois sortis, la bouteille qu'ils venaient d'acheter, afin de se faire rendre le prix du verre avancé par eux. Ils n'avaient pour cela d'autre ressource que de s'asseoir en rond, dans la rue, sur le trottoir ou sur l'herbe ; prenant goût à la chose, ils envoyaient de temps en temps quelqu'un d'entre eux dans le débit (et nul ne les en empêchait) pour acheter de nouvelles provisions d'alcool, et cela, sans autre limite que celle de la fermeture du débit, c'est-à-dire l'approche de la nuit. Dans ces temps-là, j'avais assez souvent à me rendre durant l'été dans une ville de fabriques, et je me levais de bonne heure pour prendre le train. Or, si c'était un matin de dimanche ou de fête, je rencontrais, aux environs des débits installés dans les faubourgs, des rangées entières d'ouvriers endormis sur le sol. Comme on le voit, *l'ivrognerie, dans toute sa hideur, était rejetée des cabarets dans la rue.* Mais ce n'est pas tout.

Le nombre des débits était sensiblement moins grand que celui des anciens cabarets. C'était là le triomphe dont s'enorgueillissaient les comptes rendus de l'administration du ministère des Finances. Pourtant, le nombre des débits dépassait notablement le strict nécessaire. En outre, voici ce qui se passait. Il faut savoir que, un peu avant d'ouvrir les débits ministériels, une loi avait été promulguée, en vertu de laquelle l'assemblée (*skhod*) des paysans d'un village avait le droit de conclure à l'acceptation ou au refus d'un cabaret sur le territoire de sa commune. Sans doute, un nombre assez important de communes surent profiter de ce droit et éloigner d'elles

la lèpre des débits d'alcool; mais celles qui ne le firent pas surent du moins tirer des tenanciers des cabarets un subside annuel au profit de la commune, subside assez important pour qu'un seul jour de marché pût faire rembourser à la commune les dépenses directes et indirectes que lui causait l'installation du cabaret. Voilà quelle était la situation à la veille même de l'introduction du monopole de l'alcool.

Or, dès que le monopole fut créé, l'administration des Finances détermina elle-même les pays où seraient ouverts des débits d'alcool, et personne, désormais, n'eut plus le droit de s'opposer à ce qu'un paysan louât sa maison ou bien en construisît une pour y ouvrir un débit. Toutes les démarches de la commune à l'effet de se débarrasser de ce dangereux voisinage restaient sans effet. Il m'est arrivé plus d'une fois d'appuyer de semblables pétitions; or, en dépit de mes relations dans le monde du ministère des Finances, je n'ai jamais réussi à faire fermer un seul débit, quel qu'en fût, en l'espèce, le danger pour la population voisine.

Aussi bien, la mesure la plus pernicieuse qui ait été prise par le ministère des Finances fut-elle de décider que les tenanciers *recevraient une prime* si le chiffre de leur vente *dépassait* la norme qui leur avait été primitivement fixée par l'administration. C'étaient là des primes à la corruption du peuple.

C'est à tort que Witté (p. 47) accuse M. Kokovtsof, son successeur, d'avoir détourné de leur but primitif les conditions de vente de la vodka. Ce que je viens de dire au sujet de l'obligation initiale pour les communes d'ouvrir, quelle que fût leur résistance, des débits d'alcool, et des primes offertes aux tenanciers pour encourager la vente de la vodka, montre que ces mesures, prises par Witté *dès le début* de sa réforme, et suivies avec une inflexible rigueur, ont été la cause réelle du mal.

Le temps fit constater encore divers autres graves inconvénients du monopole. Jadis, les tenanciers de cabarets avaient un intérêt direct à profiter de leur privilège, et, par suite, ils portaient une sérieuse at

tention à la découverte des débits clandestins, où des industriels improvisés vendaient au détail, au petit verre ou à la bouteille, la vodka qu'ils avaient achetée en gros. C'étaient pour eux de dangereux concurrents, puisque, sans payer patente, ils se livraient à toutes les opérations du cabaretier légal : mélanger de l'eau à la vodka, prendre des gages matériels aux ivrognes qui n'avaient plus d'argent, enfin, exciter le vice chez leurs clients. Aussi les tenanciers des cabarets légaux avaient-ils soin de dénoncer cette concurrence. A présent, au contraire, tous ces auxiliaires intéressés de la police des débits avaient disparu. Personne n'avait plus le moindre intérêt à surveiller la vente clandestine de la vodka et à dénoncer les coupables. Les tenanciers des débits ministériels, pas plus que la police communale n'avaient aucun intérêt à ce genre de travail.

Petit à petit, les paysans aperçurent la possibilité de se livrer, sans risque spécial, à la vente clandestine du bienheureux liquide. Ce sont des femmes qui trouvèrent les premières le moyen de se procurer ainsi des gains faciles. Elles appartenaient à cette catégorie de paysannes qu'on appelait *bobylki* : on appelait ainsi des veuves de paysans qui, ayant renoncé aux droits sur la terre laissée par leur mari défunt, s'occupaient uniquement d'entremise. Leur nom était connu dans tout le monde des villages russes. Elles faisaient de leur isba un lieu de rendez-vous pour les jeunes gens des deux sexes, et y facilitaient la consommation des boissons alcooliques. D'autres femmes appartenant aux mêmes villages ne tardèrent pas à s'apercevoir des avantages matériels qu'on pouvait tirer de cette pratique, et elles la tentèrent à leur tour. Bientôt il n'y eut plus de village dans lequel on ne pût trouver au moins deux ou trois maisons dans lesquelles il était possible de se procurer de l'eau-de-vie en petites ou en grandes bouteilles, d'ailleurs pourvues du cachet original en cire du Monopole, et, par conséquent, parfaitement authentiques. Le principe essentiel du Monopole n'était pas méconnu ici, puisque la vodka fournie était celle que fabriquait l'administration, et qu'aucun mélange n'y avait été postérieurement prati-

qué. L'administration, n'étant pas lésée, fermait les yeux.

Le nombre de ces débits clandestins grandit de jour en jour. Les paysans qui les tenaient s'entendaient entre eux pour s'approvisionner d'eau-de-vie. Ils envoyaient à frais communs quelqu'un d'entre eux au plus prochain débit ministériel. J'ai vu souvent, devant la porte d'un de ces débits, une *télègue* (voiture) de paysan arrêtée. Bientôt, le paysan auquel elle appartenait y venait déposer avec précaution la provision de vodka dont il venait de faire l'emplette, et partait avec son chargement. On eût pu croire que les tenanciers des débits n'avaient pas grand peine à deviner à quelle fin on achetait chez eux des chargements entiers de vodka. Mais que leur importait? Leur intérêt n'était-il pas de vendre la plus grande quantité possible de vodka? Ainsi, avec l'introduction du Monopole qui interdisait aux clients de consommer la vodka dans le débit même, la *consommation de l'alcool fut rejetée d'abord dans la rue*, comme nous l'avons vu, *puis ensuite, introduite dans les familles*. Autrefois, quand un paysan voulait boire un coup il y regardait à deux fois, avant de se laisser voir dans un cabaret. A présent, pour se procurer de l'alcool, il lui suffisait de faire quelques pas dans la rue pour gagner l'une des isbas où l'on en vendait. Dans d'autres maisons, on buvait à domicile; le mari faisait boire sa femme, et, ce qui est pire que tout, je sais des cas où le père de famille contraignait ses enfants à boire de cette eau-de-vie. La réforme introduite par Witté a donc conduit à des résultats *diamétralement opposés* à ceux qu'avait en vue Alexandre III.

Les tristes résultats de l'introduction du Monopole ne se bornaient pas à la corruption du peuple. Voici ce qui se passait dans les sphères plus hautes de la société. L'Etat était devenu l'unique acheteur d'alcool pur, et cela était pour le mieux car, par ce moyen, était supprimée la spéculation sur ce produit. Mais d'un autre côté, Witté se trouva posséder entre les mains le redoutable droit de faire la pluie et le beau temps dans le monde des propriétaires de distilleries d'alcool : aux uns il pouvait permettre d'augmenter leur production; les autres pouvaient être forcés par lui de restreindre la leur. Or,

si la distillation de l'alcool ne procurait que de maigres bénéfices directs, il n'en était pas de même des usines de rectification. Ces usines procuraient des gains importants, mais exigeaient une mise de fonds assez considérable. Par ce moyen, Witté se trouva en mesure d'agir sur le monde des grands propriétaires terriens qui étaient en contact avec la Cour. Ceux-ci se mirent à développer sur une grande échelle, l'élevage dans leurs propriétés, en mettant à profit les résidus de la distillation d'alcool, dont ils constituaient le plus clair bénéfice; d'autre part, la rectification de l'alcool leur procurait de gros bénéfices, qui s'exprimaient, cette fois, en espèces sonnantes. L'antichambre de Witté était remplie de solliciteurs : il leur répondait avec le dédain qu'il affiche pour eux dans ses Mémoires. Mais c'étaient des gens qui, tout en acceptant ses gâteries, intriguaient derrière son dos contre celui dont ils recevaient les aumônes, et intriguaient de toutes leurs forces.

La question du monopole prenait un autre caractère dans un certain nombre de territoires très étendus du sud de la Russie où l'on cultivait la vigne, et où la population buvait surtout du vin et çà et là un peu d'eau-de-vie de vin. Tels étaient : le Caucase, la région du Don, la Crimée, les gouvernements de Tauride et de Kherson, et enfin, la Bessarabie. Witté ne pouvait ignorer que l'usage de vins titrant au plus de 10° à 15° présentait un danger infiniment moindre que celui de la vodka, fût-elle parfaitement rectifiée. Néanmoins, il installa dans ces régions ses débits ministériels de vodka. Pouvait-il lui échapper que, en installant là-bas des gens directement intéressés au développement de la vente de leur dangereux article, il portait un coup mortel à la population de cette partie de la Russie? Et l'on se demande de nouveau : est-ce bien cela qu'avait rêvé Alexandre III?

Pendant ce temps, les gouverneurs ne tarissaient pas d'éloges au sujet des bienfaits du Monopole pour le bien-être du peuple. Toutefois, comme il était clair que le peuple s'intoxiquait rapidement, on songea à lui fournir des délassements moins dangereux que l'usage de la vodka. Il fut organisé à cet effet des comités par districts et par gouvernements;

des sommes importantes furent attribuées à l'organisation dans certains villages de maisons de thé, où les boissons alcooliques étaient proscrites, de lectures, de représentations théâtrales, etc. Mais ce furent là des essais sans lendemain. Çà et là, quelque petit crédit était mis à la disposition d'une troupe théâtrale; çà et là, pour se faire bien voir des autorités, on ouvrait dans un village une nouvelle maison de thé, heureux encore si l'on n'y servait pas de vodka dans des théières contenant soi-disant du thé froid, heureux aussi quand ces maisons de thé ne favorisaient pas justement la propagande révolutionnaire. Peu à peu, ces essais enfantins dirigés vers la lutte contre l'alcool, furent abandonnés, et ce qui resta dans toute sa force et sa nudité, ce fut la vodka [1].

N...

1. Pendant la guerre, l'acool, le vin et la bière furent supprimés par un décret. Au début, ce fut de tous côtés, la même explosion de joie et d'espoir : les villages étaient méconnaissables, les caisses d'épargne faisaient des recettes monstrueuses, les « moujiks » ne savaient plus que faire de leur argent. Mais, peu à peu, tout s'arrangea. Au village, on se remit à fabriquer clandestinement de l'alcool. A la ville, et à l'armée, on utilisa l'alcool destiné aux hôpitaux, lequel, étendu d'eau, fournit une vodka qui, si elle n'était pas fameuse, offrait du moins l'avantage d'être aussi forte qu'on le désirait. Or, cette vodka n'était accessible, à la ville qu'aux gens riches, à l'armée qu'aux officiers, lesquels, jusqu'à la Révolution, *exclusivement*, buvaient publiquement, tout en défendant sévèrement à leurs hommes, l'usage des boissons alcooliques (N. d. T.).

UN SAINT DE L'INDE MODERNE : M. K. GANDHI

« Il est grave et pur comme un enfant. Certains ne croient pas blasphémer en le comparant au Christ; le Christ, d'ailleurs, donna sans doute de grandes inquiétudes à quelques-uns de ses disciples raisonnables et respectables... »

C'est ainsi que Gandhi apparaît au colonel Wedgewood, Anglais, officier de l'armée des Indes, naturellement adversaire politique des idées de Gandhi. Ce colonel Wedgewood prend l'attitude de quelque fonctionnaire romain, philosophe et légèrement incrédule, égaré en Judée sous le règne de Tibère, contemplant curieusement et avec quelque crainte les mouvements d'un Messie juif. Il représente l'Angleterre et même l'Europe moderne employant son intelligence à augmenter les commodités matérielles de la vie, devant l'Orient détaché de l'action et des biens terrestres, l'équilibre imperturbable mais un peu prosaïque des nations de l'Atlantique devant les ravissements extatiques de l'Asie, le goût de la force matérielle devant la force de l'âme. L'Occident raille un peu la religion orientale et ses préceptes uniquement faits pour les saints, il méprise la bonté qui va jusqu'à la faiblesse. L'individu en position de boxe lui paraît plus normal que l'homme qui jeûne ou qui prie. Pourtant, il est ému, il est touché au fond de lui-même. Voici une longue suite de siècles qu'il a été pris lui aussi par des paroles d'amour venues de l'Orient et qu'il vit sur ces préceptes qui lui paraissent encore l'idéal qu'on ne peut dépasser.

Rien de plus complexe, rien de plus faible militairement

que ce vaste Hindoustan composé d'une multitude de royaumes et où les peuples, les religions, les langues se mêlent confusément. Il y a des Hindous brahmanistes ou bouddhistes, des musulmans presque aussi nombreux, des chrétiens, des juifs, des parias qui gardent le culte de la Perse des Achéménides, qui suivent la loi de Zoroastre. Au total, trois cent millions dans une terre infinie qui va des splendeurs neigeuses et très âpres de l'Himalaya à Ceylan des palmes, tropicale, luxuriante et molle. Terre chargée d'arbres, de bêtes, d'hommes, de fleurs, de moissons, mais que parfois la famine dévore.

Sur cet empire, le plus beau de la terre, une poignée d'Anglais domine. Ils sont quelques milliers en tenue khakhi, gais et actifs parmi des hommes somnolents. De leur terre lointaine, il apportent le fer, les machines, les vêtements. Les tisserands hindous, avec leurs métiers à bras, ne peuvent lutter contre un peuple qui file et tisse à la machine. Et quelle clientèle pour l'industrie anglaise ! trois cent millions d'Hindous à habiller, à chausser, à pourvoir des menus ustensiles de la vie courante. Contre tous ces produits, les Hindous donnent le prix de leurs récoltes. Les richesses s'amassent dans la cale des steamers qui retournent vers Londres. Ce n'est pas exploitation comme on l'a crié bien souvent. C'est plutôt pouvoir du travail et de l'intelligence appliquée à la matière.

Pour maintenir sous la loi européenne ces immenses royaumes d'Orient, l'Angleterre emploie peu de force matérielle; elle se sert de ruse; elle flatte ce qu'il y a d'enfantin chez tous les peuples et surtout chez un peuple d'Orient. Partout, elle a créé des lignes de chemin de fer, instruments merveilleux servant à trois emplois : draîner les produits hindous vers les ports et répandre partout la pacotille anglaise, faire glisser en quelques heures les bons soldats khakhi d'une province à l'autre, amuser les Hindous, les habituer lentement aux avantages de cette vie moderne dont l'Angleterre seule peut les faire jouir.

Les Hindous, en effet, peuple aryen comme nous et notre aîné dans les connaissances humaines, surtout dans la spéculation religieuse ou philosophique, sont à peu près incapables

d'agir. Est-ce influence d'un climat pesant, qui écrase des corps aux épaules trop frêles, est-ce décadence fatale après des périodes de trop haute pensée, est-ce résultat d'une rêverie trop intense qui a amené l'homme à un nihilisme sans espoir? L'Hindoustan est une terre de torpeur qui semble avoir perdu toute possibilité de vivre à la manière européenne, d'une vie simple, active et joyeuse. Depuis de longs siècles, l'Hindou n'a su créer ni un organisme politique, ni une armée, ni une arme même, ni un outil. Les petits princes ou les aventuriers qui parfois ont essayé de secouer le joug de l'Angleterre, n'ont jamais pu réunir autour d'eux que quelques faibles troupes indisciplinées, hésitantes. Les Hindous, les trois cent millions d'Hindous ne daignèrent pas écouter leurs appels. Les Hindous n'ont jamais pu entamer une lutte sérieuse contre l'Angleterre en employant les moyens modernes. Toutes les séditions militaires, même la fameuse révolte des cipayes, ont été assez facilement réprimées. Il fallait, pour que l'Angleterre fût obligée de s'émouvoir et sentît frémir sa puissance, que l'Inde répondît aux armes très modernes par des armes très anciennes, au matérialisme par le spiritualisme le plus pur, à l'offre du confortable et des joujoux modernes par le culte du renoncement. Au vice-roi, aux généraux des commerçants et des banquiers de la cité de Londres, l'Inde oppose un prophète, un saint : Mohandas Karamchand Gandhi que ses fidèles appellent « Mahatma », la Grande Ame.

Ce prophète n'est pas un solitaire, un fakir sorti des forêts. Il connaît l'Europe, il a lu nos livres modernes et les Londoniens ont pu le voir circuler dans les rues de leur ville, vêtu d'une redingote impeccable suivant les règles les plus strictes de la correction britannique. Mince de corps, le cou frêle dans un col raide d'Occident, il a un visage très fin, presque féminin malgré de larges lèvres brunes marque des terres tropicales. Un nez mince et des yeux très doux souriants et écarquillés, remontant un peu vers les pointes, des oreilles minces et larges, dressées en pavillon, un front assez étroit sous de courts cheveux bruns, visage irrégulier et très civilisé, un peu fin-de-race, où on ne peut s'empêcher de reconnaître à pre-

mière vue quelque chose d'un petit Parisien de nos faubourgs. Mais cela s'efface assez vite et on reconnaît l'Asie à une douceur trop mielleuse, à une féminité fuyante, à un charme un peu trop rusé. Le mysticisme aussi. On se sent sans pouvoir devant des yeux qui regardent bien loin au-delà des hommes et de la terre. Aujourd'hui, la « Grande Ame » ne porte plus faux-col ni redingote, il est revenu à la tunique de ses pères et sans doute ses cheveux ont poussé. Nous devons nous rappeler pourtant, pour sentir toute la complexité du personnage, qu'il a vécu de notre vie d'Europe et que son âme, née sous les palmes, s'est façonnée aux souffles d'Occident.

* * *

Il est arrivé tard à la grande sainteté, en pleine maturité, après de nombreuses années de recherches. Il est né à Porbandar le 2 octobre 1869. Il a donc cinquante-trois ans. Sa famille, une des premières du pays, était entrée depuis longtemps dans les conseils du prince, et son grand-père avait exercé pendant plusieurs années les fonctions de premier ministre. L'enfant fut envoyé aux écoles anglaises. Il fut séduit par la civilisation, par la pensée européennes. Sa famille, comme la plupart des grandes familles hindoues, comprenait la supériorité pratique de l'éducation britannique, et, de fait, tout Hindou qui veut s'élever dans l'administration est bien obligé de s'initier à la vie occidentale. Le jeune Gandhi, qui semble avoir eu à cette époque de sa vie le goût des voyages et une curiosité passionnée, partit en 1888 pour l'Angleterre.

Il allait à Londres étudier le Droit. Sa nature d'Oriental l'inclinait vers l'étude du Droit qui n'est en somme que le sentiment du juste et de l'injuste codifié. Il s'intéressait peu aux conquêtes matérielles de l'Européen moderne, aux inventions, au machinisme. Le Droit même ne suffisait pas à son esprit; tout en préparant ses examens, il s'attachait à l'étude de la religion, du christianisme. Non qu'il attendît une révélation dogmatique, — Gandhi se montrera toujours assez

indifférent au nom et à la forme des dieux, — mais il cherchait une règle morale. La parole du Christ et les méditations de certains modernes sur cette parole toujours vivante, le troublèrent profondément. Il a raconté récemment à un de ses biographes, M. Doke, comment les lois morales de l'Inde, de la Judée et de l'Europe moderne s'amalgamèrent en lui.

« Je me souviens qu'un verset d'un poème de Gujarati que je lisais en classe étant enfant, me frappa profondément. Ce verset disait en substance :

« Si un homme vous donne un verre d'eau et si vous lui donnez un verre d'eau en retour, cela n'est rien.

« La beauté vraie consiste à donner le bien pour le mal. »

« Dès mon enfance, ce verset eut une puissante influence sur moi et j'essayai de le mettre en pratique. Puis vint le *Sermon sur la Montagne*. »

Il faut remarquer que Gandhi donne peu de place à la loi hindoue, la *Baghavât Gita*, dans la formation de sa doctrine. Peut-être y a-t-il là un peu de coquetterie, et Gandhi, craignant d'être traité d'Oriental engourdi, s'efforce-t-il de persuader les hommes d'Occident qu'il a trouvé sa loi dans leurs propres livres.

« Naturellement, dit-il, j'ai connu assez bien la *Baghavât Gita* en sanscrit, mais je n'en ai jamais fait une étude particulière. C'est le Nouveau Testament qui m'éveilla réellement à la rigidité de la résistance passive. (La résistance passive, nous le verrons, est un point capital de sa prédication). Lorsque je lus dans le sermon sur la Montagne, des passages comme celui-ci : « Ne résiste point au mal; mais si quelqu'un te « frappe la joue droite, présente-lui aussi la gauche », et « Aimez « vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent... afin « que vous soyez les enfants de votre Père qui est aux Cieux », je fus transporté de joie et trouvai ma pensée confirmée au moment où je m'y attendais le moins. La *Baghavât Gita* rendit cette impression plus profonde et un livre de Tolstoï *Le Royaume de Dieu est en nous* lui donna sa forme permanente. »

C'est dans cette recherche fiévreuse d'une nouvelle loi,

que Gandhi passe à Londres cinq ans de sa jeunesse, de dix-neuf à vingt-quatre ans. A ce moment, il n'a aucune hostilité contre l'Angleterre, qui, au contraire, lui apparaît sinon comme une maîtresse de civilisation, du moins comme une initiatrice à des morales jusqu'alors inconnues. En 1893, il rentre dans l'Inde, incertain sans doute de la voie qu'il va suivre.

* * *

Pourquoi quitte-t-il bientôt sa terre natale pour gagner l'Afrique du Sud? C'est assez difficile à démêler. L'Afrique du Sud est, pour les Hindous, la terre de l'émigration et des misères. La terre hindoue mal administrée, mal cultivée, sans cesse ravagée par la famine, ne peut suffire à nourrir une population qui reste trop féconde, malgré les privations et les épidémies. Un courant perpétuel quitte sans cesse les côtes du Bengale, se déverse sur les terres âpres de l'Afrique du Sud. Là, l'Hindou est la bête de somme. Exploité, battu, écrasé de travail par une rude population de colons, toute fière de la blancheur de sa peau, il ne peut que se taire. Affiné d'esprit et rêveur, peu habitué au travail, ne trouvant que malheur dans l'action, l'Hindou devenu presque esclave souffre beaucoup plus que le nègre de race enfantine, Cafre ou Zoulou.

C'est sans doute cette souffrance qui attire Gandhi dans ce pays d'enfer. Car il est bien difficile d'imaginer qu'il cherche tout simplement fortune. Il entre dans une étude, il donne des consultations. Il constate la malheureuse situation de ses frères de race. Lui-même, malgré la noblesse de sa famille, malgré son titre universitaire, sa culture européenne, il est méprisé, maltraité. La situation des Hindous empire chaque jour. Bientôt, seront votées des mesures arbitraires contre eux, les terribles « disabilities » qui les privent à peu près de tout droit.

Gandhi ne se dresse pourtant pas contre l'Angleterre. Au contraire. Il croit que les Hindous pourront obtenir de grands

avantages par leur loyalisme et par leur douceur. Lorsque la guerre du Transvaal éclate, Gandhi se met au service de l'Angleterre et, s'il ne prend pas les armes — ce qu'il ne fera jamais de sa vie — il organise les services de santé du corps hindou. On pourrait s'étonner à première vue de voir le futur apôtre de l'indépendance de l'Inde, prêter ses services à l'Angleterre au moment où elle écrase une nationalité. Mais il faut se rappeler qu'à cette époque, la pensée de Gandhi n'a pas encore pris sa forme nationaliste et que ces Boers orgueilleux et durs ne peuvent être sympathiques aux immigrés d'Hindoustan si terriblement exploités. Dans la lutte engagée entre Afrikanders et Boers, Gandhi se range aux côtés de l'Angleterre qui soutient les Afrikanders ses sujets, mais les domine, représente le principe supérieur de civilisation. En 1906, au cours de la guerre contre les Zoulous, Gandhi organise de nouveau l'ambulance hindoue.

Cependant, depuis plus de dix ans, Gandhi était à la tête des Hindous de l'Afrique du Sud, protestant contre le régime de la Colonie. Déjà, en 1896, dans un discours prononcé à Madras, Gandhi faisait entendre la plainte de ses frères. « L'Hindou, disait-il, est l'être le plus haï de l'Afrique du Sud... Les employés des chemins de fer nous traitent comme des bêtes. Nous n'avons pas le droit de marcher sur les trottoirs. Nous sommes de « puants coolies », une « vermine noire ». Nous « pullulons comme des lapins » et un monsieur disait récemment, au cours d'un meeting tenu à Durban, qu'il regrettait « qu'on ne pût pas nous tuer à coups de fusil comme eux. »

Dans l'Afrique du Sud, Gandhi organisait le mouvement de résistance. Il ne pouvait penser à la révolte armée. Les circonstances, le tempérament de sa race, son propre caractère et sa pensée le lui interdisaient. Il apporta aux Hindous d'Afrique un mot d'ordre inspiré du Christ et de Tolstoï : Résistance passive.

Cette résistance passive, Gandhi la célèbre en des images évangéliques, que son imagination d'Oriental, touchée par le Sermon sur la Montagne, lui fait aisément trouver.

« La résistance passive est un glaive qui tranche de toutes parts; il sanctifie celui qui l'emploie et celui contre qui il est employé, sans qu'il fasse couler une goutte de sang. Il ne se rouille jamais et ne peut être dérobé. Une compétition entre deux adeptes de la résistance passive ne les épuise pas. Ce glaive n'a pas besoin de fourreau ; nul ne peut en être dépossédé par la force ».

Cette résistance passive, Gandhi l'appelle aussi force spirituelle ou force d'âme.

« Elle équivaut à ce que les Anglais, dans leur langue, appellent force de vérité, *truth-force*. Je crois que Tolstoï la nomme force d'âme ou force d'amour. Poussée à sa dernière limite, elle est indépendante de toute assistance matérielle ou pécuniaire; dans sa forme élémentaire, elle est indépendante de toute force physique, de toute violence. »

Elle est applicable en toute circonstance; elle est donc « permanente et invincible ». Et c'est la force des petits et des humbles. C'est la force des femmes et des enfants aussi bien que celle des hommes. Et pourtant elle n'est pas l'arme des faibles. Si elle n'exige ni muscles puissants, ni fusils d'acier, elle demande des cœurs inébranlables. Pour posséder cette force, il faut croire que l'homme porte en lui un élément supérieur à la nature brutale, il faut croire que la nature brutale sera toujours vaincue par cet élément. En somme, il faut avoir la foi dans l'avènement du Bien, il faut avoir la patience des martyrs. Et ne pas croire surtout que la résistance passive n'est qu'une arme transitoire, l'arme qu'emploient les désarmés en attendant le jour où ils prendront les armes. Gandhi, comme jadis Jésus, repousse la force du glaive. Ce qu'il demande, c'est l'abandon éternel de l'épée.

La doctrine de la résistance passive est une doctrine de portée universelle, qui dépasse les événements de l'Afrique du Sud. Les événements auxquels Gandhi se trouve mêlé permettent l'application de la doctrine; elles ne l'ont pas déterminée. La résistance passive même n'est qu'une des formes de la doctrine de Gandhi. Doctrine qui, d'ailleurs, dans l'ensemble n'est pas nouvelle. C'est la doctrine du renonce-

ment qui, poussée à son extrême limite, aboutit au solitaire hindou, chercheur de nirvâna, c'est la doctrine des chrétiens primitifs et des Pères du désert d'Egypte. L'originalité de Gandhi est de ressusciter cette discipline de moine rêvant de perfection, et de la jeter dans le monde moderne, de la mêler à la politique. Avec une subtilité qui n'est peut-être pas inconsciente, Gandhi fait alterner dans ses discours, dans ses écrits, le nationalisme et le désir de la perfection morale. Et, malgré ses habiletés, on sent en lui une foi absolue.

Les hommes de la résistance passive, annonce Gandhi, ne peuvent arriver à la perfection de leur état qu'après un long entraînement. Il faut que l'âme domine parfaitement le corps, domine toutes les habitudes basses, toutes les concupiscences. Pour être un parfait « résistant » il faut être un homme parfait. Toute acquisition sur la voie de la « résistance » est un progrès fait sur la voie de la perfection. Ainsi, en travaillant à une fin nationale, la liberté des Hindous, le disciple de Gandhi travaille à une fin particulière, sa propre perfection. La doctrine nouvelle, après avoir émancipé les opprimés, mettra fin au militarisme et au despotisme.

Naturellement, Gandhi ne confond pas le bien et la connaissance. Il se défie de la science occidentale et, à considérer le régime de l'Afrique du Sud, il ne peut que douter de l'influence de la science sur le cœur. Il demande donc que, dans l'éducation de l'enfant, l'instruction morale prenne le pas sur l'instruction scientifique. « Il est hors de doute, dit-il, qu'avant d'apprendre à écrire, un enfant devrait savoir ce que c'est que l'âme, la vérité, l'amour et quelles puissances résident à l'état latent dans l'âme. Il est essentiel dans une bonne éducation, qu'un enfant apprenne que, dans la lutte pour la vie, il peut aisément vaincre la haine par l'amour, le mensonge par la vérité, la violence par la souffrance. »

Comme jadis saint François dans les plaines d'Ombrie, Gandhi préconise la pauvreté. Un « résistant » doit renoncer aux biens du monde, manger les nourritures les plus simples, porter les vêtements du peuple.

La souffrance doit être acceptée sans aucune plainte, comme

un moyen de grandir. A plusieurs reprises, pendant les émeutes de l'Afrique du Sud, Gandhi est saisi par les Afrikanders, battu, jeté en prison. Chaque épreuve lui apporte une force nouvelle.

« Je pus voir alors, dit-il, ma force mentale s'accroître, arriver à un degré où elle s'est maintenue. L'expérience des trois derniers mois me laisse préparé mieux que jamais à affronter toutes ces souffrances avec sérénité. Je pense que Dieu aide ses confesseurs et qu'en les mettant à l'épreuve, Il ne leur impose que les souffrances qu'ils peuvent supporter. »

Ce n'est pas, on le voit, la soif chrétienne des premiers martyrs, le désir de souffrir parce que Dieu a souffert et pour gagner le paradis; c'est plutôt l'idée stoïcienne de l'endurcissement par la souffrance, l'épreuve préparant à l'action.

L'influence de Gandhi fut très grande sur les Hindous de l'Afrique du Sud. En septembre 1906, au cours d'un immense meeting, les Hindous juraient en foule d'observer la résistance passive. La lutte fut très longue, très dure. Gandhi finit par triompher. Les mesures les plus injustes furent rapportées. La guerre mondiale allait fournir à l'inspiré du Porbándar un nouveau champ d'action.

* * *

Au commencement de la guerre, il se montre, comme par le passé, très loyaliste envers l'Angleterre. Il n'est pas de ceux qui espèrent profiter de la guerre européenne pour émanciper les colonies.

En octobre 1914, il est à Londres. Il organise l'ambulance de campagne du corps hindou. En avril 1915, dans un discours prononcé à Madras, il célèbre encore l'Angleterre.

« L'Empire britannique, dit-il, a certains idéals auxquels j'ai donné mon amour; l'un de ces idéals est que chaque sujet de l'Empire britannique a la plus grande liberté possible pour développer ses énergies, suivre ce que lui indique l'honneur, ce qu'il croit lui être ordonné par sa conscience. Je pense que

cela est vrai de l'Empire britannique, plus que de tout autre gouvernement. »

On ne saurait se montrer plus fidèle et il semble qu'à ce moment, Gandhi se soit plus occupé de réaliser la perfection morale de sa doctrine que son application politique. Autour de lui se sont groupés des disciples absolus qui appliquent la règle dans sa pureté. Une sorte de communauté s'est formée à Ahmedabad sous le nom de Satyagrahasrama, ce qui signifie « l'ermitage de la pratique déterminée de la vérité » ou « le refuge de la force de l'âme ».

La règle de « l'ermitage » est très stricte. Le gandhiste doit renoncer à toute propriété, ne posséder au monde qu'un ou deux vêtements de rechange et une boîte pour les enfermer. Il marchera nu-pieds. Gandhi et sa femme ont donné l'exemple en renonçant à tous leurs biens.

L'adepte renonce à tout contact avec le machinisme, qui est œuvre du mal. Il cultivera lui-même son blé, tissera ses vêtements. L'intellectuel ne sera pas exempt du travail manuel. Dans chaque demeure reparaîtra le métier à bras, la charka. Les vêtements tissés à la main, les khaddars faits suivant l'ancienne mode hindoue sont les plus beaux du monde.

Les postes, les télégraphes, les chemins de fer, l'imprimerie seront abandonnés. La médecine aussi. Pour Gandhi, elle n'est que magie noire. Il aimerait mieux mourir que se faire soigner.

Les fidèles doivent être chastes. On admettra des époux dans la communauté, mais ils s'engageront à vivre comme frère et sœur.

Enfin, aucune contrainte ne sera imposée aux membres de la nouvelle confrérie. L'éducation même sera libre. Les enfants, les criminels, ne pourront être convaincus que par la force de l'âme et par l'amour.

Les adversaires de Gandhi, les hommes pratiques qui, comme Srinivasa Sastri, délégué pour l'Inde à la Conférence de Washington, ne désirent pas que l'Inde sépare radicalement ses destinées du mouvement moderne, essaient de dis-

créditer Gandhi, en montrant combien ces préceptes sont inapplicables, mais Gandhi ne prétend pas encore appliquer cette règle à tous les Hindous. Il la pose devant les hommes comme un idéal réservé aux très purs, de même que la Papauté montre les couvents à l'ensemble des fidèles sans prétendre qu'on ne puisse faire son salut hors du monde. Si Gandhi a abandonné la redingote britannique, s'il se présente pieds nus et en simple tunique devant le vice-roi des Indes, il ne dédaigne pas pour cela le chemin de fer ou l'imprimerie, lorsque ces inventions servent sa cause. Il publie un journal : *La Jeune Inde.*

* * *

C'est après la fin de la guerre, au mois d'avril 1919, que Gandhi se déclare ouvertement contre l'Angleterre. Il avait espéré, sans doute, que l'Angleterre réformerait le régime imposé aux Hindous. Le massacre d'Amritsar, qui met fin à la révolte du Pendjab, soulève l'inspiré contre les Britanniques. Il se reproche ses services passés.

« L'expérience, dit-il, m'a rendu plus sage.

« Je considère le système actuel de gouvernement comme complètement mauvais. Il ne possède aucune capacité de progrès.

« Et moi, non seulement, j'ai offert mes services du temps de la révolte des Zoulous, mais avant cela même, au temps de la guerre du Transvaal. Et non seulement j'ai levé des recrues dans l'Inde pendant la dernière guerre, mais j'ai créé un corps d'ambulance à Londres. J'ai péché, et la coupe de mes péchés est pleine jusqu'au bord ».

Si Gandhi se dresse contre l'Angleterre, c'est, dit-il, parce que l'Angleterre n'a pas tenu ses engagements, parce qu'elle n'applique pas ses propres lois. Le vice-roi, Lord Reading avait annoncé que tant que les « non-coopérateurs » ou « résistants » n'emploieraient pas la violence, on n'emploierait pas la violence contre eux. Or, le gouvernement a pris contre eux des mesures de rigueur.

L'histoire du passé a appris à Gandhi que la faiblesse de l'Hindoustan était sa division. Il essaie donc de faire un bloc hindou qui s'opposera à l'étranger. Dès octobre 1914, il annonçait que le brahmanistes devaient faire cause commune avec les musulmans.

« Nous autres Hindous, disait-il, nous devons vivre côte à côte avec les Musulmans. Leurs tristesses doivent être nos tristesses; leurs joies doivent être nos joies. Les Hindous et les Musulmans de l'Inde sont les deux yeux de la mère Inde. L'Inde sans les Hindous ou sans les Musulmans serait une mère borgne. L'Inde divisée entre ces deux groupes, qui se battraient l'un contre l'autre, ne verrait que d'un seul œil, c'est-à-dire aurait la vue trouble ».

Les Hindous sont divisés entre eux par le régime des castes. Gandhi n'entend pas supprimer ces castes qui lui paraissent répondre à une bonne division du travail : ouvriers, commerçants, soldats, docteurs [1].

Les castes seront maintenues, mais les Hindous pourront passer de l'une à l'autre. Les parias resteront les parias. Cependant, Gandhi abolit la défense d'avoir des contacts avec eux; il la considère comme un manque de charité. Il a donné l'exemple en se mêlant aux classes les plus humbles.

Par cette conception, il est en désaccord avec certains Hindous qui réclament l'abolition des castes et le retour à la religion primitive. Ces Hindous sont d'ailleurs assez peu nombreux [2].

A l'égard du gouvernement de Londres, l'attitude de Gandhi est assez prudente. Il rompt avec le roi George, tout en admettant que la rupture peut ne pas être définitive.

« Comme non-coopérateur, j'ignore le roi George. Je me suis séparé du système administré au nom du Roi. Mais je me

1. Il serait facile ici de relever une contradiction. Gandhi veut que chacun se suffise à lui-même et il maintient la division des hommes par corps de métiers. Il envisage visiblement deux stades dans le chemin de la perfection.

2. Pour arriver à l'unification, Gandhi tente de généraliser dans toute l'Inde l'emploi d'une seule langue, le *hindi*. Le hindi ne peut se substituer aux dialectes locaux, mais il devra être connu de tous. Avant sa rupture avec Londres, Gandhi avait commencé à envoyer des professeurs de hindi dans les provinces. Cette œuvre fut interrompue par l'action purement politique.

considère comme libre de donner mon alliance au roi George, si je puis me développer complètement dans son royaume et si je puis obtenir pleine réparation des actes commis dans le califat du Pendjab ».

Pour les lois, les non-coopérateurs ne leur obéiront pas lorsqu'elles seront contraires à leur conscience. Ils refuseront même de payer les impôts. Gandhi n'accepte pas le précepte: « Donne à César ce qui est à César ». Mais les non-coopérateurs devront se soumettre à tous les châtiments et ne jamais recourir à la violence. Toute violence exercée serait une défaite pour la cause. Au lieu que la souffrance supportée avec patience par le peuple hindou montrera au monde que le peuple hindou est prêt pour l'indépendance.

Les moyens de lutte sont simples. Ce sont ceux que Gandhi a longtemps prêché dans l'Afrique du Sud. Deux mots hindous les désignent : *Swadeshi* et *Ahimsa*.

Swadeshi c'est l'abstention de tout achat de produits anglais. « Si aucun article de commerce n'avait jamais été apporté par l'étranger dans l'Inde, notre terre serait aujourd'hui ruisselante de lait et de miel. Mais il n'en a pas été ainsi, nous avons été trop gourmands, et l'Angleterre aussi ».

Quant à Ahimsa, Gandhi en donnait la définition le 16 février 1917. « Au sens littéral, Ahimsa signifie : ne pas tuer. Mais pour moi, ce mot a une infinité de sens et m'enlève vers des royaumes très supérieurs. Ahimsa signifie que vous ne pouvez pas blesser les autres, que vous ne pouvez accueillir une pensée peu charitable pour celui même que vous considérez comme un ennemi... Pour celui qui suit la doctrine d'Ahimsa, il n'y a pas de place pour un ennemi. Il nie l'existence d'un ennemi... Si nous rendons coup pour coup, nous nous écartons de la doctrine d'Ahimsa. Mais je vais plus loin. Si nous avons du ressentiment pour l'action d'un prétendu ennemi, nous manquons à la doctrine. Et par là, j'entends que nous ne devons pas désirer qu'il arrive du mal à cet ennemi même par la main d'un autre, même par l'intervention de Dieu. Dans la doctrine d'Ahimsa, il n'y a place pour aucune violence même dans l'intérêt de notre pays et même pour gar-

der l'honneur de ceux qui pourraient être sous notre protection. Car la violence serait une pauvre défense de l'honneur. La doctrine nous dit que nous devons garder l'honneur de ceux qui sont sous notre protection en nous livrant nous-mêmes aux mains de l'homme qui voudrait commettre le sacrilège. Ceci demande un plus grand courage physique et moral que de donner des coups... Il n'est donc aucune conception de patriotisme qui justifie les guerres qui ont lieu actuellement en Europe ».

*
* *

L'influence de Gandhi devint bientôt très grande dans l'Inde entière. Aux congrès nationaux de Calcutta et de Nagpour (1919, 1920), il fut reconnu comme le chef du mouvement national.

De nombreuses manifestations éclatèrent en novembre 1921 lors de l'arrivée du prince de Galles. A Bombay, où le prince débarqua, il y eut des rixes sanglantes et confuses entre hindous, musulmans, chrétiens, juifs et parsis. Gandhi voyait donc s'écrouler, dès la première occasion, son édifice de pacifisme. Il intervint et envoya ses plus fidèles apôtres pour haranguer les émeutiers et les exhorter à rentrer chez eux. Mais les masses étaient lancées et prirent très mal le message. Les messagers de paix furent saisis par les combattants et durement battus. Gandhi apparut à son tour ; mais, malgré son prestige, il ne put obtenir le rétablissement de la paix. Alors il annonça au peuple qu'il allait entrer dans le jeûne jusqu'à ce que les armes fussent déposées. Le quatrième jour, les émeutiers cédèrent. Ils invitèrent Gandhi à cesser sa pénitence. L'inspiré renonça au jeûne. Bombay célébra cet évènement par des réjouissances.

Le 24 novembre, paraissait dans le journal de Gandhi un message au peuple de Bombay. Une fois de plus, il repoussait la violence.

« Swaraj (l'auto-décision), disait-il, n'est pas dans cette voie. l'Inde n'a pas besoin de bolchevisme ». Puis il appelait

les diverses religions à la paix : « Il n'y a qu'un seul Dieu pour nous tous, que nous le trouvions dans le Coran, dans la Bible, le Zend Avesta, le Talmud ou la Baghavât Gita. Et c'est le Dieu de Justice et d'Amour. Je ne peux haïr un Anglais, ni aucun homme. J'ai beaucoup parlé et écrit contre les institutions de l'Anglais, notamment contre celles qu'il a établies dans l'Inde. Je continuerai tant que je vivrai. Mais ne prenez pas ma condamnation du système pour la condamnation de l'homme. Ma religion m'ordonne de l'aimer comme moi-même. Je renierais mon Dieu si je n'essayais pas de le prouver en ce moment critique ».

Le prince de Galles put continuer son voyage à travers l'Inde sans essuyer aucune violence. Les nationalistes se contentèrent de déclarer jour de deuil le jour de sa venue et d'écarter en partie le peuple des réjouissances publiques. L'influence de Gandhi parmi les nationalistes grandissait toujours et, au congrès d'Ahmedabad il reçut le pouvoir exécutif absolu (29 décembre 1921). Presque aussitôt le Gouvernement prenait l'offensive. En janvier, le fils de Gandhi et un de ses plus chert apôtres Lajpart Rai étaient arrêtés. En février, Gandhi étaits lui aussi, arrêté comme agitateur. Il vient d'être condamné à six ans de prison.

Avec la prédication de Gandhi et l'intervention du spirituel dans les affaires politiques, l'histoire de la domination anglaise aux Indes est donc entrée dans une phase nouvelle. Il set peu probable que des mesures de violence puissent enrayer le mouvement. Le martyre d'un saint provoque des martyres nouveaux. En s'attaquant à l'âme de l'Hindoustan, l'Angleterre court de grands risques.

On prétend que la doctrine de Gandhi compte déjà dix millions d'adeptes. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'adeptes parfaits. Sa souplesse qui lui permet d'agréer des fidèles qui ne sont pas saints, favorisera sans doute sa diffusion. On peut donc penser que l'Angleterre devra tôt ou tard faire des concessions à ses sujets de l'Inde. Elle se trouve prise aujourd'hui entre deux partis : les gandhistes qui demandent presque l'indépen-

dance, les Hindous loyalistes qui figurent dans les conseils de la couronne mais que la situation actuelle ne saurait satisfaire, qui demandent le régime du Canada ou de l'Australie. Nous devons donc nous attendre à une évolution assez rapide. N'oublions pas cependant la torpeur générale des populations de l'Inde, l'imprécision des réclamations de Gandhi, l'ignorance générale des Hindous qui rend bien difficile l'établissement d'un régime de forme occidentale.

Jacques ESPIRA

LE DERNIER DES HABSBOURG

Devant la tristesse de cette mort prématurée dans un lointain exil, devant la douleur de ces sept orphelins, dont le plus âgé n'a que dix ans, et de cette jeune veuve qui bientôt en va mettre au monde un huitième, le seul sentiment qu'on ait le droit d'exprimer et d'éprouver est celui d'une profonde pitié. Et c'est, sans nul doute, celui où se résume, lorsqu'aujourd'hui qu'elle est close, on l'embrasse d'un rapide coup d'œil en arrière, l'impression de toute cette vie qui paraissait vouée à la pompe, à l'éclat, à la jouissance insouciante et dont les dernières années ont été remplies par les angoisses du gouvernement devant une situation chaque jour plus désespérée, au spectacle de la lente et irrésistible décomposition de l'Empire, et par les amertumes de la déchéance.

Vivant, on pouvait le combattre, pour le principe qu'il représentait. On pouvait s'étonner, s'indigner aussi de la faveur qu'en tant de milieux on lui témoignait encore, même parmi les Alliés, de cette sorte de regret qu'on gardait de lui et de sa monarchie, et qui était manque d'égards et de foi envers les « Etats successeurs », Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Roumanie, dont les peuples ont lutté et souffert avec nous pour la victoire commune, dont la sûreté est la garantie de la nôtre. A se poser encore en prétendant, à risquer sa double équipée pour remonter sur le trône de Hongrie, il semblait braver le verdict rendu, en octobre 1918, par ses sujets qui l'avaient déposé, défier le jugement du monde exprimé dans les traités de Versailles, de Saint-Germain et de Trianon.

Perturbateur de l'Europe, c'eût été criminelle faiblesse que de le traiter avec indulgence; et lui-même s'était bien chargé de le montrer, en récidivant après son aventure de Pâques, en mettant à profit la longanimité des puissances et la confiance de la Suisse pour recommencer six mois plus tard. Mais dans cette sévérité nécessaire il n'entrait nulle hostilité contre lui-même, nulle haine personnelle et s'il eût su se plier à une situation nouvelle et résister aux mauvais conseils d'un entourage d'ambitieux et d'intrigants, c'est sans aucune réserve qu'on aurait pu reconnaître en lui ce qu'on a coutume d'appeler un brave homme.

Il n'avait, certes, point de qualités éclatantes dans l'ordre intellectuel. Sûrement, il ne s'y est jamais élevé au-dessus de la moyenne, et peut-être même ne l'atteignait-il pas. Sa culture était mince, et son esprit ordinaire. Mais il avait le cœur bon, d'une bonté un peu plate, point très active, plutôt nonchalante. Telle quelle, elle tranchait pourtant fort sur la redoutable dureté de son oncle François-Ferdinand qui, par moments, paraissait savourer un âpre plaisir à humilier et à faire souffrir ceux qu'il tenait pour si fort au-dessous de lui. Charles n'avait ni cette maladive violence, ni ce terrible esprit de contradiction et d'orgueil. Sa douceur, sa familiarité choquaient au contraire les tenants de l'ancienne étiquette autrichienne. Et il n'est pas contestable, et c'est l'un de ses plus solides titres à l'estime, que c'est l'horreur des massacres du front galicien ou italien qui lui a inspiré le désir passionné de restaurer la paix, et dicté ses démarches maladroites, équivoques, mais bien intentionnées et en leur fond sincères de 1917.

Les documents de ce procès n'ont pas encore tous été produits. Dans ceux que l'on a publiés jusqu'ici, le reproche de duplicité trouvait certes, de quoi se fonder. Mais, si étrange et peut-être inadmissible que semble l'excuse, ce n'est point sans doute une duplicité volontaire, une véritable duplicité. C'est plutôt hésitation, crainte, anxiété de l'homme qui se sent de toutes parts desservi, épié, menacé, traqué, qui, tout autour de lui, devine des dénonciateurs et des ennemis. Le comte Czernin, qui a une si lourde responsabilité dans

l'affaire, a essayé de s'en décharger sur son souverain; il a réussi à compromettre celui-ci sans se blanchir lui-même. S'il ne tenait qu'à lui, si la version qu'il a fait répandre par son secrétaire était vraie en tous points, Charles, convaincu de tromperie, de mensonge et de lâcheté ferait piètre figure. Le malheur est que, de l'autre côté, on semble bien avoir réussi à administrer la preuve que tout a été fait de l'aveu, bien plus, à l'instigation du ministre. Son rôle est pour le moins fort louche, et il est sans doute le dernier à qui il convînt de se poser en champion de la foi jurée, et d'accabler son malheureux maître.

La tentative de Charles I/IV venait trop tard, et, en montant sur le trône, il avait trouvé la monarchie des Habsbourg condamnée. Trop lourd était l'héritage qu'il recueillait, trop avancée l'œuvre de décomposition accomplie sous le règne de son prédécesseur, par la politique étroite, égoïste, cynique de François-Joseph. Si, après cette révolution de 1848 qui a rasé toutes les fondations de l'ancienne Autriche et placé les Habsbourg dans l'alternative de reconstruire un édifice nouveau, avec le concours et pour le bien de leurs peuples, ou de voir définitivement sombrer la puissance dont Rodolphe et Maximilien avaient été les initiateurs, il y a eu, en 1849 et 1850, en 1860, en 1866 encore peut-être, des occasions où tout pouvait être sauvé, tout était perdu, définitivement perdu après 1867, après la conclusion de ce Compromis austro-hongrois qui n'est qu'un pacte immoral conclu entre François-Joseph et une oligarchie magyare avide de puissance, de domination et d'avantages matériels. La grande crise de 1914, en dégageant les perspectives historiques de tous les décombres qui les obstruaient, a permis même aux moins avertis de reconnaître le sens vrai et la portée fatale d'un acte qui doit être rangé, à une place importante, parmi les causes lointaines de la conflagration européenne.

On sait, et les témoignages les plus récents le confirment et le précisent, que François-Ferdinand, dont les haines étaient parfois clairvoyantes, avait aperçu la menace que le dualisme, altéré encore par les progrès du nationalisme magyar,

tenait suspendue sur l'existence même de l'empire des Habsbourg, et qu'il avait un plan tout prêt pour y parer, pour remettre toutes choses en ordre et les Magyars à la raison. Brusquement appelé à la succession présomptive par l'assassinat de cet oncle dont il n'est pas très facile de savoir quels étaient les sentiments à son égard et les relations avec lui, réduit, pour son éducation politique, aux leçons du vieil empereur, alors déjà plus qu'octogénaire, privé de conseillers sages et hardis, Charles semble s'être jusqu'au bout fait des illusions sur la Hongrie. Il avait montré une velléité d'énergie en renvoyant le comte Tisza, et en appelant au ministère le comte Esterhazy, en qui il avait confiance, avec mission de réaliser la large réforme électorale où François-Ferdinand déjà avait vu le seul moyen d'attacher solidement la Hongrie à la Monarchie et qui aux yeux de tous les amis du progrès en Hongrie, était le gage d'une évolution pacifique du pays vers les formes et l'esprit de la démocratie moderne. Mais le comte Esterhazy, vite rebuté ou effrayé par les difficultés de sa tâche, offrit sa démission, qui dut être acceptée; et Charles, manœuvré par les hommes d'Etat magyars, contre lesquels il n'était pas de taille à lutter, ni pour la brutale énergie ni pour l'habileté cynique, mit sa signature au bas d'un projet de réforme qui donnait à ses promesses un cinglant démenti. A-t-il alors simplement manqué d'énergie? Ou bien, s'était-il, dans son inexpérience et sa naïveté, laissé convaincre que la Hongrie, la Hongrie historique encore demi-féodale, était le seul appui solide où pût encore s'étayer la puissance chancelante des Habsbourg? Un témoin a raconté que, le 18 octobre 1918, alors qu'il venait de signer le manifeste de fédéralisation de l'Autriche, un de ses conseillers lui dit : « Et maintenant, c'est au tour du manifeste pour la Hongrie ». Il affirma qu'en Hongrie tout était ordonné, régulier, tranquille, que la Hongrie tenait, et que ce serait inconcevable et criminelle légèreté, pure folie que d'y toucher. Cela se passait exactement dix jours avant la Révolution de Budapest.

La soudaine dislocation de la monarchie austro-hongroise n'a point été, quoi qu'en disent certaines légendes, le résultat

d'un travail prolongé et souterrain d'intrigues et de conspirations. Jamais encore la fin d'un Etat n'est arrivée plus naturellement, par usure, par marasme sénile. François-Joseph, à en croire certains de ses familiers, avait dit dès le début de la guerre qu'il n'y avait qu'un espoir de salut : se ranger sous le commandement allemand. N'était-ce pas l'aveu le plus net le plus complet, et aussi le plus autorisé, le jugement le plus inexorable porté sur le vieil empire des Habsbourg?

Pour détourner ce destin, il n'eût pas suffi d'une forte volonté et de grands talents. C'est du génie qu'il eût fallu pour réparer les fautes de trois quarts de siècle, venant après les erreurs et les crimes des trois cent vingt années qui séparent la fondation de la monarchie autrichienne de la révolution de 1848. De cette tâche surhumaine, Charles n'était pas l'homme. Même les traits qui le rendent humainement sympathique, son affabilité, sa simplicité, sa spontanéité, tournaient au détriment de son autorité. L'Autriche a tenu longtemps grâce au prestige de la couronne impériale, qu'entourait d'un éclat presque mystique, que préservait de toute atteinte, de tout contact trop vulgairement humain, la rigide étiquette espagnole. Aux yeux de ses sujets, l'empereur était vraiment une moitié de Dieu. D'instinct et par tempérament, François-Joseph s'était enfermé dans ce hautain isolement et, personnifiée dans ce monarque auquel l'âge et ses malheurs avaient donné comme une auréole de patriarche et de martyr, la Monarchie apparaissait encore imposante, et donnait l'illusion de la force et de la durée. Mais Charles était trop homme, et plus assez souverain ; et à descendre avec lui, sur la terre, à se mêler parmi les sujets, la couronne a perdu son éclat. Alors la faiblesse du vieil empire est apparue à plein, et le dénoûment fatal s'en est trouvé facilité ou rapproché.

A François-Joseph, ce respect superstitieux avait tenu lieu de popularité. Charles n'a jamais été populaire, chez aucun des peuples soumis à son sceptre. Les Allemands se défiaient de lui, pressentant ses velléités d'indépendance, inquiets de l'influence qu'on prêtait sur lui à sa femme et par elle, à la maison de Parme. Les Magyars le fuyaient, indociles et capricieux. Tous

les autres avaient cessé de s'intéresser aux Habsbourg, et regardaient au-delà des frontières, vers les Alliés libérateurs. L'illusion des austrophiles a été de considérer encore comme un une force politique, comme un facteur de l'évolution de l'Europe les velléités, les tentatives contradictoires, la personne d'un souverain qui, au fait, ne représentait plus que les intérêts d'une petite coterie de familiers liés à la fortune de la maison d'Autriche, et les intérêts de cette maison elle-même, obstinée à survivre à la mission historique qu'elle a d'ailleurs si incomplètement et si mal remplie.

Depuis que dans l'Europe occidentale les grands Etats ont commencé à se former, l'Europe centrale, l'Europe danubienne, carrefour des invasions, toute déchiquetée et bouleversée par elles, a cherché son équilibre dans l'union des fragments de peuples qui l'habitaient. Le rôle de la maison d'Autriche était de réaliser cette union, au profit commun de la dynastie et des Etats qui se groupaient sous son sceptre. Comment elle a sacrifié cette perspective de vraie grandeur à la chimère d'une puissance absolutiste, niveleuse, centralisatrice, purement catholique et germanique, c'est toute l'histoire tragique des presque quatre siècles qui séparent la bataille de Mohàcs, où la monarchie autrichienne naquit en 1526, de la révolution d'octobre 1918, où elle s'est écroulée pour toujours.

Charles I/IV, qui vient de mourir à Madère, a été le dernier représentant et la triste victime de la funeste politique autrichienne. Il n'y croyait pas, et peut-être en avait-il l'horreur. Mais il n'avait pas la force de s'en détacher complètement, et l'eût-il eue, il était trop tard. Il a expié des fautes qui n'étaient pas les siennes, et que, libre de ses actes, il n'eût sans doute pas commises. Si jamais les mots de fatalité et de justice immanente prennent un sens en histoire, c'est, sans nul doute, quand on les applique au destin du dernier des Habsbourg.

Louis Eisenmann.

UNE UNIVERSITÉ DU MIDDLE-WEST

A trente heures de New-York, la ville, capitale de l'État, s'étend en long ruban de la colline du Nord à la colline du Sud entre deux lacs, dont la surface, en cette saison profondément gelée, porte une flotte ailée de gracieux traîneaux à voile, ou scintillent la nuit des reflets bleutés du clair de lune. Sur la colline du Sud s'élève le Capitole, le plus vaste et le plus heureusement conçu des Etats-Unis après celui de Washington. Dominant le troupeau épars des maisons au milieu des arbres, il semble concentrer en son dôme blanc l'éclatante blancheur des deux lacs feutrés de neige. La blancheur ruisselle sur les frontons et les colonnes grecques, et vient s'épandre sur le terre-plein de dalles blanches, jusqu'aux degrés majestueux qui descendent aux jardins, puis à la place, et invitent les pas à s'engager dans les avenues plantées d'arbres qui s'étirent, en rayons d'étoile, jusqu'aux lacs. A l'intérieur du Capitole, les marbres indigènes et étrangers, choisis pour la richesse de leurs teintes, forment la décoration majestueuse des halls, de l'escalier d'apparat, de la galerie à balustres, et encadrent les lourdes portes de chêne, qui donnent accès aux salles de séance des deux Assemblées, aux archives, aux bureaux où le personnel administratif donne l'impulsion de la vie aux organismes de l'État. Les portes de bronze de la rotonde centrale et des deux ailes sont ouvertes tout le jour à tout venant, sans crainte qu'un peuple affairé abuse de cette tiède hospitalité ou du confort des lavabos à vasques de marbre et à l'inépuisable courant d'eau chaude. Au sous-sol, un restaurant distingué, aux prix populaires, dissémine ses petites tables proprettes

parmi les piliers massifs : les électeurs s'y asseoient à côté des élus en confraternité démocratique... C'est dans les salles du premier étage, celle de la Chambre des représentants et celle du Sénat, que s'élaborent les lois de l'Etat, et que se vote le budget de l'Etat. C'est là que les élus des fermiers et des forestiers de la région des Grands Lacs accordent, d'année en année, les crédits nécessaires à l'entretien et au développement de l'Université, dont les bâtiments, dispersés au milieu d'un grand parc, montent à l'assaut de la colline du Nord, à l'autre extrémité de la Grand'Rue.

L'Université, comme toutes celles de la région du Middle-West et de l'Ouest, est une institution d'Etat. Jeunes gens et jeunes filles, de dix-huit à vingt-deux ans dans le Collège, au-delà de vingt-deux ans dans les Ecoles Spéciales et la Faculté des Lettres et des Sciences, au nombre de sept mille, y sont reçus pour un droit d'inscription de quelques dollars par an (30, tout compris : droit d'immatriculation, de bibliothèque et d'examens). C'est une Université démocratique, entièrement soutenue par les sacrifices de l'Etat (les dons personnels ne lui étant encore venus qu'en petit nombre), qui ne manque d'aucun des organes essentiels, qui possède un outillage à faire rêver plus d'une de nos Universités, et dont le corps enseignant de quatorze cents professeurs, instructeurs et assistants compte plus d'un nom fameux dans la science, la sociologie, la législation et la production littéraire aux Etats-Unis.

J'ai l'honneur d'enseigner dans la Section d'anglais, où l'on m'a demandé de traiter de l'influence de la France sur le développement des idées et des formes littéraires en Angleterre et en Amérique, et, en français, dans la Section de français où l'on m'a exprimé une préférence pour un cours de Civilisation française et un cours d'explication des poètes français du XIX^e^ siècle. Outre un public restreint de citadins (dont le nombre augmentera peut-être quand le soleil d'avril aura fait fondre la couche de glace qui recouvre les allées cimentées de la colline en pente raide), des étudiants avancés, candidats au grade de Maîtres ès-arts ou au Doctorat, suivent mes cours en français et ont déjà accepté de prendre à l'occasion la pa-

ole en français dans quelques exercices analogues aux « le-
ons d'étudiants » de la Sorbonne. Leur courage fait oublier
urs hésitations ou leur gaucherie. Leur bonne volonté et,
arfois, leur compétence et leur justesse d'esprit, donnent à
ur initiative tout son prix. Ces « gradués » constituent l'é-
te des cinq mille étudiants qui ont choisi ici le français com-
e langue principale ou secondaire, de préférence à l'alle-
and depuis la guerre, et de préférence aussi à l'espagnol, qui
gagné cependant, dans une certaine mesure. Ces chiffres
nt éloquents. Ils ne donnent pourtant qu'une faible idée
u véritable enthousiasme qui anime ces jeunes gens et leurs
aîtres. L'étage des livres français, dans le « magasin » de
bibliothèque, est activement fréquenté par des jeunes gens et
es jeunes filles préparant des « mémoires », chacun ayant sa
etite table de travail, avec sa lampe électrique et son tiroir
éservé, à l'extrémité des travées de livres. Dans la salle de
cture, l'alcôve des revues françaises offre à la curiosité stu-
ieuse une collection fort complète, à portée de tous, flanquée
un râtelier qui porte les numéros de deux grands quotidiens
ançais. Les étudiants de français et ceux de l'Ecole de jour-
alisme s'y rencontrent : il faut arriver à un moment favo-
able pour n'y pas trouver en main l'exemplaire courant qu'on
ésire feuilleter... En ce moment, un groupe d'élite, choisi
près « concours d'épreuve », sous la direction d'une Fran-
aise, prépare une représentation du *Bourgeois Gentilhomme*
u'on donnera le jour du Congrès des professeurs de langues
ivantes, et qui sera pour les maîtres et maîtresses de fran-
ais de tout l'Etat, réunis dans la capitale, une attraction hau-
ement appréciée... Chaque jour la langue française résonne,
on seulement dans les salles de cours de l'Université, mais à
« Maison française », où de jeunes Américaines habitent,
availlent et prennent leur repas, en compagnie de trois Fran-
aises et d'une Belge, et se font une loi, gaiement acceptée, de
e parler que notre idiome. Tout en français dans la maison :
cuisine même s'efforce de ne pas rester trop loin en arrière
e notre bourgeoise délicatesse, sous réserve, s'entend, de l'as-
étique « prohibition », qui étend à tous, en tous lieux, son im-
itoyable *noli tangere*.

La Section de français n'est qu'un des asiles de l'intense activité intellectuelle de ce monde du travail qu'est l'Université. Je renonce à décrire les multiples aspects de cette vie studieuse, dans ce qu'ils ont de moins nouveau (je veux dire de plus semblable à ce qui nous est familier). Mais il y a quelques traits que je me reprocherais de ne pas faire connaître au lecteur français.

Sans doute il y a, chez ce peuple juvénile de travailleurs, un peu plus de désir d'action, de fièvre laborieuse, — traits proprement américains, appliqués ici à la vie intellectuelle — que de véritable initiative et indépendance d'esprit. Les Universités américaines encouragent la régularité consciencieuse plutôt que la personnalité, et, chez les meilleurs, une sorte d'élasticité cérébrale, analogue au pas souple de l'athlète sur la piste sablée, plutôt que la finesse et la pénétration. On parcourt un programme, ardu comme une tablature d'entraînement, en se faisant mérite, avec un peu trop de complaisance, du chemin parcouru, de l'endurance et de l'énergie déployées, de la longueur de souffle et de la résistance des muscles, sans songer qu'il n'en va pas tout à fait de même des choses du corps et des choses de l'esprit, et que ce qui convient au stade convient moins bien à l'exercice de la réflexion. On fabrique un peu trop l'étudiant en série, sans veiller toujours à la qualité de l'acier et au fini de l'ajustage. Les produits de l'Université américaine, s'ils ont la densité réglementaire à la balance, n'offrent pas toujours la délicatesse et la souplesse de grain, à quoi on reconnaît l'œuvre achevée. L'usinage au chronomètre a ses bons côtés — et ses défauts... Mais il serait vain de vouloir retrouver dans la civilisation du Nouveau Monde tous les traits dont les Américains sont les premiers à reconnaître la supériorité et le prestige dans notre société affinée par six siècles d'humanisme conscient. Il est plus intéressant et plus fécond de chercher en Amérique ce qu'elle a créé d'original et ce qu'elle ajoute — notons-le de bonne humeur — à notre humanité un peu confinée et parcimonieuse.

J'ai vu beaucoup d'Universités américaines et j'ai toujours admiré leur cadre de nature, leurs espaces libres, la lumière

pure qui baigne leurs feuillages et inonde leurs salles claires, leurs gazons où tremble l'ombre dentelée et où l'écureuil gris bondit de petits élans souples prolongés par l'ondulation de sa queue touffue. Mais je ne me lasse pas, en gravissant la colline, sous sa robe d'hiver, dans l'éclat d'un soleil alpestre, de humer l'air vif, de suivre du regard les sinuosités noueuses des ormes semi-centenaires, de saisir au passage dans une éclaircie du parc effeuillé la surface gelée du lac, et d'emboîter le pas à cette longue file houleuse d'étudiants et d'étudiantes tête nue, en fourrures fauves ou en manteaux de cuir roux, dont la jeunesse et la simple franchise, d'heure en heure, emplit le *campus* de son joyeux brouhaha. Il y a, dans cette vie en pleine nature, dans cette atmosphère où le sport enveloppe l'étude, où la santé déborde l'effort livresque, dans cette camaraderie des deux sexes, qui n'exclut ni la réserve ni la courtoisie, un je ne sais quoi d'apaisant et de tonifiant, une heureuse combinaison d'humanité et d'intellectualité, d'équilibre et de poésie, qui me fait regretter parfois que nous n'ayons pas, au moins pour une saison, « la Sorbonne au bois », avec des « maisons d'étudiants » et des « foyers d'étudiantes » sous les frondaisons, avec un « auditorium », comme ici, où la vie artistique aurait sa place et où la sociabilité, sous le patronage souriant des femmes des professeurs, débarrasserait nos jeunes gens de ce qu'il y a de rude et exclusive masculinité dans leurs manières...

Le bois, les gazons, le lac, la colline aux ormes semi-centenaires et aux écureuils mutins, ne privent l'Université d'aucune des ressources de l'activité intellectuelle. Le Conservatoire de musique, avec ses chambrettes d'étude et sa salle de concert est là, qui voisine avec la Faculté de Droit; l'Institut de Biologie fait face à l'Ecole de Génie Civil; les pavillons de Chimie et de Physique apparaissent à l'extrémité d'une perspective de branchages; l'Ecole de Médecine et l'Hôpital se rapprochent de la ville. Le bâtiment des Lettres domine la cité universitaire; des étages supérieurs on a une vue splendide sur le parc, les édifices, les avenues bordées d'arbres, la ville avec ses églises et le Capitole altier et lointain. A leur place,

sévères sous leurs arêtes de pierre dure et leur péristyle grec, les Sciences Sociales, la Géologie et la Géographie, la Météorologie ; plus loin l'Observatoire. A perte de vue, au delà du bâtiment central de l'Agriculture, les étables, les poulaillers, les toits à porcs, la bergerie, l'écurie des chevaux de labour, la laiterie, les silos en forme de colombier, et les champs d'expérience, le verger, la pépinière, le jardin. C'est une province rurale qui s'ouvre, sur le versant opposé à la ville. Elle étend le domaine de l'Université, par les haies, les clôtures, les chemins bordés de saules, jusqu'à la grande courbe du lac, où tombe le ruisseau de la forêt, chevauché par l'Etablissement de Pisciculture et les bassins d'élevage de frai, qui servent à peupler d'une abondance de Cocagne les cours d'eau et les lacs de la région.

C'était hier le concours annuel de bétail et d'animaux de ferme, où l'Ecole d'Agriculture invite le public à venir juger des résultats de la sélection et de l'élevage pratiqués d'après des méthodes scientifiques constamment améliorées. La présentation des animaux, conduits chacun par l'étudiant qui en avait la charge, était impressionnante. Les fermiers de l'Etat, venus pour prendre une leçon ou se confirmer dans leurs méthodes et le choix de leurs espèces, recevaient une démonstration *de visu*, plus frappante que toute propagande imprimée, et apprenaient en même temps le « record » de chaque animal. Un chiffre m'est resté dans la mémoire : telle vache de race danoise (Holstein) avait produit en un an 24.800 livres de lait et 750 livres de beurre... Puis le public était admis à visiter la ferme, à voir les procédés perfectionnés de tenue des étables, à juger des méthodes économiques et rationnelles d'emmagasiner et de distribuer la nourriture, à s'initier aux derniers progrès de l'hygiène rurale. Rien n'était fait pour la montre : bon sens, esprit pratique et précision scientifique appliqués aux problèmes de la ferme, en toute simplicité. Les étudiants étaient en costume de travail et vaquaient sans ostentation à leurs travaux. L'étage réservé aux jeunes familles de porcs avait grand succès : douze truies énormes, noires ou fauves (ce sont les couleurs des espèces dominantes ici) abandonnaient leurs mamelles gonflées à des portées de

cinq à dix porcelets, de la grosseur d'un rat jusqu'à celle d'un petit chien... Les curieux y trouvaient leur compte ; mais les spécialistes venaient constater d'un œil averti les résultats des méthodes dont ils avaient suivi toutes les phases dans les publications de l'Université. Les plus compétents d'entre eux profitaient de leur passage pour aller faire une visite aux laboratoires de Chimie agricole, de Botanique expérimentale et de Science forestière... J'ajoute que l'Université ne se contente pas de ces démonstrations annuelles. C'est sous sa direction que fonctionnent les Stations agricoles des comtés et surtout ces précieux agents de vulgarisation, qui partent dans leur automobile munie du matériel approprié, et vont dans les fermes donner des leçons pratiques et mettre en train des cultures d'expérience. L'Université se charge aussi, de faire connaître les machines agricoles et leur emploi. Nous ne sommes pas loin ici de Detroit et des usines Ford. C'est dans cette région, sans doute, qu'on profitera d'abord de la nouvelle entreprise industrielle du fameux constructeur, qui s'est mis dans la tête de fournir à tout fermier un moteur agricole pour 300 dollars, comme il a su changer l'aspect de l'existence des villageois en leur donnant l'automobile, solide et durable pour 600 dollars Il n'y a guère de fermier américain qui ne puisse, à ce prix, introduire chez lui la machine et, par elle, suppléer à la rareté de la main-d'œuvre.

Je ne suis pas compétent pour juger de l'enseignement de la Faculté des Sciences et des Ecoles de Sciences appliquées à l'industrie : je sais seulement que cet enseignement, sa valeur théorique et sa portée pratique — surtout cette dernière — sont hautement appréciés. Moins incompétent en matière de sciences sociales, j'ai remarqué le cours de *City planning*, qui existe ici depuis vingt-cinq ans. Extension des cités, prévision des agrandissements futurs, choix des emplacements, travaux préalables d'assainissement, de nivellement, de plantation, aménagements d'espaces libres, orientation des rues, largeur des rues, code de la rue ; puis, habitations à bon marché, types de maisons à la foi économiques, confortables, hygiéniques et d'architecture variée et agréable, meilleurs

moyens de réunir les capitaux et de faire les avances aux intéressés, législation de l'habitation ouvrière; puis, construction par les villes de « centres civiques » et de maisons du peuple, création pour les enfants de terrains de jeux, constitution du matériel, recrutement du directeur, addition, si possible de gymnases et de piscines de natation...; puis, histoire de ce qui se fait à l'étranger et indication des suggestions qui peuvent venir du dehors; tels sont quelques-uns des sujets qu'on traite dans ce cours, qu'on y développe au moyen de collections de photographies et de projections lumineuses, et qui font l'éloge des recherches et des préparations de « mémoires » par les étudiants. L'Université offre ainsi aux ingénieurs des ponts et chaussées, aux « ingénieurs sociaux » des usines et au personnel administratif des municipalités l'occasion d'acquérir une science précieuse pour le développement de la beauté et de l'hygiène des villes et pour l'institution d'œuvres sociales de l'industrie ou des collectivités urbaines, qui de jour en jour, donne à l'Amérique un rang éminent parmi les nations de progrès.

Il faudra du temps sans doute pour introduire dans ce Middle-West plus grand que l'Europe et qui, il y a soixante ans, n'était encore que landes et forêts, tous les affinements de la civilisation et de l'esthétique. On comprend l'impatience de quelques esprits critiques, comme le romancier Sinclair Lewis, dont M. Fay exposait ici naguère le réquisitoire vigoureux et sensationnel. Il y a tels bourgs et telles petites villes du Middle West qui n'offrent guère que la laideur de cette imaginaire Gopher-Prairie, présentée par le peintre réaliste de la *Grand'Rue* comme un des cercles de l'Enfer de Dante. Il y a encore dans plus d'une bourgade du Middle-West ce je ne sais quoi de primitif, d'inachevé, d'indiciblement chaotique et anti-esthétique qui suggère la hâte, l'insouciance des valeurs artistiques et des aménités de la vie. Les pionniers n'avaient guère le temps ni les moyens de se soucier de ces choses.

Des dénonciations comme celle du romancier réaliste ne sont pas inutiles pour réveiller ceux qui se laisseraient volontiers absorber par les intérêts purement matériels et s'accommo-

deraient trop facilement de l'informe et de l'incomplet. Aussi bien ne s'agit-il pas que de l'aspect extérieur des rues et des habitations : les êtres humains dont Sinclair Lewis a surpris les conversations et les pensées — ou les ombres de pensées — offrent une désolante ressemblance avec le milieu inerte et sordide où s'accomplissent leurs piètres destinées. Les observations justes ne manquent pas dans cette mise à nu des âmes, recouvertes aux yeux du vulgaire d'un vêtement de respectabilité et de conformité. Ne nous laissons pas trop influencer par ce qu'il y a d'amère séduction dans la satire. La littérature s'inspire de la vie, mais ne la traduit pas tout entière, ni toujours très fidèlement. Il ne faudrait pas chercher très loin en France pour trouver un chef-lieu de canton qui présentât, matériellement et moralement, quelques-unes des lèpres dont Lewis s'est fait l'historien sévère en Amérique. Balzac, Zola, Maupassant, même Anatole France, nous ont donné des fragments de pareille peinture pessimiste. On aurait tort, en France ou en Amérique, de généraliser du particulier à l'ensemble du pays ou d'une région.

Il y a, dans tout le Middle West des anciens étudiants des Universités qui, même s'ils n'ont pas bu, pendant leurs quatre années d'études supérieures, le cordial intellectuel le plus vivifiant, ont rapporté dans leur ville natale, une curiosité et une ouverture d'esprit supérieures à la médiocrité, incompatibles avec l'entière stagnation. Il n'est pas vrai que le Middle West soit uniformément laid.

Dès qu'une ville s'est élevée à l'aisance par l'industrie, l'agriculture, l'élevage, on voit s'y développer, d'après les meilleurs préceptes du *city-planning* un quartier bourgeois *(residence-quarter)* où des avenues larges, plantées d'arbres, frangées de gazon, traversées au milieu d'une ligne de parterres et d'arbustes, donnent accès à des propriétés gracieuses, luxuriantes de feuillages et de verdures. L'habitude américaine de n'entourer les jardins que d'une haie basse ou même de supprimer toute clôture, donne à ces faubourgs distingués un aspect de grand parc. Les maisons, de style chalet, précédées d'un porche et entourées d'une vérandah, éclairées de

larges baies, qui s'illuminent le soir d'une abondance de lumière électrique, ont un aspect de clarté, d'intimité animée, de large aisance, que ne donnent pas toujours nos villas soigneusement closes, jalousement emmurées. A l'intérieur, le chauffage central sans parcimonie, permet de laisser ouvertes, en toute saison, les doubles portes intérieures, qui divisent les chambres, et de transformer le rez-de-chaussée en un vaste *living-room*, hospitalier au visiteur, où salon, salle-à-manger et bibliothèque se prolongent l'un l'autre. L'étroitesse de l'appartement français est à peine connue ici, même dans les demeures des petits bourgeois : le confort toujours prêt à l'accueil, favorise la sociabilité. Si les réunions qui se tiennent dans ces habitations confortables ne sont pas toujours rehaussées de conversations d'un caractère très intellectuel, on y entend, par contre, discuter de questions économiques, politiques ou sociales, ni sans justesse d'information ni sans originalité. Il n'est guère d'Américains de la classe moyenne, médecin, cultivateur ou industriel, qui n'embrasse de haut — au moins dans leur portée nationale — les choses de sa profession. Il a pris à l'Université le goût de la lecture, sans doute de préférence, des ouvrages techniques, il fait partie d'une Société ou d'un Club ; il assiste à des Congrès professionnels régionaux ou nationaux. L'Américaine, qui, elle aussi, est passée par l'Université, n'est ni ignorante, ni indifférente aux questions qui dépassent la tenue de maison et la nursery. Quelle est l'Américaine qui ne s'intéresse, de près ou de loin, à quelque œuvre en faveur du bien-être collectif : récréation et éducation des enfants du peuple, foyer de mères de famille, club professionnel, ou groupe sportif? S'il n'existait une activité intellectuelle — du genre pragmatique sans doute — l'*University Extension* ne serait pas un service aussi important de l'Université d'Etat, qui occupe à cette diffusion des connaissances un personnel important. Il ne s'agit pas de savoir si cette activité est de la même espèce et de la même qualité que la nôtre. Ce qui est certain, c'est que nombreux sont ceux qui demandent à s'inscrire comme « étudiants correspondants », envoient ponctuellement des exercices écrits,

et empruntent des livres à la bibliothèque circulante. Les cours d'été, de même, malgré la pesanteur lourde de la saison, sont envahis par la foule de ceux qui ne peuvent consacrer que six semaines, d'une année à l'autre, au complément de leurs études secondaires. Les études secondaires elles-mêmes, gratuites comme on sait pour les deux sexes, bien que tournées en partie vers les connaissances utiles, ne laissent pas de répandre dans la masse du peuple, y compris les campagnards, une culture qui n'est pas sans valeur. Certains comtés ont organisé un service d'autobus pour permettre aux enfants des fermiers de se rendre chaque jour à la *High School* du chef-lieu. Une proportion notable de ces élèves des écoles secondaires constituent ensuite la population des Universités. Pour diminuer les frais du séjour à la ville, ces étudiants d'origine rurale reçoivent de la ferme paternelle les vivres de la semaine et expédient régulièrement leur petite valise de blanchissage. Ces efforts pour acquérir la culture sont touchants, et ne restent pas absolument vains. Sans doute, il faudra que le *Middle West* prenne la patine du temps avant que les études désintéressées y atteignent une véritable importance et que les *abonnés* des Universités aient vraiment l'ardeur des idées pures et des choses belles et fines. On ne rencontrera pas dans le bourg du Middle West, comme parfois chez nous, au village, le curé antiquaire ou le rentier historien local et poète à ses heures. Mais le provincial de cette région remplace souvent ces goûts littéraires par une compétence scientifique dans sa spécialité ou par un véritable dévouement aux problèmes du travail, de l'hygiène, de l'économie rurale ou du progrès civique.

La section des sciences politiques, des sciences économiques et de la Sociologie, à l'Université, a une importance proportionnée à l'intérêt des Américains pour ces disciplines essentielles au développement d'une démocratie. Sous sa forme élémentaire, cet enseignement s'adresse à tous. Aux stades avancés, il fait l'objet d'études approfondies, réservées aux spécialistes. Les étudiants, quels qu'ils soient, n'ont le droit de quitter l'Université qu'après avoir suivi, pendant au moins

deux années, des cours, qui, même s'ils les éloignent de leur domaine scientifique ou littéraire, doivent les initier aux rouages du gouvernement, à l'esprit de la constitution, aux problèmes de l'administration municipale, aux questions d'économie nationale et mondiale, aux relations entre le capital et le travail, aux problèmes actuels et même brûlants de l'industrie et de la morale industrielle (*business ethics*). Les spécialistes sous la direction de leurs professeurs, entreprennent des enquêtes et réunissent les données des problèmes particuliers à la région. Les professeurs eux-mêmes ne s'enferment pas dans leur tour d'ivoire. Ils restent en contact avec l'élément actif et productif de la nation. Tel professeur s'est fait un nom pour avoir mené à bien une vaste enquête parlementaire, publiée depuis en huit volumes, sur les causes du malaise social. Tel autre a été choisi comme arbitre par les syndicats d'ouvriers et de patrons dans les conflits du travail. Un troisième siège comme « président impartial » dans le Conseil mixte permanent d'une grande industrie de la région. Il n'est pas rare de voir un professeur prendre un congé temporaire pour entrer comme « chef du personnel » ou « directeur social » dans une grande usine. Il revient ensuite à sa chaire et à ses étudiants, instruit des difficultés précises et des problèmes pressants auxquels il s'efforce d'appliquer, en collaboration avec ses « gradués », la méthode scientifique la plus avertie.

La richesse, je dirai presque le luxe, de cette Université (comme de toutes les grandes Universités aux Etats-Unis) c'est sa bibliothèque. Ici, en émulation avec la Bibliothèque du Congrès à Washington, l'Etat a voulu avoir son temple de marbre de l'activité studieuse. Les collections historiques sont excellentes; la littérature anglaise et américaine y est très complètement représentée dans ses domaines généraux et spéciaux, jusqu'à l'époque contemporaine et aux derniers livres parus; le fonds français constitué dans le même esprit, forme un remarquable instrument de travail et de connaissance de la pensée et de la production de notre pays (qui vient de s'accroître d'un don du gouvernement français reçu avec

gratitude). Dans la grande salle de lecture, ouverte de huit heures du matin à dix heures du soir, sans interruption, chaque lecteur a son fauteuil et sa lampe électrique. Les livres de référence, sont groupés dans une aile, tandis qu'à l'autre extrémité, une aile correspondante contient les collections des principales revues et publications périodiques mises à la portée de tous. Les rayons au pourtour de la vaste salle centrale sont réservés à des collections d'ouvrages, constituées de mois en mois ou de semestre en semestre, par les professeurs en manière d'instruments bibliographiques, pour chacun des cours donnés à l'Université. Dans ces collections, ainsi offertes au zèle des étudiants sans même qu'ils aient besoin de faire des recherches dans le catalogue, je remarque que les livres les plus importants et les plus demandés existent à plusieurs exemplaires. Pour les autres livres, le catalogue par fiches, commodément disposé dans des tiroirs en doubles travées, d'accès facile dans une salle spacieuse, peut être consulté par tous. Ce catalogue (d'après la plus récente méthode appliquée par l'Association des Bibliothécaires américains) contient à la fois dans l'ordre alphabétique, les noms des auteurs et la liste des matières. Dans une série de tiroirs, à la lettre F, par exemple, on trouve l'écrivain « Anatole France » et la rubrique « France », laquelle se subdivise en séries encyclopédiques épuisant tous les sujets. Sous le nom d'un auteur une première série de fiches donne les œuvres, une seconde série, les ouvrages de critiques, biographies, études philologiques, historiques ou techniques, se rapportant à cet auteur, y compris les chapitres de livres et les articles de magazines. Avec un guide de la Bibliothèque aussi complet et aussi facilement utilisable, l'emploi de livres atteint son maximum. Les étudiants qui préparent des mémoires ou des thèses ont, de plus, accès au « magasin » où ils trouvent sur les rayons la même classification parfaitement claire et immédiatement intelligible.

Aux étages supérieurs de la Bibliothèque, les lettres, l'histoire, l'histoire de l'art, la philologie, la sociologie, l'archéologie, la philosophie ont chacun leur salle de « séminaire » avec

une bibliothèque technique, des revues spéciales, des ouvrag de référence et des collections appropriées. Dans ces salle les étudiants avancés ont chacun leurs tables et leur tiro réservé. C'est là aussi que se donnent, en petit comité, l conférences d'un caractère scientifique et que les professeu dirigent les recherches des candidats au doctorat. La géogra phie a son étage spécial dans le bâtiment de géologie. Les scie ces mathématiques ont leurs séminaires dans *Science Ha* La physique, la chimie, le génie civil, la biologie, l'agricultur le droit, la médecine, la musique ont leurs bibliothèques travail dans leurs édifices particuliers.

L'Université est un monde en petit. Elle crée une vie inte lectuelle, par les décisions de ses Conseils. Quoique établiss ment d'Etat, c'est elle-même qui élabore ses programme règle les obligations des étudiants et les conditions d'examen Un Français s'étonne de la complexité et de la minutie de règlements, qui substituent trop, à son sens, l'assiduité su veillée à la liberté, et dans une certaine mesure, le dressage la véritable formation intellectuelle. Ce sont les procédés d l'« Ecole spéciale » qui dominent ici, même là où il nous sem ble, à nous, que l'initiative, le travail personnel, la maturatio libre des énergies intellectuelles sont les conditions primor diales du véritable succès. Les examens écrits ne sont que l constatation de l'effort de labeur et de mémoire ; ils ne met tent pas à l'épreuve la force de raisonnement, la pénétratio et la justesse de pensée, la faculté de synthèse, le don d'ex pression, que nous considérons comme des résultats auss désirables de l'enseignement supérieur que l'acquisition de con naissances précises et étendues.

Le système américain est né du milieu, qui met au-dessu de tout l'effort intense et l'énergie du vouloir. Les programme trop lourds (dans la section des lettres), les lectures trop hâti ves, les matières d'examen jaugées à la « masse » plutôt qu'au degré, répondent à la tournure d'esprit de ce pays, qui a eu longtemps besoin de manieurs de hache dans la forêt vierge et de brasseurs d'affaires dans la « jungle » du *business*. I apprécie surtout les qualités du technicien et du champion

e la lutte pour la vie. Parce que la finesse et le fini lui échap-ent encore, il a tendance à assimiler les choses de l'esprit ux choses de la civilisation matérielle et à sous-estimer ce ui fait la supériorité du penseur ou de l'artiste : l'harmonie, a raison, la large humanité, l'originalité disciplinée.

Mais l'Amérique, encore inexperte au maniement des va-eurs intellectuelles, s'efforce à la maturité (qui s'annonce à lus d'un indice) avec une louable sincérité. Elle remplit ette première condition de l'état de grâce : la bonne volonté. lle possède cette première qualité du catéchumène de la eligion de l'esprit : la curiosité éclairée. L'Université où je uis, enlisée dans le Middle-West, appelle à elle des professeurs u dehors, non qu'elle manque de maîtres distingués, mais arce qu'elle a désir d'élargir sans cesse son horizon et sait ue la vitalité intellectuelle se fortifie en se renouvelant. Cha-ue année, un professeur de l'Est vient donner ici et dans les niversités des Etats voisins, un cours itinérant. Elle a ad-oint cette année, à son corps enseignant un éminent profes-eur russe, membre correspondant de l'Académie des Inscrip-ons de Paris, et pour le second semestre, un professeur de a Sorbonne. La législature de l'Etat (où dominent les fer-iers et les marchands de bois du N.-O.) accorde des crédits our ces enseignements supplémentaires. Il existe un fonds ermanent pour des conférences extraordinaires, grâce au-uel plus d'un Français, professeur d'échange dans l'Est ou issionnaire de l'Alliance française, a pu être appelé. Les As-ociations d'étudiants, les Alumni et les Alumnæ, le Club es Professeurs ou tout autre groupement n'hésitent pas à aire un sacrifice, pour introduire dans la vie universitaire, uelque « récréation » intellectuelle ou artistique qui stimule ndirectement l'activité : c'est un poète qui lit ses vers, une olk-loriste du Sud qui dit des contes indiens ou chante des hansons nègres (d'une psychologie naïve et d'un anglais pit-oresque), un virtuose du piano ou du violon, venu d'au-delà e l'Océan, un voyageur de retour de Chine, du Japon ou du laroc, un archéologue avec des vues de la Haute-Egypte ou e Syrie.

Les distractions des étudiants américains ne consistent pas qu'en la pratique des sports. Les sports répondent à leur besoin d'action, traduisent un culte de la force et de l'adresse, leur religion de la santé. Les sports sont éducatifs. C'est une école de loyauté, de « franc jeu », de camaraderie et de discipline collective. Les sports sont aussi les meilleurs soutiens de l'esprit de corps et du patriotisme local. Quel orgueil, lorsque les équipes des grands matchs ont pu, par les bénéfices prélevés sur les entrées, offrir à l'Université un « stade » de 30.000 places ! Quelle joie, lorsqu'un *team* par son renom, est appelé, pendant les vacances de Noël, à porter jusqu'en Californie le prestige de l'Université ! Une stricte surveillance des autorités universitaires prévient les abus, écarte tout envahissement du professionalisme, exige des « athlètes » un bon travail d'étudiants... Mais, à côté des Sociétés de sports, voici un club dramatique, un orchestre et une chorale universitaires (qui préparent un Oratorio de Haydn), le Cercle français (qui prépare le *Bourgeois gentilhomme*) et mille et une sociétés, qui, sous le nom de « fraternités », cultivent des goûts communs ou préparent des réunions « mondaines » — petites fêtes où jeunes gens et jeunes filles se rencontrent. Le commerce des deux sexes, réservé sans raideur, libre sans abandon, est ici un élément de politesse et de tenue, un charme de la vie et une force humanisante — que nos Universités ne connaissent guère — vers lequel nous nous acheminons pourtant, au contact de l'Amérique, comme les Américains s'acheminent à l'affinement intellectuel au contact de la France.

La sociabilité est un des traits de l'Université américaine. Si nous avons conservé, dans nos cercles aristocratiques ou hautement cultivés, le secret de la conversation élégante et distinguée, à égale distance de la fadeur et de l'application, notre classe moyenne, y compris l'élite instruite des étudiants et des professeurs, gagnerait à savoir pratiquer, comme on le fait ici, la vie en commun. Manque de ressources? Le Français moyen ne peut pas distraire de son maigre budget les frais de la participation à deux ou trois clubs? Bien plutôt :

manque d'initiative et de savoir-faire, à moins qu'il ne faille dire individualisme un peu sauvage... Quel est le professeur français, adopté pour un temps par ses collègues d'Amérique, qui ne leur a été reconnaissant de leur hospitalité à l'*University Club*? Chambre confortable, à portée de la salle de bain et de douches, pour 30 dollars par mois; repas dans la salle-à-manger, à l'une des tables où des groupes sympathiques s'élargissent pour lui faire place, pour 50 cents (lunch) ou 75 cents (dîner). La salle des revues et journaux lui offre une abondante collection de quotidiens et de périodiques et d'amples fauteuils propices au repos. A l'une des extrémités de la grande pièce, autour du feu de bois qui pétille dans l'âtre, des causeurs l'invitent à prendre part à leur entretien, dans la fumée des pipes. Le Club est le foyer des célibataires de l'Université et le lieu de rendez-vous de tous, entre deux cours ou après l'heure des repas, où l'on se retrouve pour échanger des idées, éveiller par quelque plaisanterie le rire clair ou le sourire discret, cultiver la camaraderie. Les anciens étudiants, jeunes gens qui reviennentprendre l'air du *campus* ou hommes chenus appelés par quelque affaire, entrent pour un moment au club, serrent des mains amies, et, même si la fortune leur sourit et s'ils sont entrés dans le monde des millionnaires, s'asseoient avec leurs maîtres et leurs camarades d'autrefois à la table frugale, dans la simplicité et la cordialité de la démocratie universitaire.

La simplicité et la cordialité françaises rencontrent à mi-chemin l'accueil américain. On aime la France, dans ce Middle West, bien américain, bien qu'y retentissent des noms propres de toutes les sonorités, surtout teutoniques peut-être. Dans cette Université, où un grand mouvement d'attraction et d'admiration a porté cinq mille étudiants à l'étude de notre langue et de notre littérature, la France est assurée d'avance de trouver la sympathie. La législature de l'Etat a voté deux bourses pour de jeunes Françaises. Dans l'enseignement, les méthodes françaises, dirigées vers l'appréciation littéraire les valeurs humaines et les mouvements d'idées, commencent à affirmer leur importance à côté de la science philologique

et de la recherche des sources. Ces dispositions amicales ne sont pas troublées par le léger nuage (déjà à demi-éclairci) qui a embrumé un moment les relations politiques franco-américaines... Les Américains — ceux de cette région plus que d'autres peut-être — tout en faisant effort pour comprendre notre point de vue et entrer dans notre conception de l'activité intellectuelle, aiment qu'on reconnaisse les réussites de leur civilisation. Il n'y a pas de domaines où ils aient fait plus de sacrifices et de plus désintéressés que celui de l'instruction. Les Universités américaines autonomes sont un magnifique exemple de dévouement des particuliers aux choses spirituelles. Les Universités d'Etat sont la preuve vivante du respect que professent les hommes d'action et d'affaires pour la culture générale et pour les forces impondérables qui façonnent une nation. On construit ici une bibliothèque comme on érige un temple. Dans ce Middle-West sur les confins de la nation sauvage, naît une civilisation puissante qui ne s'est pas débarrassée de toutes les laideurs primitives, mais qui, avec l'Université comme cerveau, avec la passion d'apprendre et de s'élever comme ressort de pensée, impose au témoin étranger le respect, l'admiration et la reconnaissance pour son énergie, son idéalisme et son accueillante et franche cordialité.

Charles CESTRE.

LA VIE LITTÉRAIRE

AUTOUR DU PRIX GONCOURT

Fantaisies et Réalités

Le Premier de la Classe, par Benjamin Crémieux; (Bernard Grasset éd.), — *Préséances,* par François Mauriac, (Émile Paul, éd.). — *La Cavalière Elsa,* par Pierre Marc Orlan, (édition de la Nouvelle Revue Française).

Nous sommes loin, très loin de l'école naturaliste, le mouvement symboliste est passé depuis longtemps, et le romantisme est en proie à de sévères attaques. Nos contemporains immédiats n'aiment pas la réalité. Elle est trop dure, trop amère. L'art étant, avant tout, un divertissement, il est normal que, dans les époques troublées, la mode soit aux fantaisies. Il n'appartient qu'aux génies de livrer des œuvres qui s'imposent et soient en même temps parfaitement représentatives des émotions et des préoccupations de leur époque. Les talents font, par un instinct heureux de réaction, des interprétations des gens et des faits propres à leur époque. Ils stylisent, ils ornent, ils agrémentent.

Comment aujourd'hui, où nul ne craint d'exprimer ses sentiments et son opinion sur autrui de la manière la plus crue, chercherait-on dans les livres les roides vérités que l'on s'envoie à la figure dans la conversation?... Il faut un peu changer ses locutions.

L'inlassable curiosité des hommes, mère de tous les progrès, les pousse à varier leur vie et à chercher leur plaisir dans des transformations incessantes qui les renouvellent et qui les amènent doucement vers la mort en leur laissant intact jusqu'au bout le goût de vivre, fait de l'espoir de voir du nouveau.

Le romantisme est honni. Soit. Comment désignera-t-on l'incroyable mêlée cosmopolite, philosophique, pasticheuse, mystique, mémorialiste, des romans actuels?... Il y a en eux de tout, mais la plupart contiennent presque toujours désormais une forte fraction d'élément fantaisiste, quand cette fantaisie n'est pas l'essence même de l'œuvre.

Voici trois romans très différents, et que des mérites divers avaient fait mettre au rang de ceux signalés à l'attention du jury Goncourt. Le *Premier de la Classe* de Benjamin Crémieux; *Préséances*, de François Mauriac; *La Cavalière Elsa* de Pierre Mac-Orlan. Roman fantaisiste, roman romanesque, roman d'aventures un peu — ou même tout à fait — invraisemblables, romans dans lesquels il y a une part de rêve, et la volonté parfaitement déterminée de s'écarter du réel. Tendance d'époque, signe des temps.

Le Premier de la Classe est l'aîné d'un modeste chapelier installé dans une petite ville du Midi. Jean Rigaud est un ambitieux qui rougit de la modeste condition des siens. Intelligent, travailleur, c'est un esprit mesquin, dépourvu de tendresse et de ce respect profond pour la famille que les Méridionaux poussent parfois jusqu'à l'aveuglement et la partialité absurde. Jean Rigaud n'a aucune de ces vertus. Dans le roman, écrit à la première personne, il s'exprime ainsi sur ses parents :

« Physiquement d'ailleurs je me moque de leur ressembler. Moralement cela ne dépendra que de moi. Dans mon dernier bulletin trimestriel, le principal du collège a formulé cette appréciation générale : « Fait tout ce qui dépend de lui pour garder la tête de sa classe et y réussit admirablement. Sujet d'élite ».

Ce que je fais en classe, je le ferai pour ne pas ressembler à mes parents. Je ne veux rien avoir, je n'aurai rien de commun avec eux.

S'ils reconnaissent ma supériorité et me témoignent la déférence à laquelle j'ai droit, je leur donnerai plus tard une petite villa dans les faubourgs. C'est leur rêve à tous deux.

Quant à mon frère et à ma sœur, je les déteste. Quoi qu'il arrive, ils ne profiteront pas de ma fortune. Mon frère est un poltron et un nigaud qui se laissait maltraiter sans se défendre par les élèves de sa classe, et il est si inintelligent qu'on l'a retiré du collège après sa troisième pour le placer chez un négociant en vins comme apprenti comptable.

Ma sœur, qui a dix-huit ans, est une poseuse, mais elle a l'air pauvre, même quand elle met ses plus beaux habits...

Moi, je sens bien que je n'ai pas l'air pauvre, même si je porte un des vêtements retournés ou retaillés de mon frère. Je ne suis pas né pour être pauvre. Je ne le serai pas.

Je crois ce que je vois. Je vois bien que Dieu n'est ni juste ni bon, mais qu'il est le plus fort. Je veux lui ressembler. Je ne serai jamais juste et jamais bon. Je serai toujours le plus fort. N'être pas bon c'est être méchant. Je serai méchant »

Jean Rigaud est un bon élève, mais c'est un sot et un ambitieux étroit.

La mode est aux transcriptions d'impressions d'enfance et de jeunesse. Les premiers livres des écrivains actuels respirent un fort parfum d'autobiographie et le début du *Premier de la Classe* est rempli de détails vécus, typiques et prend ainsi le mouvement de la vie et une allure réaliste, documentaire. Ce sont des notations exactes, un peu longues parfois, mais justes. Nous avons dans toute cette première partie, intitulée : *La Mission*, l'évolution de l'âme et de l'esprit d'un jeune garçon, pas méchant, pas bon, très ambitieux, mais ambitieux à l'aveuglette, démuni comme il l'est de la lumière d'un idéal

élevé. Jean Rigaud rêve seulement de n'être pas pareil à ses parents qu'il déteste et d'avoir un jour sa place parmi les célébrités du dictionnaire Larousse.

Une jeune femme mal mariée s'intéresse à ce gamin précoce. Ils lisent ensemble des vers, ils font de la musique et des pâtisseries. Pour être certain de l'affection déjà troublée que lui porte cette amie aimée' Jean Rigaud tue son chat préféré, le compagnon de leurs rendez-vous, et vient le lui révéler. Mme Caraguel devant, cette étrange épreuve d'amour, frissonne et pardonne.

Grâce à l'esprit observateur minutieux et un peu naïf du jeune Rigaud, nous faisons connaissance avec tous les habitants d'Auzargues : M. Caraguel, le mari de son amie, inspecteur aux chemins de fer du Midi, un être falot qui n'a pas l'air de s'apercevoir de l'étrange amitié de sa femme pour le jeune amoureux. M. Blum, le tailleur qui vend de si belles étoffes de teintes à faire frémir, par exemple, un carreau fondu où il y a du rouge et du vert. La grande mode ». Le quincaillier Bénézet. Le marchand de musique M. Rougand, sa boutique garnie de pianos, de violons, d'accordéons et de flageolets, dans laquelle les abonnés au mois stationnent longuement devant l'armoire aux partitions, hésitant entre le *Domino Noir*, la *Favorite* et le *Pré aux clercs*. M. Julien le pharmacien, qui a fait ses études à Paris et en a conservé le goût des apéritifs, le souvenir des acteurs des Français qu'il imite dans leurs rôles célèbres, et des habitudes de noce sournoise et crapuleuse. Enfin, une vieille fille touchante : Mlle Marguerite, silhouette silencieuse, l'image vivante de l'existence étroite et ralentie de la petite ville.

« Mlle Marguerite n'aime guère à bavarder. On dirait que sa préoccupation principale est d'économiser ses cinq sens le plus qu'elle peut, de les recouvrir d'une housse comme ses meubles. Elle parle toujours tout bas, évitant de faire vibrer ses cordes vocales, et il faut recueillir sur ses lèvres le souffle imperceptible que ses phrases y dessinent. Elle ne peut supporter sans souffrance qu'on lui réponde à haute voix, et si je l'oublie par mégarde, elle appuie ses paumes contre ses oreilles pour mieux protéger son tympan. Si elle sort, elle abrite ses yeux sous des lunettes noires, et la nuit venue, dans sa cuisine, elle adapte par un élastique une visière de carton au-dessus de ses yeux, afin de n'avoir pas la vue brutalisée par la clarté de la lampe dont elle tamise pourtant l'éclat par des écrans superposés de crépon et de papier translucide ».

Jean Rigaud, grâce au prestige de sa force et de son intelligence, a formé au collège une bande avec ses camarades. Dans cette bande, décidée à déclarer la guerre à l'injustice et à la sottise, et assurer à tous ses membres une aide constante dans une fraternité qui durera après le collège, il y a un riche Castagné, deux risque-tout, les frères Falabert, un frêle, Balmigère, un dévouement aveugle, Capdevielle et un exalté, Fernand Blum.

La bande s'exerce à faire du sport comme elle le peut, dans l'attente du grand événement auquel ses membres se croient destinés.

C'est bien là le sort de toutes « les bandes », les coteries, les camaraderies que forment l'adolescence et la jeunesse.

Jean Rigaud n'est qu'un fort en thème, le pauvre enfant ne témoigne en aucune façon de sa maturité. Il ne cherche pas l'amour, et la basse sensualité l'épouvante.

C'est un ambitieux vague, à la mesure de sa petite ville, comme tant d'autres jeunes gens dans tant d'autres petites villes. Sans religion, chose curieuse, c'est la vision d'une cérémonie de la Pâque, célébrée dans un famille d'israélistes qui lui donne le sentiment de la responsabilité de ses parents et du droit au respect dont son père est investi comme chef de la communauté familiale.

La seconde partie a pour titre « *La Mission* ». Jean Rigaud fait la connaissance d'un de ses maîtres, un nouveau. Ce maître, M. d'Auzargues est descendant des anciens seigneurs d'Auzargues, la petite ville du jeune Rigaud, en pays Albigeois. M. d'Auzargue a été frappé par la ressemblance de Jean Rigaud avec l'effigie d'un valet d'armes sculptée sur le mausolée du comte Raymond III d'Auzargues qui se trouve à Florence.

Cette ressemblance lie le maître à l'élève. M. d'Auzargues a une sœur Denise, et Jean Rigaud, baptisé de Rigaud de Nogaret, devient le cavalier servant de Denise. M. d'Auzargues a une idée fixe : restaurer le royaume d'Occitanie, et il enflamme l'imagination de son élève préféré, en lui racontant les épisodes des guerres du Roussillon.

« Un jour dit-il, dans les Etats-Unis d'Europe, l'Occitanie ressuscitée comme la Pologne aura encore un rôle glorieux à jouer dans la civilisation humaine ».

Et Jean Rigaud comprend enfin pourquoi, et par quel pressentiment animé, il a formé sa bande. Lorsque ce maître, descendant des anciens Auzarguains vaincus par les gens venus du Nord meurt, Jean voue à Denise une tendre affection et il s'exalte à la lecture d'un petit carnet de notes de sa main, que Denise lui offre en souvenir. D'Auzargues a résumé dans ces notes toutes ses aspirations à la libération de son pays natal, délivré du joug que firent peser sur lui les grands centralisateurs de la France, depuis Louis XI jusqu'à Napoléon Ier.

Jean Rigaud, soutenu par le grand dessein que lui a inspiré ses entretiens avec son maître, échappe aux divagations de la sensualité enfin réveillée et agissante de Mme Caraguel. Il se veut pur pour son œuvre, pur avec une candeur inouïe, et c'est avec joie qu'il s'en va passer ses vacances auprès du chanoine Nougaret, son oncle, dans son ermitage, en pleine campagne. Le chanoine Nougaret est un vieil historien, des plus versés dans l'histoire d'Occitanie. Jean Rigaud puise dans la bibliothèque de son oncle et parmi les documents il met la main sur la lettre d'un certain dom Irénée, mort en Hongrie dans l'exil, qui enseigne en même temps que la règle d'une série d'épreuves, *l'endura*, la présence d'un trésor de la secte des Albigeois enfoui dans un souterrain. Une annotation marginale de la fin du XVe siècle in-

dique que le trésor est toujours à sa place, mais que sous peine d'excommunication il est interdit de toucher à l'or hérétique et de prononcer le nom de l'abbé qui se fit complice de l'hérésie.

Seul le chanoine Nougaret et désormais son neveu ont connaissance de ce trésor. Le prêtre est lié par son vœu. Pour lui le trésor est inexistant. Mais pour son neveu c'est autre chose. Jean Rigaud va soulever l'Occitanie contre le pays d'Oïl, et d'abord s'emparer du trésor.

La dernière partie du roman est remplie par les détails pittoresques de l'expédition de Jean Rigaud et de ses camarades, accompagnés de Denise, à la conquête du trésor dans les souterrains du vieux cloître où il se trouve enfermé. Tentative mouvementée, presque dramatique et vaine. Comment alors, sans ressources, soulever l'Occitanie ? Par le sacrifice d'une existence. Un des fidèles de la bande Rigaud doit se tuer : c'est *l'endura*. Ces enfants jouent à l'héroïsme.

Ils tirent au sort qui doit désigner la victime volontaire. Le destin désigne Fernand Blum, un brave garçon qui n'a pas le courage du suicide. Déception de Jean Rigaud qu'un autre mécompte attend. Un de ses camarades lui révèle que sa Denise rencontrée aux bains de mer ne craignait pas de se laisser embrasser et que même, elle le trouvait lui, Rigaud, un peu godiche de ne l'avoir point fait.

Jean Rigaud considère l'écroulement de ses rêves, comme la confirmation de son *endura* : c'est lui qui doit léguer l'exemple et s'offrir en martyr.

Au seuil du suicide, il veut revoir tous ses amis et tout Duzargues. Il passe en revue le décor de sa vie avant de mourir pour les Occitaniens et leur inspirer assez d'énergie pour secouer le joug des hommes du Nord.

Mais la force de sa jeunesse est victorieuse de ce mouvement de désespoir héroïque et inutile. Jean Rigaud, après avoir passé la nuit à écrire ses dernières volontés, se persuade qu'il est trop différent des autres pour n'être pas prédestiné, et qu'il vaut mieux tenter d'être un héros triomphant qu'un héros martyr.

Et Jean Rigaud ne se tue pas, bien qu'il nous ait livré toutes ses impressions d'adolescent entre l'amour, l'ambition et le sens de la mort qui frémit au fond des plus belles jeunesses. Il a passé par des épreuves qui l'ont mûri.

Il hésite, puis il renonce au suprême moment à sacrifier sa vie à une cause dont les origines se perdent maintenant dans les ténèbres du temps et les obscurités de l'histoire. Il sera peut-être dans le cours de sa vie plus modeste, ce premier de la classe, et il suivra sa route sans essayer de former une bande et des projets chimériques.

Nous retrouvons, dans *Préséances* de François Mauriac, en même temps qu'un autre « premier de la classe » l'expression d'autres désirs de domination et de réussite. Mais ce « premier de la classe » n'est pas

un heureux, ni un dominateur. Quand aux désirs de réussite, dont l'âpreté se développe à travers la trame du roman de François Mauriac, ils prennent, dans cette œuvre curieuse, la forme particulière de triomphes mondains.

Préséances, comme le titre l'indique, est un roman satire de snobisme, un autre livre des snobs, des snobs du Sud-Ouest et de la riche bourgeoisie commerçante. Dès le début nous avons le portrait étrange et douloureux de ce « premier de la classe ».

« Augustin fut au collège le singulier élève toujours le premier en composition française, mais que l'inimitié du maître d'étude condamne aux arrêts à perpétuité. Aucune avanie ne le trouvait accessible. A certaines dates solennelles, où toutes les punitions étaient levées, il allait, d'un pas tranquille, reprendre sa place contre le mur, étant de ceux qui rendent grâce au châtiment qui les isole et qui jamais ne se plaignent de leur sort, pourvu qu'il ne soit pas le sort commun ».

Augustin à sa manière est un snob. Mais dans le sens élevé du mot. Il ne craint pas d'être à part. Il refuse d'être confondu avec la foule et il dédaigne le sort commun.

Les camarades qui entourent ce dédaigneux sont des snobs, eux, de l'espèce le plus commune. Dans cette grande ville du Sud-Ouest, suffisament désignée pour que l'auteur ne prenne pas souci de la nommer, ces écoliers pleins de morgue et de mépris, attentifs à ne frayer qu'entre condisciples de même rang et de même fortune qu'eux, et dont les parents doivent exercer la même profession que leurs parents, ce sont les « Fils des grandes maisons », sous-entendu de vins. Noblesse mercantile et bourgeoisie, caste fermée et arrogante, et qui a, dans la ville, créé une véritable aristocratie. Les « grandes maisons » de vin, comme les grandes maisons de l'ancien régime dominent la ville par leur richesse et leur puissance se centuple de leur union solide entre elles. On ne dira pas assez comment la bourgeoisie en France et ailleurs, modelant ses mœurs, et surtout ses manières, sur l'aristocratie qu'elle a remplacée, présente les mêmes travers, les mêmes ridicules, la même organisation de rites, la même infatuation odieuse, le même goût puéril et méprisant pour les « préséances » : la même cruauté insolente pour tout ce qui n'appartient pas à leur caste.

Le narrateur des *Préséances* est un snob, un snob qui épilogue sur l'infirmité dont il est atteint, et qui, tout au long du récit, discute son aberration comme un morphinomane clairvoyant, mais veule, parle de son irrésistible goût pour les toxiques. Ses parents sont riches, mais désastre ! leur maison est de bois au lieu d'être de vins, et il font tout au monde pour parvenir à traiter sur un pied d'égalité avec les « Fils » ainsi qu'il désigne, abréviativement, ses camarades, héritiers des grandes maisons de vins.

Intelligent, tout dévoré de snobisme qu'il soit, ce fils de marchand

de bois a conscience de la supériorité d'Augustin et celui-ci se rend compte, dans son isolement, que ce garçon, toléré plutôt qu'accepté par les autres écoliers, et qui vient à lui, n'est pas un sot. Augustin, moqueur devant le groupe ignoré et outrecuidant des « Fils », s'est pris d'affection et de pitié pour ce condisciple dont il devine l'humiliation contre laquelle ne peut se redresser sa déplorable faiblesse.

Les « Fils » n'épargnent pas les avanies à ceux qui ne sont point, ou qui ne sont qu'à moitié, de leur monde. L'ami d'Augustin est victime d'un terrible affront, qu'il raconte tout au long et qui explique, dès le début le roman, le ressort des péripéties et le tempérament des personnages.

Le jour de la fête du collège, la Saint Joseph, les parents des élèves les plus huppés, les chefs de grandes maisons, ont décidé de donner dans le parc un simulacre de chasse à courre, en prêtant un mail-coach, et des piqueurs pour cette solennité.

« Ma famille, dit l'ami d'Augustin, vécut des semaines dans le tremblement; ne serais-je pas mis à l'écart d'un rally où seul figurerait le dessus du panier? Il y eut des conciliabules à mon sujet : le fils Harry Maucoudinat, chef d'une faction puissante, ne pensait pas que le fils d'un marchand de bois pût jamais paraître sur un mail-coach. Mon oncle sauva une cause qui paraissait perdue, en répandant le bruit que je possédais un habit rouge (en vrai nous n'en fîmes la commande que lorsqu'il fut avéré qu'à cet habit je devrais de figurer en haut du mail coach, parmi les Fils des grandes Maisons et tout baigné de leur gloire, au point que l'on pouvait me prendre pour l'un d'eux !)

Je me rappelle cet après-midi tiède, l'éclatement des bourgeons au bout des marronniers, cette montée de sève et de piaillements de moineaux vers le premier soleil du printemps. Quand nous parûmes après les grands encore vêtus d'écarlate, les moyens et les petits accoururent aux barrières de leurs cours et nous firent une ovation... N'osant jouer nous tournions sur nous pareils à des dindons, et nos rires gloussaient...

Des fanfares éclatèrent; j'aperçus, empanachée, ma tante dans le groupe des Fredy Dupont, des John Martineau, des Willy Durand, des Percy Larousselle; personne, à vrai dire, ne lui adressait la parole, mais nul non plus ne lui tournait le dos, et il était avéré à la face du monde qu'à quelques nuances près, ma tante faisait vraiment partie de « ce monde-là ». Nous autres — les habits rouges — entourions le mail-coach, au fond de la cour d'honneur, attendant notre entrée. Mon oncle assistait à ma gloire qui était la sienne. Vêtu d'un complet marron, guêtré de beige, enfin d'une élégance qu'il imaginait spécifiquement anglaise, et sa figure rase grimaçait, réfractaire au monocle. Les chevaux piaffaient, un grand coquin de laquais essayait de sa trompette. Les organisateurs avaient compté que la voiture arriverait vide; mais, non content de s'y étaler, M. Fredy Dupont avait amené du monde. « Il va falloir qu'on s'entasse », dit-il. Même en s'entassant, je jugeai d'un coup d'œil qu'il faudrait sacrifier quelqu'un; mon oncle le comprit aussi : « Monte vite ! » me souffla-t-il. Je me précipitai, lorsqu'un « ne vous pressez pas tant, jeune homme », tombé des lèvres de M. Fredy Dupont, me fit battre en retraite. « Il faut que l'un de nous renonce à sa place » ajouta-t-il. Dès lors, je connus ma condamnation. Nous ayant tous regardés, il dit que je devais céder le pas, intraitable touchant les préséances, autant que le grand roi à Versailles, au fait comme lui de leur minutieux protocole dont l'absurde ne pouvait non plus l'étonner, puisqu'il en était, en partie, l'auteur. Cependant les Fils des Grandes Maisons nous considéraient, mon oncle et moi, avec cet air de jouissance qu'ils mettent dans l'exercice de leur droit à décréter l'ostracisme. J'entendis M. Fredy Dupont me dire : Nous sommes au regret, ce sera pour une autre fois... » Mon oncle, sans vergogne, se raccrochait, s'humiliait : « En me mettant sur un marche-pied, peut-

être ? » Mais non, ils étaient occupés, par les laquais ! Cela tournait à l'affront : nous avions toute honte bue. Derechef éclatèrent les trompettes ; les pavés de la cour retentirent, et nous demeurâmes seuls, mon oncle et moi, séparés, à l'endroit où n'était plus le mail-coach fatidique par des boules dorées de frais crottins ».

Repoussé par l'impérieuse, l'inflexible et l'impitoyable règle des Préséances, qui n'est souvent que le code des mufleries permises, l'infortuné gamin, rejeté hors du cercle élégant des élus du mail-coach, où sa présence eût consacré la réalité de ses attaches avec les « Fils », s'en va cacher son chagrin dans une charmille. Augustin l'y rejoint pour le consoler en lui disant d'une voix sereine :

« Mon frère, vous auraient-ils accordé la grâce de votre liberté ? Ne vous verrai-je plus captif de ces sourds-muets qui font par surcroît les aveugles ?... Ils ont raison de vous rejeter ; ils savent, dans leur âme obscure, de quel esprit vous êtes et que vous ne sauriez avoir part avec eux... »

Leur amitié se scelle ainsi. Désintéressée de la part d'Augustin, mais à l'arrière plan des impressions amères de l'exclu du mail-coach, cette affection admirative est mêlée au dessein de se servir de la supériorité du premier de la classe pour des visées très personnelles.

Les gens intelligents ont trop souvent une grande faiblesse et par laquelle ils renforcent la puissance des sots. Au lieu de se servir des dons de leur esprit pour dominer les imbéciles, ils appliquent leur ingéniosité à entrer dans le cercle des sots dont ils consacrent ainsi l'autorité pernicieuse.

L'ami d'Augustin n'a qu'une idée : utiliser avec adresse les avantages de l'esprit de son nouveau camarade, en même temps que les siens propres pour écraser les « Fils », et les forcer à l'admettre parmi leur clan.

Ces manœuvres réussissent. « Les Fils », malmenés par des escarmouches à coups d'épingle, humiliés de l'attitude de ces deux camarades, les premiers de la classe, qui osent les dédaigner, signent un armistice. L'oncle piteux, qui dans sa grotesque ambition d'approcher de la coterie des grandes Maisons et d'être aperçu en compagnie de ses représentants, acceptait de se tenir debout sur le marchepied du mail-coach comme un laquais, est sollicité de poser sa candidature au cercle très fermé de seigneurs de grandes marques, las d'une petite guerre dont ils n'ont pas l'avantage et désireux de conclure la paix.

L'ami d'Augustin a une sœur. Florence, aussi dévorée que son frère de la soif des « Préséances » et du désir de faire partie de ce « monde là ». Une jeune fille jolie, coquette, à la fois évaporée et calculatrice, pleine de passion et de sournoises ruses, réfrénant son ardeur de vivre et ses folles curiosités, pour transformer toute cette force latente en roueries déliées, insinuantes, retorses, indébrouillables, où se mêlent

dans une équivoque et troublante confusion la candeur et la fourberie, une jeune fille joignant à ces dons particuliers une grosse dot possède des armes puissantes.

Florence, créature étrange, sans scrupules et pourtant capable d'être émue au milieu de ses calculs, a jeté les yeux sur Augustin, qui doit lui servir, à elle aussi, dans ses manœuvres pour capturer comme mari un des « Fils », Harry Maucoudinat.

Florence poursuit donc aux bains de mer, avec égoïsme, son œuvre de double séduction, et sur l'opulent idiot de Harry, aux yeux de dorade, et sur le demi-génial Augustin, dont la face d'ange mal peigné contraste avec les manières frustes d'un grand écolier qui n'a jamais pénétré dans le milieu distingué approchant de si près les « Grandes Maisons » où l'ont fait entrer l'artificieuse diplomatie de ces deux ambitieux.

Lâche, tout pris qu'il soit d'amitié pour ce surprenant et attirant Augustin, le frère laisse faire sa sœur.

Florence réussit dans ses desseins, Harry Maucoudinat est séduit par sa grâce et par sa forte dot. Mais Augustin, fou d'un amour profond, primitif et contenu, enivré par cette jeune fille qui conduit sa séduction par des moyens de femme, pourtant ne s'est pas encore livré.

Un mystère plane sur Augustin. On ignore quels sont les parents de ce garçon si surprenant d'intelligence, de beauté et de hauteur de caractère. Une ombre trouble et pénible flotte autour de lui. Florence n'aime pas Augustin; mais, fille intéressée, elle veut tirer avantage de tout homme qui l'aura approchée. Pour payer le prix des efforts qu'elle a faits afin de le séduire alors qu'elle se servait de lui pour exciter la jalousie du « Fils » Maucoudinat, Augustin doit lui abandonner son secret.

Augustin est le fils d'un prêtre défroqué, qui, dévoré par un amour, a passé au matérialisme. Ancien directeur d'une feuille libertaire et athée, puis repenti, ce père est dans une Trappe au milieu de l'accomplissement de sa pénitence. Les religieux, auprès desquels le père d'Augustin accomplit sa pénitence, lui ont interdit de revoir cet enfant de son péché, et Augustin ne se souvient que de son père journaliste, penché sur sa table, acharné à démontrer l'inanité du dogme divin, ou bien discutant avec des militants de son opinion réunis chez lui.

Augustin n'avoue pas sa naissance à la coquette et perverse Florence, dont il a démasqué le jeu perfide.

Il lui crie :

« Cette histoire que vous souhaitez de connaître, de quel droit, vous la refuserais-je, à vous qui, croyant vous jouer de moi, m'avez d'un seul coup chargé d'une connaissance amère? Me voici par vos soins et jusqu'à la mort cuirassé de défiance; avec vos pièges qu'aujourd'hui je découvre, vous m'enseignez tous les pièges de la femme; son instinct n'invente guère et partout elle tisse les mêmes toiles...

Sur les routes de mon passé, voilà des années que je ne m'aventure plus, au

point que si je m'y engage à cette heure, j'ignore toute l'horreur qui va se révéler à moi. Je marcherai à tâtons dans ces ténèbres de mon enfance... Qui sait ? Peut-être vous même, Florence, vous serez obligée de pleurer, et ma destinée n'aura tenu qu'à cela : faire jaillir du rocher de votre cœur une source de larmes ».

Et Augustin raconte la pathétique histoire de son enfance, sans indiquer la première vocation de son père. Devant les deux ambitieux pleins de duplicité, consumés du désir de paraître et avides d'égards, le sincère et méprisant adolescent dont ils font un instrument pour leurs projets se livre tout entier. Il leur confie la sombre existence d'un enfant orphelin de sa mère en bas-âge, auprès d'un père, tendre sans doute, mais absorbé par sa fièvre de réfutation des dogmes, les méchancetés des camarades à l'école communale, qui l'insultent avec sa naissance, les tiraillements auxquels il est soumis entre son père devenu athée, et une amie de sa mère qui veut en secret lui donner l'enseignement de la religion, son affection pour une petite amie charmante qui « pour l'amour d'elle » lui donne un cathéchisme, l'adjurant de l'apprendre par cœur. Tous ces cruels cahots d'une jeune vie secouée, heurtée, au milieu des obscurités de sa destinée, Augustin les expose avec la franchise d'un jeune homme qui retrouve, à l'âge de raison les mêmes angoisses, les mêmes dégoûts, les mêmes perplexités que dans son enfance, et avec une clairvoyance, qui prolonge et avive encore leur pénible accumulation.

La profondeur angoissante du récit d'Augustin, l'éloquence douloureuse, le souffle ardent de la vérité jaillie de ce cœur généreux pénètre et émeut les deux complices, et Florence plus que son frère.

L'orage interrompt cette confession, faite devant la mer, sur une petite plage déserte choisie d'avance comme théâtre de ces confidences.

Rentrés au logis, une grande nouvelle triomphante les attend. Florence va être demandée en mariage par le « Fils » Harry Maucoudinat !

La déconcertante orgueilleuse reste insensible à ce succès prévu de ses manœuvres. Emportée par les paroles d'Augustin vers un monde de faits et de sensations nouveaux pour elle, dans cette soirée, doublement mémorable, une seule préoccupation la possède : connaître la fin de l'étrange histoire d'Augustin. Le pénétrant Augustin n'a qu'une revanche sur elle : fuir la fiancée du « Fils » Maucoudinat et ne lui révéler rien de plus de sa vie.

Lorsque, troublée, énervée, affolée de curiosité et vibrante pour Augustin de cet intérêt furieusement investigateur, par quoi se révèle l'impérieux pouvoir de l'amour, Florence avec son frère s'élance vers la chambre d'Augustin qui n'a pas paru au dîner, où il fut si longuement question de son magnifique mariage, la chambre est vide ! Augustin, cachant le secret de sa douleur, de sa passion, de sa vie, s'est enfui laissant Florence en proie à une déception infinie.

Il est des femmes et des hommes, même parmi les dévergondés, qui n'aiment réellement qu'une fois. Marqués par un amour, assouvi ou inassouvi, ils en conservent la nostalgie.

Florence toute sa vie doit aimer le souvenir, l'ombre, la fiction de ce mystérieux et fascinant garçon, dont la belle âme rayonnait autour de lui. Associée à un mari stupide, les écarts de ce déplorable compagnon d'existence lui sont un soulagement. Florence a toutes les curiosités et toutes les audaces d'une femme, parvenue à une situation longuement enviée et méprisée aussitôt qu'obtenue. Une seule idée la hante : savoir ce qu'est devenu Augustin.

Dix ans se passent...

Le hasard amène chez elle, se présentant comme institutrice, une dame Etinger, la fameuse amie du père d'Augustin, celle-là même qui voulait qu'Augustin fît sa première communion à l'insu de son père. Florence immédiatement l'engage et lui confie sa fille, en dépit des allures excentriques de Mme Etinger. Florence et son frère apprennent enfin qu'Augustin pendant la guerre a passé par la légion étrangère.

Dans l'existence tourmentée, aveulie et dégradée de Florence, au milieu de toutes les aventures faciles où elle se lance, insoucieuse de sa réputation, sans amour, sans passion, rien que pour satisfaire une recherche de sensation, l'arrivée de Mme Etinger ramène soudain la jeune impression du premier amour, de l'amour inconscient, qu'elle ne cherchait pas, et qui vint l'attendrir et lui imprimer sa marque ineffaçable. Augustin revit subitement devant elle. Elle aime ce souvenir avec l'ardeur déchaînée d'une femme abandonnée à tous ses caprices et qui, furieuse de voir lui échapper, ce qui n'est pas un caprice, mais un désir profond attendri, émouvant, l'amour enfin, ne pense qu'à se consoler de cette déception par les plus effrontées folies.

Florence brave les « Préséances ». Elle ose se choisir un amant ailleurs que dans le clan reconnu, autorisé, des « Fils ».

Epouvanté de cette atteinte aux conventions, sur lesquelles reposent toute leur situation et toute leur vie, assuré du mal dont souffre sa sœur, ce désenchantement exaspéré qui la pousse aux pires essais, son frère fait l'impossible pour retrouver Augustin, dont l'âme sereine, la rayonnante générosité calmerait cette folle, la ramènerait vers le salut, lui referait un nouveau cœur.

Mais Augustin demeure introuvable.

Le frère de Florence, a, lui aussi, comme sa sœur, d'étranges initiatives. Jouant sa chance sur Augustin pour détourner Florence d'une liaison qui eût fait scandale, et ayant sous la main un jeune homme ressemblant à cet introuvable ami, il n'hésite plus et présente ce sosie.

Le hasard veut que Mme Etinger, chargée de retrouver Augustin,

le ramène enfin, mais le jour même, Jean Queryes, son double, est mis en présence de Florence.

Le véritable Augustin est un homme vieilli avant l'âge, très fatigué, très usé, méconnaissable. Et Florence entre les deux hommes suit son instinct. L'Augustin qui vit dans son cœur est un Augustin jeune, svelte, droit, de mouvements aisés, c'est celui dont Jean Queryes lui donne l'illusion. Et, par une dérision affreuse, par une méprise atroce, elle sourit de toute son âme au faux Augustin, et devant l'autre, le vrai, qui se tient devant elle, chauve, ridé, tanné, vieilli, l'air très pauvre et très vieux, elle s'écrie insolente : « Que cet homme sorte. »

Vrai ou faux, Florence de sa vie n'aimera qu'Augustin.

Sans réflexion, sans refus possible entre ces deux hommes, elle choisit celui que sa chair d'avance avait élu; comme toutes les femmes qu'aucun amour spirituel ne sauve, elle s'était soumise à l'exigence de sa chair.

Le faux Augustin n'est qu'un méchant petit aventurier, courtier en vins, qui espère, par sa liaison avec Florence, s'introduire dans le monde des « Fils », et lui aussi goûter aux délices des « Préséances » et écraser de sa brillante situation mondaine ses anciens compagnons.

Mais la situation si laborieusement acquise de Florence et de son frère parmi ces élus s'écroule. Les imprudences de Florence ont été trop loin. Son mari veut obtenir le divorce. Alors son monde, le monde des « grandes Maisons » la renie, et Jean Queryes, le faux Augustin, devant ce désastre des « Préséances » en déroute, abandonne une femme qui ne lui sert à rien.

Florence, brutalement délaissée par ce fantoche, reçoit le coup, l'aveugle insensée, comme si Augustin, son grand amour, le lui avait porté. Tout l'espoir, toute la joie, toute la volupté de sa vie s'écroulent. Frappée dans sa sentimentalité romanesque, dans ses sens, dans son orgueil, la malheureuse passe par une crise de démence d'où elle ne sort que pour se consacrer au spiritisme, évoquer les esprits.

Adoucie, ensommeillée et comme chargée de passions assoupies, l'infortunée créature, en deuil d'un rêve que sa vanité, sa sécheresse de cœur, sa sensualité sans frein, lui interdisaient de réaliser, traîne son existence en continuant de chercher, dans des pratiques baroques, à vivre parmi les ombres, en face de son frère, le vaniteux faible et vacillant, que son esprit critique et sa sensibilité n'ont pas sauvé de l'asservissement dégradant, ridicule et absurde, aux « Préséances ».

Et c'est la dernière vision de ce roman dont la profondeur, la violence, l'esprit frondeur, l'âcre satire, s'enveloppent de poésie, dans le resserrement des épisodes présentés en trois époques avec des images presque allégoriques de même que les personnages, si vrais

qu'ils soient tracés, se présentent ainsi que des figures symboliques. Quant au souffle de religiosité qui, on ne peut le nier, en anime les pages, un souffle contraire de furieuse revendication, contre les castes, la richesse, les préjugés sociaux, vient, à chaque instant en bouleverser l'apaisante douceur. La rencontre de ces deux courants à tout instants heurtés et parfois même étrangement confondus donne à ce roman remarquable un charme bizarre, une attirante séduction, caressante et farouche, à travers quoi pourtant dominent les terribles imprécations et les rudes vérités dont le cri étouffe par moment le murmure résigné de la prière.

La Cavalière de Pierre Mac-Orlan, n'est pas l'œuvre d'un observateur sentimental, ni d'un satiriste chez qui vibrent encore les émois mystiques. Ce roman de fabuleuses aventures, et d'une fantaisie extraordinaire, sort d'une inspiration nourrie de tous les événements extérieurs, et vit de l'inquiétude du frisson immédiat.

Pierre Mac-Orlan satisfait ce besoin humain de créer des légendes, d'organiser autour de faits contemporains les plus poignants une féerie mouvante, dans laquelle il fait évoluer des personnages qui sont des outrances de la réalité, des parodies fabriquées avec les éléments de la vérité.

La Cavalière Elsa répond aux plus grandes préoccupations du jour: savoir ce qui se passe dans la Russie soviétique, savoir ce que peuvent être les individus qui sont à sa tête.

Imaginez une société cinématographique qui ait commandé un film d'aventures bolchevistes sensationnelles à un journaliste écrivain. Ouvrez la *Cavalière Elsa*, et sur le pâle écran de pages du livre, vous allez voir défiler des images gesticulantes, bousculées, pressées dans des tableaux combinés pour produire la surprise, l'horreur, la stupeur, et satisfaire cet instinct simpliste et romanesque des hommes, qui veulent que les plus extraordinaires des évènements d'ici-bas puissent se résumer autour d'un héros ou d'une héroïne. De temps en temps, comme sur l'écran, des commentaires explicatifs surgissent, coupant la vision des croquis animés. L'auteur glose sur son imbroglio et le souligne. Puis le film, un instant arrêté, reprend son déroulement vertigineux jusqu'à l'instant où, le dernier épisode ayant glissé sur l'écran, on ferme le livre et la lumière se fait...

Un jeune marin français rencontre dans une rue montante d'un des ports russes, Sébastopol, aux mains des bolchevistes une jeune fille qui s'efforce de tirer une petite charrette chargée de bois. Il l'aide dans son labeur, amène la voiturette au haut de la côte. La jeune fille lui dit : « Au revoir, Monsieur », en français.

L'enfance d'Elsa Grünberg, une petite juive qui vit avec ses parents à Coblence. La vie de la fillette avec ses parents pendant la guerre et pendant la paix.

Elsa et ses parents, ayant appris que les Juifs dans la Russie soviétique jouissent d'un prestige qui leur fait défaut en Allemagne, partent pour cette nouvelle terre promise.

Le père, Moïse Grünberg, est Commissaire aux embellissements. Il y a huit mille pendus aux arbres de la ville. Sur l'inspiration d'Elsa, les pendus sont employés à « l'embellissement » de la cité. On les habille de sacs multicolores et ils se balancent dans les branches pareils à d'énormes lanternes vénitiennes.

Le Club de la Sincérité. Trois commissaires du peuple : Falstaff, Puppchen, Hamlet, amis du général en chef Dorojkine dit, lui, « le Clown » imaginent de créer pour le peuple une image légendaire vivante de la révolution, de faire une nouvelle Jeanne d'Arc. Ils choisissent Elsa.

Voici Elsa devant les troupes soviétiques en marche vers l'Ouest, conduites par le « Clown » et ses trois lieutenants, le maigre Hamlet, l'obèse Folstaff, le vieux Puppchen.

Les troupes soviétiques ont franchi la frontière allemande. Les voici à Coblence. La cavalière rêve de Paris et de ses couturières.

Tableau de Coblence dévastée. L'armée des Soviets s'avance au milieu des ruines du Rhin.

Paris. Revenu du service, le jeune marin Bogaert, est à Montmartre peintre et graveur, a associé sa vie à celle d'une jeune dactylographe. Scènes montmartroises. Réunion d'artistes bohêmes, au restaurant du « Perroquet vert ».

Boggaert, dans un moment de lassitude amoureuse, aperçoit par hasard, sur un journal illustré, le portrait de la Cavalière, la Jeanne d'Arc rouge. Il croit retrouver, dans ces traits, ceux de la fillette qu'un soir à Sébastopol il aida à rouler une charge de bois sur une côte.

Le peintre Boggaert en soirée chez un esthète vicieux, William Lille, qui reçoit chez lui les membres du gouvernement français. L'un de ceux-ci annonce que la mobilisation vient d'être ordonnée.

La nouvelle mobilisation. Le peuple français l'accepte comme la première.

Boggaert part pour les armées comme correspondant de guerre. Une dépêche du mystérieux William Lille le rappelle à Paris en révolution et lui offre la place de Grand Commissaire des Beaux-Arts.

L'invasion de la Brie par les troupes rouges.

Les troupes rouges conduites par la Cavalière Elsa arrivent à Saint-Cloud. De ses hauteurs, les soldats bolchevistes contemplent la capitale de la France.

Occupation de Paris par les bolchevistes. Le Commissaire du peuple aux Beaux-Arts, Bogaert, organise des fêtes. Rencontre de Bogaert et d'Elsa dans le parc de Versailles.

Une fête populaire organisée par les représentants des Soviets. Le

général en chef fait le saut périlleux. William Lille mange une vache en sucre. Fasltaff fait le boniment. La Cavalière s'exhibe nue. C'est la foire sociale.

Scène entre Hamlet et Elsa. Hamlet est amoureux de la Cavalière. Elsa pense à Bogaert. Jalousie d'Hamlet.

La Cavalière et Bogaert se sont enfin réunis. Ils s'aiment. Elsa se sent l'âme d'une midinette. Elle veut tout simplement abandonner l'armée des Soviets et son rôle de Jeanne d'Arc rouge, pour vivre la vie d'un petit modèle montmartrois avec Bogaert.

Bogaert désenchanté depuis qu'Elsa débarrassée de son costume de cavalier lui est apparue pareille aux autres femmes.

Son amie Simone, affreusement jalouse, vient lui faire une scène à travers la porte.

Elsa et Bogaert. Leur vie à Montmartre pendant une quinzaine.

Elsa et Hamlet. La Pucelle des armées rouges, devenue une petite femme amoureuse, s'entretient avec Hamlet et lui demande ce qui se passerait si elle allait, comme tant d'autres femmes, être mère.

Elsa à la recherche de Bogaert, las déjà de sa conquête et qui la fuit.

Hamlet emmène la Cavalière souper dans un grand restaurant.

L'orgie nocturne. Dans une fureur d'ivresse sadique, Hamlet, jaloux, égorge la Cavalière, qui a cessé d'être la Jeanne d'Arc des troupes bolchevistes.

L'âme de la Cavalière retourne à Montmartre dans la chambre de Bogaert. Personne. L'âme se jette par la fenêtre et tombe dans l'éternité.

Fin du film.

Le roman cinématographique de Pierre Mac-Orlan se termine sur le dernier tableau, après le défilé énorme de tous les mouvements de l'armée rouge, poussée de l'Est à l'Ouest, dans une ruée irrésistible, suivant, fanatisée, cette « inquiétante petite cosaque fabriquée en Germanie ».

Ceux qui se plaisent aux invraisemblancesfoudroyantes et systématisées des spectacles cinématographiques, suggestifs par la frénésie trépidante des tableaux, trouveront dans la *Cavalière Elsa* une distraction agitante et un curieux exemple de l'influence du film dans la littérature romanesque contemporaine. Peu de romans, en dehors de ceux-là destinés à passer sur l'écran, sont à un degré pareil représentatifs de la tendance aux péripéties grouillantes, imprévues et papillottantes, inspirée par cet art, encore dans l'enfance, des images animées.

Jamais la littérature ne fut à ce point un art d'illusion.

Claude BERTON.

LA VIE DU PASSÉ

Trois ambitieux : le duc d'Epernon, le Grand Conti, Struensée

Le grand public, les femmes même, semblent s'intéresser de plus en plus à l'histoire ou du moins aux figures du passé. Grands aventuriers de jadis, princes de second plan, femmes malheureuses. On trouve chez ces personnages à demi inconnus, et dont le nom apparaît à peine dans les histoires générales, toute la nouveauté des héros de roman. Par leur correspondance, par les mémoires, on pénètre dans l'intimité de leur vie. Apprendre ce que furent ces êtres disparus, c'est augmenter l'expérience que la vie de chaque jour nous donne. Les êtres de jadis éclairent souvent les êtres d'aujourd'hui. Des historiens, bons ménagers des forces des lecteurs, présentent des monographies de salon, dégagées des bagages rébarbatifs de l'érudition. Ils ajoutent à l'histoire vraie toute la grâce des récits imaginaires.

Le duc d'Epernon, dont M. Léo Mouton nous conte aujourd'hui l'histoire [1], est le type de ces grands arrivistes d'autrefois —ambitieux aurait trop de grandeur, aventurier trop de panache et trop de hardiesse — qui ont été mêlés à tous les événements d'une époque, qui ont mis leur nom dans tous les chroniqueurs, mais qui n'ont pas laissé la moindre trace dans l'œuvre d'édification de leur pays. Pour d'Epernon, la raison est très simple : il n'a jamais pensé à son pays, mais à lui-même. A l'époque tragique où la France se déchirait, semblait s'abîmer pour toujours, d'Epernon, homme de vues courtes, esprit de petite envergure, a consacré toute sa force à amasser les charges, les titres, les terres, les écus. Il faut reconnaître qu'il a parfaitement réussi. Et, s'il n'avait ni scrupule, ni orgueil, ni souci de l'honneur, on ne peut lui refuser une intelligence claire, un flair subtil, le don de prendre le vent.

1. Léo Mouton : *Un demi-roi, le duc d'Epernon*, chez Perrin, 1922

C'est un cadet de Gascogne. Il s'appelle Nogaret de la Valette et sort d'une famille nouvellement parvenue. Le père, brave soldat, a fait fortune dans le métier des armes. Il possède un château sur la Save, Caumont, un hôtel et des biens à Toulouse ; il mourra lieutenant-général de Guienne. On dit que le père de ce bon capitaine était tout simplement notaire, mais la famille prétend remonter au fameux Guillaume de Nogaret, légiste de Philippe le Bel, qui imposa la volonté du Roi au pape Boniface VIII et même, dit-on, lui donna un soufflet. Les Nogaret de la Valette sont très fiers de ce soufflet. Pourtant, ils sont catholiques ardents, sinon de foi et de pratique, du moins de parti et de politique, en pleines guerres de religion.

M. de Nogaret a deux fils, dont le cadet, Jean-Louis, le futur duc d'Epernon, est né en 1554. En esprit avisé, le seigneur de Caumont comprend que deux garçons de noblesse médiocre et de fortune très récente ne sauraient s'imposer en province. Paris seul peut leur donner de l'éclat. Il les envoie au collège de Navarre, sous la garde d'un précepteur. En cette fin de la Renaissance, un gentilhomme doit avoir de belles manières, savoir un peu de grec et de latin, reconnaître la grâce d'un vers.

Les petits Nogaret mordent très peu aux belles-lettres. En revanche, ils apprennent à tirer l'épée, à danser, ils écoutent les potins de la Cour, ils se font nommer et décrire les grands seigneurs, les puissants du royaume. Ils acquièrent des connaissances qui leur seront très utiles plus tard, s'instruisent du jeu de la Cour, de la machine à distribuer les faveurs. Ils se font des relations brillantes dans le parti catholique, et on peut penser que les querelles religieuses se répercutent sous les préaux du vieux collège.

En 1570, ils sont arrachés brusquement aux études. L'armée de Coligny a pillé les terres de M. de Nogaret. Les deux fils quittent Navarre, prennent les armes, font campagne près de leur père contre les huguenots. Jean-Louis se montre très adroit et très brave. La campagne du Midi terminée, le petit Nogaret ne pose pas l'épée. Il devient cadet aux gardes, puis il se rend sous les murs de la Rochelle, dans l'armée du duc d'Anjou, le futur Henri III, qui assiège la ville. Caumont (le cadet des Nogaret porte le nom du château de son père) n'arrive pas encore à se porter au premier plan. Pourtant le duc d'Anjou l'a remarqué deux ou trois fois. Les premiers jalons sont posés.

Le siège échoue : le duc d'Anjou va ceindre la couronne de Pologne. Caumont doit s'adresser ailleurs. Mieux doué pour l'intrigue que pour les grands exploits, il sent qu'il ne peut grandir que par l'appui d'un protecteur. Il entre dans la maison du roi de Navarre, le futur Henri IV, alors prisonnier de la Cour. Le Béarnais n'a aucune puissance, mais il habite au Louvre. Caumont sera au centre des faveurs. Ce nouveau patron, malgré sa conversion, reste le chef des protestants. Caumont fait taire ses sentiments de catholique.

En 1575, après trois ans de captivité, le roi de Navarre s'évade. Caumont le suit d'abord, mais, tout le long du voyage, il réfléchit sur la situation. Rester avec le Béarnais, c'est s'exiler de la Cour et trouver la misère. Il l'abandonne et reprend le chemin de Paris.

Il lui faut un moyen d'approcher Henri III. A Bordeaux, à Angoulême, il se propose comme courrier aux gouverneurs. Il arrive à Paris chargé de nouvelles pour le Roi. Il voit Henri III, il voit la reine-mère. Catherine de Médicis est frappée de l'esprit et de la souplesse de ce jeune homme. Elle le propose à Henri III pour sa maison. Mais Caumont manque cette première grandeur; il entre dans la maison du duc d'Alençon, frère du Roi, ce qui le maintient à portée des puissances. Son poste, d'ailleurs, ne lui suffit pas, et c'est toujours du Roi qu'il se rapproche. Le duc d'Alençon est chef des mécontents. Caumont s'insinue chez le Roi, chez la Reine-mère, coquette avec les filles d'honneur de l'escadron volant, et sans doute renseigne Henri et Catherine sur les menées de son nouveau maître. Lorsqu'il part dans l'armée du duc d'Alençon pour assiéger Issoire et la Charité, le Roi lui remet 1200 écus, ce qui montre que le petit Caumont avait rendu quelques services.

Avec cet argent, il éblouit la cour. Son cheval, son harnachement frappent les yeux. Surtout sa tente de brocart étonne, ravit toutes les dames. Le Roi, qui aime les élégances, s'attache de plus en plus à lui. Au retour de la campagne, il enlève les quatre plus brillants gentilshommes de son frère : Maulévon, Livarot, Maugiron, Caumont et les attache à sa maison. Caumont est enfin dans la place. La joie ne lui tourne pas l'esprit. Il agit prudemment.

Les quatre nouveaux venus ne peuvent prétendre encore à la première faveur. La place est occupée par des amis plus anciens. Quélus est le favori en titre. Caumont, qu'on appelle maintenant La Valette, fait une cour assidue à Quélus. En même temps il se signale par des extravagances fastueuses. Il a des galanteries, pas d'amour, des duels plus retentissants que dangereux. Un coup du sort le débarrasse de ses rivaux. En 1578, trois favoris du roi sont tués dans un duel. Quélus, le plus aimé, meurt après une agonie d'un mois. Il recommande La Valette à son maître désespéré. Peu après, lors de la cérémonie de la création du « Saint-Esprit », La Valette apparaît comme l'un des quatre premiers favoris avec Saint-Luc, d'Arques et d'O.

D'O est un pâle concurrent. Saint-Luc, qui tient d'abord la corde, est bientôt disgracié. Reste d'Arques, qui restera toujours l'adversaire. Adversaire de nature assez différente. La Valette a 26 ans; il est insolent, il menace le Roi. Sûr de son pouvoir, il quitte la cour lorsqu'on lui refuse ce qu'il demande et Henri III envoie ses gens le supplier de revenir. D'Arques, au contraire, est un très aimable garçon de 19 ans, bavard, vantard, heureux de la faveur du Roi, mais qui tremble de-

vant son maître. Henri III le gronde, le maltraite même à l'occasion.

La Valette est devenu l'indispensable. S'il était un grand esprit, il pourrait profiter de sa puissance absolue sur un roi dont il connaît parfaitement le caractère, pour rétablir les affaires du royaume, pour refaire la France. Il amasse les charges, les écus, devient un « demi-roi ».

Autour de lui s'est formée une cour de seigneurs, de poètes. Ronsard est son client. Philippe Desportes lui dédie des poèmes. Il a été placé par le Roi tout exprès à côté du favori pour parfaire son éducation. Henri III, très raffiné, souffre de l'ignorance de son ami. La Valette entre au Conseil; il désire étudier avec le Roi les affaires du royaume. Il se fait confier deux missions, l'une auprès du duc de Savoie, l'autre dans le marquisat de Saluces. Il règle ces deux affaires suivant les désirs d'Henri III. Il prend part au siège de La Fère sous les ordres de Matignon. Matignon enlève la ville, mais c'est La Valette qui est nommé gouverneur. Insatiable, il cherche un riche mariage. Il courtise une vieille veuve, Mme de Carnavalet, immensément riche et qui a vingt-cinq ans de plus que lui. La vieille le refuse « étant saoûlée, dit-elle, d'avoir eu tant de maris ». La faveur du Roi le console vite de cet échec. Il est nommé colonel général de l'infanterie française, charge qu'on rachète pour lui à Strozzi. Le Roi pense à marier ses deux favoris. Il veut les unir à lui par des liens de parenté. A d'Arques il propose une princesse de Lorraine, propre sœur de la reine de France; à La Valette, une cousine de la reine. Pour celle-ci il faudra attendre, la future n'ayant que huit ans.

Henri III veut combler d'or ses deux favoris. Mais l'or devient rare dans les caisses royales. Qu'à cela ne tienne ! on créera des charges et on les vendra suivant la coutume établie par François Ier. Malgré l'opposition du Parlement, le Roi obtient 400.000 écus qui, sans doute, sont aussitôt distribués. En 1581, Henri III érige la terre de Joyeuse qui appartient à d'Arques, en duché-pairie. Voilà le petit d'Arques duc de Joyeuse. La même année, le Roi achète à Henri de Navarre la châtelienie d'Epernon. Nouvelle duché-pairie attribuée cette fois à La Valette.

Mais il faut que les deux favoris aillent voir leurs fiancées en Lorraine. Le voyage doit être splendide, il ne peut coûter moins de 80.000 écus. Où les trouver? Dans la caisse de la ville de Paris. 80.000 écus sont justement réservés aux rentiers. Les rentiers attendront.

Le nouveau duc, qui n'a d'autre appui qu'un roi assez chétif de nature, veut consolider sa puissance. En ce temps de guerre civile, il fallait avoir des places en province. Il se fait nommer gouverneur de Metz, Toul et Verdun, puis gouverneur de Boulogne, gouverneur de Provence, gouverneur de Normandie, plus tard lieutenant-général en Anjou, Maine, Perche, Touraine, Poitou, Angoumois, Aunis et Saintonge. Désireux d'assurer le présent, il renonçait au mariage de Lor-

raine et épousait une riche héritière, Marguerite de Foix-Candale, nièce d'Henri de Montmorency, le plus puissant seigneur du royaume. Le Roi donnait un collier de 100.000 écus à la mariée et 400.000 écus à d'Epernon.

C'est le faîte de sa puissance. Son insolence, son avidité lui ont fait de nombreux ennemis. La force du Roi diminue sans cesse. Bientôt il est obligé d'éloigner d'Epernon. Une fois loin, d'Epernon est perdu car le Roi a le cœur instable. La puissance qu'il a acquise en province manque de bases solides. Il le voit bien à Angoulême où il est assiégé dans le château par le maire et par les notables. Affaire ridicule et toute petite qui remet d'Epernon à sa juste place. C'est un homme très riche, ce n'est pas un puissant. A force d'intrigue, il regagne enfin la faveur du Roi. Il se rapproche de lui. L'intimité d'autre fois recommence. Mais, en 1589, le coup de couteau de Jacques Clément vient jeter ses nouveaux espoirs à bas.

Dès lors, il emploie sa vie qui sera encore très longue à sauver son immense fortune. Il ne sera jamais plus un personnage dans l'Etat.

* * *

C'était un ambitieux de tout autre nature que ce Grand Conti que le duc de la Force nous présente en un livre mesuré, érudit, gracieux, plein de charme[1]. Il était né sur les marches du trône, il était prince du sang de France, en plein XVI^e^ siècle, en un temps où la France dominait l'Europe; il avait les plus belles qualités, les plus nobles désirs; il aimait la bataille, la gloire, il séduisait tous ceux qui l'approchaient. Sa vie pourtant dut s'écouler dans l'attente, il mourut à 43 ans, après avoir charmé son siècle mais sans pouvoir léguer son nom à l'histoire. C'est que, depuis Henri III et la fortune d'Epernon, la France avait changé. Le XVI^e^ siècle laissait s'épanouir l'individu, le XVII^e^ le comprima.

Le prince François-Louis de Conti dut expier toute sa vie les fautes de son père et de son oncle. Son père était ce prince de Conti de figure charmante mais bossu, Don Juan infernal puis prince dévôt, cadet de la maison de Condé, et qui prit une part active aux troubles de la Fronde.

Il y avait en ces Condé un orgueil farouche, une passion brûlante et une étrange rapacité. Bourbons comme la tige royale, descendants du Condé qui, pendant les guerres de religion, avait été à la tête du parti protestant et qui fit une guerre si dure au pouvoir royal, neveux d'autre part de cet Henri de Montmorency soulevé contre Louis

1. Duc de la Force : *Le Grand Conti*, chez Emile Paul, 1922.

XIII et décapité à Toulouse, ils étaient les derniers chefs féodaux, les derniers princes. Condé, Conti s'insurgèrent contre Louis XIV enfant. Condé, comme jadis un autre Bourbon, passe en Espagne, amène l'étranger sur le sol français. Louis XIV, devenu homme, s'en souvint. Il rendit honneur au grand général mais surveilla toujours jalousement sa race.

Pour le fils du grand Condé, il n'eut guère à s'en inquiéter. C'était un homme séduisant, intelligent, mais cruel, terrorisant les siens, un peu hagard, entiché de son rang, et qui jamais ne sut se signaler. Le duc de Bourbon, fils de ce Condé, âpre comme son père mais moins intelligent, manquait, lui aussi, de prestige. Arrivé au pouvoir sous Louis XV, après la mort du Régent, il donna la preuve de son incapacité, ne sut se maintenir en place. Louis XIV était plus inquiété par les enfants de Conti.

Conti était mort à 36 ans dans la piété la plus absolue. Ame secrète, ardente, ambitieuse et instable, il était passé de la débauche effrénée à une dévotion monastique. Après avoir pensé à être cardinal, il avait épousé, lui, un Condé, une nièce de Mazarin, qui lui apportait une dot énorme et la protection du ministre. Cette « Mazarine », Mlle Martinozzi, adorait son mari ; elle ne tarda pas à le suivre dans la tombe. Elle laissait deux enfants : l'aîné prit le nom de prince de Conti ; le cadet, le futur grand Conti, portait le titre de prince de La Roche-sur-Yon.

Ces enfants, le second surtout, montrèrent toutes les qualités. La mère les avait d'abord confiés au bon janséniste Lancelot, l'auteur des « Racines grecques ». Quand ils furent orphelins, Condé leur oncle voulut les arracher à tant de piété et les confia à l'abbé Fleury qui, plus tard, devait élever Louis XV. L'éducation donnée par Fleury fut un modèle. Les élèves, de leur côté, furent parfaits. On les amenait souvent chez le grand Dauphin fils du Roi, pour tâcher de l'exciter un peu. Pour travailler, l'héritier du trône avait grand besoin de coups de férule. On ne les lui épargnait pas.

En 1680, le prince de Conti avait 18 ans. On le maria avec Mlle de Blois, fille légitimée du Roi et de La Vallière. La Roche-sur-Yon avait alors 16 ans. Il fut séduit par les fêtes. Il envia son frère qui avait pris rang d'homme, le grand Dauphin qui n'étudiait plus. Il envoya promener l'abbé Fleury, et son oncle Condé lui donna raison. Ainsi, le petit prince fut émancipé. C'était trop tôt, sans doute. Il se montra trop empressé auprès de sa belle-sœur, la petite princesse de Conti ; bientôt il était compromis dans une affaire de mœurs, où figurait le comte de Vermandois, un enfant de 13 ans, fils du Roi et de La Vallière, un neveu de Turenne, le marquis de Créqui, etc... La Roche-sur-Yon dut se retirer pour trois mois dans la forêt de Senlis, à l'abbaye de la Victoire. La disgrâce ne dura guère. C'était le premier heurt entre le Roi et son petit cousin.

Les délices de la cour de Louis XIV amusèrent pendant cinq ans, les deux jeunes Conti. L'aîné commençait à se lasser du mariage. Il s'était marié avant de vivre, et le sang aventureux des Condé bouillait en lui. Un jour, il annonça à La Roche-sur-Yon qu'il avait demandé au Roi la permission d'aller combattre les Turcs dans l'armée polonaise. La permission était obtenue pour les deux frères et pour quelques étourdis de leur bande. Immédiatement, on prépara le départ. L'oncle Condé gronde. Il sent que l'équipée déplaît au Roi qui n'aime pas les aventures, qui ne tient pas à ce que des Condé se couvrent de gloire. Les deux princes craignent de voir rapporter la permission. Ils s'enfuient sans argent, sans bagages, « comme des chevaux échappés », dit Mme de Sévigné. La princesse de Conti, fille du Roi, voit ainsi partir d'un seul coup, son mari et un beau-frère trop tendre. A Amsterdam, leur tante Marie Mancini, l'ancien amour de Louis XIV, vient les surprendre la nuit. Elle trouve Conti sans chemise, car il a donné à blanchir celle qu'il portait sur lui. Elle les munit d'argent. Ils gagnent la Bavière où l'Electeur les reçoit magnifiquement. Au risque d'irriter encore Louis XIV, ils entrent non dans l'armée de Pologne, mais dans l'armée de l'Empereur que commande le duc de Lorraine, adversaire acharné de la France. Ils se battent superbement, s'exposent tellement qu'on est obligé de les menacer de les mettre en prison s'ils ne veulent se modérer. La Roche-sur-Yon montre même des qualités de chef. Après quelques victoires, ils reprennent le chemin de Versailles. Une nouvelle disgrâce les y attendait.

Spirituels et hardis, ils avaient toujours eu à la Cour une attitude assez indépendante. Autour d'eux se groupaient les méchantes langues de la Cour, ceux qui ne respectaient rien, même la majesté du Roi. Or, Louis XIV aimait fort le respect. Il savait que les Conti recevaient des lettres trop libres à son gré. Il fit arrêter à Strasbourg un page nommé Mercy qui allait rejoindre les princes. Mercy fut fouillé. On trouva dans la coiffe de son chapeau un gros paquet de lettres et de couplets. Chansons obscènes, blasphèmes contre Dieu, et, chose plus grave, contre le Roi et Mme de Maintenon. Le Roi ne montra pas son ressentiment. Il n'oublia pas cependant un propos de La Roche-sur-Yon : « Roi de théâtre pour représenter, roi d'échecs quand il faut se battre ». La disgrâce n'a pas été prononcée brusquement; elle vient cependant peu à peu. Louis XIV épargne peut-être, en Conti, le mari de sa fille. En un jour, Conti meurt. La Roche-sur-Yon, devenu prince de Conti, se retire à l'Isle-Adam et à Chantilly près de Condé. C'est seulement à la fin de 1686 que Condé, sur son lit de mort, obtiendra la grâce de son neveu.

Louis XIV a fait grâce; il ne donne pas son affection. Conti reste à la Cour, inactif. En 1688, il veut épouser la deuxième Mlle de Blois,

fille du Roi et de Mme de Montespan. Le Roi l'écarte et il épouse la fille de son cousin germain, le nouveau prince de Condé, petite et laide, mais qui l'adore. Il part presqu'aussitôt pour l'armée. Il se bat bravement, mais obscurément, comme volontaire. En 1689, il demande un régiment; le Roi le lui refuse. En 1690, il est maréchal de camp. En 1692, il devient le second de Luxembourg, qui, issu d'une branche cadette de la maison de Montmorency, est un peu son cousin.

Conti touche enfin la gloire. En 1692, il combat à Steinkerque. Les Français, surpris, s'enfuyaient. Conti paraît, sa cravate en désordre. Il saisit le drapeau : « Messieurs, je vous crois trop braves pour m'abandonner, car je vous jure que je ne ferai point un pas en arrière ». Il marche à l'ennemi, guidant une brigade. La brigade est décimée; il revient à la tête de la Maison du Roi. Deux chevaux sont tués sous lui. « Décidément, dit-il, ils en veulent à mon écurie. » Le lendemain, la victoire assurée, il ramassait les blessés des deux camps.

En 1693, c'est la bataille de Nerwinde où l'armée française fait pousser ce cri à Guillaume d'Orange : « Ah ! l'insolente nation ! » Conti mène la dernière attaque, plante le drapeau de ses propres mains, sur une barricade de la ville. A Paris, Conti est salué par une immense popularité. On veut l'opposer à Luxembourg. C'est alors qu'à Notre-Dame, Conti, voyant Luxembourg pris dans la foule, prononce la phrase célèbre : « Place au tapissier de Notre-Dame ! »

Mais Conti ne profite pas de sa gloire. Il est toujours l'insolent de jadis. Ce sont toujours les mêmes railleries à l'égard de Louis XIV. Profitant de son amitié d'enfance avec le Grand Dauphin, il intrigue chez lui, prépare le règne futur. Le Roi le nomme en 1695 lieutenant-général. Mais il n'en est pas moins mécontent.

En 1698, une nouvelle perspective s'ouvre brusquement devant Conti. Le trône de Pologne est vacant et Polignac a pensé à le mettre à la tête du parti français et à le faire élire. Conti montre peu d'enthousiasme. Etre roi en Pologne, c'était renoncer à la cour de France et à tous ses plaisirs. Or, parmi ces plaisirs, il en était un auquel Conti ne pouvait renoncer. Il était l'amant passionné de la duchesse de Bourbon, sa belle-sœur, fille du Roi et de Mme de Montespan. C'était la troisième fois que Conti aimait une fille du Roi. Cette fois, il était irrémédiablement pris. La duchesse n'était pas moins ardente. D'autre part, la royauté élective de Pologne, pays sauvage et républicain, devait paraître bien peu de chose à un prince de la maison de Condé.

Pourtant Conti se laisse décider par le Roi et il part. Polignac a annoncé que Conti était élu. Mais, de son côté, l'électeur Auguste de Saxe réclame la couronne. L'électeur a répandu l'argent à flots. Conti s'embarque sur les vaisseaux de Jean Bart. Il arrive à Dantzig, mais ne peut débarquer. En Pologne, la situation est de plus en plus embrouillée. Les chances de Conti diminuent. L'électeur de Saxe est ins-

tallé à Cracovie. Conti descend de son bateau pendant le jour; il confère avec les Polonais. Mais, chaque nuit, de peur d'une surprise, il se rembarque. Après trois mois de cette position ridicule, tout espoir étant perdu, il regagne la France, assez content sans doute d'être débarrassé d'une affaire fâcheuse, sa fortune étant considérablement augmentée.

Il était avide d'argent. C'est un côté déplaisant de ces Condé. En 1696, un grand procès avait soulevé tout Paris, l'affaire de la succession Longueville. Le dernier Longueville, fils de la sœur du grand Condé, était mort sans enfants. Il avait légué tous les biens des Longueville à son cousin Conti, puis, par un second testament, à sa demi-sœur, la duchesse de Nemours, née Longueville et fille d'une première union. Le dernier des Longueville étant mort fou, la validité des deux testaments pouvait être contestée. Il semble qu'en justice la duchesse de Nemours avait de meilleurs droits, sur des biens venus de son père, que le prince de Conti issu d'une autre maison. Le prince de Conti l'emporta et doubla sa fortune.

Entre temps, il essayait vainement d'obtenir, enfin, une armée. En 1701, on l'écarte, ainsi que le duc de Bourbon. Cependant les légitimés partent pour l'armée des Pays-Bas, Villeroy est nommé chef de l'armée d'Italie. En 1702, Villeroy est battu. Conti espère le remplacer; on nomme Vendôme. En 1706, Villeroy est vaincu à Ramillies. Chamillart propose Conti. Le Roi choisit encore Vendôme et donne l'armée d'Italie au duc d'Orléans. Cependant, Conti enterrait les plus aimés de ses enfants. Il ne lui restait qu'un seul garçon, le comte de la Marche, contrefait et malsain. Un seul espoir restait à Conti : la mort du Roi. Il était resté l'ami du Dauphin.

Une fois encore, en 1707, la destinée lui fit entrevoir un espoir inutile. Dans la succession des Longueville, était la principauté de Neuchâtel en Suisse; une pauvre principauté, mais une principauté souveraine. Elle était restée depuis 1697 à Mme de Nemours. Conti essaya vainement d'en prendre possession. La France ne le soutint pas énergiquement et Neuchâtel revint à la maison de Prusse, dont les droits étaient pour le moins aussi douteux.

En 1708, Conti semble enfin devoir sortir de son inaction. Il est en grâce auprès de Mme de Maintenon. A l'armée des Flandres, Vendôme s'est brouillé avec le duc de Bourgogne et la situation est devenue intenable. En Italie, le pape demande Conti comme général de ses troupes. En Espagne, Philippe V le réclame aussi. Vendôme est disgracié. Conti se prépare à partir pour les Flandres.

A ce moment, une subite hydropisie l'arrête. Il traîne pendant l'hiver de 1708-1709 parmi les médecins et les prêtres, et, après une fin très édifiante, il expire le 22 février à 43 ans.

Figure charmante, ayant peut-être plus de brillant que de fonds,

« image atténuée de la figure de Condé », il meurt sans avoir donné tout ce qu'on attendait de lui, « sans avoir déballé toute sa marchandise », dit un contemporain. Son malheur fut peut-être de porter un trop grand nom. Né plus bas, Conti aurait pu devenir un excellent serviteur du trône; né Bourbon, il était un danger.

* * *

Combien de degrés faut-il descendre dans l'échelle des ambitieux, pour arriver jusqu'à ce Struensée dont on trouve l'histoire dans un volume de Teodor de Wyzewa récemment paru[1]? Il n'était, celui-là, ni un prince, ni un cadet de famille. Il était né en Allemagne d'une famille d'ouvriers ou de pasteurs.

Dès l'enfance, il s'était glissé dans les antichambres, sorte de groom rendant tous les petits services. Au hasard des rencontres, il s'était fait apothicaire, puis médecin. A vingt ans, on le voyait passer dans les rues d'Altona, la seringue sous le bras, allant visiter ses malades.

On était en plein XVIII^e^ siècle, Struensée aimait lire; il avait lu Rousseau. Il s'était persuadé que tous les hommes sont égaux et que rien ne pouvait être refusé à une intelligence de son espèce.

La guerre est une porte ouverte pour tous les ambitieux. Mais Struensée aime peu les coups. En revanche, il est souple, insinuant. Il sait capter la confiance des hommes, se rendre indispensable par les services les plus menus; il se fait laquais. A l'ombre d'un maître il se hissera aux premières places. Et quelles ambitions le personnage, n'agite-t-il pas dès cette heure?

C'est au Danemark que le destin entraîna Struensée. Là, domestique de grands seigneurs, il approcha de la cour. Un de ses maîtres le recommanda au roi Christian VII. Ce roi était l'homme qu'il lui fallait; il sentit sa fortune faite.

Christian VII était un fou, mais un fou d'esprit. Caustique, mordant, dans ses discours les plus extravagants il frappait souvent juste. Mais passionné de crapule, toujours ivre, traînant après lui les dernières ribaudes de Copenhague, il était livré d'avance à l'esprit réfléchi qui voudrait s'emparer de lui. A ses côtés, la reine Mathilde, sœur du roi George III d'Angleterre, mais plus Allemande de tempérament qu'Anglaise, terrifiée par ce mari qui l'abreuvait d'injures, par une cour grossière qui la regardait toujours comme une étrangère, ne savait que pleurer continuellement. Struensée put juger la faiblesse d'une femme qui n'avait pas su dominer Christian VII.

1. Théodor de Wyzewa : *Quelques figures de femmes aimantes ou malheureuses*, chez Perrin, 1921.

Il entre au service du roi en 1768, au moment où Christian se dispose à partir en voyage. Struensée est auprès de lui, mi-fonctionnaire, mi-domestique; on devine une sorte de valet de chambre, intendant des plaisirs du maître et aussi préposé aux menus soins d'hygiène. Christian parcourt l'Angleterre, scandalisant tout le monde par sa folie et ses débauches. George III l'ayant fait à peu près expulser, il passe en France, où la débauche empire encore. Au bout de sept ou huit mois, il rentre à Copenhague et soudain s'éprend de la reine Mathilde jusqu'alors si méprisée. Or, Mathilde qui, jadis a aimé Christian, n'a plus pour lui que répulsion. La folie du roi augmente sans que son amour diminue. Mathilde est malade. Il l'oblige à se faire examiner par Struensée.

Struensée est un gros homme commun, de 32 ans, au nez busqué, au front fuyant. Depuis longtemps, il attend le moment où il pourra approcher la reine. A Fontainebleau, il a visité la chambre où Christine de Suède a fait tuer Monaldeschi. Il parle de la reine à son frère. « Mais oui, dit-il, tout est possible à qui sait oser. »

Il obtient de voir la reine. Dès lors, il la tient en son pouvoir. Aucun document n'a permis aux historiens d'entrer dans l'intimité du médecin et de la reine. Mais il est certain que, quelque temps après le voyage en France, Struensée exerce sur Mathilde une emprise absolue. Il lui donne des ordres même en public. Elle tremble devant lui. Dès qu'elle est seule, elle fond en larmes. Struensée se rend maître du palais. Le malheureux Christian de plus en plus amoureux de sa femme est réduit à sa merci. Struensée place auprès de lui, sous le titre de chambellan, un de ses amis, Brandt, qui est à la fois l'infirmier du roi et son surveillant. Struensée ne quitte pas la reine une minute. Il la traîne avec lui à la chasse, il mange avec elle. Le roi est admis à la table commune, mais c'est sous la garde de son chambellan. Christian, maintenant, est tout-à-fait prisonnier. Si par hasard, il se risque aux soirées de la cour et commet quelque extravagance, il est aussitôt ramené dans sa chambre et corrigé par Brandt comme un enfant.

Il semble que Struensée exerce sur la reine une sorte de magnétisme et il n'est pas impossible qu'en cette fin du XVIII^e^ siècle, au temps des Mesmer et des Cagliostro, Struensée ait développé un pouvoir magnétique personnel. Ceci expliquerait les terreurs et les faiblesses de la reine. Faiblesses complètes, elle l'avouera plus tard.

Struensée s'est emparé du gouvernement. Il est le maître de l'Etat. La noblesse n'ose se soulever; elle se groupe autour de la reine douairière Juliana. Le nouveau ministre entreprend immédiatement des réformes où l'on reconnaît l'esprit des encyclopédistes : guerre à la religion et à la noblesse, émancipation de la bourgeoisie. Au palais de Copenhague, à ces soirées où parfois apparaît le roi Christian échap-

pé à son gardien, ne figurent que des bourgeois de la ville, même des boutiquiers. La noblesse du Danemark, qui paraît avoir été bien grossière encore, n'ose pas résister à ce domestique allemand. Struensée correspond avec les souverains d'Europe, ou plutôt, il dicte à la reine des lettres ridicules que la pauvre femme écrit sans même lui faire remarquer qu'il n'emploie pas les termes ordonnés par l'étiquette. Lorsque la princesse de Galles douairière, mère de Mathilde, vient voir sa fille, Struensée assiste à l'entretien.

Ce régime dura trois ans, jusqu'au moment où le peuple donna le signal de la révolte. A plusieurs reprises, devant la résistance des marins, des ouvriers et des soldats, Struensée s'était hâté de rapporter tel ou tel décret. On s'aperçut alors que la force de Struensée venait de la lâcheté de ses adversaires et qu'il ne résistait pas à des gens résolus. La noblesse reprit courage.

Un soir du carnaval de 1772, la reine Juliana, belle-mère du roi, s'introduit au palais sous un déguisement au cours d'un bal masqué. Elle réussit à voir Christian en particulier; elle lui montra une fausse lettre accusant Struensée et la reine de vouloir le tuer, et elle lui fit signer deux ordres d'arrestations.. Aussitôt, les conjurés allèrent saisir Struensée au lit et le menèrent à la citadelle. La malheureuse Mathilde fut arrêtée aussi et jetée dans la prison d'Elseneur. On l'y laissa sans feu, sans vêtements. Les conjurés se vengeaient sur elle de leur longue terreur.

D'abord Struensée plastronna. Il croyait que la reine avait gardé sa place et qu'elle réussirait à le sauver. Mais quand il sut qu'elle était arrêtée, il montra toute sa bassesse. Il avoua qu'elle avait été sa maîtresse; il l'accusa de l'avoir poursuivi, « séduit », obligé de force à devenir son amant. Les juges qui voulaient perdre Mathilde se servirent de ces déclarations pour exercer sur elle un horrible chantage. Ils lui firent espérer que si elle reconnaissait les déclarations de Struensée, elle pourrait peut-être le sauver. Pour épargner la mort à son amant, Mathilde se reconnut coupable. Elle ne réussit pas d'ailleurs à le préserver. Struensée, qui jouait maintenant la comédie de la piété, fut dégradé et exécuté le 28 avril 1772. Son complice Brandt, le terrible chambellan du pauvre roi Christian, fut exécuté en même temps que lui. Quant à Mathilde, les ennemis de Struensée prononcèrent le divorce contre elle. Dès ce moment, elle redevenait Anglaise, et les Danois durent, malgré leur résistance, la remettre à son frère George III.

Telle fut la carrière étrange de ce Struensée, carrière plus étrange à coup sûr que celle même d'un duc d'Epernon. Après l'anarchie du XVI^e^ siècle, la rigidité sociale du XVII^e^, ce Figaro du Nord annonçait le débordement populaire, le mélange des classes que la Révolution française allait bientôt réaliser.

Gabriel BOURGUET.

LA VIE THÉATRALE

Au théâtre de la Porte-Saint-Martin : *Les Romanesques* et *La dernière nuit de Don Juan*, d'Edmond Rostand.

C'est une heureuse idée que MM. Hertz et Coquelin ont eue de réunir sur une même affiche la première et la dernière œuvre de Rostand. *Les Romanesques*, dont la création sur la scène de la Comédie Française, le 21 mai 1894, avait été un véritable succès, faisait espérer beaucoup du jeune dramaturge, inconnu la veille. Le délicat poète des *Musardises* venait de se révéler homme de théâtre. Jules Lemaître, dans son feuilleton du 27 mai 1894, écrivait : « Il y a déjà dans *Les Romanesques* de la maîtrise. L'alliance y est naturelle et heureuse du comique et du lyrisme.

« Autant que j'en puis juger à la simple audition, la versification est remarquable de souplesse et d'adresse, avec tout plein de consonnances imprévues et amusantes et de jeux de rythme drôlement expressifs mais sans vaines mièvreries livresques. Cela fait songer, on l'a dit, à Regnard, à Musset (*A quoi rêvent les jeunes filles*) et à Théodore de Banville; mais cela fait songer surtout, au bout du compte, que l'auteur est un habile homme qui s'inspire avec indépendance des maîtres du rire et de la rime et qui sait nous donner à la fois — chose devenue rare chez nous, où la beauté semble la sœur de plus en plus inséparable de la tristesse, — une impression de franche gaieté et de grâce plastique. »

Le temps a prouvé que l'appréciation de Lemaître était juste : *Les Romanesques* obtiennent partout un succès de « franche gaieté et de grâce plastique », que la pièce soit jouée par des sociétaires de la Comédie Française ou par de simples amateurs. Vers 1911 ou 1912, une représentation de la délicieuse comédie de Rostand, organisée par le Cercle Français de l'Université Harvard, et donnée à Boston dans le texte original par de jeunes Américains, reçut un accueil triomphal.

La scène se passe où l'on voudra, pourvu que les costumes soient

jolis, indique le poète; les « Romanesques », Sylvette et Percinet, appartiennent à tous les temps et viennent de n'importe quel pays. Ce sont deux très jeunes gens, bien naïfs, mais point sots, qui donnent dans ce travers habituel aux personnes de leur âge, à savoir que la simple et saine réalité est plate et banale et qui n'imaginent point de bonheur sans un peu de rêverie et de fantaisie. Sylvette sort du couvent et Percinet du collège; rien ne serait plus naturel que leur union, et leurs deux pères en seraient ravis, car, voisins et amis de longue date, ils pourraient enfin abattre le mur qui sépare leurs propriétés. Mais, en parents prudents et avisés, et pour en arriver à leurs fins, ils font croire à leurs enfants, qu'ils sont d'irréconciliables ennemis...

Ce vieux mur, crêté d'herbe, enguirlandé, couvert,
Ici de vigne rouge, ici de lierre vert,
Là de glycine mauve aux longues grappes floches,
Et là de chèvrefeuille, et là d'aristoloches !
Ce vieux mur centenaire et croulant, dont les trous
Laissent pendre au soleil d'étranges cheveux roux,
Qui de petites fleurs charmantes se constelle,

ce mur, limite de deux parcs, sert à nos romanesques de lieu de rendez-vous. C'est là qu'ils viennent lire l'histoire de Roméo et de Juliette et qu'ils ont l'illusion de réincarner les amants de Vérone.

C'est là, hélas ! que Bergamin, surprenant son fils en train de rêvasser, menace de faire replâtrer le vieux mur :

Je vais faire enlever toutes ces choses vertes
Qui pourraient nous cacher quelques brèches ouvertes,
Et, pour mieux nous garder d'un voisin insolent,
Remaçonner ce pan, bâtir un beau mur blanc,
Bien blanc, bien net, bien propre: au lieu... d'aristoloches,
Le garnir, dans le plâtre ayant fait des encoches,
De tessons de bouteille au tranchant acéré
Qu'on verra s'en aller en bataillon serré...

Il annonce ensuite à son fils qu'il a dessein de le marier avec

Une femme encor jeune, et très riche, une perle !

Sylvette, cachée par le mur et qui a tout entendu, laisse échapper un faible cri, tandis que Percinet refuse avec énergie de se soumettre aux décisions de son père et jure qu'il ne fera pas de mariage de raison :

... Je me marierai si romanesquement
Que l'on n'aura jamais vu dans aucun roman
Quelque chose de plus follement romanesque !

Il se sauve en courant, son père cherche à le rattraper, mais, de l'autre côté du mur, arrive le bonhomme Pasquinot, qui gourmande sa fille :

Seule près de ce mur ? mais je vous le défends
D'approcher de ce mur !

Et il la somme de rentrer un peu vite au logis. Resté seul, Pasquinot grimpe vivement sur la crête du mur et appelle Bergamin qui le rejoint aussitôt. Après s'être embrassés, les deux amis se félicitent du succès de leur entreprise et décident pour brusquer le dénouement, de simuler un enlèvement. Le spadassin Straforel convoqué par Bergamin, en propose tout un assortiment : tirade merveilleuse de verve, éblouissante de rimes et d'images, où s'évoquent tous les enlèvements, de jour, de nuit, en poste, en berline, en carrosse de cour, en gondole... avec le clair de lune, bien entendu.

L'enlèvement brutal, l'enlèvement poli,
L'enlèvement avec des torches — très joli ! —
L'enlèvement masqué qu'on appelle classique,
L'enlèvement galant qui se fait en musique,
L'enlèvement en chaise à porteurs, le plus gai,
Le plus nouveau, Monsieur, et le plus distingué !

Puisque Bergamin déclare :

Donnons-en pour longtemps à nos jeunes fantasques :
Chaise à porteurs, manteaux, torches, musique, masques !

Straforel qui a pris des notes répond :

Nous prendrons pour grouper ces divers éléments
Une première classe, avec des suppléments.

Pasquinot et Bergamin sont tout à la joie et forment de beaux projets d'avenir : on abattra le mur, on taillera les ifs, on sablera les sentes; à l'idée qu'ils vieilliront ensemble, et que leurs deux enfants seront casés, ils tombent dans les bras l'un de l'autre. A ce moment arrivent, chacun de son côté, Sylvette et Percinet; les deux vieillards de transformer aussitôt leur embrassade en corps à corps. Après bien des efforts, les jeunes gens réussissent à les séparer et à les entraîner.

Le jour commence à baisser; Straforel entre avec une suite nombreuse de musiciens et de spadassins, il désigne à chacun sa place, fait accorder les instruments. Il fait presque nuit, lorsque Percinet arrive lentement.

Mon premier rendez-vous, le soir... Ah ! je défaille !...
La brise fait le bruit d'une robe de faille...
On ne voit plus les fleurs... j'ai des larmes aux yeux...
On ne voit plus les fleurs... mais on les sent bien mieux !
Oh ! ce grand arbre avec une étoile à son faîte !...
Mais qui donc joue ainsi des airs ? La nuit s'est faite.

Une cloche sonne au loin, c'est celle du Salut; Sylvette paraît, mais les spadassins la saisissent et la mettent dans une chaise à porteurs. Percinet se précipite au secours de sa bien-aimée; tirant l'épée il met les ravisseurs en fuite, puis il se bat avec Straforel, qui porte tout à coup la main à sa poitrine et tombe. Le jeune vainqueur s'élance vers la chaise à porteurs et se jette aux pieds de Sylvette qui l'appelle

son sauveur; là-dessus, les pères arrivent; devant un tel spectacle, ils abjurent leur vieille haine, promettent d'unir les amoureux et le rideau tombe.

La pièce pourrait finir ainsi : elle ne fait que commencer. Au second acte, c'est le même décor; toutefois le mur a disparu. Pasquinot est assis sur le banc de gauche et lit sa gazette tandis que Blaise le jardinier râtisse. Bergamin entre; il tient à la main un énorme arrosoir et donne avec abondance de l'eau à ses arbres. Apercevant son vieil ami, il vient s'asseoir à côté de lui. Depuis un mois qu'ils vivent ainsi rapprochés, ils échangent parfois des propos aigre-doux et non sans une certaine mélancolie, ils évoquent le temps, l'heureux temps, où il leur fallait dépister la surveillance de leurs enfants et déployer des ruses de peaux-rouges, pour se retrouver et « tailler une bavette ». Bah ! ce qu'ils ont fait, ce n'était pas pour eux, mais bien pour leurs enfants.

Car se sacrifier, c'est le sort des parents !

Ils ont en somme fort bien réussi, puisque ce soir on signera le contrat de mariage. Voici justement venir les amants tendrement enlacés. Bergamin et Pasquinot se cachent aussitôt derrière un massif, car

.....S'ils brodent sur leur thème
Coutumier, cela vaut d'être écouté...

Sylvette et son ami reviennent chaque jour en pélerinage sur le lieu du combat, la jeune fille s'imagine que son Victorieux mit en fuite trente estafiers, Percinet se croit l'égal des plus fameux héros; nos deux romanesques planent si haut dans leur rêve qu'ils considèrent leurs parents avec un peu de dédain :

.....Ce sont bons bourgeois pas très à la hauteur.
Notre éclat les relègue un peu dans les ténèbres.

Ils pensent qu'ils seront un jour aussi célèbres que Roméo et Juliette, Aude et Roland, Pyrame et Thisbé, Pétrarque et Laure; certes leurs amours seront mises en poème. Dès que les deux jeunes fous sont partis, les pères sortent de leur cachette. Les airs de supériorité des amants les agacent prodigieusement, Pasquinot serait tenté de leur dévoiler la réalité, de leur dire qu'ils ne sont que deux pauvres petites dupes, mais Bergamin l'en empêche. Sylvette survient à ce moment et trouvant à Bergamin l'air bourru :

Vous vous boudez encore un peu? c'est bien permis
Pouvez-vous vous aimer comme de vieux amis?

« Je sais quelle haine vous aviez contre mon père, ajoute-t-elle d'un air entendu : lorsque vous parliez de lui, vous ne vous doutiez

pas que je vous écoutais ». C'en est trop cette fois et son père éclate :

.....Jadis, nous étions, nous autres, les papas,
Cassandre, Orgon, Géronte, Argante, n'est-ce-pas ?
Vous en êtes restée à ces vieilles badernes ?...
Mais on n'en trouve plus chez les pères modernes !
Les dupés d'autrefois sont dupeurs à leur tour.
L'ordre, donné par nous, de vous aimer d'amour,
Ni vous ni Percinet n'eussiez voulu l'entendre.
Ce fut donc bien joué que de vous le défendre.

Pasquinot apprend encore à sa fille que les bancs furent mis tout exprès pour qu'elle et Percinet pussent se rejoindre sur le mur, que le duel, les spadassins, l'enlèvement, ne furent que simulacres et, comme elle persiste à soutenir le contraire, Bergamin lui met sous le nez la facture de Straforel. La fine mouche feint de prendre gaiement la chose, elle fait bon visage aux deux vieillards, mais lorsque Percinet revenant évoque à nouveau le combat furieux, Sylvette ne peut pas réprimer un mouvement d'impatience. Son fiancé lui dit qu'il vient de faire un poème sur leur merveilleuse histoire, intitulé : « Les Pères ennemis » elle refuse de l'écouter; il va le noter : apercevant sur la table un papier il se dispose à écrire, mais c'est la facture de Straforel..., à mesure qu'il la lit, son visage change d'expression et, lorsqu'il a fini, il comprend que son beau rêve n'est plus.

PERCINET

Donc, au lieu de jouer le cher et divin drame,
Nous en avons joué la parodie infâme !

SYLVETTE

Donc, c'était un serin que notre rossignol !

PERCINET

Donc, il était, le mur immortel, un Guignol !
Et quand nous y venions, chaque jour, apparaître,
Chaque jour, à mi-corps, nous étions, au lieu d'être
Deux parangons d'amour aux types éternels,
Deux pantins qu'animaient les gros doigts paternels.

Dépités, les amants se quittent pour aller rêver, chacun de son côté et Straforel entre au moment précis où Sylvette, vient de partir. A Percinet qui l'observe avec curiosité, il dit :

..... Allez donc bon jeune homme
Dire à votre papa que j'attends,...
Mon nom est Straforel...

Là-dessus, le coquebin furieux tire son épée, mais il est à ce point inexpérimenté que le spadassin le désarme en un clin d'œil. Exaspéré de cet échec, Percinet s'écrie qu'il aura sa revanche, qu'il « aura du roman et du vrai », et se sauve en courant. Le matamore se demande alors non sans inquiétude si on le paiera lorsque Bergamin et Pasqui-

not entrent dans le plus grand désordre, perruques arrachées, jabots froissés; puis, c'est Sylvette qui se précipite au cou de son père en déclarant qu'elle ne veut plus épouser Percinet. Mais le notaire, les violons et les invités arrivent pour la soirée de contrat; on apprend tout à coup que Percinet s'est enfui; on renvoie donc tout le monde. Resté seul avec les violons, qui jouent un gracieux menuet, Straforel décide de rafistoler le mariage afin de toucher ses nonante pistoles.

Au troisième acte, un maçon est occupé à reconstruire le mur; Bergamin et Pasquinot, chacun de son côté, les surveillent. Poliment ils se saluent et s'informent de l'état de leurs santés respectives, puis Pasquinot demande à son voisin s'il a des nouvelles de son fils. « Non, répond le vieillard, il court toujours. » Là dessus les deux amis décident d'aller faire une partie de cartes; dès qu'ils ont disparu, le maçon, qui travaillait le dos tourné au public, se relève, ôte son chapeau : c'est Straforel.

Oui, maçon, je le suis, puisque, sous ce grimage,
Je m'introduis céans pour faire un replâtrage.
. . . . . .
Je travaille à guérir des goûts aventureux
Sylvette...

En effet, la jeune fille trouve chaque jour dans le creux d'un arbre la lettre qu'un mystérieux amoureux y dépose. La voici qui vient chercher son courrier quotidien qu'elle s'empresse de lire, puis elle s'écrie :

Mais qu'il vienne celui qui m'écrivit ces choses !
.....Comme je lui tendrais les deux mains s'il venait !

Straforel, surgissant, lui fait alors les déclarations les plus brûlantes, mais Sylvette recule épouvantée à mesure qu'il s'avance. Alors il achève de la bouleverser en lui disant qu'il s'est introduit dans le parc sous un déguisement, qu'il n'est autre que le marquis d'Astafiorquercita, et enlevant prestement ses vêtements d'ouvrier, il apparaît dans un galant costume de cour. Il propose à Sylvette de l'enlever le soir même et de l'emmener dans une contrée lointaine, où ils vivront heureux « sous la bure et la serge », où ils mangeront « du pain mouillé de douces larmes », où ils auront pour toit une tente.

Ou si vous préférez, rien du tout, les étoiles...

Devant une telle perspective, la pauvre enfant tombe anéantie sur un banc et le prétendu marquis sort pour préparer le cheval sur lequel il emmènera la jeune fille en croupe.

Oh ! la serge, l'exil, les étoiles, la tente !...
Non, c'est trop !... Du roman j'en voulais bien un peu,
Comme on met du laurier dedans le pot au feu !...
Mais c'est trop ! Je ne puis supporter ces secousses.
Je me contenterai d'émotions plus douces...

C'est l'heure du crépuscule et c'est aussi l'heure où revient Percinet; il est vêtu de haillons, le bras en écharpe, mourant de fatigue et de faim. Sylvette, railleuse, le questionne sur ses aventures, ses duels, ses bonnes fortunes. Il convient qu'il est allé chercher très loin ce qu'il avait tout près et que c'est bien elle, elle seule qu'il aime.

SYLVETTE

Mais nos pères nous ont trompés d'horrible sorte !

PERCINET

Qu'importe ! Dans mon cœur, maintenant, il fait jour !

SYLVETTE

Mais ils feignaient la haine !...

PERCINET

Avons-nous feint l'amour?

SYLVETTE

Le mur fut un Guignol, vous l'avez dit vous-même !

PERCINET

Sylvette, je l'ai dit ! mais ce fut un blasphème !
Ou du moins... quel Guignol, vieux mur, tu nous offrais,
Qui pour portants avais les grands branchages frais,
Pour fond le parc fuyant, l'azur vaste pour frises,
Pour orchestre invisible et vif les quatre brises,
Pour accessoires clairs le rayon et la fleur,
Le soleil pour quinquet, Shakespeare pour souffleur !
Oui, comme à ces pantins dont on gante les vestes,
Nos pères nous faisaient exécuter des gestes :
Mais dans ce Guignol-là, Sylvette, songez-y,
C'est l'Amour qui faisait parler les pupazzi !

Sylvette émue pardonne et les deux amoureux se réconcilient. Straforel ramenant Pasquinot et Bergamin, leur montre Percinet et son amie dans les bras l'un de l'autre; sa note lui sera enfin payée : on mariera les jeunes gens et on démolira le pan de mur.

Avec *La Dernière nuit de Don Juan* la scène change, et à l'exception du court prologue qui représente un étroit escalier menant vers un gouffre, nous voici à Venise dans un palais somptueux dont les degrés de marbre descendent vers l'Adriatique. Don Juan, après avoir obtenu du Diable un délai de deux années, en est arrivé à son dernier jour

Une ville d'amour a vu mon premier jour
Mon dernier jour doit voir une ville d'amour;
Une seule épitaphe est à Don Juan permise :
« Il naquit à Séville et mourut à Venise ! »

Il s'apprête à aller au bal après le souper, lorsqu'on entend au loin le cri d'un montreur de marionnettes. Sganarelle, sur l'ordre de son maître, lui fait par la fenêtre signe de monter; Don Juan s'installe à une table somptueusement servie, tandis que le montreur prépare son petit théâtre. Les marionnettes de Polichinelle, de Cassandre et

de Pierrot évoluent tout à tour, mais une poupée paraît, Don Juan pousse un cri

Oh ! la jolie enfant !
Quoi, cet astre éclatant sur cette obscure scène ?

La marionnette de Polichinelle ricane :

Pour le consoler de la perte d'Hélène
Il suffit d'une bûche avec des cheveux blonds !

Les pantins continuent à s'agiter dans les mains expertes du montreur. Quand la marionnette du Diable paraît, Don Juan, qui semble vivement intéressé, se laisse aller à lui dire

Des choses qu'à personne encore il n'avait dites.

Alors le montreur sort du Guignol, il a enlevé son déguisement : c'est le Diable lui-même, Don Juan l'invite à souper. Avant de l'emmener, le démon veut soumettre sa victime à une épreuve suprême il déchire la liste des mille et trois femmes que le héros a possédées; il en jette à terre les morceaux qui s'éparpillent, puis, sortant son violon, il joue un air de Gavotte, les débris de papier s'en vont tourbillonner jusque sur la lagune,

Et soudain sur l'eau qu'un souffle moire
Chacun des doux morceaux qui porte un nom charmant
Grandit ! Grandit ! s'allonge en silhouette noire,
Devient une gondole et glisse lentement !
. . . . . .
Chaque gondole étant un morceau de la liste
Porte une ombre de femme éclose de son nom !
Toutes sont là !...
.....Laquelle,
Veux-tu voir sur le quai poser son soulier d'or ?

Et Don Juan répond : *Plusieurs* !

Des femmes, une à une, apparaissent en haut de l'escalier de marbre; toutes sont couvertes d'un même manteau, toutes sont masquées et tiennent un éventail.

Mais dans le manteau chacune restant close,
Derrière l'éventail, en trois mots, le fera
Le portrait de son âme en effeuillant sa rose
Et, si tu dis son nom, le masque tombera.

Terrible gageure, que Don Juan prend légèrement, car il ne doute pas de reconnaître les femmes qu'il a possédées. Erreur ! il s'approche de chacune tour à tour... et les confond toutes. A l'une d'elles, il demande d'enlever son masque, mais elle ôte successivement plusieurs masques. Leur rire derrière le masque vénitien va l'aider :

On reconnaît la gorge au rire

mais non, il se trompe sans cesse. Alors il prend un grand flambeau doré

Toute la nuit, s'il faut, je scrutcrai,
Promenant la lumière à hauteur de vos têtes,
Ces deux gouffres étroits au fond desquels vous êtes !

et tandis que le Séducteur, d'ombre en ombre, cherche, le rideau tombe. Lorsqu'il se relève sur la seconde partie, Don Juan est toujours dans la foule des ombres cherchant vainement.

Je suis seul au milieu de la forêt des âmes.
Elles sont toutes là. J'ai cherché ! j'ai cherché !
De sorte que, ma vie ayant toujours lâché
Pour l'amour dans lequel on ne peut se connaître
L'amitié dans laquelle on se connaît peut-être,
Je mourrai sans avoir un seul être connu !

LE DIABLE

Tu n'as rien vu ! Tu n'as rien su ! Tu n'as rien eu !

Les Ombres le raillent, le diable est prêt à l'emporter, mais Don Juan ne se sent pas encore vaincu: « J'ai corrompu, j'ai dominé, j'ai plu.» Là-dessus, le diable l'arrête :

Demande-leur pourquoi tu leur plaisais

DON JUAN, à une ombre

Parlez

L'OMBRE

Pour un parfum...

DON JUAN

D'abîme ?

L'OMBRE

De tabac blond, d'alcôve et de salle d'escrime.

Mais Don Juan se redresse une fois encore :

Je fus toujours férocement
L'homme qui prend la femme à l'autre homme : l'amant !
Je n'ai jamais pâli quand on nommait un homme !

LE DIABLE

Pour te faire pâlir il suffit que l'on nomme
Roméo ! Tristan !

« Du moins j'aurai vu pleurer les femmes d'un œil froid ! » Alors le diable lui tend une coupe pour que le séducteur y recueille le pleur que

Chaque spectre d'amour porte au coin de son masque.

La coupe est remplie. Don Juan croit triompher, mais le diable sort une énorme lentille de verre avec laquelle il se met à examiner les pleurs un par un : tous sont faux. Une larme, cependant, une seule, brûle le démon, c'est celle d'une Ombre plus blanche que les autres,

et qui a versé un pleur de pitié sur l'angoisse de Don Juan. Elle s'avance, lui murmure son nom à voix basse, il ne s'en souvient pas; elle ôte son masque : il ne reconnaît pas son visage. Mais qui donc es-tu ? demande-t-il, et l'Ombre blanche lui répond qu'il aurait pu dans chacune des Ombres la trouver avec un peu d'amour.

J'attendais dans toutes
Et tu passas ta vie à passer à côté !
Car notre cœur ne bat que lorsque tu l'écoutes
Et tu dormais sur lui sans l'avoir écouté !
Tu l'aurais fait jaillir, la compagne suprême,
De chacune de nous, peut-être, en essayant...

Le débauché a une minute d'émotion, peut-être de regret :

J'aurais voulu t'aimer !

Il va suivre l'Ombre blanche, mais les Mille et Trois Ombres se démasquent, le héros intrigué repousse celle dont la larme le sauverait, il se laisse insulter, railler, bafouer par les fantômes de ses maîtresses. Don Juan souffre de penser qu'il n'aura rien créé,

Allons ! viens, viens ! Tu es de ceux dont rien ne reste,
Pas un mot, pas un geste !

DON JUAN

Ah ! si, quand même un geste
Un mot ! le fameux mot et le geste par quoi
J'annonçai la tempête au siècle ! Souviens-toi
Qu'un jour où, mon manteau jeté sur mon visage,
Je fuyais les sergents au fond d'un paysage,
J'ai rencontré le Pauvre...

LE DIABLE

Oui, parlons-en un peu.

DON JUAN

Il demandait un sou pour l'amour de son Dieu.
Et j'ai dit, lui faisant d'un louis d'or l'aumône,
Ce mot qui mit du feu dans cette pièce jaune :
« Pour l'amour de l'humanité » !

Alors le diable fait apparaître le Pauvre, il tient encore à la main la pièce d'or, que lui donna jadis Don Juan : d'un geste brusque, il la lance à sa tête, le héros chancelle. Il s'offre cependant à servir la cause du plébéien : « J'ai l'audace, la ruse, l'œil d'un chef, l'esprit destructeur... » Mais les Ombres viennent de rejeter leurs manteaux.

Je ne peux plus songer à servir une cause
Tant qu'une épaule est blonde et qu'une gorge est rose !

Enfin le diable triomphe :

J'imprime le sabot de corne à ton front pâle.

Et Don Juan clame :

L'Enfer ! j'en suis avide !

Mais le diable ne lui donnera pas cette satisfaction suprême

Tu vas voir
Quel drôle de petit enfer tu vas avoir !
. . . . . .
Tu seras
Une marionnette, et tu ressasseras
L'adultère éternel dans un carré bleudtre.

Et le démon aidé du Pauvre pousse Don Juan dans le guignol.

Guignol et Théâtre de Marionnettes, n'est-ce pas toute l'humanité ? Enfants, nous distrayons nos heures à regarder Arlequin, Pierrot ou Scaramouche qui rossent le bon gendarme et nous apprenons inconsciemment à jouer parmi les hommes, nos aînés, de petits rôles dans la grande Comédie Humaine. Nous mettons un masque sur notre visage, nous copions nos gestes sur ceux de notre voisin. Plus tard, nous imitons l'attitude élégante de tel ou tel, notre grimace veut ressembler à son sourire et même notre voix prend parfois l'inflexion caressante et menteuse du grand séducteur Don Juan. Nous jouons la comédie aux autres et à nous-mêmes; nous avons pour fond de décor, comme Sylvette et Percinet, un grand mur mystérieux derrière lequel il se passe quelque chose et au pied duquel nous improvisons notre pantomime et récitons nos rôles. Nous admirons tel grand de ce jour, nous fêtons tel illustrissime, oubliant qu'ils sont eux-mêmes des pantins et que nous nous efforcerons un jour ou l'autre d'être à leur image une ombre de pantin. Et Rostand eut la sagesse dans sa première et sa dernière pièce d'évoquer ce Guignol qui symbolise parfois nos rêves d'amour et ces marionnettes parmi lesquelles Don Juan, le brave et le bravache, va finir ses rêves et ses jours, en abdiquant sa personne. D'ailleurs, pour épigraphe à tout son théâtre, plus philosophique et plus profond qu'on ne le croit, n'a-t-il pas écrit au dernier vers de sa dernière pièce, ces mots prophétiques prononcés par le diable :

Sois donc pantin,
Homme qui veux te recréer à mon image.

NISMES.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La production du vin en 1921

A l'occasion de la « semaine du vin » il convient de considérer de nouveau cette branche importante de notre production nationale.

On possède à présent les chiffres définitifs de la récolte française de 1921. Nous les reproduisons ci-dessous, en les comparant à ceux de 1920 et en faisant observer que les quantités produites en Alsace-Lorraine ne sont pas représentées.

1921	Hectolitres	
France :		
Stock à la propriété avant récolte	4.029.673	
Quantité de vendange déclarée	45.017.315	
Total		49.046.988
Algérie ;		
Stock à la propriété avant récolte	204.927	
Quantité de vendange déclarée	5.002.112	
Total		5.207.039
Total France et Algérie		54.254.027
1920		
France :		
Stock à la propriété avant récolte	3.544.038	
Quantité de vendange déclarée	56.034.124	
Total		59.578.162
Algérie ;		
Stock à la propriété avant récolte	101.346	
Quantité de vendange déclarée	7.041.220	
Total		7.142.566
Total France et Algérie		66.720.728

Les quantités récoltées en 1921 sont notablement inférieures à celles de 1920, puisqu'elles n'atteignent, pour la France et l'Algérie réunies, que 50 millions d'hectolitres, contre 63.000.000 en 1920. La

diminution est de 11.016.809 hectolitres pour la France et de 2.039.108 hectolitres pour l'Algérie. Les vendanges de l'Alsace-Lorraine ne sont pas assez importantes pour modifier beaucoup ces chiffres.

Malgré la bonne récolte de 1920, les stocks restant à la propriété à l'automne 1921 n'avaient augmenté que d'environ 500.000 hectolitres. Ce fait donnerait à supposer que la récolte de 1920 et les importations ultérieures d'une part, la consommation et l'exportation d'autre part, s'étaient à peu près équilibrées, en admettant que les stocks du commerce n'eussent pas sensiblement augmenté. Or, ils n'atteignaient (Alsace-Lorraine comprise) que 9.411.800 hectolitres à la fin de septembre 1921, contre 10.226.400 à la fin de septembre 1920. En Algérie, il est vrai, dans la même période, ils avaient légèrement augmenté. Cependant on peut admettre qu'en France tout au moins, il a été consommé, ou exporté pendant la campagne 1920-1921 une quantité de vin à peu près égale à celle qui avait été récoltée en 1920, soit 56.000.000 hectolitres. Il semble donc que les ressources totales dont nous disposions vers la fin de 1921, soit environ 54.000.000 hectolitres pour la France et l'Algérie réunies, doivent aisément trouver leur emploi.

* * *

Quoique les prix soient revenus à un niveau rémunérateur, il était encore, dans la presse de ces dernières semaines, question de mévente des vins. Les récoltants se plaignaient de fraudes excessives et demandaient un contrôle plus minutieux; les négociants reprochaient aux viticulteurs de vendre directement aux consommateurs, ou de maintenir des prix si élevés que la marge de bénéfice pour les commerçants en gros était insuffisante, tandis que les détaillants, d'après les mêmes sources, s'en réservaient d'exagérés. Ces diverses doléances reflètent visiblement un esprit corporatif jaloux de privilèges plutôt que des difficultés économiques graves.

Les chiffres ci-dessus ne s'appliquent toutefois qu'à des vins très communs ayant une large consommation. Naturellement la situation du marché est différente pour les vins de qualité supérieure. Leur production dépasse de beaucoup la demande de la clientèle riche française, c'est surtout pour eux qu'est désirable un développement de notre exportation.

Les groupements intéressés cherchent à développer celle-ci par une meilleure organisation commerciale, une plus large publicité, complétée par des arrangements avec les hôtels que fréquentent les étrangers. On a organisé aussi des manifestations telles que le concours de dégustation de Mâcon, la semaine du vin, etc. Cependant aucune propagande ne semble pouvoir être aussi efficace que celle que feraient

un plus grand nombre de commerçants français installés à l'étranger. D'ailleurs, on sait que notre exportation dépendra aussi, au premier chef, de l'attitude qu'adopteront les Etats étrangers à l'égard du commerce des vins.

Des négociations fréquentes ont lieu à ce sujet, telle par exemple, que celle qui, à la fin de novembre dernier, a abouti à l'ouverture en Allemagne d'un contingent spécial pour l'importation du vin français. En exécution de l'accord germano-italien du 28 août 1921, le gouvernement allemand avait autorisé l'importation d'Italie en Allemagne, avant le 31 décembre 1921, de 14.000 hectolitres de vins de coupage, de 4.000 hectolitres de vin rouge, de 2.000 hectolitres de vermouth et de 7.000 hectolitres de Marsala.

Par application de l'article 267 du traité de Versailles, le gouvernement français a demandé à Berlin que des facilités équivalentes fussent accordées aux importateurs de vins français : cette intervention ayant été couronnée de succès, nos commerçants ont pu, dans les mêmes conditions de délai, obtenir par l'intermédiaire de leurs correspondants allemands, des licences spéciales pour l'importation des quantités ci-dessus, précédemment attribuées à l'Italie.

* * *

Il est à souhaiter que tout ce qui sera possible, eu égard aux circonstances, soit fait pour permettre aux vins français de reprendre peu à peu leur place sur le marché *allemand* où nos vignobles du Sud-Ouest avaient, avant la guerre, leur principal débouché.

La production allemande de vins est toujours faible. Elle atteignait à peine 2.400.000 hectolitres en 1920. Les surfaces plantées en vignes sur le sol allemand atteignent 19.433 hectares; mais, sur cette étendue, il y a plus de 2.700 hectares qui ne sont pas productifs. La région la plus importante est celle de Coblentz avec plus de 8.000 hectares, ensuite celle de Trèves et celle de Wiesbaden. L'Agence Rhénane précise qu'en 1921, l'augmentation de surface plantée en vigne a été de 7.324 hectares. La plus grande partie des vins allemands sont blancs et le vin rouge ne se trouve que dans les environs de l'Aar et du Rhin; sa production ne dépasse pas 25.000 hectolitres.

Au commencement de cette année, la demande de vins était vive en Allemagne et l'activité de leur marché n'était surtout comprimée que par les difficultés de transport. L'obstacle du change ne suffit pas à arrêter la consommation de produits de luxe. D'autre part, une grande partie des vins importés en Allemagne sont, comme avant la guerre, destinés à la réexportation après coupage. On ne possède pas encore les statistiques complètes de l'an dernier. Pour le mois d'août, les prin-

cipaux pays vers lesquels l'Allemagne exportait des vins étaient les Pays-Bas, les Pays scandinaves et l'Amérique du Sud. Peut-être le commerce français aurait-il intérêt à exporter directement vers ces pays plutôt que de passer par l'intermédiaire de l'Allemagne, mais celle-ci y est plus largement représentée.

* * *

Le ministère des Finances d'Italie a publié les résultats de l'exportation du vin pour les six premiers mois de 1921. Elle est de 382.000 hectos, contre 300.000 pendant la même période de 1920. Les principaux acheteurs sont : la Suisse, l'Autriche, le Brésil et la Tchéco-Slovaquie.

L'exportation des vins mousseux, des vermouths, des vins en fiasques est en sensible diminution.

A la fin de l'année dernière, le commerce se ressentait de cette situation générale et il n'y avait qu'un faible mouvement d'affaires. En Piémont, les prix variaient de 180 à 200 lire l'hectolitre. Dans les Marches, on signalait une tendance à la baisse; dans les Pouilles, au contraire, il y avait une forte demande de vin à 14 degrés que l'on payait de 18 à 20 lire le degré. Il en était de même en Sicile où l'on cotait de 15 à 16 lire le degré.

* * *

La viticulture, qui constitue l'une des principales ressources de la Grèce, quoique sa place dans l'ensemble de la viticulture mondiale soit modeste, se trouve en progrès. La majeure partie des vignobles, — environ les 2/3, — se trouve dans l'ancienne Grèce. Dans les nouvelles provinces, Crète exceptée, la culture de la vigne est peu étendue parce que, au temps de la domination turque, elle était frappée de dîmes sur le raisin et sur l'alcool, et aussi parce que, à la même époque, le phylloxéra a sévi en Macédoine, en Thrace et dans les Iles de l'Egée. La Vieille Grèce, par des mesures énergiques, s'est presque complètement immunisée contre le phylloxéra. Un service spécial s'occupe maintenant de reconstituer la culture de la vigne, en Thessalie et dans la province d'Andrinople, par l'apport de plants américains.

Le pays produit 3 à 4 millions d'hectolitres de moût.

C'est peu pour un pays où la vigne trouve des conditions climatériques si favorables. Cependant, un avenir meilleur s'annonce grâce à une culture plus intensive, ainsi qu'aux méthodes modernes de traitement du vin et du « cognac ».

Il existe déjà à Athènes une station œnologique et une école supérieure d'agriculture. En province se trouvent quelques usines œnologiques. Ces établissements fonctionnent aux frais de l'Etat. Par endroits, les vignerons fondent des coopératives dans le but de se procurer les moyens d'étendre et d'organiser leur culture.

La Grèce, qui produit assez de vin et d'alcool pour se suffire à elle-même, a exporté en 1920 :

	Kilos
Moût	403.177
Vin	28.404.218
Cognac	736.545
Lie	2.157.466

d'une valeur totale de 29.225.221 drachmes.

La Grèce produit aussi une moyenne de 100 millions de kilos de raisins secs par an.

La production moyenne de raisin de Corinthe est de 280 millions de livres vénitiennes. Elle dépasse parfois 300 millions, mais descend aussi jusqu'à 200. L'exportation moyenne annuelle est de 230 à 240 millions de livres. Le reste est utilisé pour la fabrication du vin, de l'alcool, des sirops, etc.

Avant la guerre, la Grèce exportait pour 80 millions de drachmes de raisins secs. Dans les années 1919 et 1920, elle en a exporté pour 200 millions. On évalue, pour 1921, l'exportation à 300 millions.

* * *

En Argentine, le journal *Los Andes*, de Mendoza, se fait l'écho des viticulteurs de cette région, qui se plaignent de la mévente des vins. Une plus forte exportation serait nécessaire pour rétablir l'équilibre commercial. Ils demandent la diminution du prix des transports, en particulier le rétablissement d'une franchise qui a été supprimée en 1920 sur le chemin de fer de Buenos-Ayres au Pacifique.

Aujourd'hui, le commerce des vins avec le Brésil est encore insignifiant ; on exporte environ deux millions de litres par an vers cette destination. Les vins sont frappés, à l'entrée au Brésil, d'un fort impôt, proportionnel à la qualité et à la valeur des produits. Ce serait là pourtant un débouché intéressant pour la province de Mendoza, car la production de vins au Brésil ne représente que 20 % de la consommation totale ; le reste est importé.

* * *

La Province de Québec, sans rendre la liberté au commerce des boissons alcooliques, autorisait certains achats de vins, en se réservant le monopole de la vente. Elle a constitué, à cet effet, une « Commission des vins et liqueurs», qui, en vue de s'approvisionner, vient d'établir à Paris un service officiel. Le gérant de celui-ci a invité les viticulteurs et intermédiaires français à lui faire des offres et à lui envoyer des échantillons qu'il transmettrait à Montréal. Les paiements seraient faits en France.

L'industrie sidérurgique en 1921

L'industrie sidérurgique est peut-être celle qui a le plus souffert de la crise; c'est aussi une de celles dont l'adaptation aux circonstances nouvelles est la plus lente. Ce fait se manifeste en tous pays sauf en Allemagne.

La revue américaine *Iron Trade Review* a essayé d'évaluer la quantité de fer produite dans le monde en 1921. Les chiffres auxquels elle arrive sont les plus bas que l'on ait enregistrés depuis plus de dix ans. Par suite de la grève de ses houillères, l'Angleterre a été particulièrement affectée : elle est tombée, du second rang qu'elle occupait en 1920 parmi les producteurs de fonte, au quatrième, après les Etats-Unis, l'Allemagne et la France.

On ne possède pas de statistiques relatives à la production de la Russie en 1921. Rappelons que les usines russes en 1913 avaient produit 4.474.575 tonnes de fonte. Avant la guerre, les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Russie, la Belgique et le Canada produisaient 93% de la production mondiale. Par rapport à l'année 1920, seule l'Allemagne fera probablement apparaître une augmentation de la production. Ses usines ont travaillé à pleine capacité depuis septembre. La concurrence allemande a surtout été sensible pour l'Angleterre, la Belgique et la France.

* * *

Le mouvement commercial a varié dans le même sens que la production. C'est son extrême ralentissement qui a déterminé, sur beaucoup de points, l'arrêt de celle-ci.

En ce qui concerne l'exportation de produits des hauts-fourneaux

et des aciéries de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, des Etats-Unis et de l'Allemagne, on estime qu'elle n'a guère dépassé 8 millions de tonnes en 1921, tandis qu'elle atteignait presque 16 millions en 1913.

Le *Journal of Commerce*, comparant entre elles les exportations de produits sidérurgiques faites par les quatre principaux pays producteurs au cours de l'année 1921, présente les observations suivantes. De mai à fin août 1921, on constate que les exportations mensuelles ont fléchi aux Etats-Unis de 142.551 tonnes à 75.827 tonnes; celles de la Grande-Bretagne, de 89.348 tonnes à 79.163 tonnes. L'Allemagne accuse, au contraire, une forte progression, soit de 129.847 tonnes à 240.035 tonnes. Ses exportations, pour le mois d'août, par exemple, dépassent les chiffres combinés de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. La France se présente avec une très notable augmentation, soit de 96.900 tonnes, en mai 1921, à 122.500 tonnes en août. Le *Journal of Commerce* déclare que les progrès de la France sont frappants.

L'arrêt complet du plus grand nombre des hauts-fourneaux en France, en Angleterre et aux Etats-Unis a empêché l'accumulation de stocks excessifs; on présume donc que, lorsque la consommation reprendra, les besoins seront suffisants pour stimuler la production.

Cet état de choses commence à se manifester en France, sans que l'on puisse préjuger de sa durée. Depuis l'automne, les nouvelles demandes qui se produisent de temps en temps réagissent assez rapidement sur les prix, avec modération d'ailleurs.

Ceux-ci avaient été déficitaires (c'est-à-dire que les hauts-fourneaux travaillaient à perte) d'avril à octobre 1921.

Les sacrifices consentis sur ses prix par la sidérurgie française lui ont permis de développer son exportation, dans des proportions encore très insuffisantes, il est vrai, mais encourageantes, si on les compare à celles de 1919 et de 1920. En voici les éléments les plus notables :

	1921	1920	1919
	Tonnes		
Fontes brutes	433.890	205.460	4.950
Aciers laminés ou forgés	417.140	254.420	5.960
Tôles brutes	14.360	12.860	1.800
Rails	104.790	37.760	2.320
Coussinets	54.180	15.850	4.000

Le progrès est d'autant plus intéressant qu'il s'est réalisé pendant une période de crise et que, comme on l'a souvent signalé, vu l'accroissement des ressources de la France en minerai et en usines, elle doit,

normalement, exporter au moins la moitié de sa production sidérurgique.

Un tel résultat ne peut être atteint d'une manière durable qu'à la suite d'une évolution plus ou moins longue.

En décembre, les ventes de fonte, tant pour l'intérieur que pour l'exportation, avaient atteint un montant supérieur à celui de chacun des onze mois précédents.

Aussi était-il naturel qu'un certain tassement se produisît ensuite. Le marché a été très calme en janvier et un peu découragé dans les premières semaines de février. Il y avait à cela de nombreuses raisons. D'abord les incertitudes de la politique internationale, avec ses répercussions possibles sur nos finances et sur les travaux des régions dévastées. Puis, dans l'ordre économique, la pénurie de coke et le relèvement de son prix, 88 francs contre 65 francs la tonne; enfin un certain accroissement de la concurrence anglaise dans le Nord et dans l'Ouest : (la fonte hématite anglaise se vendait 340 francs à Calais et 350 francs à Rouen, contre 400 francs pour la fonte française au au départ de l'usine. La même dépression de janvier et du commencement de février s'est manifestée également en Belgique, en Allemagne et aux Etats-Unis.

Depuis le milieu de février, une amélioration est survenue dans les mêmes pays et en Angleterre. Chez nous, on a escompté en particulier une reprise des travaux de construction pour les régions dévastées et, par conséquent, une reprise des commandes de produits métallurgiques, pour les premiers beaux jours.

Cependant, à la fin de février, la stagnation était encore à peu près complète dans les usines du Nord et dans les Ardennes. En revanche, les commandes avaient un peu augmenté en Meurthe-et-Moselle et dans le Centre. Là même où le chômage persistait, les industriels croyaient pouvoir se préparer à une reprise prochaine de l'activité. On prévoyait cependant que celle-ci serait lente à cause de la difficulté d'ajuster les prix.

Ceux-ci avaient un peu monté, mais on estimait qu'ils ne pourraient pas dépasser 255 francs la tonne pour la fonte brute à cause de la concurrence étrangère. D'autre part, la hausse du coke était, dans une certaine mesure, compensée par une diminution du tarif des salaires (15 à 20%). Mais les charges imposées par la loi de huit heures (nécessité d'employer trois équipes par jour au lieu de deux) subsistaient, ainsi que les accroissements apportés aux tarifs de transports qui, d'après M. Camille Cavallier, étaient 5 1/2 à 7 fois plus élevés qu'avant la guerre pour les produits métallurgiques. Enfin, la possibilité de produire avec intensité — ce qui serait une condition favorable à l'abaissement des frais généraux et, par conséquent, des prix de vente — semble à peu près exclue tant que dure la crise. Cependant, les

prix pratiqués pendant les deux premiers mois de cette année laissaient aux maîtres de forges des perspectives de bénéfices.

Si, comme il paraissait probable à la fin de février, les tarifs de transports diminuaient (on parlait d'une réduction de 25 à 40% pour certains produits métallurgiques destinés à l'exportation), et si le problème du combustible était résolu, la production pourrait reprendre et se maintenir.

En janvier déjà, 4 hauts-fourneaux ont été remis en activité dans la Meurthe-et-Moselle, dont la production de fonte a atteint 137.000 tonnes contre 123.000 en décembre.

Il n'est pas sans intérêt de se rappeler qu'après la guerre de 1870-1871, la réorganisation du marché métallurgique a été lente, tant en France qu'à l'étranger. Pour la fonte de moulage de Middlesbrough, par exemple, le cours moyen avait monté jusqu'à l'automne 1873, époque de son maximum, puis il subit brusquement une première baisse très profonde jusqu'au printemps 1874, après quoi vint une légère reprise équivalant à peu près à 20% de la baisse précédente; enfin, la baisse recommença avec des oscillations et en se ralentissant de plus en plus jusqu'au milieu de 1878.

Le commerce extérieur de la France en 1921.

L'année 1921 a été tout entière influencée par la crise économique. Comment s'est comporté, dans ces conditions, le commerce extérieur de la France?

Avec les variations de prix considérables qui se sont produites, les comparaisons des *valeurs* sont peu satisfaisantes; celle des *quantités* sont plus instructives.

En s'en tenant à ces quantités, on constate l'influence de la crise. Les importations sont en recul de 12 millions et demi de tonnes et de 26 milliards 356 millions de francs sur 1920.

Les exportations, au contraire, présentent une augmentation de plus de 3 millions de tonnes, mais sont en diminution de 5.342 millions de francs. La plus-value en quantité des exportations indique que la crise a été moins intense en France que dans d'autres pays.

Pendant une partie de l'année, on avait une balance commerciale favorable, c'est-à-dire que les exportations dépassaient en valeur les importations, mais, vers la fin de l'année, la situation s'est renversée et les importations ont dépassé en valeur les ventes à l'étranger. Toutefois, le déficit est loin d'atteindre celui de 1920, qui se monta à 23 milliards de francs (chiffre rectifié; on avait d'abord donné 13 mil-

liards comme chiffre provisoire). En 1921, les importations n'ont dépassé que de 2 milliards les exportations.

Enfin, l'on découvre quelques signes satisfaisants de reprise des affaires. Les achats de matières premières, qui étaient allés fléchissant, ont repris avec ampleur dans les derniers mois de l'année, ce qui est l'indice d'une atténuation de la crise. On a une autre preuve de cette reprise dans les chiffres de décembre qui, pour les entrées comme pour les sorties, sont les plus élevés qui aient été enregistrés pendant toute l'année.

Dans l'ensemble les chiffres de la statistique douanière française laissent une impression favorable.

J. Décamps et P. Guebhard.

LA VIE FINANCIÈRE

ALLEMAGNE

La situation de la dette publique

Les comptes rendus de 1921 relatifs aux emprunts du Reich contiennent les renseignements suivants :

Sur un montant global de 84.900 millions de marks de titres d'emprunts de guerre émis, 6.200 millions ont été rachetés par le Reich lui-même — par conséquent avant la création de la « Société des emprunts du Reich » — pour soutenir les cours. De son côté, la Société des emprunts du Reich avait, à la date du 31 août 1921 absorbé un montant nominal de 6.010 millions de marks d'emprunts du Reich. De chiffre est devenu encore plus important par la suite.

Indépendamment des réductions ainsi opérées, la dette de guerre du Reich a diminué par l'acceptation de titres d'emprunts en paiement des impôts et des stocks militaires, par le jeu, d'ailleurs limité, de l'amortissement, enfin par des opérations relatives à l'assurance des invalides.

A la date du 31 septembre 1921, elle n'atteignait plus que 57.230 millions de marks d'emprunts du Reich 5 %, 830 millions de bons du Trésor 5 %, et 7.080 millions de bons du Trésor 4 1/2, soit par conséquent un total de 65.140 millions de marks seulement.

A ce chiffre il convient d'ajouter 1.130 millions de marks de 4 % ancien, 1.960 millions de 3 1/2 % ancien, ainsi que 1.620 millions de 3 %, de telle sorte que la dette consolidée du Reich atteignait, en capital, au 30 septembre 1921, y compris le montant de l'emprunt à prime de 1919, 73.490 millions; à la même date, la dette flottante, s'élevait à 210.00 millions. Le total global était ainsi de 283.890 millions de marks.

Depuis lors, la dette flottante s'est accrue, et elle atteignait, à la date du 31 janvier 1922, 255.678 millions de marks.

ANGLETERRE

Le rapport Geddes sur les économies.

Le total des économies recommandées par le Comité Geddes, s'élève de la sorte à £ 86.844.175, dont seulement une partie pourra être réalisée. On prévoit pourtant qu'avec les 75.000.000 de réductions consenties spontanément par les divers départements, avant la constitution du Comité Geddes et celles qui résulteront de décisions de Washington sur le désarmement, le total des dépenses de l'exercice 1922-1923 sera inférieur d'environ 105.000.000 à celles de l'exercice courant.

L'intérêt principal du document publié récemment réside dans les données statistiques qu'il contient et qui révèlent plusieurs anomalies des plus curieuses. Il apprend notamment qu'un simple policeman de village arrive à toucher à l'ancienneté un salaire annuel de £ 234, sans compter les indemnités de logement, d'uniforme et de chaussures, et il a une pension convenable au bout de vingt et un ans de services. Le Comité estime avec raison que ceci ne peut être justifié.

Le budget des dépenses de 1921-1922 s'élevait a £ 1.146.123.000 dont 711.000.000 représentent le service de la dette et d'autres dépenses qui échappent à toute réduction. C'est donc sur un total £ 434.234.083 que ce Comité a dû travailler. La tâche, fait remarquer le rapport, a souvent été difficile. Les techniciens sont irritables quand de simples profanes s'avisent de critiquer leurs évaluations et il est souvent impossible de recueillir les données nécessaires pour réfuter leurs arguments. A titre d'exemple, le rapport cite une lettre de l'Amirauté disant en substance que si la marine doit être maintenue au niveau de celle de la nation la plus forte, la réduction des dépenses est à peu près impossible. Les lords de l'Amirauté pourtant, ajoute la lettre, acceptant l'affirmation du Gouvernement de Sa Majesté qu'une guerre au cours des quelques années à venir, ne doit pas être considérée comme très probable, seraient disposés à retirer de leurs évaluations pour l'année prochaine, certains chiffres, s'élevant en tout à £ 1.968.400, ce qui ne représente pas le dixième de la réduction réclamée à l'Amirauté par le Comité Geddes.

« Nous ne prétendons pas à l'infaillibilité — conclut le rapport —. Ce que nous présentons ce sont les conclusions unanimes de cinq hommes de bonne volonté désireux de vous conseiller les meilleurs moyens d'équilibrer le budget dans l'état actuel des finances du pays. Nous suggérons pourtant que la critique de notre œuvre pour être valide devrait être appuyée de propositions concrètes. »

* * *

Sir Robert Horne, chancelier de l'Echiquier, a fait connaître à la Chambre des Communes, le 1er mars, dans quelle mesure le Gouvernement comptait suivre les Conseils d'économie de la Commission Geddes.

Le gouvernement britannique estime que les suggestions de la Commission ne peuvent pas être acceptées dans leur intégralité.

Ainsi, la Commission suggère des économies se totalisant par £ 86.000.000. Or, le Gouvernement croit pouvoir réaliser £ 53.000.000, et peut-être £ 64.000.000, en y comprenant les économies résultant des décisions prises à la Conférence de Washington.

En estimant le total des économies réalisables à £ 64.000.000, 54.000.000 seront seuls réalisables dans la prochaine année financière, car certaines réductions de dépenses devront être graduelles.

Voici d'ailleurs les économies conseillées par la Commission Geddes et celles que le Gouvernement croit réalisables :

	Geddes	Gouvernement
	Millions de liv. sterl.	
Enseignement	18	6 1/2
Marine	21 [1]	21 [2]
Armée	22 1/2	15 1/2
Air	5 1/2	3
Hygiène	2	2
Pensions et administration	6	6

Le Gouvernement a conclu qu'il ne pouvait pas diminuer les salaires des instituteurs, ni exclure les enfants de l'école, avant qu'ils aient l'âge de seize ans.

Le chancelier de l'Echiquier n'a pas exposé de quelle façon les économies influeraient sur les impôts. Toutefois, on estime, dans les milieux autorisés, que le chancelier de l'Echiquier ne pourra, en mettant les choses au mieux, effectuer des réductions importantes de l'impôt sur le revenu dans l'exercice 1922-1923, mais il pourrait présenter au pays un plan graduel commençant cette année par une réduction de 9 d. à la livre pour arriver, au bout de 4 exercices, à une réduction totale de 3 sh., soit 50 % du taux actuel.

1. Sans les économies résultant de la Conférence de Washington.
2. Y compris les économies résultant de la Conférence de Washington.

ARGENTINE

Le budget de 1922.

L'Argentine vit depuis quelque temps dans une quasi-dictature financière, sur le budget prorogé de 1920. Celui pour 1922 vient seulement d'être présenté.

Il prévoit une dépense de 599.956.504 piastres-papier et de nouveaux impôts, notamment sur les cigarettes, sur les billets de passage à bord des navires (10 %) sur les rendements de valeurs (3 %) et enfin, sur les revenus privés. Ceux-ci paieront 1 % de 5.000 à 20.000 piastres; le taux augmentera de 1 % pour chaque tranche de 20 mille piastres jusqu'à 100.000, et pour chaque tranche de 50.000 piastres jusqu'à 200.000.

Les revenus entre 200.000 et 500.000 paieront 8 %, ceux entre 500.000 et 1.000.000 paieront 9 % et ceux au-dessus 10 %. En outre, une taxe de 1 pour 1.000 par an est imposée sur le total des dépôts des banques étrangères, déduction faite de leur capital employé dans le pays.

Il est question d'un impôt de 3 à 24 % sur les terres non occupées, de façon à encourager l'exploitation.

Etant donnés ces nouveaux projets d'impôts, il est probable que la discussion se prolongera, que le budget de 1922 ne sera pas plus voté que les précédents et que le Gouvernement de M. Irigoyen va continuer à vivre sous le régime des douze douzièmes provisoires, dont 2 seront déjà votés.

La dette flottante suivant l'*Economist*, est estimée à 900 millions de piastres-papier.

BELGIQUE

Les réparations et le budget de 1922.

L'exposé général du budget pour l'exercice 1922, présenté à la Chambre par M. Theunis, contenait les passages suivants, concernant les dépenses recouvrables :

Le budget des dépenses recouvrables est, en fait, le compte courant de l'Allemagne.

Voyons comment il se présente et quelles sont ses perspectives d'avenir.

Au débit, nos dépenses, tant celles relatives aux réparations qu'aux pensions, vont vers leur maximum. Les pensions ne peuvent décroître que graduellement

et fort lentement. Les réparations continueront à l'allure actuelle pendant quelque temps, puis tomberont, peut-on espérer, assez brusquement.

Au crédit, les recettes fournies par l'Allemagne ont été jusqu'à présent à leur minimum. Normalement, elles devraient croître progressivement et d'une façon continue, suivant les règles tracées par l'état de paiement de Londres.

En ce moment, il y a déséquilibre complet entre le débit et le crédit. Pour atteindre l'égalité, il faudra que les annuités allemandes ayant crû et nos dépenses ayant diminué considérablement, l'excès des remboursements sur les dépenses ait pu se maintenir pendant un nombre suffisant d'années pour amortir les avances faites pour compte de l'Allemagne depuis l'armistice jusqu'en 1922 et pendant les années qui suivront.

Telle serait la situation si la priorité belge n'existait pas. En réalité, la courbe de nos recettes marquera, cette année, une flèche brusque après laquelle elle restera constamment en dessous du diagramme figuratif de l'état de paiements de Londres.

Nous sommes en droit d'escompter, en effet, que, par le jeu de notre priorité, 500 millions de marks-or qui ont été versés à la Belgique en août dernier, nous seront définitivement confirmés. D'après les arrangements envisagés à Cannes il devait s'y ajouter en 1922 une somme de 580 millions de marks-or en espèces. D'autre part, on peut tabler certainement sur des livraisons en nature à concurrence de 125 millions de marks-or. Au total, nos recettes de réparations atteindraient alors 1.205 millions de marks-or, soit, en chiffre ronds, 3 milliards de francs en adoptant le cours de conversion de 2 fr. 50.

Ce paiement de la plus grande partie de notre priorité met notre budget des dépenses recouvrables légèrement en boni pour cette année.

Est-il nécessaire de dire, que ce boni de 215 millions de francs est insignifiant en comparaison des mali à amortir pour les années précédentes.

Comme on l'a vu plus haut à l'occasion de l'exposé de la dette publique, les sommes avancées pour le compte de l'Allemagne atteignent à peu près 15 milliards de francs.

Mais ce qu'il importe de dire et de marquer, c'est que le boni de cette année n'a aucun caractère de permanence.

En 1923, par le paiement du solde de notre priorité, nos recettes seront encore relativement importantes, bien qu'éloignées des 3 milliards de francs, qu'elles atteindront en 1922.

Après 1923, au contraire, l'annuité belge deviendra de nouveau insuffisante et il y aura encore, suivant l'expression utilisée en France, une augmentation des sommes avancées pour compte de l'Allemagne.

Cette situation, dont la gravité n'échappe à personne, montre combien les indemnités allemandes sont d'importance vitale pour la Belgique. Quels que soient les efforts que le Gouvernement puisse faire pour créer et faire rentrer de nouveaux impôts, jusqu'à la limite extrême où ils risqueraient d'en tuer le rendement, quelle que soit l'économie que l'on puisse apporter dans la gestion du pays, l'état de notre compte-courant avec l'Allemagne montre qu'il n'est pas de salut possible pour les finances belges si l'on devait renoncer à une part des réparations allemandes. (*XX^e^ Siècle*, 14 février).

Depuis le 23 février et jusqu'à nouvel avis, l'émission des bons du Trésor 4 1/2 %, escomptables, est suspendue excepté pour le renouvellement des bons en circulation. Cette décision coïncide avec l'émission d'un nouvel emprunt à lots de 1 milliard pour les réparations.

BULGARIE

Le ministère des Finances vient de déposer à la Chambre, le projet de budget pour le nouvel exercice financier. Le montant prévu au chapitre des recettes est de 4.033.120.000 leva et celui au chapitre des dépenses 4.115.170.997 leva, soit un déficit de 82.050.997 leva.

CHILI

On estime que le déficit de la Trésorerie dépassera cette année 25 millions de pesos. Les emprunts contractés l'année dernière ont atteint environ 623 millions de pesos et de nouveaux appels au public portant sur 305 millions sont prévus.

ESPAGNE

Le ministre des Finances, M. Cambo vient de communiquer à la presse une note officieuse où il signale au public quelques particularités de la situation financière actuelle.

Si cette situation, dit-il est loin d'être brillante et réclame un grand effort pour redevenir normale, l'opinion publique se montre disposée à réaliser l'effort...

Sur les 1.350 millions de pesetas d'obligations du Trésor à trois mois échus le 4 courant, 45 millions seulement ont été présentées au remboursement, et plus de 767 ont opté pour l'échange contre des obligations à deux ans.

Par suite de cette opération, la Trésorerie espagnole est dans la situation que voici :

Obligations à trois mois (titre qui, par son caractère, n'offre aucun danger d'être présenté au remboursement en quantité appréciable), 544 millions: obligations à six mois, 296 millions (tout ce qui reste en circulation sur les 1.350 millions échus au 1er janvier dernier): obligations à deux ans, 1.737 millions.

La préférence du public pour les obligations à deux ans et le cours qu'elles atteignent en bourse attestent que l'on a pleine confiance dans la réalisation de l'effort qui doit lui permettre de rendre normale la situation des Finances et de procéder à la consolidation définitive de la dette du Trésor.

Un autre symptôme fort éloquent et profondément consolateur est l'amélioration persistante de la valeur de la peseta sur le marché international. Fin août, la valeur de l'or par rapport à la peseta dépassait 149 %: fin septembre, elle descendait à 147,40 %: fin octobre, à 145,81 %: fin novembre, à 140,95 %: fin décembre, à 133,52 %: fin janvier, à 128,55 %. Notre monnaie a donc, en cinq mois, regagné près de la moitié de ce qu'elle avait perdu.

Il est encore un fait à noter, c'est que, depuis le mois de septembre, la circulation fiduciaire se stabilise aux environs du chiffre de 4.200 millions.

Il y a plusieurs années qu'elle augmente constamment et progressivement. Le dernier semestre est le premier depuis longtemps où l'on constate un arrêt dans cette augmentation alors que, précisément, les paiements effectués par le Trésor et leur supériorité sur les recettes ont atteint des chiffres inconnus jusqu'ici.

Il faut signaler également le fait que, dans ces dernières années, le cours des titres de la Dette intérieure baissait lentement, mais constamment: en quoi se traduisait l'augmentation du loyer de l'argent: récemment, lors des plus fortes émissions d'obligations du Trésor qui aient jamais eu lieu en Espagne, la Dette a conservé son cours sans être affectée par l'arbitrage, comme on pouvait s'y attendre. C'est la preuve qu'aux formidables appels au crédit faits par le Trésor il a été répondu non par les réalisations de titres existants, mais par des apports de nouveaux capitaux.

Tous ces faits indiquent que l'épargne espagnole comme le marché monétaire international ont une pleine confiance dans la victoire de l'Espagne sur la crise de ses finances publiques...

GRECE

Suivant une communication de la Banque de Grèce la dette publique, au mois de novembre 1921, se décomposait comme suit :

	Drachmes
Emprunts or	1.227.000.000
Emprunts intérieurs	578.000.000
Emprunts à l'étranger et dette flottante	3.595.000.000
Total	5.400.000.000

ITALIE

Au 31 décembre 1921, la dette italienne de guerre à l'intérieur et à l'étranger, était ainsi composée :

	Capital	Revenu
	Milliers de lires	
A l'intérieur :		
1er et 2e emprunts nationaux	249.700	11.200
3e emprunt (obligations 5 %)	1.249.100	62.500
4e, 5e et 6e emprunts nationaux (consolidé 5 %)	34.459.100	1.722.900
Bons du Trésor :		
à plusieurs années	4.734.400	236.700
à sept ans	1.000.000	50.000
Totaux	41.692.300	2.083.300

POLOGNE

Le ministre des Finances, M. Michalski a donné récemment à la Commission financière du Parlement les informations suivantes sur la situation financière de l'Etat polonais :

La dette intérieure — représentée par les avances de la Caisse de prêts au Trésor — s'élevait, au 31 décembre 1921, à 221 milliards de

marks polonais, la circulation des billets de banque atteignait, à la même date, 229 milliards et demi.

La circulation des billets de banque s'est accrue de 10,5 milliards pendant le mois de juillet 1921, de 17,4 milliards en août, de 20 milliards en septembre, de 20 milliards et demi en octobre, de 15 milliards et demi en novembre et de 7 milliards de marks en décembre.

Pendant la dernière période budgétaire comprise entre le 1er avril 1920 et le 31 décembre 1921 dans la Pologne du Congrès, les recettes ont atteint 4 milliards de marks polonais et les dépenses 55 milliards.

Vingt pour cent des billets de banque retirés de la circulation n'ont pas été échangés, ce qui constitue un bénéfice de 4 milliards de marks pour la Caisse de l'Etat.

La dette extérieure n'a pas encore pu être déterminée avec une précision suffisante parce qu'on discute encore sur les créances d'un certain nombre de puissances étrangères. La dette extérieure consiste en prêts consentis par l'Angleterre, par les Etats-Unis d'Amérique, la France et la Hollande, atteignant un montant global supérieur à 250 milliards de marks polonais.

Le déficit du budget de l'exercice 1922 ne doit pas dépasser celui du budget précédent et il atteindra environ 100 milliards de marks.

ROUMANIE

L'abandon des nouveaux projets fiscaux.

La question à l'ordre du jour est la modification de la réforme fiscale due à M. Titulesco, et particulièrement l'abolition de l'impôt sur le capital. Le nouveau ministre des Finances du cabinet Bratiano, par un décret publié au *Monitеur officiel*, a, en effet, décidé que « la présentation des déclarations relatives aux impôts directs est ajournée jusqu'à de nouvelles dispositions. » L'auteur de la réforme défend son œuvre dans l'*Adeverul* en ces termes :

D'après mes contradicteurs, la réforme doit être modifiée de trois points de vue ; simplification des règles d'application: réduction des taux de l'impôt global: ajournement ou abolition de l'impôt sur le capital.

Je réponds : toutes ces modifications mènent, consciemment ou inconsciemment, à diminuer la charge fiscale que les grandes fortunes doivent supporter, si l'on veut la justice fiscale.

En échange, ces modifications amèneront fatalement à leur suite une augmentation des charges que supportent les petites et les moyennes fortunes.

On a mené campagne en prétextant que les déclarations étaient trop compliquées. Je puis affirmer que le contribuable a pourtant fait ces déclarations.

A la date du 6 décembre, presque tous les contribuables habitant les campagnes s'étaient conformés à la loi. La proportion des contribuables habitant les

villes et qui étaient en règle à cette date s'élève à 60 %. Et il faut remarquer que ce sont les faubourgs qui ont répondu avec le plus d'empressement.

La complication des déclarations, c'est l'argument des contribuables riches qui désirent échapper aux questions indiscrètes du fisc, afin de diminuer leur charge fiscale.

Je passe à la réduction des taux..., et je me demande pourquoi on n'attend pas que les cotes votées par le Parlement soient vérifiées par l'expérience? Pourquoi demande-t-on des réductions avant de connaître les revenus que l'Etat tirerait de leur application?...

J'arrive à la question essentielle ; la suppression de l'impôt sur le capital. Trois considérations m'avaient déterminé à le faire inscrire dans nos lois ; le désir de traiter différemment les revenus suivant qu'ils sont le fruit d'un capital honnête, ou d'un bénéfice de guerre: suivant qu'ils sont le produit d'un patrimoine qui a souffert ou a profité de la guerre. En second lieu, le désir de frapper les abus des fonctionnaires et les enrichis de guerre: enfin, et surtout, le désir de trouver un moyen de liquider une certaine catégorie de dettes contractées par l'Etat.

Peut-on supprimer l'impôt sur le capital?

L'Etat a contracté pendant la guerre et après la guerre des dettes importantes ; dommages de guerre, pensions, bons de réquisition, emprunts à la Banque nationale, créances des propriétaires expropriés.

Il n'y a que deux moyens de faire face à ces obligations ; le procédé classique de l'inscription dans le budget d'une rente ou la création d'une créance de l'Etat contre les contribuables, c'est-à-dire l'impôt sur le capital.

L'annuité de la rente se chiffrerait pour le moins à 400 millions. J'estime que c'est une faute, comportant de graves conséquences, que de grever pour l'avenir notre revenu national d'une pareille annuité. Par contre, je suis convaincu, que la liquidation, même partielle, des dettes dont nous avons parlé, par leur compensation avec un impôt sur le capital, constitue la seule solution possible.

RUSSIE

Le rapport de Krestinski sur les finances.

A la séance du 26 décembre du 9e Congrès des Soviets, Krestinski commissaire des Finances, a fait un long exposé sur la politique financière de la République.

Le rapporteur explique tout d'abord les raisons qui ont dicté la nouvelle politique économique des Soviets :

Au lieu du système des répartitions obligatoires, on a inauguré l'impôt en nature: au lieu de la suppression de la monnaie, la consolidation de nos valeurs.

Le but principal est l'assainissement de notre monnaie. On atteindra ce résultat lorsque le papier-monnaie sera garanti par des réserves de métal. Deux raisons contribuent à dévaluer nos coupures ; la réduction du marché et l'émission du papier-monnaie. Mais, avec l'ouverture du marché libre de nouvelles marchandises ont fait leur apparition. Parmi ces dernières, certaines avaient été cachées, d'autres sont nées de nos entreprises d'Etat. Comme premier résultat, la baisse du rouble s'est arrêtée.

Quant à la deuxième question, l'émission de papier-monnaie, elle ne saurait encore être résolue d'une façon satisfaisante. Les coupures ne peuvent être garanties par des réserves d'or. Ceci s'explique par le fait qu'une bonne partie de notre or a été autrefois ravie par Koltchak et, en outre, par nos achats à l'étranger.

En 1918, nous avons jeté sur le marché 34 milliards de billets. Sur ce chiffre il nous est rentré 523 millions de roubles-or. En 1919, les émissions de billets s'élevaient à 163 milliards, il n'est rentré sous forme de valeurs réelles que 390 millions de roubles-or. En 1920, l'émission de papier était de 955 milliards et nous avons reçu 200 millions de roubles. En 1921 l'émission de papier atteint 10.000 milliards et nous n'avons reçu que 200 millions à peine.

On aurait pu, sans doute, continuer l'émission de nouvelles coupures et acquérir beaucoup de valeurs réelles. Mais ce procédé n'aurait pas donné de bons résultats, car il aurait précipité la chute du rouble. Il faut chercher une autre voie. Il faut à tout prix restreindre nos dépenses et augmenter nos revenus.

Krestinski se demande pourquoi le budget est en déficit. Et, aussitôt, il en donne les causes : tout d'abord l'absence complète de revenus, ensuite le déficit que donnent les entreprises de l'Etat. Les objets manufacturés sortant des usines allaient s'accumuler dans les fonds des réserves de l'Etat, alors que les dépenses, paiement des ouvriers et des matières brutes, se soldaient avec les deniers de l'Etat. Enfin, comme troisième cause, le rapporteur indique le trop gros excédent de dépenses et la mauvaise élaboration du budget des dépenses.

Krestinski essaye de dissiper les craintes des ouvriers en justifiant la nécessité pour le gouvernement de rétablir les impôts. Il s'élève contre ceux qui nient l'importance de l'impôt et il cite quelques chiffres :

Au 25 décembre, les impôts fondamentaux de l'Etat et les revenus provenant des impôts sur les affaires commerciales ont donné 45 milliards. En deux ou trois mois les impôts locaux ont donné plus de 62 milliards. Les impôts établis par le Commissaire des Voies et Communications ont donné, jusqu'au 10 décembre, pour le seul transport des voyageurs et des marchandises, 264 milliards et ce chiffre ne fait qu'augmenter.

Au mois de juillet, les chemins de fer n'ont donné que 7 milliards : en novembre ce chiffre atteignait 89 milliards et déjà en décembre il s'élevait à 120 milliards. On peut d'ores et déjà présumer que les revenus fournis par les chemins de fer seront à l'avenir de 2 millions 1/2 de roubles-or par mois. Les postes et télégraphes nous ont donné jusqu'au 1er décembre 304 milliards.

L'importance de l'impôt est aussi significative si nous prenons une région, le gouvernement de Moscou par exemple. Au 20 décembre, le gouvernement de Moscou, à lui seul, a donné 24 milliards de revenus. La location des maisons de commerce a donné pour Moscou seulement 8 milliards de revenus, les tramways, 31 milliards.

Développant son rapport, Krestinski expose ses prévisions sur le budget de 1923. Les évaluations approximatives, dit le rapporteur, sont basées sur un minimum en roubles-or d'avant-guerre :

On peut présumer que le chiffre d'impôts directs atteindra 37 millions 1/2 de roubles-or d'avant-guerre. Les impôts indirects sur le tabac, les allumettes, le sel, le pétrole, les boissons, les revenus de douanes, etc., donneront 29.600.000 roubles-or. A elles seules les douanes donneront 9.400.000 roubles-or. Les revenus des transports, chemins de fer, etc., des postes et télégraphes atteindront 98 millions 1/2 de roubles-or.

L'impôt en nature de janvier au 1er octobre pour 1922 a été fixé à 400 millions de roubles. En chiffres ronds la somme à encaisser sera de 375 millions de roubles-or et nos dépenses, d'après le budget de 1922, de 1.877 millions de roubles or. Cela fait une moyenne de 30 % de revenus sur l'ensemble de nos dépenses.

Parlant du budget proprement dit, Krestinski déclare que c'est la première fois qu'un budget est présenté à l'approbation du Congrès des Soviets. Les précédents budgets n'avaient été soumis qu'à l'approbation du Comité central exécutif et si, dit Krestinski, nous donnons tant d'importance à ce budget, c'est qu'il diffère sensiblement des budgets précédents. Les anciens budgets ne tenaient compte que des dépenses et des revenus de l'Etat. Le dernier budget ne comprenait pour ainsi dire aucune recette, il ne mentionnait que des dépenses.

Quant à l'émission du papier-monnaie, très considérable en 1921, l'orateur donne le chiffre de 11.900 milliards de roubles, ce qui équivaut à 189 millions de roubles-or.

Comparant ensuite la situation actuelle avec celle de l'an dernier, Krestinski se montre optimiste. Il explique ensuite comment il compte établir le budget de 1922 :

La production de l'industrie nationale est estimée à 900 millions de roubles-or. L'impôt en nature donnera 400 millions de roubles-or. Les réserves en marchandises, etc., qui sont encore au Commissariat du Ravitaillement, forment une somme de 25 millions de roubles-or. Viennent ensuite les revenus fournis par les biens de l'Etat, les forêts domaniales, environ 70 millions de roubles-or, les contributions 76 millions 1/2 de roubles-or, les recettes des transports, postes et télégraphes, 99 millions de roubles-or : enfin, grâce à une émission de nouveaux papiers, 230 millions de roubles-or, ce qui donnerait un ensemble de revenus de 1.812 millions de roubles-or.

Si nous comparons notre budget à celui des pays de l'Europe occidentale, où les finances sont dans un état des plus lamentables, si nous prenons l'Allemagne, la Pologne, l'Autriche, la Hongrie, nous constatons que leur budget se boucle par de grands déficits. Pour couvrir ce déficit on multiplie les émissions de papier.

Si nous limitons rigoureusement l'émission du papier-monnaie, au cadre de notre budget, si notre situation agricole s'améliore selon les tendances de ces derniers temps, nous n'avons pas de motif pour être pessimistes.

SUISSE

La situation financière des cantons

La grande détresse qui sévit depuis la guerre dans les finances publiques ne s'est pas produite de façon identique et à la même date pour la Confédération et les cantons. Ceux-ci ont été relativement plus éprouvés que la Confédération, bien que l'aggravation de la situation se soit manifestée plus tardivement que pour la Confédération (en 1918 et 1919 au lieu de 1917). Avant la guerre, nombre de cantons présentaient des excédents de recettes et l'ensemble des finances cantonales accusait un déficit insignifiant : la position est maintenant transformée, comme l'attestent ces chiffres, extraits du *Schweizerisches Finanzjahrbuch*.

	Confédération		Cantons	
	Recettes	Déficit	Recettes	Déficit
	—	—	—	—
	Millions de francs			
1913	186,8	5,4	221,2	0,9
1917	185 6	50,8	298,4	8,5
1918	221,7	61,9	360,4	46,5
1919	286,9	95,6	400,9	77,8
1920	343,6	99,5	475,7	49,7

L'année 1920 montre une amélioration notable pour les finances cantonales, amélioration qui, dans l'ensemble s'est poursuivie en 1921. Ces budgets montrent des déficits de plus en plus réduits et parfois des excédents de recettes; mais, il faut remarquer que les sacrifices fiscaux supportés par le peuple suisse ont été considérables. C'est ainsi que les impôts directs ont triplé environ de 1913 à 1920 :

	Rendement en millions de francs	Charge par tête en francs
	—	—
1913	63,6	16,4
1918	90,2	22,7
1919	112,3	28,2
1920	160,8	40,2

Ce relèvement du rendement des impôts directs est dû à deux causes : tout d'abord la fixation de taux d'imposition plus élevés et ensuite l'augmentation sinon du bien-être, du moins de la monnaie en circulation et par suite des revenus. C'est ainsi que le capital évalué en fonction des déclarations pour l'impôt sur le capital (*Vermogenssteuerkapital*) aurait selon les cantons, varié de la sorte entre 1913 et 1920.

	1913-14	1918	1920
	—	—	—
	Millions de francs		
Zurich	1.752,2	2.087,5	4.130
Berne	2.716	3.055,6	3.647,7
Lucerne	523	611,8	806,9
Zug	87	101,3	187,4
Appenzell R. E.....	127,7	136,7	176
Grisons	345,6	443,9	516,5
Vaud	1.742,6	2.017,2	2.565,4
Valais	295,1	274,4	567,1
Saint-Gall	85,3	»	1.250

Quant aux impôts indirects, ils ont subi l'augmentation suivante :

	Total en millions	Par tête d'habitant en francs	Impôt successoral par tête	Impôt sur les donations par tête
	—	—	—	—
1913	23,2	7.2	9,3	2,4
1818	32,3	»	9,6	»
1919	34,3	»	10,9	»
1920	46,7	11,7	15,9	4 »

Le dernier emprunt fédéral a été couvert trois fois. La plus grande partie en a été souscrite par les places industrielles, notamment par Bâle, Zurich et Saint-Gall. Cela prouve, jusqu'à un certain point, la stagnation des affaires. L'industrie a placé de grosses sommes disponibles par suite de la crise actuelle. Les cantons agricoles, par contre, ont fourni un apport assez faible. Divers journaux ont critiqué le département des Finances d'avoir accepté un capital plus grand que le montant de l'émission et à un taux de 5 1/4 %; ils auraient voulu que ce taux fût abaissé.

Il est certain qu'en demandant 100 millions, la Confédération espérait en obtenir davantage. Cette éventualité avait été prévue dans la convention conclue avec les banques qui avaient refusé de prendre ferme 150 millions.

Les besoins de trésorerie pour l'année 1922 sont, en effet, considérables. Ils se montent à 1 milliard environ et se décomposent comme suit : déficit budgétaire, 100 millions; subsides pour travaux de chômage, 120 millions; à l'occasion de chômage, 40 millions; besoins nouveaux des chemins de fer fédéraux, 170 millions; renouvellement des deux emprunts qui arrivent à échéance le 1er juin et le 1er septembre, 260 millions; consolidation de la dette flottante, 380 millions.

On conçoit que le Conseil fédéral ait espéré et désiré un rendement plus élevé que les 100 millions primitifs; s'il ne l'avait pas obtenu, il eût été obligé d'émettre, à brève échéance, un nouvel emprunt. Quant aux taux de l'emprunt, on fait remarquer que c'est celui des bons titres à l'étranger. Les taux sont souvent plus élevés et la Confédération ne pouvait pas s'exposer à un insuccès en offrant moins.

J. Descamps et P. Guebhard.

LA VIE POLITIQUE

FRANCE

L'histoire de la démission de M. Delcassé.

Les historiens ne sont pas encore d'accord sur le moment où il faut placer la première origine de la guerre européenne. Aussi bien ce terme peut-il avoir un double sens. Il peut signifier ou bien le moment où l'Allemagne a pris la résolution de faire la guerre, coûte que coûte, et quelque satisfaction que lui donnassent, quelques concessions que lui consentissent les puissances par qui, dans sa hantise d'encerclement, née de sa mauvaise conscience, elle se croyait ou voulait se croire menacée; ou bien, au contraire, la date où, par l'effet des prétentions et des provocations de l'Allemagne, par l'effet du développement de la politique pangermanique mondiale, la guerre ne pouvait plus être évitée qu'au prix d'une acceptation définitive et sans réserve de l'hégémonie germanique par toutes les puissances européennes, c'est-à-dire devenait pratiquement inévitable.

Donne-t-on au terme « origine » la première de ces deux interprétations, on s'arrête, en général, soit à la date de 1913, fixée dans le rapport fameux recueilli au premier *Livre jaune*, soit à celle de 1911, après l'échec du « coup d'Agadir » et la déception du traité franco-allemand de novembre. Adopte-t-on la seconde, on admet, d'ordinaire, que c'est l'issue de la seconde guerre balkanique qui, inquiétant et exaspérant l'Autriche-Hongrie, mettant l'Allemagne dans l'alternative ou de redresser d'un coup violent de reins cet allié branlant ou de s'assurer dans le partage de ses dépouilles un lot à sa convenance, et notamment cette route de l'Orient à laquelle elle ne pouvait renoncer depuis que ses ambitions s'étaient attachées au Bagdad, a jeté dans le monde l'étincelle d'où, un beau jour de 1914, a brusquement jailli l'immense incendie de la guerre européenne. Dans l'un et l'autre cas, d'ailleurs, on reconnaît que 1908 et la crise orientale, révolution jeune-turque et

annexion de la Bosnie-Herzégovine, 1905 et 1906, Tanger et Algésiras, ont été les premiers préludes du grand drame, des étapes capitales dans la voie de la formidable catastrophe mondiale.

Entre Tanger et Algésiras, dont l'histoire est bien connue par le livre de M. Tardieu sur la conférence de 1906, se place la démission de M. Delcassé, que l'on s'accordait jusqu'ici, au moins dans le public, à considérer comme jeté en victime expiatoire à la colère de l'Allemagne menaçante. L'opinion française a, en son temps, ressenti une terrible humiliation et nombreux ont été parmi nous dès ce moment, nombreux sont encore aujourd'hui les hommes qui jugent qu'en voulant détourner le danger on l'a grandi et précipité. Quand on a bien discerné l'esprit de l'Allemagne et le sens de sa politique, quand on a aperçu l'enchaînement logique fatal qui, du traité de Francfort et du rapt de l'Alsace et de la Lorraine, faisait sortir pour l'Allemagne la nécessité d'appliquer toute sa force et toute sa ruse à nous dominer, à nous isoler, à nous ôter tout moyen et tout espoir de jamais pouvoir lui réclamer notre chair qu'elle nous avait arrachée, on doit se convaincre qu'il était vain de croire la désarmer à si peu de frais que le sacrifice d'un homme, s'il n'était pas le reniement solennel d'une politique, et qu'au contraire, à encourager ainsi son orgueil sans assouvir son appétit, on élevait ses exigences, on rapprochait, on rendait inévitable et plus périlleuse encore l'explication décisive que le gouvernement français, en 1905, a voulu écarter. Certes, déchirés alors par nos luttes intérieures et emportés par nos rêves pacifistes, nous avions négligé notre préparation militaire. Mais les armées seraient-elles vraiment entrées en jeu ? L'Allemagne, au fond, ne se souciait pas de déchaîner pour le Maroc une guerre qui, nécessairement, par le jeu des alliances, eût entraîné toute l'Europe continentale ; elle éprouvait, elle a éprouvé jusqu'en 1914 une certaine crainte à l'idée de mettre à l'épreuve et sa puissance militaire, dont la seule réputation suffisait à lui assurer une autorité politique incontestée, et sa Triplice, dont l'Italie commençait à sentir le mensonge et l'écrasante lourdeur. L'Angleterre, d'ailleurs, instruite de son erreur de 1870 par toute l'histoire des trente-cinq années écoulées depuis, avertie par l'attitude de Guillaume II et de son peuple durant la guerre du Transvaal, n'aurait plus commis l'erreur où, après Sedan et Paris, s'étaient complus Gladstone et Granville. L'événement a montré que les hommes qui jugeaient ainsi la situation avaient raison et qu'à payer d'un trop haut prix en 1905 la conservation d'une paix inégale et précaire, on a seulement hâté ou rendu inévitable la grande guerre qui a éclaté moins de dix ans plus tard.

Personne en France, sans doute, n'a encore oublié la séance tragique de la Chambre des Députés où, en 1908, exaspéré par l'opposition de M. Delcassé, M. Clemenceau s'emporta jusqu'à lui reprocher

d'avoir humilié la France, et sur une riposte cinglante de l'ancien ministre, fut renversé par l'indignation de la Chambre. Depuis, et sauf dans les premiers temps de la guerre, un certain silence s'était fait sur cette période. Mais le souvenir vient d'en être réveillé, curieusement, par une polémique née, à la grande surprise certes de l'auteur de l'incident, d'un article de journal où il était question de tout autre chose, et où le sujet de la démission de M. Delcassé n'était qu'effleuré en passant.

On doit se louer de ce hasard, puisqu'il a fait sortir de l'ombre des documents et des témoignages précieux. Ce sont des documents historiques, qu'il convient, comme tels, de soumettre à l'examen critique, mais qu'on ne peut plus ignorer. On les a réunis ici sans explication ni commentaire, puisque chacun des auteurs donne lui-même, dans son texte, le titre qu'il a à parler.

Il est intéressant de noter l'écho qu'a eu dans la presse allemande cette polémique, dont la clôture n'est certes que provisoire. Le trait dominant est le regret, mais un regret qui, selon la position politique de l'écrivain, se manifeste dans deux directions opposées. Les uns pensent que M. Delcassé était une force, un politique réaliste, avec qui on eût pu causer, les autres que M. Rouvier, précurseur de la politique de M. Caillaux, s'est, comme celui-ci, heurté du côté de l'Allemagne à une décourageante inertie ou au plus déplorable manque d'intelligence. Il n'est point temps encore de discuter ici de ce sujet. Mais, pour l'histoire des rapports franco-allemands, même dans la phase nouvelle qui s'est ouverte le 11 novembre 1918, il convient également d'enregistrer les documents nouveaux versés à ce débat rétrospectif, et les commentaires qu'il suscite de l'autre côté du fossé.

Les documents sont reproduits ici dans leur ordre chronologique comme suit :

1° Lettre de M. Louis Vignon, beau-fils de M. Rouvier, et commentaire de M. Joseph Galtier, auteur de l'article initial (parue dans le *Temps* du 15 mars 1912);

2° Lettre de M. Paléologue, ancien chef de cabinet de M. Delcassé (*Temps* du 16 mars);

3° Article de M. Jean Bernard, (dans le *Figaro* du 17 mars);

4° Lettre de MM. Gaston Thomson et Bienvenu-Martin, anciens ministres du cabinet Rouvier (*Temps* du 19 mars);

5° Lettre de M. Delcassé à M. Jean Bernard, (parue dans le *Figaro* du 24 mars.)

* * *

Lettre de M. Louis Vignon et commentaire de M. Joseph Galtier

(*Temps*, du 15 mars 1922).

« Monsieur,

« Je lis dans le *Temps* du 8 de ce mois un article de vous : « la Propagande nécessaire ».

« Après le départ, imposé par l'Allemagne, de M. Delcassé — écrivez-vous — M. Rouvier, qui s'était chargé de l'intérim des affaires étrangères répondit un jour au représentant d'une grande puissance, lui demandant s'il pouvait suffire à sa double tâche... » Vous ne dites pas là expressément en ces deux lignes, presque incidentes, que M. Rouvier, président du conseil, sacrifia M. Delcassé au gouvernement de Berlin, mais je me trompe fort ou vous le laissez entendre, et beaucoup de lecteurs, je le crains, vous auront compris ainsi.

« Permettez-moi donc, comme beau-fils de M. Rouvier, une courte rectification.

« Ce n'est pas le temps d'écrire l'histoire d'une période bien voisine encore, mais après tous les récits que M. Rouvier m'a faits, et dont j'ai pris immédiatement note, je me crois autorisé à déclarer qu'il *n'est point du tout exact* (souligné par M. Vignon) que l'Allemagne ait imposé le départ de M. Delcassé, que M. Rouvier ait cédé à une pression extérieure. Les choses ne se sont pas ainsi passées, on le verra un jour, où sera publié le procès-verbal de la séance du conseil des ministres au cours duquel M. Delcassé donna sa démission — procès-verbal rédigé aussitôt après la séance, à titre privé, par M. Chaumié, garde des sceaux.

« Ayez la bonté, Monsieur, de reproduire cette rectification dans le plus prochain numéro du *Temps*, et en bonne place.

« Veuillez agréer, etc.

« Louis VIGNON. »

La lettre de M. Vignon ne pouvait manquer de trouver dans notre journal la place qu'elle mérite. Elle est aussi intéressante qu'inattendue. Pour bien mesurer la hardiesse et la nouveauté de la version qu'elle nous apporte d'un fait historique très connu, il nous suffira de montrer à quel point cette version renverse et même ruine l'opinion établie.

Avant d'entrer dans le vif de la question, je reconnais volontiers, avec M. Vignon, n'avoir pas dit expressément, en deux lignes, presque incidentes, que M. Rouvier sacrifia M. Delcassé au gouvernement de Berlin. M. Rouvier, en effet, aurait pu succéder à M. Delcassé et faire l'intérim des affaires étrangères sans avoir été mêlé, en quoi que ce fût, au départ de M. Delcassé. Ce passage de mon article, cité par notre honorable correspondant, ne s'opposerait pas à cette interprétation. M. Vignon craint cependant que beaucoup de lecteurs n'aient attribué le sacrifice de M. Delcassé aux injonctions, aux pressions de l'Allemagne, reçues par le président du Conseil d'alors, — parce que je le laisse entendre. Cette crainte est justifiée, mais point par ma faute. M. Vignon n'a pas à craindre que l'opinion publique ne s'égare sur ce point, — elle est déjà égarée. La rectification d'aujourd'hui, provoquée par deux inoffensives incidentes, vient bien tard, lorsque tant de récits, de commentaires détaillés ont été publiés, répandus sur le grave incident de 1905. M. Vignon pense que « ce n'est pas le temps d'écrire l'histoire d'une période bien voisine encore ». Qu'attend-il ? L'erreur, puisque à son avis il y a erreur, a eu tout le temps de prendre consistance et crédit dans la pensée des contemporains. Il ne fallait pas la laisser s'implanter et grandir. Tant d'articles, de livres même ont raconté les événements de 1905 et ont affirmé, expressément, que le départ de M. Delcassé avait été imposé par l'Allemagne et que — j'emploie la forme la plus atténuée — M. Rouvier ne s'y était pas opposé ! Et c'est quand le siège de notre génération est fait que M. Vignon, d'après les récits entendus de la bouche même de M. Rouvier et dont il a pris note, se croit autorisé à déclarer « qu'*il n'est point du tout exact* que l'Allemagne ait imposé le départ de M. Delcassé, que M. Rouvier ait cédé à une pression extérieure ».

La déclaration est d'importance. Elle porte sur une double affirmation qui contredit nettement la version admise. La première partie, relative au rôle joué par l'Allemagne, reste de beaucoup la plus surprenante. Il y a certes, un fait

incontestable, c'est que M. Delcassé a démissionné en juin 1905. La démission de ce ministre, qui avait pu durer longtemps et survivre à plusieurs cabinets, ne passa pas précisément inaperçue. Ce ne pouvait être que pour une cause très grave, pour un motif puissant qu'il sortait du gouvernement. Quelle était cette cause? La réponse, à l'époque, fut donnée sans hésitation. On allait répétant que M. Delcassé était l'obstacle, le seul, à une entente avec l'Allemagne, — et que le gouvernement de Berlin avait signifié qu'il ne voulait plus « causer » avec notre ministre des affaires étrangères. Ces raisons, répandues alors, répondaient-elles à la réalité? Les commentaires qu'on y ajoutait, et qui n'étaient guère reluisants pour notre amour-propre et notre dignité, ne gardaient-ils pas comme la marque de notre déception? N'étaient-ils point l'effet d'un premier mouvement de révolte? Non ; avec les années, l'impression ressentie alors n'a pas changé. Elle s'est accentuée. Le Bulletin du *Temps* du 5 juin 1908 qualifiait la démission forcée de M. Delcassé une « humiliation sans précédent ». Un an après, M. Clemenceau, à la Chambre, se servait de la même expression, et parlait « de la plus grande humiliation que nous ayons subie ».

Cette opinion que l'Allemagne a imposé le départ de M. Delcassé a eu ainsi, dès le premier jour, force de vérité reconnue, incontestable. Ce que disait un ministre, chef d'une délégation étrangère à Londres, parlant à un de nos diplomates, le soir même où l'Angleterre apprit la démission de M. Delcassé « que jamais, dans l'Histoire, on n'avait vu une ingérence de cette sorte couronnée de succès », — n'a pas cessé d'être pensé par la grande majorité des Français de notre génération. L'année dernière encore, un des journalistes qui savent regarder et juger les évènements de politique extérieure, mon vieil ami Eugène Lautier, écrivait ; « La cause de la guerre, c'est, il ne faut pas s'y méprendre, le renvoi de M. Delcassé. Ce jour-là, l'Allemagne a cru qu'elle pouvait tout se permettre à notre égard ». Notez que notre excellent confrère ne parle pas de démission ni de départ, mais de « renvoi ». Il ne saurait y avoir de doute sur ce point ; nous croyons que l'Allemagne a demandé et obtenu le renvoi de M. Delcassé. Et vraiment, M. Vignon nous semble bien hardi de déclarer qu'*il n'est point du tout exact* que l'Allemagne ait imposé le départ de M. Delcassé. Quelles pièces, quelles preuves peut-il nous apporter? Il ne doit pas les garder pour lui tout seul. Il n'est jamais trop tard pour publier une vérité réparatrice.

La seconde partie de l'affirmation de M. Vignon, et qui a trait spécialement au rôle qu'aurait joué ou plutôt n'aurait pas joué M. Rouvier dans ce départ, touche à des points plus délicats. Est-il inexact que M. Rouvier ait cédé à une pression extérieure? Entendons-nous bien ; certes, le prince de Radolin n'est pas venu, officiellement, au quai d'Orsay, demander la tête de M. Delcassé au nom de son gouvernement. On cite un mot de la princesse de Bülow ; « Nous n'avons pas demandé sa tête, on nous l'a offerte ». Nous ne croyons pas davantage que M. Rouvier soit allé à l'ambassade d'Allemagne offrir cette tête. Mais pour comprendre ce qui a dû se passer, en cet an de disgrâce 1905, il n'y a qu'à se rappeler les nombreuses missions et les nombreux missionnaires venus d'Allemagne et de la Wilhelmstrasse pour prêcher la paix à Paris. C'était le temps où Henckel de Donnersmarck se mettait en rapports avec certains de nos hommes politiques et de nos directeurs de journaux: c'était le temps où le docteur Rosen, envoyé officiel, faisait connaître les pensées directes de Berlin: c'était le temps où le docteur Hamman, directeur du bureau de presse à la Wilhelmstrasse, venait renforcer l'action prussienne. Leur leitmotiv, à ces sirènes, à ces filles du Rhin, c'est que l'Allemagne était pavée de bonnes intentions envers la France, c'est qu'elle ne demandait qu'à collaborer avec nous dans un esprit conciliant et amical. Elle ne mettait qu'une condition à cette Entente, c'est que M. Delcassé quittât le ministère. Delcassé, c'était la guerre ! Il y a eu naturellement dans des milieux influents, dans la société et dans le monde des affaires, comme aussi chez des personnalités politiques, un courant d'opinion, qui allait grandissant, en faveur d'une entente avec l'Allemagne. Ce n'est pas offenser ni la vérité ni la mémoire de M. Rouvier que de dire que notre Premier d'alors n'était pas contraire à ces vues.

En tout cas, il n'était pas partisan d'une entente séparée avec l'Angleterre. Des témoins m'ont rapporté ces paroles ; « Surtout, pas d'entente séparée. » Il les a prononcées en plusieurs circonstances. Le certain, c'est que l'Allemagne a tout mis en œuvre afin de se débarrasser de M. Delcassé le jour où elle a appris que l'Angleterre nous faisait des propositions concrètes pour envisager et étu-

dier le principe et le détail d'une coopération — dans l'éventualité de menaces d'une troisième puissance. C'était bel et bien un projet d'alliance. Le marquis de Lansdowne avait écrit une lettre dans ce sens à notre ambassadeur à Londres. Cette lettre fut transmise à M. Delcassé qui, télégraphiquement, sans retard, accepta. Mais notre ambassadeur, voulant être couvert avant de négocier, demanda que le cabinet entier approuvât ses démarches. Le président du Conseil ne partagea pas les idées de M. Delcassé et rallia l'opinion de la majorité du Conseil à son avis. M. Delcassé se retira.

Berlin avait connu les propositions anglaises à la France, le lendemain du jour où la lettre de lord Lansdowne était arrivée à Paris ! Le gouvernement allemand n'eut qu'un but ; empêcher la réalisation de cette politique. Le départ de M. Delcassé était le signe, aux yeux de l'Angleterre, que cette politique était impossible.

M. Rouvier avait pensé qu'on pourrait causer et s'entendre avec l'Allemagne. Il fut vite détrompé. Quand le prince de Radolin vint lui dire que l'Allemagne était derrière le Maroc, « *avec l'ensemble de ses forces* », il comprit la manière allemande. Il voulut reprendre le projet d'entente — d'entente séparée — avec l'Angleterre. Il était trop tard.

Cela est de l'Histoire — d'après les récits confrontés des acteurs. M. Vignon a-t-il en main de quoi nous démontrer que c'est simplement de la légende ?

Joseph GALTIER.

Lettre de M. Paléologue, ancien chef de cabinet de M. Delcassé.

(*Temps*, 16 mars)

« Monsieur le Directeur,

« Les fonctions que je remplissais au ministère des Affaires étrangères en 1905 et la confiance particulière dont m'honorait M. Delcassé me permettent peut-être d'élucider le « point d'histoire » que M. Galtier a traité hier dans votre journal. Les faits dont il s'agit sont d'ailleurs assez anciens pour qu'on ait désormais le droit de tout dire. Puis ils comportent une leçon de morale politique, qu'il y a profit à rappeler de temps à autre.

Quel fut exactement, au printemps de 1905, le rôle de M. Rouvier, président du Conseil et ministre des finances, dans la démission de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères ?

« De toutes les explications qui ont été produites jusqu'à ce jour, la seule véridique est celle que la princesse de Bülow a résumée dans la phrase expressive que M. Galtier rappelait hier : « Nous n'avons pas demandé la tête de M. Delcassé : on nous l'a offerte ».

« Voici la preuve ;

« Le 22 avril 1905, comme le litige franco-allemand venait de s'aggraver soudain, M. Delcassé m'envoya d'urgence à Berlin pour conférer avec notre ambassadeur, M. Bihourd, et lui rapporter divers renseignements.

« Je rentrai à Paris le 26 avril, vers cinq heures du soir. M. Delcassé me reçut aussitôt : je fus frappé de sa mine soucieuse.

« Pendant que je lui rendais compte de ma mission, un attaché du cabinet l'avertit que M. Rouvier désirait lui parler au téléphone. M. Delcassé passa dans la pièce voisine où se trouvait l'appareil qui établissait une communication directe entre le quai d'Orsay et le ministère des finances. Il revint quelques minutes plus tard, l'air dégagé, la figure souriante ; « Le président du Conseil, me dit-il, est invité à dîner ce soir par l'ambassadeur d'Allemagne : il m'a demandé si je n'avais pas d'indications nouvelles à lui donner pour le cas où le prince Radolin lui parlerait du Maroc. Vous voyez, par ce simple détail, que M. Rouvier marche tout à fait d'accord avec moi ».

« Et je poursuivis l'exposé de ma mission à Berlin.

« Or, le lendemain, 27 avril, notre service cryptographique déchiffra un télégramme que le prince Radolin avait adressé, la nuit précédente, au chancelier de l'empire, prince de Bülow, pour lui rendre compte du dîner qu'il venait d'offrir à M. Rouvier : le télégramme se terminait ainsi ;

« *Le président du Conseil m'a déclaré qu'il avait une vive admiration pour notre empereur. Deux fois de suite, il m'a dit que la France veut la paix* à tout prix *et*

qu'elle ne nourrit plus aucune idée de revanche. Il m'a demandé enfin si un accord sur le Maroc ne pourrait pas s'élaborer entre nous, par une négociation de cabinet à cabinet.

« *Une dizaine de minutes avant le dîner, j'avais reçu la visite d'un confident de M. Rouvier, qui m'a assuré que le président du Conseil laisserait très volontiers tomber M. Delcassé.*

« Cette précieuse « assurance » ne fut pas négligée. Quelques jours plus tard, le baron Miquel, premier secrétaire de l'ambassade impériale, s'entretenait longuement avec le président du Conseil et il osait lui dire en face ; « L'Allemagne ne veut plus négocier avec M. Delcassé ».

« Peu après, deux émissaires du prince Bülow, le financier berlinois Schwabach et le coulissier parisien Hélie Léon, entraient en rapports suivis avec M. Rouvier, insistant chaque fois pour qu'il ne différât pas plus longtemps à « laisser tomber M. Delcassé ». L'un d'eux s'enhardit même jusqu'à lui transmettre, de la part du chancelier, cet avis comminatoire : « Le gouvernement allemand sait que M. Delcassé négocie une alliance avec le gouvernement britannique. Si cette alliance est conclue, l'Allemagne attaquera immédiatement la France ».

Aidé en même temps par une campagne de presse, où se distingua l'*Eclair*, que dirigeait alors M. Judet, l'ambassadeur d'Allemagne amena bientôt M. Rouvier à réaliser « l'assurance » que celui-ci lui avait fait donner spontanément le 26 avril.

Le 6 juin, M. Delcassé fut mis en échec, devant le Conseil des ministres, sur le principe de l'alliance franco-anglaise, qu'il estimait nécessaire à notre sûreté nationale, et qui nous était d'ailleurs offerte par le gouvernement britannique. Se voyant ainsi traqué de toute part, le cœur plein de dégoût, il donna sa démission.

« Veuillez agréer...

Maurice PALÉOLOGUE,
Ambassadeur de France.

Article de M. Jean Bernard

(*Figaro* du 17 mars)

Le bruit que soulève une timide protestation de M. Vignon au sujet de la cause de la démission de M. Delcassé, comme ministre des affaires étrangères en 1905 démontre combien, après dix-sept ans, la blessure reste encore vivace.

En réalité, il y a deux hommes qui pourraient, qui devraient peut-être parler et qui se taisent. Aussi, nous croyons dans l'intérêt de la vérité et de l'histoire de dire ce que des relations amicales et des conversations utiles nous permirent de connaître. Ce n'est certes pas toute la vérité, mais c'est de la vérité qui vient corriger bien des légendes.

Tout d'abord, la bonne foi de M. Vignon n'est pas contestable.

Il est fils de cet écrivain de talent qu'était Mme Claude Vignon, qui a laissé des romans remarquables et qui épousa M. Rouvier qu'elle soutint avec un véritable courage au milieu des cruelles épreuves qu'il subit en 1875. M. Rouvier prit M. Vignon comme chef de cabinet, mais s'il lui témoigna de l'affection et de la confiance, il ne lui fit jamais aucune confidence lui permettant aujourd'hui d'apporter sur cette période de 1905 des explications utiles.

J'en ai beaucoup discuté avec M. Vignon et il m'est apparu qu'il ne savait rien de précis, rien de certain. Il n'a guère qu'un argument ; « M. Chaumié, alors ministre de la justice, rédigea après le départ de M. Delcassé un procès-verbal qui contredit la légende... »

Où est ce procès-verbal rédigé par un seul ministre ? document que personne d'ailleurs, n'a jamais vu et qui, depuis la mort de M. Chaumié, est entre les mains de son fils qui ne l'a jamais communiqué à personne et a même déclaré qu'il ne savait pas exactement où il se trouvait.

C'est tout l'argument de M. Vignon, c'est peu. C'est moins que rien.

Nous avons heureusement mieux, et nous possédons des lettres particulières, des souvenirs qui nous furent confiés par M. Delcassé, M. Emile Loubet, M. Abel Combarieu, aujourd'hui président de chambre à la Cour des comptes, alors se-

crétaire de la présidence de la République. Nous allons extraire ce qui en est nécessaire pour apporter une contribution sûre à l'histoire de cette journée qui vit, suivant l'expression même de M. Clemenceau, « la plus grande humiliation de la France ».

Ce qui surprend, c'est qu'on ne soit pas allé interroger les survivants de ce ministère du 24 janvier 1905.

M. Loubet, ancien président de la République, est plein de verdeur et il parle volontiers avec ses amis de ces heures lointaines. Parmi les membres de ce ministère, Rouvier, Dubief, Maurice Berteaux, Etienne, Dujardin-Beaumetz, Joseph Chaumié, Armand Gauthier sont morts, mais MM. Bienvenu-Martin (instruction publique), Clémentel (colonies), Gaston Thompson (marine), Alexandre Bérard (sous-secrétaire aux postes) et Delcassé (affaires étrangères) sont vivants, pleins de santé. Que ne les interroge-t-on ?

* * *

Mais, tout d'abord, pourquoi M. Delcassé qui vient de passer l'hiver à Nice où il se trouve encore en ce moment, ne s'explique-t-il pas ?

Ses amis le lui conseillent depuis longtemps : par une inclination spéciale de son caractère, il s'y refuse ;

— Non, non, me disait-il récemment, le moment n'est pas venu. Nous avons aujourd'hui d'autres préoccupations plus urgentes, mais tout se saura, je parlerai à mon heure, comme il le faudra et quand il le faudra.

Déjà, en février 1916, sollicité par moi de s'expliquer, il m'écrivait ;

« Je ne songe et ne veux songer qu'aux exigences du pays. Il ne me convient pas de fournir ou de paraître fournir un aliment aux passions des partis. Mais le jour où je le jugerais nécessaire, je n'hésiterais pas à dire ce que m'imposeraient mon patriotisme et la raison ».

Nous n'avons donc que des souvenirs après des conversations amicales durant les longues journées de vacances, là-bas, à ces Cascatelles qu'il a fait bâtir sur un plateau dominant toute la vallée d'Ax-les-Thermes.

Ce qui est certain, c'est qu'en 1905 M. Delcassé avait manœuvré de telle sorte qu'Edouard VII avait fait proposer une véritable alliance avec la France. Dans une entrevue particulière, à un de ses voyages à Paris, le souverain anglais disait textuellement au ministre français ;

— N'ayez aucune appréhension en ce qui concerne mon neveu (Guillaume II), je le connais bien : c'est un pleutre et un bluffeur : il ne bougera pas.

Ce sont les expressions mêmes dont se servit le roi d'Angleterre.

M. Delcassé, comme il en avait l'habitude, s'entretint longuement de cette affaire avec M. Loubet, Président de la République, qui l'approuva fort et l'engagea à porter la question au conseil des ministres.

— Il ne faudra pas vous étonner, dit M. Delcassé, si, au prochain conseil, M. Rouvier me demande ma démission, que je ne refuserai pas.

— Mais je ne l'entends pas ainsi, dit M. Loubet. Vous savez combien je me suis moi-même engagé sur ce point après les entretiens que j'ai eus avec Edouard VII. Je n'ai eu qu'à me louer de vos procédés et je saurai bien empêcher qu'on vous éloigne du pouvoir, où vous avez rendu de signalés services.

M. Delcassé voulut, comme il le devait, s'expliquer avec M. Rouvier qui ne s'étonna nullement car il était déjà au courant par sa police privée, et le ministre des affaires étrangères avait la preuve que le président du Conseil était en conversation avec des financiers allemands pour une politique de rapprochement avec l'Allemagne.

— Mais vous n'y pensez pas, dit-il à M. Delcassé. Vous voulez donc la guerre ?... Vous savez bien que nous ne sommes pas prêts.

— Non, riposta M. Delcassé, ce n'est pas la guerre. Guillaume II sait que l'Angleterre est avec nous, il restera bien tranquille. Toutes ses manœuvres n'ont pour but que de nous effrayer.

Les trois émissaires à Paris du prince de Bülow étaient le prince de Donnermarck, le banquier Schwabach, de Berlin, et le coulissier parisien Hélie Léon, Allemand naturalisé. Disons en passant, que le lendemain de la démission de M. Delcassé, le prince de Radolin réunissait à l'ambassade d'Allemagne ces trois

hommes pour fêter la victoire diplomatique allemande dont ils avaient été les agents.

Le prince Radolin offrit à M. Hélie Léon une décoration prussienne, mais celui-ci lui fit remarquer que cela lui ferait plutôt du tort en sa qualité de naturalisé et il pria l'ambassadeur de lui faire obtenir la Légion d'honneur. Il fut nommé quelques jours après.

Mais n'anticipons pas.

La veille du jour où M. Delcassé devait entretenir le conseil des ministres de la proposition de l'Angleterre, M. Rouvier dînait chez le prince Radolin. A l'issue de ce dîner, l'ambassadeur envoyait à M. de Bülow le télégramme chiffré dont M. Paléologue vient de donner le texte exact — à une phrase près — et dans lequel le prince Radolin communiquait « l'admiration de M. Rouvier pour Guillaume II », demandant un accord sur le Maroc en dehors de l'Angleterre et annonçant que « le président du Conseil laisserait très volontiers tomber M. Delcassé ».

Quand s'ouvrit le Conseil des ministres le 6 juin, M. Delcassé avait dans sa poche la traduction de ce télégramme. Il était donc fixé sur les intentions du président du Conseil.

* * *

Néanmoins, au début de la séance, M. Delcassé présenta un projet d'alliance avec l'Angleterre qui assurait notre domination sur le Maroc sans courir aucun des risques de conflit dont l'Allemagne nous menaçait.

— Mais c'est la guerre, la guerre, disait M. Rouvier qui apporta une dépêche de Barrère l'informant que l'ambassade d'Allemagne à Rome lui avait communiqué qu'au cas où « les signatures de ce traité seraient échangées, les troupes de l'Empire allemand entreraient en Lorraine ». Bien entendu, M. Delcassé avait le double de cette dépêche. Il prit la parole et commença par dire qu'il « savait que M. Rouvier avait reçu un émissaire de M. de Bülow, qu'il avait supporté que cet émissaire lui déclarât que le chancelier ne pouvait plus causer avec le ministre des Affaires étrangères de France parce qu'il n'avait plus sa confiance ».

M. Rouvier ne démentit pas.

M. Delcassé continua et, pendant une heure et demie, il exposa les motifs qui lui semblaient justifier son attitude. A mesure qu'il parlait, M. Rouvier devenait nerveux et battait du tambour avec les doigts sur la table. Quand M. Delcassé eut terminé, M. Rouvier lui opposa sa même réplique ;

— Si nous vous suivons, c'est la guerre. Dans une demi-heure, vous aurez remis votre démission au Président de la République ou c'est moi qui me retirerai et je suis sûr que tous mes collègues me suivront.

Entre deux répliques, M. Rouvier avait dit à M. Delcassé ;

— Les Allemands vous reprochent non seulement d'avoir lié partie avec l'Angleterre, mais encore d'avoir débauché l'Italie.

Et M. Delcassé ripostait ;

— Excusez-moi, j'étais chargé des affaires étrangères de la France, je n'avais pas à veiller aux relations extérieures de l'Allemagne.

Très pâle, très maître de lui, le ministre des affaires étrangères, se rappelant les paroles de M. Loubet, la veille, interrogea du regard le Président de la République. Celui-ci, impressionné par les affirmations de M. Rouvier, garda le silence. Je crois savoir qu'il l'a depuis regretté.

Le président du Conseil demanda les avis des ministres qui, à l'unanimité moins deux voix — et quelques-uns non sans hésitation — se prononcèrent contre le ministre des affaires étrangères.

Tout en pliant ses papiers dans sa serviette, M. Delcassé tint à faire une dernière et courte déclaration ;

— Permettre l'ingérence de l'Allemagne dans notre politique étrangère est contraire à la dignité française : en tout cas, c'est une politique d'abdication qui commence. Je ne suis pas l'homme de cette politique.

Et il sortit.

Deux grosses larmes coulèrent alors sur les joues du ministre qui voyait crouler en une minute dix ans de travaux persistants.

Il y avait aussi dans cette émotion, me raconta plus tard l'ancien ministre, la douleur de voir son pays s'incliner devant les injonctions de l'étranger imposant sa volonté dans nos affaires intérieures... Puis il y avait le lendemain.

Le lendemain, c'était Agadir, Casablanca et 1914...

Le jour même de la démission, M. de Bulow était fait prince par l'Empereur.

Et maintenant, une dernière question se pose.

Pourquoi M. Delcassé ne rectifie-t-il pas toutes les erreurs racontées à ce sujet ?

D'abord, il n'est plus membre du Parlement, puis, comme il me l'écrivait, « il faut attendre que les gros intérêts du pays laissent de la place pour ces souvenirs rétrospectifs ».

JEAN-BERNARD.

Lettre de MM. Gaston Thompson et Bienvenu-Martin, anciens ministres du cabinet Rouvier

(*Temps* du 19 mars)

« Monsieur le Directeur,

Dans son numéro du 16 mars, le *Temps* a publié une lettre de M. Paléologue relative à la démission de M. Delcassé, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Rouvier, en 1905: cette lettre se termine par les phrases suivantes :

« Le 6 juin, M. Delcassé fut mis en échec devant le conseil des ministres, sur le principe de l'alliance franco-anglaise, qu'il estimait nécessaire à notre sûreté nationale et qui nous était, d'ailleurs, offerte par le gouvernement britannique. Se voyant ainsi traqué de toute part, le cœur plein de dégoût, il donna sa démission ».

M. Paléologue oublie de dire que la question soumise au conseil du 6 juin concernait la politique à suivre dans l'affaire du Maroc. Vous permettrez à d'anciens membres du cabinet Rouvier de remettre les choses au point.

L'empereur d'Allemagne, mécontent d'avoir vu la France conclure en dehors de lui au sujet du Maroc des accords avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie, prétendait que l'Allemagne avait le droit de participer au règlement de cette question et il soutenait le sultan Abd el Aziz dans sa résistance à nos projets. M. Rouvier était d'avis d'accepter d'entrer en conversation avec l'Allemagne pour éviter les graves conséquences d'un refus. M. Delcassé était d'un avis opposé. Il considérait les menaces de l'Allemagne comme un bluff, suivant sa propre expression, et il ajoutait qu'en cas de conflit, la France pouvait compter sur l'appui de l'Angleterre, offert, d'ailleurs, dans des conditions qui n'étaient pas suffisamment déterminées.

C'est le 6 juin que le conseil fut saisi de ce dissentiment. M. Delcassé et M. Rouvier firent l'exposé de leur thèse: après les avoir entendus, le conseil jugea dangereuse la politique préconisée par le ministre des Affaires étrangères parce qu'elle exposait la France à des risques de guerre avec l'Allemagne. Chacun des ministres opina individuellement: l'un de nous motiva son vote en disant : « Faire volontairement la guerre à l'Allemagne à propos du Maroc, le pays ne le comprendrait pas ! » A l'unanimité, sauf bien entendu M. Delcassé, le Conseil se rangea à l'avis du président Rouvier.

De cette angoissante séance, l'un de nos collègues aujourd'hui décédé, M. Chaumié, a fait le jour même et pour lui un compte rendu qu'il nous avait communiqué.

Voici les passages essentiels de cette note qui répondent par avance à la controverse soulevée.

Paris, le 6 juin 1905.

« Ce matin, 6 juin 1905, presque tous les journaux annonçaient que M. Delcassé serait amené à donner sa démission au conseil des ministres. Depuis plusieurs jours, la presse parlait de dissentiments très graves entre le président du Conseil et M. Delcassé.

« A dix heures du matin, tous les ministres sont réunis dans la salle du Conseil, sauf Rouvier et Delcassé qui sont en conférence avec le Président de la République. Cette conférence se prolonge jusqu'à onze heures à peu près. Enfin, l'huis-

sier annonce le président de la République qui entre, suivi de Rouvier et Delcassé. Nous prenons place. Tout le monde est visiblement angoissé. Rouvier et Delcassé sont très pâles. La séance ouverte, Rouvier dit qu'il pense que le ministre des Affaires étrangères doit fournir à ses collègues les explications qu'il vient de donner tout à l'heure dans le cabinet du président.

« Delcassé expose alors sa politique. Il fait connaître que l'Angleterre a fait des ouvertures en vue d'une action commune. Ces ouvertures ne se sont pas bornées à de simples pourparlers: des notes écrites ont déjà été échangées. Il lit le texte de la dernière qui, sans entrer dans les détails d'exécution, dit très nettement l'offre par l'Angleterre de cette action commune. Il estime qu'il y a tout intérêt à conclure cet accord. Sans doute, l'Allemagne est menaçante, mais Delcassé croit, pour son compte, que ce serait là une menace vaine, un bluff, que l'Allemagne ne veut pas faire la guerre, qu'elle ne la fera pas, ainsi que cela résulte des renseignements qu'il a recueillis et de l'opinion de tous ses ambassadeurs à l'étranger.

« Rouvier répond. Il fait connaître les renseignements qui lui sont parvenus.

« L'Allemagne connaît les pourparlers engagés avec l'Angleterre. Elle sait que le moment serait bien choisi pour nous attaquer à présent et, de toutes les communications reçues, sur l'autorité et la gravité desquelles il ne peut avoir de doute, il résulte que ces menaces ne sont pas vaines, mais très sérieuses au contraire. Rouvier a été prévenu que si nous signions la résolution d'action commune avec l'Angleterre, l'Allemagne, qui ne peut manquer d'en être avisée, entrera chez nous sans déclaration de guerre.

« Le pays ne comprendrait pas qu'on lui fît courir une pareille aventure comme conséquence de nos dissentiments au Maroc. Que si plus tard une querelle nous est cherchée et si nous sommes l'objet d'une agression, nous nous défendrons, même seuls, de tous nos efforts pour défendre l'intégrité du sol français. Mais provoquer cette agression, Rouvier déclare qu'il ne le veut pas faire, qu'il ne veut pas déchaîner de pareils périls sur son pays.

« Il faut prendre un parti et l'émotion est poignante. Chacun des ministres est interrogé à son tour. Nous nous rangeons tous à l'avis de Rouvier. Delcassé déclare alors qu'il donne sa démission. Rouvier l'accepte. Il ajoute que la divergence qui se manifeste aujourd'hui ne peut pas faire oublier les grands services rendus par Delcassé depuis qu'il est aux Affaires étrangères et l'assure pour cela de notre reconnaissance et de notre persistante amitié.

« Nous nous séparons à une heure moins un quart. Je n'ai jamais senti plus lourde la responsabilité de la décision à prendre. L'heure a été vraiment tragique.

Nous ajouterons qu'à différentes occasions nous avons dû combattre les légendes fantaisistes que l'on cherchait à établir autour de ce point d'histoire. A la Chambre même, des collaborateurs de Rouvier, des membres de son cabinet ont fait entendre des protestations indignées contre de fausses allégations.

L'opinion, elle, ne s'y est point trompée. Quelques jours après la démission de M. Delcassé, plusieurs interpellations étant prononcées, le *Temps* disait ceci : « Puisque M. Rouvier possède à juste titre la confiance de l'immense majorité de la Chambre, il faut le laisser faire, ne point le gêner ni l'affaiblir par des interpellations maladroites qui, devant le pays et devant l'Europe, équivaudraient qu'on le veuille ou non, à des marques de suspicion ».

La politique extérieure de Rouvier n'était combattue que par de très rares opposants qui, quelques années avant, affirmaient gravement que Gambetta était un agent de Bismarck et, plus tard, déclaraient que le cabinet Waldeck-Rousseau était le ministère de l'étranger.

Veuillez, monsieur le Directeur, agréer l'expression de nos meilleurs sentiments ».

BIENVENU-MARTIN, *sénateur.* — GASTON THOMSON, *député.*

Lettre de M. Delcassé à M. Jean Bernard. *Figaro* du 24 mars.)

Nice, 20 *mars* 1922.

« Je vous adresse, mon cher ami, votre télégramme du 18 pour que vous puissiez vous rendre compte de la cause de mon retard à vous répondre.

« En vérité, le silence m'est facile aujourd'hui, bien plus facile qu'en 1905. Les événements — et quels événements ! — n'ont que trop montré la justesse de mon raisonnement au Conseil du 6 juin. De l'entente, nous pouvions, dès 1905, passer avec l'Angleterre à une alliance formelle, qui très probablement eût arrêté l'Allemagne en 1914, qui eût certainement confirmé, en juin 1905, sa résolution de ne pas pousser les choses au sérieux, comme elle le déclarait — je le savais — à ses agents, tout en les engageant à essayer de l'intimidation. Ayant réussi à nous intimider, elle a cru que nous céderions toujours : rappelez-vous l'ordre à Schœn, au cas où nous laisserions sans bouger attaquer la Russie, de réclamer la remise de Toul et de Verdun. C'est dans ce sens que M. Lautier, l'an dernier a pu écrire avec raison : « La cause de la guerre, c'est le renvoi de Delcassé ».

« Inutile d'ajouter que je ne connaissais pas le compte rendu de M. Chaumié. Comment ceux qui l'ont exhibé ont-ils pu croire qu'il allait détruire l'effet de la lettre à laquelle ils répondaient ? Mais il en est la confirmation ! Au Conseil du 6 juin, j'avais appuyé mes affirmations sur des renseignements que j'avais qualité pour me procurer. On m'avait répliqué par des renseignements contraires. D'où les tenait-on ? Par quelles relations directes ? Ou par quels intermédiaires ? Le 6 juin, je n'avais que depuis quarante-huit heures l'offre anglaise de concours. Seuls, le président de la République et le président du Conseil en avaient été avisés par moi. On m'affirma que l'Allemagne le connaissait. Comment l'Allemagne le connaissait-elle ? Et comment savait-on que l'Allemagne le connaissait ?

« Vous voyez qu'il m'est aisé de me taire ; la vérité complète sortira peut-être sans que j'aie à m'en mêler. Je n'ai, du reste, pas renoncé au droit de parler.

« A bientôt. Bien cordialement à vous.

DELCASSÉ.

EGYPTE

La proclamation du nouveau royaume souverain.

Le 21 février 1922, le marquis Curzon de Kedleston a adressé au feld-maréchal vicomte Allenby, la lettre suivante :

Mylord,

Je vous remets ci-joint les documents ci-après ;

a) La promesse que le Gouvernement de Sa Majesté invitera le Parlement à approuver l'abolition du Protectorat sur l'Egypte.

b) Une lettre que Votre Seigneurie devra adresser au sultan quand elle donnera à Sa Hautesse communication de la déclaration précédente.

2° Le Gouvernement de Sa Majesté a la conviction que le peuple égyptien se montrera digne de l'indépendance dont il jouit désormais et qu'il saura prouver, par l'usage qu'il en fera, que la confiance qui a été mise en lui a été bien placée.

Je suis, etc.

Annexes.

Communication à adresser par le Haut Commissaire de Sa Majesté à Sa Hautesse le Sultan.

Hautesse,

1. J'ai l'honneur d'exposer à Votre Hautesse que certains passages de la note explicative que je Lui ai adressée à la date du 3 décembre 1921 ont donné lieu

à mon vif regret, à des interprétations contraires à la pensée et à la politique du Gouvernement de Sa Majesté.

2. A en juger par les nombreux commentaires qui ont été publiés relativement à cette note, il semble que beaucoup d'Égyptiens soient sous l'impression que la Grande-Bretagne est sur le point de renoncer aux dispositions libérales et bienveillantes qu'elle nourrit à l'égard des aspirations égyptiennes et quelle compte user de sa situation spéciale en Égypte pour maintenir un régime politique et administratif inconciliable avec les libertés promises.

3. Rien n'est plus inexact qu'une telle interprétation de la pensée du Gouvernement de Sa Majesté. La note explicative a insisté, au contraire, sur ce principe dominant que les garanties réclamées par la Grande-Bretagne n'ont pas pour but de continuer un protectorat effectif ou virtuel. La Grande-Bretagne, y est-il dit, désire sincèrement voir une Égypte « jouissant des prérogatives nationales et de la situation internationale d'un État Souverain ».

4. Si, au point de vue de ces garanties, il a paru aux Egyptiens qu'elles sont de nature à dépasser le caractère conciliable avec la situation d'un pays libre, ils ont, par contre, perdu de vue que la Grande-Bretagne y a été poussée par le souci de sa propre sécurité en face d'une situation qui réclame, de sa part, une grande prudence, au point de vue surtout de la disposition de ses forces militaires. Néanmoins, les conditions où se trouve actuellement le monde et l'effervescence qui règne en Égypte depuis l'armistice ne sont pas des facteurs permanents, et il est à espérer que d'un côté, les conditions mondiales finiront par s'améliorer, tandis que d'autre part, et ainsi que le rappelle la note, « le temps viendra où l'attitude de l'Égypte donnera confiance dans des mesures de garantie égyptiennes ».

5. Quant à vouloir intervenir dans la gestion intérieure de l'Égypte, le Gouvernement de Sa Majesté a assez dit — et il le répète — que son désir le plus fervent est de remettre aux mains des Egyptiens le soin de leurs propres affaires. Le projet d'accord proposé par la Grande-Bretagne ne s'écartait pas de cette pensée et, s'il y était question de la présence de deux fonctionnaires britanniques aux Finances et à la Justice, il n'entrait pas dans les vues du Gouvernement de Sa Majesté de se servir de ces deux fonctionnaires pour intervenir dans les affaires de l'Égypte, mais simplement pour maintenir un contact que réclame la protection des intérêts étrangers.

6. Telle est uniquement la portée des garanties britanniques. Elles ont été formulées sans le moindre désir de faire obstacle à ce que l'Égypte jouisse des droits complets d'un gouvernement national.

7. Animée de telles intentions, on doit comprendre qu'il répugne à la Grande-Bretagne, aussi bien de voir les Egyptiens reculer par leur propre fait l'échéance de leur accession à un idéal désiré de part et d'autre, que d'avoir à intervenir elle-même pour ramener l'ordre quand il arrive à être menacé de telle façon à provoquer les craintes des étrangers et à mettre en cause les intérêts des Puissances. Il serait déplorable, à cet égard, que les Egyptiens voient dans les mesures exceptionnelles qui viennent d'être prises une atteinte quelconque à leur idéal ou l'indication d'un changement de la règle politique qui vient d'être esquissée. Le Gouvernement de Sa Majesté a voulu tout simplement mettre fin à une agitation nuisible qui, en s'adressant à la passion de la populace, peut avoir des conséquences telles qu'elle mette en péril tout le résultat de l'effort national égyptien. C'est donc surtout dans l'intérêt de la cause égyptienne — qui gagne à être examinée dans une atmosphère de calme et d sincère discussion — que ces mesures ont été prises.

8. Maintenant que la tranquillité paraît renaître grâce à l'esprit de sagesse, qui est le fond du caractère égyptien et qui finit par l'emporter dans les heures décisives, je suis heureux de pouvoir annoncer à Votre Hautesse que le Gouvernement de Sa Majesté se propose de recommander au Parlement la Déclaration ci-annexée. Cette déclaration, j'en suis persuadé, établira un régime de confiance mutuelle et posera les bases d'une solution satisfaisante et définitive de la question égyptienne.

9. D'ores et déjà rien ne s'opposera au rétablissement de la fonction de Ministre des Affaires Etrangères préparant ainsi la voie à la création d'une représentation diplomatique et consulaire égyptienne.

10. L'institution d'un parlement jouissant du droit de contrôle sur la politique et sur l'administration d'un gouvernement constitutionnellement respon-

sable est une matière dont la détermination revient à Votre Hautesse et au peuple égyptien. Dans le cas où la mise en vigueur de l'Acte d'indemnité applicable à tous les habitants de l'Egypte, mentionné dans la Déclaration ci-annexée, serait retardée par des circonstances quelconques, je désire informer Votre Hautesse que je serai prêt, en attendant l'abrogation de la Proclamation du 2 novembre 1914, à suspendre l'application de la Loi Martiale en ce qui concerne toutes les matières touchant le libre exercice des droits politiques des Egyptiens.

11. La parole est maintenant à l'Egypte, et il est à espérer que sachant apprécier l'étendue des bonnes dispositions britanniques, elle puisera dans la réflexion et non dans la passion l'inspiration de son attitude.

Déclaration à l'Egypte.

Considérant que le Gouvernement de Sa Majesté, conformément à ses intentions déclarées, désire immédiatement reconnaître l'Egypte comme Etat souverain et indépendant ; et

Considérant que les relations entre le Gouvernement de Sa Majesté et l'Egypte constituent un intérêt essentiel pour l'Empire britannique :

Sont déclarés par les présentes les principes suivants ;

1. Le Protectorat britannique de l'Egypte est terminé, et l'Egypte est déclarée être un Etat souverain et indépendant.

2. Aussitôt que le Gouvernement de Sa Hautesse aura promulgué un Acte d'Indemnité applicable à tous les habitants de l'Egypte, la Loi Martiale proclamée le 2 novembre 1914 sera abrogée.

3. En attendant le moment où il sera possible, par la libre discussion et des accommodements amicaux des deux côtés, de conclure, entre le Gouvernement de Sa Majesté et le Gouvernement Egyptien, des accords en ce qui regarde les matières suivantes, ces matières sont absolument réservées à la discrétion du Gouvernement de Sa Majesté ;

a) La sécurité des communications de l'Empire britannique en Egypte :

b) La défense de l'Egypte contre toute agression étrangère ou contre toute ingérence étrangère, directe ou indirecte ;

c) La protection des intérêts étrangers en Egypte et la protection des minorités ;

d) Le Soudan.

En attendant la conclusion de tels accords, le *statu quo* en toutes ces matières restera intact.

Le 27 février, le Secrétaire d'Etat pour les Colonies télégraphiait aux gouverneurs généraux du Canada, de la Fédération australienne, de Nouvelle-Zélande et de l'Union sud-africaine :

Downing Street, 27 février 1922.

Du Premier Ministre pour votre Premier Ministre ;

« Je suis heureux de vous informer que le Gouvernement de Sa Majesté vient, en complet accord avec lord Allenby, d'arrêter les termes d'une déclaration à l'Egypte qui met fin au Protectorat, tout en maintenant entièrement le *statu quo* en ce qui concerne les intérêts spéciaux de l'Empire britannique en Egypte. Cette proclamation concorde strictement avec les vues exprimées à la Conférence Impériale et elle applique les principes qui y ont été adoptés.

Les termes de l'accord proposé en novembre par le Gouvernement de Sa Majesté vous ont été communiqués en temps utile ainsi que les documents publiés en décembre. A la suite de l'échec des négociations, le ministère (égyptien) démissionna et quelques troubles de peu d'importance et facilement réprimés éclatèrent dans diverses villes. On a signalé de même quelques meurtres politiques et des tentatives pour organiser un boycottage commercial et une grève générale des fonctionnaires, d'ailleurs sans grand succès. Aussitôt après la Noël, le chef de l'agitation nationaliste Zaghoul pacha, ayant refusé de cesser toute action politique, fut exilé en vertu de la loi martiale avec ses cinq principaux lieutenants. Ils sont en ce moment *en route* pour les Seychelles.

Entre temps des négociations étaient poursuivies en vue de la formation d'un ministère par lord Allenby qui fit en janvier des propositions à ce sujet, à ce

Gouvernement (britannique). Elles consistaient, en substance, dans l'abolition immédiate du Protectorat britannique et la reconnaissance par la Grande-Bretagne de l'Egypte comme Etat souverain indépendant : les mesures nécessaires à la protection des intérêts spéciaux de la Grande-Bretagne en Egypte étaient réservées pour une discussion et un accord ultérieurs. Ces propositions nous parurent inadmissibles, car les réserves proposées nous paraissaient insuffisantes pour la sauvegarde de nos intérêts spéciaux qui ne reposeraient plus, une fois le Protectorat terminé, sur aucune base juridique, et qui désormais dépendraient uniquement de tels accords que des ministres égyptiens seraient, ou ne seraient pas prêts ultérieurement à négocier. Nous suggérâmes en conséquence une autre procédure par laquelle nous nous serions déclarés prêts à recommander au Parlement l'abolition du Protectorat, dès qu'auraient été conclus avec les ministres égyptiens des accords assurant la sauvegarde des intérêts britanniques. Lord Allenby déclara alors que cette combinaison était inconciliable avec les promesses qu'il avait faites aux hommes d'Etat égyptiens et qu'il ne pouvait conserver aucun espoir de trouver un ministère égyptien qui consentit à prendre le pouvoir sur ces bases. Nous le priâmes donc de venir à Londres pour en discuter avec nous, ce qui amena des résultats très satisfaisants.

Comme aucune des négociations récentes n'avait amené de résultats, il a été décidé de procéder à l'abolition du Protectorat par une déclaration unilatérale dont le texte vous est télégraphié ci-après. Cette déclaration, tout en reconnaissant l'Egypte comme Etat souverain indépendant, définit la position que nous revendiquons en Egypte *vis-à-vis* de toutes les autres Puissances et énumère les questions pour lesquelles le maintien de notre situation spéciale est essentiel à la sécurité impériale. Dans toutes ces matières, le *statu quo* est maintenu, mais nous déclarons que nous sommes tout disposés à négocier à ce propos avec le Gouvernement égyptien des accords déterminés, à une date ultérieure, quand il le désirera, et quand les circonstances permettront d'escompter le succès. En attendant, les Egyptiens auront toute liberté de développer leurs institutions nationales dans le sens de leurs aspirations.

En communiquant la substance de cette proclamation aux Puissances étrangères, nous nous proposons d'annoncer que l'abolition du Protectorat britannique sur l'Egypte n'implique aucun changement dans le *statu quo* en ce qui concerne la position des autres Puissances en Egypte. Nous nous proposons également de déclarer que la prospérité et l'intégrité de l'Egypte sont nécessaires à la paix et à la sécurité de l'Empire britannique qui par suite maintiendra toujours, comme offrant un intréêt essentiel au point de vue britannique, les relations spéciales entre l'Empire et l'Egypte telles que les autres Gouvernements les ont reconnues depuis longtemps. En attirant l'attention sur ces relations spéciales, telles qu'elles sont définies dans la Déclaration reconnaissant l'indépendance de l'Egypte, nous nous proposons enfin de déclarer que nous n'admettrons pas qu'elles soient mises en question ou en discussion par aucune autre Puissance; que nous considérerons comme un acte inamical toute tentative d'intervention d'une autre Puissance dans les affaires de l'Egypte et que nous considérerons toute agression contre le territoire égyptien comme un acte à repousser par tous les moyens dont nous disposons.

La déclaration doit être remise au sultan par lord Allenby le 28 février. Elle sera présentée l'après-midi du même jour au Parlement britannique. Le télégramme sui suit en contient le texte.

D. Lloyd George.

Le 15 mars 1922, le *Journal officiel de l'Egypte*, publiait, dans un numéro extraordinaire une proclamation ainsi conçue :

A Notre peuple bien-aimé,

La Bonté divine Nous ayant réservé le bonheur de voir s'accomplir sous Notre règne l'indépendance du pays, Nous en rendons grâce au Tout-Puissant et proclamons hautement que dès aujourd'hui, l'Egypte constitue un Etat souverain et indépendant. Nous prenons désormais les titres de « Majesté » et de « Roi d'Egypte » qui sont à la fois une affirmation de la personnalité internatio-

nale de Notre pays, en tant qu'Etat indépendant, et une satisfaction à sa dignité nationale.

En cette heure solennelle, Nous prenons Dieu et Notre peuple à témoins de Notre désir inébranlable de continuer à consacrer à la prospérité de Notre patrie et au bonheur de Notre peuple bien-aimé toutes Nos forces et tout Notre dévoûment.

Puisse ce jour être l'heureux prélude d'une ère prospère qui fera revivre pour l'Egypte le souvenir de sa gloire passée.

Fait au Palais d'Abdin, le 16 Ragab, 1340. (15 mars 1922).

EDOUARD.

Le même jour, l'affirmation de l'indépendance de l'Egypte était saluée d'une salve de cent-un coups de canon. Le 18 mars, le roi passait en revue les troupes; le 20 mars il recevait officiellement au palais d'Abdin le corps diplomatique.

Les événements se sont déroulés dans le calme, les intellectuels attendent de voir comment le nouveau statut promis à l'Egypte sera appliqué; pour la majorité de la population, illettrée, aucune déclaration ne saurait la convaincre qu'elle jouit de l'indépendance tant qu'elle voit en Egypte des uniformes anglais [1].

A. L.

HONGRIE

Le manifeste de l'opposition

La Hongrie est en pleine agitation électorale : polémiques déchaînées, corruption et terrorisme d'une part, protestations et appels au monde civilisé de l'autre. Les bombes mêmes s'en sont mêlées, et on lisait hier la nouvelle d'un attentat commis contre une réunion du parti démocratique de Budapest où il y a eu plusieurs morts et de nombreux blessés.

La lutte n'est pas, en dépit de superficielles apparences, entre légitimistes et anticarlistes. Elle est entre l'ancien régime, de quelque masque qu'il se déguise et de quelque nom ronflant qu'il se couvre, et l'esprit moderne de l'Occident libéral et démocratique qui, longtemps contenu aux frontières rouge-blanc-vert leur donne l'assaut décisif maintenant qu'elles ont reculé de Presbourg à Vacz, de Semlin à Szeged, et de l'Adriatique presque jusqu'au Balaton.

Le manifeste qu'on trouvera ci-dessous exprime les griefs, les espoirs et les promesses du groupe d'hommes qui, avec le comte Michel Karolyi, ont, après la révolution d'octobre 1918, nourri l'illusion de pouvoir créer dans le vieux cadre historique du royaume de Saint-Etienne une démocratie hongroise. Ils ne sont pas toute l'opposition, et l'on peut regretter qu'ils n'aient pas réussi à joindre à leurs signatures celles des autres groupes qui la composent, mais ils en sont du moins l'un des plus actifs ferments. De toute façon, leur voix mérite d'être écoutée, et leur témoignage d'être pesé. C'est à titre de document qu'on le donne ici.

Voici bientôt trois années que la contre-révolution blanche fait gravir son calvaire au peuple hongrois, si éprouvé par la guerre et ses

1. Sur le même question, voyez les extraits des Revues britanniques à la fin de ce numéro.

conséquences. Sous le prétexte trompeur de détruire le communisme, l'ancien régime, les heureux possesseurs des grandes propriétés terriennes, militaristes et cléricaux, ontréussi à ressaisir les rênes de l'Etat.

Une fois remontée en selle, la réaction ne se contenta point de sévir contre les excès du communisme, mais, la haine et la rapine au cœur, elle se tourna du côté des institutionsdémocratiques et pacifistes instaurées par la révolution de 1918, et des idées généreuses que cette dernière fit éclore. Déjà ceux qui, en 1918, se trouvèrent à la tête du mouvement régénérateur avaient entrepris la grande œuvre des réformes que comportait la situation, ainsi que les vœux séculaires de la nation. Le partage des grandes propriétés foncières, l'institution du suffrage universel, au vote secret et égal pour tous, ont marqué les étapes du progrès ébauché, de même que la volonté des gouvernants de démocratiser l'ancien Etat vermoulu et féodaliste en plaçant le pouvoir législatif aux mains des classes laborieuses.

La contre-révolution victorieuse, non contente de paralyser et d'anéantir les initiatives de 1918, se hâta de ramener la Hongrie bien au-delà de l'état semi-féodal où elle se débattait avant et pendant la guerre. Une véritable chasse à l'homme fut organisée contre tous ceux qui, aux mémorables journées de la Révolution, luttèrent pour la paix et pour les droits et l'émancipation du peuple.

Les événements de ces trois années assombrissent d'une page de honte l'histoire de la Hongrie. Des détachements de terroristes furent « légalement » créés en vue de persécuter des hommes innocents et plus d'une fois aussi de les dévaliser. Les procédés inquisitoriaux du moyen-âge furent remis en vigueur. Persécutions, viol, massacre, pogroms, exécution sans jugement préalable de plusieurs centaines de personnes : voici ce que les gouvernements de la contre-révolution féodaliste ont à inscrire à l'actif de leur interrègne de trois années.

Les politiciens et publicistes démocrates et pacifistes ont été mis à l'index, deux leaders, les plus éminents et les plus modérés du parti socialiste démocrate, ont été tout simplement noyés. Des journalistes notoirement probes et irréprochables ont subi la honte et les souffrances d'incarcérations arbitraires. Dans les camps d'internement, des milliers d'êtres humains furent voués à une mort lente et terrible. De la Croix, symbole ému de l'amour chrétien, ils ont fait la potence dégradante du bourreau. Les fonctionnaires, les instituteurs, les professeurs à tendances progressives furent simplement destitués,l'élite des travailleurs intellectuels et manuels hongrois n'a trouvé de salut que dans la fuite ou l'exil.

Mais les simples faits de la terreur ne purent pas contenter leur fureur déchaînée. Ils tâchèrent — et ils réussirent hélas ! — à asseoir leur régime sur les bases soi-disant constitutionnelles. Par l'emploi brutal de forces policières, ils anéantirent le droit de réunion et d'as-

sociation, rendirent illusoire la liberté de la presse, le droit de grève. Au lieu de la réforme agricole, ils créèrent de petits *fidei-commissa* de hobereaux, autant de bastions pour la défense systématique des grands domaines ruraux.

L'indépendance du peuple et ses libertés politiques furent remplacées par la bastonnade et au lieu de la séparation de l'Etat et des Eglises, l'institution du *numerus clausus* fut introduite qui vise à l'exclusion des étudiants juifs des écoles secondaires et des universités hongroises. Des troupes irrégulières s'emparèrent, à main armée, des loges maçonniques ainsi que des localités de plusieurs institutions et bibliothèques scientifiques qui eurent la malchance de leur déplaire.

Les syndicats et associations ouvriers furent dissous. Le gouvernement élabora une loi comportant l'emprisonnement de tous ceux qui oseraient critiquer devant l'étranger les agissements et les méfaits du système de la terreur blanche, et — tandis qu'eux-mêmes s'ingénièrent à restaurer « le roi légitime » — le parti républicain hongrois fut à son tour impitoyablement détruit.

Tous ces faits, si invraisemblables qu'ils paraissent aux yeux de l'étranger, constituent néanmoins des vérités incontestables qui furent maintes fois relevées et mises en lumière non seulement par nous autres émigrés, chassés de notre patrie, mais encore par les partis d'opposition, et en pleine séance parlementaire. Et, ce qui plus est, par les conservateurs et contre-révolutionnaires notoires, tels que le comte Apponyi, M. Rakovszky, ancien président de l'Assemblée nationale et M. Beniczky, ancien ministre de l'intérieur, sans que le gouvernement eût pu opposer des dénégations quelconques à ces assertions.

Ainsi la nation hongroise se débat, sans espoir de retour, dans les affres du joug terrible de ses maîtres actuels, et continue à peiner, la sueur au front, pour l'intérêt égoïste de ses grands seigneurs féodaux. Classe féodale dépourvue de toute conscience sociale qui, par l'aveuglement de ses procédés contre les nationalités et par la cupidité de sa politique agraire, n'a pas hésité à conduire les millions d'êtres humains à l'abattoir en prêchant et suscitant la guerre. Et tandis que, dans les autres pays vaincus, les principaux auteurs de la guerre durent immédiatement quitter les affaires publiques de leurs pays respectifs, en Hongrie, les oligarches rapaces, les mains tachées de sang, réussirent à conquérir le pouvoir. Avec des phrases onctueuses aux lèvres, la caste sinistre des magnats et des hobereaux magyars est en train de reconstruire ce même ordre social et politique qui, immédiatement après le militarisme prussien, porte la responsabilité pour l'incendie de l'Europe.

Nous suivons de près, depuis bientôt trois années, avec une angoisse toujours croissante, la misère inouïe et l'opression de la dignité humaine et nationale du peuple hongrois, sans que, isolés que nous

sommes et en face de la campagne de dénigrement systématique du gouvernement hongrois, nous eussions encore pu trouver les moyens d'éclairer l'opinion publique pacifiste et démocratique du monde sur la véritable situation de la Hongrie.

Mais ce qui nous valait un regain de vigueur, dans les épreuves douloureuses de notre isolement, ce fut l'espoir d'assister bientôt à l'écroulement dû à l'immoralité honteuse qui en constitue la base. De plus en plus les couches profondes de la nation se détournaient déçues et écœurées du faux patriotisme et du faux christianisme de la terreur blanche.

Les événements semblaient justifier nos attentes. Le régime inauguré par la contre-révolution s'affaissait sous le poids de son immoralité et de ses désordres économiques. L'assemblée législative qui devait remplacer la Constituante élue par le pays dans l'exaspération engendrée par les désastres de la guerre et les folies du communisme, aurait anéanti l'ancien régime artificiellement ressuscité en Hongrie par les fauteurs et les profiteurs de la guerre. La conscience libérale et démocratique se secoua de sa torpeur et les élections partielles infligèrent des échecs sensibles au gouvernement et à ses satellites.

L'âme de la Révolution d'octobre une fois réveillée, nous acquîmes la conviction que la politique féodale et militariste pourrait être bannie par *voie légale et pacifiste* de la vie publique.

Mais, hélas ! les événements ne devaient pas confirmer nos espoirs. Les quelques dizaines de milliers d'officiers et de fonctionnaires contre-révolutionnaires qui cinglent du fouet de la terreur la Hongrie travailleuse, ne cédèrent pas aux réclamations de l'opinion publique rasséénie et la *camarilla* sanguinaire de Horthy, menée par ce même comte Bethlen qui aux temps de Tisza opina pour la guerre à outrance et fut l'apôtre le plus fervent de sa politique féodale contre les nationalités, a réussi à dérober à la nation le droit de vote universel, imposant un décret, qui, par un cens d'intelligence élevé, les chicanes de l'administration et le vote public dans les districts ruraux, aura donné main libre aux bandes terroristes pour fournir au gouvernement une majorité docile, prête à continuer la politique de la contre-révolution.

Si le coup audacieux des maîtres actuels de la Hongrie réussissait à dépouiller le peuple de ses droits les plus élémentaires, le régime électoral établi surpasserait en spoliation de droit celui même de funeste mémoire, élaboré par le comte Tisza. Les classes laborieuses du pays seraient mises dans l'impossibilité d'exprimer leur volonté et de participer aux affaires publiques. Si ce coup audacieux réussissait, disons-nous, les oligarches hongrois, forts des institutions créées par eux, seraient en état de recommencer la même politique et les mêmes agissements qui menaient aux événements tragiques de 1914.

Si l'attentat des féodaux hongrois contre le droit des gens réussissait, l'Europe se trouverait en face d'une nouvelle menace de guerre. La victoire de l'esprit féodal et militariste rendrait impossible la cicatrisation des blessures de la Hongrie mutilée. Privé de ses droits politiques et sans la solution équitable de la question agraire, notre peuple ne serait pas en état de procéder à l'œuvre de sa propre régénération, de même qu'il serait incapable de contribuer, par ses qualités indéniables, à la reconstruction de l'Europe centrale. Au contraire, dépouillé de tout, il retomberait dans une nouvelle tentative d'anarchie bolcheviste, ou bien il serait facilement débauché par les organisateurs de *putschs* et de revanche irrédentiste.

Une paix durable ne saurait s'établir dans le bassin du Danube — donc en Europe — sans une Hongrie démocratisée profondément, qui tendrait une main amie et réconciliée aux nations des pays environnants auxquels elle est liée par sa situation géographique, son passé historique et ses intérêts économiques. Alliance démocratique des peuples du bassin du Danube ou bien guerres de revanche sans cesse renouvelées : voici le dilemme qui est inscrit au livre du Sort.

Le coup d'Etat du comte Bethlen épuiserait, en fin de compte, la force ethnique et morale du peuple hongrois et rendrait impossible que l'esprit de compréhension et de réconciliation pût jamais dissiper en Europe centrale l'atmosphère empestée des rivalités de races et des menées nationalistes. Au contraire, la *question des nationalités*, remise à l'ordre du jour, serait plus tranchante, plus agressive peut-être que par le passé et la situation des minorités deviendrait littéralement intolérable.

D'ailleurs la justesse de nos assertions fut reconnue même par les diplomates et politiciens de la vieille école, représentants d'une morale prêchant la violence. Elle fut reconnue, disons-nous, lorsque, après la chute du communisme, dans l'accord intervenu entre M. Clerk et les représentants de la Hongrie, il fut enjoint à cette dernière d'avoir à conformer son organisation politique aux exigences démocratiques de la nouvelle Europe. Plus tard dans le traité de Trianon et dans les ordonnances de la Société des Nations, des garanties sérieuses furent stipulées pour la sauvegarde de la liberté politique et individuelle.

Et c'est cette orientation-là — orientation pacifiste et démocratique — que se propose d'anéantir le régime sanguinaire du gouverneur Horthy par la suppression du suffrage universel. Si ce projet diabolique réussissait, s'il était possible qu'il réussît, le vaisseau de l'Etat hongrois, voguant à la dérive, ballotté par l'ouragan de l'indignation et du désespoir, se heurterait fatalement contre le Scylla de la révolution sociale, ou bien contre le Charybde d'une nouvelle guerre européenne.

C'est sous la pression de ce dilemme terrible et dans la prévision de catastrophes qui, certes, ne manqueront pas d'en résulter, que nous nous

adressons à l'opinion publique démocratique, pacifiste, humanitaire et socialiste du monde civilisé, en la suppliant de faire tout son possible afin de conjurer le fléau horrible qui, par la reconstruction du rempart le plus dangereux du féodalisme dans l'Europe centrale, menace l'avenir de notre Continent.

Vienne, Mars 1922.

Michel KAROLYI
Ancien Président de la République Hongroise

Jean HOCK
Ancien Président du Conseil National

Oscar JASZI, Béla LINDER, Paul SZENDE,
Anciens Ministres de la République Hongroise.

AU JAPON

Les caractéristiques de l'opinion publique

Avant de donner des nouvelles précises de l'état des principales questions actuellement pendantes devant l'opinion publique japonaise (suffrage universel, enseignement, chiffre des effectifs militaires), il n'est pas inutile de présenter les traits caractéristiques de cette opinion.

Tout a été dit, semble-t-il, sur la faculté d'assimilation que possède au plus haut degré la race japonaise. Les cerveaux de nos alliés d'Extrême-Orient ont une perméabilité spongieuse aux idées occidentales. L'éponge rejette, quand on la serre, aussi facilement qu'elle avait absorbé. Les modes littéraires sont de courte durée : elles se chassent l'une l'autre avec une singulière rapidité, comme s'il n'y avait de stable, là-bas, que les idées reposant sur les traditions nationales. Si hardies soient-elles, les théories d'outre-mer, politiques ou philosophiques, sociales ou économiques, sont assurées d'un excellent accueil. Un peuple, avide de s'instruire, fait toujours fête aux novateurs quand il s'en présente, quitte à les jeter aux fers un peu plus tard.

Le peuple japonais, s'il est tout sourires, et souvent tout enthousiasme pour les idées nouvelles, n'est pas longtemps sans les passer au double crible des traditions nationales et du bon sens populaire. Car si le bon sens est un trait fort du caractère français, il est du bon sens ailleurs qu'en France. A cette épreuve, peu de grandes doctrines d'outre-mer résistent entièrement ; la plupart perdent certains de leurs éléments constituants, mais, ayant ainsi perdu leur acuité ou au contraire accentué tel de leurs caractères, ces doctrines, ces idées étrangères sont revenues d'une manière définitive et en quelque sorte incorporées à la pensée nationale.

Pas d'esprit d'invention, le simple génie de l'imitation, telle est la faculté, qui, seule d'habitude, s'accorde aux Japonais : quelle erreur psychologique ! Voici une race dont la civilisation, la culture, les arts sont millénaires et qui, dans tous les domaines de l'activité humaine, avait développé son intelligence de la manière la plus harmonieuse. Quand, brusquement, elle s'ouvre à la civilisation occidentale, elle semble oublier tous les fastes de son histoire et balbutie comme un jeune enfant les leçons des professeurs qu'elle s'est imposés. Des siècles et des siècles de vie uniquement asiatique l'oppressent en quelque sorte et semblent la détourner de ses maîtres européens. Elle passe outre, et abdique le légitime orgueil de son passé glorieux. Spirituellement souveraine, la nation japonaise se met à l'école comme s'il s'agissait d'un peuple jeune et elle apprend, docile, attentive, appliquée. En moins d'un demi-siècle, elle a acquis de telles connaissances que, sur bien des points, la voici à son tour capable de donner des leçons. Quel exemple à proposer aux peuples superbes !

L'opinion publique au Japon est, pour ainsi dire, de création récente; elle se compose d'éléments jeunes, actifs, turbulents parfois, mobiles toujours, où la pensée moderne se mêle à la tradition nationale; celle-ci n'a pas toujours, au Japon, le caractère vieillot, désuet, périmé qu'ont souvent en Europe les idées conservatrices.

Au Japon, comme ailleurs, c'est dans les grands centres urbains et industriels que se forme l'opinion publique. Si l'opinion japonaise a paru acquérir une grande force, surtout depuis 1918, c'est en raison des bouleversements causés par la guerre dans tous les domaines.

Il est reconnu, en effet, que l'industrie japonaise a pris un grand essor à partir de 1914 : c'est que l'activité des principaux centres de production européens avait été absorbée par les industries de guerre, tandis que précisément croissaient pour l'alimentation de la guerre les besoins en produits et marchandises de toutes sortes : seuls les Etats-Unis et le Japon furent alors à même de satisfaire à ces besoins. A partir de 1917 même, la fabrication américaine était réservée à l'armée expéditionnaire et le Japon voyait s'ouvrir une ère de prospérité industrielle inespérée. Mais il avait fallu recruter une main-d'œuvre industrielle de plus en plus importante et ces prélèvements en travailleurs avaient porté sur les milieux agricoles, sur les artisans, sur une population qui partageait son activité entre la culture des rizières et diverses industries saisonnières. Le changement de milieu ou plutôt le changement de vie qui, d'individuelle ou familiale, devient ainsi collective n'a jamais produit de bons effets sur le caractère et les idées de ceux qui y ont été soumis sous quelque latitude que ce soit. Le travail sédentaire effectué en commun ne permet pas comme la vie en plein air l'élimination des toxines. Or il est d'autres toxines que celles qui relèvent du domaine de la physiologie.

Au Japon d'aujourd'hui, la guerre a produit une industrialisation, le déracinement de millions d'hommes, embauchés dans l'immense armée du prolétariat. Sur ces masses frustes a agi, et avec quelle puissance ! l'influence des idées libérales des pays vainqueurs, des concepts politiques vulgarisés au moment de la Conférence de la Paix et des doctrines sociales mises en pratique en Russie.

Les agents de propagation de ces idées au sein de la classe ouvrière furent des étudiants insuffisamments instruits pour accéder aux administrations publiques, incapables d'appliquer leur savoir dans le commerce ou l'industrie, ou trop dédaigneux des travaux qui ne sont pas purement intellectuels. Le nombre de ces jeunes hommes s'est assez promptement élevé au Japon depuis la guerre. L'influence qu'ils exercent sur les masses ouvrières par la parole ou par la presse est à la base des revendications politiques et sociales du peuple ; il convient d'ajouter que ce peuple était troublé par la répartition déséquilibrée des fortunes, car, s'il y eut au Japon moins de « nouveaux pauvres » que chez les belligérants européens, il y eut par contre plus de « nouveaux riches », de *narikin*. Le luxe insolent étalé par des gens qui n'avaient pour le faire respecter ni l'éclat d'un grand nom ni le prestige d'une vieille famille conduisit l'homme du peuple à des réflexions amères, de là tout un mouvement de réformes.

Actuellement, les députés sont élus au suffrage censitaire, mais les conditions du droit de vote sont assez libérales : est électeur quiconque paie 3 *yen* d'impôts directs. Au pair la valeur en francs de cette somme est de $2{,}50 \times 3 = 7{,}50$, et au change actuel ces 3 *yen* représentent un peu plus de 15 francs. Certes, en France, un corps électoral qui serait composé de cette manière serait très étendu et plus d'un esprit sage demande au contraire que tous les électeurs paient un impôt direct, si minime soit-il. Au Japon, les impôts ne frappent pas les masses, puisqu'avec le système censitaire 10% seulement de la population totale du pays a le droit de suffrage.

Comme il arrive dans tous les pays, la question du suffrage relève beaucoup moins de la discussion doctrinale que des intérêts politiques. Cette admirable machine de guerre contre le gouvernement est manœuvrée par l'opposition parlementaire ou parti *kenseikai*, qui a à sa tête le vicomte Kato. Il faut dire aussi que le parti *seinkai*, le parti gouvernemental, qui compte environ 280 députés sur les 463 que comprend la Chambre, contient certains éléments favorables au suffrage universel : les réformes n'aboutissent le plus souvent que par certains abandons de principes.

Déjà d'ailleurs les partisans du suffrage universel ont remporté des succès décisifs. Une loi a été promulguée récemment, portant que les prochaines élections de conseillers municipaux auront lieu au suffrage universel. Cela, prétendent les officiels, à titre d'essai et d'expérience ;

quand on presse le gouvernement d'étendre le suffrage, il oppose le manque d'opportunité et réclame les résultats des prochaines élections communales au suffrage universel avant de décider l'extension de la réforme aux élections législatives.

Mais les masses ne veulent pas attendre; les derniers journaux reçus du Japon nous décrivent des tableaux de manifestations immenses, qui ont eu lieu au début de février, non seulement à Tokyo, mais dans diverses grandes villes. A la fin des meetings, des prières sont dites par les foules pour le succès des revendications populaires. Une idée emprunte une force singulière à s'appuyer sur la croyance religieuse. Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure si un ouvrier du nom de Fujita croit bon de s'ensevelir à la porte du Palais impérial sous les débris d'un engin explosif. Puisque, d'après la version officielle, il s'agit du suicide d'un fanatique, on doit reconnaître que les amateurs de *hara-kiri* s'inspirent maintenant des méthodes les plus modernes, mais s'inquiètent peu du sort des témoins de leur trépas volontaire !

Quoi qu'il en soit, il est à présumer que le courant violent de l'opinion publique, soutenue par la plupart des journaux de la grande presse, en faveur du suffrage universel, connaîtra de nouveaux succès. Le gouvernement actuel cèdera-t-il sur ce point essentiel? En tout cas on peut imaginer un moyen terme qui consisterait à abaisser le taux du cens électoral à 2 yen ou à 1 yen. Ou bien le gouvernement actuel devra quitter le pouvoir qui paraît bien précaire entre ses mains, et peut-être, alors, un nouveau cabinet devra-t-il apporter au peuple le suffrage universel comme don d'avènement.

Est-ce à dire toutefois que l'opinion publique japonaise soit tout entière absorbée par cette question? Non certes, et, depuis l'ouverture de la Conférence de Washington, toutes les discussions internationales ont été suivies avec un intérêt passionné. La marine japonaise est l'orgueil du peuple japonais. C'est son bien, c'est sa chose, n'a-t-il pas payé de lourds impôts pour la construire? N'a-t-il pas servi sous son pavillon radieux? En vérité, c'était une entreprise osée que de faire accepter une grande réduction de la puissance navale, surtout par le sacrifice des unités à peine achevées. On semble y être parvenu, en sauvant toutefois du désastre le formidable superdreadnought *Mutsu*. Les critiques ne manquent pas, mais elles sont en général limitées, à deux points. D'abord l'opposition, et la presse avec elle, reproche au gouvernement de n'avoir pas su obtenir des autres puissances la proportion de 7 à 10 pour ce qui concerne le tonnage des *capitalships*. D'autre part, la question des fortifications dans le Pacifique a soulevé un vif mouvement d'opinion. La thèse du Japon ou plus exactement des opposants japonais est la suivante : puisque le but commun est la paix, pourquoi conserver les fortifications des îles Hawaï à 1.500 milles de l'Amérique, et interdire au Japon de fortifier les îles Bonin et ou

groupe d'îles faisant partie de la mer du Japon, c'est-à-dire peu éloignées des côtes de la métropole? Il n'est pas, cependant, à penser que ces polémiques prendront un caractère assez grave pour faire obstacle à la ratification de l'accord sur le Pacifique.

La question de réduction des effectifs militaires n'a pas été sans causer quelques polémiques, mais finalement presque tout le monde s'est trouvé d'accord sur la nécessité de les réduire. Il y a là plutôt une différence de date, qu'une question de principe : le gouvernement entend rester maître des mesures à prendre et du moment où il jugera opportun de les prendre, si toutefois le pouvoir reste entre ses mains.

Car il y a bien des difficultés qui viennent assaillir le cabinet Takahashi. L'assassinat du premier ministre Hara n'a pas manqué d'affaiblir la situation du ministère; l'expérience française permet d'apprécier la valeur réelle de ces substitutions de personnes que le jargon parlementaire a nommées *replâtrages*. Le chef du gouvernement disparu, les difficultés ont momentanément diminué en raison de la nécessité de faire front pour la Conférence de Washington: elles ont reparu aussitôt après et la victime désignée des intrigues était d'abord le Ministre de l'Education, Nakahashi, qui se trouvait en désaccord profond avec les étudiants et les corps savants. Mais, aux dernières nouvelles, il bénéficie d'un nouveau sursis, grâce à l'importance donnée aux questions militaires et navales dans la discussion du budget. On a appris à Paris vers la fin de mars que le vote du budget avait été assuré dans les deux Chambres sans qu'il ait été question du statut des écoles. La nécessité de voter le budget avant le 1er avril, date du début de l'année fiscale, a rendu possible le renvoi de cette question.

Il reste encore, pour menacer l'existence ministérielle, l'explosion peut-être imminente de plusieurs scandales, exploités comme il sied par la presse d'opposition, notamment l'affaire du Chemin de fer sud-mandchourien, Le parti *seinkai*, gouvernemental, aurait reçu une somme considérable de la direction du chemin de fer. Le directeur, il est vrai, était membre du parti, ce qui ne l'a pas empêché d'être inculpé d'avoir acheté une mine de charbon beaucoup plus cher que sa valeur d'expertise. Il y a aussi l'affaire d'un fonctionnaire prévaricateur chargé d'encaisser dans une province chinoise le produit du monopole de l'opium, concédé au Japon. Ce haut fonctionnaire a détourné pour des fins personnelles tout ou partie des sommes reçues. Ce n'est la faute que d'un homme, sans doute, mais l'opposition trouve l'arme excellente : cette faute, dit-elle, est la conséquence de l'incurie gouvernementale.

Enfin, il y a, paraît-il, à Tokyo aussi — en vérité, le Japon n'a plus rien à apprendre de l'Europe — des conseillers municipaux en relations un peu trop cordiales avec des sociétés privées chargées d'assurer des services publics comme l'éclairage, les transports etc... Il est évident n'est-ce pas, que c'est la faute du gouvernement?

Si tant de pièges habilement machinés n'amènent pas la chute du cabinet Takahashi, c'est à désespérer du régime parlementaire.

Aussi est-ce vainement que l'éminent homme d'Etat japonais poursuit l'exécution d'un programme qui semble répondre aux vœux de la nation. Le budget de l'année fiscale 1922-1923 comporte de sensibles réductions de crédits aux départements de la guerre et de la marine. Les sommes disponibles iront grossir les fonds du département de l'éducation, ou alimenteront le développement des travaux publics. Les députés veulent davantage, s'il faut en croire une dépêche de Tokyo annonçant le vote d'une résolution demandant la réduction du temps de service de 2 ans à 16 mois, ce qui permettrait une économie annuelle de 40 millions de yen.

S'il fallait encore une preuve de l'instabilité du ministère actuel, on la trouverait éclatante dans la nouvelle toute récente de la constitution d'un nouveau parti, qui a pris le nom de Kakushinclub (Club réformiste) et qui, à peine créé, compte déjà 50 membres. La direction active de M. Yukio Osaki surnommé le « Borah du Japon », ancien ministre de la Justice, a réussi à embrigader un certain nombre de députés classés jusqu'ici comme « sauvages », quelques indépendants et une petite fraction du parti *se yukaï*, transfuges récents ou déjà dissidents depuis quelques mois. Le programme du nouveau parti est encore des plus vagues, mais on estime que son influence sera importante. Les autres *leaders* sont M. Shimada, ancien président de la Chambre et Inukaï.

Ce parti vise à remplir énergiquement le rôle de l'opposition, tenu assez mollement par le parti *kenseikai*. Pour la question de la réduction des effectifs militaires, il peut compter sur l'appui du parti *kokuminto* (nationaliste). Et déjà les chefs entendent se préparer pour les élections législatives qui auront lieu dans deux ans, et, d'une manière plus immédiate, se proposent de s'intéresser à l'existence du Ministère actuel, de la même manière qu'un petit-neveu à la santé d'un vieil oncle à héritage.

On voit que la politique intérieure est très active au Japon : scandales, précarité ministérielle, luttes de personnes, rien n'y manque. Et pour rendre plus palpitante la comédie ou le drame parlementaire, voilà qu'on cherche, par le suffrage universel, à étendre le nombre de figurants et des spectateurs. Quand ce sera chose faite, le Japon n'aura plus rien à envier aux démocraties occidentales.

Henri POMMIER.

POLOGNE

La question de Vilna et la politique intérieure.

Le premier Cabinet Ponikowski, au pouvoir depuis septembre 1921, a donné sa démission dans la nuit du 3 au 4 mars 1922, à propos de la question de Vilna. C'était un cabinet d'affaires.

Il était forcé de gouverner en s'appuyant sur une diète au sein de laquelle ne pouvait se former une majorité stable et dont les pouvoirs étaient contestés par une partie de la presse et de l'opinion. Elue pour donner une constitution à la Pologne, elle a en effet depuis longtemps rempli sa mission, puisque la Constitution polonaise a été votée le 17 mars 1921. Les partis de droite et les partis de gauche se font à peu près équilibre au sein de l'Assemblée. Les premiers reprochent aux seconds de prolonger artificiellement la vie de la diète afin de retarder l'avènement au pouvoir des conservateurs dits « nationaux démocrates » qui escomptent un succès à la prochaine consultation populaire.

Dans ces conditions, il a fallu toute l'autorité et toute l'habileté personnelle de M. Ponikowski pour se maintenir au pouvoir sans trop de heurt cet hiver avec une ministère de composition assez bigarrée et sans tendance politique bien accusée. Des journaux d'opinions diverses affirmaient, dès le milieu de janvier, que le Cabinet aurait cessé d'exister si la situation exterieure ne rendait trop dangereux les hasards d'une crise ministérielle.

Très attaqué pour la politique financière de M. Michalski qui a fait des efforts désespérés afin d'assainir la monnaie polonaise et d'équilibrer le budget, le ministère n'est cependant pas tombé à propos de la crise économique, mais à propos d'une question nationale au premier chef, la question de Vilna. Pour bien comprendre l'importance qu'attachent tous les milieux polonais à cette question, il n'est pas inutile de rappeler que la Lithuanie a été souvent nommée et avec raison « la Bretagne polonaise ». Sans vouloir pousser trop loin l'assimilation, il convient de remarquer que la Lithuanie, pays de forêts immenses, de légendes romantiques et de mysticisme profond, située à l'extrémité des régions polonaises, présente certaines analogies avec notre Bretagne. La subsistance d'un idiome étranger dans les classes populaires n'empêche pas la civilisation urbaine d'être profondément polonaise; enfin c'est une union d'abord dynastique, semblable à celle amenée au XVI^e^ siècle par le double mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII et Louis XII qui a fait passer la Lithuanie pour la première fois, sous la domination des rois polonais. Puis, cette union dynastique a fait place très vite à une cohésion intime et une fidélité inébranlable de la part des Lithuaniens, même aux heures

les plus graves et les plus tristes de l'histoire de Pologne. Ainsi on peut comprendre combien le patriotisme polonais est chatouilleux dès qu'il s'agit de Vilna. Ce qui est plus difficile à saisir pour l'observateur étranger, ce sont les raisons pour lesquelles le problème de Vilna a joué un aussi grand rôle dans les querelles intérieures polonaises.

Le dimanche 8 janvier dernier, avait eu lieu en Lithuanie Moyenne, c'est-à-dire dans le territoire constitué entre la Pologne et la Lithuanie de Kowno, les élections à la diète de Vilna. A ces élections, bien que faites en plein hiver, près de 65 % des inscrits sont allés aux urnes. Le résultat est d'autant plus significatif que le parti favorable à la Lithuanie de Kowno avait prêché l'abstention. Sur 108 mandats, les partis polonais de droite qui avaient constitué le Comité dit « Comité électoral central », en avaient obtenu 40 et c'était la fraction de beaucoup la plus importante de la diète de Vilna. Mais les partis de gauche (conseils populaires, populistes modérés, populistes radicaux et socialistes) avaient réussi à constituer une faible majorité. On put le voir pour l'élection du maréchal de la Diète (président du petit Parlement lithuanien). Le candidat des droites, M. Bankowski, ancien député à la Douma, après avoir été en tête de la liste aux deux premiers tours, était battu au troisième tour par M. Lokuciewski, candidat des conseils populaires sur le nom duquel avait fini par se faire l'union de toutes les forces de gauche.

Cela n'empêchait pas d'ailleurs les conseils populaires et les partis de droite de se mettre d'accord sur une formule comportant le rattachement du territoire de Vilna à la Pologne. A la suite de cet accord, une délégation fut envoyée à Varsovie pour communiquer la décision de rattachement prise par la diète de Vilna.

Cette Délégation arriva le 2 mars dans la capitale polonaise, les partis polonais de droite avaient fait une campagne nationaliste extrêmement énergique dans toute la Pologne pour réclamer la réunion de Vilna « sans condition ni réserve », comptant exploiter la question pour faire tomber le ministère Ponikowski. Le gouvernement polonais, au contraire, conscient des responsabilités qui lui incombaient et de la gravité des engagements internationaux qu'il avait pris, sut résister à l'entraînement général. La presse de gauche ne voyait dans l'attitude de ses adversaires qu'une grossière manœuvre des nationaux démocrates (conservateurs) pour faire tomber le ministère, alors que la presse de droite ne comprenait pas ou feignait de ne pas comprendre la réserve du gouvernement.

Une séance mémorable de la Diète de Varsovie, à laquelle assistaient les délégués de la Diète de Vilna, dura toute la nuit du 2 au 3 mars. Malgré d'interminables discussions, l'acte d'union ne put être signé par la majorité des délégués de Vilna, bien que la séance se soit prolongée jusqu'à 5 heures du matin. Après une nouvelle journée

d'efforts vains pour arriver à une entente, le Cabinet Ponikowski se retirait le 3 au soir, et, le 5, le chef de l'Etat, le maréchal Pilsudski, acceptait la démission du ministère.

C'est un événement extérieur, la démarche collective faite le 5 mars par les ministres de France, de Grande-Bretagne et d'Italie, qui précipita la solution de la crise. Les trois ministres avaient déclaré au nom de leur gouvernement respectif, « que la confirmation par la diète polonaise de l'annexion pure et simple de Vilna produirait un effet déplorable. »

A la suite de cette démarche, 247 députés de la diète de Varsovie, contre 136, proposèrent de confier à M. Ponikowski la mission de former un nouveau Cabinet. Le 8 mars, M. Ponikowski est officiellement chargé par le chef de l'Etat, de constituer un second ministère. La liste des ministres qui devait être signée le surlendemain par le maréchal Pilsudski ne différait pas sensiblement de celle des membres du Cabinet démissionnaire. Il avait été un instant question de remplacer M. Skirmunt, ministre des Affaires Etrangères, par M. Auguste Zaleski qui avait été pendant la guerre un des « activistes » les plus en vue, c'est-à-dire un partisan de la lutte contre la Russie plus disposé à s'entendre avec les Puissances centrales qu'avec les Alliés. Cette nouvelle avait produit une grosse émotion. Finalement, M. Skirmunt était maintenu à son poste, ce qui ne pouvait que contribuer à assurer la continuité de la politique extérieure de la Pologne.

Parmi les remaniements apportés au ministère Ponikowski, il faut signaler le départ de M. Dowranowicz ministre de l'Intérieur du Cabinet précédent : M. Dowranowicz était accusé par une partie de la presse de travailler à fonder un nouveau parti qui aurait groupé tous les anciens « activistes » plus ou moins compromis pour leur politique favorable à l'accord avec les Empires centraux pendant la guerre.

Le portefeuille de l'Intérieur fut confié dans le second ministère Ponikowski à M. Antoine Kamienski, voïvode de Lodz. Le ministère ainsi constitué paraît devoir être destiné à présider aux prochaines élections législatives qui se feront dans le courant de cette année. A la suite de longs et ardents débats, la Diète a en effet décidé, dans sa séance du 21 février, que la consultation populaire devrait avoir lieu avant le 1er octobre 1922 au plus tard. La date du 25 juin, qui avait été proposée, fut repoussée comme trop rapprochée. Cette résolution de la diète de Varsovie qui a été prise par 113 voix contre 96, avait été commentée très sévèrement par les organes de droite qui veulent hâter les élections et affirment que la diète actuelle a depuis longtemps terminé sa mission. Certains journaux avaient même prétendu qu'il fallait avoir dans le désir de retarder les élections, une manœuvre du gouvernement qui cherchait à gagner du temps. La promp-

titude avec laquelle M. Ponikowski s'est déclaré prêt à se retirer du pouvoir pour faciliter le règlement de la question de Vilna a enlevé une partie de leur vraisemblance à ces accusations.

La presse polonaise a été presque unanime à se réjouir de la signature à Paris en date du 6 février de l'accord commercial franco-polonais préparé depuis un an. Les journaux polonais de droite ont essayé d'imputer ce retard à la politique de M. Briand qu'il considère comme hésitante en ce qui concerne la Pologne, mais ils n'ont pas caché non plus qu'une partie de la responsabilité de tous ces contretemps incombe à quelques fonctionnaires polonais aussi bien du ministère des Affaires Etrangères que du ministère du Commerce et de l'Industrie. Quoi qu'il en soit, les organes gouvernementaux et les organes de gauche ont poussé eux aussi un soupir de soulagement quand l'accord a été signé. Le 15 mars dernier, la Chambre de Commerce polono-française de Varsovie et la société polono-française donnaient un grand banquet dans les sallons de la Ressource à Varsovie pour célébrer la signature de cet accord. De nombreux discours furent prononcés, notamment par M. Skirmunt, ministre des Affaires Etrangères du gouvernement polonais, et par M. de Panafieu, ministre plénipotentiaire de France, qui soulignèrent la nécessité de compléter l'amitié politique par la création de liens économiques plus étroits. M. Hersé, président de la Chambre de Commerce polono-française de Varsovie, le Professeur Konic, président de la Société polono-française prirent également la parole. Ce fut une belle manifestation de sympathie franco-polonaise. Il est vrai que l'accord commercial n'entrera en vigueur que huit jours après sa ratification par la diète de Varsovie. Mais, comme celle-ci vient de proroger ses pouvoirs jusqu'à l'automne, il est permis d'espérer qu'elle trouvera le temps de procéder à cette ratification avant de se séparer puisque, à en croire le *Kurjer Poranny*, du 9 février «la ratification de la diète est certaine» malgré les réserves émises dans certains milieux politiques.

R. C.

LA VIE INTERNATIONALE

L'exécution financière des traités de paix.

Relevé des paiements allemands.

La Commission des réparations a publié le relevé général des payements de l'Allemagne et des cessions des biens d'Etat — à elle effectués — du 11 novembre 1918 au 31 décembre 1921 :

Le tableau ci-joint constitue le relevé des payements en espèces, des livraisons en nature et des cessions de biens Etats effectués par l'Allemagne entre la date de l'armistice et le 31 décembre 1921.

Il convient d'attirer particulièrement l'attention sur le fait que les chiffres des postes II et III sont encore provisoires.

Ce relevé ne comprend pas ;

a) Les objets « restitués » par l'Allemagne, pour lesquels celle-ci n'a droit à aucune inscription de crédit ;

b) Les sommes versées par l'Allemagne aux « offices de vérification et de compensation » institués en vertu de l'article 296 du traité de Versailles, sommes pour lesquelles il n'y a lieu à aucune inscription de crédit dans le compte de la Commission des réparations tant qu'un solde définitif en faveur de l'Allemagne n'est pas éventuellement établi ;

c) Les sommes en marks-papier et les prestations en nature ou en service fournies directement par l'Allemagne aux armées d'occupation ;

d) Les sommes versées par l'Allemagne pour les différentes Commissions dont les dépenses sont, aux termes du traité, à la charge de cette puissance.

Le total général indiqué par ce relevé (soit 6,5 milliards environ) peut être considéré comme destiné à faire face aux postes suivants, bien que chacun des éléments qui composent ce total ne soit pas nécessairement applicable à tous ces postes indifféremment.

I. Remboursement des avances consenties par certaines puissances alliées pour faciliter les livraisons de charbons en vertu de l'accord de Spa (juillet 1920), soit environ 390.000.000 de marks-or ;

II. Coût des armées d'occupation jusqu'au 1er mai 1921, pour la partie non couverte par les marks-papier et prestations visés en *c* ci-dessus ;

III. Réparations.

En ce qui concerne le coût des armées d'occupation depuis le 1er mai 1922, il convient d'observer qu'il constitue pour l'Allemagne une charge indépendante des réparations et ayant priorité sur celles-ci.

Remarque. — La base du présent relevé (qui fait ressortir au 31 décembre 1921 un total général d'environ 6,5 milliards) diffère de celle du compte provisoire établi au 1er mai 1921 aux termes de l'article 235 (lequel faisait ressortir un total général d'environ 7 milliards et demi).

Le compte provisoire établi au 1er mai, aux termes de cet article, comprenait en effet les postes suivants qui ne figurent pas sur le relevé ci-joint :

Payements effectués par l'Allemagne pour son ravitaillement en vivres et en matières premières ;

Marks-papier, marchandises et services fournis directement par l'Allemagne aux armées d'occupation ;

Frais des différentes Commissions mis à la charge de l'Allemagne.

Par contre le relevé ci-joint comprend les postes suivants qui ne figuraient pas sur le compte établi aux termes de l'article 235 :

Propriétés d'Etat dans les territoires cédés, dont la valeur n'est pas réalisée en espèces ;

Payements et livraisons en nature effectués entre le 1er mai 1921 et le 31 décembre 1921 (environ 1.400.000.000 de marks-or).

I. Monnaies d'or et devises étrangères.

	Marks-or
a) Payements effectués directement par l'Allemagne au 31 décembre 1921	1.041.119.000
b) Recettes provenant d'autres sources perçues pour le compte de l'Allemagne ;	
1. Payement fait par le Danemark pour la cession d'une partie du Slesvig-Holstein	65.000.000
2. Vente de matériel de guerre détruit	40.960.000
3. Divers	657.000
c) Recettes provenant de l'application du Reparation Recovery Act.	36.136.000
Total	1.184.172.000

II. Livraisons en nature :

a) Faites aux puissances alliées et associées	2.760.250.000
b) Vendues au Luxembourg, à l'Alliance textile des Etats-Unis, etc.	39.092.000
Total	2.799.342.000
Total des recettes liquides	3.983.514.000

III. Cessions des biens d'Etat dans les territoires cédés :

Suivant les évaluations faites à présent et à l'exclusion des biens du Slesvig-Holstein indiquée au poste 1 *b*) dont la valeur a été réalisée en espèces	2.504.342.000
Total général	6.487.856.000

Nota. — Les chiffres définitifs sont indiqués en caractères romains. Les chiffres en caractères gras sont provisoires et sujets à révision.

Ne sont comprises dans le chiffre du poste III ni l'évaluation de la zone de plébiscite attribuée à la Pologne, ni celle des biens situés à Memel.

* * *

Le communiqué officiel de la Commission des réparations remarque que le relevé ci-dessus qui fait ressortir un total général d'environ 6 milliards et demi de marks-or au 31 décembre 1921, diffère sensiblement du compte provisoire établi au 1er mai 1921, lequel faisait ressortir, à cette date, un total général de 7 milliards et demi de marks-

or en chiffre rond, et il indique les raisons de cette différence. Certains postes figurent au compte provisoire au 1er mai 1921, qui ne figurent pas sur le relevé au 31 décembre 1921, et réciproquement.

Il nous paraît, dans ces conditions, intéressant de dresser — en dehors de la publication officielle faite par la Commission des réparations — un tableau complet : 1° des versements de toutes sortes (espèces, livraisons en nature, prestations, biens d'Etat) effectués par l'Allemagne depuis l'armistice jusqu'à la fin de l'année 1921; 2° de l'emploi fait de ces versements.

Qu'a versé l'Allemagne du 11 novembre 1918 au 31 décembre 1921 ? En chiffre rond, 11.400 millions de marks-or, dont voici le détail :

Recettes.

	Millions de marks-or
Compte provisoire au 1er mai 1921 (espèces, livraisons en nature, prestations aux armées d'occupations)	7.500
Biens d'Etat dans les territoires cédés, non réalisés	2.500
Payements et livraisons en nature effectués entre le 1er mai 1921 et le 31 décembre 1921	1.400
Total	11.400

A quel emploi ont été affectés ces 11.400 millions de marks-or ? Voici dans les grandes lignes, l'usage qui en a été fait :

Dépenses.

	Millions de marks-or
Prélèvement autorisé pour le ravitaillement et l'achat de matières premières par l'Allemagne	3.800
Remboursements des avances de Spa	390
Frais d'occupation au 1er mai 1921 (soldes, y compris celles de l'armée américaine	3.160
Marks-papier et prestations diverses (cantonnements, etc.) fournis aux armées d'occupation jusqu'au 1er mai 1921	1.080
Dépenses des Commissions interalliées à la charge de l'Allemagne	110
Total	8.540

Les versements de toute sorte effectués par l'Allemagne se montaient au 31 décembre 1921 à 11 milliards 400 millions de marks-or. Sur ce total, 8 milliards 540 millions, dont 4.240 millions pour les dépenses d'occupation, ont été absorbés comme il est dit ci-dessus.

Il resterait donc, au 31 décembre dernier, pour être affectés au compte des réparations, 2.860 millions de marks-or. Mais sur cette somme, 2 milliards et demi sont représentés par les propriétés d'Etat dans les territoires cédés, dont la valeur n'est pas réalisée en espèces.

Il y a lieu d'ajouter que, dans le calcul ci-dessus, il n'est pas tenu compte des dépenses d'occupation militaire depuis le 1er mai 1921, dont la charge incombe à l'Allemagne et qui est indépendante des réparations.

Indiquons enfin que depuis le 1er janvier 1922, l'Allemagne a versé 186 millions de marks-or en devises étrangères, et environ 60 millions en nature.

Les versements décadaires.

Le Gouvernement allemand a informé le représentant de la Commission des réparations à Berlin qu'il avait effectué, dans les condi-

tions prescrites par la décision de la Commission en date du 13 janvier dernier, le versement décadaire de 31 millions de marks-or en devises étrangères prévu pour le 8 mars. C'est le sixième versement décadaire effectué depuis l'octroi à l'Allemagne d'un régime de délai provisoire pour le payement de ses échéances du 15 janvier au 15 février.

Les dépenses d'occupation.

La conférence des ministres des Finances alliés s'est occupée, comme on pourra le voir plus loin, de la question des dépenses d'occupation militaire tant au point de vue de leur imputation sur les versements de l'Allemagne, qu'à celui de la limitation de leur montant annuel.

A la date du 1er mai 1921, les frais d'occupation militaire se montaient à 4 milliards 240 millions de marks-or, savoir :

1° Dépenses d'occupation réglées par les puissances occupantes et remboursables par l'Allemagne (entretien, soldes, etc.) 3.161 millions de marks-or;

2° Marks-papier et prestations diverses (cantonnements, etc.) fournis aux armées d'occupation directement par l'Allemagne, 1.080 millions de marks-or.

Voici le détail des dépenses proprement dites d'occupation des diverses armées alliées à la date du 1er mai 1921 :

	Millions de marks-or
Etats-Unis	1.028
Empire britannique	903
France	1.042
Italie	10
Belgique	178
Total	3.161

La répartition entre les Alliés des 1.080 millions de marks-or payés directement par l'Allemagne comme prestations aux armées d'occupation jusqu'au 1er mai 1921 n'est pas encore rendue publique.

Depuis le 1er mai 1921, les dépenses d'occupation militaire continuent au double titre des payements faits par les Gouvernements alliés et remboursables par l'Allemagne et des prestations directes de l'Allemagne. Le coût des armées d'occupation constitue pour l'Allemagne une charge qui, d'après le traité, est indépendante des réparations et a priorité sur celles-ci. Mais la question n'a pas encore été précisée par les Gouvernements alliés. Et c'est à la régler que les ministres alliés des Finances vont s'employer.

A Cannes, un projet d'accord avait été élaboré, dont la démission

de M. Briand a fait ajourner la solution. Les bases en étaient les suivantes :

1° Les payements de l'Allemagne pour les armées d'occupation du 1er mai 1921 au 30 avril 1922 seront effectués intégralement sous forme de livraisons en nature;

2° A partir du 1er mai 1922, le coût des armées d'occupation autres que celles des Etats-Unis sera payable chaque mois en francs belges livres sterling, francs français aux Gouvernements belge, britannique et français respectivement;

3° Un forfait annuel pour les dépenses d'occupation sera fixé à 220 millions de marks-or; cette somme de 220 millions sera répartie entre les puissances occupantes proportionnellement aux effectifs suivants de leurs armées : armée belge 19.300, armée britannique 15.000, armée française, 90.400; toutefois un supplément de 2 marks-or par homme et par jour sera versé à l'armée britannique pour tenir compte de son coût plus élevé;

4° Le forfait annuel sera payable par le Gouvernement allemand en 12 mensualités à chacun des Gouvernements intéressés;

5° Les Gouvernements intéressés arrêteront également chaque année un forfait en marks-papier destiné à couvrir les dépenses des prestations à la charge de l'Allemagne.

La conférence financière interalliée.

La conférence des ministres des Finances français, anglais et belge et du ministre du Trésor italien a siégé du 8 au 11 mars, au ministère des Finances. Etaient également présents. M. Boyden, délégué officieux des Etats-Unis, et M. Sekiba, représentant du Japon.

La question des réparations proprement dite reste du ressort de la Commission des réparations et la conférence n'a eu à s'occuper que :

1° De l'accord financier du 13 août (question du charbon, des mines de la Sarre et de la répartition du 1er milliard);

2° De la question des frais des troupes d'occupation;

3° Des accords de Wiesbaden.

Principales dispositions de l'accord du 11 mars.

En ce qui concerne les *frais des armées d'occupation* postérieurs au 1er mai 1922, le montant des sommes à payer par l'Allemagne a été arrêté en monnaies nationales, comme ci-après ;

102.000.000 de francs belges pour la Belgique
2.000.000 de livres pour l'Angleterre
160.000.000 de francs pour la France

La répartition des *prestations en nature* que l'Allemagne fera en 1922, en exécution de la décision de la Commission des réparations, sera faite sur la base de 65 % pour la France et de 35 % pour les autres puissances.

Les Gouvernements signataires consentent à la mise en application de l'*accord de Wiesbaden* pour une période de trois ans sous la réserve que le montant

des règlements différés n'excédera pas 350 millions en 1922, 750 millions en 1923 et 750 millions en 1924.

Les puissances autres que la France participant aux réparations pourront conclure des arrangements analogues à celui de Wiesbaden, sous réserve d'une limitation de la valeur totale des livraisons en nature qui pourraient ainsi être opérées par l'Allemagne.

Aucune puissance ne pourra être tenue à des reversements en espèces, du fait des livraisons en nature reçues par elle en 1922. Il sera tenu compte de ces livraisons pour déterminer, en 1923 et les années suivantes, la part de chaque puissance et les payements effectués par l'Allemagne au titre des réparations.

En ce qui concerne *le charbon*, les Gouvernements alliés consentent à ce que la France ne soit, pour la totalité, débitée que du prix intérieur. Ils se déclarent disposés à appuyer l'Italie dans les demandes qu'elle fera pour obtenir de l'Allemagne, en ce qui concerne le charbon, les mêmes avantages que la France.

Le *premier milliard* est réparti de la manière suivante :

500 millions de marks-or à la Grande-Bretagne, en remboursement d'une partie de ses frais d'occupation antérieurs au 1er mai 1921 ;

140 millions de marks-or à la France, pour le même objet ;

Le surplus, soit 330 millions de marks-or, à la priorité belge, sauf une somme de 172 millions de lires italiennes (papier), allouée à l'Italie.

Le *reliquat des soldes créditeurs de la Grande-Bretagne et de la France au titre de leurs armées d'occupation* au 1er mai 1921 leur est remboursé après satisfaction de la priorité belge sur les premières recettes en espèces réalisées par la Commission des réparations.

En ce qui concerne les *mines de la Sarre*, la France est débitée de 300 millions de marks-or en 1922. Si la Commission des réparations fixe, pour ces mines, une valeur supérieure, l'excédent sera imputé sur la part de la France dans les obligations de la série C.

La question du remboursement de la *dette belge* à l'égard des alliés est traitée suivant les solutions précédemment envisagées.

La question de la *répartition des versements faits au titre des réparations* par les puissances ex-ennemies autres que l'Allemagne est résolue suivant les principes admis au 13 août 1921.

Déclaration commune sur les réparations.

D'autre part, la déclaration suivante, rédigée par la délégation française et approuvée par tous les autres délégués, a été publiée ;

Les ministres des Finances ont procédé au règlement du passé et abouti à une entente complète au sujet des diverses questions soulevées par la répartition des versements allemands.

Au cours de leurs entretiens, les ministres des Finances ont envisagé la question générale des réparations; ils ont considéré que — conformément au traité de Versailles et aux déclarations des Gouvernements — la question était d'une façon générale du ressort exclusif de la Commission des réparations; mais ils ont été unanimes à reconnaître l'intérêt primordial qu'il y aurait à ce que les Gouvernements interviennent auprès de leurs délégués à la Commission des réparations pour leur signaler la nécessité d'envisager le plus tôt possible des solutions concrètes permettant d'assurer le payement des réparations tant par l'assainissement des Finances allemandes, réalisé au moyen d'un contrôle effectif, que par l'émission d'emprunts extérieurs contractés par l'Allemagne, gagés sur le produit des droits de douane ou d'autres ressources du Reich que la Commission des réparations choisirait, et qui seraient destinés à amortir une partie du capital de sa dette.

Les ministres se sont également entretenus du règlement des dettes contractées par les puissances alliées européennes entre elles pendant la guerre.

* * *

L'accord, signé le 11 mars, par les ministres des Finances de France, Grande-Bretagne, Italie et Belgique, « sous réserve des droits des

Etats-Unis », prendra rang sous le nom d'*accord de Paris*, ou d'*accord du 11 mars*, dans la longue suite des arrangements financiers interalliés qui s'échelonnent depuis la ratification du traité de paix, et dont les principaux sont : accord de Boulogne (20 juin 1920) ; accord de Spa (16 juillet 1920) ; accord de Paris (janvier 1921) ; accord de Londres (suivi de l'état des payements du 5 mai 1921) ; accord de Paris du 13 août 1921 ; recommandations franco-britanniques de Londres (22 décembre 1921) ; projet d'accord de Cannes (10 janvier 1922).

Le document signé le 11 mars, à 6 heures du soir, devra être soumis à la ratification des Parlements respectifs, mais il engage les Gouvernements de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Belgique, au nom desquels les ministres des Finances, dûment qualifiés à cet effet, ont apposé leur signature au bas du texte rédigé par le Comité des experts.

Qu'il s'agisse de l'imputation de la valeur des mines de la Sarre, du prix du charbon livré par l'Allemagne, des dépenses d'occupation militaire antérieures ou postérieures au 1er mai 1921, de la répartition du premier milliard de marks-or versé le 31 août dernier, de l'accord de Wiesbaden et de la répartition des prestations en nature, de la dette belge, de la répartition des versements qui pourraient être faits au titre des réparations par les puissances ex-ennemies autres que l'Allemagne — l'accord du 11 mars reproduit, les décisions ou propositions inscrites soit dans l'arrangement du 13 août 1921, soit dans le projet de Cannes du 10 janvier 1922, et qui réalisent, au point de vue français, une amélioration sur les arrangements antérieurs.

Il faut ajouter qu'à la demande de M. de Lasteyrie, la conférence des ministres alliés des Finances a décidé que les 180.000.000 de francs-papier représentant les dépenses de la mobilisation de la classe 1919 en mai 1921 seront mis à la charge de l'Allemagne au titre des dépenses d'occupation militaire, ainsi qu'il avait été prévu dans le cahier de crédits supplémentaires du 28 novembre 1921, et ainsi que l'avait demandé la Chambre en inscrivant cette somme de 190.000.000 parmi les dépenses recouvrables.

* * *

D'autre part, la déclaration des ministres des Finances dit que « les ministres se sont entretenus du règlement des dettes contractées par les puissances alliées européennes entre elles pendant la guerre ». La discussion sur ce point n'a été qu'amorcée. Elle devra être reprise prochainement dans une nouvelle conférence et si possible, poussée à fond. Mais l'accord intervenu a eu ce résultat de rétablir dès à présent la bonne entente entre les trésoreries alliées et de faire apparaître une communauté d'idées qui s'exercera dans le sens d'une action commune.

Cette action commune a eu pour premier effet d'amener les Gouvernements à insister auprès de la Commission des réparations pour qu'elle prenne au plus tôt des « décisions concrètes ». Ces décisions devraient, notamment, tendre, en premier lieu, à l'institution d'un « contrôle effectif » de nature à faciliter l'assainissement des finances allemandes — contrôle dont la forme n'a pas encore été arrêtée et dont il appartient à la Commission des réparations, seule compétente, de fixer les modalités; en second lieu, à l'émission par l'Allemagne d'emprunts contractés à l'extérieur. C'est également à la Commission des réparations qu'incomberait la tâche de fixer le régime sous lequel se feraient ces emprunts et les gages qui y seraient affectés. Ces gages pourraient être — comme il est d'ailleurs prévu à l'article 7 de l'état des payements du 5 mai — soit les douanes et la taxe de 25 % sur les exportations allemandes, qui représente annuellement 1 milliard de marks-or, soit toutes autres ressources qui seraient proposées par le Gouvernement allemand et acceptées par le Comité des garanties.

L'Allemagne pourrait être autorisée à prendre une part, et même importante, dans ces emprunts, part dont elle userait pour restaurer sa monnaie, la chute du mark pouvant, si elle n'était pas enrayée, avoir pour elle des conséquences désastreuses.

* * *

L'Allemagne paiera-t-elle?

De cette question à laquelle la vie même de la France semble suspendue, le rapport de M. Henri Bérenger, au nom de la Commission des finances, du Sénat sur le projet de loi concernant le budget des dépenses recouvrables pour 1922 distribué le 23 mars dernier paraît être mis au point.

Au début de son rapport, M. Henry Bérenger déclare qu'il n'entend pas refaire l'histoire des événements ni des négociations qui ont précédé le dépôt du budget de 1922. « Cette histoire, dit-il, serait à la fois l'histoire des insuccès multipliés de la Commission des réparations et l'histoire des capitulations successives des Conseils suprêmes des Nouvernements alliés, depuis les accords de Hythe et de Spa, en 1920 jusqu'à ceux de Paris et de Londres, en 1921 puis de Cannes, en 1922. »

Il rappelle l'arrangement financier interallié du 11 mars courant. Enfin, il entreprend de dégager, pour le Sénat, le problème des réparations qui se trouve impliqué dans le budget des dépenses recouvrables et qui constitue, écrit-il, « le véritable nœud gordien de toute notre situation budgétaire et politique. »

Une partie essentielle de ce rapport est celle où sont résumées les réponses faites par MM. Poincaré et de Lasteyrie, le 15 mars au questionnaire de la Commission sénatoriale dont nous avons donné précédemment le texte.

Voici, in extenso, *le résumé officiel des déclarations ministérielles* :

I. Situation actuelle du Gouvernement au regard du problème des réparations. — Avant l'arrivée aux affaires du présent ministère, les Gouvernements alliés s'étaient, à maintes reprises, emparés de questions ressortissant, d'après le traité de Versailles, à la Commission des réparations : d'autre part, on s'était occupé de répartir entre les Alliés les payements de l'Allemagne, en perdant de vue le problème capital des garanties à prendre pour que ces payements fussent effectivement faits. Il était donc nécessaire et urgent d'aborder et de résoudre ce dernier problème en établissant un programme d'avenir.

De son côté, la Commission des réparations avait, à la date du 30 janvier 1922, pris à l'unanimité une décision officieuse, communiquée le 31 aux Gouvernements alliés, pour demander à ces derniers l'adoption pour l'examen et le règlement des questions de réparations l'une des deux procédures suivantes : ou bien prononcer eux-mêmes, mais alors ne faire intervenir la Commission qu'après ; ou bien renvoyer les affaires à la Commission, mais alors laisser à celle-ci tous les pouvoirs que lui reconnaît le traité de Versailles.

Dès le 2 février, le président du Conseil français a répondu au délégué de la France, M. Dubois, que le Gouvernement français était d'avis d'appliquer le traité en laissant à la Commission toutes ses attributions en matière de réparations. Il a ajouté, à titre d'instructions pour notre représentant, qu'il convenait d'établir en Allemagne un contrôle budgétaire, un contrôle des émissions et un contrôle des devises, et en même temps d'étudier pour la mobilisation de la dette allemande une opération de grande envergure, basée sur des emprunts extérieurs. Enfin, si, à une date à fixer, le Gouvernement allemand n'a pas fait preuve, sur ces différents points, de la bonne volonté nécessaire, des sanctions devront être appliquées.

II. Engagements pris par le gouvernement précédent. — De très bonne foi, le Gouvernement précédent avait déclaré, tant devant les Commissions du Sénat qu'à la tribune de la Chambre, qu'aucun engagement définitif n'avait été pris, soit à Londres en 1921, soit à Cannes en janvier 1922. Mais nos Alliés ont unanimement déclaré qu'ils considéraient la France comme liée par les arrangements auxquels elle avait participé, et M. Theunis, premier ministre et ministre des Finances belge, a appuyé, pour ce qui concerne, cette déclaration par une démarche auprès du président du Conseil.

Dans ces conditions, le Gouvernement actuel a dû s'incliner. Mais pour l'avenir le président du Conseil a décidé de rompre avec les errements antérieurs. C'est ainsi que, lorsque M. Lloyd George lui a demandé de venir personnellement à Gênes pour s'y engager au nom de la France, il a répondu que désormais, dans les réunions internationales, aucun engagement ne serait pris par les délégués français que sous réserve des droits du Parlement.

III. Consortium économique international. — Même après la récente réunion de Londres, à laquelle ont assisté les deux délégués français, MM. Sergent et Schneider, l'objet du consortium international reste mal déterminé. Les Anglais, promoteurs de cette affaire, n'ont jamais précisé le but et la nature des opérations qu'ils envisageaient. Il semble toutefois qu'à l'heure actuelle on veuille limiter l'action du consortium aux États de l'Europe centrale, à l'exclusion de la Russie, et d'autre part, qu'on soit disposé à laisser plus d'indépendance aux groupements nationaux vis-à-vis de l'organisme central dont la création est prévue.

L'avis des délégués français est que le consortium sera en tout cas constitué, puisqu'il suffit pour qu'il le soit de l'adhésion de trois États. Dès lors, la France a intérêt à y entrer, pour connaître ce qui s'y passe et exercer sa part d'influence dans les décisions qui seront prises.

Le Gouvernement français a réservé ses résolutions, car la question ne cesse d'évoluer dans des conditions encore très obscures. Le Parlement devra d'ailleurs être saisi d'un projet de loi, puisqu'il est reconnu que la part réservée à la France dans la formation du capital du consortium (200 millions de francs) ne sera souscrite que si la garantie de l'État lui est accordée.

IV. Conversations des Chequers et de Londres concernant la compensation entre les dettes interalliées et la dette allemande. — La combinaison envisagée à cet égard par M. Lloyd George et dont le président du Conseil ne sait pas autre

chose que ce qu'en a dit M. Briand reste irréalisable dès lors que les Etats-Unis se refusent à abandonner leurs créances sur les Alliés. A ce propos, il importe de déclarer très nettement que la France payera ses dettes : c'est ce qu'a fait le président du Conseil dans la presse américaine pour effacer la très défavorable impression produite aux Etats-Unis par un récent discours de M. Loucheur à Lyon.

V. Arrangement du 11 *mars* 1922. — Cet arrangement a liquidé le passé représenté par les quatre accords, restés en suspens, de Paris (13 août 1921), de Londres (décembre 1921), de Cannes (janvier 1922), de Wiesbaden (octobre 1921) et il a réglé pour l'avenir un certain nombre de questions.

a) *Frais d'occupation.* — Ces frais ont été fixés pour l'avenir en monnaie nationale pour la Belgique, l'Angleterre et la France, dans la limite du maximum de 240 millions de marks-or qui avait été envisagé dès juin 1919 : la part de la France est de 460 millions de francs par an, somme qui correspond à ses dépenses effectives à l'heure actuelle : cette part s'accroîtra éventuellement des reliquats laissés disponibles par le départ des troupes alliées que nous remplacerions. Les frais entraînés en 1921 par la mobilisation de la classe 1919 seront considérés comme frais d'occupation et à ce titre seront mis à la charge de l'Allemagne, sous réserve, bien entendu, du contrôle à exercer par la Commission des réparations. Le compte des frais d'occupation sera désormais entièrement distinct du compte des réparations.

b) *Répartition du premier milliard de marks-or versé par l'Allemagne.* — La part de la France dans ce premier milliard est restée fixée à 140 millions de marks-or, conformément à l'accord de Cannes. Il est à noter que le premier milliard de marks-or versé par l'Allemagne n'est compris dans les 132 milliards de marks-or de la dette allemande de réparations que jusqu'à concurrence de 1/6 (correspondant au 1 % d'amortissement qui, d'après l'état des payements, doit s'ajouter aux 5 % d'intérêts prévus pour les obligations à émettre par l'Allemagne).

c) *Réparations en nature.* — Pour 1922, 65 % de ces réparations iront à la France et 35 % aux Alliés : la réexportation des livraisons ainsi faites est interdite à chaque Etat bénéficiaire. L'accord de Wiesbaden est approuvé, mais sous réserve du maintien des chiffres fixés à Cannes pour le montant maximum des règlements différés.

d) *Mines de la Sarre.* — La valeur de ces mines, qui avait été incorporée par l'accord de Spa dans les 20 milliards de marks-or que l'Allemagne devait payer avant le 1er mai 1921, sera comptée à la France sur sa part de livraisons en nature en 1922, mais seulement jusqu'à concurrence de 300 millions de marks-or : l'excédent sera, s'il y a lieu, imputé sur la part de la France dans les obligations C.

e) *Dette de réparation des Alliés de l'Allemagne.* — Il a été reconnu que, conformément aux résolutions prises à Londres en mai 1921, cette dette se confondrait avec les 132 milliards de marks-or de l'état des payements.

f) *Navires allemands livrés à l'Angleterre.* — Il a décidé que la différence entre l'évaluation de ces navires faite par la Commission des réparations et celle qui avait été admise à Spa serait imputée sur la part de l'Angleterre dans les obligations C.

g) *Réclamation américaine au sujet des frais d'occupation.* — Le Gouvernement français considère que les Etats-Unis, n'ayant pas ratifié le traité de Versailles qui établissait la priorité du remboursement des frais d'occupation, ne peuvent en droit réclamer leur part des versements reçus par les Alliés au titre de cette priorité : c'est seulement à la solidarité amicale des Alliés qu'ils peuvent s'adresser à cet égard. L'accord du 11 mars s'est borné à réserver les droits des Etats-Unis.

VI. Etablissement d'une Commission de la dette à Berlin. — Le Gouvernement français a demandé à la Commission des réparations d'organiser plus fortement son contrôle des finances allemandes. A cet égard, il sera nécessaire que le Comité des garanties délègue d'une manière permanente un ou deux de ses membres à Berlin et que ses délégués soient pourvus des moyens appropriés (personnel et matériel).

Déjà, d'ailleurs, le contrôle des douanes allemandes est amorcé, et la Commission des réparations a obtenu du Gouvernement allemand l'adoption de

certaines mesures fiscales et la réalisation de certaines économies. Avec plus d'énergie, elle obtiendra encore davantage pour l'assainissement des finances allemandes.

VII. Mobilisation des gages réels affectés au payement de la dette allemande. — Après bien des résistances, nos alliés anglais ont fini par admettre la possibilité d'ouvrir leur marché à l'émission par l'Allemagne d'emprunts destinés à amortir sa dette de réparations. Ces emprunts seraient gagés sur certaines sources de revenus, telles que les douanes, que l'on distrairait de l'hypothèque générale consentie par le traité de Versailles sur l'ensemble des biens allemands. L'émission desdits emprunts n'impliquerait d'ailleurs pas l'abolition de l'état des payements. Le montant des obligations A, B et C serait seulement diminué d'une somme correspondante au montant des emprunts: ainsi, aux payements par annuités, seraient substitués en parties des payements en capital, étant entendu que l'on imputerait sur les emprunts les intérêts arriérés dus par l'Allemagne, avant d'y imputer le capital de sa dette.

VIII. Le couponnement et la mobilisation des obligations allemandes A et B. — Ces obligations n'ont pas été couponnées, parce que pratiquement, sinon juridiquement, elles n'apparaissaient pas négociables: le couponnement soulève d'ailleurs certaines difficultés matérielles: il devra cependant se faire de manière que la Commission des réparations ait en mains des titres complets. De même elle doit être mise en possession des bons prévus par le traité de Versailles. Quant à la mobilisation et à la négociation des obligations, ce serait à l'heure actuelle une opération peu avantageuse, sauf, peut-être pour les banquiers internationaux qui en seraient chargés.

IX. Comptabilité des versements faits par l'Allemagne aux alliés en exécution des traités de paix. — Cette comptabilité est encore imparfaite en ce qui concerne les livraisons en nature. Elle devra être perfectionnée, mais il restera toujours difficile d'évaluer les livraisons de matériels divers, notamment de chemins de fer, effectuées en vertu de l'armistice et avant même qu'existât la Commission des réparations.

D'ailleurs, l'état des payements contient une évaluation forfaitaire des versements effectués par l'Allemagne.

X. Livraisons diverses en nature effectuées ou non effectuées par l'Allemagne.— Le Gouvernement français a demandé et obtenu de l'Allemagne toutes les livraisons de charbon qu'elle pouvait fournir. Il n'en a pas été de même pour le bois, et cela à cause de la résistance de certains intéressés français: les conséquences sont d'autant plus graves que le bois est à peu près exclu de l'accord de Wiesbaden. Mais, à la demande du ministre des Régions libérées, la question de la livraison de bois par l'Allemagne a été reprise avec la volonté d'aboutir.

Il n'est que trop certain que toutes les prestations en nature risquent de se heurter à l'opposition des Français dont elles concurrencent l'industrie: mais il faudra qu'à cet égard les intérêts particuliers s'inclinent devant l'intérêt général.

XI. Dépenses de la commission des réparations.— Nos Alliés verraient d'un très mauvais œil que nous fissions connaître les dépenses de la Commision des réparations, où d'ailleurs, les délégués et agents français sont sensiblement moins payés que les autres. La différence de traitement existant entre les représentants de la France et ceux des autres pays alliés ne saurait être encore aggravée sous peine de provoquer des comparaisons désobligeantes pour nous. C'est la commission qui fixe elle-même la rémunération de son personnel: sur l'intervention des délégués français et belges, elle a opéré quelques réductions, mais elle se refuse dans sa majorité à aller plus loin dans cette voie.

XII. Inscription à l'état des voies et moyens du budget des dépenses recouvrables de 4.500 millions à titre de versements à recevoir en exécution du Traité de Paix et de 2.500 millions à titre de négociation d'obligations remises par l'Allemagne. — Cette inscription est devenue entièrement fictive depuis qu'un moratorium a été accordé à l'Allemagne. Le Gouvernement avait proposé à la Commission des finances de la Chambre de remplacer les chiffres de 4.500 millions et de 2.500 millions par la mention « Mémoire »: la commission a préféré maintenir les chiffres pour ne pas affaiblir la situation de la France vis-à-vis de l'Allemagne en

paraissant renoncer par avance aux payements dus par celle-ci. Le Gouvernement s'en rapportera sur ce point à la décision du Sénat. Il est disposé à accepter une proposition de M. Ribot tendant à remplacer l'état des voies et moyens par un article de la loi de finances du budget des dépenses recouvrables qui énumérait les ressources affectées à ce budget sans les chiffrer.

XIII. Versements à effectuer par l'Allemagne en 1922. — Le Gouvernement ne peut fournir de précisions sur ce point: mais il est clair que les livraisons qui seront effectuées en nature sont comprises dans ce que l'état des voies et moyens appelle les « versements à recevoir en exécution du traité de paix ».

XIV. Confusion ou distinction des moyens de trésorerie affectés au budget des dépenses recouvrables et des moyens de trésorerie affectés au budget général. — Tout le possible a été fait en cette matière par les émissions du Crédit national. On demandera à cette institution tout ce qu'elle peut donner: mais on ne saurait envisager la création de deux trésoreries distinctes.

XV. Dettes et créances interalliées: — Les comptes de ces dettes et créances ont été régulièrement tenus: mais il est assez difficile, dans certains cas, de déterminer l'origine et le caractère des dites dettes et créances, car très souvent on a procédé au moyen d'avances.

Pour ce qui est d'une part des versements que nos Alliés ont obtenus, à titre d'impôt sur les bénéfices de guerre de leurs nationaux auxquels nous avons payé les fournitures qu'il nous faisaient, d'autre part du prix qui nous serait dû par ceux de nos Alliés qui ont utilisé notre matériel de guerre, ce sont là des questions à étudier en vue de disposer d'arguments le jour où on nous demanderait d'acquitter nos dettes: mais mieux vaut les considérer en ce moment comme une question d'ordre purement intérieur et à ce titre d'un examen tout à fait préparatoire pour le cas où serait posée, tôt ou tard, la question d'ensemble des dettes interalliées.

Tout en rendant hommage à la loyauté des réponses du Gouvernement, le rapporteur estime que la question qui les avait provoquées, n'en reste pas moins posée toute entière : L'Allemagne payera-t-elle ? Et si elle ne paye pas de plein gré, comment recouvrer sur elle la créance impayée ?

Le problème ainsi posé n'est pas seulement un problème budgétaire. Il est un problème politique intérieur et extérieur, national et international.

La Commission des finances, après délibération a été unanime à considérer qu'elle n'avait aucune qualité pour se substituer au Gouvernement dans la solution d'un pareil problème. Mais elle a estimé qu'elle avait le devoir au nom du mandat qu'elle a reçu, de soumettre au Sénat les conclusions de son examen.

Voici l'essentiel des conclusions de la commission sénatoriale :

1° L'Allemagne devait, avant le 1er mai 1921, verser une provision de 20 milliards de marks-or. Elle n'a pas respecté cet engagement. Et le 31 décembre 1921, compte tenu des valeurs de toute nature livrées ou cédées par elle, l'Allemagne n'avait versé qu'environ 11 milliards de mark-or. On a fait abandon du surplus;

2° Le remboursement des frais d'occupation devait se faire en dehors et en supplément des sommes payées au titre des réparations. Or, une partie de ces frais a été et sera remboursée au moyen des versements effectués au compte des réparations:

3° L'état des payements du 5 mai 1921, entouré d'un cortège solennel de garanties et de menaces, n'a même pas été mis en application pendant une année entière:

4° La France, qui n'est pas encore entièrement remboursée de ses dépenses d'occupation, aura, au 31 mars 1922, avancé, pour le seul payement des répa-

rations et pensions, plus de 90 milliards de francs. Et les dépenses restant à couvrir, pour réparations et pensions, s'élèvent encore à plus de 129 milliards de francs.

Quelle est la raison de ces abandons déplorables, de cette incapacité angoissante ? On peut avancer sans crainte que les Alliés sont responsables du mal dont ils souffrent. Il semble que jamais encore on n'ait eu de foi agissante dans les solutions, chaque fois définitives, qu'on imposait au problème des réparations. Ces solutions, à peine décidées étaient abandonnées comme mauvaises. On imaginait alors de leur en substituer d'autres, souvent suggérées par des hommes d'affaires allemands. Ainsi l'on déployait une énergie de parade moins à faire exécuter ce qui existait déjà qu'à courir après de nouvelles combinaisons. Et c'est ainsi que devant la défaillance de la volonté des Alliés, l'Allemagne a pu, grâce à son génie protéiforme et méphistophélique s'évader peu à peu de la plupart des obligations du traité qu'elle avait signé à Versailles.

Aujourd'hui encore, ne s'achemine-t-on pas vers une nouvelle impasse ? On croit trouver un sérieux progrès dans l'émission par l'Allemagne d'un emprunt extérieur destiné au payement des réparations. Cette méthode ne va-t-elle pas nous menacer de nouvelles désillusions ?

La conclusion, par l'Allemagne, d'un emprunt international, décidé par les Alliés, constitue un grave danger pour la France. Cet emprunt ne réussira que si le service des intérêts et de l'amortissement jouit d'une priorité absolue et des garanties nécessaires. Donc, le payement des réparations ne sera, par la suite, effectué qu'après le règlement des sommes nécessaires au service de l'emprunt et dans la mesure où il restera des valeurs disponibles. C'est une perspective bien inquiétante !

Quoi ? les Alliés n'ont pas encore réussi à prendre les garanties effectives pour assurer le recouvrement de leurs droits ! Et ces garanties étaient à leur disposition ! Ont-ils ainsi le droit d'abandonner les plus sérieuses de ces garanties au bénéfice des nouveaux prêteurs que l'Allemagne pourrait trouver ?

Il faut donc conclure que l'émission par l'Allemagne d'un emprunt international, pratiqué sous le contrôle des puissances alliées, ne sera ni praticable, ni avantageux soit pour la France, soit pour l'Allemagne elle-même. Tout au contraire, cet emprunt aura pour effet de nous enlever une nouvelle partie de nos droit et de compromettre le principal recouvrement de notre créance.

La dette de l'Allemagne a été solennellement reconnue.

L'état des payements a été solennellement établi.

La Commission des réparations, responsable en la matière, a constitué en octobre 1921 un comité des garanties qui a toutes les attributions d'une commission de la dette, telle que l'avait imaginée M. de Lasteyrie dans son rapport général à la Chambre, en décembre 1921. Que ce comité fasse donc son devoir et remplisse sa tâche. Qu'il aille à Berlin même exercer les fonctions qui lui sont dévolues ! Qu'il contrôle le budget général du Reich et les budgets des États allemands ? Qu'il veille sur le système financier de l'Allemagne et le mouvement de ses capitaux ! Qu'il prenne toutes les mesures nécessaires de sécurité et de garanties ! Qu'il encaisse les produits spécialement affectés au service de la dette des réparations fixée par l'état des payements !

Si les gouvernements alliés ont foi dans leur œuvre et savent imposer à l'Allemagne le respect de ses obligations et de ses engagements, celle-ci possède en elle toutes les ressources intérieures pour y faire face.

Le seul moyen pour les Alliés de recouvrer leurs dépenses recouvrables, c'est de faire fonctionner à plein cette Commission des réparations qu'ils ont eux-mêmes instituée et que l'Allemagne a acceptée. Par la faute des gouvernements et par la sienne propre, cette commission, trop souvent dessaisie ou amoindrie trop bureaucratisée aussi, n'a pas donné tout son rendement ni affirmé tous ses pouvoirs. Tant qu'elle n'exercera pas sur les finances du Reich une emprise plus efficace, les recouvrements de la France seront lents, incertains, sans cesse remis au lendemain.

Mais la Commission des réparations ne sera forte que si les gouvernements alliés restent solidaires. Nous avons été plusieurs à gagner la guerre, nous devons rester plusieurs à faire payer la paix.

Contre ce débiteur solvable, mais de mauvaise foi, des gages et des garanties s'imposent.

Quels gages ? Quelles garanties ?

C'est la dernière interrogation qui nous reste à faire aux ministres en exercice. La réponse ressortit à l'exécutif bien plus qu'au législatif. Le Parlement ne peut exercer en ces matières interalliées qu'un pouvoir de contrôle: il doit laisser au gouvernement l'initiative de l'action.

Nous entendons assurer, coûte que coûte, toutes les dépenses nécessaires à l'acquit des pensions de guerre et au relèvement des régions martyres. Mais nous entendons recouvrer aussi, coûte que coûte, toutes ces dépenses sur notre assassin d'hier devenu notre débiteur d'aujourd'hui.

Notre tâche ne consiste nullement à nous substituer au gouvernement qui a reçu en charge la sauvegarde des destinées de la France et en qui nous avons une confiance méritée par le caractère de ses membres. Mais nous avons le devoir, au nom de notre peuple, qui ne veut pas être ruiné, de lui demander de faire payer l'Allemagne en appliquant au besoin toutes les sanctions que corporteront les circonstances.

Et le rapporteur général conclut par ces mots :

Il est certain que l'Allemagne ne payera pas cette année les 7 milliards primitivement prévus. Il est non moins certain qu'aucun chiffre précis ni sérieux de payement ne peut, à l'heure actuelle, être fixé par personne.

Votre commission entend, sans fixer de chiffres, mais en fixant un cadre, laisser au pouvoir exécutif toute sa liberté d'initiatives.

Elle entend aussi montrer au pays toute la vérité et rien que la vérité.

Les prévisions de recouvrement des dépenses *recouvrables* ne sont inscrites dans le budget 1922 *que pour mémoire*. C'est à la fois un constat pour hier et un avertissement pour demain. La créance de la France vaudra ce que vaudra son énergie à la faire recouvrer.

* * *

La Commission des réparations et les paiements de 1922

La Commission des réparations a rendu publiques, le 22 mars, les décisions qu'elle avait prises la veille et qu'elle avait immédiatement communiquées aux gouvernements alliés et notifiées au gouvernement allemand. Ces décisions sont contenues dans deux documents.

Le premier document accorde à l'Allemagne un moratoire provisoire jusqu'au 31 mai 1922 et fixe les versements réduits qu'elle aura à effectuer pendant l'année 1922, tant en espèces qu'en nature, à la fois au titre des réparations et au titre (article 249 du traité de Versailles) des frais d'entretien des troupes d'occupation :

21 mars 1922.

La Commission des réparations,

Après avoir pris connaissance de la demande de délai qui fait l'objet de la lettre du 11 décembre 1921 du chancelier allemand, ainsi que les documents produits le 28 janvier 1922 par le gouvernement allemand à l'appui de cette demande, en exécution de la décision du 13 janvier 1922 de la Commission des réparations, et après avoir donné au gouvernement allemand l'équitable faculté de se faire entendre.

Agissant en vertu des pouvoirs qu'elle tient des articles 235, 236, 240, 248 et 251 et des paragraphes 12, 19 et 19 *bis* de l'annexe II à la partie VIII du traité de Versailles, ainsi que les pouvoirs que les gouvernements alliés lui ont dévolus pour, en leur nom, assurer l'exécution de l'article 249 dudit traité.

Considérant que la situation financière dans laquelle le gouvernement allemand s'est laissé engager ne lui permet pas, à la fois, de s'acquitter intégralement

des obligations de l'Allemagne pour l'année 1922, telles qu'elles résultent de l'état des payements du 5 mai 1921 d'une part, de l'article 249 du traité de Versailles d'autre part, et de redresser les finances du Reich dans la mesure voulue pour assurer au cours des années ultérieures l'exécution régulière de ses obligations,

Décide ;

I. — L'Allemagne paiera, en 1922 au titre tant de l'Etat des payements du 5 mai 1921 que de l'article 249 du traité de Versailles (non compris les prestations mises à sa charge par les articles 8 et 12 de l'arrangement du 28 juin 1919)

a) En espèces 720 millions de marks-or.

Est compris dans la somme ci-dessus celle de 281.948.920 marks 49 pfennigs or, correspondant aux payements en espèces déjà effectués par l'Allemagne en vue de satisfaire aux versements exigés par la Commission des réparations en 1922.

Le surplus, soit 438,051,079 marks 51 pfennigs or, sera payé aux échéances ci-après ;

Marks-or		
18.051.079	51	le 15 avril 1922.
50.000.000	»	le 15 mai 1922.
50.000.000	»	le 15 juin 1922.
50.000.000	»	le 15 juillet 1922.
50.000.000	»	le 15 août 1922.
50.000.000	»	le 15 septembre 1922.
50.000.000	»	le 15 octobre 1922.
60.000.000	»	le 15 novembre 1922.
60.000.000	»	le 15 décembre 1922.

Seront réputés payements en espèces, effectués à valoir sur les échéances ci-dessus définies, tous les versements en espèces faites par l'Allemagne à la Commission des réparations jusqu'au 15 décembre 1922 inclus, et toutes autres sommes payables en espèces à la Commission des réparations qui, aux termes des décisions antérieurement prises ou à prendre par celle-ci, doivent être inscrites à valoir sur les payements à effectuer par l'Allemagne au cours de l'année 1922 au titre de l'annuité, telle qu'elle est définie par l'article 4 de l'état des payements.

b) En nature, la contre-valeur en marchandises de 1.450 millions de marks-or, dont 950 à la France et 500 aux autres alliés, pour autant que la France ou les autres pays alliés — ou leurs ressortissants respectifs — auront demandé de telles livraisons conformément à la procédure du traité ou à une procédure approuvée par la Commission des réparations.

Sera réputé payement en nature le produit du « Reperation Recovry Act » britannique, et de toutes dispositions analogues prises ou à prendre par les autres gouvernements alliés en exécution de la décision des gouvernements alliés du 3 mars 1921.

Si la Commission des réparations constatait au cours de l'année 1922 que des livraisons en nature demandées par la France ou ses ressortissants, ou par toutes autres puissances ayant droit aux réparations ou leurs ressortissants, suivant la procédure prévue par le traité, ou en vertu d'une procédure approuvée par la Commission des réparations et dans les limites des chiffres indiqués ci-dessus, n'étaient pas effectuées par suite d'une obstruction du gouvernement allemand ou de ses organismes, ou par suite d'infractions à la procédure du traité ou à une procédure approuvée par la Commission des réparations, des payements supplémentaires équivalents en espèces seront exigés de l'Allemagne à la fin de l'année 1922 en remplacement des livraisons non effectuées.

II. — Les payements en nature effectués par l'Allemagne à une puissance créancière au titre de ses armées d'occupation entre le 1er mai 1921 et le 31 décembre 1922 seront portés, par priorité et à due concurrence, en balance des frais des armées d'occupation pendant la même période le surplus sera seul porté, avec les payements en espèces, en balance de l'annuité de réparation, telle qu'elle est définie par l'article 4 de l'état des payements du 5 mai 1921.

III. — La différence entre les sommes dues tant en vertu de l'état des payements qu'au titre des armées d'occupation et les sommes réellement payées en

1921 et 1922 demeurera, avec les intérêts à 5 % l'an, une obligation de l'Allemagne dont elle devra s'acquitter en sus des annuités de l'état des payements dès que la Commission des réparations l'en jugera capable.

IV. — Le sursis accordé ci-dessus aura d'abord un caractère provisoire.

Au 31 mai prochain, la Commission examinera ce qui aura été fait par le gouvernement allemand en vue de satisfaire aux conditions mentionnées par la Commission des réparations dans sa lettre de ce jour ; après cet examen la Commission confirmera ou annulera le sursis provisoire.

S'il est annulé, les sommes provisoirement reportées en vertu de la décision du 13 janvier 1922 et de la présente décision deviendront exigibles et devront être payées dans les quatorze jours qui suivront l'annulation, sous peine de la mise en vigueur de la procédure prévue par le paragraphe 17 de l'annexe II à la partie VIII du traité.

Dans l'hypothèse de la confirmation de sursis, si la Commission des réparations constatait à une date ultérieure un manquement de l'Allemagne à remplir les conditions spécifiées, le sursis serait annulé et l'état des payements tel qu'il a été communiqué à l'Allemagne le 5 mai 1921 serait remis en vigueur à partir de la date où le sursis aurait été annulé.

Le second document précise les conditions et garanties auxquelles est subordonné l'octroi du moratoire. Il énumère les conditions (mesures et contrôle) imposées à l'Allemagne : impôts nouveaux, réduction de dépenses budgétaires, emprunts intérieurs et extérieurs et prélèvement éventuel sur le capital, répression de l'évasion des capitaux, autonomie de la Reichsbank, retour aux statistiques d'avant-guerre, règlement des questions pendantes :

Le 21 mars 1922.

La Commission des Réparations
à M. le chancelier du Reich, docteur Wirth.

La Commission des réparations, en notifiant au gouvernement allemand sa décision nº 1.841 relative aux payements à faire par l'Allemagne en 1922, répond par les observations suivantes à la lettre du chancelier du 28 janvier 1922.

La Commission prend acte des déclarations du chancelier quant à la suppression de toutes subventions pour le ravitaillement et quant au relèvement des tarifs postaux et des tarifs des chemins de fer en vue d'équilibrer les dépenses et les recettes des exploitations d'Etat. Toutefois, un pareil programme, en admettant même, ce qui ne paraît pas être le cas, que tout fût mis en œuvre pour en assurer la réalisation intégrale d'urgence, ne répond pas, à beaucoup près, ni aux obligations de l'Allemagne ni à ses possibilités. La Commission des réparations tient à marquer au gouvernement allemand, de la façon la plus nette, qu'elle entend obtenir de lui une réforme autrement profonde des finances du Reich et l'abandon définitif des errements suivis jusqu'à ce jour.

Le budget administratif ordinaire du Reich fait apparaître, après avoir pourvu à une dépense de 83 milliards, un solde favorable de 16 milliards et demi de marks-papier. Le gouvernement se propose d'employer ce solde à faire face à la charge des réparations et aux autres charges du traité de paix. Mais le budget administratif extraordinaire révèle un déficit d'environ 3 milliards de marks et le budget des services publics un déficit de 9 milliards un quart.

Le budget des charges du traité de paix tel qu'il est présenté (après avoir inscrit au crédit 16 milliards et demi d'excédent transférés au budget ordinaire) fait apparaître un déficit atteignant 171 milliards de marks-papier, ce qui, en y ajoutant le déficit du budget extraordinaire et celui du budget des services publics, porte le chiffre du déficit total à 183 milliards un quart.

Le déficit de 171 milliards du budget du traité de paix est, il est vrai, basé, en ce qui concerne la dette de réparations, sur l'état des payements. Le sursis provisoire consenti aujourd'hui par la Commission des réparations pour les payements de 1922 réduirait ce déficit de 15 milliards environ. Mais les calculs budgétaires

du Reich sont basés sur un change de 45 marks-papier pour 1 mark-or, alors que le cours de ce jour est de 70. Le déficit net escompté de 126 milliards sera donc largement dépassé, à moins qu'il ne se produise une amélioration sensible de la valeur du mark-papier.

Il a été déclaré, il est vrai, que le Reich se propose de recourir à un emprunt intérieur obligatoire, mais aucun projet n'a été présenté à la Commission qui puisse être considéré par elle comme susceptible de garantir effeicacement les moyens de faire face aux charges du traité.

La Commission estime que les charges du traité doivent être progressivement et rapidement incorporées dans le budget, dans toute la mesure où le revenu de l'Allemagne peut y faire face, et que le capital de l'Allemagne doit fournir l'effort complémentaire, soit par la voie de l'emprunt, soit par le prélèvement direct.

Elle pense que dès 1922 le budget doit couvrir une partie importante des payements réduits prévus par la décision ci-dessus visée, l'autre partie devant être obtenue par une contribution du capital comme il vient d'être dit.

C'est en vue de faciliter la tâche du gouvernement allemand à cet égard que la Commission a pris sa décision. Mais il doit être bien compris que le plan des payements pour 1922 qui s'y trouve inscrit est provisoire et que le maintien à titre définitif du sursis provisoirement consenti est subordonné à la stricte observation par l'Allemagne des conditions qui lui sont imposées.

Ces conditions sont les suivantes :

I. — Budget du Reich.

A) Ressources : *Mesures à prendre.* — *a*) Chacune des mesures annoncées par la note du gouvernement allemand du 28 janvier 1922 et pour lesquelles une date ferme de mise en vigueur est prévue par la note, seront prises à la date fixée : si cette date est présentement révolue sans que la mesure ait été prise, elle sera prise dans les quinze jours de la présente notification.

b) Les impôts nouveaux et taxes nouvelles qui ont fait l'objet du programme du 26 janvier 1922, généralement connu en Allemagne sous le nom de « compromis fiscal » seront votés et mis en vigueur avant le 30 avril prochain.

c) Le Gouvernement allemand devra immédiatement préparer et mettre en application un projet d'augmentation des impôts devant fournir dans le courant de l'année budgétaire 1922-1923 une somme d'au moins 60 milliards de marks-papier en plus du revenu escompté dans le dit budget.

Ledit projet devra avoir été voté et être mis en vigueur avant le 31 mai 1922 il devra assurer la preception effective de 40 milliards au moins de recettes supplémentaires avant le 31 décembre 1922.

d) La Commission estime que c'est au Gouvernement allemand qu'il incombe de choisir les sources d'où ces nouvelles recettes devront provenir. Toutefois, la Commission désire que le Gouvernement allemand se pénètre de la nécessité d'adopter un système qui évite, dans la mesure du possible, une évaluation nouvelle et compliquée des ressources des contribuables. A cet égard, la Commission des réparations invite particulièrement le Gouvernement allemand à examiner la possibilité d'adopter un système d'après lequel les taux d'imposition se relèveraient automatiquement en proportion soit des augmentations futures de la dette du Gouvernement allemand envers la Reichsbank, soit de la diminution de la puissance d'achat du mark sur le marché intérieur allemand.

Contrôle. — *a*) Toutes les dispositions législatives ou réglementaires prises en exécution des dispositions ci-dessus seront immédiatement communiquées par le Gouvernement allemand à la Commission des réparations.

b) Les mesures d'application de la législation fiscale ou tarifaire de l'Allemagne, telle qu'elle se trouvera établie après la réalisation du programme fixé ci-dessus, seront délibérées entre les délégués du Gouvernement allemand et de la Commission des réparations. Celle-ci exercera, par l'intermédiaire du Comité des garanties, aux divers échelons, un contrôle assez développé pour qu'on puisse à tout moment se rendre compte exactement de l'application de cette législation, notamment de la situation des travaux d'assiette et de recouvrement des impôts, et, s'il y a lieu, constater les défectuosités que cette application pourrait présenter. Elle invitera l'Allemagne, le cas échéant, à prendre les mesures nécessaires pour remédier aux défectuosités constatées et statuera dans le cas où l'Allemagne n'aurait pas pris dans un délai raisonnable des mesures jugées par elle suffisantes.

B) Réduction des dépenses ; *Mesures à prendre.* — Le Gouvernement allemand effectuera et soumettra à la Commission des réparations, dans le mois qui suivra la présente notification, une revision des dépenses inscrites au projet de budget pour 1922 qu'il a présenté comme annexe à sa note du 28 janvier 1922.

Un effet important, qui n'est qu'amorcé dans le projet joint à la communication du 28 janvier, peut et doit être poursuivi dans le sens de la compression des dépenses relatives aux services publics, de la suppression des subventions, des subsides, des dépenses d'outillage public ne correspondnt pas à un besoin immédiatement pressant, des dépenses somptuaires, de la contribution, aux dépenses de collectivités diverses, administratives ou autres, etc...

Les dépenses ne dépasseront, en aucun cas, ni pour le total, ni pour aucun des chapitres du budget, les chiffres figurant dans le budget des dépenses ainsi revisé, sauf dans les cas exceptionnels et sans que des crédits correspondants aient été dûment obtenus, et il en sera fait immédiatement rapport à la Commission des réparations.

Le Gouvernement allemand s'interdira de faire passer à la charge des budgets locaux un service ou une catégorie de dépenses actuellement couvert par le budget du Reich, aux termes du projet de 1922, joint à la note du 28 janvier.

Contrôle. — Le Gouvernement allemand établira, d'accord avec la Commission des réparations, une procédure pour organiser le contrôle des dépenses prévues au budget, de façon à éviter les dépassements de crédits et de manière que l'utilisation réelle des fonds apparaisse clairement. Le Comité des garanties vérifiera le fonctionnement de ce contrôle.

II. — Emprunts et prélèvements sur le capital.

a) *Emprunts intérieurs.* — Le Gouvernement allemand devra, avant le 30 avril 1922, établir un projet d'émission d'emprunts intérieurs sous une forme autre que celle des bons du Trésor escomptés par la Reichsbank et d'un montant suffisant pour faire face au déficit budgétaire jusqu'au moment où le budget pourra être équilibré à l'aide du produit des impôts.

b) *Emprunts extérieurs.* — L'importante question des emprunts à contracter par l'Allemagne en vue de lui permettre de se libérer d'une partie de sa dette de réparation en capital fera l'objet d'une communication distincte.

Si la mobilisation d'une partie de la dette de l'Allemagne ne pouvait pas être obtenue dans un délai raisonnable par de tels emprunts, le Gouvernement allemand devra étudier en collaboration avec la Commission des réparations les mesures nécessaires pour effectuer un payement en capital par d'autres moyens et notamment par un prélèvement sur les valeurs mobilières réelles et immobilières de l'Allemagne.

III. — Evasion des capitaux.

Le Gouvernement allemand devra présenter à la Commission des réparations d'ici au 30 avril 1922, un programme de mesures destinées à mettre un terme à l'exportation abusive des capitaux.

Ces mesures devront viser tout spécialement à rendre plus efficace l'action de l'organisme créé par le Gouvernement allemand pour la perception des disponibilités en devises étrangères produites par l'exportation des marchandises et services de toute nature, et, d'une manière plus générale, pour assurer le retour en Allemagne de la contre-valeur des exportations.

Le Comité des garanties élaborera avec le Gouvernement allemand une procédure destinée à renforcer et élargir le contrôle qu'il exerce actuellement sur les exportations et la perception des devises dans toute la mesure nécessaire pour surveiller efficacement l'exécution des mesures ci-dessus visées.

Enfin, le Gouvernement allemand prendra toutes les mesures possibles pour provoquer le retour en Allemagne des capitaux antérieurement exportés.

Etant donnée l'importance que la Commission des réparations attache à éviter l'évasion des capitaux et à assurer la rentrée en Allemagne des capitaux déjà exportés, cette question fera l'objet d'un examen supplémentaire de la Commission des réparations. La mise en vigueur par le Gouvernement allemand des mesures complémentaires que la Commission des réparations pourra être amenée à lui demander constitue une des conditions du sursis.

IV. — Autonomie de la Reichsbank.

Le Gouvernement allemand provoquera, en temps utile, pour qu'elles puissent entrer en vigueur avant le 31 mai prochain, les mesures législatives nécessaires pour assurer, à la satisfaction de la Commission des réparations, la pleine indépendance de la Reichsbank à l'égard du Gouvernement allemand.

V. — Statistiques.

Le Gouvernement allemand reprendra, avant le 31 mai prochain, dans la même forme et dans les mêmes délais qu'avant la guerre, l'établissement et la publication des statistiques économiques et financières. Il créera, dans les délais qui lui seront impartis par la Commission des réparations pour chaque cas particulier, toutes statistiques nouvelles ou toute forme nouvelle de présentation de statistiques existant avant la guerre, que la Commission des réparations jugerait utiles en vue de l'exécution du traité et en particulier des présentes dispositions.

Le Gouvernement allemand, en collaboration avec le Comité des garanties, veillera à ce que les statistiques soient présentées dans des conditions qui facilitent les travaux de la Commission des réparations.

Le Gouvernement allemand devra mettre à la disposition du Comité tous les documents et tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour s'acquitter de sa tâche, et lui donner toutes les facilités d'investigation qui lui seront demandées.

VI. — Questions pendantes.

L'octroi du sursis est aussi subordonnée à la solution, à la satisfaction de la Commission des réparations, de certaines questions actuellement pendantes, qui feront l'objet d'une communication ultérieure.

DUBOIS, L. DELACROIX, J. BRADBURY, M. d'AMELIO.

La Commission des réparations confirme, par un communiqué officiel, que « conformément à la décision de la Commission des réparations prises à Cannes le 13 janvier, l'Allemagne vient d'effectuer en devises étrangères et dans les banques désignées par le Comité des garanties, un *septième versement décadaire* de 31 millions de marks-or ».

Au cours actuel du change — le mark allemand valant moins de 4 centimes-papier —, les 31 millions de marks-or représentent plus de 2 milliards de marks-papier.

* * *

Les versements faits successivement par l'Allemagne pour un premier total de 1 milliard de marks-or, de même que les versements décadaires de 31 millions qui se sont succédés depuis le 18 janvier dernier, ont été effectués dans les conditions que voici :

Au début, le Reich devait verser des dollars; il en résulta l'obligation d'acheter sur le marché international des dollars et par voie de conséquence la baisse des autres devises.

En raison de cet inconvénient, on décida que les versements alle-

mands se feraient en devises approuvées : francs, livres, dollars, lire, etc., et que les banques nationales d'émission recevraient respectivement les monnaies de leur pays.

Entre temps les Gouvernements alliés résolurent d'attribuer provisoirement à la Belgique — qui, en vertu de sa priorité en sera le principal bébéficiaire — les versements en espèces effectués par l'Allemagne, à charge pour la Belgique de remettre à la disposition des Alliés les sommes qui seraient ultérieurement attribuées à ceux-ci par les décisions définitives. C'est en vertu de cet arrangement qu'une partie des sommes déposées dans les banques nationales d'émission avait été porté au compte de la Belgique. Il y a donc lieu maintenant à des transferts pour l'application des répartitions décidées.

Les Etats-Unis et les frais d'occupation.

A la date du 23 mars, le Quai d'Orsay communique le texte de la note qui a été remise à Paris en même temps qu'à Londres, Bruxelles et Rome par les Etats-Unis :

C'est avec surprise, que le Gouvernement des Etats-Unis a récemment appris que les négociations liées à la Conférence de Cannes de janvier dernier et lui faisant suite paraissaient tendre à substituer aux recommandations faites par la Commission des frais d'occupation d'autres arrangements qui ne tiendraient aucun compte des frais de l'armée américaine... lorsque mon Gouvernement fut avisé que l'on se proposait à la Conférence des ministres des Finances de procéder à l'attribution définitive de la plus grande partie de la somme payée jusqu'ici en espèces par l'Allemagne et non encore affectée définitivement au paiement des frais des armées d'occupation, sans faire entrer en ligne de compte les frais de l'armée américaine, il crut opportun d'appeler à nouveau l'attention sur la position des Etats-Unis.

Suit un long développement juridique pour démonterer le bien-fondé de la revendication américaine. La note insiste sur le fait que l'Amérique fut instamment invitée à maintenir son corps d'occupation. Elle affirme que le fait que les Etats-Unis n'ont pas ratifié le traité de Versailles ne leur enlève pas leur droit au remboursement.

La note se termine ainsi :

Mon Gouvernement accueillera volontiers toute suggestion de la part des Gouvernements alliés tendant au règlement raisonnable de cette question. S'il reçoit des assurances de paiement, mon Gouvernement ne sera que trop heureux de procéder à l'examen des modalités par lesquelles ses justes réclamations pourraient recevoir satisfaction. En attendant cet examen et ce règlement, mon Gouvernement espère sincèrement que les Gouvernements Alliés voudront bien s'abstenir de donner effet à tout arrangement visant la répartition des versements en espèces reçus de l'Allemagne, à l'exclusion de la créance des Etats-Unis.

WHITEHOUSE.

* * *

Le budget de la commission des réparations.

La Commission des réparations publie le communiqué suivant :

La Commission des réparations a indiqué en détail dans un communiqué du 8 mars la valeur des payements, livraisons et cessions effectués par l'Allemagne depuis l'armistice jusqu'à la fin de 1921. Le total est de 6 milliards et demi de marks-or environ (non compris la valeur des restitutions et de certaines prestations effectuées directement aux armées d'occupation, les sommes versées aux offices de compensation et les frais des différentes Commissions à la charge de l'Allemagne).

Parmi ces Commissions, la Commission des réparations et le Comité des garanties ont actuellement un budget annuel total d'environ 13 millions de marks-or. Cette somme s'applique à l'ensemble des opérations de « réparation » proprement dites, et à d'importantes opérations de « restitution » elle comprend les dépenses afférentes non seulement à l'exécution du traité avec l'Allemagne, mais aussi à l'exécution des traités avec l'Autriche et avec la Hongrie elle comprend des dépenses des organismes internationaux et celles des délégations nationales respectives, les dépenses du siège principal de Paris et celles des organismes extérieurs (Berlin, Essen, Wiesbaden, Vienne Budapest). Elle comprend aussi le coût de la liquidation du matériel de guerre allemand, opération dont la Commission n'a pas été chargée par le traité, mais par une décision des Gouvernements alliés.

Les dépenses de la Commission pour ce qui se rapporte aux restitutions et aux réparations sont payées directement par l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie, chacune pour la part qui lui incombe proportionnellement les frais de liquidation du matériel de guerre sont prélevés sur le produit de la vente de ce matériel.

* * *

Modification de l'accord de Wiesbaden.

L'accord de Wiesbaden, à côté de certains avantages financiers, présentait le grave inconvénient d'obliger les sinistrés français à faire passer leurs commandes par l'intermédiaire d'organes centralisateurs chargés de les réunir et d'en répartir l'exécution entre les divers fournisseurs allemands, de sorte que le sinistré français aurait complètement ignoré à quel fournisseur irait sa commande; le prix lui-même aurait été fixé indépendamment de lui et suivant une formule très compliquée.

Le Gouvernement, qui a le désir sincère de voir les réparations en nature entrer enfin dans le domaine des réalisations, s'est préoccupé, dès son arrivée au pouvoir, de trouver une procédure plus souple, susceptible de donner satisfaction aux sinistrés.

A la même époque, d'ailleurs, M. Bemelmans, délégué belge à la Commission des réparations, était chargé de négocier, pour le compte de la Commission, avec le Gouvernement allemand. Il signait à Berlin, le 27 février 1922, un arrangement qui prévoit que les commandes seront passées par les ressortissants alliés aux fournisseurs allemands de leur choix, directement et suivant les procédés commerciaux

usuels. Il est superflu de souligner les facilités d'ordre pratique résultant d'une telle procédure. La France s'en trouvant formellement exclue, le Gouvernement français a dû entrer directement en négociations avec le Gouvernement allemand, après avoir du reste avisé les alliés.

Ces négociations, conduites du côté français par le contrôleur Gillet, du cabinet du ministre des Régions libérées, ont abouti à un arrangement qui, tout en lui conservant le bénéfice de l'accord de Wiesbaden, étend à la France la procédure prévue à l'arrangement Bemelmans pour la passation et l'exécution des commandes et pour la détermination des prix.

Le Japon et l'accord naval.

Les propositions faites par M. Hughes à l'ouverture même de la Conférence de Washington pour la limitation des armements navals ont été accueillies par l'opinion publique japonaise avec stupéfaction et aussi, dans l'ensemble, avec sympathie et même avec enthousiasme.

C'est ainsi que, dès le 15 novembre, le *Jiji shimpô* louait l'audace avec laquelle le secrétaire d'Etat américain avait soumis à la Conférence des propositions concrètes et radicales, qui avaient toutes chances de conduire à un résultat positif.

> A parler franchement, nous avions quelques appréhensions et quelques doutes sur la manière dont les Etats-Unis se comporteraient à la Conférence, mais nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître leur volonté absolue de faire de la Conférence un succès quand nous les voyons l'inaugurer par une manœuvre aussi hardie. La Grande-Bretagne et le Japon doivent répondre aux intentions si sincèrement exprimées du Gouvernement américain et coopérer avec lui pour réaliser l'objet principal de la Conférence en conciliant leurs vues avec les siennes et en acceptant de subordonner leurs intérêts particuliers à la grande course de la paix du monde. Dans l'histoire de l'humanité, jamais pays n'a montré une attitude aussi sincère et aussi déterminée vis-à-vis de la question de la réduction des armements. L'Amérique seule était capable de faire des propositions aussi radicales, et son action sublime ouvrira une époque nouvelle dans les annales du monde.

Presque tous les autres journaux manifestent le même enthousiasme pour la hardiesse des propositions américaines. Le *Tôkyô Asahi shimbun* (15 novembre) trouve même une preuve additionnelle de la sincérité du Gouvernement américain dans le fait qu'il a laissé de côté provisoirement des questions relatives au Pacifique. On redoutait fort en effet au Japon que la Conférence n'eût surtout pour objet de régler, dans un sens défavorable aux prétentions ou aux intérêts japonais, les questions relatives aux îles du Pacifique et à

l'Extrême-Orient. Aussi y a-t-il lieu de se féliciter que ces questions aient été réservées et n'aient point été liées dès le début à celle du désarmement naval.

Quelques journaux laissent pourtant entendre dès le premier jour qu'ils prennent malaisément leur parti de la destruction du programme des « deux huits ». Un seul des 16 navires de haut bord prévus par ce programme, le *Nagato*, est en service, et sera seul conservé. En revanche, le *Mutsu*, récemment lancé, le *Vaga*, qui devait l'être et le fut en effet le 17 novembre le *Tosa*, dont la mise à flot était prévue pour décembre, l'*Amagi* et l'*Akagi*, mis en chantier en décembre 1920, devaient être supprimés, ainsi naturellement que les 10 autres navires du programme qui n'ont pas encore été commencés. Du regret qu'inspirait une modification aussi radicale du fameux programme naval, on trouvait déjà une indication timide dans le *Hôchi*, le *Dorozu* et l'*Osaka Mainichi* du 15 novembre. Mais un seul journal, le *Chûgai shôgyô*, organe du parti des hommes d'affaires impérialistes, s'élevait avec vivacité contre le programme de M. Hughes. Il réclamait l'égalité pour la marine japonaise avec celle des Etats-Unis et de l'Angleterre. Il protestait aussi contre l'arrêt des constructions pendant dix ans, faisant valoir qu'en cas de nécessité un pays bien outillé industriellement, comme les Etats-Unis, aurait vite fait de reconstituer sa flotte, pendant que le Japon serait complètement handicapé.

Nous nous demandons par quelles méthodes les autorités des Etats-Unis sont arrivées à fixer les chiffres relatifs aux unités navales de la Grande-Bretagne et du Japon. Nous voudrions nous abstenir de critiques tant que nous n'aurons pas des informations plus détaillées, mais nous recherchons vainement les raisons pour lesquelles des forces navales d'importance si différente ont été attribuées à ces deux puissances. Est-ce une proportion satisfaisante pour le Japon que de réduire le nombre de ses navires de haut bord à 10 jaugeant 300.000 tonnes, pendant que les Etats-Unis en auraient 18 avec 500.000 tonnes et la Grande-Bretagne 22 avec 604.000 tonnes? D'autre part un arrêt des constructions navales pendant dix ans pourrait être utile lorsqu'on serait arrivé à une entente complète sur toutes les questions intéressant le Pacifique et l'Extrême-Orient ; autrement elle n'aurait pas de raison d'être. Le programme des « deux huits » a été formulé par le Japon il y a déjà de longues années: seules des raisons financières ont fait différer sa réalisation: mais il représente le minimum nécessaire pour assurer la sécurité du territoire. On peut d'autant moins y renoncer que le Japon dépend entièrement de l'efficacité de ses forces navales pour la liberté de ses communications et son ravitaillement en denrées de première nécessité. A ce point de vue le Japon diffère totalement des pays comme les Etats-Unis qui n'ont besoin pour leur approvisionnement d'aucun secours étranger. Enfin, au point de vue de ses ressources industrielles, le Japon est très inférieur aux Etats-Unis. Par exemple il n'y a que 4 chantiers pouvant construire des navires de 30.000 tonnes, pendant que les Etats-Unis en ont 16. Il est assurément peu vraisemblable que la paix puisse être rompue entre les deux pays, mais il faut bien tenir compte de ces considérations. En principe les marines des trois puissances devraient être réduites de telle manière qu'elles arrivent à l'égalité, ou, si cela est impossible, à quelque chose qui s'en rapproche. Nous rendons hommage à la sincérité et à la franchise du Gouvernement américain, mais nous ferions bien d'examiner avec soin ses propositions avant de les adopter.

Il est cependant remarquable, que dès le lendemain, si les éditoriaux des journaux restent favorables aux propositions américaines, en revanche les colonnes de ces journaux commencent à se remplir de petits entre-filets et d'interviews qui donnent une note assez différente. Si un petit nombre de ces articles réclament l'égalité, ils s'accordent en général à demander que la proportion des forces navales japonaises aux forces navales des deux autres pays soit portée de 60 % à 67 ou 70 %. Plus particulièrement on demande que le Japon puisse conserver 12 cuirassés, en ajoutant à la liste le *Mutsu* qui a déjà terminé tous ses essais, et le *Kaga* et le *Tosa*, qui sont à la veille d'être lancés, quitte à supprimer le vieux cuirassé *Gettsu*. C'est naturellement surtout sur le *Mutsu* qu'on insiste, et même le pacifique *Jiji shimpô*, dans son éditorial du 16 novembre, prêche sur la conservation de ce navire.

En même temps toute une campagne commence dans les journaux pour la supression des fortifications dans les îles américaines du Pacifique et l'abandon des plans américains pour la création de puissantes bases navales en Extrême-Orient. Quelques journaux vont plus loin, et un article du *Nichi-Nichi shimbun* (16 novembre) demande que les fortifications de Singapore et de l'Australie soient démolies aussi bien que celles des îles américaines du Pacifique afin de prévenir une concentration possible de forces navales des Etats-Unis et de l'Angleterre dans cette partie du monde.

Le lendemain (17 novembre) ce même journal publie une série d'interviews sur le danger dont la trêve de dix ans menace l'industrie des constructions navales au Japon. L'amiral Murakami prédit son effondrement. D'autres experts annoncent la ruine des grands ports militaires de Kure, de Yokosuka, de Maizuru. On prétend que le problème du chômage va devenir extrêmement grave, et que de 100 à 150.0 0 ouvriers vont se trouver brusquement privés de travail.

Aussi trouve-t-on quelque changement dans le ton des journaux à partir du 18 novembre. Les objections aux propositions américaines se font plus nombreuses et plus vives. Le *Chugai shôgyô* insiste plus vivement que jamais sur la nécessité de l'égalité des trois marines : c'est seulement à cette condition qu'aucun risque de guerre ne sera à craindre, aucune puissance n'ayant une supériorité absolue sur les autres.

Franchement, le gouvernement américain agit de la manière la plus déraisonnable en voulant conserver une puissance navale qui constitue une forte menace pour la défense nationale d'une autre puissance et en portant cette proposition devant une conférence qu'il a réunie lui-même dans le but avoué de délibérer sur la manière de sauvegarder la paix smondiale. C'est montrer une indifférence complète aux besoins de la défense nationale des autres pays. Aussi réclamons-nous pour le Japon une marine égale en puissance à celles des Etats-Unis et de l'Angleterre.

Cela même, dans l'opinion du journal impérialiste, ne suffirait pas : il faut aussi que l'Amérique renonce à toutes fortifications et même à tous préparatifs militaires dans les îles du Pacifique qu'elle occupe, sans excepter même, comme on paraît vouloir le faire, l'île d'Hawaï.

Le *Dorozu*, tout en continuant à approuver le principe de la réduction des arments navals, déclare ne pas comprendre « pourquoi les forces navales du Japon seraient limitées à la moitié de celles des autres puissances ». Le *Hôchi shimbun* remarque que si la proportion de 6 à 10 est maintenue, non seulement la marine japonaise de l'avenir n'aura aucune puissance offensive, mais aussi qu'elle aura une valeur défensive très réduite; c'est une perspective que le journal *kenseikai* envisage avec défiance.

Si par malheur le Japon était réduit à n'avoir aucune puissance offensive et même à douter de sa capacité de repousser une attaque ennemie, il vivrait désormais dans un profond malaise. Si l'on se plaçait à ce point de vue, toutes les discussions sur le maintien du *Mutsu* dans la liste des navires conservés ou sur le meilleur moyen de résoudre le problème du chômage qui va se poser après la conclusion de l'entente navale, apparaissent comme superficielles, futiles et déplacées. A notre avis, ce qu'il faut, c'est que le Japon possède une puissance navale qui soit à celle des Etats-Unis au moins dans la proportion de 4 à 5.

Mais ces quelques marques de mauvaise humeur n'empêchent point que l'opinion reste dans son ensemble très favorable au projet de désarment naval et toute prête à accepter les principes et les proportions proposés par le gouvernement américain. Le *Yomiuri shimbun* (17 janvier) en particulier montre combien il serait vain pour le Japon de vouloir s'insurger contre les propositions américaines. Le Japon est tenu de les accepter et même de tout faire pour éliminer toute cause de conflit avec la puissante république :

Si nos objections au plan américain avaient pour effet de rendre impossible un agrément naval, nous nous trouverions dans la nécessité d'entrer en compétition et nous nous trouverions dans la même situation qu'avant l'annonce de la Conférence de Washington. Cela ne signifierait rien moins pour nous que la banqueroute.

Fiat pax per jus

M. Charles Benoist, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République Française près Sa Majesté la Reine des Pays-Bas, Membre de l'Institut de France, a récemment eu l'occasion de dire de la manière la plus charmante aux Membres de la Cour permanente de Justice Internationale, en présence de son Altesse

Royale le Prince des Pays-Bas, les vœux qu'il formait pour le succès de la juridiction nouvelle :

Monseigneur,

Je prie Votre Altesse Royale d'agréer mon remerciement et celui de mes hôtes pour l'honneur qu'Elle a bien voulu nous faire en s'asseyant à cette table. Qu'elle daigne me permettre de commémorer en quelques mots l'occasion solennelle qui nous réunit, inaugurant peut-être, dans ces grandes semaines de La Haye, une époque de l'histoire.

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Messieurs les Membres de la Cour permanente de Justice Internationale,

La Légation de France se devait d'accueillir la Cour de Justice. Chez nous, la Cour est vraiment chez elle. Ce n'est usurper sur personne que de revendiquer comme une idée française en ses origines l'idée de la Société des Nations, de qui elle émane. Sans chercher au-delà, nos titres remontent, par l'abbé de Saint-Pierre, au moins jusqu'à Henri IV dont les *Œconomies Royales* de Sully nous ont révélé le généreux dessein. Mais, si nous en sommes fiers, nous ne les considérons pas comme de vains parchemins où dormirait une âme morte sous des lignes à demi effacées. Nulle tête française, même celles qui passent et jouent souvent à passer pour sceptiques, même celles que l'étude ou l'expérience semblent avoir ramenées et attachées à la politique réaliste, ne saurait rester insensible à cette évocation de souvenirs si pleins de vie que, pour elles toutes, c'est toujours une invocation d'idéal. Je me rappelle, après une trentaine d'années, l'impression profonde que fit sur moi la lecture d'un livre sans doute oublié maintenant, *Le Tribunal International*, du comte Kamarowsky.

Le voilà né, composé, constitué; il siège, ce tribunal, dans la ville qu'une autre prophétie française annonçait, il y a deux siècles, prédestinée aux œuvres de la paix. Que ces œuvres s'esquissent et s'ébauchent ainsi, dans la forme la plus positive qu'il pût leur être donné de revêtir, avec cette obligation de sagesse et sous cette condition de prudence, pour une création avançant peu à peu, c'est une garantie et c'est un gage. Le choix du juriste éminent qui dirigera les travaux de la Cour y ajoute un heureux augure. Ce n'est pas devant vous, Messieurs, qu'il est besoin de souligner l'importance du rôle que remplit, pour le développement de la Cour Suprême des Etats-Unis, John Marshall, le premier président de cette admirable institution, que tous les Etats modernes devraient ou adopter ou imiter.

Des gens qui vous veulent beaucoup de bien se demandent si la Cour sera suffisamment défendue contre l'amollissant loisir de ce que d'anciens guides de voyage nommaient : *les Délices des Pays-Bas*.

Qu'ils se rassurent. Vous ne manquerez pas de besogne tant que l'homme sera l'homme, et il sera, en son fond, le même homme tant qu'il y aura une humanité.

Votre tâche n'est pas facile. Il va s'agir de rendre des arrêts précis d'après les règles parfois encore indécises d'un droit parfois encore incertain. Mais vos esprits sont à sa mesure et vos consciences à sa hauteur. Le monde entier, qui vous a envoyés ici et dont vous portez pour partie l'espérance, attend de vous d'être baigné désormais de moins de sang et de moins de pleurs. Il n'est pas une famille dans laquelle la bénédiction de Dieu entre sous la figure charmante de l'enfant qui n'en appelle à votre équité, et les jeunes mères élèvent vers vous, de leurs mains suppliantes, le corps innocent de leur fils.

Je me fais aujourd'hui, dans cette intimité illustrée par une présence auguste l'humble, mais fervent interprète de ces aspirations. Vous ouvrez une route vers le triple but que nous devons le plus souhaiter d'atteindre, et vers lequel ont obscurément, mais inutilement avant nous, marché tant de générations : la diminution de la douleur, l'accroissement de la justice, la possession tranquille de la paix. Vous pouvez soulager la terre du poids de l'universelle et perpétuelle angoisse, conquérir aux peuples ce qui leur a manqué depuis le commencement des âges, la sécurité de demain. Recevez par ma voix, quelque indigne que sa faiblesse la fasse de prononcer une telle parole, le vœu ardent d'un plein succès.

Fiat pax per jus ! J'aurais voulu l'écrire sous vos yeux en caractères moins périssables que ces fleurs dont l'éclat, dans une heure, sera terni et la fraîcheur évanouie. Mais rien, dans les moyens d'expression que l'imagination nous offre, n'est symbolique comme elles. Leur parfum léger accompagne bien nos pensées de ce soir, où il flotte malgré tout, une part indéterminée de rêve, et c'est tant mieux, car, si l'on ne rêvait pas, on n'entreprendrait plus.

Nous le savons : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ». Oserai-je retourner la maxime fameuse et répondre : Il est nécessaire d'entreprendre pour espérer et de persévérer pour réussir ?

Du moins n'ai-je pas pris de corolles stériles, et de mon cœur sort le cri de notre vieux poète : Puissent les fruits passer la promesse des fleurs !

A TRAVERS LES LIVRES

Un livre d'Otto Bauer sur le Bolchevisme.

Dans la crise que traverse le socialisme en Europe, quel est le pays où il est resté le plus vigoureux? Si l'on posait cette question à brûle-pourpoint, dans un milieu d'hommes informés, combien songeraient à répondre « l'Autriche »? Cependant les faits sont là. Non seulement le parti socialiste autrichien n'a été affaibli par aucune « scission » et a résisté victorieusement aux assauts communistes, mais il n'a pas cessé d'accroître ses effectifs, il a su écarter également la réaction monarchique et la dictature bolcheviste, il est devenu la plus puissante organisation politique de son pays, avec ses 500.000 membres, qui forment le douzième de la population de l'Etat. Des chefs de ce parti puissant, le public français a entendu surtout nommer Frédéric Adler, l'un des fondateurs de cette « Internationale 2 1/2 » dont le siège est à Vienne, et l'ancien chancelier Renner, qui prit part aux négociations de Saint-Germain. Il connaît moins le député Otto Bauer, l'auteur de ce petit ouvrage sur le bolchevisme [1] qui a eu beaucoup de retentissement en Europe Centrale et que l'Occident aurait grand tort de laisser passer inaperçu à un moment où le problème russe est au premier plan de l'attention publique.

Quelle que soit la valeur personnelle d'Adler et de Renner, Bauer peut être considéré aujourd'hui comme le représentant le plus éminent du socialisme autrichien. Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères depuis l'armistice jusqu'en juillet 1919, il se distingua par l'ampleur et l'audace de sa politique étrangère. Durant la période troublée qui précéda les négociations de Saint-Germain, tandis que, dans la confusion générale, les jeunes Etats de l'Europe centrale cherchaient leur orientation, il comprit la faiblesse de l'Autriche nouvelle et s'appliqua à lui trouver au dehors des appuis. Aux Tchécoslovaques à peine affranchis, il offrit, sans succès, un accord politique et écono-

1. Otto Bauer, *Bolchevismus oder Sozialdemokratie*, Vienne, 1921.

mique, préparant ainsi la voie à la convention secrète Renner-Benès et au traité de Lany; à l'Italie il proposa de résoudre par des négociations directes la question du Tyrol méridional, cette province foncièrement allemande que le gouvernement de Rome a revendiquée et obtenue pour des raisons stratégiques; enfin il se rendit à Berlin pour essayer d'accomplir le rattachement à l'Allemagne, alors réclamé par la grande majorité de la population autrichienne. Ce fut la vigueur de sa politique germanique ou pangermaniste qui, inquiétant les Alliés, l'obligea en juillet 1919 à se retirer pour céder la place au chancelier Renner. Depuis lors, député et président de la Commission de socialisation, il se consacra à l'étude des questions intérieures, surtout économiques. Son influence s'en accrut dans son parti et dans les Conseils d'ouvriers. Il contribua à la rupture de la coalition entre socialistes et chrétiens-sociaux et fut l'inspirateur et le principal auteur du programme financier socialiste présenté au gouvernement par le parti, les syndicats et les coopératives en octobre dernier. En même temps, il combattait les intrigues monarchistes qui accompagnèrent la seconde tentative de Charles de Habsbourg en Hongrie. Depuis 1907, il a pris rang parmi les théoriciens les plus autorisés de son parti, soit par de grands ouvrages de tenue scientifique, comme sa *Question des nationalités*, soit par des écrits plus modestes et souvent des brochures de propagande sur les questions du jour : guerres balkaniques, militarisme, vie chère, socialisation; l'un de ces ouvrages, *La Marche au socialisme*, a été traduit en français [1].

Son livre sur le bolchevisme, bien qu'il ne soit pas très volumineux, se rangerait plutôt à côté de ses grands travaux de doctrine. L'auteur qui, avec ses compatriotes socialistes, appartient à l'Internationale des « reconstructeurs », intermédiaire entre la IIe et la IVe, entre Genève et Moscou, se propose d'étudier la révolution russe en historien, en économiste et en sociologue. Suivant son habitude, il a consulté le plus grand nombre possible des sources : textes de lois, rapports officiels du gouvernement des Soviets, et une collection de livres, brochures, journaux et périodiques russes, rapportées à grand' peine de captivité par Alexandre Täubler et très utiles pour connaître les débuts du régime bolcheviste. Sans doute, cet ensemble de documents n'est pas complet, mais il est difficile de trouver plus aujourd'hui et le livre en prend une grande valeur : aucun des événements essentiels n'y est omis, et il est fait une plus large place encore à l'interprétation des faits qu'au simple exposé.

Après un examen des causes de la révolution russe et des conditions sociales où elle s'est produite, le livre l'étudie elle-même dans ses ca-

1. Otto Bauer, *La Marche au socialisme*, traduction de F. Caussy, librairie de l'*Humanité*.

ractères et dans son contenu « social », puis il en tire les leçons qu'elle contient en ce qui concerne les problèmes de la révolution européenne.

Les deux conditions sociales essentielles de la révolution russe sont la situation misérable du paysan dans cet immense empire agricole et la formation récente d'un prolétariat industriel. Avant 1861, le paysan russe était un serf qui devait à son seigneur soit le travail forcé, soit un impôt en nature ou en argent. La loi du 19 février 1861, qui abolit théoriquement le servage, ne changea guère cette condition ; car elle se borna à donner aux paysans libérés le droit de louer une partie des terres de leur seigneur, mais contre un loyer élevé ; ce fut donc tout simplement une généralisation de l'impôt en argent. Au cas le plus favorable, le paysan, si le seigneur y consentait, recevait des terres en toute propriété, mais à condition de payer à l'Etat, en 99 annuités, l'indemnité que celui-ci versait au seigneur. La libération du paysan était donc subordonnée au consentement du seigneur, et ajournée à un siècle. D'autre part, l'étendue des terres attribuées aux paysans par la loi était si faible qu'ils ne pouvaient en tirer de quoi se nourrir et que le loyer dû au seigneur ou l'annuité à l'Etat dépassait le revenu du sol. Ainsi le paysan ne pouvait pas vivre sans continuer à travailler pour le seigneur, et, sous une forme détournée le régime du travail forcé se perpétuait.

A la misère du paysan contribuait aussi le communisme agraire. Le *mir*, organisation essentiellement féodale, disposant de toutes les terres attribuées aux paysans, est responsable du paiement de l'impôt à l'Etat ou des loyers au seigneur ; à des intervalles réguliers, qui varient de 12 à 18 ans, le *mir* procède à une nouvelle répartition des terres entre les différentes familles dont il est formé, d'après le nombre de leurs membres ; et, comme l'étendue de ces terres reste invariable, la part attribuée à chaque individu diminue à mesure que la population augmente. Cette organisation met aussi obstacle au progrès de l'agriculture : le principe de la responsabilité collective du *mir* pour les impôts ou les loyers fait que les plus intelligents ou les plus travailleurs des paysans n'ont aucun avantage à accroître leur production, puisqu'ils n'y gagneront que de payer plus que leurs voisins paresseux ou ivrognes. Contrairement à l'illusion des socialistes russes antérieurs ou hostiles à Karl Marx, — les *narodniki* —, le communisme du *mir*, n'est pas l'embryon d'un régime socialiste : « En réalité, le communisme agraire était une survivance de l'organisation féodale de l'agriculture russe, maintenue comme garantie de la rente féodale et de la corvée féodale des paysans sur la terre du seigneur ».

Le caractère féodal de l'agriculture apparaît aussi dans la répartition des terres : les 100 millions de paysans russes en avaient moins que l'Etat, et à peine deux fois plus que les 30.000 grands propriétaires [1]. Après 1861, le travail forcé ne subsiste pas seulement par suite

1. D'après le recensement de 1905, 154 millions de déciatines appartenaient à

des modes imparfaits de location ou de rachat des terres. C'est lui encore qui doit payer soit l'utilisation par le paysan des bois et pâturages du seigneur, soit les secours alimentaires fournis par ce dernier en cas de mauvaise récolte, soit le loyer d'une partie des terres seigneuriales que le paysan est dans l'obligation de prendre à bail pour arrondir sa parcelle trop réduite; car tout cela, il n'a ni assez d'argent, ni assez de produits pour s'en acquitter.

La réforme de 1861 ne fut donc qu'un trompe-l'œil. A l'application, elle provoqua même des troubles, et l'on compta 1.100 révoltes, qui furent sévèrement ou durement réprimées. Lorsqu'après la guerre russo-turque de 1878 le tsarisme se trouva contraint à de nouvelles concessions, des lois de 1881 diminuèrent les intérêts dûs à l'Etat et réduisirent à 49 ans le délai d'amortissement. L'hostilité du paysan se tourna alors contre le seigneur, et elle fut rendue plus violente par l'évolution qui industrialisait l'agriculture. Avec le développement des chemins de fer, avec l'apparition des grandes usines, l'état d'esprit des seigneurs se modifie : ils suivent le mouvement, et aiment mieux faire travailler leurs terres par des salariés libres que de les louer aux paysans, dont ainsi la misère augmente. Par là, se prépare la situation critique du début du XX^e^ siècle, où les révoltes de paysans se multiplient, soit pour arracher des terres au seigneur, soit pour empêcher une nouvelle répartition de celles du *mir*; en même temps que, des villes où s'est formé un prolétariat industriel, la propagande socialiste pénètre dans les campagnes, où ses fruits mûrissent bientôt. Contre le seigneur, le paysan accepte volontiers la confiscation des terres et leur nationalisation; contre le *mir* il revendique la propriété privée. Voilà l'explication de cette apparente contradiction de la révolution russe : Le paysan représentait le communisme agraire contre la propriété individuelle du seigneur et la propriété privée contre le communisme agraire du *mir*. Il devint ainsi sensible à la propagande pour la socialisation de la terre seigneuriale; mais, derrière la formule de la socialisation du sol, se cachait simplement son effort pour fonder, consolider et agrandir sa propriété privée aux dépens de la terre seigneuriale ».

Les paysans illettrés et isolés avaient besoin de guides. Le prolétariat industriel en prit le rôle, il leur fournit un programme et une direction. Par là, les innombrables révoltes locales se transformèrent en un puissant mouvement révolutionnaire.

Ayant ainsi expliqué la genèse de la révolution russe, l'auteur en décrit le développement et en expose le « contenu social ». La première étape est constituée par les troubles ouvriers et paysans de 1905, qui se terminent par un échec. Cependant le gouvernement est resté

l'Etat, 62 millions à 27.800 grands propriétaires, 136 millions aux *mir*; la petite propriété était à peu près inexistante, avec 6 millions et demi de déciatines réparties entre 619.000 propriétaires.

inquiet, et alors Stolypine, par une nouvelle réforme agraire, cherche à créer une classe de paysans aisés, pour donner à la bourgeoisie un allié contre les ouvriers et les masses rurales. Les lois de 1906 et de 1910 autorisent le paysan à sortir du *mir* et à transformer sa part en propriété privée. Mais cette mesure ne profite guère qu'aux rares paysans déjà riches et à ceux qui, ayant une famille peu nombreuse, craignent une diminution de leur lot à la prochaine répartition des terres du *mir*; par contre, elle aggrave encore la misère des autres. D'ailleurs la guerre, en même temps qu'elle empêche la réforme réactionnaire de Stolypine d'atteindre le but visé par son auteur, affaiblit la position du tsarisme et de la bourgeoisie en fournissant des armes aux paysans irrités. Aux troubles de 1917, la révolution marque un nouveau progrès. Lorsque les ouvriers de Petrograd, sous l'aiguillon de la famine, se révoltent en février 1917, ils sont renforcés par les soldats, paysans en uniforme, qui réclament la paix et la terre du seigneur. Alors le tsarisme s'écroule. Mais le gouvernement provisoire, sous Kerenski, se révèle incapable de donner satisfaction aux paysans. « Menacé par l'impérialisme allemand », dit M. Bauer, « enchaîné à l'impérialisme des puissances occidentales, il ne pouvait pas signer la paix. Et tant que la guerre continuait, il ne pouvait pas entreprendre la révolution agraire; en effet, la nouvelle que le partage des terres du seigneur était commencé au village aurait aussitôt provoqué la dissolution de l'armée sur le front, aucune force au monde n'aurait pu retenir dans les tranchées les paysans affamés de terre ».

Au paysan déçu et de plus en plus impatient, la propagande bolchevique promettait la paix immédiate et la distribution immédiate des terres. Aussi, lorsque le prolétariat de Petrograd se souleva contre Kerenski en octobre 1917, entraîna-t-il avec lui une grande partie de l'armée, tandis que le reste se dispersait et rentrait à marches forcées dans ses villages pour participer au prochain partage des terres. C'est ainsi que les bolchevistes purent arriver au pouvoir : « Le prolétariat russe put établir son autorité sur la Russie, parce que le paysan russe ne pouvait recevoir la terre du seigneur que par son action et de ses mains. La révolution prolétarienne pouvait et devait triompher en Russie parce qu'elle seule pouvait y réaliser ce que la révolution bourgeoise a déjà réalisé en Europe occidentale et centrale : la destruction du système féodal de l'agriculture, l'établissement dans les campagnes du régime bourgeois de la propriété ».

La transformation politique et sociale de la Russie qui commence alors est l'œuvre des bolcheviks, qui représentent les ouvriers des villes, unis aux socialistes-révolutionnaires de gauche, qui représentent les paysans. L'influence de ces derniers domine la révolution agraire, accomplie par le décret du 26 octobre 1917 et la loi du 19 février 1918, qui expropriant les seigneurs et suppriment toute propriété foncière,

en accordant aux paysans la jouissance personnelle de la terre qui leur est distribuée. Mais cette socialisation reste purement théorique : la production agricole demeure individuelle, et l'Etat n'exige aucun loyer pour l'utilisation du sol qui lui appartient en principe. Bien plus, le décret du 1er mai 1918 qui supprime l'héritage, édicte lui-même que ses dispositions ne sont pas applicables aux domaines ruraux, et, en fait, le gouvernement des Soviets ne peut empêcher les paysans ni de vendre ou d'échanger des terres, ni d'employer des salariés. Donc la révolution russe, au lieu de socialiser les terres du seigneur, les a simplement distribuées au paysan. Malgré les formules socialistes auxquelles recourt la Constitution, c'est le régime de la propriété bourgeoise qui a été étendu aux campagnes. Cependant, la révolution prolétarienne, loin d'être affaiblie, s'en est trouvée consolidée.

« En effet, comme la classe paysanne a reçu la terre des mains du prolétariat constitué en classe dominante, son sort est lié à celui de la dictature du prolétariat Derrière toute armée contre-révolutionnaire qui menace la république prolétarienne, le paysan redoute encore le seigneur, qui revient chercher sa terre. C'est pourquoi la classe paysanne est prête à défendre la dictature du prolétariat contre toute menace contre-révolutionnaire. La dictature de la petite minorité prolétarienne est défendue par la crainte de la contre-révolution qu'éprouvent cent millions de paysans ».

Il est vrai que des conflits éclatèrent entre le prolétariat des villes et les paysans : les ouvriers durent se ravitailler par des réquisitions violentes, et les bolcheviks tentèrent d'organiser et de soulever les paysans pauvres contre les riches par la création de communes où était réalisé un véritable socialisme agraire; mais ces efforts furent vains. Si les bolcheviks marxistes triomphèrent des socialistes-révolutionnaires en juin 1918, ils sont impuissants contre la résistance muette, passive et tenace des masses paysannes, et bientôt ils renoncent à la lutte : leur capitulation plus ou moins déguisée consolide leur régime et rétablit la solidarité des paysans et des ouvriers contre la réaction.

Examinant ensuite la Constitution des Soviets, M. Bauer montre que le système électoral compliqué qu'elle établit favorise les ouvriers au détriment des paysans. Cependant la supériorité numérique de ceux-ci est telle qu'en dépit de ce désavantage leur majorité serait écrasante au Congrès panrusse des soviets et par suite au gouvernement, s'ils usaient des droits qui leur sont reconnus. C'est donc moins l'injustice de la Constitution que l'ignorance ou le désintéressement politique des paysans qui assurent dans le régime la suprématie du prolétariat urbain. De même, c'est avant tout cette apathie du paysan qui fait l'impuissance de la bourgeoisie; car dans les démocraties occidentales, la bourgeoisie est partout inférieure en nom-

bre au prolétariat industriel, et ne peut conserver la majorité que par l'appoint des voix paysannes; mais en Russie il ne lui servirait de rien de posséder les droits politiques dont l'a privée le régime des Soviets, vu l'état actuel de la classe paysanne. « La dictature du prolétariat en Russie repose moins sur la violence faite ouvertement à la bourgeoisie que sur la suppression déguisée des droits de la classe paysanne ».

L'évolution même du régime a renforcé cette dictature d'une infime minorité. Au lendemain de la révolution d'octobre 1917, le pouvoir passa aux mains d'une multitude de Soviets locaux qui, au gré de leur caprice, socialisèrent l'industrie, le petit commerce ou l'agriculture, réquisitionnèrent au hasard, confisquèrent les vivres transportés en chemins de fer ou en interdirent l'exportation dans le district voisin; anarchie devant laquelle le pouvoir central des Soviets resta impuissant. Mais bientôt, sous la dure pression des circonstances, il entreprit une lutte énergique pour imposer son autorité aux Soviets locaux, et sa tâche fut facilitée par la rigoureuse organisation du parti communiste, soumis à un comité central. La nécessité de combattre la contre-révolution à l'intérieur provoqua la création de la « commission extraordinaire pour la lutte contre la contre-révolution, la spéculation et les délits politiques », puissante organisation policière munie de pouvoirs illimités; et la guerre surtout renforça le pouvoir central en l'obligeant à créer une armée puissante et disciplinée. La centralisation s'acheva par l'organisation d'une bureaucratie de plus en plus compliquée pour le contrôle de toute la vie économique. Or, comme le prolétariat urbain est fortement diminué par la ruine de l'industrie, le pouvoir central représente une minorité de plus en plus infime qui, singulier paradoxe, tend à exercer une autorité despotique non seulement sur la bourgeoisie et la classe paysanne, mais sur le prolétariat même, dont peu à peu elle s'isole.

Même évolution dans l'industrie. Le décret du 16 novembre 1917 y avait institué le contrôle ouvrier, mais non la socialisation. Ce contrôle paralysa l'action du patron et provoqua de nombreux conflits, souvent terminés par l'expulsion du patron et la nationalisation de son entreprise. A cette socialisation sans méthode et en détail succéda une nationalisation méthodique, d'abord limitée à certaines industries, puis étendue par le décret du 28 juin 1918 à presque toute la grande industrie. En même temps, le pouvoir central s'efforçait de remédier à l'anarchie de la production par le rappel des directeurs, ingénieurs ou techniciens dans leurs usines, et par une propagande de discours sur la nécessité du travail et de la discipline. Ces moyens ne suffisant pas, on recourut à d'autres plus énergiques : remise de pouvoirs dictatoriaux aux meilleurs organisateurs replacés à la tête des usines, rétablissement du travail à la tâche, introduction du système Taylor, renvoi des ouvriers paresseux, répression impitoyable en cas de ré-

volte : « Le gouvernement des Soviets a le droit d'agir ainsi. En effet, le chef d'entreprise auquel les masses doivent maintenant se soumettre sans résistance est un organe non du capital, mais de l'Etat prolétarien. La contrainte exercée contre les ouvriers récalcitrants n'est pas destinée à assurer le profit capitaliste, mais à sauvegarder les intérêts généraux du prolétariat contre une équipe d'ouvriers qui, par son indiscipline, met en péril les intérêts généraux du prolétariat ».

C'est ainsi que l'on arrive au maximum de contrainte, à la « militarisation » du travail, caractérisée par l'introduction de la discipline militaire dans certaines industries, la mobilisation d'hommes et de femmes pour les usines, et la transformation des armées combattantes en armées de travail. Au début de la révolution organe exécutif de la volonté des masses prolétariennes, le gouvernement des Soviets, aujourd'hui, impose sa propre volonté non seulement aux bourgeois et aux paysans, mais à la population ouvrière elle-même : « Ce n'est plus la dictature des prolétaires russes libérés, mais la dictature de l'idée du prolétariat ». C'est encore un régime socialiste, car le gouvernement des Soviets a arraché aux capitalistes les moyens de travail et la libre disposition des produits du travail : mais c'est un socialisme d'un genre particulier, le « socialisme despotique ».

Ce « socialisme despotique » n'a pas été établi par l'application d'un programme préconçu : il est le produit des circonstances. Dans la première phase de la révolution, les bolcheviks avaient fondé les plus vastes espoirs sur la « puissance créatrice des masses », et lui avaient laissé le plus large champ d'action ; mais l'ouvrier russe, comme le paysan, était trop arriéré pour se diriger lui-même, et les Soviets durent combattre par une discipline de fer l'anarchie, fille de l'ignorance. « La démocratie est, elle aussi un produit et une phase de l'évolution. Elles n'est possible qu'à un certain degré de développement des forces productrices, des luttes de classes et de la maturité intellectuelle de la masse. Si ces conditions n'existent pas, le despotisme d'une minorité avancée est une « nécessité transitoire », un instrument provisoirement indispensable de progrès historique. C'est le cas en Russie... Le socialisme despotique est le produit nécessaire de l'évolution qui a fait éclater la révolution sociale à un moment où le paysan russe n'était pas encore mûr pour la démocratie politique, ni l'ouvrier russe pour la démocratie industrielle. Le socialisme despotique est le produit de la barbarie russe ».

Le despotisme soviétique est donc provisoire. En quelques lignes clairvoyantes, Otto Bauer annonçait, dès la fin de 1920, une évolution de la Russie vers le capitalisme et la démocratie, comme conséquence de la fin de la guerre, de la levée du blocus, de la nécessité d'obtenir des crédits étrangers pour la reconstitution économique du pays et, des progrès de l'instruction parmi les masses rurales; sa prévision

semble aujourd'hui se confirmer en grande partie et, de son point de vue de socialiste, il fonde sur cette vérification par l'expérience des conclusions qui le séparent à la fois des communistes et des adversaires du socialisme :

« La dictature du prolétariat en Russie n'est pas une défaite de la démocratie, mais une phase de l'évolution vers la démocratie. Le despotisme du prolétariat a pour tâche historique de tirer la masse paysanne du peuple russe de la barbarie où le despotisme tsariste l'a maintenue et de créer ainsi les conditions de la démocratie en Russie. La dictature du prolétariat en Russie n'est donc pas, comme l'admet la théorie du bolchevisme, la forme dernière et définitive de l'Etat russe, destinée à se maintenir jusqu'à la fin de cet Etat lui-même ; elle est plutôt une simple phase transitoire de l'évolution russe, qui durera tout au plus jusqu'à ce que la masse du peuple russe soit mûre pour un Etat démocratique ».

De cette analyse de l'histoire du bolchevisme russe, M. Bauer tire, sur « divers problèmes de la révolution européenne » — révolution sociale dans un Etat industriel, socialisation de la propriété et de la production, dictature et démocratie, — d'intéressantes considérations générales, qui forment la dernière partie de l'ouvrage, d'allure plus théorique que les deux précédentes.

La question de la révolution sociale apparaît infiniment plus complexe dans les démocraties occidentales qu'en Russie. Car il n'y a point, dans l'ancien empire des tsars, cette bourgeoisie nombreuse, puissante, consciente et solidaire du capitalisme qui se rencontre en Occident. En outre, le capitalisme russe est un élément étranger, importé, sans rapport organique avec la bourgeoisie indigène. Enfin l'absolutisme tsariste avait fait de presque tous les intellectuels des révolutionnaires et des socialistes. C'est pour ces raisons que le passage brusque de l'absolutisme à la révolution prolétarienne fut relativement facile : l'expropriation et la socialisation presque totales de l'industrie n'atteignirent guère que le capitalisme étranger, et le paysan aida l'ouvrier à qui il devait la terre. Mais, dans un Etat industriel, il serait très difficile, sinon impossible, d'exproprier d'un seul coup la grande propriété rurale qui permet une culture intensive, de socialiser l'industrie aux rouages compliqués qui souvent dépend du capital étranger, et de supprimer radicalement les rentes répandues jusque dans la classe ouvrière : une révolution si violente aboutirait infailliblement à la ruine économique. La nécessité de maintenir à tout prix la production industrielle et agricole, le commerce extérieur et la circulation des denrées imposera à la révolution sociale en Occident de ménager les paysans et la petite industrie, d'éviter la socialisation sans indemnité, en un mot d'être progressive ; et le régime politique qui l'accomplira sera non point la dictature, subitement imposée comme en

Russie, mais la « démocratie sociale »; car la force d'un parti ou d'une classe ne peut rien contre les nécessités économiques.

A première vue, la révolution sociale semble avoir pour but la socialisation de la propriété qui permet de restituer aux masses laborieuses le tribut prélevé par le capitalisme sous forme de bénéfice, d'intérêt ou de rente. Mais comme l'argent n'a de valeur que par les marchandises qu'il représente, la révolution ainsi comprise apparaît insuffisante ou inutile : « Les ouvriers consommant d'autres marchandises que les classes possédantes, toute augmentation du revenu en argent de la classe ouvrière aux dépens des classes possédantes est inefficace si on n'augmente pas en même temps la production de marchandises consommées par la classe ouvrière ». Si la révolution sociale n'accroît pas la production des vivres, des logements, etc... pour les ouvriers, les prix de ces marchandises augmenteront, et cette hausse compensera celle des salaires résultant de la révolution, qui ainsi n'aura vraiment pas amélioré le sort de l'ouvrier. L'augmentation nécessaire de la production peut être obtenue surtout par la transformation des industries de luxe qui travaillent pour les classes possédantes : opération très compliquée dans un Etat industriel, et qui implique une véritable révolution économique. A l'acte juridique de la socialisation de la propriété doit correspondre l'acte économique de la socialisation de la production; dans un pays arriéré comme la Russie, l'un et l'autre ont pu être réalisés par la violence, mais il n'en serait pas de même en Occident. « La socialisation de la propriété peut être imposée d'un seul coup par la force. La socialisation de la production ne peut être que le résultat d'un travail méthodique de plusieurs dizaines d'années. Les décrets de la dictature suffisent à socialiser la propriété, mais les hommes ne sont pas élevés ainsi à des formes de vie supérieures. Seule la socialisation de la production donne à l'humanité une maîtrise plus parfaite de la nature; or, elle ne peut pas être l'œuvre de la violence, mais seulement le fruit de la libre activité démocratique de tous les travailleurs ».

Nous voici en donc présence du problème essentiel de la révolution : dictature ou démocratie.

« La démocratie est l'instrument de domination d'une classe, mais cet instrument, selon le degré de développement des forces sociales, peut tomber aux mains de différentes classes : bourgeoisie, paysans, prolétariat ». Naturellement la démocratie s'appuie sur la force comme tout autre régime. Mais, tandis que, dans les autres régimes, la force sert à assurer à une classe une puissance qui ne correspond pas à ses forces sociales, en démocratie elle n'a que l'emploi d'assurer contre la résistance de minorités récalcitrantes le respect de la loi. En Russie la dictature de l'avant-garde révolutionnaire du prolétariat a pu se maintenir à cause de la faiblesse politique et économique de la bour-

geoisie et de l'ignorance des paysans; et la disproportion entre la puissance politique de la minorité qui détient le pouvoir et sa force sociale n'est pas assez grande pour amener la chute du régime soviétique. En Occident, la dictature du prolétariat serait combattue par une bourgeoisie puissante, par une classe intellectuelle hostile, et surtout par une classe paysanne irréductible. Elle ne pourrait donc s'établir et se maintenir que par des violences plus odieuses encore qu'en Russie, elle se heurterait dans son entreprise de socialisation de la production à de graves difficultés économiques, et elle finirait par s'écrouler dans le désordre économique et social. Mais d'ailleurs elle est inutile au prolétariat occidental pour conquérir le pouvoir, puisque la démocratie lui en offre le moyen, à condition qu'il soit assez intelligent et conscient pour échapper à l'influence de la bourgeoisie; et, jusqu'à ce qu'il en soit arrivé à ce degré de développement, il sera incapable de résoudre l'immense problème de la socialisation dans un Etat industriel.

Cependant il existe une dictature légitime qui peut se rencontrer dans une démocratie : « Même si le prolétariat s'empare du pouvoir politique par les moyens de la démocratie, la bourgeoisie résistera à son autorité. Elle se soulèvera contre l'Etat démocratique, elle refusera d'obéir à ses lois, elle sabotera son administration dès que la démocratie sera devenue la démocratie prolétarienne. Même un Parlement démocratique devra réclamer des pouvoirs dictatoriaux; il aura à briser le sabotage et peut-être la résistance active de la bourgeoisie par des moyens dictatoriaux, peut-être même terroristes, dès qu'il sera devenu l'instrument de la domination de la classe ouvrière. On peut appeler cela aussi dictature du prolétariat; mais c'est une tout autre dictature que celle du bolchevisme; non pas une dictature contre la démocratie, mais la dictature de la démocratie ». Cette dictature peut être nécessaire surtout lorsque la classe au pouvoir dispose d'une faible majorité et se heurte à la résistance d'une minorité puissante; mais elle est alors un expédient provisoire, auquel on doit renoncer dès que la situation s'est éclaircie.

Ce petit livre, où se retrouvent toutes les qualités maîtresses de Bauer, — étendue et conscience de la documentation, force de l'argumentation, clarté, vigueur et concision du style, fermeté d'esprit de l'historien et de l'économiste qui s'efforce de bien comprendre le bolchevisme avant de le juger — projette sur la question controversée et obscure de la révolution russe une lumière nouvelle. Au lieu d'apparaître en succession incohérente, les événements de cette immense transformation s'y déroulent en ordre logique avec l'enchaînement rigoureux de phénomènes scientifiques. L'historien, l'économiste et le théoricien marxiste qui sont en Otto Bauer collaborent de la façon la plus heureuse et la plus harmonieuse. C'est à cette harmonie, sans nul doute, qu'est due la richesse d'idées de l'ouvrage; et l'auteur a double

ou triple mérite d'avoir, en un pareil sujet, et dans sa situation personnelle, toujours su se garder de la polémique et rester au niveau de la science. On notera que, par une coïncidence honorable pour les deux auteurs, M. Bauer, dans la première partie de son étude, se rencontre sur bien des points avec M. Pierre Chasles, dont l'ouvrage a été récemment commenté ici [1]. Kautsky [2], qui s'y connaît, après avoir marqué combien le livre de Bauer est nécessaire à l'intelligence non seulement du bolchevisme russe, mais de la position actuelle du socialisme non communiste et de la méthode du matérialisme historique si habilement maniée par l'auteur, le classe, à bon droit, parmi les « œuvres classiques de la littérature socialiste ».

Emile DELAGE.

1. Pierre Chasles : *Le bolchevisme expliqué par l'état social de la Russie.* (Vie des Peuples du 25 juillet 1921).
2. Kautsky. *Un ouvrage sur le bolchevisme* (*Der Kampf*, juin 1920).

A TRAVERS LES REVUES

La question d'Egypte

Dans le numéro d'avril de *Contemporary Review*, S. Rennell Rodd étudie *la situation actuelle de l'Egypte :*

Le sens précis de la protection et du protectorat ne semble pas avoir été défini par le droit international. Généralement on entend ainsi une emprise sur les relations extérieures. Le ministre égyptien des Affaires Etrangères doit en conséquence disparaître : ses fonctions ont donc été assumées par le représentant de la Grande-Bretagne. Cette mesure qui constituait une diminution de l'autonomie de l'Egypte, était le seul changement administratif appréciable. Là où un protectorat a été établi dans des contrées non civilisées, il a été en pratique regardé comme équivalent à l'incorporation dans les domaines de la Puisance protectrice. En Egypte les négociations étaient en cours au moment de la crise avec un Ministre qui dépendait de la puissance occupante et un Prince qui voulait être proclamé Sultan dès son acceptation du protectorat. Les Egyptiens ont depuis soutenu que le protectorat fut une mesure de guerre et que notre entreprise de défense n'avait trait qu'à la guerre actuellement en cours. Les termes de la proclamation ne justifient pas cette interprétation qui n'était manifestement pas celle de la puissance occupante. Tandis que l'opinion en Angleterre considérait que l'Egypte était dès lors indissolublement associée à l'Empire britannique et que dès le début de 1921 M. Churchill la considérait comme incluse dans le « cercle élastique » de l'Empire, en Egypte le mouvement nationaliste croissait en intensité continue. Il avait existé même avant que le pays commençât à sortir de l'oppression qui l'avait conduit à la révolte d'Arabi et la conscience nationale se réaffermit tout d'abord après la première période d'acquiescement tacite ou formel à l'œuvre de régénération. Un saint esprit national, que Lord Cromer regarda un moment comme une heureuse influence, aurait peut-être encouragé la préparation du *self-government*, s'il n'avait pas été adroitement exploité par les adversaires étrangers de l'occupation britannique. De tels mouvements offrent des occassions favorables aux éléments les moins désirables; il s'iddntifia immédiatement avec les intrigues anti-britanniques et fut de temps en temps stimulé par un Khédive hostile pour favoriser ses buts personnels.

Incontestablement nous contribuons nous-mêmes par l'introduction des méthodes d'Occident à former la conscience nationale. Un grand nombre des membres de la classe la plus riche viennent pendant des années en Europe pour suivre leurs études, puis y retournent imbus des idées modernes. Les Egyptiens sont prompts à l'assimilation quoique plus portés à l'adaptation des modes de pensée des Latins qu'à ceux des Anglo-Saxons. Des sentiments ont depuis longtemps mûri en eux auxquels les principes énoncés par le Président Wilson et approuvés par les alliés, ont donné une sanction internationale. Les Egyptiens ont déclaré que l'indépendance que les Alliés avaient accordée à l'Arabie, bien moins développée et civilisée que leur pays, ne pouvait être refusée à l'Egypte qui était déjà à demi-occidentalisée.

Un certain nombre de circonstances se combinèrent pour affaiblir l'autorité de la puissance occupante au regard du peuple. De 1905 à 1920, la proportion des Egyptiens aux Anglais et aux étrangers dans les petits postes avait cru de 5 %. Mais dans les grands postes, la proportion des Egyptiens était tombée de 27,7 à 23, 1 %, tandis que celle des Anglais s'était élevée de 42, 2 à 59,3. Une sorte de droit de prescription s'était en outre établi en vertu duquel les postes tenus par des non Egyptiens, étaient de même occupés en cas de vacance. Tandis que notre but avoué avait été de préparer les Egyptiens au *self-government*, ils se voyaient eux-mêmes exclus des postes que, suivant eux, l'expérience les qualifiait pour occuper. D'autre part, comme leur esprit critique se développait, ils n'étaient pas toujours disposés à admettre que l'emploi de fonctionnaires étrangers avait pour compensation un exceptionnel rendement. Les anciens fonctionnaires anglais d'Egypte avaient les meilleures traditions d'un excellent service. Mais, en croissant en nombre, les éléments anglais tendent à se séparer et à vivre exclusivement dans leurs propres colonies. Après leurs heures de service, qui se limitent à la matinée, ils se retirent dans leur propre centre et restent aussi écartés de la vie du pays que s'ils remplissaient leurs fonctions dans la métropole. De nombreux jeunes Egyptiens, après avoir passé par les Universités anglaises et avoir apprécié l'intimité de la vie anglaise, rentrent chez eux et trouvent le fonctionnaire anglais tout à fait distant. Ils opposent défavorablement leur traitement en Angleterre à l'attitude des Anglais en Egypte. Les nouveaux fonctionnaires n'ont pas toujours le tact indispensable.

De telles influences étaient perceptibles longtemps avant la guerre. On avait demandé pendant cette guerre des sacrifices considérables au peuple égyptien. Les ministres avaient montré un loyalisme de coopération qui méritait d'être amplement reconnu. L'Egypte avait fourni des vivres, de l'équipement, du matériel pour la campagne de Palestine, des corps de travailleurs pour d'autres fronts. A l'armistice, le Ministère déclara que les conditions effectives du protectorat seraient définies avant que la Conférence de la Paix donnât sa sanction aux nouveaux arrangements issus de la guerre. Si, à ce moment là, de raisonnables demandes avaient été accueillies dans le même esprit, il est à croire que leur règlement eût présenté peu de difficulté. On peut aisément comprendre que des hommes d'Etat qui, pendant cinq ans, avaient supporté les charges intolérables de la guerre et étaient alors occupés des problèmes immédiats de la paix, aient cherché à retarder l'examen de ce qui leur paraissait être une question relativement secondaire. L'urgence de la question d'Egypte n'a pas été comprise en dépit de l'insistance du Haut-Commissaire, sir R. Wingate; la sagesse de ses conseils fut démontrée par les malheureuses conséquences de leur rejet. Après la répression du soulèvement de 1919, qui fut déploré par le parti modéré, si la mission d'enquête de lord Milner était partie immédiatement, un règlement eût encore été aisé. Mais, durant les six mois qui, à raison de circonstances diverses, s'écoulèrent avant l'arrivée de la mission, la réaction survint. Des éléments mis se sentant eux-mêmes non soutenus perdirent courage et le groupe modéré s'effaça devant une agitation nationaliste conduite avec une très grande habileté.

Le travail de la mission, ainsi rendu particulièrement difficile, n'en réussit pas moins à rétablir la confiance et les discussions de Londres avec Zaghoul Pacha rapprochèrent les parties bien qu'il y ait lieu de croire que Zaghoul lui-même travaillait en Egypte au rejet des propositions que ses collègues avaient acceptées. Si les conclusions de la mission avaient été acceptées en principe, il n'y a guère de doute qu'un règlement équitable et avantageux s'en fut suivi. Un tel résultat aurait largement contribué à donner au monde musulman confiance dans la bonne volonté des Anglais. Mais, à retarder la solution, les perspectives devenaient moins favorables.

La mission avait un certain nombre de questions importantes à examiner avant de formuler des recommandations. D'abord la demande de retrait du protectorat et de reconnaissance de l'indépendance nationale était-elle appuyée par l'ensemble du peuple? A cet égard, il n'y avait pas de doute. Sur la question générale de l'indépendance il n'y avait pas de modérés. Ensuite, l'évolution politique du peuple égyptien avait-elle fait de suffisants progrès pendant 40 ans de tutelle britannique pour justifier l'institution d'un gouvernement national qui ne pouvait plus être celui d'un autocrate, mais impliquait une assemblée lé-

gislative avec pouvoirs étendus jusqu'à la responsabilité ministérielle ? On répète sans cesse que les Egyptiens ne sont pas aptes à se gouverner eux-mêmes. Ceux qui l'affirment, peuvent en dire tout autant d'autres pays qui ont achevé la conquête de leur autonomie sans que personne ne propose de lui substituer le contrôle permanent d'une occupation militaire. Sans doute la première phase du *self-government* de l'Egypte présentera des difficultés. Des erreurs seront commises et même répétées. Il y a moins de suite dans l'administration. Les Egyptiens auront à recevoir les leçons de l'expérience, mais, sous un régime constitutionnel, ils ne courront certainement pas le danger de retomber sous l'oppression autocratique qui suivit la révolte d'Arabi Pacha. Quelle est d'ailleurs l'alternative ? Nous pouvons sans doute continuer à gouverner l'Egypte militairement contre la volonté du peuple pendant une période indéterminée. Mais ceci exigerait la présence d'une armée considérable et prolongerait les conditions d'agitation qui ont ici amené l'arrêt des affaires avec éventuel danger de protestation et d'intervention étrangère. D'autre part, dernière question, l'indépendance de l'Egypte est-elle compatible avec la sécurité de la vie et de biens de nombreuses colonies étrangères du pays dont l'importance économique a crû grâce à la stabilité des conditions de l'occupation anglaise ? A cette question, une autre peut être opposée. Y a-t-il une raison de craindre quelque danger pour les biens et les intérêts des étrangers dont la prospérité du pays dépend largement une fois que les autres antagonismes et les ressentiments nés de la situation actuelle ont été éliminés ? Enfin, question capitale, les intérêts anglais que la loi de conservation nous oblige à garantir, seraient-ils compromis par l'indépendance ? L'Egypte se trouve par la force des circonstances dans une relation géographique avec l'Empire britannique qui ne peut être ni modifiée ni ignorée. Nous sommes obligés de sauvegarder les communications impériales et, en reconnaissant l'indépendance de l'Egypte, de la garantir contre l'intervention d'une tierce puissance. Cette relation et ce devoir sont pleinement reconnus par les Egyptiens qui comprennent que nous ne pourrons abandonner notre position de *beati possidentes* Cette relation et ce devoir sont pleinement reconnus par les Egyptiens qui comprennent que nous ne pourrons abandonner notre position de *beati possidentes* qu'en vertu d'un accord qui garantira amplement les intérêts de l'Empire. Si une occupation militaire permanente aboutissait au maintien d'une grande force principalement chargée d'assurer dans un Egypte hostile, une force relativement faible pouvait, avec la sympathique bonne volonté d'une Egypte amicale, garder une zône militaire annexe aux conditions d'une alliance avec les facilités nécessaires pour protéger cette artère de communications. La présence de cette force serait une garantie de sûreté pour une Egypte alliée qui pourrait, en cas de nécessité, invoquer son assistance. Son intervention serait, en fait, comme Zagloul Pacha l'a lui-même admis, une suite inévitable de sa présence.

Ces considérations nous conduisaient à recommander un traité d'alliance avec l'Egypte qui garantirait les vues essentielles de chaque partie... ; la déclaration du protectorat ne résolvait pas la question égyptienne. Confiant dans le règlement de la question sur ces principes, le parti modéré reprenait la haute main. Le cabinet Adly Pacha était bien accueilli par les Egyptiens et les Anglais. L'intransigeance de Zagloul Pacha qui, voyant son influence politique s'évanouir, fut effectivement responsable des déplorables émeutes d'Alexandrie, la fit abandonner par la majorité de sa propre délégation. Le Sultan fut, peu de temps après, informé que le gouvernement britannique considérait le régime du protectorat comme inapte à déterminer le rapport de l'Egypte avec la Grande-Bretagne qui se déclarait prête à lui substituer un traité d'alliance. Adly Pacha vint à Londres en Juillet 1921. Mais, en dépit d'une discussion qui se prolongea des mois et des mois, l'accord ne put se faire. Les négociations échouaient finalement sur la question militaire. Les Egyptiens ne pouvaient concilier l'idée de l'indépendance nationale avec la présence au Caire d'une garnison britannique.

L'échec des négociations devait amener de nouveaux troubles et une réaction en faveur des extrémistes. La note du 3 décembre publiée simultanément à Londres et au Caire avec le texte du projet de traité auquel Adly n'avait pu souscrire, fut interprétée par les Egyptiens comme l'ajournement indéfini de tout projet de satisfaction de leurs aspirations nationales et comme équivalant presque à l'annexion. Elle eut un effet profondément déprimant sur les fonctionnaires anglais dont la position avait été suffisamment difficile sous un protectorat qui leur faisait porter des reponsabilités dont ils n'étaient pas en mesure de

s'acquitter tant qu'ils n'avaient en face d'eux que de vieux systèmes du gouvernement.

Adly Pacha démissionna et cependant, grâce surtout à l'attitude conciliante du Haut-Commissaire, les Egyptiens gardèrent une attitude modérée, personne n'étant prêt à tenter de former un gouvernement. Mais l'administration ne pouvait être indéfiniment exercée en dehors de la coopération égyptienne.

Jusqu'alors l'opinion anglaise ne s'était pas encore laissé intéresser. Les vues du Haut-Commissaire n'avaient jamais été placées devant elle: la publication d'un livre blanc contenant sa correspondance vint lui révéler la situation. La sauvegarde des communications impériales, la défense de l'Egypte contre toute intervention ou agression étrangère, la protection des non Egyptiens résidant en Egypte et finalement le Soudan qui, dans les propositions de la mission Milner, avaient été exclus des négociations, sont réservées pour un accord ultérieur après libre discussion et amical arrangement. Sans plus attendre, l'Egypte devient un Etat souverain indépendant et le protectorat britannique prend fin. La loi martiale qui était en vigueur depuis 1914 prendra fin aussitôt que le gouvernement égyptien aura passé une loi *Act of Indemnity* (ratification des actes accomplis par le gouvernement en cas de crise). Ces points réglés, Sarouat Pacha a formé le ministère qui a l'appui d'Adly et de toute l'opinion saine de l'Egypte.

Dans *Fortnighlly Review* d'avril 1922, sir Valentine Chirol examine *la fin de la situation sans issue de l'Egypte.*

Lord Allenby a rendu un grand service à l'Angleterre et à l'Egypte. Il n'a pas encore obtenu, comme certains semblent se l'imaginer, le règlement définitif du problème égyptien, mais il a tiré le Gouvernement de sa Majesté des sables mouvants dans lesquels il s'enlizait depuis la rupture des négociationsde Londres entre Lord Curzon et Adly Pacha et la note « explicative » du 3 décembre. Cette note ne tranche pas la difficulté. La principale objection du premier ministre égyptien Adly, rejetant le projet de traité britannique, était que : « Les clauses relatives au maintien des forces britanniques en Egypte, confèrent à la Grande-Bretagne le droit de maintenir des forces militaires à tout moment sur toutes parties du territoire de l'Egypte et placent à sa disposition toutes les voies et tous les moyens de communication du pays. C'est une occupation pure et simple qui détruit toute idée d'indépendance et va même jusqu'à la suppression de la souveraineté interne ». La note anglaise, impérieuse, intransigeante, développait plutôt qu'elle ne rejetait cette interprétation. Il s'en suivait une situation sans issue. Adly Pacha et tout le Cabinet égyptien démissionnent. Des troubles éclatent qui nécessitent des mesures militaires de répression. Zagloul et quelques uns des extrémistes sont déportés aux Iles Seychelles sans que cette déportation produisit, opportune ou non, la même commotion en Egypte que sa déportation à Malte en 1919. En dépit de son légitime désappointement de l'échec de la mission Adly à Londres, le parti modéré, qu'il avait grandement aide à former, continua d'exercer une influence modératrice sur le peuple égyptien dont la croyance, justifiée par l'événement, était que le Haut-Commissaire cherchait encore des moyens de donner satisfaction aux aspirations nationales et de gagner la confiance de l'Egypte.

Il devait pour cela convertir le Cabinet britannique à des méthodes plus saines et plus conciliantes. Il demanda donc la publication sous forme de *livre blanc*, quoiqu'en une forme imparfaite et fragmentaire, de la correspondance échangée avec Lord Curzon. Puis Lord Allenby insista, non pour la conclusion immédiate du traité, mais pour la déclaration unilatérale par le gouvernement britannique de la suppression du protectorat. Si cette déclaration intervenait, il était permis de croire à la possibilité d'obtenir la coopération égyptienne. Lord Curzon prétexta l'ajournement du Parlement pour rejeter les suggestions de lord Allenby ou tout au moins les ajourner. Le Haut-Commissaire qui, après la démission d'Adly avait engagé des conversations avec Sarouat Pacha et ses anciens et fidèles collègues, revenait néanmoins à la charge. Le 12 janvier, il tirait la morale des désordres qui avaient suivi la déportation de Zagloul. Ils avaient été plus courts et moins graves, disait-il, qu'on aurait pu s'y attendre. Plus d'un Egyptien avait, d'après lui, apprécié correctement la mesure, non comme un acte d'oppression, mais comme le préliminaire nécessaire et désirable d'un effort

final en vue de créer des relations amicales entre l'Angleterre et l'Egypte, relations que les Egyptiens continuent à désirer, quoique leurs espérances aient été jusqu'ici bien peu réalisées. Mais, seule, une promesse d'abolir le protectorat devait retenir leur bonne volonté. Si les espérances de l'Egypte sont une fois de plus désappointées, non seulement il sera impossible d'obtenir un gouvernement égyptien, mais je désespère de l'avenir du pays qui retombera dans une périodique alternance d'émeutes et de répressions, qui feront également du mal à l'Egypte et à la Grande-Bretagne. La fin sera, soit l'annexion d'une contrée violemment hostile qui demandera à être gouvernée par la force, soit même une complète capitulation de la part du gouvernement de sa Majesté. Nous sommes habitués à attendre, du monde entier, l'admiration de notre œuvre en Egypte. Je ne puis imaginer de plus déplorable fin pour elle. Lord Allenby joignait à cette lettre un projet portant en substance la déclaration que devait faire sept semaines plus tard M. Lloyd George et il insistait de « la manière la plus pressante » auprès de l'Autorité britannique pour la signifier au Sultan « sans retard ni modification ». Cependant le premier Ministre se rendait à Cannes. Lord Curzon cherchait encore à gagner du temps en invitant le Haut-Commissaire à envoyer en Angleterre ses deux principaux conseillers, M. Sheldon Amos, un conseiller juridique, et sir Reginald Clayton, du ministère de l'Intérieur, que le gouvernement désirait « entendre personnellement », mais la patience de Lord Allenby était à bout. Il répondit qu'aucun de ces Messieurs ni aucun autre de ses collaborateurs, car tous étaient en complet accord avec lui, n'avaient quoi que ce fût à ajouter aux vues qu'il avait eu déjà maintes fois l'occasion d'exprimer. Il réitérait et développait les arguments qu'il avait déjà présentés et pressait le gouvernement de sa Majesté de la manière la plus expresse « d'abandonner l'espérance de trouver les Egyptiens de quelque classe, parti ou croyance que ce fût qui consentissent à coopérer avec les Anglais, si la politique qu'il recommandait était rejetée. Il concluait en répétant que la seule alternative qu'il pût prévoir eût été de prendre des mesures répressives qui, finalement, nous forceraient à l'annexion de l'Egypte. C'était le 20 janvier. Quatre jours plus tard, un télégramme de lord Curzon montre que même cet appel n'a pas encore touché le Cabinet. Car prétend-il ; « Si l'abolition du protectorat et la reconnaissance de l'Egypte comme Etat souverain sont accordées sans une claire détermination des conséquences, la Grande-Bretagne pourrait se trouver en face de conditions que ni le gouvernement, ni le Parlement ne seraient préparés à ratifier, ce qui, dès lors, amènerait une rupture plus désastreuse encore que celle que lord Allenby prévoyait.

A ce moment, lord Allenby dut présenter une offre de démission, qui manque au livre blanc, mais dont on peut supposer qu'elle prit alors place. Le document qui suit au livre blanc est un télégramme de lord Curzon, priant aimablement lord Allenby de venir immédiatement à Londres pour lui faire part de ses vues tout comme s'il n'en avait pas eu depuis des semaines, ample connaissance. En même temps, le Cabinet faisait publier simultanément au Caire et à Londres un communiqué dans lequel, tout en refusant de céder aux désordres et à la violence, le gouvernement se déclarait prêt à inviter le Parlement à mettre un terme au protectorat, à reconnaître l'existence de l'Egypte comme Etat souverain, à acquiescer à la constitution d'un Parlement égyptien et au rétablissement d'un ministère égyptien des Affaires Etrangères, aussitôt qu'il serait assuré que les conditions suivantes, par lui regardées comme vitales au double intérêt de l'Egypte et de l'Empire, seraient acceptées, savoir : 1° que les communications impériales dont l'Egypte est le maître-nœud, soient assurées: 2° que la Grande-Bretagne garde à la fois le droit et le pouvoir d'accorder aux communautés étrangères d'Egypte, la protection que le gouvernement de ces peuples attend actuellement d'elle; 3° que l'Egypte est garantie contre toute intervention ou agression étrangère, directe ou indirecte. Aussitôt qu'un accord satisfaisant à ces conditions aura été signé entre le gouvernement égyptien et le gouvernement britannique, il n'y aura plus d'hésitation de la part de ce dernier à demander la sanction parlementaire d'un tel accord ».

Lord Allenby pouvait dès lors partir pour Londres avec quelques espérances que l'avis, qu'il tendait enfin à faire prévaloir dans ses dépêches, trouverait une oreille favorable quand il le renouvellerait de vive voix. Le livre blanc se tait sur ce qui se passa entre lui et les ministres durant les dix jours de son séjour à Londres. Il semble que, pendant qu'il était encore en route, plusieurs membres

du Cabinet n'avaient pas perdu toute espérance de s'opposer encore à ses vues. Déjà certains d'entr'eux envisageaient un successeur au poste de Haut-Commissaire au Caire. Ils avaient compté sans le premier Ministre. A la différence de M. Churchill, il ne croit pas que les problèmes de la paix puissent se résoudre par la force seule. On peut douter que, jusqu'à l'arrivée de Lord Allenby, il ait eu le loisir d'appliquer sa pensée à l'étude du problème d'Egypte, tandis que M. Churchill avait eu dès sa visite au Caire l'été dernier, l'occasion d'y réfléchir. Mais en trois entretiens, la conversation de M. Lloyd George fut complète et elle entraîna celle du reste du Cabinet. Le 28 février, le premier Ministre faisait sa déclaration à la Chambre des Communes Suivant la pratique chère à tous les Ministres, il n'admit pas franchement qu'il eût commis des erreurs graves qu'il était désormais résolu à réparer, mais présenta la politique qu'il exposait maintenant comme le développement, non le renversement, de celle de la note anglaise du 3 décembre.

Lord Allenby regagna l'Egypte avec une double autorité, tant à Downing Street qu'au Caire, telle que probablement aucun représentant britannique n'en eut depuis les grands jours de lord Cromer. La situation sans issue qui durait depuis 3 mois avait pris fin. En plein accord avec lord Allenby, Serouat Pacha forme un nouveau ministère. Il eût sans doute été plus fort si Adly Pacha y était entré ; les différents personnels du Sultan Fouad et d'Adly Pacha ne l'ont malheureusement pas permis. Adly n'en a pas moins été en étroite relations avec le nouveau premier Ministre pendant toute la crise et continuera sans doute à lui donner son plein appui. La porte de l'amicale coopération du Haut-Commissaire et du Gouvernement responsable, porte fermée dans l'opinion du nouveau premier Ministre lui-même par la note anglaise du 3 décembre, est maintenant rouverte.

On a dit de divers côtés que seuls les optimistes peuvent espérer une raisonnable attitude de la part des Ministres égyptiens qui, quelle que soit leur inclinaison personnelle, seront soumis au contrôle d'un nouveau Parlement égyptien incapable de posséder une plus grande sagesse politique que par exemple l'Assemblée législative créée au temps de Lord Kitchener. Les critiques de la nouvelle politique signale en outre qu'elle va plus loin que les recommandations de Lord Milner, prévoyant l'acceptation par l'Egypte des sauvegardes requises par la Grande-Bretagne, et, dans le même acte, l'entière suppression du protectorat et la reconnaissance de l'indépendance de l'Egypte. Une fois les concessions faites d'une manière unilatérale, est-il à croire que les Egyptiens accordent aussi volontiers la monnaie d'échange à demander ultérieurement ? On peut répondre qu'en tous cas le traité prévu par Lord Milner aurait été soumis à une Assemblée égyptienne élue expressément en vue de sa ratification et que le danger de rejet eût été assurément plus grand dans une assemblée qui n'aurait été en aucune manière responsable des négociations que dans le cas d'un traité conclu par des ministres négociant sous la responsabilité d'une assemblée, exerçant sur eux le contrôle parlementaire. Le règlement final doit dépendre entièrement de l'atmosphère dans laquelle il sera négocié et cette atmosphère sera déterminée en Egypte par le degré de confiance qui sera fait à l'honnêteté des intentions du gouvernement britannique. Il y a eu malheureusement dans le passé beaucoup d'évènements de nature à ébranler cette confiance, rien peut-être n'est mieux en mesure de la rétablir que l'attitude prise par Lord Allenby lui-même. Le caractère joue un grand rôle en Orient et Lord Allenby a montré lui-même, pendant toute la crise, qu'il était un homme de caractère aussi bien que le jugement en engageant son avenir et sa réputation dans le conflit. Rien ne sera plus de nature à rallier l'opinion égyptienne de la politique du Haut-Commissaire que le mot de M. Lloyd George déclarant expressément « bas les mains » aux Puissances étrangères. Si l'autorité britannique doit être écartée ou relâchée, les puissances étrangères doivent être assurées qu'une Egypte qui se gouvernera elle-même peut lui donner elle-même ses sauvegardes ; si elle ne peut les leur accorder, il n'y aura pas réellement d'indépendance de l'Egypte.

A raison de la nonchalance ou de l'inaptitude des Egyptiens à exercer les plus hautes formes du commerce, de l'industrie et de la finance, ils dépendent jusqu'à présent des grandes communautés étrangères qui ont pris racine sur leur territoire pour toutes les fonctions multiples et compliquées de la vie économique. Ces communautés étrangères perçoivent une taxe, peut-être excessive, sur la richesse naturelle de l'Egypte qui est principalement agricole, mais, sans eux,

la richesse qu'elle produit serait d'aussi peu de valeur qu'une cargaison de lingots d'or pour l'équipage d'un navire qui manquerait d'eau. Ainsi, directement, l'avertissement de M. Lloyd George a été adressé aux Égyptiens eux-mêmes, mais dans la forme la moins calculée pour blesser leur sensibilité, maintes fois excessive. C'est leur rappeler que leur propre intérêt est dans l'étroite coopération de l'Egypte et de la Grande-Bretagne. Il reste actuellement aux Egyptiens à justifier qu'ils méritaient le régime qui fait de leur pays un Etat independant et souverain, régime dont ils n'avaient jamais plus joui depuis que la dernière de leur longue suite d'anciennes dynasties s'était effondrée au VI^e^ siècle avant Jésus-Christ, date où l'Egypte avait passé sous la domination des Perses.

La *Revue de Paris*, du 1^er^ avril 1922, précise ainsi *l'aspect actuel de la question d'Egypte* :

La solution semble encore incertaine, du moins assez lointaine. Quelles seront les dispositions de la prochaine Assemblée législative? Comment les représentants de l'Angleterre et de l'Egypte envisageront-ils les trois questions essentielles de l'occupation militaire de la vallée du Nil, du Soudan, des Capitulations? L'opinion égyptienne telle qu'elle se révèle dans les journaux et dans les discours des chefs nationalistes semble résignée à admettre l'occupation militaire de la vallée du Nil, mais elle demande que les troupes britanniques restent cantonnées au delà du canal.

La question du Soudan oriental n'est pas plus facile à résoudre. Cette immense région, depuis plus de soixante ans possédée par l'Egypte, a été reconquise de 1896 à 1898 sur les Madhistes par une armée composée pour la majeure partie des troupes égyptiennes et placée, aux termes de l'accord anglo-égyptien de 1899, sous le *condominium* de la Grande-Bretagne et de l'Egypte. Elle est depuis lors administrée par un gouverneur général nommé sur la recommandation du gouvernement britannique. Ce fonctionnaire qui, bien entendu est un Anglais, exerce le pouvoir législatif et exécutif en toutes matières sous le contrôle de l'agent britannique du Caire et du président du Conseil des ministres égyptiens. Nul consul, vice-consul ou agent consulaire n'est accrédité sans le consentement préable du gouvernement britannique. Tous les services sont dirigés par des Anglais...

.....Pour que la production du Soudan soit assurée, pour qu'elle se développe en même temps que le nombre de ses habitants et puisse satisfaire à leurs besoins sans cesse accrus, il faut que l'irrigation y soit organisée dans toute les régions où elle est possible. Les Egyptiens ont toujours envisagé cette perspective avec appréhension.

Les eaux dont dispose la basse vallée du Nil ne sont point surabondantes. Elle souffre parfois cruellement de leur insuffisance. Le jour où le fleuve servirait à fertiliser les plaines immenses du Soudan, le Said et le Delta seraient en proie à la faim. Les nationalistes revendiquent donc pour l'Egypte ce qu'ils considèrent comme sa dépendance naturellement nécessaire. Les Anglais visent au contraire à supprimer la fiction du condominium et à posséder le Soudan oriental sans partage.

Enfin, bien des difficultés demeurent à propos des Capitulations et de la réforme judiciaire. On sait qu'en vertu de traités conclus avec la Sublime Porte et dont les dispositions ont été étendues par la coutume, les sujets de la plupart des Etats occidentaux et leurs protégés jouissent en Egypte de l'exemption des impôts personnels et d'une certaine exterritorialité grâce à laquelle ils échappent à la plupart des lois locales et sont placés dans une large mesure sous l'autorité directe de leurs consuls pour ce qui concerne la justice et la police. Des tribunaux institués en 1875 et dénommés « mixtes » parce qu'ils sont composés pour environ les deux tiers de juges choisis dans les pays signataires des Capitulations et, pour le surplus, d'indigènes, ont hérité de la majeure partie de la juridiction des consuls. Sauf certaines exceptions, les lois ne sont applicables aux étrangers capitulaires qu'après avoir été approuvées par la Cour d'appel mixte. Un projet de réforme judiciaire, élaboré en 1920 par le *Foreign Office* et qu'il a soumis à la plupart des Etats intéressés, remettait ce droit de veto au haut commissaire britannique. Ces dispositions attribuaient en revanche aux tribunaux mixtes toute la juridiction qu'exercent encore actuellement les consulats. Les repré-

sentants des Egyptiens accepteront-ils ce projet même sérieusement amendé? et quelle sera l'attitude des États qui ont signé les traités perpétuels qui forment la capitulation?

L'auteur anonyme conclut :

Le gouvernement et l'opinion publique britanniques semblent sincèrement décidés à respecter la volonté énergique et tenace des Égyptiens et à les laisser se gouverner eux-mêmes. C'est ce qu'exprime la déclaration faite par lord Allenby. Mais avant de tirer des principes posés toutes les applications pratiques, les Anglais veulent des garanties. Les obtiendront-ils? On peut l'espérer à condition que par garanties, ils n'entendent pas la continuation de la mainmise de l'autorité militaire sur l'Egypte.

Nous croyons que la grande majorité des Égyptiens instruits qui ont passé l'âge des illusions, désirent la fin prochaine de l'agitation qui bouleverse le pays depuis plus de trois ans et qu'il leur paraît d'autant plus dangereuse qu'elle pourraît un jour être utilisée non seulement contre les étrangers, mais aussi contre la classe possédante, le jour où la lutte serait portée sur le terrain de la politique intérieure et des revendications sociales. Ces hommes comprennent que l'Angleterre est un hôte avec lequel il faut compter et qui ne se laisserait pas congédier sans rien recevoir : ils sont donc opposés à la politique du tout ou rien. Mais il reste à savoir s'ils auront le courage de leur opinion et s'ils sauront la défendre et persuader la foule des simples et des ignorants. Le problème égyptien n'a pas encore été l'objet d'un règlement définitif, Les événements qui viennent de s'accomplir, si importants qu'ils soient, marquent une étape.

Brigands Napolitains d'autrefois

Le Secolo XX *du* 1er *avril publie une brève étude de M. Angelo Ottolini sur les brigands qui ravagèrent le royaume de Naples au commencement du* XIXe *siècle lorsque les Français occupaient l'Italie et sur les bandes qui se levèrent après 1860, aux premiers temps du royaume d'Italie. Ces hommes soutenaient les Bourbons détrônés.* Le Secolo XX *est une revue d'opinion radicale.*

Si on examine l'histoire de l'Italie méridionale, on verra que la femme ne fut jamais étrangère aux entreprises des brigands. Beaucoup de femmes collaborèrent aux expéditions sanglantes du cardinal Ruffo en 1799, aidèrent les bandes commandées par Proni, Scierpa, Fra Diavolo, de Cesari et Mammone. Ce Mammone, qui se mit à la tête du mouvement de Sora, fusilla plus de cent prisonniers de guerre, saccagea et incendia à lui seul plus de terres et de châteaux que tous les autres chefs de bandes réunis. Il enfermait dans d'horribles cachots ses victimes, inventait des tourments et des supplices nouveaux, s'habituait au sang en buvant celui qu'on lui tirait ou qu'on tirait à ses compagnons lorsqu'une saignée était nécessaire, mangeait devant des têtes coupées, buvait dans un crâne humain et se réjouissait des plaintes des torturés. Il était suivi d'une troupe de femmes orgueilleuses de servir à ses plaisirs.

Le brigandage continua sous le règne de Joseph Bonaparte et de Joachim Murat. En Basilicate dominaient Taccone et Quagliarella, dans les deux principautés Lorenziello, dans le district de Castrovillari et dans les montagnes de Calabre Parafante, Benincasa, Nerallo, Giurato, etc.., dans les bois et les montagnes de Mongiana et d'Aspromonte Paonese, Mazziotti, Bizzarro, dans les Abbruzzes Antonelli, Fulvio Anieri, Basso-Tomeo, qui se faisait appeler le roi de la campagne. Tous étaient aidés par des femmes. Bizzarro battait la campagne avec sa femme et se servait de gros chiens dressés pour donner la chasse aux soldats qui le recherchaient. Dans un moment de colère il lança contre un arbre son petit enfant qui venait de naître, parce qu'il craignait d'être signalé par ses vagissements aux hommes qui le poursuivaient. Alors sa femme se fit justice elle-même. Elle attendit que le brigand s'endormît ; elle prit le fusil et le tua. Puis, elle osa se présenter aux autorités de Mileto, pour réclamer la prime promise à qui tuerait Bizzarro. La somme lui fut payée ; elle se remaria et devint honnête...

Le brigandage reprit dans le midi de la Péninsule après que les Bourbons eurent été chassés et que le royaume de Naples fut entré dans la nouvelle Italie. Les légitimistes soulevèrent partout de nouvelles bandes.

Ces bandes se jetèrent dans les Abruzzes, parcoururent Tagliacozzo, Petrella, Curcumello, etc., imposèrent des rançons, vécurent de rapine. A Tagliacozzo, les chefs de bandes Giorgi et Luvara, aidés par les femmes et les prêtres, échappaient à la poursuite des milices italiennes. De nouvelles bandes sorties de l'Etat pontifical et guidées par le fameux Schiavone se jetèrent dans la Terre de Labour. Schiavone s'appelait Luigi Alonzi. Mauvais soldat de l'armée des Bourbons, puis garde-forestier dans le pays de Sora, il se fait connaître par sa vie déréglée et par des actes de tyrannie inouïs. Objet de terreur dans sa ville natale pour les vexations et les extorsions dont il se rendit l'auteur, il fut récompensé par François II de Bourbon et placé à la tête de brigands avec le titre de lieutenant-général. Il fut un des premiers à s'acheminer vers la montagne et à lever l'étendard de la révolte contre le Gouvernement national. De caractère violent, féroce, d'aspect sauvage, il jetait partout la terreur. Il forma une bande dépassant deux cents hommes qui domina la forêt de Castro et les villages environnants. Il eut même l'audace d'écrire au colonel des troupes italiennes qu'il devait abandonner la lutte et s'en aller ailleurs. Il était aidé dans son œuvre par des femmes qui étaient en communication directe avec le comité bourbonien résidant à Rome et qui massacraient les soldats italiens en les attirant à des rendez-vous. Avide d'argent, il avait rassemblé de grosses sommes, et les tenait cachées au fond d'une grotte dans la maison d'une femme à Scilli.

Partout, dans l'ancien royaume de Naples le brigandage reprenait.

Les grosses bandes arrivaient jusqu'aux portes de Naples. Une bande conduite par Cipriano La Gala, assassin évadé des galères, puis agent de François II et nommé général, se déguisa en garde nationale, entra un soir à Caserte et ouvrit la prison. Parmi les prisonniers, fut délivré le propre frère de La Gala, Giona, qui était spécialement, chargé de la discipline dans la bande et la maintenait férocement, punissant toute infraction de coups de verge sur les épaules nues jusqu'à ce que le sang vint et que la peau s'enlevât par morceaux. On donna l'alarme et la milice civile accourut. Mais, après une courte lutte, les brigands forcèrent le passage et regagnèrent la montagne, sains et saufs.

D'autres bandes parcouraient le pays. Elles étaient formées de voleurs et de femmes perdues auxquels s'unissaient des vagabonds et d'anciens soldats de l'armée bourbonienne. Les comités légitimistes leur distribuaient des armes, de l'argent et des signes de ralliement : bagues de zinc, boutons portant une couronne ou un poignard et la devise : Fac et spera.

A Ripacandida, sous la direction de Carmine Donatelli, surnommé Crocco, assassin et voleur, sorti des galères, qui avait pour lieutenants deux ou trois autres voleurs et assassins décorés du grade de colonel ou de major, une troupe de quatre cents brigands saccagèrent les maisons les plus riches, puis allèrent occuper Ginestra et Venosa[1] déjà soulevées et continuèrent leur marche jusqu'à Melfi où Crocco, pour ses exploits, fut accueilli avec une pompe triomphale. Le brigand se rendit à la cathédrale et, entre trois prêtres, rendit grâce à Dieu et à la Vierge des victoires accordées à ses armes. Puis il sortit de l'église et imposa de grosses rançons aux habitants sous peine de mort pour qui tarderait à payer.

Un autre chef de l'armée bourbonienne fut le catalan José Borjès.

Débarqué sur la plage de Brancaleone en Calabre avec quelques officiers espagnols et napolitains, il ne trouva que des bandes de brigands alors qu'il espérait que le pays était en complète révolution et que les habitants du royaume restaient très fidèles au gouvernement des Bourbons. Déçu et découragé, il employa tous ses soins à éviter les rencontres avec les gardes nationales et avec la troupe, dans l'attente des forces insurrectionnelles qui n'arrivaient jamais. Dans le bois de Lagopesole, il s'unit à la bande de Crocco et soutint avec elle plusieurs combats contre les Italiens. Enfin, écœuré par ses compagnons, ne voulant pas devenir un voleur et un assassin, il se dirigea vers l'Etat pontifical ; mais il fut pris à Tagliacozzo par les bersagliers et fusillé...

Dans la province de Bénévent passaient les bandes à cheval de Caruso et de Schiavone ; elles étaient aidées par des femmes, qui leur

1. C'est Venouse, la patrie d'Horace.

apportaient des vivres et du vin en abondance et passaient joyeusement avec les brigands plusieurs heures du jour et de la nuit. Lorsque Caruso se voyait cerné, il ordonnait à un groupe de ses hommes et à sa maîtresse de se placer bien en vue sur une petite hauteur, puis, avec le reste de sa bande, il s'embusquait derrière un repli de terrain, près duquel les soldats devaient passer.

Auprès de ces brigands, les femmes étaient nombreuses. Le brigand Crocco avait plusieurs maîtresses, parmi lesquelles Marianna Oliverio, qui fut condamnée à vingt ans de bagne, Maria Tardugno et Filomena Pote condamnées à quinze ans. Le brigand Michele Puppiello avait pour maîtresse Carolina Casale de Cervinara, qui, étant enceinte de quatre mois, fut prise dans un combat sur le Mont Cavallo le 11 mars 1868. Le chef de bande Francesco Guerra, un des derniers chefs du brigandage, vivait au maquis avec Michelina de Cesare et fut tué avec elle au pied du mont Marone, le 30 août 1868, dans un combat de nuit... Le brigand Curci avait avec lui Giuseppina Spina et il la tua de ses propre mains... Tous ces hommes avaient avec eux plusieurs femmes prêtes à souffrir pour eux toutes les aventures et à braver la mort.

P. R.

Mazzini et l'Angleterre.

A propos de lettres récemment publiées, Mme Angelina Tommasi fait dans la *Nuova Antologia* du 16 mars un exposé de la vie de Mazzini en Angleterre. Elle rappelle l'amitié de Mazzini pour plusieurs familles anglaises, notamment pour les Carlyle :

Mais la famille qu'il aima le plus fut la famille Ashurst « chère, bonne et sainte famille » comme il l'appelle, « qui m'entoura de soins si affectueux que j'oubliai parfois l'exil, si ce n'est la mémoire des miens morts sans que je fusse à leurs côtés ». Une des filles, Caroline, épousa justement un ami de Mazzini, James Stansfeld. Elle était pour Mazzini un type idéal de féminité; une autre, Emilie, épousa Hankes, puis elle divorça et épousa Venturi, un Français simple ouvrier, mais qui sut donner à sa femme intellectuelle et cultivée le bonheur qu'elle avait cherché en vain dans son premier mariage. Emilie unit à une force logique toute masculine une profonde intuition féminine, et elle eut un caractère si équilibré que Mazzini lui écrivit souvent pour lui demander de la résistance morale et du courage, tandis qu'il demandait à Caroline du repos pour son esprit fatigué et à Madame Ashurst sa bénédiction maternelle. Je ne nommerai pas tous les membres de la famille à qui Mazzini écrivait avec tant de tact et de finesse qu'ils ne pouvaient deviner lesquels d'entre eux étaient préférés. Je rappellerai pourtant encore William Ashurst, un de ces hommes qui travaillant activement dans l'ombre et qui réussit à fonder avec Stansfeld, avec Taylor avec Shaen la « Ligue internationale du Peuple » et plus tard « l'Association des amis d'Italie »...

Ce fut Emilie qui exerça sur Mazzini l'influence la plus forte. Mazzini eut pour elle une véritable prédilection fraternelle et elle comprit assez son esprit pour devenir la meilleure autorité de son credo politique et religieux. Cette influence bienfaisante et reposante, Mazzini la reçut de ses amis Ashurst, qu'il aimait tant, et aussi de tout ce milieu anglais de pure et large hospitalité et du pays même plein d'un tranquille bien-être et d'une saine vigueur comme la verdure luxuriante de ses grasses prairies...

Les lettres aux Ashurst forment un magnifique journal de l'évolution psychologique et politique de l'Italie après 1840. Mazzini y apparaît, tantôt fort et plein de confiance, tantôt découragé et triste, mais toujours sensible aux affections douces et familières qui apparaissent fortes et tenaces dans son âme dès qu'il écrit à l'un de ses amis.

« Je regrette, écrit-il à Elise, de ne pas mieux connaître votre langue, car je dois vous dire que, si j'écrivais bien, le seul jugement qui puisse m'apporter une consolation infinitésimale, mais enfin une consolation, est celui des femmes, ou au moins des rares femmes que j'estime ».

Et à Caroline :

« Encore un mot aujourd'hui, chère Caroline. Etre avec vous me semble la seule douce chose de la vie. Vous écrire, à vous, à Emilie, à toute votre cercle affectueux, c'est pour moi comme l'abandon d'un enfant malheureux dans le sein de sa mère. Mais ne vous méprenez pas, je ne suis ni abattu, ni lâchement mélancolique ».

Et il continue, en faisant allusion aux mouvements de Milan en 1853 :

« Je souffre pour la chose en soi, car bien que peu de gens le comprennent ou le croient, elle fut très près de s'accomplir. Vingt-quatre heures de résistance à Milan auraient tout fait. Un feu universel dans toute l'Italie et vingt-quatre heures de résistance ont dû être subordonnées à de si petites circonstances. Vous saurez tout plus tard et vous verrez que je n'ai été ni un fou, ni un rêveur comme toute l'Italie le croit aujourd'hui. Dans l'impossibilité où je me trouve d'expliquer et de dévoiler les événements, toute part active dans la direction est finie pour moi, individuellement. En conséquence, je donnerai immédiatement ma démission, je dissoudrai le Comité national, je remettrai tous les pouvoirs à la Direction centrale à Rome et j'en sortirai »...

La question romaine, la plus sérieuse pour lui après celle de l'unité, l'agite et le fait douter de lui-même. Il écrit à Emilie le 2 mars 1849 :

« Je pars cette nuit pour Rome, j'ai toutes vos lettres jusqu'au 22 février 1849, mais il m'a été impossible d'écrire. Je vous écrirai de Rome et, de toutes façons, vous recevrez de moi des journaux. Je suis en bonne santé, mais plutôt mélancolique et sans aucune sensation de force au-dedans de moi, et je désire l'action matérielle sur les barricades ou ailleurs plus que toute autre forme d'activité. Ici la rencontre ne paraît pas encore prochaine, parce que nos hommes maintiennent leur position sans qu'il y ait d'avance du côté opposé. Mais je ne crois pas que le mois s'achève avant que la crise éclate. Tous, l'Autriche, Naples, la France, l'Angleterre, semblent être contre nous, mais nous ferons tout ce que nous pourrons. La presse étrangère nous est honteusement hostile, tous les articles que je vois par hasard dans vos journaux sont un tissu de mensonges ».

Cette correspondance met particulièrement en lumière le contraste entre la volonté de Mazzini qui médite l'action et l'inerte mollesse de la classe moyenne italienne qui laisse perdre malheureusement les plus belles dispositions de peuple. C'est une idée qui tourmente Mazzini et l'exaspère.

« Ce qu'on appelle la classe intellectuelle est rongée par le scepticisme, les espérances trompeuses, les faux calculs et l'inertie obstinée de Medici et des hommes d'armes... La faveur dont jouit l'alliance autrichienne et l'action com

binée de la France et de l'Angleterre contre la Grèce aggravent la situation. J'ai des moments de véritable désespoir. Pourtant, je ne suis pas un maniaque impatient de l'action à tout prix et si je trouvais leur raisonnement juste, si je voyais que la masse du peuple n'est pas préparée à la situation, je me sentirais certainement résigné, et je me mettrais à écrire, à imprimer des livres, à faire l'éducation du peuple ; mais la masse du peuple est bonne, elle a bonne volonté, elle est prête, et, si je pouvais me trouver parmi elle librement et être partout en même temps, je la guiderais et puis je penserais au reste. Mais je suis loin, incapable d'agir si ce n'est par le moyen d'intermédiaires, par le moyen de cette classe même qui offre tant de résistance ».(*De Suisse ou de la frontière italienne*, 5 mai 1854. *A Emilie*).

Il porte en lui la ferme conviction que :

« l'insurrection de l'Italie est un acte relativement facile maintenant que l'idée s'est répandue dans les masses, et il est amer, dit-il, de les voir entravées par mes meilleurs amis, par ces hommes même que je croyais avoir acquis la conscience de la force italienne à Venise, à Rome et ailleurs ». (*A Caroline, de Suisse*, 22 février 1853).

Ces hommes, Mazzini les juge faibles, d'intelligence médiocre, incapables de tirer parti du moment fatal en faisant levier sur le peuple.

De là ce besoin d'action insatisfait qui l'unit en esprit avec Garibaldi dans le désir angoissé d'atteindre son but si longtemps désiré. Lui qui, aux esprits communs, est apparu comme un penseur solitaire, séparé du monde, éloigné de tout frémissement de vie réelle, il veut mourir, « le drapeau vert-blanc-rouge sur la poitrine et non d'une attaque de paralysie, parmi ses papiers et ses livres ». (*A Caroline, de la frontière italienne*, le 2 février 1853).

Toutes ses lettres anglaises aux expressions incisives et sculpturales palpitent de vie et d'ardeur à toute allusion à la question nationale comme le pouls du malade qui s'accélère dans l'attente de la crise, la crise qui vient couronner les efforts des audacieux et des héros, réalisant finalement le grand rêve de Mazzini : l'unité de l'Italie.

Il y a bien d'autres traits intéressants dans ces lettres, par exemple ses appréciations sur les Français, toujours à propos de la République romaine.

« Les Français ont décidé que la République ne bougera pas tant qu'elle ne sera pas frappée d'apoplexie; quant aux autres sortes de morts : mort lente par phtisie, mort par honte etc... nous avons aboli tout cela. Ils sont malmenés, battus, insultés à droite et à gauche au nom de la République, ils combattent contre les républiques, ils sont privés de la liberté de la presse, du droit de réunion, leurs soldats rouges, au nom de la liberté du vote, sont envoyés en Afrique, leurs héros, les fondateurs de la République languissent à Doullens, Vincennes, au Mont Saint-Michel, sont déportés, sont tués, les élections de la Saône-et-Loire supprimées, leur diplomatie est liée à l'Autriche en Suisse ».

Ses jugements sur la politique anglaise sont aussi très libres. Mazzini demandait que le peuple romain fût laissé libre d'accepter ou de repousser le pape.

« L'Angleterre devrait insister aujourd'hui pour que le peuple pût choisir librement son gouvernement. La France l'avait solennellement promis, et c'est une honte pour l'Angleterre de permettre à la France de s'installer à Rome comme une puissance conquérante.

« Mais qui peut attendre de la générosité de votre gouvernement? Toutefois, faites que nos amis fassent ce qu'ils peuvent. Ici, l'opinion est si unanime que, si elle était consultée, elle ne permettrait plus au pape de revenir ».

Le 6 août 1849, Mazzini écrivait à un autre ami :

« L'Angleterre n'a pas senti que la lutte à Rome servait à trancher le nœud gordien de la servitude morale à laquelle elle a vraiment opposé ses sociétés bibliques, ses alliances chrétiennes et évangéliques, et qu'à Rome était sur le point de s'ouvrir, si elle avait prêté un bras fraternel, une large route pour la pensée humaine. Elle n'a pas compris que la parole courageuse ; respect à la liberté de penser, opposée au langage hypocrite du Gouvernement français, aurait suffi à inaugurer l'ère d'une nouvelle politique religieuse et à lui donner un ascendant décisif sur le Continent ».

Il écrivait à Elise :

« La véritable cause de l'enthousiasme soulevé en Angleterre par les réformes faites ou projetées par le Pape est celle-ci : ils ne nous estiment pas, ils ont pitié de nous. Leurs sentiments envers nous sont tous nourris de charité chrétienne; la charité, chose divine lorsque le Christ en parle pour la première fois, est une chose honteuse aujourd'hui, suivant mon propre sentiment. Ils désirent sincèrement que nous soyons mieux nourris, mieux habillés, mieux logés, que nous vivions plus confortablement dans l'ensemble. Quant à l'Unité, à la Nationalité, mission à accomplir en Europe et pour l'Europe, elles sont traitées comme des rêves auxquels nous n'avons pas droit ».

On trouve dans une lettre de Manchester (1840) :

« J'en veux à mort à vos compatriotes. Je ne peux rencontrer aucune de mes relations anglaises sans les entendre se réjouir et me féliciter. Ils disent : « Voyez un peu le Pape ! Le Pape a pardonné, le Pape a diminué l'impôt sur le coton et la soie grège. Donc, vous pouvez vous sentir heureux. Le jour lumineux de la régénération italienne est commencé »; et autres phrases de journaux. Comme si nous pouvions nous vêtir l'âme de coton et de pardon accordé pour les péchés faits par les autres peuples ».

P. R.

Le Gérant : A. Bière.

Bordeaux. — Impr. J. Bière, 18-20-22, rue du Peugue.

Le 1er et le 16 du mois

LE CRAPOUILLOT

Revue Parisienne illustrée

Directeur : Jean GALTIER-BOISSIÈRE

Est un organe jeune, vivant, combatif : Ancien journal de tranchée, le *Crapouillot* a su, en deux ans, conquérir Paris avec une formule de revue absolument originale :

Le *Crapouillot* publie, tous les quinze jours, une copieuse livraison illustrée comprenant une nouvelle ou un chapitre de roman, des poèmes, des articles de fond sur l'**Art**, les **Lettres**, le **Théâtre**, le **Cinéma**, et l'analyse de toutes les expositions, de tous les livres, de toutes les pièces et films qui font sensation à Paris.

Toute personne cultivée qui veut suivre le mouvement artistique et littéraire, « se tenir à la page », **DOIT** s'abonner à cette revue et posséder dans sa bibliothèque sa collection complète d'une haute tenue littéraire et d'une grande valeur artistique.

LE CRAPOUILLOT

a réuni dans sa collaboration

L'ÉLITE D'UNE GÉNÉRATION :

ALEXANDRE ARNOUX *(l'auteur « d'Indice 33 ». Prix de la Renaissance)*, ROLAND DORGELÈS *(« Les Croix de bois », prix Vie Heureuse)*, JEAN BERNIER *(« La Percée », prix Clarté)*, JEAN GALTIER-BOISSIÈRE *(Loin de la Riflette)*, FRANCIS GARCO *(L'Équipe)*, PIERRE MAC-ORLAN *(La Cavalière Elsa)*, LOUIS-LÉON MARTIN *(Tuvache)*, JEAN-LOUIS VAUDOYER *(Le dernier Rendez-vous)*, EMILE HENRIOT *(Les Temps innocents)*, HENRI BÉRAUD, *(Le Vitriol de Lune)*; DOMINIQUE BRAGA, PAUL REBOUX, ANDRÉ WARNOD, RENÉ KERDYK, MARCEL BERGER, etc...

En dehors de ses livraisons littéraires le « Crapouillot », la plus vivante des revues parisiennes illustrées, s'est fait connaître par ses célèbres **numéros spéciaux** *dont certains* : « Le Crapouillot-pastiche », « Le Crapouillot de l'An 3000 », « Le Cinéma », « La Mode », « La Gastronomie », *ont obtenu d'énormes succès de librairie. Tout nouvel abonné qui souscrit à la collection de paix reçoit toutes ces remarquables livraisons ainsi que les numéros spéciaux des* **salons**, *très recherchés des amateurs pour leurs nombreuses reproductions.*

LE CRAPOUILLOT APPORTE A L'ÉTRANGER

L'AIR DE PARIS

LE CRAPOUILLOT : 3, place de la Sorbonne, PARIS

Abonnement d'un an (24 nos à **1** fr. **50** et **2** fr.; spéciaux à **3** et **5** fr.)
France : **30** francs. — *Étranger* : **40** francs.

COLLECTION RELIÉE, sous cartonnage artistique, des **TROIS ANNÉES PARUES : 3** forts volumes-albums copieusement illustrés.
France : **100** francs. — Étranger : **110** francs.

- - LIBRAIRIE STOCK - -

DELAMAIN BOUTELLEAU & Cie — PARIS

155, rue Saint-Honoré (Place du Théâtre-Français) Chèque postal 29.360

LA PLUS GRANDE, LA MIEUX ORGANISÉE ET LA MIEUX SITUÉE DES LIBRAIRIES DE PARIS

Tous renseignements et commodités

TOUS LES LIVRES -- OUVRAGES RARES
RELIURES
SERVICE D'EXPÉDITIONS RAPIDES

Province et étranger

En se recommandant de la VIE DES PEUPLES
demander le service gratuit du

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA LIBRAIRIE STOCK

qui renseigne impartialement le plus souvent par ANALYSES, sur la production trimestrielle de la librairie française.

EDITIONS STOCK

7, rue du Vieux-Colombier. — PARIS

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Collection « LES DOCUMENTS DU TEMPS »

J. M. Keynès : *Nouvelles considérations sur les Conséquences de la Paix*, (un volume, **6.75**). — Maxime Gorki : *Ecrits de Révolution*, (un volume, **6.75**).

Dans la « BIBLIOTHÈQUE COSMOPOLITE »

St. Ed. White : *Terres de Silence*, 8e édition, (1 vol. **5.75**). — Tolstoï : *Guerre et Paix*, seule traduction littérale et intégrale d'après les manuscrits originaux, (6 vol. ch. 400 pages à **5.75**, le vol.). — O. Wilde : *La Maison de la Courtisane*, (1 vol., **5.75**). — *Théâtre*, (3 vol., **5.75**, le vol.,) etc... En préparation : Tourgueneff, *Roudine*. — Andersen, *Contes*, traduction nouvelle.

ROMANS

Marguerite Comert : *Mes Images*, (1 vol., **5.75**).— Prix Northcliffe. — *L'Epithalamé* : roman par Jacques Chardonne, (2 vol. ens., **11.50**).

Collection « LES CONTEMPORAINS »

Œuvres et Portraits au XXe siècle. — Chaque petit volume, du prix de **1 franc**, contient une œuvre significative, une notice et un portrait. — André Salmon : *Prikaz*. — Max Jacob : *Le Cornet à Dés*. — Elie Faure : *Les Constructeurs*. — François de Curel : *Le Solitaire de la Lune*. — Prochainement : Œuvres de MM. Cocteau et Giraudoux.

THEATRE

Erieux. — *Théâtre Complet* T. III : *Les Trois Filles de M. Dupont ; Résultat des Courses*, (1 fort vol., **9 francs**). — Edmond Sée : *Un Ami de Jeunesse*.

COLLECTION NOUVELLE DE LA FRANCE DRAMATIQUE

Mademoiselle Pascal, de Martial Piéchaud, **1.50**. — *La Dame de Bronze et le Monsieur de Cristal*, d'Henri Duvernois, **1 franc**. — *Aimer*, de Paul Géraldy, **1.50**. — *Le Débat de Nicolazic*, mystère d'Henry Ghéon, **1.50**. — *Beethoven*, de René Fauchois, **1.75**. — *L'Heure du Berger*, d'Edouard Bourdet, **1.50**. — *Pierre Dupont*, de Lucien Descaves, **1 franc**, etc...

LIVRES NOUVEAUX

Jean Nesmy. — *Les Quatre Saisons de la forêt* (Bernard Grasset, éditeur).

Ce livre a été publié ici même et il est inutile de rappeler sa poésie puissante, sa forme à la fois si somptueuse et si nuancée et cette qualité particulière, nouvelle dans la littérature : le lyrisme fondé sur la connaissance. Pour la plupart des poètes de la nature, la forêt est un cadavre odorant et frais, un asile de calme. Pour M. Nesmy, c'est un monde vivant, frémissant où des consciences troubles encore ou presque claires rencontrent, se mêlent ; âmes dormantes des grands arbres, âmes chaudes des oiseaux, esprit vif ou ardent des petites bêtes des bois. On sent dans ce livre la qualité de ces âmes diverses et le mélange de ces clartés inégales donne des sensations encore inexprimées.

Tristan Bernard. — *Le Jeu de Massacre* (Flammarion, éditeur).

Ce sont des petites histoires, des silhouettes rapidement tracées, des êtres neutres continuellement « agis » par des forces supérieures, des individus sans forme et sans force, simplement des morceaux de foule. De nouvelles illustrations à la philosophie de Tristan Bernard, philosophie du médiocre, différente de toute grandeur.

André Hallays. — *Jean de La Fontaine.* (Parrin, éditeur).

M. Hallays, voyageur raffiné, qui tire des plaisirs si délicats des paysages et des châteaux de France, publie un livre qui n'est pas une étude érudite, mais un voyage à travers la vie de La Fontaine. Le récit est léger, gracieux, plein de charmes : les vers de Clymène, de la Nymphe de Venise, de Psyché, des contes ou des fables offrent des étapes délicieuses, des repos doucement musicaux. C'est pour l'Université de Strasbourg que ce livre a été composé, et M. André Hallays en a donné la primeur aux étudiants et aux bourgeois d'Alsace. Les flûtes de Château-Thierry les auront baignés d'air et de lumière après les fracas d'Outre-Rhin.

Joseph de Pesquidoux. — *Sur la glèbe,* (Plon éditeur).

Comme Virgile après les déchirements de Pharsale et d'Actium chanta les *Géorgiques,* M. de Pesquidoux dit la reprise de la terre par les simples héros d'hier, le retour des Français à leur champ. Il dit surtout les aspects de la terre et sa matière même. Pour les romantiques, les prairies, les forêts et le ciel sont une source de sensations musicales qui frôlent l'être dans l'état de rêverie. Un Châteaubriand, un Lamartine restent devant les champs comme devant un spectacle. Ils ne saisissent pas les choses. Ils restent l'étranger. M. de Pesquidoux enfonce le soc dans les mottes. Il ne répand pas ses alanguissements sur la terre : c'est sur la terre qu'il exerce sa vigueur. Ses paysans ignorent la bergerade ou les grandiloquences. Jamais, depuis Mistral, la terre n'a été dite avec tant de ferveur. C'est un livre large, et tranquille, plein et fort.

A. Robinet de Cléry. — *Le gouvernement du canton de Bâle-Ville,* Paris, E. Sagot.

Minuscule car elle ne comprend que trois communes, Bâle-Ville, offre le type moyen des constitutions cantonales, intermédiaire entre les démocraties représentatives (Vaud, Fribourg) et les types de gouvernement direct par l'assemblée du peuple (cantons à *landsgemeinde*) de la Suisse centrale. Les deux pouvoirs, législatif et exécutif, restent indépendants et s'il existe entre eux une certaine subordination de l'exécutif au législatif, elle ne se traduit jamais par la chute du gouvernement qui, sorti du peuple tient ses pouvoirs du suffrage universel au même titre que le Parlement cantonal. Ainsi, est assurée la stabilité gouvernementale jusqu'aux élections suivantes en dépit de la méfiance que peut avoir dans certains cas le Grand Conseil (ou Parlement cantonal), pour le Conseil d'Etat qui représente l'Exécutif. De pareilles monographies permettent au lecteur français de se rendre compte de la différence profonde des mœurs politiques de la démocratie suisse et celles de la France, de la Belgique ou de l'Angleterre. Elles nous rappellent également que parmi les différentes solutions envisagées pour organiser un gouvernement démocratique le régime parlementaire n'est qu'une des possibilités qui se présentent, ce qu'il importe de ne pas perdre de vue quand on lui adresse des critiques parfois justifiées. Sans cesser de tenir compte des profondes différences de milieu, de traditions et surtout d'étendue d'une grande république comme la France et d'un petit canton suisse, il n'est peut-être pas inutile d'étudier dans le détail la façon dont ont été résolus les problèmes que posent les rapports toujours délicats du législatif et de l'exécutif en ce qui concerne notamment la confection des lois et le vote des dépenses publiques. Le mécanisme de ces rouages constitutionnels dans la ville-frontière de Bâle destinée à prendre de plus en plus d'extension par suite de sa position au point de jonction des grandes voies ferrées de l'Europe centrale, ajoute un élément d'intérêt de plus pour tous ceux qui suivent aux portes de l'Alsace, le développement de la vie politique intérieure de la Suisse. Par des comparaisons fréquentes avec le système fédéral et celui des autres cantons l'auteur s'est efforcé de ne pas perdre de vue la portée générale de la question et d'éviter les inconvénients que pourrait présenter un sujet « spécial » envisagé dans un cadre trop étroit. Il y a pleinement réussi.

Imprimerie BIÈRE
18-20-22, rue du Pegue
BORDEAUX

931

DEC 1 2 1983

P
Fr.Lit.
V

Vie des Peuples
t.6,no.24(1922)

56

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY